

Derniere Partie
D V S E C O N D T O M E
D E
L' A F R I Q V E,

Contenant la description de l'Ethiopie, païs de Prête-Jan:
L'assiette des Royaumes, & Prouinces, contenus en icelle:
Avec les Coutumes, Loix, Religion, & façon de faire
des habitans.

PLVS,
*L'histoire du noble fleuve du Nil, son origine, inondation,
& causes d'icelle.*



A LYON,
PAR IEAN TEMPORAL.
1556.

Avec priuilege.


T A B L E D E S P R I N C I -

P A L E S E T S I N G V L I E R E S






matieres contenues en la Seconde

Partie de ce Tom.

A

 Bba Pantaleon saint	61	te-Ian	202
Abba, Pere ou Prouincial, que nous appellons	13	Ambassadeur du Roy de Portugal noté d'ingratitude	180
Abba barqua, Pere donne moy la benediction	208	Ambates: ce que nous appellons locustes, ou cheualetes	47
Abafacem, Eglise magnifique	52	Amour voyant des Ethiopiens, choyssians les femmes à boule veuë, & corps decouvert	64
Abbata, monastere de nôtre Dame	63	Amara Tafila, Roy de Xoa	110
Abeto, Abeto: Seigneur, Seigneur	165	l'An quand commence en Ethiopie	243
Abetu, Seigneur	205	Anaxagoras, Philosophe	275
Abomination des Prestres chaufés, & crachans en l'Eglise	22	Angoteras, Prestre & Roy selon lordre de Melchisedec	98
Abondance dor & d'argent au pais de Prête-Ian	240	Angeba	62
Abram, Roy inhumé en Ethiopie	82	Angoteras, fleuve	97
Abstinence & defence de pillage	198	Antiperistase double, interieure & exterieure	304
Abucher, grand chapelain du Roy	200	Antiquité d'Eglise	60
Abuna, Pere	239	Appareil de Prête-Ian pour celebrer la feste de Pasques, & la coutume qui y est obseruée	190
Abuna Marc est visité par l'Ambassadeur de Portugal	169	Aphrodisian	288
Abuna Marc, Patriarche en Ethiopie	33	Aquifagi, la mort aux Asnes	111
Abunaraz siege d'Ancone	81	Aras de Cauas, Capitainerie d'hommes d'armes	224
Acces à la Cour du Barnagas	44	Arches grandes, iadis repositoires du tresor de la Roynie de Sabée	59
Acces à Tigremahom	65	Arcs faitiz	115
Achelous fleuve d'Acarnanie	278	Ariston	266
Acegue, Empereur	239	Aristote	288
Adeel, Roy More	132	Aristote & Alexandre refutés, touchant l'inondation du Nil	289
Adel, Royaume des Mores	219	Armes de requeste	45
Adetyeste, le pourpris de toutes les terres tributaires au monastere de la vision	25	Armée entuoyée contre les rebelles	76
Adiuration de foy	95	Arrar Aderao, chef d'hommes d'armes	38
Adrugaz, grand maitre d'hotel	114	Arrazes, chefs	36
Agatharchides Philosophe Gnidian	280	Arriuée dun Gentilhomme legat de Prête-Ian	41
Agent Naturel	291	Artillerie defaillante aux Chrétiens de Prête-Ian	129
Aiguiere de bois noir fort excellente	134.135	Ascens & descens circulaire des pluyes	296
Agriones, & rabazas herbes frequentées en Ethiopie	134	Assault nocturne de Tygres	79
Agro, ville	67	Assistance generale de Prête-Ian & Seigneurs Ethiopiens à la Messe & Baptême de nous autres Chrétiens	135
Alexandre	288	Astrapon, eau tenebreuse	27
Alexandre Roy d'Ethiopie oncle du Roy David qui est à present	103	Arlas mont treshault	287
Albuna Marc, son habit & formé	164		
Alicasin, Auditeur ou maitre d'hotel	27.44		
Amazones	220		
Ambacabete: maison aux Lyons	57		
Ambassade en Ethiopie constituée de Prête-Ian			

T A B L E.

Atani Tinghil, nom imposé à Prête-Ian au saint Baptême, & son interpretation 229.	Bunace, poure Prouince 69
237	Burro, Royaume de la Ethiopie 57
Atefra, que signifie en nôtre langage 102	Bruit calonneux semé sur les Portugalois 118
Atefia, ne ayés peur 193	
Audiences des causes par Iuges étans de- bout 212	C
Aueugle amour des Europeans 64	 Admus 273
Angua & Mastano, lieux qui sont du domai- ne du Patriarche Abuna Marc 100	 Cafacinelet, venés dedans 124
Auriata, les Apôtres 114	 Cafates 221
Aumoniere no riture densans 24	Calamelos, en langue Abissine, que signifie en Latin 147
B	Calices, & de leur forme 19
 Acinete, fleuve dont cette terre re- tient le nom 62	Calote 29
 Badabasia 112	Camaran, Ile en la mer Rouge 5
Bagamidri, Royaume bien ample 222	Camphila Daphyla, contrée 44
Balibeta, Miracle 95	Cana, certaine liqueur composée de millet 67
Baptêmes de masses au quarantième iour, des femelles au soixantième 34	Candace Royne, dont vint le commencement de Chrétienté en Ethiopie 56
Baptême donné au fils de Pierre Cardier Ge- neuois né au pais de Prête-Ian 142	Candace, Royne premiere Chrétienne de la terre de Xumeta 37
Baptême reiteré de Prête-Ian, de la Royne, et du Patriarche 155	Canfa, semence que nous appellons Escha- lotte 184
Barnagas 6	Canicule 286
Barnagas, habillé en demandeur 45	Caphanhyan Caynha Afrangues abeton, Sei- gneur, nous te amenons icy les Franques, comme tu nous as commandé 125
Barnagas, & etymologie de ce nom 37	Capitaines 37
Barnulle, vne sorte d'habillemens, dont vsent les Africains, faite en maniere dun Gaban Prouençal 117	Captifs dixneuf miles 196
Barnulsi, sorte d'habillement 108	Caravane grâde assemblée de voyageurs pour cheminer en plus grande sûreté 11
Barras chateau de Barnagas 41	Caresme sans vin en Ethiopie 178
Barua, & son asiette 30	Caresme, ieunes, & abstinences des Chrétiens d'Ethiopie 187. 184. 185
Barua situé sus le fleuve Marabo 51	Catamar, est le fort dun camp 76
Basilic fort odorant & dru en Ethiopie 12	Cataractes, sont precipitées descendues deaux page 277
Basut, drap de coton 43	Caus hommes darmes : Habit darmes Her- culian 38. 45. 196
Batterie 179	Caucasus montagne en Scythie 280
Edenes, sorte d'habillement inusitée entre les Europeans 150	Cauerne de penitence 62
Bellete 68	La cause defaillant, default leffet 292
Bestes sauvages à foison és montagnes de Ethiopie 11	Cause de lenglacement de la gresse, par deux antiperistales & naturel repouliemét des contraires 304
Betnegus, maison Royale 30. 62	Cause, pourquoy les prophanes et les femmes entrent aux Eglises d'Europe 146
Betudete, grand Capitaine 116	Cause de petite pluye 294
Bilibranos, monastere 12	Causés suffisantes à grande pluye 294
Bize, vent doux en Ethiopie 281	Cause de froidure és montagnes 291
Bois trespays & impenetrables 223	Cause de lexaggeration de terre que fait le Nil 277
Bonne volonté de Prête-Ian dentretenir la re- ligion Chrétienne en ses pais, & dacorder les Princes Chrétiens à lencontre des Turcs 137. 138	Causés de plusieurs choses, incognues 280
Poucherie prohibée en Ethiopie 241	Chanoines riches 82
Breuage fait dorge, de millet, ou daguze 184	Chançons & bals de deuotion Ethiopique 168
Buganda, region froide 81	Chant des Anges 131
	Chap

T A B L E.

Chapeaux de merueilleuse grandeur & riche	149	Communion de petis enfans, violente & perniciouse	162
Chasté de bestes inuicce	31	Communion generale & maniere de ladministrer	19
Chastume iadis la Cité & lieu de residence de Magueda, Royne de Saba, qui vint visiter Salomon, avec vne grande quantité dor pour ledification du temple	55	Confession mal secreete en Ethiopie	171
Chastume, lieu dans les païs de Prête-Ian: qui premierement se rangea à receuoir la doctrine Euangelique	53	Conimbre	236
Celebration du leudi, & Vendredi saints, & du iour de Pasques	187. 188	Congregation lieu, chef dvne Marche, ou contrée	27
Celebration du Dimanche des Rameaux au païs de Prête-Ian	187	Consécration de Eglise	164
Cerimonie à prendre le serment des personnes	16	Consolation & assurance du Prête-Ian	193
Cerimonie & mutuelle reuerence des prestres en Ethiopie	158	Contrats matrimoniaux	33
Ceremonie religieusement obseruée en confirmation dalliance, & amitié pardurable	8	Contenance à venir au sacrement	20
Ceremonies de Chrétiens dEthiopie acordantes aux nôtres	144	Contraires de quelle nature sont	304
Ceremonies reuerenciales	124	Constitution & destitution de seigneurs à labitre du Souuerain	65
Cerche dor és terres découuertes par pluies	60	Cōtinuité de royaume sans sanguinolēce	101
Ceruil	37	Coq pour horloge	26
Chaleur extreme	235	Corbon: hostie en quelle sorte elle se fait, & de quelle forme	19. 214
Et mors de chauld	236	Coror, fleuve, monastere du saint Esprit	67
Chemins difficiles	28. 63. 71.	Couche royale, & son parement	123
Chemin dEthiopie en Hierusalé par mer	218	Couilan, ville au royaume de Portugal	171
Chemin mesuré par le Soleil	31	Coutume de mager de la chair certains iours en Careme aux royaumes de Tigray, & de Tigremahom	186
Chemins fort étranges & scabreux	12	Courtinages des Eglises en Ethiopie	242
Chemins rōpus & eaués par la furie des eaux qui se écoulent des montagnes impetueusement	11	Cour de trois lieues de païs	214
Chemineurs à loysir	217	Crime du Bétudete	209
Cheualerie dEurope	151	Crociats, monnoye Portugaloise	132
Cheuauchée braue & couuerte	114	Croix és mains des Prestres	123
Cheuaux en main pour ostentation	68	Cruauté de Moyne enuers le Capitaine, & le peuple	112
Cheuaux Egyptiens, & Arabes	38	Cuy sine étrange & bonne	167
Choses menues & precieuses pour argent	43	Cuy sine de Prête-Ian	211. 239
Circoncision indifferente	34	Aproche des cuy sines est defendue	212
Circuit du Nil	266	Cuy sine & refectoir de moynes	23
Cire à foison en Ethiopie	240		
Circoncision, & doute sur icelle resoluë	158	D	
Clercs, & maniere de les faire	161	D Amnation aux bestes	227
Cloches de pierre	67	D Dauid, nom baillé à Prête-Ian en trant en son Royaume	243
Cloches de fer	80	D Dauid Gardien	13
Chroniques Abyssines concordent avec les Actes des Apostres	56	D Dauid Mezanique, harpe de Dauid	243
Cochin	234	D Dantauil	236
Cōbat des Portugalois contre les Tigres	108	D Debat pour les confins	51
Compagnie du barnagas	225	D Defaite des Mores	74. 198
Communion des prestres	20	D Defense de pillerie faite aux Portugalois par Prête-Ian	176
Communion nombreuse	83	D Defense dentrer és Eglises	109
		D Destuxions diuerses selon la diuersite des lieux	305
		D Demande Theologale de Prête-Ian à lAuteur de ce present ceuvre	136
		D Demandes diuerses de Prête-Ian faites aux	



T A B L E.

Portugalois touchant nôtre religion & pluralité de saints	139	Eglise Romaine, & son autorité	131
Degradation de Prestres fornicateurs	39	Eglise, & de sa consecration	164
Degradation prophane	39	Eglise de saint George	92.148
Democrite philosophe	276	Eglise de saint Quiric	71
Damute	220	Eglise de nôtre Dame cauee & entaillée d'as vn roc, & toute d'une piece	67
Dens trop grandes, cause de repudiation de Fille	76	Eglise grande en vne cauerne	82
Depart de l'armée du Roy de Portugal au pais de Prête-Ian	10	quelle Eglise fut premierement erigée en Ethiopie	57
Depart de l'armée de Framasqual	174	Eglise de la Trinité	152
Depart de leglise defendu sans benediction	21	Eglise d'Emmanuel	91
Desemparement du fils du Roy Prête-Ian	106	Eglise de nôtre Dame	42.71.89
Deuil de Roine par les suruenans en cour	205	Eglises taillées en pierre viue, et leurs noms	83
Description du temple de la vision	23	Eglises populaires iointes aux royales	100
Desolation de famille de Prince	208	Eglises de Barua	38
Difference de pais, & peuple	64	Eglises comment sont courtinées au pais de Prête-Ian	242
Difficulté de translater de nôtre langue en l'Abissine	140	Eglises nettes au pais de Prête-Ian	242
Distribution du reuenu de Prête-Ian en caues pies	106	Egypte, plat pais	274
Diuersité d'opinions quant à la succession du Royaume d'Ethiopie	103	Elephans paisçans	77
Diuison de George de Breu, & de sa compagnie, & de celle de l'Ambassadeur	183	Elfa, voiture, au maniere de porter hardes	53
Diuison tripartite de la terre	278	Encens bon & en abondance en Ethiopie	169
Diuers effets de l'Autal vent meridional en diuerses regions	281	Epousailles en quelle maniere se font	33
Dobba, region chaude	72	Enqueste sur la Foy	98
Dobbas region limitrophe aux Mores	75	Enseuelissemens, & la forme	35
Dofarse, ville frequentée de Chrétiens	73	Entrailles de la terre chaudes en yuer, et au contraire froides en été	280
Dons precieux de Prête-Ian	177	Entrée d'Eglise defendue	109
Dons mutuels en confirmation dalliance	9	Entrée de l'antique Eglise defendue aux laiz & aux femmes	60
Double des lettres de Prête-Ian enuoyées à Emmanuel roy de Portugal	247	Entrée des mōasteres defendue aux femmes	23
Double des lettres de Pre-te-Ian enuoyées à Dom Iean roy de Portugal	253	Entrée sans appel, & issue sans licence, defendue à la cour de Prête-Ian	182
Draperie grosse en Ethiopie	241	Enumeration des saints personnages exaucés de Dieu en leurs requestes	256
Draps & habillemens royaux	216	Enuironnement darbres, signe de closture des temples	80
Draps dor, et drap precieux enuoyés au saint sepulcre par Prête-Ian	217.233	Ephorus	273
		Equalité d'orgueil en chefs Chrétiens	8
		Erreur d'Ephorus historiographe	268
		Esclaues bons de Damute	220
		Esclaues Chrétiens	120
		Esclaues mis à pris	234
		Esclaues échapes	120
		Escrime en presence & plaisir du Roy	127
		Esmeute de certains religieux en grand nombre contre les Portugalois	182
		Espagne & Portugal sont de petite estime à veuë de carte	199
		Especes de choux qui ont fucilles tout du long de l'année	184
		Especes de supplice fort étrange	104
		Estefarruz monachisme Iudaïque	63
		Etesies, vens	274.286
		Etesies	

E

E Au cuit nengendre point, ny nourrit	279
Eau de Iupiter	266
Eau du Nil de douceur passant toutes les autres, & pourquoy	279
Eaus froydes dans la profondeur de la terre en été, & chaudes en yuer	280
Edifices magnifiques	58
Eglise sur le mont	61
Eglise de saint Sauueur en Ethiopie	87

T A B L E :

Etelles vens occidentaus	276	Fouetz pour verges & mains des huisiers	30
Ethiopie, riche, et fertile	239.240.241	Foy & communion des parens, pour baptesme aux enfans	14
Ethiopie fort subiette aux grandes pluyes estiuales	292	Foyasse: & maniere de la faire pour le sacrement	21
Ethiopie, & temps pour aller de là, à Rome	157	François Aluarés	266
Ethiopie, et les causes des orages et gresles, qui se y font, et les causes efficientes	305	François Aluarés corrompu par ceux qui ont transcrit ses oeuvres	2
En Ethiopie pourquoy les roys se sont long temps entretenus des Mores	255	Franques sont appellés tous les Europeans Chrétiens, & pourquoy	1.1
Ethiopie courtoisie	158	Franques Chrétiens Iudaisans	163
Etrange cerimonie à reuerer l'image nôtre Dame	16	Franques relachés de la cour de Prête-Ian	141
Euangile saint Ian pour tout seruiteur mortuaire	35	Franques honorés de Prête-Ian	120
Eudorus	266	Franquie, pais habité par les Blans	130
Euripide, poëte Tragique	175	Frequence foraine de Manadeli	72
Europeans, au euglés amoureux	64	Frere de prêtre-Ian fugitif de la montagne ou il étoit reclus	105
Europeans Chrétiens, esclaves aux Turcs	120	Fruitage abondant	240
Europeans sont en secreta communication	120	Fruits, grains, & legumages au pais de Prête-Ian	240
Examen sacerdotal	159	Fruits venans tous les mois en Ethiopie	110
Excommunication redoutée en Ethiopie	241		
Exhalation solaire	275	G	
Exhalation des nuées	276	 Abeata, seconde personne apres le Roy	117
Exhortation du seigneur Bap. Rhamusio au seigneur Fracastor, decrire les causes naturelles de l'accroissement du Nil	281	Gabeia, marché du Ieudi	80
Exploit Piratique sur les Mores	133	Gabmenrian Luyteur tres excellent de Prête-Ian	142
F		Gamu	220
 Aim & soif	328.235	Ganetas, van à vanner le blé	99
Paramasqual, seruiteur de la croix	10	Ganze	210
Fatigar, Royaume	194	Garde nocturne du bétail, contre les bêtes sauvages	38
Fecondité merueilleuse produisant tous les mois de Ian	80	Gaxia genuz, que veult dire en nôtre langage	102
Femelles prohibées d'entrer és monasteres	25	Gemma fleuve	112
Fertilité admirable	71	Genitoires. emption des enfans mâles sans genitoires	87
Fer pour monnoye	80	Gens transis de faim & de soif dans vne nauire	236
Feres: & du remede contre elles	26	Gens desprit	50
Fertilité du royaume d'Adée	210	Gentilhomme rendu Moyne	29
Feste de l'Ange Raphaël	132	Giangargara	15
Festes mobiles au pais de Prête-Ian	242	Gibetes, hommes blans de nôtre Europe, ou d'autre part	95
Figuier de Pharaon	58	Gibier, & Feres	46
Fille repudiée pour auoir trop grans dens	76	Gibre, les droits, qui se leuēt, chacun an pour payer au Roy	205
Fin des vens Etelles incertaine	289	Gomaras, cheuaux marins	107
Fin du pais des Mores	79	Gorages peuples trogloditiques, amateurs de liberté & impatiens de seruitude	188
Fleches enuennimées	77	Goyan, Royaume és montagnes	267
Fleuve de Ancone	80	Gratulation vniuerselle	117
Fondation d'Eglise nouvelle	96	Grand aport à la feste de Samet Roy	83
Fontaine commode	71	Grande	
Fontaine de Baume	218		
Forme de plaidoyer sans escriture	212		
Forets obscures & épouuentables	12		

T A B L E.

Grande amplitude de montagne	103
Grande étendue du Royaume de Prète-Ian	108
Gresle en abondance tombant ordinairement en aucune partie des Indes	281
Gresle: & pourquoy est elle englacée	304
Guerre ordonnée par Prète-Ian aux Portugalois, contre les Mores	134
Guidre, tribut	38
Guinée découverte par Dom Iean Roy de Portugal	245
Gultus, que signifie en nôtre langue	106

H

H Abis diuers	43. 64
Habis étranges	116
Habis de Nonnains	43
Habis de Prestres comme de seculiers	43
Habitations es lieux hauts pour euitter le pillage des passans	63
Haine implacable	176
Haras de femmes	32
Hastive maturité des frutages de Etiopie	184
Heracleus	273
Helene Royne, est heritiere de Matthieu	16
Hellanicus	273
Herbages rares en Ethiopie	240
Hermitage de S. Antoine	218
Heretiques obstinés cõdamnables au feu	157
Hidaspes fleuve des Indes	281
Hiseria barqua, Dieu te benie	208
Histoire Ethiopique peu connue	1
Historians fabuleux	273
Homere, de la source du Nil	2 6
Hommes marins	221
Hommes assaillis par Tygres	66
Hommes laches, en nombre de cinq miles tués	196
Honte de fuyte, reprise de courage	74
Huaguida, campagne de pâturage	113
Humanité de Tigremahon	65
Humidites de terre, deux	295
Hunca hiale huchia abeton: le tamene icy seigneur, ceux que tu mas commandé	124
Hayle de Hena	241
Huyssiers à fouets	116
Hypocrisie	154
Hyuer double en Ethiopie	38
Hyuer furieux au temps de nôtre Eté	45. 72
Hyuer de trois moys en Ethiopie, pendant lesquels on ne peut voyager	15
Hyuer defaillant en Ethiopie	306
Hyuer tard sentu	297

I

I Annamora, terre de Ethiopie	184
Icono amelaca: Dieu soit remercié	81
Ihée, la plus grande prelaturo de Ethiopie apres Albuna Marc	112
Ichée abba	113
Iean Baptiste Rhamulio charge ceux, qui ont corrompu les escrits de Dom François Aluarés	2
Iean Patriarche, chef de l'Eglise de Alexandria	130
Iesuchrist adoré au pais de Prète-Ian	246
Ieunes dignes d'admiration des Moynes Prestres, & Nonnains d'Ethiopie: & de la Royne Helene mere de Prète-Ian	186
Ieunes de seculiers	23
Ieunes obserués à la maniere des Iuifz	22
Iet de pierres pour acueil aux Portugalois	97
Ignorance des Ethiopiens	184
Ile & monastere de saint Estienne	107
Images cachées	23
Imbram Christos, chemin de Iesuchrist	82
Imprimeurs requis pour aller au pais de Prète-Ian par ledit Seigneur	252
Inondation du Nil, & les causes	271
Inopides Philosophe de Chio	280
Instance de grand Roy à chose promise, si-gne de conuoitise	128
Instance sur le mariage des Prestres	131
Instrumens bellicieux, & musicaux	243
Interpretes des langues trouues par tout	166
Iours croissans	293
Iours egaux en Ethiopie	306
Israëlites reclus	205
Iupiter est lair superieur	266
Iustice ecclesiastique & seculiere	60
Iustice egale aux Roys, & aux seculiers	111
Iustice pecuniaire & corporelle exercée envers les criminels	179
Iustice Royale	180
Iustice verbale sans escriture	103

L

L Abeur de Moines pour viure	25
Lac	109
Lac nauigable à radeau passager, abondant en horribles & hydeux animaux	107
Lac sur montagne plein de poissons	195
Lac Albam croissant	285
Lacs, source du Nil	267
Lacs deux, grans au pais de Prète-Ian	239
Ladres	

T A B L E.

Ladres non reiettés en Ethiopie	241	gnards	196
Langage du païs de Prête-Ian	242	Maiesté Auguste de Prête-Ian	137
Langoustes en grande multitude au païs de Prête-Ian, qui mangent les blés & les arbres	47	Maiesté du roy Prête-Ian à découuert	126
Langue coupée par trop parler	199	Mafudi amonette le Roy d'Adel, de se sauuer	197
Larreicin permis au lieu de gages royaux à la Cour de Prête-Ian	135	Grand cœur de Mafudi	198
Larreicin fait aux Portugalois	132	Maisons portatiues	142
Lazare d'Andrade peintre Portugalois abbatu à la luyte deuant Prête-Ian	141	Maisons subterranees de bâtiment merueilleux	59
Legameneos, page du cheualier	150	Maisons du païs de Prête-Ian	238
Lettres de Prête-Ian au pape Clement viij. 257. 259		Maison Royale, & sa forme	125
Responce	263	Maisons subterranees au païs des Gorages Troglodytiques	189
Lettres d'Eugene pape, au roy de Portugal	260	Maladie dangereuse suruenue aux Portugalois	15
Lettres de Prête-Ian escrites en or	141	Mallagana, Notaire de Prête-Ian	44
Lettres misieuses non vſitées, au païs de Prête-Ian	175	Malue, terre laborable	63
Lettres de Prête-Ian escrites en trois langues	176	Mambar, queſte iournelle de pain & de vin	60
Lettres de Prête-Ian à Dom Diego Lopes	229	Manadeli, place bien peuplée	72
Liberal present des armes des Portugalois refusé par Prête-Ian	134	Mandemét du Betudete, & euanouissement de sa personne	208
Licanate chef de chanoines	80	Mandement de nuyt	124
Licanate chef sur tout autre	177	Maintien domestique du Barnagas	44
Lieu à vendre grains au païs de Prête-Ian	38	Maniere de baptesme	34
Lin d'Ethiopie	241	Marabo, fleue tombe dedans le Nil	51
Liures du païs de Prête-Ian	242	Marchandise de viures defendue aux Moeres	213
Lieux ordonnés pour ceux qui sont sacrés, & pour ceux qui ne le sont	19	Marché	42
Liures Theologiques octantevn en l'Eglise d'Ethiopie, & infinis en Europe	146	Mariage des prestres	181
Lisbone	199	Mariage des Prestres à vne seule femme en leur vie	39
Loy ancienne & nouvelle ensuyuie par les subiets de Prête-Ian en la solennité du Samedi & Dimenche	10	Mariées nouvelles encloſes & voylées	33
Lulibella, ancien roy d'Ethiopie	84	Marques des Noirs au visage, dont & pourquoy	35
Lyon deuorateur dvn homme dormant sans bleſſer lenfant	37	Matiere de pluye	291
quatre Lyons ſuiuás la Cour de Prête-Ian	143	Matthieu, Ambassadeur du roy de Portugal deuers Prête-Ian	14
		Matthieu surprins de maladie	15
		Matthieu meurt	15
		Matthieu fait la Royne heritiere	16
		Mazua	219
		Meandre fleue en Aſie	278
		Memphis, & la grande cité du Caire	267
		Mer Rouge, & son détroit	219
		Mer, & du temps de son mouuement	226
		Meroë, ville	274
		Meslange du ſang	34
		Messe: & maniere de la celebrer	19
		Messe celebrée en Mosquée	7
		Mets diuers	167
		Miel abundant en Ethiopie	240
		Millet zaburre, semence d'Ethiopie à nous incogne	49

M



Achan Celacen, la Trinité, au païs de Prête-Ian	109
Maczua, Ile prochaine d'Eroque, port au domaine de Prête-Ian	5
Magueda trouuant le boys de ſainte croix prophetiſe la mort de Ieſuchriſt	55
Magueda conçoit vn fils de la ſemence de Solomon	56
Magnanime fait & reproche aux Cauas ca-	

* * Minieres

T A B L E.

Minieres d'argent	70	Montagne argenteuse	222
Miraculeuse dispersion de Langoustes	48	Montagne sans pierres ny boys	108
Miracle de administration Euangelique	85	Montagne assiegee, & prise	190
Moine cruel enuers le Capitaine, & le peuple	112	Monstre du Gibre de Balgada Robel	206
page		Monstre du Gibre du Barnagas	206
Moine bastonné	69	Mole antique	61
Moine bastonnant vn Capitaine	69	Monnoye nulle au pais de Prète-Ian	240
Moine surprins & conuaincu de crime de le-		Mores déconfis par les Chrétiens	198
se maiesté	104	Mores ne peuuent faire marchandise de vi-	
Moines pelerins defaits	218	ures	213
Moines vicieux	61	Mode de Prète-Ian, que les paroles luy doy-	
Moines & prestres marchans	45	uent être declarées, & oyés à pied	521
Moines Ethiopiens	6	Mort de Dom Emmanuel Roy de Portugal	
Moines trois miles en vn Couuent	24	page	192
Moines labourent pour viure	25	Mort de Odoard Ambassadeur	5
Pain de Moines	23	Mort de l'Ambassadeur du Roy de Portugal	
Refection de Moine	23	page	249
Moines batus par Iustice	204	Mort d'Alexandre ayeul de Prète-Ian celée	
Monachale ruse	118	par l'espace de trois ans	144
Monasteres comment sont assis au pais de		Mouches à miel domestiques en Ethiopie	
Prète-Ian	242	page	240
Monastere de l'Alleuia	61	Mule volente	194
Monastere de saint Iay, & d'Abba Gariman		Mulet de Prète-Ian	190
page	62	Multiplication de Chanoines par fils succe-	
Monastere, lit, ou couche	12	dans aux peres	100
Monastere de la bataille, & la cause du nom		Mutation de vens selon la diuersité des re-	
page	169	gions	281
Monastere de saint Michel: & son assiette		Munition des viures fournie aux Portuga-	
page	17	lois par Prète-Ian	118
Forme de la structure du monastere saint		Mutination de George de Breu, & de sa com-	
Michel	17.45	pagnie contre l'Ambassadeur	181.183
Excellence des nefes de l'Eglise	17	Mystere de la passion figurée és habis de la	
Forme du cœur, qui est derriere le grand		messe	129
Autel	17		
La pierre sacrée de l'Autel, appelée Ta-			
buto	17		
Quelle sont les campanes	18		
Maniere de y officier à marines	18		
Beurre, à faute de huile pour eclairer du-			
rant le seruice	18		
Etrange & brutale maniere de chanter en			
oficiant	18		
Chant farouche	18		
Ornemens sacerdotaux	18		
Monastere de Bisin, & comme ce mot est in-			
terpreté en nôtre langage	6		
Monastere de nôtre Dame taillée en vn roc			
aux confins des terres des Gentils	189		
Mont perilleux des Singes, & autres sauua-			
gines	26		
Montagne étroite & haute de trois cens de-			
grés	61		
Montagne inaccessible en Ethiopie, sinon			
par trois lieux seulement	101		

N

N Agaridas avec tambours	217
N Nahu frere d'Alexandre, & pere de	
Dauid roys d'Ethiopie	103
Narration d'une Carême passée par les Por-	
tugalois en la Cour de Prète-Ian	138
Nafamons, peuples de Libye	234
Nature des contraires	304
Nazareth, monastere	70
Nebret	61
Nebreti, maitre pour instruire	60
Negada, grande troupe de gens	76
Neges estiuales à rafraichir vin	307
Neges fondues	275
Neges intempestiues deualans en la Scythie	
& Tartarie du mont Caucasus	280
Neges Ethiopiques	306
Negus, que signifie en nôtre langage	page
141. & 239	

Nicolas

T A B L E.

Nicolas Brancalon peintre Venicien tresriche au pais de Prète-Ian	140	Orage en presage	178
Niger fleuve croissant comme le Nil	285	Ordonnance de Prète-Ian contre les homicides	201
Nil: & sa Carte	264	Ordonnance iusticiere contre homicides, & leurs fauteurs	201
La source du Nil incertaine: mais le premier cours dicelle au Royaume de Gagamidri	2	Ordres, & forme de les donner	159
Nil fleuve abondant & nutritif danimaux	279	Origine du Nil fleuve	248
page	279	Origine de la Royne de Saba	248
Nil, fleuve, & sa source	221	Oraison de la Royne de Saba à Solomon	55
Nil: & causes de ses exondations	271, 274, & 298	page	55
Niloscope, autrement Cubit, ou coudée du Nil	272	Outrage mortel de guet à pensée	178
Noms & tiltres du Roy dEthiopie Prète-Ian	248	Ouuriers de tous mestiers requis par Prète-Ian au Roy de Portugal, pour aller en son Oysueté inutile de Moines	26
page	248	païs	256
Noms & tiltres donnés par Prète-Ian à Emmanuel Roy de Portugal	248	P	
Noirs pourquoy marqués au visage	35	P Acience constante	65
Nonnains, & de leurs habits	43	Pages referendaires au Roy	103
Nouvelles ioyeuses	225	Pagomen, fin de lannée en Ethiopie	243
Nubie abondante en toutes sortes de viures, & especes danimaux	45	Pain de Moines	23
Nubie située sur les deux riuages du Nil, & pour cette raison fertile	45	Pain & vin fait de tous grains	74
Nudité des parties honteuses	54	Pain beneit	21
Nugo semence peregrine	73	Panico, Nauette	53
Nues	291	Pantheres, & Tygres non nuyfants	37
O		Païs plantureux	66
O Beissance souuerainne à Prète-Ian	215	Fin du païs des Mores	79
page	215	Païs beau, & delectable	71
Oblation et distribution de Beufz	25	Païs heureux	113
page	25	Païs plain, bon & fertile	194
Obseruation du Sabbat	25	Paix fourrée	178
Office de Matines chanté le iour de Noël par les Portugalois y asistant Prète-Ian	144	Parade belle dhommes, & cheuaux	115
Office des morts celebré par les Portugalois pour la mere de Prète-Ian	192	Paralleles distans	253
Officiers extrais des douze ligneés Israélites	223	Parao, est vn petit Esquif	95
page	223	Pardai, monnoye Portugaloise de la valeur dvn ducat	34
Olaby, païs	96	Pardon de hôme, à qui Dieu & fortune pardonnent	209
Opinion daucuns Philosophes du Caire sur lacroissement du Nil	278, 279	Pariuremens faciles	241
Opinion reiettée dAgatharchides Philosophe, de lacroissement du Nil	280	Parole de Prète-Ian portée, doit être declarée, & ouye à pied	121
Opinion dEphorus Philosophe de lacroissement du Nil	277	Paroles sacramentales de mariage	33
Or en merueilleuse quantité	216	Paroles du baptesme aux terres de Prète-Ian	35
Or cherché és terres découuertes par pluyes	60	page	35
page	60	Patriarche acheté à pris dor	162
Or cherché la nuyt	221	Vieillesse de Patriarche	153
Orage	235	Passage perilleux en Ethiopie	147
		Pastés d'vne genisse entiere	118
		Pastres Arabes larrons	26
		Peines capitales en Ethiopie	241
		Peintures ecclesiastiques au païs de Prète-Ian	242
		page	242
		* * 2 Perdis	

T A B L E.

Perdis de trois especes à Barua	36	page	134
Pierres non nuyssibles	36	Presens riches enuoyés de Prète-Ian au Capitaine des Indes	228
Peuple defrayant les Princes	66	Presens du Patriarche Prète-Ian	114
Phylionomie, stature & aage de Prète-Ian	137	Presens enuoyés par le grand Capitaine à Prète-Ian	9
Piere tendre de Glali en Portugal	189	Presens du Seigneur Robert, & infraction de la defence, pour lamour des nouveaux Chrétiens	68
Pierre merueilleuse	58	Presens du grand Capitaine Portugalois à la maiesté de Prète-Ian	117
Pierres de grandeur merueilleuse, & lettres incognués	59	Presens des Portugalois mis en euidence	117
Pierrerie	83	Presens mariés, Moines non, au pais de Prète-Ian	242
Place des marchandises	233	Presens, & chef de presens mariés	60
Plaine fertile	52	Presens assauoir-mon fils doyuent se marier	page 151
Plaine sur montagne	61	Presens seruiteurs degradés au pais de Prète-Ian	39
Playe vniuerselle & annuelle de Langoustes	page 47	Presens chausés & crachans en l'Eglise, abominables	22
Pluye	289	Les presens portent tousiours quant & foy vne Croix, & deau benite au pais de Prète-Ian	242
Pluralité de femmes de ceux du pais de Tigray & Tigremahon	187	Presens d'Egypte	273
Pluyes anniuersaires	267	Presens compatible à Mariage	161
Pluyes continuelles és montagnes de l'Ethiopie, durant certain temps	280	Prète-Ian constitué Ambassade en Ethiope	page 201
Polygamie defendue par l'Eglise, non par le Prince	32	Prète-Ian quelle cuyfine tient	212
Exemple de polygamie	32	Prète-Ian est seruy en vaisselle de bois, quil appelle Cauete, de l'hauteur sur l'orle, de deux dois	211
Ponts du pais de Prète-Ian	239	Prète-Ian vse de Griues, Poules & daures oyseaux, mis à la sauce blanche	211. 212
Pois & valeur ou equipollence de lor	42	Prète-Ian fait seruir les Portugalois magnifiquement, à petis pots noirs pleins de bonnes viandes & potages exquis & de diuerses fortes	212
Portes du débort de la mer Rouge	219	Prète-Ian fournit de viures aux Portugalois	page 118
Portion monacale	24	Prète-Ian reçoit les presens du Roy de Portugal	117
Potences pour sapuyer	242	Prète-Ian est guerdonné de presens par le roy de Portugal	153
Pourtrait du plan de l'Eglise saint Sauueur	88	Prète-Ian vse d'une mode non vstée à escrire lettres	175
Pourtrait du plan de l'Eglise d'Emmanuel	page 91. & 93	Prète-Ian escrit en trois lagues au Roy de Portugal	176
Pourtrait de Nil	264	Prète-Ian fait appeler l'Ambassadeur deuant sa Maiesté, ensemble toute sa cōpagnie	175
Pourtrait du plan de l'Eglise nôtre Dame	page 90	Prète-Ian fait presens au Roy de Portugal, & aux Franques	176
Pourtrait du plan de l'Eglise de Golgotha	page 86	Prète-Ian reçoit humainement, & avec grande careffe les fugitifs des Mores; dont sont scandal	
Pourtrait de l'Eglise de saint George	94		
Portugalois enferré	119		
Portugalois sont outrecuidés	154		
Portugalois tombent en grande sedition	page 176, & 178		
Les Portugalois departent de Canonor	234		
Portugalois importans en pais étrange	41		
Portugalois, gens ingrats	177		
Portugalois éprouvés par Prète-Ian sur lestime en laquelle ils auoyēt la religion Chréstienne	191		
Portugalois en nombre de quatre ruiés	194		
Portugalois magnanimes	28		
Prouision abondante aux Portugalois	202		
Presage de fertilité, ou sterilité	272		
Presens de viures faits aux Portugalois	226		
Presens faits par Prète-Ian aux Portugalois			



T A B L E.

scandalisés les portugalois	176	Pourquoy préte-Ian ne se montre que trois fois lannée publiquement	144
Préte-Ian defend aux Portugalois , de ne molester les laboureurs, ny de les piller	176	Prince noble & liberal	68
page	176	Prinse de Seigneurs par crime de iustice non administrée	202
Préte-Ian fait vn present à lAmbassadeur de Portugal de trente onces dor	177	Pris d'Esclaves	234
Préte-Ian degrade les Prestres fornicateurs	39	Prisons	213
page	39	Prisonniers Seigneurs, & Princes	207
Préte-Ian établit & depose les Roys à sa volonté	37	Probleme historial sur la cruë du Nil	261. 267
Préte-Ian comme se voit à découuert	126	Procession	21
Préte-Ian promet au Roy de Portugal, gens & deniers, pour combatre les Mores & infideles Payens	251	Procession magnifique	24
Préte-Ian, Roy pacifique, & compositeur de paix	180	Procession contre les locustes	48
Préte-Ian confesse Iesuchrist, reprouant les Payens, Mores, & infideles Idolatres	250	Processions au deuant de lAmbassadeur de Préte-Ian	236
page	250	Procession solennelle	234
Le Prestre doit être acomply	161	Procession pour auoir de leau	42
Préte-Ian fait des demandes aux Portugalois	126	Prohibitiõ de celebrer Messë le matin à iours de ieune	22
page	126	Prophetie de lEthiopie premiere Chrétienne	57
Préte-Ian ennemy capital des Mores & Iuifs	248	Prophetie de moines Ethiopiens	6
Préte-Ian enuoye de riche dons au Capitaine des Indes	228	Propos du Roy de Portugal à lAmbassadeur de Préte-Ian	236
Préte-Ian fait vne belle protestation de la Trinité, avec vne gentille declaration	229	Protestation deternelle amitié entre le Roy de Portugal & Préte-Ian	254
Préte-Ian fut nommé au Baptisme Atani Tinghil	229	Prouision contre le deluge, & maniere de viure	272
Préte-Ian escrit à Dom Diego Lopes	229	Ptolomé premier à découuir lEthiopie	273
Préte-Ian presente la couronne au Roy de Portugal	237	page	273
Préte-Ian a en sa Cour de cinq à six miles tentes	238	Punition corporelle non ignominieuse	204
Préte-Ian quants & quels villages a en son pais, ensemble combien de maisons	238		
Quels pons	239	Q	
Quelle cuy sine	239	Quelle route il fault prendre pour tirer au pais de Préte-Ian	54
Quelles armes	239	Quelle premiere Eglise erigée en Ethiopie	57
Préte-Ian a deux titres	239	Question sur le Rebaptisement	156
Préte-Ian de quel vin vse	240	Question du mariage des Prestres	131
Préte-Ian a à force or & argent, vsant de sel en lieu de monnoye	240		
Préte-Ian est en pais riche & fertile	240. 241	R	
Préte-Ian permet aux Prestres de se marier, aux Moines non	242	Abais des grands, & surhaucement des moindres	209
Préte-Ian fait vne confession Chrétienne	257	Raisins & Pesches	240
page	257	Raison dheresie	63
Préte-Ian rend raison de sa foy au Pape	258	Raport au grand Capitaine de la magnificence du monastere de la Vision	7
Préte-Ian escrit au Pape Clement septième	259	Rasement de cheueux, signe de dueil au pais de préte-Ian	192
257. &	259	Reais, mounoye portugaloise	69
Préte-Ian en quel ordre marche, quand il depart dun lieu	143	Reconstemens du fleuve par les vens	274
		Recours à Iustice maieur	204
		* * 3	Recuil


T A B L E.

Recueil du grand Capitaine des Indes	228	Royne d'Adée More, venué en Cour, pour requerir secours	206
Recueil inhumain à ietter cops de pierres page	78	La Royne Candace baptizée dix ans apres que Iesuchrist eût souffert passion	140
Refuge à prieres en grandes difficultés	13	Royne Prestresse femme d'Angoteras	99
Religion d'Anda	113	Ruines antiques	58
Religieuses beuuans la laeure des piedz page	73		
Religieux de la Vision	16	S	
Religieux d'Ethiopie portans en Carefme ceintures de fer sur la chair nue, & viuans fort aufterement	185.186	S Aba. la Royne de Saba vient vers Sa- lomon avec vne grande quantité dor	55
Religieux Prestres en chapelles	22	Oraison de la Royne de Saba	55
Remede contre fieures	113	Sabam, cité	61
Rente de trentetrois Cheuaux par an	27	Sabbat, & de son obseruation	25
Repudiation	34	Sabbatisme	67
Residence antique des Roys	95	Sabean, superbe & intolerable au peuple de Iuda	56
Reuelation	83	Sabean renuoyé à sa mere	56
Reuelation bien cōtrouée pour euter guer- re intestine à la posterité des Roys d'Ethio- pie	101	Sacagement de ville sans defenfe	74
Reuenue en cheuaux	62	Saint Marc chef de l'Eglise Constantinopoli- taine	130
Reuerence au sacrement signifiée par le son des campanes	19	Saint Hierome natif d'Esclauonie	139
Reuerence à iustice, & au Roy	212	Saint Dominique natif d'Espagne	139
Reuerence, & maniere de la faire en Ethio- pie	116	Saint François natif d'Italie	139
Reuolte de peuple	76	Sainte Croix	71
Rechasse des Portugalois à iets de pierres page	102	Saint Fierre de Angote, Eglise chef du Roy- aume	79
Richelle d'ornemens	24	Sainte Marie d'Ancone	80
Richesses admirables de Prête-Ian, desquel- les il fait offre au Roy de Portugal, pour aller combattre les Idolatres	255	Salutation Ethiopique	187
Rodrigue de Lune, élu par le grand Capi- taine pour Ambassade deuers Prête- Ian	9	Sambete, semaine	31
Ruse de Rodrigue pour plus grande af- feurance	16	Samet, Roy quitant tout tribut	83
Robel Seigneur de Balgada	68	Sarrazins meslés avec Chrétiens	66
Roy de Portugal, marchand	153	Scandaleux debat entre les Portugalois	14
Roy de Portugal fait de presens à Prête-Ian page	153	Secheresses merueilleuses aux campagnes d'Ethiopie	11
Roy de Portugal, grand & bien renommé page	170	Sedition Portugaloise	178
Le Roy de Portugal va iusques à la mer Rouge au país de Prête Ian	246	Seigneurie des Gentils	219
Le Roy de Portugal tient propos à l'Ambas- sadeur de Prête-Ian	136	Sel, pour monnoye au país de Prête-Ian page	240
Le Roy de Portugal ordonne vn état à l'Ambas- sadeur de Prête-Ian	237	Sel, court pour monnoye par les terres de Prête-Ian, & par celles des Mores & Gentils	69
Roy de Manicongo fait Chrétien	245	Selle de cheual faite en ouurage de pierres de Cornalines	135
Roys établis, & deposés à la volonté de Prê- te-Ian	37	Sepulcres à limitation de Iesuchrist	84
Roys tributaires	65	Sepultures honorables	82
		Sermens, admirations & ceremonies obser- uées en Ethiopie	241
		Seruicial composé à la bonne foy	91
		Seruiteurs de Prête-Ian croisés en lespaule page	109
		Signe de demander pardon	75
		Singes velus comme Lyons	111
		Situation	

T A B L E.

Situation étrange de monastere	23	sion	27
Siuille	199	la Terre est toute habitable	282
Solennisation Paschale	7	Tetins longs & pendans reputés pour grand beauté	64
Solitudes de penitences en Ethiopie	186	Thales,Philosophe	274
Le Soleil venant du Solstice estival , à sa- uoir-mon,sil enuoye les grâdes pluyes, qui font exonder le Nil	270	Thebes ancienne ville en Egypte	278
LeSoleil est immuable	258	Theologie d'Europe plus parfaite, que des autres parties	146
Spart en abondance	81	Et des Liures Theologiques	146
Speçtacle non acoutumé, de voyr Roy dé- couuert	181	Theopompus	273
Speçtacle digne de risée	155	Thucydides	273
Sucre	240	Tigremahon , quelle personne, & sa fem- me	65
Sueur de terre en Egypte.	277	Tigremahon & Angotes, Royaumes diui- sés par le fleuve Sablette	79
T			
 Able dautel dor massif	222	Tigremahon , Roy subiet au Prête-Ian	50
Tabuchete,le Baptesme	209	Timaquetes , petis fruits ronds darbres cli- quetans par rencontre	45
Tafe ,est vne semence,incogneue en ces pais	26	Titres de Prête-Ian	239
Tafe,semence exempte de vermine	32	Tombeau dun Patriarche	83
Tangué,Etan,ou Lagume	155	Tombeau dun fils du Roy Prestre	83
Tamarindes arbre	11	Tonnerre loingtain	78
Tascar, testament,ou memoire	25.192	Tonnerre à sec en Indie	78
Tebba & Cénafrique, espece de sauce	184	Tormente	227
Temple de saint Quiric	76	Torrate	61
Temple dhommes, & temple de femmes	38	Torrent subit	78
Temple en cauerne	81	Tour merueilleuse	52
Temple de saint Michel	61	Troupeau de cinquante mille vaches	74
Temps de peregrination	5	Train & compagnie de la Royne de Adée page	206
Temps Solstitial pourquoy apte aux pluyes Ethiopiques	293	Traite de lor	220
Temps du mouuement de la mer	226	Trafique de sel	69
Temps pour aller de Ethiopie à Romme	187	Tribut double	72
Temps des Etesies	286	Tribut de larrecins	115
Tentation de deuotion ou auarice Portuga- loise	152	Tribut rendu a Prête-Ian	38
Tente de la Iustice	212	Tributs & quelz, & de quoy	65
Tentes d'Eglises	214	Tricherie du Barnagas	42
Tentes de l'Abuna	214	Transport de Seigneurie	210
Tentes du Cabeate	214	Troglodytes , cest à dire , entrant en cauer- nes	273
Tentes des putains	214	Trompettes	3
Tentes pour loger étrangers	214	Tuerie de Chrétiens par les Mores	77
Tentes dartisans à feu	214	Tygres suyans les déuoyés	72
Tentes de Betudetes	214	Tygres assailent les hommes.	66
Tentes en nombre de cinq à six cens miles en la Cour de Prête-Ian	237	V	
Tentes blanches appartenantes seulement à Prête-Ian & à l'Eglise	115	 Aches en nombre de cinquante mi- les	74
Terres grandes & spacieuses	195	Valée horrible & mortelle	209
Terre medicale par opinion	62	Valeur de sel	69
Terre de Tahagun	113	Vassaux & subiets du Prête-Ian comme re- çoient ses Ambassadeurs	41
Terres tributaires au monastere da la Vi-		Vermine degâtant les biens de terre	73
		Vray	

T A B L E.

Vray est à preserer au possible	387	Grand reuenu de la Vision	26
Vrayes causes du Nil croissant	288	Vœu semblable à celui de saint Simeon	164
Vestemens & ornemens de Prête-Ian	137	Volours, brigans à flesches enuenimées	79
Vestiges de Chrétiens	222	Voltigement de cheuaux fait de nuyt à grand de lumiere de torches	134
Vent propice apres le corps retiré	227	Voix sans veuë, comme dun Dieu	123
Les Vens causent reconstemens aux fleu- ues	274		
Vens de diuerse qualité selon les diuers cli- mats	281	X	
Vgandas	31	Enophon	273
Viandes diuerfes	118	X Xoa, Royaume souz le domaine de Prête-Ian	33
Villages du païs de Prête-Ian	238	Xumagali, Gentil-homme sans titre	207
Ville entaillée en roc, & cauerneuse aux con- fins du païs des Gorages	189	Xumeta, Capitainerie	37.46
Vin en corne	31	Xumetes, que veut dire en nôtre langage	107
Vin de trois especes	149	Xuum, Capitaine	46
De quel Vin on vse à celebrer Messe au monastere saint Michel	19	Xuus.	37
Vin de raisins	240		
Vin sacramental	240	Z	
Vins de miel	29	 Auna, Orge	149
Violence de Moyne	114	Zele de la foy Chrétienne	170
Apparence des Religieux de la Vision de dure abstinence	13	Zio marina Christos : Iesuchrist aye pitié de nous	48.72

F I N.



P R E F A C E
E X C U S A T O I R E
D E M. I A N B A P T I S T E
R H A M V S I O,

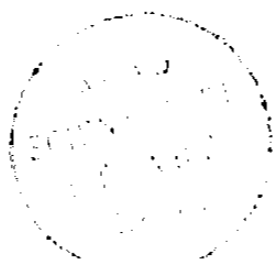
*Sur le Discours par luy reduict en la description du voyage fait
en Ethiopie par Dom Francisque
Alvarez.*



ELVY mériteroit bien vne louenge singuliere, qui se voudroit mettre en deuoir de discourir amplement sur ce voyage, fourny, & écrit par Dom Francisque Alvarez, lequel à penetré iusques aux pais & cour d'un tant renommé & puissant Prince, communemēt nommé Prete-Iâ: pourautant que iusques à present on ne lit aucune chose des pais d'Ethiopie, écrite par les Grecs, Latins, ou autre auteur, quel qu'il soit, auquel on se doie arreter: sinon de cetuy cy, qui par ses écrits nous en à laissé vne tresgrande connoissance. Ioint aussi, que le suiet en est tant vtile & admirable, qu'il mériteroit l'œil & diligence de tout gētil esprit, qui, par tel moyen, pourroit donner ouerture à plusieurs choses, lesquelles ne sauroyent tourner: sinon au grand profit de la République Chretienne. En quoy faisant, il connoitroit avec quelle grande commodité on pourroit trafiquer par tout le domaine de ce grand Seigneur, par quel moyen on paruiendroit en ses regions, & les grās profits qu'on en pourroit tirer. Osant bien dire & afermer, qu'ils ne cederoyent en rien & ne deuroyent être en moindre estime, que ceux, desquels nous aurōs été iouyssans par le moyen du decouuremēt fait par le Seigneur Dom Christofle Colomb. Toutefois veu qu'on ne sauroit passer la suite du discours de telle matiere, sans toucher quelque poins quant à l'état des Princes (qui ne sont choses desquelles mes semblables ne se doiuent empêcher) l'ay estimé être moindre mal m'en passer légèrement, & quitter cette charge à vn autre, qui par aventure,

*Histoire
de Ethiopie
peu
cogneue.*

a s'en



s'en pourroit trop mieux aquiter que moy, qui ne lairroit de poursuiure son dessein, pour aucun respect, ny égard, qu'il eût aux personnes. En me reseruant seulement l'office de faire sauoir à tout beniuole Lecteur, que cet écrit est vn sommaire d'un ample Volume, fait par iceluy Dom Francisque Alvarez, se trouuant en Ethiopie: comme il m'a été acertené par personne digne de foy qui à veu & leu tel Volume, duquel à été tiré ce, qui à semblé bon au iugement de celuy, qui avec si grande confusion s'est mis à le transcrire: obmettant infinies particularités des choses naturelles, par cet Auteur mentionnées. Et qu'ainsi soit, i'en ay fait l'essay par les copies, qui me furent enuoyées du Seigneur Damian Coës, que ie trouuay en plusieurs endroits peruerties, & contrarier à l'original imprimé à Lisbonne, par le commandement de ce Serenissime Roy. De sorte que il ma conuenu tous les deux liures imparfaits & corrompus, reduire en vn entier & bien ordonné. Dond grandement est à plaindre le désastre, qui n'à laissé entreprendre ce labour, d'abreger vn tant copieux volume, à personnes doctes & de sain iugement, qui eussent seu faire vne élite de tout ce qui meritoit être publié & venir en lumiere, pour releuer tous Lecteurs de peine, lesquels n'auroyent maintenant occasion de souhaiter en vain la lecture de plusieurs choses, obmises par negligence, & faute de sauoir. Neanmoins, ie desirerois bien fort, que le iugement de praué de l'autre, seruît d'excuse à mon impuissance, à l'endroit de ceux, qui se delecteront de lire ces fragmens: qui (encore que tels) méritent bien d'être veuz, depuis le commencement iusques à la fin: veu que par le moyen d'iceux ils pourront paruenir à telle & si ample connoissance de l'Ethiopie, que peuuent porter les temps auxquels nous sommes. Et, à la mienne volonté, que toutes les autres parties du monde nous fussent autant communes, comme nous sommes au vray acertenés de cette cy, par les écrits de nôtre Auteur: lequel eût encore laissé vn cōtètement fort grand à vn chacun, sil eût voulu employer quelque deligence & tra-uail, à decourir les sources incertaines du Nil, avec le premier cours d'iceluy, qui est au Royaume de Bagamidri: & moyennant l'experience de l'Astrolabe, dont vsent tous les Portugalois, prendre l'eleuation de l'un & l'autre Pole, sus l'horizon de tous les lieux, auxquels il s'est retrouué (comme il en auoit bien le moyen) ie ne fay point de doute qu'il ne eût grandement acreu

le me

*Charge
sur le pre-
mier cor-
rupteur de
L'auteur.*

*La four-
ce du Nil
incertaine
mais le pre-
mier cours
d'icelle au
Royaume
de Baga-
midri,*

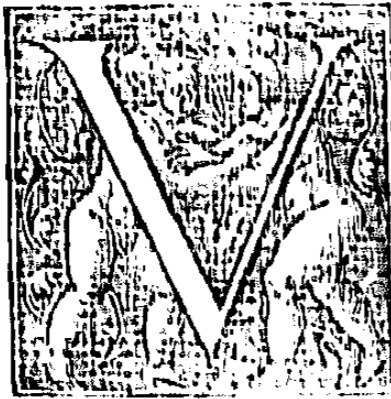
le mérite de ses labeurs, par vne gloire, qui ne l'eût rendu moindre à la postérité, qu'eût été grande l'utilité, qui par son moyen en fût venue aux suruiuans. Mais, qui sait, si ce defaut viendra à être recompensé par la curiosité de quelque grand Prince de Chretienté, qui éguillonné par la lecture de ce liure, & de la commodité facile qu'il trouuera au voyage des terres de ce puissant Seigneur des Noirs, & Indes Orientales, ne prenne enuie d'y transmettre quelque vaillant & suffisant personnage, lequel prendra les circonferences, pour paruenir à la connoissance des fontaines du Nil, & de la cheute d'iceluy au moyen dequoy, il pourra écrire infinies particularités des choses naturelles, et avec meilleur ordre (peut être) que n'à pas fait nôtre Auteur. Si que par ce moyen, les secrets du monde, si longuement enseuelis, viendrôt à être de plus en mieux découuers, avec l'immortel renom de ceux, qui par leur diligence seront cause d'un tel heur & bien & au grand contentement & plaisir de tous amateurs des lettres.

..

a 2



†
Intention, & Proposition de l'Auteur,
 Dom Francisque Alvarez, sur la Description
 du voyage fait en Ethiopie.



M O V L A N T couter de tout mon pouuoir, ce qui se pour-
 roit à bon droit obiecter à ceux, lesquels, sans auoir égard aux
 autres, paissent à part leurs esprits du contentement qui leur est
 aporté par l'heureuse issue de leurs desseins et labours, sans laisser
 cet heur à la posterité de pouuoir goûter, ny iouir des fruis qui
 pourroyent prouenir de leur semence. Et pour n'encourir aussi

tel blâme, qui, parauanture, me vint à priuer de la recompense, qui est deuë iuste-
 ment aux personnes, qui employent le tout de leur pouuoir à veiller à l'utilité de tous
 & s'efforcent de faire participant un chacun de ce, dont par leur moyen, on ne peut re-
 ceuoir sinon tresgrand profit, & meilleur contentement. Je me suis mis en deuoir d'ex-
 poser à l'œil de tout studieux Lecteur, la Description du voyage que ie fey en Ethio-
 pie, par expres commandement de mon Seigneur & Roy, Dom Emanuel, en com-
 pagnie de Dom Odoard Galuan, gentilhomme de sa maison, & de son Conseil (lequel
 Odoard, fut Secretaire de Dom Alfonse, & du Roy Ian son fils, iusques à sa mort:
 puis par le Roy Dom Emanuel delegué Ambassade au Prete-Ian) Et cette Descri-
 ption voyagiere ay ie proposé de mettre en lumiere tant par les causes sunomées, que par
 le profit que ie pense en rapporter à toutes les nations Chretiènes: redigeât par écrit tout
 ce qui m'est suruenu en cette region, ce que i'ay trouué de notable en icelle, les terres que
 i'ay trauersées en ce voyage, les qualités & cotumes d'icelles, & ce en quoy elles sont
 conformes à nôtre religion Chretienne: sans (toutefois) que ie me veuille de tant auan-
 cer, ny ingerer, de reprendre, ou aprouer en sorte que ce soit, les façons de faire des ha-
 bitans: mais laissant le tout à la discretion & iugement de tous prudens Lecteurs
 (desquels ie pourrois parauanture receuoir enseignement) de corriger, reprêdre, blâmer,
 ou louer ce, qu'ils reprouseront pour le pire, ou aproueront pour le meilleur. Et pour-
 autant qu'il sembleroit que ie vinsse à confondre l'ordre des regions, parlant tantôt
 d'une & maintenant d'autre contrée: ie vous veux bien auertir, que i'ay seiourné en
 ces païs par l'espace de six ans cōtinuels, pendant lesquels i'ay été curieux de me tran-
 sporter en la plus grande partie des terres, Royaumes, & Seigneuries du Prete-Ian,
 & d'observer les cotumes d'icelles: en partie par ma presence, & partie aussi par le recit
 de personnes de foy, qui m'en acertenoyent. Au moyen dequoy, poussé par une ar-
 deur grande du deuoir, qui rend toute personne obligée d'être pront & vigilant aux
 choses qui concernent le bien & l'auantage de la republique vniuerselle, ie vous pre-
 sente (amis Lecteurs) ce mien grand travail, en petit volume: vous donnant ce que
 i'ay veu pour veu, & ce que i'ay ouy, pour chose entendue, sans déguiser aucunement
 la matiere, ny m'atribuer ce qui n'est venu de moy. Vous assurant, que ie n'useray en
 mes écrits de moindre religion, pour vous donner à entēdre les choses selon qu'elles sont,
 à la pure verité, que si i'étois en presence même de celuy, qui seul peut lire dans le plus
 profond & obscur des cœurs humains: étant par trop assuré, que user de mensonge à
 son prochain n'est autre chose que vouloir dissimuler, & celer la verité à celuy, qui est
 le vray tyge, & source viue d'icelle.

Abstinence de reprendre.

Temps de la peregrination.

Protestation de Foy historique.



5

HISTOIRE
DE L'ETHIOPIE,

Décrite par Dom Francisque Alvarez, en son
voyage fait es dites parties.

ENTRÉE de la narration, Contenant la conduite de Mathieu Ambassadeur pour Prete-Ian, au Roy de Portugal, en l' Ile de Maczua, avec l'armée de Dom Diego Lopes, successeur de Lopo Soares au gouvernement des Indes. Item la visitation du grand Capitaine d'Eroque, & d'aucuns religieux de Bisson, monastere de la Vision. Celebration de la Messe en la Mosquée de Maczua, dediée par le commandement du grand Capitaine de l'armée, à la Conception sainte Marie. Et finalement veüe de lieu, & rapport de l'excellence du Monastere de la Vision.



DOM ODOARD GALVAN, Gentilhomme de la maison d'Emanuel Roy de Portugal, homme de son conseil, fut par sa maiesté delegué Ambassade vers Prete-Ian Roy de l'Ethiopie. En la compagnie de cest Odoard ie métoys mis (comme ie vous ay par cy deuant recité.) Or aduint qu'il fut preuenü de mort, & saquita du tribut de Nature, en Camaran, Ile de la mer rouge: à cause dequoy, le moyen de pouuoir fournir la teneur de son ambassade luy fut oté. Ce que aduint du temps, que Lopo Soares étoit grand Capitaine des Indes, ainsi que i'en ay deia asés amplement écrit, ce que ie laisse à ramener en ieu, pour ne me sembler venir trop bien à propos. Mais continuant seulement le fil de mon histoire, & de ce, que ie trouueray être requis à la matière dicelle, ie dy que, succedant Diégo Lopes de Secchiere, au gouvernement de l'Inde, apres Lopo Soares, fait sortir entièrement éfet, à ce que son predecesseur n'auoit iamais attenté: qui étoit de conduire Mathieu delegué Ambassadeur par Prete-Ian vers le Roy de Portugal au port de Maczua, prochain d'Eroque, qui est pareillement vn port au domaine de Prete-Ian: Ce Diégo Lopes dreça vne belle & grosse armée qu'il fait floter sus la mer rouge, avec laquelle nous nauigeames, & singlames à la volte de cette Ile de Maczua, là ou nous vimmes surgir, le Lundy de l'octaue de Pasques, au sixième du moys d'Auril, l'an mil cinq cens & vingt: & icelle trouuames toute vuide & depeuplée de gens: à cause, que cinq ou six iours au parauant, on y auoit senry le vent de nôtre venue: & est ce lieu distant vn peu plus ou moins de deux traits d'arbaléte de terre ferme, ou les Maures, habitans de là, s'estoyent retirés avec tout leur bagage. E'tant donques l'armée paruenue entre cette Ile & terre ferme, le Mardy ensuiuant, vn Chretien acompagné d'un Maure de la ter-

Mort de Odoard Ambassadeur. Camaran, Ile en la mer rouge

Maczua, ile prochaine d'Eroque, port, au domaine de Prete-Ian.

re d'Eroque nous vint aborder, disant que cette terre étoit Chretienne, & sous la puissance d'un grand Seigneur, nommé Barnagas, vassal de Prete-Ian: & que les Turcs donnoient souvant la chasse à ceux de Maczua & d'Eroque, lesquels gaignoyent incontinent les montagnes: ce qu'ils n'auoyent fait à cette foys, étans bien auertis que nous étions Chretiens. Ce qu'ayant entendu le grand Capitaine, il se meit soudainement à rendre graces au Seigneur, pour voir dont saint nom étoit reueré en ces parties. Au moyen dequoy il commença à faire meilleure chère à Mathieu, & à l'auoir en meilleure estime, qu'il n'auoit eu au parauant. Puis ordonna qu'on deliurât vne riche robe à ce Chretien & au Maure: montrant par semblant de receuoir contentement fort grand: & leur dit qu'ils n'auoyent fait que leur deuoir de ne déplacer d'Eroque, puis que là ils étoient Chretiens, & mémemment sous le domaine de Prete-Ian: se disant n'estre arriué en ces marches, sinon pour faire seruice à sa grandeur, & plaisir à tous les siens, en tout ce qu'il se pourroit employer. De sorte qu'ils auoyent permission de faire retour quand bon leur sembleroit, sans crainte d'être molestés aucunement. Le jour ensuyuant, qui étoit le Mecredy, le Capitaine d'Eroque se vint presenter deuant celuy de nôtre armée, le bienueignant avec grand acueil, apres lesquelles, il vint à luy presenter quatre beufs. Au moyen dequoy on l'honora fort, & luy furent faites de grandes caresses, avec aucunes pieces de dras de soye, qui luy furent ofertes par le commandement du grand Capitaine: lequel, par son moyen, fut plus amplement acertené, que les habitans de ce pais obseruoyent les commandemens de la Loy Chretienne: & que le Barnagas, Seigneur de cette terre, auoit déia eu nouvelles de nôtre arriuée. Ce Capitaine vint bien monté a cheual, portant vne chemise à la Mauresque, acompagné de trente cheuaux, & de deux cens fantes: dont apres vne grande & gratieuse familiarité qu'ils prindrent ensemble par le moyen des truchemens, avec ce que le grand Capitaine entendoit, & fauoit parler la langue Arabesque, ce Seigneur d'Eroque s'en partit fort satisfait. Il se trouue vne haute montagne, distante de ce lieu, par l'espace de vingt ou vingt & quatre mile, sus laquelle est fondé vn Monastere, dont Mathieu parloit souuentefois, & s'appelle de Bisan duquel Monastere les religieux ayans entendu le bruit de nôtre venue: eleurent sept d'entre eux, pour nous venir trouuer. De ce étant auerty le grand Capitaine, leur ala audeuant, iusques sus la plage, acompagné de tous ses gens, avec lesquels il les receut d'un tresbon visage gratieux acueil, entremélé d'une ioye & alegresse n'ompareille: ne montrans d'autre côté en leur endroit moindre contentement, quietoyent grandes les caresses de nos gens. Et disoyent que la descente des Chretiens auoit été par eux piéça affectueusement desirée: pourautant que leurs Propheties chantoient (comme il nous dirent) que les Chretiens deuoient aborder à ce port, pres lequel se trouueroit vn puits qui ne seroit pas plus tôt decouuert, que les Maures seroyent contrains de vider le pais: avec plusieurs propos a cétuy cy conformes, qu'ils nous aleguerent. A toutes ces choses se trouua Mathieu en presence, lequel fût receu en grand honneur par ces moynes, qui luy baifoient les mains & épaules, selon que leur cotume le requiert: ce qui luy

*De Bisan, monastere
C'est ce mot interpreté en nôtre langue de la Visio.*

Prophetie de moynes Ethiopiâs.

luy cauſoit vne ioye indicible. Ces moyneſ icy ſolennifent la fête de Paques, avec les oétaues : durant lequel temps ils ne ſôzeroyent mettre en voyage, ny faire autre œuure quelconque: Mais ayans été auertis de nôtre arriuée (choſe qu'ils auoyent tant deſirée) ils obtindrent licence de leur Prieur de prendre la route de ce port, pour ſ'y acheminer & faire ſeruiſe à Dieu: dont y étans paruenus, ils nous dirent que Barnagas auoit été ſemblablement acertené de nôtre arriuée: mais quil ne ſe partiroit pour rien de ſa maiſon, ſinon huit iours apres Paques. Ce propos & pluſieurs autres mis à fin, le grand Capitaine voulut faire retour dans ſon galion avec ces religieux, quand nous rencontrames les nôtres qui venoyent au deuant d'eux, avec ſourpeliſ & croyx, qu'ils leur feirent baiſer, en grande reuerence: puis leur fût donnée la colation, avec force conſerues & confitures, ainſi que l'auoit ordonné le grand Capitaine: en quoy faiſant, on les entretint de pluſieurs propos & ioyeux deuis: & mémement de ce qu'ils voioyent être auenu & accompli tant à leur ſouhait, & contentement de nous: de qui en fin ils prindrent congé, ſuiuans le chemin d'Erroque, ou ils alerent au gîte. Le Vendredy d'après l'ôtaue de Paques, qui fût le vingtième d'Auril, le matin à bonne heure ces religieux retournerent ſus la plage: au deuant deſquels fût enuoyée vne honorable compagnie: & le grand Capitaine, avec les ſiens ſ'en paſſa en l'île de Maczua, dans la Moſquée maieur, là ou il feit celebrer la Meſſe des cinq playes, à cauſe que c'étoit au iour du Vendredy laquelle paracheuée il ordonna que le lieu ſe nommeroit delà en auant Sainte Marie de la Conception, ou nous celebrames touſiours la Meſſe, tant que nous y demeurames: & s'étans rétirés ces religieux dans les vaiſſeaux, les vns avec le grand Capitaine, & les autres avec Mathieu, on leur feit preſens (tant aux vns comme aux autres) d'habillemens de groſſes toiles de cotton: deſquelles leur cotume eſt ſe vétir, & d'aucunes pièces de foye, pour les ornemens du monaſtere, avec quelques tables d'autel, tableaux depeins, & petites campanes. La cotume de ces moyneſ eſt, de porter touſiours des croyx en main: les ſeculiers, au col, faites de boys noir: deſquelles pluſieurs des nôtres voulurent acheter, qu'ils portoyent ſemblablement au col, pour leur être vne choſe nouvelle & entre nous inuſitée. Ainſi que ces moyneſ pratiquoyent parmy nous (comme vous aues entendu) le grand Capitaine ſauifa d'enuoyer au monaſtere Ferrand Diaz, acompagné du licentier, nommé, Pierre Gomes Teſſera, Auditeur des Indes Orientales (qui entédoit fort bien la langue Arabefque) pour luy donner plus d'autorité, & à celle fin quil fût mieux acertené du tout pour en récrire au Roy de Portugal: leſquels raportèrent, chacun à part ſoy au grand Capitaine, que c'étoit vne choſe ſumptueuſe & magnifique: laquelle nous deuoit inciter à rendre louenges immortelles au Seigneur Dieu pour nous auoir fait la grace de trouuer monaſteres & lieux, auxquels nous pouuions adorer & celebrer ſon ſaint nom, en ſi lointaines regions, apres auoir trauerſé tant de mers, & entre ſi grand nombre d'ennemis de nôtre ſainte Foy. Iceluy Auditeur raporta vn liure de parchemin de ce monaſtere écrit de ſa main, pour enuoyer au Roy de Portugal.

Solennifiation paſchale.

Meſſe celebrée en Moſquée.

Raport au grand Capitaine de la magnificence du monaſtere de la Viſiõ.

Veüe, & parlement du Barnagas, & du grand Capitaine. Delegation de Dom Rodrigue pour ambassadeur vers Prete-Ian, avec Mathieu, & autres, & les presens pour luy porter. Depart de l'armée par mer, & de l'ambassade par terre, avec rencontre d'un gentilhomme suspect à Mathieu. Dont ledit Mathieu desuoya par deux fois ceux qu'il conduisoit: les mettant en grands dangers, iusque au monastere. Depart de Framasqual. Sejour & maladie de plusieurs. Mort & testament de Mathieu.

LE Mardy vingt & quatrième d'Auril, le seigneur Barnagas se transporta au lieu d'Eroque, nous faisant entendre sa venue: dont le grand Capitaine, pensant qu'il deût acheminer iusques sus la plage, or donna que l'on y dreçât des tentes, qu'on tendît des dras, & qu'on appareillât des sièges le mieux qu'il seroit possible. Ce qu'étant diligemment mis en éfet, nouvelles vindrent qu'il ne se vouloit transporter iusques en ce lieu: Au moyen dequoy on enuoya incontinent vers sa grandeur Antoine de Saldange, lequel fut auerty en Eroque qu'on se deuoit affronter à mychemin: dont il en fait le rapport, selon lequel nous nous meimes en ordre pour accompagner le grand Capitaine, & le conduire iusques à la moytié du chemin sus terre, là ou il étoit arreté, qu'on se deuoit affronter aupres: auquel lieu, Barnagas ne fait faute de se trouver, mais il ne s'en voulut approcher. Ce que voyât le grand Capitaine, fait poser les arretés plus auant, là ou il étoit: combien que pour encore maintenir plus de grandeur, ne se voulut bouger, avec ses gens, pour se trouver au lieu ordonné: tellement qu'on fut contraint d'y rénuoyer iceluy Antoine de Saldange, accompagné de Mathieu l'Ambassadeur: lesquels conclurent, que le grand Capitaine, & Barnagas se deuoient bouger tous deux ensemble: ce qu'ils feirent, si qu'ils eurent loysir, & commodité de parler en vne spatieuse campagne, étans assis en terre sus aucuns tapis: & entre autres choses, remercièrent grandement le Seigneur Dieu de les auoir ainsi assemblés à parlementer: disant Barnagas, qu'ils trouuoient par leurs écritures & liures anciens, comme les Chrétiens se deuoient transporter de lointains pais à ce port, là ou ils parleroyent avec les gens de Prete-Ian, & caueroyent vn puits d'eau viue: au moyen dequoy les Maures en seroyent expulsés. Ce que voyant auoir deia prins vn grand commencement, & que le Seigneur Dieu auoit permis, que cette chose fût par eux accomplie, ils deuoient confirmer & iurer entre eux bonne & indissoluble amytié. Dont ayant prins Barnagas en main vne croix d'argent, laquelle auoit été là appareillée pour cet effet, commença à iurer par ce signe, sus lequel Iesuchrist souffrit mort & passion, qu'il donneroit tousiours faueur au nom de Prete-Ian, son Seigneur, & employeroit toutes ses forces, pour ayder & suruenir aux gens du Roy de Portugal, & à ses Capitaines, qui viendroyent surgir en ce port, ou à d'autres, là ou il verroit, que son secours, ou ayde leur seroit nécessaire. Et ainsi prendroit en sa protection l'Ambassadeur Mathieu, qui sauoit pour tel, mais fausement, & tous autres, que ce grand Capitaine voudroit enuoyer par les Royaumes & Seigneuries de Prete-Ian, avec tout leur bagage, & gens qu'ils meneroyent en leur compagnie. Puis le grand Capitaine fit

*Equalité
d'orgueil
en chefz
Chrétien.*

*Cerimonie
religieuse-
ment obser-
uée en con-
firmation
d'alliance:
& amytié
pardura-
ble.*

ne fait de sa part vne semblable protestation, & de se montrer tout tel, envers le Prete-Ian & Barnagas, en tout lieu ou il se trouueroit: Ce que feroyēt aussi tous les Capitaines & autres Seigneurs, qui tenoyēt du roy de Portugal. Apres qu'ils eurent mis fin à toutes ces ceremonies, le grād Capitaine presenta vne belle armeure, avec quelque piece de dras de soye, au Seigneur Barnagas, qui luy donna vne mule & vn cheual de belle taille. Et ainsi se partirent fort contēs, tant d'un côté que d'autre. Ce Barnagas pouuoit auoir en sa cōpagnie deux cens hommes à cheual & sus mules, avec deux mille fantes. Or voyāt les nôtres cōme les choses succedoyēt à souhait, et que par telles bōnes nouvelles le chemin étoit ouuert au profit & exaltation de nōtre religion Chretienne, chose qui au parauant nous étoit quasi inespérée (ayans ce Mathieu, non en estime de vray Ambassadeur, mais d'hōme menteur & de mauuaise consciēce tellement qu'on étoit d'opinion le mettre en terre, & le laisser tirer on bon luy eût semblé, si on n'eût veu le succès des choses venir à nōtre auantage, & non autrement, que nous le souhaitions) tous vindrent à se presenter deuant le grand Capitaine, le prians de grace les expedier, avec Mathieu, pour Ambassades vers Prete-Ian: à cause que, par ce bon commencement que nous en auions veu, on le connoissoit être vray, & non feint Ambassadeur. Et combien que si grande quantité de gens brigassent pour auoir cette charge, neanmoins elle fut remise sus Dom Rodrigue de Lime: élisant le Capitaine ceux qu'il luy vouloit donner pour l'accompagner: qui furent George de Breu, Lope de Game, Ian Scolare Secretaire de l'Ambassadeur, Ian Gonsalues-interprete & facteur diceluy, Emanuel de Mare Organiste, Pierre Lopes, Maitre Ian Medecin, Gaspar Pereira, & Etienne Paillarte, tous deux nourris en la maison de Dom Rodrigue, Ian Fernandez, Lazare d'Andrade Peintre, Alfonse Mendez, & moy, Francisque Aluarez. Et avec Mathieu étoient trois Portugaloyz, l'un desquels se nommoit Magailles, l'autre Aluarengue, & le tiers Diegue Fernandez. Incontinent apres ces choses ainsi ordonnées, on choisit les presens que l'on vouloit enuoyer à Prete-Ian: qui (à la verité) n'étoient pas tels, que ceux, lesquels nōtre Seigneur & Roy luy enuoyoit, par Dom Odoard Galuan decedé: pourautant qu'ils auoyent été déia malacoutrés en Cochin par Lope Soarez: & ceux cy étoient de peu de valeur. Mais on les enuoyoit, à fin que par iceux on eût quelque couleur d'excuse, pour demontrer & donner à entendre, comme les choses de grand pris, qu'on apportoit presenter à sa grandeur, étoient demeurées aux Indes, mais que puis apres on les feroit tenir à sa maiesté avec meilleure commodité. Or ce que nous luy portames étoit vne fort belle & riche épée, avec le poignal de memes, quatre pieces de damas figuré, pour tendre contre les murailles, vne belle coronne couuerte de velous, vn morion doré, deux pieces d'artillerie, aucuns boulets, quelques barils de poudre, vne Napemonde, & vn ieu d'orgues: avec toutes lesquelles choses nous primmes la route d'Eroque, là ou étans paruenus, nous fumes confines au Barnagas, qui nous fait loger loin de son habitation environ deux ou trois portées d'arbaléte, en vne belle planure, là ou il nous fait incontinet apporter vn beuf, pain, vin, tel que le produit le país. Nous seiournames là quelques iours:

Donz mutuelz en confirmation d'alliance.

Dom Rodrigue de Lime, élu par le grād Capitaine pour Ambassade de vers le Prete-Ian.

Presens enuoyez, par le grād Capitaine à Prete-Ian.

pourau

pour autant qu'il nous falloit pourvoir de môtures & chameaux pour porter noz hardes. Et pour autant que c'étoit le Vendredy (à cause qu'en ce païs ils obseruent l'ancienne & nouvelle Loy) il nous fut force de reposer le Samedi & Dimenche, pour solennizer tous ces deux iours: pendant lesquels Mathieu se trouua merueilleusement à persuader Dom Rodrigue, & tous nous autres, que ne feissions aucun sejour avec Barnagas, combien qu'il fût tres-grand Seigneur: disant qu'il valoit beaucoup mieux de nous acheminer au monastere de la Vision, ou l'on nous donneroit meilleure expedition, que ne feroit Barnagas: auquel ayans fait entendre nôtre dessein, fait depart, & se mit en chemin: qui ne fut, toutefois, sans nous faire premièrement deliurer douze montures, avec des Chameaux pour porter noz hardes. Nous partimes de cette planure prochaine d'Eroque le Lundy, trentième d'Auril: quand, ainsi que nous reposions, l'armée fit voile, & sortit du port: encore que le contraire nous eût été promis, iusques à tant que nous eussions eu nôtre expedition, & qu'on eût veu quelle part nous tirerions. Or étans déplacés, nous neumes cheminé deux mille, que nous nous arretâmes sus le Midy, auprès d'un fleuve, qui pour lors étoit à sec, ou ne se trouuoit eau, sinon dans aucuns gourrs. Et pour autant que le païs, lequel il nous falloit trauffer, étoit sec & sterile, & les chaleurs grâdes, il n'y auoit celuy de la troupe, qui neût sa gourde, ou bouteille de cuir, avec des oudres pleines d'eau. E'tans ainsi parqués sus ce fleuve, dont les riuages étoient peuplés de diuers arbres (entre lesquels se trouuoient des Saules, Iuiubes, & autres, qui étoient pour lors sans fruits) environ Midy veimes arriuer vn gentilhomme, nommé Framasqual, lequel avec son teint noir, étoit de si honorable presence & belle forme, qu'il monroit bien par son braue port, être extrait de noble race: et disoyent qu'il étoit cousin du Barnagas, à sauoir, frère de sa femme. Iceluy étant monté sus vne belle Mule, avec vn fort bon Cheual deuant soy, accompagné de quatre hommes à pié, auant que nous aborder meit pié à terre, pour être telle la cotume de ce païs, qu'ils tiennent pour vne grande courtoisie: Mais Mathieu le voyât approcher, s'écria que c'étoit vn larron, lequel ne se vouloit ioindre à nous pour autre effet, sinon pour nous rober & deceuoir: nous enhortant trétous à prendre les armes, & luy-même le premier empogna son épée, & meit le morion en tête. Ce que voyant Framasqual, il nous enuoya demander seureté pour nous aborder, laquelle chose nous luy accordâmes liberalement, & tres-volontiers. Et nonobstant tous les efforts & resistances de Mathieu, il ne laissa pourtant de nous approcher: comme personne bien née & courtoise, qu'il étoit, & qui auoit vsé ses ans en Cour. E'tans partis de ce lieu avec ce gentilhomme, il s'acosta de Dom Rodrigue, avec le Truchement: au moyen dequoy ils feirent vne bonne pièce de chemin, tousiours parlementans ensemble: ou il ne se monroit moins accort & subtil en ses réponses, que gentil, bien appris, & trescourtois: tellement que l'Ambassadeur demeura fort satisfait de son honnêteté. Mais Mathieu ne le pouoit regarder de bon œil, ne disant autre chose, sinon que c'étoit vn larron: & cheminans ainsi par tresbons chemins, que tenoyent plusieurs autres (lesquels auoyent logé au même lieu, que nous auions fait,) Mathieu laissa

cette

*Ancienne
& nouvel
le Loy, en-
suyui par
les subiets
du Prete-
ran en la
solénité du
Samedy et
Dimèche.*

*Depart
de l'armée
par mer.*

*Framas-
qual, serui
teur de la
Croix.*

cette route, nous deuoiant & guidant par certains bois toufus & montagnes desertes, sus lesquelles n'aparoissoit chemin ny sentier : par ou on eût fait encore marcher les chameaux. Ce que voyant Framasqual, ne peut retenir sa parole, qu'il ne nous remontrât comme nous étions fort égarés & hors de chemin, ne pouuant imaginer l'occasion, par laquelle Mathieu le faisoit, lequel nous commençames à tencer aigrement, luy demandans la raison pourquoy il nous menoit perdre parmy ces montagnes & chemins inconnus, pour ensemble ruiner tout ce que nous portions. Dont le pauvre homme, étonné par noz grandes crieries, fût contraint de tourner bride, nous faisant enuironner vne montagne pour reprendre noz erres, & retourner sus le grand chemin : mais auant que nous y peussions paruenir, Mathieu fût surpris d'un afoiblissement, qui le feit demeurer en extase par l'espace d'une heure : tellement que nous le iugeames auoir rendu l'esprit, iusques à ce qu'il reprist sentiment & reuint à soy : quand nous priames deux hommes le tenir sus sa mule : & feimes tant, qu'en fin nous retrouuames sus noz erres, ou rencontrames vne Carauanne de gens qui venoyent d'Eroque. Car en ce pais là, on n'oseroit cheminer sinon en grandes assemblées qu'on apelle, Carauannes, & ce de la peur qu'on a des larrons & voleurs. Nous reposames cette nuit en vn bois, ou il y auoit de l'eau, qui rendoit le lieu propre à loger Carauannes : en nous tenans tousiours sus noz gardes, pour doute des bêtes sauuages : puis le matin feimes départ, cotoyans tousiours au long des fleuves, dont les riuages étoient ramparés d'un côté & d'autre de hautes montagnes, avec grâs bois & épois, peuplés de beaux & diuers arbres, dont la plus grande partie étoit sans fruit : mais entre autres i'en y vey aucuns qui se nomment, Tamarindes, produisans vn fruit tel que le raisin, lequel est fort de requête entre les Noirs, à cause qu'ils en font vn vin brusq, & en portent parmi les foires comme nous faisons de raisins de cabas. Les fleuves & chemins par lesquels nous passions, se montroyent caués & scabreux : ce qui prouient par la furie de l'eau des pluyes & tonnerres : laquelle, neanmoins n'empêche aucunement les chemins, selon qu'il nous fût dit, & comme nous le veimes par experience en plusieurs autres semblables lieux. Le remede est, se retirer à côté, lors qu'on aperçoit la nue, & demeurer enuiron l'espace de deux heures, iusques à ce que la furie des eaux se soit ecoulée, pour l'impetuosité desquelles, tant soit elle demesurée, les fleuves ne regorgent pas plus tôt en la campagne, qu'ils viennent à se perdre : s'essuyans, sans que l'eau puisse étendre son cours iusques dans la mer. De sorte que, nous ne peumes iamais sauoir, ny entendre, qu'aucun des fleuves de l'Ethiopie puisse tant filer, que de se venir ioindre à la mer rouge : d'autant que la seicheresse des campagnes areneuses retarde le cours, tant impetueux puisse il être. Par ces montagnes & rochers se trouuent plusieurs animaux diuers en espee que nous veimes comme Lyons, Tygres, Elephans, Tessons avec vne infinité de Cerfs, & grande quantité d'autres bêtes tors de deux especes, que nous n'y peumes apercevoir : qui sont Ours, & Conils : & nous n'y peumes dire qu'il sen y trouuât. Il y auoit, outre ce, des oiseaux ramagez sans nombre, avec Perdris, Cailles, Poules sauuages, Colons, Tourterelles en grand nombre : & finalement de tous ceux que noz regions nous produisent :

Carauanne: grande assemblée de voyageurs pour cheminer en plus grande seurte.

Tamarindes des arbre.

Chemins rompus & caués par la furie des eaux qui se écoulent des montagnes impetueusement.

Merveilleuse seicheresse aux campagnes d'Ethiopie.

Diuerse multitude de Bêtes aux montagnes de Ethiopie.

*Basilic
fort odo-
rant, &
dru en ces
parties.*

duisent : sinon qu'il n'y auoit nuls Cocus. Le trouuay parmy ces montagnes & rocz grande quantité d'herbes odorantes, desquelles ie ne peux auoir aucune connoissance, sinon du Basilic, là croissant à veuë d'œil : & rendant vne merueilleusement bonne odeur, & douce : ayant la feuille diuersifiée. Venant l'heure de reposer, Mathieu nous fit entendre encore vne autre fois, qu'il étoit besoin de laisser nôtre chemin, pour prendre la route du monastere de la Vision, & trauerfer par boys touffus, & montagnes treshautes: sur quoy vous lans auoir lauis de Framasqual, il nous dit, que le chemin étoit si penible, que nous n'y pourrions trainer nôtre bagage, encore que nous le portissions sus noz épaules: & que celuy lequel nous abandonnions étoit tousiours batu par les Carauannes, & par ou les Chrétiens & Maures pouuoient seurement cheminer, sans auoir crainte de receuoir le moindre deplaisir, que ce fût : & que avec beaucoup plus grande seurté le pourrions nous suyure, d'autant que nous allions vers le Roy pour luy faire seruice. Neanmoins, quelques remontrances qu'il nous peût faire nous suyumes le conseil de Mathieu: combien que le soir au lieu ou nous dormions sourdirent entre nous, grandes controuersies, & diuersités d'opinions debatues: dont la plus grande partie allegoit, qu'il étoit meilleur de reprendre noz premiers erres. Mais Mathieu dit sus cela, que ce seroit vn grand auancement pour nous, d'arriuer au monastere de la Vision, là ou nous n'aurions pas demeuré sept, ou huit iours, que nous en ferions depart (quoy qu'il contât sans son hôte: car il y demeura pour gage, et y mourut) & puis suyurions nôtre chemin. Et ainsi il nous sceut si bien persuader, qu'il nous fit ranger à son vouloir, puis que c'étoit chose si necessaire (comme il nous disoit) & à nôtre auantage: ioint aussi, qu'il promettoit nous faire loger en vn village au pié du monastere. Dont suyuant nôtre proiet, & sous cette esperance, feimes depart, & primes vn chemin, lequel ayans quelque peu continué, trouuames si âpre & difficile pais, avec grans bois & épes qu'il nos falut mettre pié à terre, & chasser les Mules deuant nous, qui à peine pouuoient cheminer: avec ce que les Chameaux ietoient des cris iusques au ciel, si qu'ils sembloient être vexés ou tormentés par quelque furie infernale : tellement que nous n'auions pour lors occasion de presumer autre chose de Mathieu, sinon qu'il nous faisoit prendre ce chemin pour nous mener à la boucherie, ou pour nous faire voler, & rendre entre les mains des Brigans: & n'auions autre espoir ny recours, sinon à inuoyer la misericorde du Seigneur Dieu, & sa diuine main à nôtre secours. Car nous trouuions les Forets si efrayeuses & obscures, que les esprits mêmes & ombres nocturnes (ie dy des plus hardies & assurees) neussent osé prendre la hardiesse d'y faire seiour. Ioint aussi que nous voyons parmy ces bois plusieurs bêtes & feres cruelles & sauages sans nombre, tout au plus beau du iour errans çà & là, sans être aucunement efrayées par nôtre presence. Toutefois, nonobstant si grans trauaux & dangers avec continuelles agitations de peur & crainte, dont noz esprits, troublés & lasés, se trouuoient surpris à toutes hurtes, nous étions contrains de passer outre: dont nous cheminames tant, que nous commençames à trouuer gens du pais gardans leurs champs semés de Millet, qu'ils viennent cultiuer de loin sus le dos de ces hautes montagnes: & d'autres qui alloient gardans plu-

*Chemins
fort étran-
ges & sca-
breux.*

*Forets ob-
scures &
épouenta-
bles.*

scieurs

seurs troupeaux de Vaches & Chieures : étans tous nuds, & ayans quasi toutes les parties du corps decouvertes . Dont on pouuoit clerement apercevoir , qu'ils étoient fort noirs, se difans être Chrétiens : & menoyent leurs femmes avec eux, lesquelles se couuroyent les parties honteuses avec vne piece de drap , à demy rompue & dechirée : portans en tête vne coéfe, faite en forme de diadème, & noire comme poix, avec les cheueux ramassés à l'entour, en maniere de petites chandelles, si que cette coéfe noire, avec ces tresses de cheueux, ainsi mignonnement aiancées, rendoyent vn hideux spectacle & étrange obiet, à quiconques les regardoit. Les hommes tenoyent au deuant des parties secrettes vne piece de peau . Or cheminans ainsi par plusieurs autres bois, qui à peine se pouuoient trauerfer, & nous étans mis à pié pour soulager les Mules, apres que nous eumes déchargé les Chameaux, nous apperceumes dix ou douze Religieux de la Vison, qui nous vindrent trouuer : entre lesquels estoient quatre, qui à leur semblant montroyent être fort chargés d'antiées, mêmes vn sur tous les autres, auquel tous prétoient obeissance, luy baifans les mains, en quoy nous les ensuyuimes : pour autant que Mathieu nous auoit dit, qu'il étoit Eueque. Iacoit, que depuis nous fumes acertenés du contraire : car il n'auoit, que le tiltre de Dauid : & en y auoit vn autre au monastere, lequel étoit encore sur cetuy cy, & s'appelloit Abba, comme s'ils vouloyent dire Pere, que nous appellons Prouincial. Toutefois, quoy que ce fût, par leurs corps decharnés (qui étoient secs comme bois) ils sembloient bien mener vne tres austere & sainte vie de prime face. Ils s'en alloient parmy ces bois, recueillans leurs Millets, qu'ils y auoyent semés, avec les droits, que leur payent ceux qui sement parmy ces bois & montagnes : & portoyent peaux de Chieures parées, les autres quelques vieils draps de Cotron iaune, & sans souliers. Nous ne bougeames de ce lieu, que noz Chameaux ne fussent aucunement reposés : puis ayans cheminé par l'espace de demi mille, nous arriuames au pié d'une montagne fort scabreuse & difficile, que les Chameaux ne pouuoient monter, & les Mules à bien grande difficulté. Et pour ce fumes encore contrains de reprendre la seconde halene sus le bord d'un Lac, ou nous dechargeames toutes noz hardes, accompagnés de Mathieu & Framasqual, qui fait le semblable, avec les Religieux : & mémement les plus aagés, dont le plus venerable nous fait presenter vn Bœuf, duquel nous soupames. Mais nous entrames puis en grande dispute & pensément, pour trouuer l'issue de ce lieu, & quel chemin nous deuions prendre : car nous n'y trouuions aucun remede pour en sortir : toutefois sur ces alteres, nous nous meimes à reposer avec Mathieu & Framasqual.

David Gardien. Abba, Pere ou Prouincial, que nous appellons. Apparence des religieux de la Vison, de dure abstinence.

Le iour ensuyuant (qui fut la sainte Croix de May) nous celebrames la messe au pié d'un arbre, en l'honneur de la vraye Croix, avec prieres & vœus : supplians humblement au Seigneur Dieu, d'un cœur non feint & contrit, de nous vouloir enseigner le chemin, par son infinie bonté : luy demandans avec contrition grande, que, si comme la voye de trouuer le saint bois (sus lequel il mourut, pour racheter tous les mortels de mort) fut ouuerte à sainte Helene, que, par même moyen, nous peussions decouurer le chemin, qui étoit tant caché à nôtre salut. Ayans mis fin à noz prieres, & à nôtre diner, Mathieu fait

Refuge à prieres, en grans difficultés.

b charger

charger son bagage sus les épaules des Noirs, pour le transporter en vn petit monastere, distant du lieu ou nous étions, par l'espace de demy lieue: lequel s'appelloit saint Michel d'Isée: & pour accompagner les hardes, fumes commis Ian Scolare secretaire, & moy, qui allames à pié, à cause qu'il n'y auoit terre, ny chemin pour les Mules: & à fin de sauoir si toute la troupe deuoit marcher à iceluy monastere, ou bien retourner arriere. Et, à cette heure là, *Departie de Framasqual.* Framasqual abandonna nôtre cõpagnie: et s'uyans noz erras, par uinmes au monastere, à demy mors, tant par le trauail & peine, que nous auions supporté par ces chemins scabreux & difficiles, comme par les extrêmes chaleurs, lesquelles nous étoient quasi insupportables. Et apres auoir quelque peu repris noz esprits & le repos, & vilité le monastere, le Secretaire retourna trouuer les autres, auxquels il raconta ce qu'il auoit veu, & comme il y auoit assés de maisons pour nous loger, & retirer noz hardes: & s'uyant ce rapport, la compagnie partit le iour ensuyuant, qui étoit le quatrieme de May, pour s'acheminer au monastere, avec noz besognes, restées au pié de la montagne: qu'ils feirent charger sur les épaules de ces Noirs. Mais la nuit ensuyuant, il s'émeut vn grand & dangereux debat entre les nôtres: pour autant que nôtre *Bonne parole cause de sedition.* Ambassadeur se print à dire, qu'il conuenoit se conseiller sus ce qu'on deuoit faire, touchant le seruice de Dieu, & du Roy, au salut de nôtre vie, & reputation de nôtre honneur: à quoy l'on répondit, qu'il y en auoit en la compagnie, lesquels ne s'en soucioyent pas grandement. Et par ce l'émeute commença à croistre iusques à mettre la main aux armes: mais Dieu voulut, qu'il *Scandaleux debat entre les Portugalois.* n'en suruint autre scandale: donc étans paruenus au monastere, ayant sceu l'occasion du debat, ie me mis en deuoir de les accorder & pacifier: leur montrant combien ils s'étoyent oubliés, d'user de telles paroles scandaleuses, friuoles, & ainsi à la volée prononcées contre nôtre chef, & conducteur: qui ne s'étoit ingeré de mettre chose en auant, qui ne tournât à l'honneur du Seigneur, & au grand profit du Roy, & de nous autres, si nous étions tant bien auisés, que d'y vouloir entendre. Ce discort appaisé, & nous retrouvans dans ce monastere de saint Michel, faisons conte, que sept ou huit iours deuroyent être le terme de nôtre depart: ce que nous asseuroit *Incõstance, & abuslon de Mathieu* Mathieu, lequel apres quelques iours s'en vint à nous chanter tout au rebours de ce qu'il nous auoit promis au parauant: disant qu'il auoit récrit en la cour de Prete-Ian à la Royne Helene mere dudit Prete-Ian, & au Patriarche Marc, d'ou il ne pourroit auoir réponse deuant le terme de quarante iours, & sans auoir réponse nous ne pourrions faire depart: pour autant que l'on nous deuoit enuoyer des prouisions en ce lieu là, avec Mules pour nous, & pour porter nôtre bagage. Encores ne luy souffisoit, ains il nous vint dire derechef, que ia nous commencions à entrer en Yuer, qui ne prendroit fin deuant trois mois, & pendant lequel temps il nous seroit impossible de voyager. A cause dequoy il ne trouuoit rien plus expedient, que de nous fournir des viures. D'autre part, il nous disoit encores, que l'Euéque de la Vision estoit attendu de iour à autre, & lequel venoit de la cour: & qu'il ne seroit pas plus tôt arriué, que nous serions incontinent par luy depechés & exped

expediées. Or celuy qu'il appelloit Eueque ne l'étoit pas, mais Prouincial de la Vision, comme ie vous ay dit au parauant de la venue de cest Eueque, & du commencement de l'uyer, les Religieux s'accordoyent assés bien avec le dire de Mathieu: car il y a trois moys en l'an, & durans iceux on ne sauroit demeurer sur les chemins, ny aller par pais: qui sont la my Iuin, Iuillet, Août, & la my Septembre: auquel temps réne l'uyer en ces regions. Nous neumes pas beaucoup seiourné en ce lieu, que noz gens commencerent à tomber malades, tant les Portugalois, que les Esclaves: desquels peu, ou point demourerent sans être touchés: & la plus part, iusques à rendre les derniers souspirs: de sorte qu'il les falut saigner, & purger souuentefois: dont maitre Ian le Medecin fût des premiers atteint du mal, & se plaindre, auquel (apres Dieu) consistoit le plus de nôtre remede, & comble de bonne esperance. Toutefois en fin (comme ce fut le vouloir du Seigneur Dieu) il se remit en meilleur portement, au moyen dequoy de là en auant il fut celuy, qui employa toutes les forces de son esprit, avec toute l'expérience de son fauoir, à nous faire retourner en santé. Entre les autres Mathieu se trouua frapé de maladie, & pour le faire guerir, ou seforça de trouuer tous les remedes qu'on pensoit necessaires à procurer sa conualescence: tellement qu'en fin, se sentant en meilleure disposition, que au parauant, il sauifa de faire transporter ses besognes en vn Village de la Vision, là ou demouroient aucuns Religieux: & s'appelloit Giangargara, qui est situé à my chemin, entre ce Monastere, & la Vision, ou ils tiennent leurs Vaches, & troupeaux, pour les bonnes maisons, & habitations, qui y sont. Ayant donques enuoyé ses hardes en ce lieu là, & y étant luy mêmes arriué, deux iours apres enuoya appeller maitre Ian, lequel postposant tous les autres malades à la cure de luy, & pour luy complaire, l'alla trouuer: Aussi feirent vn peu apres, Dom Rodrigue, & George de Breu, en ma compagnie. Si le trouuames fort oppressé: pour raison dequoy (l'Ambassadeur & George de Breu, sétans mis au retour) ie demuray avec ce patient par l'espace de trois iours: tant qu'il rendit l'esprit, le vingt & quatrieme de May, l'an de grace, mil cinq cens & vingt: apres que ie leu confessé, communié & écrit son testament en langue Portugaloise, lequel fut puis apres mis en langue Abissine, par vn Religieux diceluy monastere, Dom Rodrigue ne fut pas plus tôt auerty de sa mort, qu'il se transporta en ce lieu, accompagné de George de Breu, Ian Scolare secretaire, & de la plus grand' part des Religieux de la Vision: puis feimes porter le corps enseuelir en ce Monastere, ou nous l'accompagnames tous ensemble honorablement, & luy feimes l'office, celebrans Messe à nôtre mode, & les Religieux selon qu'ils l'entendoyent. La nuit que Mathieu passa de cette vie en l'autre, Pereira (seruiteur de l'Ambassadeur Dom Rodrigue) deceda. Et les funerailles de Mathieu accomplies, l'Ambassadeur, George de Breu, Ian Scolare, avec quelques vns d'entre ces Religieux se transporterent au lieu de son deces, là ou étoyent demourées ses hardes, voulans icelles mettre par inuentaire, pour être plus droitement & fidelement distribuées à ceux là, à qui il les auoit ordonnées par Francisque Mathieu son seruiteur, lequel luy auoit été donné par le bon Roy de Portugal, libre,

L'uyer de trois mois en Ethiopie pendant lequel on ne peut voyager.

Dangereuse maladie suruenue aux Portugalois.

Mathieu surprins de maladie.

Giangargara.

Mort de l'Ambassadeur Mathieu.

étant au parauant. Maure esclau. Ce Francisque Mathieu auoit eu toutes les besognes de son Patron en gouuernement, & ne les voulut iamais montrer, ny permettre qu'on en fait inuentaire: à quoy s'accordoyent les Moynes, tenans son party: sous esperance de butiner avec luy, ou d'en arracher quelque portion. Ce que voyant l'Ambassadeur ne les en voulut autrement importuner, & ne s'en méla plus outre: laissant ce Francisque Mathieu avec les Religieux, qui transporterent tout ce bagage à la Vison, là ou ils le tindrent, iusques à ce que nous par times pour tirer à la volte de la cour de Prete-Ian, ou ils enuoyèrent le tout presenter à la Royne Helene, à laquelle Mathieu auoit ordonné, par testament luy estre donné.

La Royne
Helene heri-
tiere de Ma-
thieu.

Providence de l'Ambassadeur à requerir ayde au Barnagas en defiance de la promesse faite par les Moynes. Situation du monastere saint Michel, & autres. Leur regle, maniere de viure, obseruances, & ceremonies en offices, communions & ieufnes. Forme de la Foyasse dont ils font le sacrement. Leurs processions, riches ornemens, & messe vne seule par iour. Corographie du Monastere de la Vison, chef de six autres. Le grand nombre des religieux. La fête du testament de leur saint Philippe. La forme de leurs laborages, et garde des bêtes sauvages, & leur tresample reuenu. L'empeschement fait par ces Moynes vitieux à l'Ambassadeur, & son depart d'avec eux.

VOyans que nous seiourniōs trop en ce lieu là, passans plusieurs iours, sans auoir aucune reponse, ou nouvelles du Prouincial, ne sachans qu'il étoit de faire, pour le mieux, nous auifames en fin, qu'il seroit bon d'enuoyer demander au Barnagas quelque ayde pour nôtre depart: à fin que nous ne demeurissions en ce lieu à nous consommer. Ce que sachans les religieux ils en furent fort mal contens: tellement qu'ils tirerent à part Dom Rodrigue, auquel ils persuadoyent de tout leur possible, qu'il n'y enuoyât: & qu'il attédît encore vn peu la venue de leur Prouincial, qui seroit dès le terme de dix iours, lesquels expirés, sil n'étoit arriué, ils s'offroyent de luy distribuer toutes choses nécessaires pour nôtre voyage. Et pour autât, que ce sont gens de dure creance, & de peu de foy, ils ne se vouloyēt fier en nous (encore, que l'Ambassadeur leur promît de faire ce, dont ils le requeroient) sinon que premierement ils eussent le serment de nous tous, sus l'image d'un Crucifix: nous faisans iurer, que nous attédriens iusques à la fin des dix iours: & eux d'autre côté feirent serment de tenir & accomplir de tous poins ce, à quoy ils nous étoyent obligés par promesse. Mais à fin que nous iouissons au seur, & que nous eussions cause d'assurance d'une part, & d'autre, tellement que toutes les deux choses succedantes, nous fussions au choix de prédre celle, que nous sembleroit la meilleure: l'Ambassadeur ordonna, que Ian Gonfalues Facteur, & Interprete, accompagné d'Emanuel de Mares, avec deux autres Portugalois iroyent parler au Barnagas, pour luy ramenteuoir le serment qu'il auoit fait, d'ayder, prendre en sa protection, & fauoriser toutes les choses du Roy de Portugal, & selon icelle promesse le prier de nous donner ayde pour nôtre depart. Ainsi au bout des dix iours le Facteur renuoya l'un des Portugalois

Persuasion
& offre des
religieux de
la Vison à
Dom Rodrigue,
pour
différer son
depart.

Cerimonie
à prendre le
serment des
personnes.

Ruse de Dō
Rodrigue,
pour plus
grande assen-
sance.

galois, avec tresbonne réponse, en compagnie duquel vint aussi vn gentilhomme d'iceluy Barnagas, qui nous fait entendre, & assure comme son Seigneur nous fourniroit de Bœufs à porter noz hardes, & de montures pour porter noz personnes. Mais aucune chose ne nous fut offerte du côté des Religieux.

Ce Monastere de saint Michel est assis sus vn Roc de montagne fort fauage, tout aupres le pié d'un autre, merueilleusement grand: si que sa hauteur le rend inaccessible: la pierre duquel Roc, & de l'autre semblablement, est de la couleur & grain de celle, de laquelle sont leuées les murailles de Porto, cité en Portugal: & étans les quartiers fort grans. Tout le contour de ces Rochers est emplanté de bois, dont les plus grans & toufus sont Oliuiers sauvages entre plusieurs herbes: la plus frequente desquelles en ces parties là est le Basilic. Tous les autres Arbres nous étoient inconnus, & sans fruit. En aucunes vallées & combes de ce monastere prouiennent Oranges, Limons, Citrons, Pêches avec belles treilles de Raisins & Figues de toutes fortes, tant de l'espece des Portugales, que des Indiques. Il y a semblablement des Choux, Choriandes, Echalottes, & Mirtes: avec plusieurs autres sortes d'herbes odoriferantes, & medicales: mais le fons étoit tenu mal en ordre, pour autant, que les habitans ne sont pas gens industrieux: & sont produits ces fruits sans main mettre, comme si c'étoient choses sauvages: dont on peut presumer, que le terroir produiroit beaucoup mieux ce qu'on y planteroit, ou semeroit, sil étoit cultiué. Le bâtiment du monastere retient la forme de vne Eglise, étant edifié en la même sorte, & de telle structure, que sont les nôtres: ayant autour vn circuit en façon de cloitre, dont la couuerture depend de celle de l'Eglise, laquelle à trois portes: l'une en front, & les deux autres en flanc par le mylieu: & est le couuert d'icelle, & celui du cloitre fait de paille, qui, neanmoins, ne laisse de durer, autant ou plus que sauroit faire le cours de la vie d'un homme. Le comble de l'Eglise est embelly de nefz, enrichies d'ouurages tres exquis, avec leurs arcs bien ferrés & ordonnés: si qu'il semble, que tout le pourpris de dedans soit fait & courbé en voute. Il y a vn petit cœur derriere le grand autel, avec la croisée au deuant, ou sont pendues des courtines, qui tiennent d'un bout à autre: & d'autres deuant la porte du mylieu, lesquelles sont de soye, continuans d'une muraille à l'autre: & donnent icelles courtines entrées par trois lieux, étans ouuertes, ou fendues par le mylieu, & se ioignans toutes l'une avec l'autre: & ainsi se ferment aupres des murailles. Et en ces trois entrées y a de petites Campanes attachées à ces courtines, tellement que vn homme n'y sauroit passer sans leur faire rendre son. Il n'y a que vn seul Autel, qui est en la grande Chapelle, sus lequel est vn Poile, posé sus quatre colonnes, dressées aux quatre anglets de l'autel, qui soutiennent iceluy Poile, ramassé quasi comme en voute: & est l'Autel fourny de pierre sacrée, qu'ils appellent Tabuto: sus laquelle est posé vn fort grand Bassin de Bronze, qui est plat par embas, avec l'orle basse, qui va toucher toutes les quatre Colonnes de l'Autel: pour autant qu'elles sont plantées en dyametre quarré: & dans iceluy Bassin, est mis vn autre plus petit. Puis par derriere, & des deux côtés du Poile, descend

Assiete du monastere de saint Michel.

Forme de la structure du monastere saint Michel.

Excellence des nefz de l'Eglise.

Forme du cœur, qui est derriere le grand autel.

Tabuto, la pierre sacrée de l'autel.

*Quelles
sont les cam-
panes.*

vne courtine, laquelle couure tout l'Autel, iusques au plan: sinon que le deuant demeure decouvert. Les Campanes sont de pierres longues, & deliées, pendues à des cordes qui les trauesent: & étans touchées avec vn bâton de bois, rendent vn fort étrange son: comme si elles étoient de metal cassé à les ouïr de loïn. Et prend on les Bassins aux iours de fêtes, que l'on frappe avec des bâtons: tant qu'ils retentissent fort hautement. Ils ont encore avec ce des campanes de fer qui ne sont pas rondes, lesquelles, étans ebranlées, rendent vn tel son, que fait le pic d'un maneuure, fossoyant, quand il vient à rencontrer quelque caillou. Ils en ont encore d'autres qu'ils portent en main alans en procesion, & tous ensemble les sonnent aux fêtes, car les autres comme sont celles de pierre, ne se mettent en œuure sinon aux iours

*Maniere de
oficier à ma-
tines.*

*Beurre,
à faute de
huile pour
éclairer du
vant le ser-
uice.*

*Etrange &
brutale ma-
niere de chā-
ter en ofi-
ciant.*

*Chant fa-
rouche.*

*Ornemens
sacerdo-
taux.*

*Preparatiō
à montrer
au peuple
l'image Nō-
tre Dame.*

*Etrange ce-
rimonie à re-
uerer l'ima-
ge Nōtre
Dame.*

ouurables. Ils sonnent matines deux heures auant iour, lesquelles ils chantent par cœur, sans auoir lumiere, sinon vne lampe qui ard deuant l'autel: dans laquelle ils mettent du beurre, par faute d'huile. Mais le plus beau du ieu est à les ouïr chanter, car ils dégorgeant vne voix la plus dépiteuse & desordonnée, qu'il est possible: crians & hurlans, comme ceux qui le font sans art: à cause dequoy ils rendent vne piteuse harmonie. Leur seruice ne se chante par couplets, mais en prose: & consiste tout en pseumes: outre lesquels, au iour des fêtes, ils chantent la prose, appropriée au iour qu'ils solennisent: & demeurent tousiours sus piés en psalmodiant. A matines ils ne chantent plus d'vne leçon, d'vne voix autant harmonieuse, & acordante comme aux autres choses, & sans aucune maniere d'entonner, qui represente le chant à peu pres, duquel on à acotumé d'user, en representant & imitant la parole farouche des Iuifs: & avec ce que leur voix est de si mauuaise grace, ils vont courans tant que leur langue se peut hater en prononçant: & se lit cette épître par vn clerc, ou religieux deuant la grande porte: laquelle finie le iour du Samedy & Dimenche ils font vne procesion, avec quatre ou cinq croix, antées sus aucuns bâtons de la hauteur de bourdons, lesquelles ils portent en la main fenestre, & en la destre vn encensier, & en tel nombre qu'il y a de croix. Ils se reuētent, avec ce, de certaines chapes de soye, mal façonnées: pour autant qu'elles n'ont autre largeur, que celle d'vne piece de damas, ou de quelque autre drap de soye que ce soit, qui prend depuis le haut, iusques au bas: & au deuant de l'estomac vne étole, à chacun côté de laquelle est aioutée vne piece de drap de couleur, encore qu'elle ne conuienne pas avec le principal, qui traîne quasi par terre de la longueur d'vne brassé. Cette procesion se fait dans ce circuit, qu'ils ont en lieu de cloître: laquelle procesion finie, le iour du Samedy, du Dimenche, & des fêtes, celuy qui doit celebrer la messe, avec deux autres, entrent dans la chapelle, d'ou ils mettent hors vne image de Nōtre Dame, qu'ils tiennent sus vne vieille table (dont il s'en trouue par toutes les Eglises) puis se met sus le Iubé ayans la face tournée vers la porte principale: & celuy qui doit officier, tient cet image en main, deuant l'estomac: ayant de chacun côté les deux autres, avec chandelles aluinées. Puis ceux qui sont au deuant commencent à chanter d'vne étrange façon, en maniere de prose: & vont tous sautans & crians, comme s'ils étoient en vn bal, ou danse de vilage: & ainsi deuant cet image sautans & trepignans, sonnent leurs

leurs petites campanelles & cimbales , faifans vne reuerence à chaque fois qu'aucun d'eux vient à passer par deuant cette remembrance de Nôtre Dame : montrans bien à leur contenance qu'ils n'y vont d'unc hypocrisie, & religion difsimulée, mais du meilleur de leur cœur : & ainsi portent en cette fête, croix & encensiers, comme en vne procefsion. Ces ceremonies acheuées (qui font affés longues) remettent l'image en fon lieu, puis se transportent dans vne petite retraite qui est deuers Tramontane : & le lieu ou se dit l'Euangile (selon nôtre messe) est hors du circuit couuert, là ou ils consacrent l'hostie, qu'ils appellent Corbon : portans croix, encensiers, & campanelles : faifant là vne foyasse avec farine de froment fans leuain, passée à l'heure même, fort blanche & belle : étant le pain de la grandeur & rondeur d'unc platine & de telle forme que peut requerir le nombre des gens, dont il y en a peu en ce monastere : mais aux autres eglises & monasteres, ou il se trouue affés grand nombre de personnes, on fait ce pain affés grand & materiel : à cause qu'un chacun se communie : & se fait tantôt de l'épaisseur d'unc doigt, selon la grandeur, ou d'unc demy doigt selon qu'ils voyent la multitude du peuple être grande : puis le portent dans le petit bassin qui est l'un de ceux de l'autel. Derriere l'eglise, là ou est ce cœur que iay dit (en ce circuit qu'ils tiennent comme vn cloitre) ne peut entrer aucun qu'il n'ait été sacré de l'un des sains ordres, autrement ils doiuent tous demeurer deuant la porte principale, là ou il y a vn autre grand circuit (tel que cōtumierement il est deuant toutes les autres eglises) lequel est en forme d'unc cloitre, sinon qu'il n'a point de couuert & y peut demeurer qui veut. Incontinent que ceux lesquels sont dedans l'eglise & le cloitre, viennent à entendre le son des campanelles, de ceux qui vont en procefsion avec cette foyasse, ils baiffent tous la tête, iusques à ce que les campanes cessent : qui est alors qu'on met ce pain dans le petit bacin, lequel est mis (comme nous auons dit) dans le plus grand : puis le couurent d'unc drap noir, en maniere d'unc corporal. Ce monastere tient vn calice d'argent, & tous les autres au cas pareil, avec des eglises honorables : dont les aucunes l'ont d'or. Mais celles des pouures (qu'ils appellent eglises de Balgues) ne sont garnies sinon de calices de cuiure & leton. Les vases sont beaucoup plus grans que ne sont les nôtres, mais de laide façon : fans qu'ils vsent d'aucunes platines : & celebrent la messe de vin de raisins qu'ils mettent dans le calice en grande quantité : car tous ceux qui se communient du cors, font le semblable du sang. Celuy qui doit chanter la messe, entonne l'Aleluia haut en toute extremité : hurlant plus tôt, qu'autrement : puis le cœur répond de mêmes, & avec non moindre harmonie : ce qu'ayant prins fin, le prêtre commence à faire la benediction avec vne petite croix qu'il tient en main : & ce pendant ceux qui demeurent dehors, chantent & pouffent à lénuy, à qui mieux, mieux, autant que ceux de dedans, iusques à vn certain passage, auquel vn des deux qui sont à l'autel, prend vn liure, se faifant donner la benediction à celuy qui fait l'office, & l'autre faifit la croix avec la campanelle, cheminant tousiours en sonnant vers la grande porte, là ou demeure tout le peuple dans ce circuit : auquel se lit l'épître fort à la hate par celuy qui a eu la benediction, comme si on le chassoit : puis se retourne en chantant deuers l'autel, quand tout aussi

Corbon: hostie en quelle sorte elle se fait, et de quelle forme.

Communion generale.

Lieux ordonnés pour ceux qui sont sacrés, & pour ceux qui ne le sont.

Reuerence au sacremēt significé par le son des campanes.

Balgues manieres. Forme des calices.

De quel vin on use à celebrer la messe.

Maniere à celebrer la messe.

tôt celuy qui celebre la messe prend vn liure de l'autel, quil baise, & le donne à celuy qui doit dire l'Euangile: lequel baissant la tête, demande la benediction, quil recoit: & le baissent tous ceux qui sont aupres de l'autel. Ce qu'ayant fait, on luy apporte vne chandelle, & commence à courir & arpen- ter aussi bien & legerement sus l'Euangile que l'autre à fait sus l'Épitre: tellement que la langue n'a quasi loisir de prononcer, ny la voix de s'ifire à la hauteur du ton: puis au retour commence encore vn autre chant, étant en- fuiuy par ceux qui l'accompagnent: & quand ils sont arriués à l'autel, remet- tent le liure en son lieu, apres l'auoir fait baiser à celuy qui celebre l'office, le- quel prend incontinent l'encensier pour encenser l'autel, quil environne par plusieurs fois. Ce qu'ayant fait, il retourne en son lieu, ou il donne des be- nedictions avec la croix: decouvrant la foyasse quil tient couuerte en lieu de sacrement: puis la prend entre les mains, & leuant la destre, elle demeure en la fenestre: y imprimant avec le pouce cinq ou sis marques, comme poins: dont l'un est à la cime, la seconde au milieu, la troysieme au pié, & les autres à côté. Apres cela il vient à consacrer en sa langue à nôtre mode, en propre sens, & en même propriété de paroles, sinon quil n'eleue point ce sacrement: mais le couure, le prenant avec les mains, & le ront par le milieu: prenant vn peu de la cime de la partie qui reste en la main fenestre, quil retient pour foy, & met les autres pieces l'une sus l'autre: & ainsi vient à prendre par mê- me moyen partie du sacrement du sang, puis prend le bacin avec le sacrement couuert, lequel il donne à celuy qui dit l'Euangile: & d'autre côté, donne le calice à celuy qui a chanté l'Épitre: lesquels deux donnent la communion aux pretres qui sont aupres de l'autel, qui prennent bien peu du sacrement que le Diacre tient en la main destre: & ce pendant le Soudiacre puise le sa- crement du sang dans le calice, avec vne cuiliere d'or, d'argent, ou de bronze, selon la faculté de l'église: & l'administre à ceux qui ont receu le sacrement du cors, en petite quantité. Et d'un autre côté, y a vn pretre avec vn petit vase plein d'eau benite, de laquelle il met vn peu dans le creux de la main, à celuy qui s'est communié: lequel s'en rinfse la bouche, puis l'auale. Cela fait, ils marchent tous vers l'autel, avec ce sacrement, au deuant de la premiere cour- tine: & de telle sorte communient ceux qu'ils y trouuent: & delà, tous les autres de l'autre courtine: puis tous les seculiers qui sont à la maitresse porte, tant hommes, que femmes: i'enten si l'église est telle, que les femmes soyent preuilegées d'y entrer. Pendant que cecy se fait, & durant tout l'office, vn cha- cun demeure sur piés: & lors qu'on veut receuoir le sacrement, tout le peuple vient, les mains haucées deuant les épaules, & les palmes ouuertes: & tous ceux qui se veulent communier auant la messe, se lauent les mains, avec de l'eau qu'on tient dans les eglises & monasteres, expressement pour cet effet. Le pré- tre qui a celebré la messe, avec ceux, qui l'ont acompagné à l'autel (la commu- nion finie) s'en retournent à l'autel, là ou ils lauent le bacin auquel etoit le sacrement, avec l'eau qui étoit dans le vase, qu'ils disent être benite: & celle eau se ieté dans le calice, pour être beuë de celuy qui a celebré la messe. Ces choses ainsi accomplies, vn des ministres de l'autel prend la croix & campanelle, & entonnant quelque couplet, marche à la grand' porte, là ou se dit

*Communion
des pretres.*

*Maniere de
administrer
la commu-
nion.*

*Contenance
à uenir au
sacrement.*

dit l'Épître, & l'Évangile, & la où l'on acheue la communion, à lors tous ceux qui font dedans l'église baissent la tête, & se retire chacū chés soy: disans que cela est la benediction, sans laquelle personne ne peut, ou ne doit bouger, ny partir. Aux iours du Samedy, Dimenche, & des fêtes, le pain beneît se fait en toutes les eglises & monasteres. L'ordre que tient ce petit icy (dás lequel ne se trouvent plus haut de vingt, ou vingt & cinq religieux) s'obserue par tous les autres conuens, & eglises, tant grandes que petites. L'office de la messe (hors mises les processions) est court: pourautant que la messe ordinaire de la semaine n'est pas plus tôt commencée, que la fin s'en ensuit incontinent apres.

*Depart de
l'église des
fendu sans
benediction.*

La maniere de faire cette foyasse, est telle. Le lieu où elle se fait est posé (comme nous auons dit cy dessus) deuers le côté où se dit l'Évangile, hors l'église & du circuit couuert, qui est comme vn cloitre par toutes les eglises & monasteres: & de l'autre de dehors se seruent de cimetiére, à cause qu'il n'est pas couuert. Ce lieu donques est ample, comme le cœur derriere le grand autel, ou quelque peu d'auantage: & en toutes les eglises & monasteres ne s'y tient autre chose, sinon ce qui est requis en tel afaire, qui est vn fleau, pour faire sortir le grain des épis, avec vn instrument, pour moudre la farine: qui est fort blanche, comme c'est chose bien conuenante à tel éfet. Car ils ne souffriroyent pour rien du monde que les femmes touchassent le froment, ou la farine, dont ils veulent faire iceluy Sacrement. Pour détremper la farine, ils ont des plas de terre, & font la pâte plus dure, que nous. Puis ont vn fourneau, comme pourroyent être ceux où l'on distile les eaux, & sus iceluy vne platine de fer (laquelle en aucunes eglises se trouue de bronze, & en autres de terre cuite) ronde & assés large, sous laquelle ils mettent le feu: & la voyans être assés chaude, la nétoyent avec vn gros drap, ce qu'ayans fait, ils mettent dessus vne bonne pièce de pâte, qu'ils étendent avec vne cuilliere de bois, de telle grâdeur qu'ils la veulent, l'arrondissans fort dextrement: & quand elle est cuite, la tirent & mettent à part, pour en faire vne autre en cette même sorte: & la voyans être bien apretée, reprennent la premiere, mettant le côté qui étoit dessus, dessous, & la ioignant avec l'autre: d'ond, par ce moyen, elles demeurent toutes deux ensemble, en forme de foyasse, sans qu'on y face autre chose, sinon l'arrondir & la tourner sus cette platine deçà, & delà, tant qu'elle vienne à se cuire dessus, dessous, & de tous côtés: & ainsi en font tant qu'ils veulent. En ce même lieu se gardent les raisins de cabas, desquels se fait le vin: & l'instrument pour les presser. On y fait semblablement le pain beneît, qui se donne le Samedy, le Dimenche, & les iours des fêtes: puis aux solennelles, comme à Noël, Paques: & à la Nôtre Dame d'Août, vont prendre ce sacrement du pain avec le poile, les croix, & campanes en grand' deuotion: faisant vn tour par le circuit (qui est comme vn cloitre) auant que d'entrer dans l'église: dans laquelle ils entrent tout droit, sans autre cerimonie, auenant que ce ne soit vne fête. Le Samedy auant l'Ascension (auquel iour nous auons cotume de chanter noz Letanies) ces religieux feirent vne procession: & pourautant que nous étions étrangers, & nouueaux en ce país, elle nous sembla fort belle, en la maniere qu'ils procederent à la faire: qui fût telle. Ils prindrent les croix, avec vne pierre sa-

*Maniere de
faire la fo-
yasse pour
le sacremēt.*

Pain beneît.

*Procession.
cree*

crée de l'autel, en grande reuerence, couuerte de dras de soye, étant portée sus la tête d'un religieux, lequel étoit semblablement couuert de tel drap que la pierre. Les autres portoyent liures, campanelles, encensiers, & eau benêite : sacheminans en cet état vers aucunes campagnes, semées de millet : la ou ils feirent leurs deuotions, avec grans cris, en maniere de Letanies : & en ce même ordre feirent retour au monastere : ou arriués, nous nous enquimes d'eux, pourquoy ils y procedoyent en cette maniere : pourautant (dirent ils) que la vermine mangent nos millets, au moyen dequoy nous leur sommes alés donner de l'eau benêite : supplians le seigneur d'en dépêtrer le païs. Celuy qui celebre la messe, ne difere en rien au Diacre & Soudiacre, quant aux habillemens : sinon qu'il porte vne longue chasuble, fendue par le milieu, tant que la tête y puisse entrer : trainant iusques en terre par deuant & derriere. Les religieux de messe portent des chapeaux, ce que ne font les prêtres : lesquels vont tonsurés & tousiours dechaux, sans qu'aucun soit priuilegié d'entrer chaussé dans l'eglise : alegans ce qu'anciennement le Seigneur dit à Moïse.

Religieux
prêtres en
chapeles.

Exod. 3. *Dechausse toy, pource que la terre, ou tu es, est Sainte.*

Dans ce monastere de saint Michel, ou nous étions, ne faillimes à celebrer la messe, par chacun iour : non pas dans le monastere, mais au circuit, qui est comme vn cloitre. Car en ce païs là, il ne s'en dit plus d'une journallement, en chacune eglise ou monastere : & venoyent tous les religieux ouyr la nôtre avec grand' deuotion, comme ils le montroyent par semblant : & si nous fournissoyent d'encens, à cause que nous n'en auions point : estimans être mal fait de celebrer l'office diuin, sans encenser. Ils se contentoient fort de toutes noz cerimonies, & les louoyent grandement, hors mis, qu'ils n'approuoyent qu'un seul prêtre vint à consacrer le cors de Dieu : Car entre eux, la messe ne se peut dire, sinon avec quatre ou cinq prêtres, qui demeurent tousiours, durant icelle, à l'autel. Il leur deplaisoit encore au possible de nous veoir entrer dans l'eglise sans nous dechausser : & beaucoup plus, d'y cracher. A quoy nous leur amenions noz excuses, au moins mal qu'il nous étoit possible, sus la cotume de noz païs. Tant y à, que nous celebrames la messe tous les iours, iusques au Dimenche de la Trinité : le Lundy apres ils ne nous voulurēt plus permettre de la celebrer au matin, dequoy nous demeurames emerveillés au possible : & nous en fachions grandement : & de tant plus, pour n'auoir en ce temps aucun truchement, par le moyen duquel nous peussions comprendre l'raison, par laquelle ils nous defendoyent, ainsi telle chose. Mais finablement, nous nous doutames de ce, que puis apres l'expérience nous éclaircit : à fauoir, qu'ils obseruent le vieil testament quant à la maniere de ieufner : car ils gardent la carême fort étroitement : la commençans le Lundy apres la Sexagesime, qui sont dix iours auant nôtre Mardy gras : & ainsi viennent à faire quinze iours de carême : prenaus ces iours pour auantage, à cause qu'ils ne ieunent pas les Samedys : & est leur ieufne de ne manger iusques au soir, se comunians tous les iours : qui est la cause, pour quoy ils ne chantent point de messe en ce temps là, sinon la nuit : puis apres l'office se comunient, & de là s'en vont souper. Et tout ainsi qu'ils ont ces cinquante iours de carême, ainsi en prennent ils cinquante autres, apres Paques & Pentecoste.

Abominatiō
des prêtres
chaussés
et crachans
en l'eglise.

Prohibition
de celebrer
messe le ma-
tin à iours
de ieune.

Ieunes obser-
ues à la
maniere des
Iuifs.

Pente

Pentecôte, qu'ils ne ieunent point : & lors qu'il n'est iour de ieufne, ils celebrent la messe au matin, mangeans de la chair durant ce temps, sans en excepter vn seul iour : & n'est pas plus tôt finie la messe, qu'ils s'en vont mettre à table. Mais la Trinité passée, tous les prêtres & religieux sont tenus de ieuner tous les iours, fors le Samedy, & Dimenche : ce qui dure iusques à Noel. Et pour autant qu'ils ieunent, ils ne chantent point messe durant cette abstinence, sinon de nuit, à l'exemple de la Cène de Iesuchrist, lequel consacra son pretieux corps à ieun, & pres de la nuit. Mais communément, les seculiers tant hommes, que femmes, ieunent depuis la Trinité iusques à l'Auent, le Mercredy & Samedy de chacune semaine : & depuis Noel iusques à la Purificatiõ Nôtre Dame (qu'ils appellét la fête saint Symeó) ils n'ont aucun ieufne. Trois iours apres cette fête, si le Samedy ou Dimenche n'entreuiennent, les prêtres religieux & seculiers font de grandes abstinences : car ils nous acertenerent qu'ils ne mangent sinon vne fois, durant ces trois iours, qu'ils appellent la Penitence de Ninie. Ces trois iours expirés, au commencement de carême ils recommencent leurs ieufnes, comme au parauant de la Trinité. Mais généralement tous les prêtres, religieux, gens lais, hommes, femmes, grans, & petis, sains, & malades ieunent l'Auent & la Carême.

Ieunes de seculiers.

Le monastere, ou nous enseuelimes Mathieu, est distant de celuy ou nous étions, par l'espace de trois mille de mauuais chemin : & s'appelle le monastere de la Vision de Iesus : lequel est situé sus la pointe d'un ecueil, fort haut : & de tous côtés qu'on peut ieter la veuë en bas, on aperçoit vne profundité tenebreuse & epouventable, qui ne ressemble rien, mieux qu'un enfer. L'eglise du monastere : contient vn grand circuit, & est d'une grande structure, bien drecée, & les bâtimens magnifiquement ordonnés : & est le comble dicelle enrichy de trois nefes grandes, & fort industrieusement compasées : avec les arcs soutenans les voutes, si mignonement aiencées, & tant proprement, qu'on les iugeroit être de bois, à cause qu'elles sont merueilleusement bien peintes : tellement qu'on ne sauroit dicerner si elles sont de maçonnerie, ou de menuiserie. Il y a deux portiques à se pourmener, en façon de cloitre, qui ceignent tout le cors de l'eglise, tous deux couuers & peins de figures d'Apôtres, & Patriarches du vieil testament, avec vn saint George à cheual, qui ne se void là seulement : mais aussi par toutes les autres eglises. Outre ce, il y a vne piece de satin fort grande, sus laquelle est tiré vn grand Crucifix, vne image de Nôtre Dame, les Apôtres, Patriarches, & Prophetes : chacun desquels portent son titre, ou nom dans vn rouleau, qu'il tient en main. On y voit d'auantage, plusieurs anciennes remembrances de saints, qui ne sont sus les autels : pourtant que ce n'en est la cotume : mais ils les tiennent dans vne Sacristie, entortillées, & melées parmy plusieurs liures & papiers, Et ne les tirent hors, sinon aux iours des fêtes. Dans ce monastere y a vne grande cuisine, fournie de tout ce qui y est necessaire, avec vn grand lieu pour refection, ou tous les religieux mangent & boyent ensemble trois à trois, dans vn plat de bois, qui n'est gueres parfond : mais plat & large.

Etrange situation de monastere. Description du temple de la Vision.

Image cachees.

Cuisine & refection de moynes.

Leur pain est fait de millet & orge, mélé avec vne autre semence, qu'ils nomment Tafo : laquelle est petite & noire : & le font rond, de la grosseur d'une

Pain de moynes.

*Portion
monacale.*

d'une pomme d'Adam : dont ils en donnent trois pour personne , & autant pour deux novices : qui me fait grandement étonner , comme ils se peuvent maintenir pour si peu. Ils mangent semblablement des choux sans sel, ny huile & mal assaisonnés : de laquelle viande ils envoient à plusieurs anciens & venerables religieux , lesquels ils reuerent & honnorent grandement : & font cela, pour ce qu'ils ne vont pas au refectoire. Mais s'il prenoit envie à quelcun de s'enquêter , comme ie le fay : ie repondrois qu'outre ce que ie le vey lors que nous fumes aux obseques de Mathieu , nous feimes nôtre residence la plus grande partie des six ans que nous demeurames en Ethiopie , aupres de ces monasteres. Tellement que souuentefoys ie me suis party de mon logis à cheual , au matin, & suis arriué en ce monastere à heure de Vespere, là ou ie passois le temps avec les religieux : & mémemment aux iours des fêtes. Au moyen dequoy ie fu acertené de beaucoup de leurs affaires , & cotumes . Ils sont ordinairement en ce monastere cent moynes : la plus grande partie desquels est de grand aage, étans secs comme bois : & s'en y trouue peu de ieunes, mais ils sont nourrir beaucoup d'enfans , de huit ans en sus : entre lesquels en y a beaucoup d'aueugles , & estropiés. Le monastere est ceint de murailles tout autour , ne donnant entrée que par deux portes, lesquelles demeurent continuellement ferrées.

*Aumoniere
nourriture
d'enfans.*

*Monastere
de la Vision.*

Ce monastere de la Vision est chef de six autres qui dependent d'iceluy : qui sont situées autour des côtés de ces montagnes : le plus éloigné desquels, est distant par l'espace de vingt & neuf mille de cetuy cy , auquel ils rendent tous obeissance : & en chacun d'eux y a vn Dauid , en lieu d'Abé ou Prouincial : dont le monastere que tient le Dauid, est sous l'Abé : qui est comme Prouincial. Or pour autant que i'auoys souuent ouy dire , qu'en ce Couuent se trouuoient trois mille religieux , ie ne le pouuois croire : Tellement qu'un iour, pour sauoir ce qui en étoit, & m'en mettre hors de doute, ie deliberay de m'y acheminer par vne Nôtre Dame d'Août, pour veoyr si cette multitude correspondoit à sa renommée : Ce que ie fey , & étant arriué, ie ne vous saurois exprimer le grand plaisir que ie receu de contempler la richesse de ce lieu par vne procession qui s'y fait , en laquelle ne se trouuerent plus hault de trois cens religieux (selon mon iugement) dont la plus grande partie étoit assés aagée. Apres cela ie me mey à regarder le circuit de ce lieu en deux endroits, qui sont comme cloîtres decouuers : mais pour lors ils étoient tous reuetus de drap d'or & velous de la Mecque, en pieces longues, cousues l'une avec l'autre , pour embrasser tout ce circuit , par lequel ils alerent en procession, avec vn tel ordre , tous parés de chapes de drap d'or : neanmoins mal façonnées (comme nous auons dit au parauant) portans quinze croix d'argent petites , & de lourde manufacture, avec autant d'encensiers de bronze. Quant ce vint à celebrer la messe , ie vey vn grand calice d'or , & vne cuilliere de même, avec laquelle ils donnoient la communion : & de trois cens qui receurent leur sacrement, il s'en y trouua peu que ie peusse reconnoitre. De sorte que ie me mey à m'enquerir d'aucuns de mes amys, par quelle raison n'y auoit là plus de religieux, si le nombre d'eux étoit si grand que le bruit en couroit : & mémemment qu'il ne s'en trouuoit d'auantage, au iour de si grande solennité.

*Trois mille
moines en un
couuent.*

*Procession
magnifique.*

*Richesse
d'ornemens.*

A quoy

A quoy il me fut respondu, que la quantité excédoit grandement le dire des personnes: mais que le reste étoit çà & là épars en d'autres Monasteres, Eglises, & Foires, à fin que chacun diceux trouuât moyen de gagner sa vie, pendant qu'ils sont en ieunesse: pour autât que le monastere ne les pourroit maintenir, sil ne prouenoit de leur même industrie. Puis étans abatus par vieillesse, et que ils ne se peuuent plus trainer, ils se viennent retirer en ce monastere, ou ils demeurent iusques à ce, que la mort les priue de l'habitation diceluy, & de leur vie ensemble. A ce iour là, ie vey prédre l'habit à dix ieunes nouices en ce monastere, auquel se voit la sepulture d'un Abbé ou Prouincial, qui s'appelloit Philippe, les œuures duquel furent de son temps fort recommandées: tellement que par la preudhommie, laquelle en son viuant l'accompagna, il fut réduit au Catalogue des Saints: pour autant que (comme l'on dit) il y eut vn Prete-Ian, lequel auoit ordonné, que le Samedy ne se deût solennizer, ny obseruer par tous ses Royaumes & Seigneuries. Ce qu'étant venu à la connoissance de ce saint homme, il partit incontinent avec ses Religieux, chargés de ses liures, pour aller trouuer le Roy, auquel il montra par viues raisons, cõfirmées par le témognage de ses écritures, comme Dieu auoit expresément ordonné le Sabbat deuoir être solennizé & gardé, & les delinquans, ou infracteurs de ce diuin commandemēt, rigoureusement lapidés: & maintint cet article, disputant & tenāt bon cõtre tous les religieux de l'Ethiopie. Et en ce fait il s'acquirit vn grand honneur & renom aupres du Roy: parquoy ils l'estiment être Saint: & luy font tous les ans, au mois de Iuillet, vne fête qu'ils appellent Tascar de Philippe. Voyla la cause, pourquoy les habitans de ce país sont plus tachés de cette heresie Iudaïque, que autre nation, qui soit en tout l'Empire de Prete-Ian. Combien que tous en general y participent de quelque chose, & en tiennent quelque peu: mais ceux cy en sont attains sur tous les autres. Ie y ay veu cuire des choux aux autres iours, & faire le pain pour le Samedy: car à tel iour en ce Monastere, il ne se fait feu en sorte, que ce soit: puis le Dimanche aprētent tout ce, qui est necessaire pour leur repas. Ie me trouuay par deux fois, lors qu'ils solennizent cette fête de Tascar de Philippe, ou ils me firent vn grand honneur. Ils tuent par chacun an à tel iour plusieurs bœufs, que les circonuoyfins offrent à ce Philippe par deuotion, distribuans les Religieux cette chair cruë & sans pain, à tous ceux, qui se trouuent en cette fête: mais iceux Moynes n'en mangent de cette cy, ny d'autre: Combien qu'ils ne laissent de mén enuoyer deux quartiers chacune année, avec force pain, & vin de miel, duquel ne leur est permis de boire dans le monastere, mais dehors ils en peuuent vser & manger chair, étans sans compagnie des leurs: ce qu'ils faisoient avec nous autres Portugalois: mais étans deux Moynes, ils s'en abstiennent l'un de peur de l'autre. Tous les Religieux des monasteres de la dependance de cetuy cy, avec ceux d'iceluy, tiennent tous inuiolablement cette regle, qu'ils n'y laissent entrer nulles Femmes, Vaches, Poules, ny autre animal, qui soit du sexe feminin. Ce que i'ay sceu par eux mêmes & veu: pour autant, que à l'heure, que ie y arriuois, on me venoit prendre ma Mule à vne portée d'arbalète loin du Monastere, & les Religieux l'en-

*Labour
de Moynes
pour viure.*

*Tascar, té-
stament, ou
memoire.*

*Observatiõ
du Sabbat.*

*Oblation et
distributiõ
de Bœufz.*

*Femelles p-
hibées d'en-
trer és mo-
nasteres.*

uoyoient en vne possession, qui leur appartenoit, nommée Giangargara: là ou Mathieu deceda: & font tuer les Vaches, & Poules hors le pourpris du Monastere, dans lequel ie ne vey iamais sinon vn Poulet avec deux sonnettes aux piés, & sans sa geline, qu'ils tenoyent (comme ils me dirent) pour leur annoncer l'heure des matines. Si cette regle est si étroitement gardée, & à la rigueur, que les Femmes n'y mettent iamais le pié, ie m'en rapporterois à eux, qui le doyent trop mieux fauoir, que nul autre. D'une chose vous assureuray ie bien, que ayant demandé à quelques petits enfans, que l'on y nourrissoit, de qui ils étoient fils, ils me nommoient les Religieux pour leurs peres: & ainsi ie notay vne étrange chose, & miraculeuse en Nature, que les vieils Religieux, fussent appelés Freres des ieunes, qui se nommoient leurs Fils.

Oyflueté inutile de Moynes.

Remede cõtre les freres

Pastres Arabes larrõs.

Grand reuenu de la Viflon.

Tafte, semence, incõneue en ces pais.

Ces Religieux icy, & ceux des autres monasteres, à eux subietz, auroyent fort bien la commodité de planter arbres, cultiuer iardins, & s'employer à beaucoup d'autres exercices: toutefois ils n'en font rien, combien que le terroir soit bon & propice à produire toute chose, selon qu'on peut iuger, parce qu'on y voit de sauage & desert. Mais ils ne s'adonnent à autre chose, qu'à cultiuer les terres, ou ils sement du millet: & à tenir des abeilles, n'étant pas plus tôt nuict ferrée, qu'ils se retirent & ferment dans leurs maisons de peur des bêtes cruelles & sauages, qui repairent en ce pais. Ceux qui demeurent à la garde des millets, se branchent sur des arbres, dans de petits cabinets qu'ils y bâtissent, le plus haut de terre qu'ils peuuent, pour y reposer la nuict. Et autour de ce monastere, parmy les valées de ces montagnes, y a de grans troupeaux de Vaches, que gardent les Maures Arabes, qui vont en troupe, iusques au nombre de quarante & cinquante, avec leurs Femmes & Enfants, sous la conduite d'un Capitaine, qui est Chrétien, & auquel ils prêtent obeissance: pour autant que les Vaches, qu'ils gardent, appartiennent aux gentilzhommes Chrétiens du pais du Barnagas, & ne rapportent ces Maures autre gain de leur labour, sinon le Beurre, & Lait, que rendent icelles Vaches, dont ils se maintiennent avec leurs femmes & enfans: nous trouuans aupres d'eux quelque fois logés, ils nous venoyent demander si nous voulions acheter des Vaches, lesquelles ils nous laissoyent à bon pris, avec ce qu'ils nous mettoyent au chois. Et pour autant qu'on les a en estime des plus grans & subtils Larrons, qu'il est possible de trouuer, & fauorisés des Seigneurs à qui appartient ce bestial, on ne s'oseroit hazarder de passer entre eux, sinon en grosses Carauannes. Le reuenu de ce Monastere de la Viflon est merueilleusement grand, comme ie l'ay veu, & en ay été acertené: Car la montagne sus laquelle il est assis, contient l'espace de trente mille de pais, là ou se sement des Orges, Millets, Seigles, & Tafes en grande quantité. Et de toutes ces choses, ceux qui cultiuent le terroir en payent les droits à ce Monastere, voire iusques aux pastis des bêtes luy rendent tribut. Dans les valées de ces montagnes sont situées plusieurs bons Villages, dont la plus grande partie respond à ce Monastere, loin duquel vne journée, ou deux, l'on vient à trouuer vne infinité de lieux & places, qui sont du ressort

du ressort diceluy, & les nomment Gultus du monastere, & sont franchises & privilégiées. Nous trouuans vne fois Dom Rodrigue, & moy de compagnie, ainsi que nous allions à la Cour, apres auoir fait de chemin enuiron cinq ou six iournées loin de ce monastere, nous arriuames en vne Congregation, qui s'appelle Zama : là ou nous seiournames le Samedy & Dimenche, en vn petit lieu, ou pouuoit auoir enuiron vingt maisons : & nous fut dit, y étans arriués, que le lieu dependoit du monastere de la Vision, sous la iurisdiction duquel se trouuoient encore cent autres places, qui toutes nous furent montrées : & nous dirent les habitans, que chacune dicelles payoit vn Cheual de trois en trois ans : qui sont trente & trois Cheuaux, par an. Mais pour en être mieux acertené, ie mien voulu enquerir à l'Alicasin du monastere, qui reçoit le reuenu diceluy, & administre Iustice, lequel me respondit cela être veritable. A quoy repliquant, ie luy demanday par quelle occasion le monastere se faisoit rendre tant de Cheuaux, d'aurant que les Religieux ne s'en seruoient aucunement. Ils ne donnent pas des Cheuaux (dit il) mais à la valeur, & en lieu diceux ils rendent des Vaches, à sauoir cinq pour Cheual : disant, que ce tribut auoit été exigé du temps des Roys, lesquels douèrent le monastere de ses iuridictions : mais les habitans du pais s'accorderent apres, avec les Religieux de leur donner tant de Vaches, pour les Cheuaux : outre lesquels ils étoient encores chargés de plusieurs Tributs & Subsidés, par ce monastere, les dependences duquel s'étendent plus de quinze iournées dans le Royaume de Tigremahom : tenans si grand pais, qu'il seroit suffisant pour en faire vn Duché. Et toutes ces terres s'appellent Adetyeste, qui sont tributaires de soixante Cheuaux, & d'une infinité de tributs. Plus de mille Religieux s'y transportent ordinairement : pour autant qu'il y a plusieurs Eglises, & entre ces beaux Peres s'en trouuent d'aucuns, lesquels sont de bonne nature, venerables, & deuots : mais la plus grande partie sont vitieux, mal complexionés, & d'une vie fort desordonnée : tellement que le meilleur ne vault gueres. Outre le tribut de ces cheuaux, que leue ce monastere, il y a plusieurs autres lieux, qui sont au Roy, lesquels payent tribut de cheuaux, pour être telle l'ancienne cotume : & confinent aux pais d'Egypte, d'où sortent fort bons cheuaux, & de belle taille : & d'autres d'Arabie, ou y en a semblablement de fors bons, mais non pas si parfaits, que ceux d'Egypte.

Or retournant sus mes brisées, pour poursuyure la description de nôtre voyage, nous étans encore au monastere de saint Michel, arriua vn hôme, enuoyé de la part de Barnagas pour nous conduire & seruir de guide, accompagné de nous deux Portugalois, qui fut au quatrieme de Iuin : menans avec eux quelques hommes & bœufs, pour trouffer & porter noz hardes : mais il ne fut pas plus tôt arriué, qu'il partit derechef pour aller querir par ces montagnes plus de gens & bœufs, qu'il n'auoit amené. Et ayans déia mis tout nôtre cas en ordre, si que nous étions sus le point de departir, & nous mettre en chemin, les Religieux suruindrent, qui parlerent assez avec noz aydes, & tindrent leurs propos, que nous n'entendions aucunement. Mais tant y a, qu'ils rompirent nôtre desseint, & empêcherent nôtre depart : tellement que nous fumes contrains pour cette fois de nous retirer avec noz hardes, qui ne

Congregation : lieu, chef d'une Marche, ou Contrée.

Rente de trentetrois Cheuaux par an. Alicasin, Auditeur, ou maître d'hotel.

Adetyeste, le pourpris de toutes les terres tributaires au monastere de la Vision.

fut sans enuoyer incontinent vers le Barnagas , pour auquel porter la parole, fut expedie Ian Scolare secretaire, avec son homme: ou ils sejournerent l'espace de six iours, puis feirent retour avec bonne responce: à sauoir, qu'on nous deliurât Mules, & Bœufs, tant qu'il nous en faudroit pour charrier nôtre bagage, avec gens pour nous conduire. Nonobstant lequel mandement les religieux étoient encore resolus de nous donner empêchement, comme ceux qui ne nous souhaitoyent gueres de bien. Mais en fin, forcés de nous laisser aller, nous feimes depart de leur Monastere de saint Michel, le quinzième de Iuin: & pour autant que l'on demeura assés à trousser, & charger bagage, à cause, que nous auions petit nombre de bœufs, & qu'il ne se trouuoit assés de montures, il y en eut quelques vns, qui partirent à pié, avec ce qu'il y auoit peu de gens à ferrer noz hardes, les bœufs ne pouuoient aller parmy les bois & forets, ioint aussi que le pais étoit tout pierreux & sauage, les artilleries & barrils à poudre, demurerent. Et ne pouuions pas encor auoir fait deux mille de chemin, que arriuant l'Ambassadeur, avec sa troupe, nous trouuames tout dechargé: dequoy ne pouuans bien entendre la cause, nous feimes retrousser bagage: mais ces Noirs voulans tousiours prolonger la besogne, commencerent à leuer vn bruit entre eux, disans qu'il y auoit Brigans & Voleurs par les chemins, lesquels nous attendoyent de pié quoy. Ce qui ne nous intimida en rien: de sorte que ayans l'oreille sourde à leurs paroles, nous ne laissames de faire marcher nôtre train deuant nous parmy ces bois, ou le chemin étoit fort étroit: & ce avec vne merueilleuse constance: d'autant que l'Ambassadeur, & nous tous faisons conte d'employer noz vies, & les exposer à tous dâgereux hazars, pour faire seruice au Roy de Portugal: dont les Noirs nous voyant ainsi deliberés, ne pouuoient assés admirer la grandeur & generosité de noz courages. Car nous ne pouuions être en nombre, plus que de dix ou douze, ne craignans de trauerfer les âpres & dangereuses montagnes, qu'ils disoyent être batues d'une si grande quantité de larrons: & toutesfois les estimans peu ou rien, ne differames de passer outre, d'une magnanimité incroyable: cheminans par terribles & épouentables montagnes, droites & taillées, avec vn tresmechant chemin, & tout raboteux. Ou consiste la plus grande partie des bois de ces montagnes en Oliuiers sauages fort beaux, desquels on en pourroit tirer de fort belles Oliuieres. Au sortir de ces montagnes, nous trouuames aucuns fleues à sec, qui en temps d'ÿuer se combent, venans terribles & impetueux, tant que le mauuais temps & tonnerres durent: qui cessans, le cours diceux cesse semblablement: étans iceux fleues remparés d'un côté & d'autre de treshautes & droites montagnes, non moins sca-breuses & difficiles, que les premieres, puis au long de ces riuieres se trouuent de fort beaux arbres & hauts, mais à nous incon-neuz: entre lesquels, aupres des riuages, se voyent aucuns Palmiers de l'espece de ceux qui sont en Algarbo, au Royaume de Portugal, & dormimes aupres de ces fleues, avec le son d'horribles tonnerres, pluyes, & éclairs, & de tels autres reueils gratieux.

Magnanimité des Portugés.

Chemins difficiles.

Passage

Passage par la montagne aux Singes, & descente au lieu dit Calote, avec rencontre hospitalière d'un honnête Capitaine depuis rendu Moine. Armée en Barua siege principal du Barnagas. Retraite de luy pour le mal des yeux, & visitation de l'Ambassadeur difficilement receu. Dîner présenté d'estranges viandes. & vin en corne. Qualité du pais plantureux, & compte des chemins par le Soleil, & le Ciel ou temps, non par interualles de milles, ou de lieues.



Le jour suyuant, nous retournames trauffer vne autre montagne fort haute, & demesurément sauuage: si qu'elle nous étoit quasi inaccessible, tant à pié, que à cheual: ou nous trouuames vne grâde quantité d'animaux, de spece diuersifiée, avec vne infinité de Singes par esquadrôs, lesquels ne se voyoient generally par tout le pourpris dicelle, sinon en quelques ruines, ou grandes cauernes: n'allans à moins de deux ou trois cens par troupe, & font leur residence, ou ils trouuent la terre pleine sus icelles ruines, ou creux: ne trouuans pierre qu'ils ne remuent, ou trou auquel ils ne fouillent & mettent le nés, cauans la terre: de sorte qu'elle semble auoir été labourée. Ils sont de grande corpulence, peluz sus le deuant, comme Lyons, & de la hauteur de Moutons. Apres auoir traussée cette montagne, nous allames loger en vn lieu au pié dicelle, que l'on nomme Calote: lequel peût être distant du monastere d'ou nous partimes, par l'espace de quinze à seize mille: puis passames vn fleue de au courant & bonne, aupres de ce lieu: ou nous fumes visiter vn fort honorable Vieillard, gentilhomme & Capitaine de cette place, qui nous receut avec vn bon visage, & grandes caresses, & nous traita fort humainement & bien, avec des poulaillies, aprêtées au Beurre & Vins de Miel, en abondance. Puis nous enuoya presenter vne grosse & grasse Vache, ou nous étions. Le iour d'apres, nous allames celebrer Messe en l'Eglise de ce lieu, laquelle s'appelle saint Michel, qui est fort poure, tant en reuenue, comme en aornemens: & en icelle demeurent trois Prêtres mariés, & avec trois autres de l'Euangile: & ce par necessité, car ils ne sauroyent celebrer la messe à moins de cinq ou six personnes. Je vey, depuis, ce vieillard Capitaine, qui s'étoit rendu Moine au monastere de la Vision: ayant quitté sa Seigneurie, & reuenue à ses enfans, qui étoient bien nées & moriginées personnes. Je le vey (dy-ie) à la porte, au dehors, sans qu'il voulût entrer dans le monastere: & là receuoit le Sacrement, & se communioit avec les Nouices: puis l'office accompli, se rendoit tousiours avec le Prouincial, auquel il tenoit honorable compagnie. Nous delogeames le Dimenche, sus le tard: pour ce qu'il pleut ainsi aux gens du pais, qui nous seruoient de Guides: & de là commençames à cheminer par terres pleines, semées & labourées à la mode Portugaloise: étans les bois, qui se trouuoient parmy ces sombres, & terres semées, d'Oliuiers sauuges fort beaux, sans autres arbres: & là nous arretames pour reposer la nuit, pres d'un fleue courant, entre de tres-beaux & bons Villages.

*Mont peril
leux des Sin
ges. & au
tres sauua
gines.*

Calote.

*Vins de
miel.*

*Gentilhom
me rendu
Moine.*

Le dixhuitième de Iuin, nous arriuames en vn lieu, appelé Barua, qui peut être distât de Calote par l'espace de neuf mille: & est le chef du pais & Royau

*Betenegus:
maison Ro-
yale.*

me de Barnagas, auquel sont ses principaux palais, qu'ils appellent Betenegus: mais le iour même de nôtre arriuée, Barnagas s'en étoit party, auant que nous y peussions être paruenus: & s'en ala par vn autre lieu, dit Barra: place d'un autre ressort, nommé Ceruel. Dont sur ce, nous coniecturames incontinent que son depart, à telle heure, ne tendoit à autre fin, que pour ne prendre occasion de nous receuoir & caresser. A quoy aucuns contrarians, disoyent qu'il ne l'auoit fait, sinon à cause du mal des yeux qui le molestoit. Neanmoins nous fumes là tresbien logés, selon la portée du pais, en grandes maisons à plain pié, terrassées par le dessus, & assez bié acómodées: là ou nous seiournames iusques au tiers iour, que nôtre Ambassadeur delibera d'aler visiter le Barnagas: ou cinq de nous làcompagnames à cheual, & tant feimes que nous arriuames ou étoit iceluy Seigneur, à heure de Vespres: ayans trouué l'espace d'once mille, du lieu d'ou nous partimes, iusques à cetuy cy: auquel nous ne fumes pas plus tôt arriués, que nous meimes pié à terre deuant ses palais, pres la porte de l'eglise. La entrés, nous primmes le chemin vers son palais, pensans bien luy deuoir parler incontinent: mais nous fumes assez lourdement repoussés par sa garde, disant que le Seigneur reposoit: dont nous demeurames long temps, atendants son reueil, sans que nous peussions pour ce iour là être présentés deuant luy: & nous meit on loger en vne cour à Chieures, ou nous étions encore bien étroitement: puis en lieu de deux couches, nous furent donnés deux cuirs de beuf, avec le poil, pour dormir dessus: & à souper vn mouton, pain, & vin du pais en abondance. Le lendemain nous demeurames encore assez, atendas qu'on nous appellât pour auoir audience, tant qu'en la fin nous fumes appellés, & entrans à la premiere porte, rencontrames, de prime arriuée, trois hommes en guise de portiers, vn chacun desquels tenoit vn fouet de courroyes, qui ne nous voulurent permettre l'entrée, sans auoir du poiure: & nous tindrent assez longuement en ces alteres. Finablement étans passez, nous arriuames à la seconde porte, ou nous fumes afrôtés par trois autres portiers, qui nous semblerent vn peu plus discrets & honorables: toutefois, ils nous feirent demeurer plus d'une demie heure debout sus vn peu de paille en vn lieu ou le Soleil batoit si fort, qu'il nous cósuinoit: & y fussions encore plus longuement demeurés, sans l'Ambassadeur: lequel leur feit dire de colere, qu'ils nous laissassent entrer, ou que nous retourneriós en noz logis. Alors vn des plus apparans se vint adrecer à nous, disant que l'entrée nous étoit permise. Dont nous passames outre, & trouuames le Seigneur Barnagas en vne maison à fleur de terre (par ce qu'on n'use d'étages en ce pais) gisant dans vne couche (comme c'étoit sa cotume) tendue de courtines assez pauvres: ayant mal aux yeux, & sa femme aupres de soy. Apres les reuerences l'Ambassadeur luy ofrit son Medecin pour le gouverner, mais il repondit qu'il n'auoit que faire de medecine, encore moins de Medecin. Alors l'Ambassadeur luy demanda de grace, qu'il luy pleût nous donner commodité de faire nôtre voyage: luy remontrant quel grand plaisir il feroit au Roy de Portugal, & combien il le rendroit sien, vsant de cette courtoisie en nôtre endroit: laquelle le Seigneur & le grand Capitaine ne mettroyét en oubly. Et que de sa part, receuant de luy telle courtoisie il ne se

*Barbare
refus de
medecine.*

montre

montreroit negligent d'en auertir le Prete-Ian. L'Ambassadeur ayant mis fin à ses propos, le Seigneur Barnagas luy demanda de quoy nous auions besoin: De beufs (repondimes nous) d'anes pour porter noz hardes, & de montures pour noz personnes. Mais il nous feit responce que, pour lors, il n'auoit la commodité de nous faire deliurer des mules, & que nous en achetissions: Toutefois quil ne faudroit de donner bon ordre au reste, & quil enuoyeroit en nôtre compagnie vn sien fils pour nous acompagner, iusques â la cour du Prete-Ian: puis nous donna licence de nous retirer.

Après que nous eumes prins congé du Barnagas, & que nous fumes hors de sa chambre, nous entrames dans la cour d'une autre maison, là ou nous nous meimes à seoir en terre sus aucunes nates, ou l'on nous apporta vn plat de bois plein de farine d'orge vn peu petrie, avec vne corne de vin de miel. Mais pourautant que nous n'étions encore déieunés de telles viandes, elles nous sembloient de dure digestion, qui nous otoiť tout apétit d'en manger: & de fait, les laissames là. Mais depuis que nous les eumes acoutumées, nous en mangions fort volontiers: combien que par cette fois nous les laissames, sans en vouloir gouter seulement: & retournames en nôtre logis, puis montames incontinent à cheual, deux heures auant Midy, reprenans nôtre route: mais nous neumes pas plus tôt cheminé deux mile, que nous aperceumes vn homme courant apres nous, qui nous écria, de si loin quil nous veit, que nous l'atendissions: ce que nous feimes: & nous ayant abordés, il dit que la mere du Seigneur Barnagas nous enuoyoit à manger: & quelle trouueroit mauuais si nous ne le voulions accepter: dont ne voulans vser d'aucune discourtoisie: & mémemment enuers si grand' Dame, nous demeurames là, ou l'on nous apporta cinq grans pains de froment, avec vne corne de vin de miel, tresdelicat. Et à fin qu'aucun ne trouue étrange d'ouyr parler d'une corne de vin, les grans Seigneurs, & Prete-Ian même, vsent de cornes de beufs, en lieu de vases, pour tenir le vin: entre lesquelles s'en trouuent qui tiendront cinq ou six pintes. Outre ce, elle nous enuoya de cette farine détrempee: nous faisant dire qu'en ce país on en vsoit, comme d'une viande fort exquisite, laquelle est composée d'orge rotý & puluerisé, ou en farine détrempee avec vn peu d'eau, & se mange en cette sorte. Ce qu'ayans fait, nous reprimmes noz erres, tirans à la volte du lieu de Barua, auquel nous auions laissé tout nôtre bagage. En ce país, ny en tous les Royaumes de Prete-Ian ne se parle de miles, ny lieues: & si l'on vient à demander quelle distance il y a de lieu à autre, ils repondront que, partant à Soleil leuant, on pourra arriuer quand le Soleil sera en tel endroit: marquans le lieu au Ciel, & si on ne se hate pas fort, on arriuera lors que les vaches se ferreront, qui est de nuit: & si le chemin est long, on pourra paruenir au lieu en vne Sambete: & ainsi afsinent les journées selon la distance des lieux. Je vous ay bien voulu auertir de cecy, à cause qu'il me souuient vous auoir dit que depuis Barua iusques à Barra y auoit environ de dix à douze mille: ce que nous ne seumes pas par le raport des personnes, mais seló nôtre auis. Car nous y retournames depuis plusieurs fois, partans de l'un de ces lieux pour arriuer là, ou nous depeſchions noz affaires, & retournions encore le soir en nôtre logis, à Soleil couchant: le-

Vin en corne.

Mesure de chemin par le Soleil.

Sambete semaine.

Taffo se-
mèce exem-
pte de ver-
mine.

Chasse de
bestes in-
uistée.

quel chemin ceux du pais content pour vne journée, à cause quilz ne se ha-
tent pas fort de cheminer. Entre ces deux places se trouue vn pais singulier-
ment beau, tout en terre labourée, dont les campagnes se voyent semées de
Fromens, Millets, Orges, Poys, Lentilles de plusieurs autres diuersités de
semences: lesquels nous sont inconnuës comme Taffo de guza, & Millet
quilz appellent Zaburro: & est ce Taffo vne semence entre eux fort de re-
quête & de garde: dautant quelle n'est fuitte à être mangée de la vermine,
comme le Froment, & les autres legumages: avec ce quelle est fort délicate.
Selon ce chemin se decourēt & presentent à la veüe plus de cinquante grās
vilages, fort bien habités, & situés en vne tresbelle & verdoyante campagne:
& parmy ces terres labourées se voyent les troupeaux de Vaches sauuages
paissans: qui s'assemblent cinquante & soixante en troupe, & nous autres
auions le plaisir de leur donner la chasse, en quoy faisant nous en mettions
aux aboys vne quantité. Mais les habitans du pais ne se trauillent pas fort de
les chasser: car ils n'ont pas le moyen, ny l'adrece de les prendre, ny tuer:
dont elles leur font de grans dommages.

*Frequence du lieu de Barua à cause des marchez, de la cour, & de L'abondance
de femmes à usage d'hommes. Poligamie Licentieuse, & forme des ma-
riages sans l'Eglise, & des Ecclesiastiques. Repudiations conditionales d'a-
mende: Circoncision volontaire de masles & femelles. Batefmes tardifz, &
enfants non baptifz. Sepultures sans pompes funerales, & sans ofice des mors.*

Haras de
femmes.

Polygamie
defendue par
l'Eglise non
par le Prin-
ce.

Exemple de
Polygamie.

LN ce lieu de Barua, auquel nous étions (& là ou nous auons depuis
demeuré assez long temps) y a trois cens feux: & est habitée la plus
grande partie, de femmes: à cause que ce lieu est quasi comme vne
cour, par plusieurs causes: dont l'vne est, que les Courtisans du Prete-Ian les
frequenter ordinairement, se seruans de ces femmes icy, ceux qui en sont
depourueus. L'autre, pourautant que la Cour du Barnagas rien bouge, la
plus part du temps & tient iceluy Seigneur ordinairement aupres de sa per-
sonne plus de trois cens cheuaux. Ioint ausi que iournellement gens s'y tran-
sportent pour negotier, & communiquer avec iceluy Seigneur de leurs
affaires & procès: & entre iceux s'en trouue peu, qui se puissent passer de fem-
mes, à cause que là se trouuent ieunes & fraiches, lesquelles venans sus l'age, &
quitans les armes amoureuses élisent vne autre maniere de viure: pourautant
que là se fait vn marché fort grand, tous les Mercredis de la semaine: auquel
s'assemblent de trois, à quatre cens personnes: qui est la cause que toutes les
vieilles qui ne sont plus de mise, portent des mesures, avec lesquelles elles
vont mesurant tout le Sel & froment qui si vend parmy le marché, & autres
choses: & ausi que là se trouuent beaucoup de femmes, & ceux qui se sentent
dequoy & se voyent être riches, en prennent deux ou trois: sans qu'il leur
soit defendu par le Roy, ny par la Iustice: mais trop bien de l'Eglise. Telle-
ment que tous ceux qu'on fait en auoir plus d'vne, ne peuuent entrer dans
l'Eglise, qui les tient pour excommuniés. Du temps que nous seiournames
en ce lieu, vn mien cousin & moy logeames en la maison d'un, qui se nommoit
Ababytay, lequel entretenoit trois femmes, que nous cōnoissions & aimions
pudi

puddiquement & nous dit quil s'en étoit veu set , & desquelles il auoit eu trente enfans sans quil en fût aucunemēt repris de personne, fors de l'eglise, qui ne luy vouloit souffrir de receuoir la cōmunion. Mais auāt nōtre depart, il auoit donné congé à deux : s'en reseruant vne seule, qui étoit celle, laquelle il auoit dernièrement epousée : & pource il se reconcilia avec l'Eglise, si que tous Sacremens luy furent administrés, avec licence de pouuoir entrer dans le temple, ne plus ny moins que sil n'eût iamais tenu qu'une femme. Et par ce moyen, ce lieu est fort peuplé de femmes, desquelles les Courtisans prennent deux, trois, ou plus : selon que bon leur semble. Les mariages, en ce pais, ne tiennent pas : car ils se separent pour la moindre occasion du monde. I'en ay veu faire plusieurs : & me trouuay present à vn, qui fût fait hors l'Eglise, en cette maniere. On dreça vne couche en vne cour deuant la maison, & sus icelle furent assis l'Epoux & l'Epouse apres deux trois pretres se vindrēt ranger, qui commencerent à entonner, Alleluia, fort brusquement : & ainsi tournoyerent trois fois autour d'eux, puis taillerent à l'Epoux vn trachet de cheueux sus le sommet de la tête, & autant en feirent à l'Epouse au même endroit, puis les trempèrent dans du vin de miel : mettans ceux de l'Epoux sus le chef de l'Epouse, & ainsi par le contraire, au lieu même qu'ils auoyent été taillés. Ce fait, les aspergerent d'eau benēte : & lors chacun commença à demener fête, iusques à la nuit, que les parties furent acompagnées en leur maison : ou n'est permis à personne d'entrer par l'espace d'un mois, sinon à vn homme seul : qui est leur compere & s'en part incontinent que le terme est expiré. Et si l'Epouse est quelque femme de forte ou autorité, elle demeure cinq ou six mois sans sortir de la maison, tenant ordinairement vn voile noir sus le visage, lequel elle pose, si elle se trouue enceinte : & auenant le contraire le porte ainsi que de cotume.

*En quelle
le maniere
se font les
epousailles.*

*Nouvelles
manieres
encloses et
uoilées.*

Il me souuient auoir veu l'Abuna Marc (qu'ils appellent Patriarche) faire aucunes benissons en l'eglise, deuant la porte principale, là ou ils font seoir l'Epoux & l'Epouse sus vne couche, autour de laquelle il aloit avec la croix & l'encens : puis s'acostant diceux, leur meit les mains sus leurs têtes, disant. Prenés garde d'obseruer diligemment, ce que Dieu commande par son Euan-gile : & pensés n'être plus diuisés, mais vnis & cōioins tous deux en vne chair : A ceste raison, vous deuez être, dorenavant, d'un même cœur & vouloir. Ce que leur ayant remontré, ils demurerent là iusques à la fin de la messe : laquelle finie, apres les auoir communiés, leur donna sa benediction. Cela se fait en vn lieu qui se nomme Dara, qui est du Royaume de Xoa. Et en ay veu faire vne autre en vn vilage, parroisse de Coquete, lieu du Royaume de Barnagas. Or quand cecy se fait, les mariages sont fermés & arretés par Contrats, qui sont tels : que la femme abandonnant le mary, & le mary la femme, sont obligés à vne certaine peine, ordonnée par les parties, qui l'en-joignent, selon qu'ils connoissent la qualité & portée des personnes : comme en telle somme d'or, d'argent, tant de Mules, Vaches, Chièvres, dras, ou quelque mesure de froment. Et si quelqu'un se veut separer, il cherche tous les moyens pour le pouuoir faire, s'exemptant du pact, & condition. A cause dequoy il s'en trouue peu qui n'encourent en telles amendes : si qu'ils se sepa-
rent

*Abuna
Marc Pa-
triarche en
l'Ethiopie.*

*Paroles sa-
cramentales
de mariage.*

*Xoa, Roy-
aume sous le
domaine de
Prete-Ian.*

*Forme de
contrats ma-
trimoniaux*

rent quand ils veulent. Et s'il y en a aucuns qui se maintiennent ensemble paisiblement, & gardent inuiolablement l'ordre de mariage, ce sont les pretres: à cause que tout le moyen d'en pouuoir ainsi vser, leur est oté, car la Loy leur defend: & les paisans semblablement prennent leurs femmes en fort grande amitié, à cause qu'elles leur aident à nourrir leurs enfans, garder le bestial, recueillir & netoyer les grains: tellement qu'ils ne les abandonnent jamais, tant qu'ils vivent: & memes, pour autant que, retournans à la maison ils trouuent tout leur ménage bien en ordre, & ce qui est necessaire à apreté. Et pour ce que i'ay dit, qu'ils ordonnent par leurs contras quelques peines, ie vous en veuil amener vn exemple du premier Barnagas que nous conneumes, appelé Dori, lequel se separa d'avec sa femme, à raison de quoy il fut contraint de payer cent onces d'or, qui étoient mille perdai, puis se ioignit avec vne autre: & la repudiée épousa vn gentilhomme, appelé Aron, frere d'iceluy Barnagas: dont tous deux en eurent enfans, desquels nous eumes connoissance. Ceux cy étoient grans Seigneurs, en tant qu'ils se disoyent être freres de la mere de Prete-Ian, laquelle nous auons semblablement conuë, & Rommaine Orque, noble Dame seur d'iceluy Seigneur, qui étoit mariée avec vn ieune, & grand Seigneur, d'avec lequel elle se voulut separer, de nôtre temps, pour en épouser vn autre, aagé de quarante ans: mais homme de grand credit & reputation à la cour, & se nommoit Abucher, & son pere Cabeata, qui étoit vn des grans Seigneurs qu'on eût peu choisir entre tous les Courtisans. I'en pourrois amener en ieu vn infinité de tels, que i'ay veu vser de semblables moyens. Mais ne soyés de rien plus emerueillés, si i'ay dit que Aron auoit retiré la femme de son frere Dori, Barnagas: car c'est la cotume du país: auquel on ne trouue étrange, & n'estime lon être mal fait, si bien le frere à la compagnie de la femme de l'autre, & l'épouse: pour autant (disent ils) que l'un sucite la lignée de l'autre, comme il se lit dans les saintes Bibles.

Exemple de repudiatio. *Pardai mõnoye Portu galoyse de la ualeur d'un ducat.*

Autre exemple

Meslange de sang. *Deut. 25. Circuncisio indifferete.*

Baptême des masles au 40. iour des femelles au 60.

Ioan. 3.

Foy et communion des parés, pour baptême aux enfans. *Forme de baptême.*

Ceux obseruent la Circocision, qui veulent, sans aucune cerimonie d'icelle seulement, qu'ils le trouuent ainsi écrit, & que Dieu comanda que lon se deût circoncire. De quoy il ne se faut ébair: car ils circoncisent les femelles, encore qu'il n'en soit faite aucune mention dans le vieil testament. Ceux qui gardent le batême y procedent en cette maniere. Ils le donnent aux males ayans quarante iours, & aux femelles de soiffante: auquel aage ne pouuans arriuer les enfans meurent sans batême. Ce qu'étant venu à ma connoissance, ie ne me peu tenir de publier en plusieurs lieux la grande faute & erreur qui étoit, totalement contre l'Euangile, ou il est écrit. *Quod natum ex carne, caro est, & quod natum est ex spiritu, spiritus est.* qui signifie: Ce qui est né de la chair, est chair: & ce qui à prins naissance de l'esprit, est esprit. A quoy ils me repondoyent souuentefois, qu'à cecy la foy de la mere suffisoit, avec la communion qu'elle receuoit étant enceinte. Ils font ce batême en l'église, comme nous: sinon qu'ils batifent à la porte & n'ont pas les fons, avec vn pot plein d'eau, qu'ils benefissent: mettans l'huile (ainsi que nous faisons) sus le sommet de la tête, & aux épaules: n'usans point du crème ny de l'huile de streme onction. Cet office de Catechisme n'est pas si ample que celuy de l'Archeueché de Bracharense: mais semble reuenir sus celuy qui s'use par toute l'Eglise Rommaine. Lors qu'ils

qu'ils veulent batiser la petite creature avec cette eau, qui assiste là, comme Compere, la prend entre les mains de la commere, qui la tient: puis la met sous ses bras, la tenant en haut en panchant, & le pretre saisit le pot avec vne main, & de l'autre repandant l'eau sus la tête de l'enfant, le lue: prononçant noz memes paroles, en leur langue: qui sont. Je te batiser au nom du Pere, du Fils, & du saint Esprit: Et administrent tousiours ce Sacrement le Samedi, ou Dimenche à la messe au matin: donnans en petite quantité la communion, tant aux mâles qu'aux femelles: à qui ils le font aualer à force d'eau. Ce que ie trouuois fort dangereux, comme ie leur remontray n'être en rien necessaire. La raison par laquelle ils repandent l'huile sus la tête de la creature (comme i'ay dit) est, pourautant que tous les enfans sont rasés, auant qu'on les porte batiser. Et ces marques lesquelles nous voyons porter à quelques Esclaves Noirs, sus le nez, entre les deux yeux, ou bien sus les sourcils, ne sont pas faites avec le feu, ny pour chose qui concerne aucun point de la religion Chrétienne (ainsi qu'on à fausement presumé) mais se font seulement par vne galanterie, avec vn fer froid: disans que cela est de fort bonne grace. Tellement qu'il se trouue des femmes fort expertes en cet afaire, & font ces marques en cette sorte. Elles prennent vn grain d'ail épluché, & non par trop frais, qu'ils mettent aupres de l'œil, ou autre part, là ou elles veulent imprimer le sine: puis taillent la chair autour, avec la pointe d'un couteau: ce fait, elles elargissent la cicatrice, dans laquelle elles appliquent vn peu de cire, & sus icelle vn petit morceau de pâte: bandans apres cela la tête du personnage, qui ne se doit bouger de toute la nuit: si que la marque demeure à iamais, & semble auoir été faite avec le feu, à cause que la couleur de ce sine est plus noire, & obscure, que le teint du visage bazané. I'ay veu porter en terre les personnes, tant grandes que petites, & de toutes qualités en vne même maniere, sans aucune difference. Et n'usent aucunement de chandelle, quand la personne tire à la fin: mais étant expirée, ils encensent & lauent le cors, qu'ils enuelopent puis apres dans vn linseuil, sus lequel ils mettent vn cuir de beuf, étendu dans la biere, si c'est quelqu'un d'autorité, lequel étant porté à l'église, les pretres chantent quelque office, làcompagnans avec la croix, l'encensier, & l'eau benêite, tousiours en courant, tant que leurs iambes les peuuent porter: de sorte qu'il n'y à hōme qui les puisse ataindre. Puis étans paruenus dans l'Eglise, ne mettent le cors dans la fosse: mais le iettent incontinent aupres sans chanter aucune chose de nôtre office des mors, ny aucun pseaume de Daud, encore moins de ceux de Iob. Dont ayant enuie de fauoir deus ce qu'ils disoyent, ils me repondirent qu'ils chantoient l'Euangile de saint Ian tout entier: lequel finy ils ietoient le cors dans la fosse qu'ils encensoyent premierement & arrousoyent d'eau benêite, sans qu'ils celebraissent aucune messe, ny pour le trespassé ny à l'intention d'aucun suruiuant. Car ce n'est leur cotume d'en celebrer plus d'une, par iour: apres laquelle ils communient tous ceux qui s'y sont trouués.

Paroles du batisme aux terres de Pretre: là toutes telles que celles dont nous usons en ice luy.

Marques des noirs au visage, dont on pour- quoy.

Enseuelissemens, & la forme.

Office & chant pour les mors nul Euangile S. Ian pour tout seruire mortuaire.

Asiète, fertilité, & abondance de viures de Barua chef du domaine de Barnagas. La principauté de luy sur autres Seigneurs, & Capitaines, luy rendans tribut, comme luy à Prete-Jan. Mode à garder le bestial des bestes rauissantes. Eglises de Barua diuisée par les deux sexes. L'infinité de moines. Mariage des prêtres sans retour à secondes noces ny à fornication sur peine d'estre degradez, & faictz Laiz. Item nulles ecoles, & nuls Euesques fors le Patriarche donnant les ordres. Cloture des cimetières pour garder les cors contre les bêtes sauvages.

*Asiète de
Barua.*



*Perdrix de
trois especes.
Grandeur
de perdrix.*

L'Asiète de Barua est sus vn rocher fort haut, à côté duquel passe vn fleuve, & sus iceluy sont fabriquées toutes les maisons du Roy, fort bien edifiées: retenans la montre d'une forteresse. Mais tout le reste du plat pais est fort beau, & bon: consistant en tresamples campagnes, peuplées d'une infinité de vilages & hameaux, avec ce que le terroir est tresfertile & commode à nourrir le bestial, comme Vaches, Brebis, Chiéures, & plusieurs autres animaux de gibier. Le fleuve est abondant en Poysson, & se trouuent là des Oyes sauvages, & Canars marins en grande quantité: avec force sauvagine de toutes sortes: comme sont Vaches sauvages, & Lieures sans nombre: tellement qu'il ne se passoit matin que nous n'en tuissions vingt, ou trente, sans aide de Chiens, ains au filé seulement. On y void de trois especes de Perdrix, qui ne diferent en rien aux nôtres, sinon en grandeur: qui est de celle d'un Chapon, & de couleur des piés & du col, qui est laune. Les autres sont comme Poules, ayans le bec & les piés vermeils. Il s'en trouue encore quelques autres de la nature des nôtres, sinon qu'elles ont le bec & les piés gris: combien qu'elles soyent bien d'autre couleur: mais d'un même goût au manger, & encore plus delicates. Le nombre des Griues qui s'y trouuent est infini: tellement que par leur vol épais elles viennent à obscurcir la clairté du Soleil: étans fort bonnes, & grasses: & y a semblablement vne infinité de Quailles, & Poules. Finablement il s'y trouue de toutes especes d'oyseaux qui se peuuent penser, ou desirer: & beaucoup de ceux qui nous sont conneus: memement des Papegays, & grande quantité d'autres desquels nous n'auons nulle connoissance. On y trouue semblablement des Oyseaux de proye, comme Aigles, Faucons, Autours, Eparuiers, Emerillons, Crefserelles & de toute autre espece qu'il est possible de nommer. Les montagnes sont pleines de Cerfs, Cheureils, Sangliers, Tesson, Chamois, Lyons, Renars, & de plusieurs autres sortes de bêtes sauvages. Et s'émerueillant aucun, comme il pourroit être possible, qu'en tel pais se peût trouuer si grande quantité de Feres, tant de gibier, & vn fleuve si fort abondant en Poysson (étant le pais tant peuplé) pour éclaircir le doute qui le tiendroit suspens, ie dy, qu'il ne se trouue personne qui chasse, ou pêche, ny qui tienne aucun engin propice à cet effet: à cause que les habitans ne font conte de telles viandes. Parquoy ce seroit chose tresfacile à qui se delecteroit de pêcher tels animaux, de les mettre aux abois, & en tuer tant qu'on voudroit: à cause que le pais n'est pas batu, & ne se trouue personne qui leur donne la chasse: & ne sont les Feres (à ce que j'ay entendu) aucunement molestes, ny nuisibles: combien que

bien que les habitans ne s'en tiennent pas fort asseurés:ains les redoutēt fort. Et aduint vne fois en vn lieu, qui s'appelle Camarua, distant de Barua par l'espace d'un mille, qu'un Lyon se trāsporta, par cas d'auēture, à la porte d'un étable, où il trouua vn hōme dormant, avec vn sien petit fils, là auprès pour garder ses vaches: lequel il étrangla, sans être aperceu de personne, & sans offenser l'enfant aucunemēt: puis luy māgea le nés & ouurit l'estomac: qui rēdit les gens du païs fort intimidés, & pleins de frisson: disans que ce Lyon étant encharné sur les personnes, feroit du mal beaucoup: tellemēt qu'à grād' peine se troueroit hōme, qui peūt couter la fureur de sa griffe. Toutefois, ainsi qu'il a pleu au Seigneur, on n'a depuis ouy dire, qu'il en soit auenu aucun incōuenient. Ce pēdant, nous prenīōs le plaisir de la chasse, fort pres de ce lieu, sans iamais rēcontrer aucun Lyon: mais biē des Pātheres & Tygres, qui ne nous faisoient aucun deplaisir.

Lyon deuōrateur d'un homme dormant sans blefser l'enfant.

Ce Barnagas duquel ie vous ay souuēt fois parlé, porte titre de Roy, pour ce, que Nagas, signifie Roy: & Bar, mer. Ainsi ce nom cōposé de ces deux vocables, emportēt autant, cōme Roy de la mer. Et quād aucun viēt à s'emparrer de cette Seigneurie, on luy pose la corōne sur le chef: mais il faut qu'on obtiēne ce domaine avec le sceptre, sous le consentemēt & faueur du Prete-Ian: lequel maintiēt le Seigneur en cet état, tāt que bon luy semble: & l'en dēmet par même moyen, quād il luy plait. Car pendant que nous étions en ces regions là (qui a été par l'espace de six ans) l'ay veu quatre Barnagas: dōt le premier étoit Dori, lors que nous cōmençames à marcher sur les terres d'iceluy Seigneur, qui mourut en sa dignité: laquelle apres son decés fut transporté à son fils Bulla, aagé de dix ou douze ans, qui ayāt prins possession de la Seigneurie, fut incontīnēt appellé à la cour du Prete-Ian, lequel l'en dēmit pour en enuestir vn noble Seigneur, nommé Arraz Anubiata, qui en fut iouyssant par l'espace de deux ans: puis en fut despouillé, & vn autre Seigneur emparé, qui se nommoit Adibi, fort gentil personnage, & est encore à present iouyssant: tenant sous sa puissance plusieurs grās Seigneurs, qui s'appellent Xuus, qui sont trespuissans: dont l'un s'appelle Xuus Cire, ayāt espousé l'une des seurs de Prete-Ian. Nous ne fumes iamais en cette terre, ny en celle de Xumeta, pour être fort éloignée du chemin de la cour. Il y a bien vne autre Xumeta, qui s'appelle Ceruil: dōt la s'fiete nous fut enseignée, & la conneumes pour vn païs fort beau & fertile en toute espece de grains & legumages: & mā été dit, que les habitans pourront tousiours leuer & mettre en cāpagne quinze mille lances, avec les arcs & targues. De sorte que ces deux Seigneurs Xuus Chama & Xuus Burro, étās alliés ensemble (cōme il mā été acertené) en vne Seigneurie, étoient si puissans, que Prete-Ian craignāt de quelque reuolte cōtre le Barnagas, diuisa leur domaine en deux: cōbien que avec cela ils ne laisēt d'être fors & grās: & dit on que le païs dōt ils fouloyēt iouyr étoit iadis le Royaume de la Roynie Cādace: laquelle de ce tēps là n'auoit autre domaine: & fut la premiere Chrētienne de cette terre. Il y a, outre ce, deux autres Capitaineries, qui sont Daffila, et Canfila: lesquelles cōfinēt avec l'Egypte, & demeurēt ces Seigneurs & Capitaines sur les lisieres, ayās des Trōpettes, qu'ils appellēt Vgandas, marchāts deuāt eux: ce q ne peut être entretenu, sinō par grās Seigneurs: & sont tous vassaux du Barnagas, qu'ils seruēt aux guerres, qu'il entrepréd, & par tout où il se trouue. Il y a plusieurs autres Seigneurs sous sa puissance, appellés Arrazes, entre lesquels

Pātheres, et Tygres non nuysantes. Etymologie ou deductiō de ce nom, Barnagas. Roys établiz, & desposez à la uolonté de Prete-Ian.

Xuus. Capitaines.

Xumeta.

Ceruil.

Cādace royne premiere Chrētienne de la terre de Xumeta.

Vgandas. Trōpetes.

Arrazes, chefs.

d nous

Arraz Adera nous eumes cōnoissance d'un qui s'appelloit Arraz Adera, qui auoit quinze
rao, chef de mille hōmes d'armes sous sa charge, apellés Cauas: & là y veu deux fois en cour
hōmes d'ar- tousiours deuant la porte du Roy, sans chemise: ayant seulement vne piece de
mes. drap de soye, ceinte depuis le milieu du corps en bas, sur les épaules vne peau
Cauas, hom- de Lyon, en la main destre vne Zagaille, & vne Targue en la fenestre. Dōt le
mes d'armes voyāt en tel equipage, demāday par quelle raison se maintenoit ainsi vn tel hō
Habit d'ar- me, et si grād Seigneur, à quoy il me fut respōdu, que c'étoit le plus hōnorable
mes Horcu- habit qu'vn chef d'hommes d'armes eût peu porter. Et iceluy étoit escorté par
liant. vingt ou trēte (que nous pourriōs dire fantes) armés & embâtonnés de zagail-
 les & targues. Le Seigneur Barnagas a deux autres Arraz Tagale, & Arraz Ia-
 cob, Seigneurs de grans païs, & plusieurs Xius, Capitaines, & Seigneurs: mais
 sans titre. De sorte qu'il a sous son gouuernement beaucoup de Seigneurs &
 païs, étant avec iceux tributaire au Prete Ian, à qui ils payēt le Guibre de leurs
Guibre, tri- terres: & font toutes ces Seigneuries situées du coté de l'Égypte, & de l'Ar-
but. bie, d'ou sont amenés les bons cheuaux, draps d'or & de soye, desquelles choses
Cheuaux ils rēdent tribut au Barnagas, q puis apres s'en aquite de son coté, & par même
Egyptiens, moyē enuers Prete-Ian pour soy & les siēs: en luy rēdant chacun an cent cin-
& Arabes. quāte pieces de cheuaux, avec vne grāde quātité de soye & dras d'or. Ils payēt
Tribut ren- semblablement vn grād nōbre de cottons des Indes, pour les daces, qui se tirēt
du à Prete- du port d'Éroque. Les habitās de Barua, & leurs circonuoisins ont cotume
Ian. de se rāger dix, douze, & qnze ensēble dās vne cour muraillee, & biē fermée,
Garde no- laquelle n'a qu'vne entrée: & là enfermēt les vaches, desquelles ils tirēt le beur-
sturne du re & le laiēt, avec l'autre menu bestail, cōme brebis, ānes, & mulets. Et avec ce
bestail, con- qu'ils tiēnent tousiours la porte ferrée toute la nuit, ils font encore des feux à
tre les bêtes la porte, tenās des gens pour faire la garde, de peur que leur bestail ne soit sur-
sauuages. pris, & deuoré par les bêtes sauuages, qui cotoyēt de loin leurs habitations: tel-
 lemēt que si on ne tenoit cet ordre, ils ne sauroyent garder vne bête, que tout
 ne fût deuoré: & font ceux cy de Barua, avec leurs voisins, qui vōt laborer les
 terres, & semer le millet sur la mōtagne du monastere de la Vision, trois mois
 auāt l'yuer general: ce qu'ils font pour deux raisons, dōt la premiere est, pour-
Opportu- ce qu'ils se trouuēt prochains de la mer par ou passēt tous les viures qu'on trās-
nite de lieu porte à la Meque, au Tor, à Zidē, & par toute l'Arabie, & les Indes. Dōt ceux
à uendre cy ayās beaucoup de sortes de semēces & grains, tächēt à trouuer lieu, pour en
grains. auoir deliurāce. La secōde cause est, que l'année apporte deux yuers en ce païs,
Double qui sont diuisés par tēps, avec ce que les blés ne peuuent croitre, sinon à force
yuer. d'eau. Parquoy les habitans de Barua laissent leur terroir, pour aller semer les
 millets à la mōtagne de la Vision, là ou est l'yuer pour lors, q dure tout le mois
 de Feurier, Mars, & Auril: renant ce même temps en vne terre au domaine du
 Barnagas, qui se nomme Lama, loin de la mōtagne de la Vision, enuiron huit
 journées: & semblablement se fait sentir cet yuer en vn autre païs, qui s'appelle
 Dobas. Or pour autant, que ces semēces de millets requierent la pluye, le plus
 fort de ce temps eoulé, on les va semer là ou on fait, que le païs est pluuieux:
Eglises de & par ce moyen s'ident de tous ces deux yuers. Il y a deux Eglises en ce lieu
Barua. de Barua, fort grandes & riches, pres l'vne de l'autre: dans lesquelles sont en-
Tēple d'hō- tretenus plusieurs Prêtres, & en l'vne desquelles (qui s'appelle saint Michel)
mes, & tem- demeurēt les hōmes: et l'autre qui préd son nom des deux Apotres) est habitée
ple de fem- par les
mes.

par les femmes. Et dit on, que celle ou demeurent les Prêtres fut erigée par vn grand Seigneur, qui étoit pour lors Barnagas, lequel ordonna, que nulle femme n'y entreroit, sinó celles des posterieurs Barnagas, & la siéne avec vne chāberiere, lors quelle se voudroit cōmunier seulemēt. Ce quelle ne voulut faire, ne voulāt être plus autorisée en ces matieres là, que les autres de son sexe : qui demurēt à la porte dans le circuit, qui est deuāt l'Eglise, là ou elles reçoient leur Sacrement avec les gens laics, au deuant la porte de l'Eglise des Apotres. Tellement que iāy tousiours veu la femme du Barnagas se cōmunier avec les autres, ne voulant vsfer du priuilege à elle octroyé, d'aller receuoir son Sacrement en l'Eglise des hōmes. Ces deux Eglises ont leur circuit des cymetieres, se touchās l'un à l'autre, étans enuirōnés de murailles: & se fait le pain du Sacrement en vne maison pour ces deux Eglises : dont les deux Messes dicelles se celebrent en vne seule, seruans les Prêtres de l'une à toutes deux : à fauoir vne partie en l'Eglise des hommes, & l'autre en celle des femmes : & font l'office ainsi diuisés. Ces Eglises n'ont aucunes decimes, mais des possesiōs seulemēt, qui appartiennent aux Prêtres, qui les font cultiuer & laborer: compartissans entre eux le reuenu, qui prouiet dicelles: & leur fait le Barnagas deliurer tout ce qui leur est necessaire au seruice de l'Eglise: cōme les paremens, ornemens, cyre, beurre, encens, & toutes autres choses, à ce requises. Il y a enuiron vingt Prêtres, & ordinaremēt dix ou douze moynes, & n'ay aucune souuenāce d'auoir veu Eglise de Prêtres en ces marches, là ou il n'y eūt des religieux, ny monasteres, ou ne se trouuassent des prêtres. Vous assurens, qu'il y a si grand nōbre de Moynes, que tout en est presque couuert : de sorte qu'on ne voit autre chose par les Couens, Eglises, Chemins, par tous les marchés, & finablement en tous les lieux auxquels l'on fauroit mettre le pié.

*Modeste re-
fus de pri-
uilege.*

Les Prêtres se marient avec vne seule femme, obseruās trop mietix les loix de mariage, que ne font gens laics: en quoy faisant, ils viuēt continuellemēt en leur maison, avec leurs femmes & enfans : & leurs femmes mortes, ne leur est permis d'entrer aucunemēt en secōdes nopces : comme il n'est semblablement loisible aux femmes suruiuantes, d'espouser autres maris: mais bien d'entrer en religion, & se rendre Nōnains, si bon leur semble. Et sil auenoit, que le prêtre marié eūt affaire & cōpagnie avec vne autre femme, l'entrée de l'Eglise luy seroit defendue, avec ce qu'il ne participeroit au reuenu dicelle : mais seroit tenu au nōbre des gens laics seulement. Ce que ie fay être veritable: pour autant que i'en vey vn qu'on fait cōuenir & appeler deuāt le Patriarche, pour auoir été trouué couché avec vne femme : ce qu'il ne peut nier, & cōfessa le delit en ma presence: en punition dequoy il fut cōdemné à ne porter plus de croix en main, de n'entrer dans l'Eglise, & reprēdre l'état seculier. Outre ce auenāt qu'un prêtre veue se couple avec vne femme, par mariage, il demeure entre les gens laics: cōme il en print à Abuquer (duquel iāy parlé cy dessus) qui, apres le decés de sa premiere fēme, r'entra en secondes nopces: espousant Rōmaine Orque, seur du Prete-Iá. Cétuy dōc étāt prêtre, & grad chapelain diceluy Seigneur, ayāt laissé écouler plusieurs ans, s'étoit marié. Parquoy l'Abuna Marc l'auoit degradé, & inferé entre le nōbre des Lays, et cōme iceux, étoit cōtraint de demeurer à la porte, pour receuoir ses Sacremēs. La plus grad' partie des fils des

*Mariage de
Prêtres à
une seule
femme en
leur vie.*

*Degradatiō
de Prêtres
fornica-
teurs.*

*Exemple de
degradatiō
prophane.*

prêtres se rangēt de l'ordre paternel, à cause que ce n'est la cotume en ce pais là de tenir Ecoles pour enseigner à lire, ou écrire: pource quil ne se trouue personne faisant profession de telle vacation, si que les Prêtres montrent ce peu quilz sauēt à leurs enfans: qui par ce moyē, si se rendēt capables pour receuoir l'ordre de Prétrise de l' Abuna Marc, leur Patriarche: qui est seul en toute l'Ethiopie, sans aucun Eueque, ny autre personne, qui donne les ordres aux Prêtres, & les reçouyēt deux fois l'année, ainsi que ie vous feray entendre par cy apres, cōme ie me retrouuay par plusieurs fois à telles cerimonies. En tous ces pais, les cymetieres des Eglises sont enferrés de fortes murailles, pour euitier que les bêtes sauuages ne viennēt dās iceux à deterrer les morts: & portēt les habitās grāde reuerēce à leurs Eglises: tellemēt que personne n'oserait passer à cheual au deuant d'icelles: mais demōtent les passans, incōtinēt quilz s'en voyēt pres: marchās à pié, iusques à ce quilz ayēt outrepassē de biē loin le cymetiere.

Partement de l' Ambassadeur, desertion de ses guides, & aides. Transport de bagage iusque au lieu de Barua, par importunité de requestes. Suruenuē d'un Legat de Prete-Ian, & maniere de le receuoir. Nonchalance, & tricherie de Barnagas. Description du lieu de Barua, des Eglises, Marchés, & Marchans, Prêtres, Moines, & Religieuses. Leurs formes & habits. L'estat du Barnagas, & ordre de sa Iustice. Guerre entreprinse, & publiée par luy contre les Nubes. Demande, & larrecin d'armes Portugaloises.

Sejour, &
depart de
Barua.

Nous fumes contrains de seiourner en ce lieu de Barua par plusieurs iours, sans que iamais nous peussions trouuer le moyen d'auoir nōtre depêche. Toutefois, nous sollicitames de si pres, & feimes de forte, qu'à la fin nous fumes expediés: & departimes le vingt et huitième de Iuin, l'an mil cinq cens & vingt, asés ioyeux & contens, pour nous trouuer sur les champs. Mais ceux qui portoyent nōtre bagage nous abandonnerent à deux mille loin de la ville, disans quilz n'étoyent pas tenuz de nous seruir plus outre: pour autant quilz étoyent sur les confins de leur terre: & de fait, nous laifferent autant fachés par leur lacheté, comme pleins d'ennuy, pour nous trouuer à la campagne sur le plus fort de l'yuer de ce pais, avec noz hardes chargés de grandes pluyes, & eaux. Dont l' Ambassadeur, & trois autres de compagnie, reprindrēt la route de Barua pour parler au Barnagas; laissant avec noz besognes, le Secretaire & le Facteur, accompagnés d'autres Portugalois. Mais étans arriués à Barua, bien deliberés d'auertir le Barnagas des trouffes, & outrages, que nous faisoeyēt ses vassaux, il nous fut impossible de parler à luy par tout ce iour là, iusques à l'autre, qu'on nous donna le moyen de nous presenter deuant luy. Ce que nous feimes, luy remōtrans si bien nōtre affaire, quil nous promit de faire porter nōtre bagage plus outre, l'espace de cinq mille: qui pouoyent être deux confins plus, de ce que nous auons dit cy dessus, à fauoir de chateau à autre: puis fut laissé par ceux, qui le portoyent au milieu d'une autre campagne, là ou il demeura par l'espace de quatre iours à la pluye, accompagnée d'un merueilleux & horrible tonnerre, qui nous espouentoit de forte, que nous n'eussions feu prendre aucun repos, pour la diligence, que nous faisons d'aller visiter noz hardes d'heure à autre: desquelles nous étions éloignés par l'espace de cinq ou six mille: puis faisons retour, & tantôt nous acheminions

minions vers le Barnagas, le suppliât que son plaisir fût de nous deliurer gens & bêtes, pour nous conduire, & porter noz besognes, qui étoient au Roy de Portugal, lequel les enuoyoit au Prete-Ian : ou bien qu'il dît tout court, s'il auoit enuie de le faire ou non. Ce que ayans feu, nous les ferions bruler, à fin que nous peussions suyure noz erres, sans aucun empêchement. Vray est, qu'il se mōtroit fort prōpt à promettre, mais fort lent & tardif à executer. Toutefois à la fin vaincu plus par nôtre importunité, que daucune humanité, qui fût en luy, il nous dôna gens pour enleuer noz besognes, au bout de quatre iours.

Importunité de Portugal en pays estrange.

Le troisieme de Iuillet noz besognes arriuerent en vn lieu, qui s'appelle Barras, avec grâdes pluyes, là ou nous étions, sous esperâce de deplacer incōtinēt. Et ainsi nous trāsportames derechef vers le Barnagas, le priant tres affectueusement, qu'il luy pleût, de grace, nous dôner nôtre depêche: ce qu'il nous promit de faire: mais le iour ensuyuât arriua vn gentilhomme de la cour du Prete-Ian, lequel fut si bien venu & caressé du Barnagas, qu'il nous meit en oubly. Car il luy alla au deuât, iusques vers vne petite mōtagne hors la ville, avec vne grâde assemblée populaire: étant iceluy Seigneur Barnagas tout nu, depuis la ceinture en sus: auquel equipage s'étans rencontrés, le gentilhomme se meit sur icelle mōtagne en lieu eminent, & dōt il pouuoit être veu & ouy de tous en general: & là se print à declarer la teneur de son ambassade, qui fut en cette sorte. Le Roy vous enuoye salut: auxquelles paroles il n'y eut celuy, qui ne s'enclinât de lūne des mains en terre, qui est l'hōneur & reuerēce dont on vse en ce pais. Puis poursuiuit de reciter ce que Prete-Ian luy auoit enchargé: & ayant mis fin à ses paroles, le Barnagas chargea des habis asés riches, cōduisant le gentilhomme en son palais. Telle est l'usage de declarer l'ambassade du Prete-Ian, le porteur de laquelle on doit receuoir à pié, hors la maison, & nu de la ceinture en sus: demeurât ainsi, iusques à tant qu'on ait ouy la fin. Et si cest chose, par laquelle celuy qui la reçoit cōnoisse n'être mal voulu du Prete-Ian, il reprēt ses habillemēs, sinon il demeure ainsi: luy semblât auoir encouru l'indignatiō de son Seigneur. Or pendant que cetuy cy demeura en la cour du Barnagas (qui étoit frere de la mere du Prete-Ian) l'Ambassadeur, accōpagné de nous autres alloit souuent parler à luy, à fin d'être expedié. Mais il respondoit assez farouchemēt, nous priant de le laisser en paix, à cause qu'il se trouuoit mal. Puis vne autre fois on ne nous laissoit entrer, sous ombre de dire qu'il repositoit: & alla tellemēt la chose en prolōgeant, que ce gentilhomme departit, dont l'Ambassadeur indigné, alla trouuer le Barnagas, auquel il dit que c'étoit tresmal se souuenir des promesses, & que piremēt il dôneroit effet au serment, par lequel il s'étoit obligé au grād Capitaine, de receuoir tous les siens en sa protectiō: promettāt de leur dôner toute aide & faueur, puis qu'il saquitoit si mal du deuoir auquel il s'étoit soumis par sa promesse, & qu'il tenoit si peu de conte des besognes du Roy de Portugal. Mais toutes ces remōtrances seruirēt de peu, & ne l'émeurent pas d'auantage à nous dôner nôtre depêche: reiectāt la faute sur les occupations des étrangers, qui l'auoyēt retenu: & sur l'accident de sa maladie. Cōbien que nous cōnoisiōs assez par experiēce, ses ruses & defaites: car il ne luy étoit suruenue aucun affaire, par le moyē des étrāgers, ce que nous cōneumes par sept ou huit Maures, que nous veimes arriuer à cheual, le huitiēme du

Barras chasteau du Barnagas.

Arriuée de un gentilhomme legat de Prete-Ian.

Inclination deuât le Legat de Prete-Ian, au salut de luy.

En quelle maniere les uassaux & subiets du Prete-Ian recoient ses Ambassadeurs.

moys, qui à leur port, sembloient bien personnages d'autorité: & venoyent de lointains païs, avec fort beaux cheuaux, lesquels ils luy vouloyent donner, pour s'aquiter du tribut de l'année, à quoy luy sont redeuables, et au Prete-Ian semblablement. Et pour autant que l'arriuee de ceux cy luy apportoit quelque profit, les affaires des étrangers, encore moins les maladies ne le detenoyent pour lors aucunement: de sorte que, la courtoisie & humanité grande dont il se forçoit d'user enuers ces Maures nous étoit assez preiudiciable. Tant que l'Ambassadeur, pour iour à quitte ou double, & mettre fin à la chose, luy de-

*Tricherie
du Barna-
gas.*

manda douze mules à emprunter: mais il repondit tout court, qu'il ne le pouoit faire: & que nous en pouuions bien acheter si nous en auions besoin. Ce que voulans faire, ses seruiteurs venoyent menacer les habitans du lieu de les chatier, & leur oter l'or qu'ils receuroyent des mules lesquelles ils nous auoyent vendues: car en ce païs ne court aucune monnoye: qui est la cause que tout le monde s'excusoit enuers nous sus le Barnagas, à cause qu'il vouloit vendre ses mules, & en auoir la depêche: si qu'ils n'eussent osé entreprendre sus luy. La cotume de tous les Royaumes de Prete-Ian est de ne prendre aucune monnoye: sinon l'or qui se donne au païs: dont le principal est d'unc once, qui fait le pois de dix pardai: puis vient la demie, & parlant par le menu, on vse de dragmes, dix desquelles viennent à faire vne once: & egale cette dragme icy la valeur de celle de Portugal: ou bien en Inde reuient à trois quars de ducat d'or, en or, si que l'once est de set ducas & demy, d'or en or. Dauantage, ce Barnagas auoit ordonné qu'autre que soy & ses ministres n'eût à tenir les poix à poiser l'or: tellement que par ce moyen, luy & ses Facteurs venoyent à sauoir en main de qui aloit l'or, lequel il enleuoit à ses vassaux quand bon luy sembloit: comme eux mêmes m'en acertenerent.

*Poix ou uas-
leur ou equi-
pollence de
l'or.*

*Eglise de
Nôtre Dame
mc.*

En celieu de Barra est vne Eglise de Nôtre Dame grande, neuue: embellie de peintures excellentes & aornée de plusieurs dras & toilles d'or, de dras de soye cramoyse de velous de la Mecque & de camelots qui seruēt tât en cette cy comme en l'autre de Barua de laquelle i'ay parlé cy dessus & n'y a entre ces deux autre difference fors qu'en cette cy ou l'on fait l'office plus solennel à cause que c'est le lieu de la residence du Barnagas: avec ce qu'il y a vne multitude de religieux & plus grand nombre de prêtres par lesquels l'Eglise est gouvernée: ou ie me retrouuay vne fois à veoir faire vne procesion autour du plus grand circuit d'icelle qui est le cimetièr: & y auoit vne grande assemblée de prêtres & religieux reuetus des aornemens funommés a compaignés des hommes & femmes lesquelles se communient en cette Eglise avec les personnes layes: & enuironnerent l'Eglise plus de trente fois tousiours chantans en maniere de Letanies, au son de plusieurs tambours & cimbales: & obseruent cette cotume chantans deuant l'image Nôtre Dame: & sonnans tant aux iours des Dimanches comme à ceux des fêtes auxquels ils se communient & me dirent qu'ils faisoient cette procesion pour implorer la misericorde du Seigneur à fin qu'ils eussent des pluyes pour faire leur seméce à lors qui étoit au moys de Ianuier du temps de leur été. Les cloches sont de pierres: côme es autres Eglises & les cāpanes assez mal façonnées. Là se tient vn grand marché comme au lieu de Barua & à tous autres qui sont chefs des parroisses ou con-

*Procesion
pour auoir
de l'eau.*

Marché.

grega

gregatiōs ou il s'en tient vn tous les Samedis, auquel on à cotume de troquer vne chose pour autre cōme vache pour vache donnāt de retour pour la chose de moindre estime & valeur deux ou trois mesures de froment ou de sel. On y troque semblablement des Chiēures contre du pain & pour du pain on achete des dras Mules & Vaches : mais sus tout ils ont marché de ce qu'ils veulent auoir pour sel, encens, poiure, mirre, & perles menues toutes lesquelles choses sont fort de requete & grand pris, dont ils ne font moindre conte que de l'or même. Tellement qu'elles ont cours par toutes les terres qui sont comprises au domaine du Prete-Ian & des Gentils. Pour ce qui est de petite consequence on change poules & chapons : & finalement toutes choses desquelles on à besoin se trouuent en ces marchés en troque. Car on n'y vse d'aucune espee de monnoye en sorte que ce soit : & ne fait on grand bruit en marchandant ou trafiquant car en peu de paroles les marchans viennent à s'acorder : ce qui me causoit vne grande merueille. Les plus grans negociateurs en ces assemblées sont les moines prêtres & religieuses: dōt ces beaux peres sont vetus honnêtement d'habis qui leur batent iusques sus terre. Les autres se parent d'ornemens iaunes de gros dras de cotton : mais les aucuns portent peaux de Chiēures de même couleur & veloutées habit lequel est semblablement particulier aux religieuses. Quant au moines ils chargent outre ce des capes faites à la mode de celles de noz religieux de l'ordre saint Dominique de memes peaux ou dras iaunes avec chapeaux. Les Nonnains ne portent sinon leur simple habit ayans la tête rase enuironnée d'une ceinture de cuir & venans sus laage elles se couēfent de certaines couēfes avec vn voile par dessus. Elles ne sont recluses dans aucun monastere mais demeurent aux vilages. Et pour autant que les conuens obseruent tous vn même ordre elles rendent obeissance à celui duquel elles sont plus prochaines & dont elles reçoient leurs habis. On estime que les anciennes d'icelles menent vne sainte vie : mais la plus grande à enfans, L'habit que portent les prêtres ne difere pas guieres d'avec celui des gēs lays à cause qu'il est tout d'un même drap & se ceignent assez proprement sans diferer aucunement d'avec les autres sinon qu'ils portent tousiours vne croix en main & la tête rase: & au contraire le peuple porte tousiours longue perruque. Mais les prêtres ne se font abatre la barbe & les gens lays la font couper sous le menton en quoy ils sont ensuiuis par tous les moines. Il s'y trouue encore vne autre espee de prêtres lesquels s'appellent Debeteras qui vont bien honnêtement en ordre, tellemēt qu'ils donnent bien à connoître par la sumptuosité de leurs habis la grandeur de l'état duquel ils font profession avec ce qu'ils ne frequentent par les marchés comme font les autres.

Choses menues et precieuses pour argent.

Trocque paisible sans bruit.

Moines & prêtres marchans. Habits diuers.

Habit de Nonnains.

Habits de prêtres cōme de seculiers.

Debeteras Chanoynes.

Encore que ce Barnagas soit vn grand Seigneur portant titre de Roy si est ce qu'il se trouue detenu en plus grande paureté que la grandeur de son état ne sembleroit meriter. Car toutes & quantefois que nous luy parlames nous le trouuions tousiours assis ou gisant sus vne couche couuerte d'une couverture de drap de cotton cottonné qu'ils appellent Basut lequel est assez bon quant au país ou on en trouue d'assez grand pris: & au derriere dicelle couchette se voyent contre la paroy nue, quatre epées assez riches pendues à

Basut, drap de Cotton. Maintien domestique du Barnagas.

quatre chevilles de bois : & deux grans liures : semblablement contre la muraille : puis audeuant quelques nates étendues sus lesquelles on faisoit seoir ceux qui venoyent visiter iceluy Seigneur. Sa femme étoit tousiours assise aupres de sa personne sus vne nate deuers le cheuet : & n'est iamais quil ne se trouue plusieurs personages dedans sa chambre assis sus icelles nates. Au deuant de la couchette sont continuellement quatre cheuaux au ratelier l'un tousiours sellé, & les autres seulement couuers de petites couuertes. Toutes ses maisons sont ceintes de deux murailles, avec deux portes : à chacune desquelles demeure ordinairement vn portier, avec vn fouet de courroyes : & en celle, qui est la plus prochaine de la demeure diceluy Seigneur, sont ordonnés les plus nobles portiers : puis au milieu des deux, qui est l'entreceint du circuit, sejourne continuellement vn Alicaxy lequel aministre iustice, apres auoir ouy les parties : & si la cause est de grande importance, il donne audience aux vns & aux autres, iusques à la conclusion : laquelle ayant diligemment écoutée, va communiquer de l'affaire avec le Barnagas, lequel iete la sentence. Mais étant question de chose legere, l'Alicaxy en peut ordonner, mettre les parties d'accord, & fin à leur diferent. Outre ce, il est requis, qu'à toutes les sentences qui sont données par le Barnagas, ou l'Alicaxy, assiste vn homme de conte & autorité, lequel prend son nom de l'office qu'il exerce, qui s'appelle, Mallagana : auquel les parties demandent actes de leur cause, voulans appeller deuant le prete-Ian, ou ses Auditeurs : à cause dequoy iceluy Seigneur vient à entendre toute la sustance des diferens, tant des grans comme des petis. Suiuant laquelle ordonnance, tous les grans Seigneurs, qui sont sous son domaine, tiennent vn Alicaxi, & Mallagana, ordonné par le Prete-Ian. Le semblable font les Capitaines, qui tiennent du Barnagas, & les grans Seigneurs qui sont en sa cour, ou autres, qui se transportent vers luy pour leurs affaires, procedent en cette maniere. E'tans partis de leurs habitations, ils cheuauchent sus vne mule, acompagnés de set ou huit personnes, qui marchent deuant, iusques à la premiere porte, ou paruenus, ils mettent pié à terre. Et si c'est quelque grand Seigneur, il va à huit, dix, ou douze mules, ou plus : selon que sa qualité le peut porter : puis apres être paruenu au palais du Barnagas, il demonte à la premiere porte, s'acheminant delà à la seconde, ou ne pouuant d'auenture entrer, se sied à l'air, comme les abeilles au Soleil, sans aucun entretien debat, ou exercice. Tous ces grans & honorés personages portét des peaux de moton autour du col, & des epaules : étans plus reuerés ceux qui les portét de Lyon, ou Tygre : & étans paruenus en la presence du Barnagas, les otent pour luy faire honneur & reuerence : tout ainsi que nous vsons du bonnet. Or pendant que nous étions en ce lieu de Barra, on fit publier à cry public, par vn iour de Mercredy, que le Barnagas vouloit faire marcher sa gendarmerie contre les Nubes : & fut tel l'ordre de la crie. Il y en auoit vn qui aloit premier, portant vn drap en forme d'enseigne au bout d'une zagaille, étant suyui par vn autre, qui publioit la guerre contre ces peuples : lesquels font (comme il me fut dit) éloignés des confins du domaine de Barnagas par l'espace de cinq ou six iournées, côté del'Egypte : & confinent avec les país de Camphila, & Daffila (ainsi que nous auons dit par cy

Alicaxy:
Auditeur
ou Maître
d'hotel.
Forme iudiciale.

Mallagana
Notaire de
Prete-Ian.

Acces à la
cour du Bar
nagas.

Camphila
Daffila cō-
trée.

par cy deuant) tributaires, & sous la puissance du Barnagas. Ces Nubes ne sont luifs, Maures, ny Chrétiens : ce qu'ils ont été autrefois, mais par la negligence des ministres, ils laisserent la Foy, se rendans infidelles, & sans Loy quelconque : & tire l'on vne grande quantité d'or de leurs pais. La cause de cette emotion, étoit, pourautant que ces Nubes auoyent tué vn fils du Barnagas, & pour cette occasion fut incité à leur mouuoir guerre, pour se resentir du tort quil auoit receu de eux : lesquels (comme ién fut acertené) sont braues combatans, tenans ordinairement sus les lisieres de leurs pais, iusques au nombre de quatre ou cinq cens cheuaux, fort ruses aux armes, & merueilleusement bien aguerris. Ioint aussi que leur pais est abondant en toutes sortes de viures, & animaux. Ce que ne peut être autrement : d'autant que il est assis sus les deux riuages du Nil, qui le trauesse par long espace de chemin. Il auoit été crié que le Barnagas faisoit conte de bouger, & se mettre aux champs, dans le terme de cinq iours : combienque nous n'en veissions aucuns aprets, ny aparence d'autant quil étoit mal assorty d'armes, à cause quil ne s'en trouue gueres de pardela, & n'y auoit en toute sa gendarmerie autres, mieux embatonnés, ny en meilleur equipage que les Cauas, armés d'une zagaille, vne targue, & vn arc, avec force fleches : & les plus aprens de l'exercite portoyent épées, cimenterres, & iaques de maille : mais peu. Sus ces entrefaites, le Barnagas trouua occasion de demander à l'Ambassadeur, en don, quelque épée, au moyen dequoy incontinent luy ofrit & donna la sienne quil portoit en voyage, qui neanmoins étoit assez riche & belle. Toutefois, non content de cela, luy fit encor requête l'en accomoder d'une autre quil luy auoit veué, assez bien garnie & de grande valeur : disant que le grand besoin quil en auoit, le forçoit à luy faire cette requête. Dont ne pouuant l'Ambassadeur vser d'honnête refus, ny aucunement s'excuser, fut contraint d'en acheter vne de ceux de sa compagnie, laquelle étoit couuerte d'un fourreau de velous, ayant la garniture dorée, quil luy donna, en lieu de la sienne. Mais la nuit ensuiuant, nous ne peumes faire si bon guet, qu'un morion, avec deux épées, ne nous fût derobé, en la maison ou nous auions retiré noz hardes, dans laquelle les Portugaloy dormoyent : mais la guerre finifiée, nous fait penser que le larrecin auoyt été fait pour le besoin d'armes qu'auoyent les gens du Barnagas.

La Nubie abondante en toutes sortes de viures et especes d'animaux.

La Nubie située sus les deux riuages du Nil & par cette raison fertile.

Rarité d'armes. Cauas hommes d'armes Barnagas habillé en demandeur. Armes de requête.

Depart de Barra par temps perilleux d'yuer en été. Arriuée en Timei, region merueilleusement belle & plantureuse. Playes de Langoustes gatans toutes semences & plantes, par les terres de Prete-Ian. Coniuration, & perdition d'icelles, avec diuers exemples des calamitez qu'elles font.



Vant que departir de ce lieu, nous achetames trois mules pour montures, nous ayant Barnagas accomodés de trois chameaux, mais à grand' peine nous fut il possible de deplacer de là, à cause des grans tonnerres & pluyes qui tumberent, lesquelles nous molesterent grandement : par ce qu'en tel temps étoit la furie & le plus ápre de tout l'yuer, qui commence le quinzième de Iuin, & finit au quinzième de Septembre : auquel temps l'été prend son commencement, laissant d'un côté, autant quil en prend de l'autre.

Yuer furieux au temps de nôtre été.

l'autre. Et est si vehement cet hyuer en ces païs, quil ne se trouue personne qui oze entreprendre quelque chemin : mais nous autres posposans tout danger qui nous eût peu suruenir à l'enuie que nous auions de marcher, nous hations tousiours nôtre voyage, de plus en plus: d'autant aussi que nous étions ignorans de la portée du climat, encore plus du danger qui nous étoyt prochain & eminent. Mais noz hardes causerent ce soudain depart : partie desquelles nous laissames à Barra avec nôtre Facteur, puis arriuames en vn lieu, appellé Timei, qui est des dependences de Maizada : & distant de Barra, d'ou nous partimes, par l'espace de douze mille: pour lesquelles cheminer, nous demurames trois iour nées, à cause des grandes pluyes, & mauuais téps, qui gate rent par les chemins tout ce que nous portiois. Or, finablement, apres que nous fumes paruenus en ce lieu, nous trouuames vn Xuum nommé Prime, qui étoit frere du Barnagas, homme de bien, tresuenerable, & qui vfa de grande humanité & courtoisie en nôtre endroit. On disoit quil étoit semblablement frere de la mere du Prete. Ian, ayant sa Xumeta distante, de la Congregation de Maizada, trente lieuës & non plus pour être la plus petite Congregation qui soit au Royaume du Barnagas. Ce lieu est assis sus vne haute coline de terre labourable, & pleine de vilages: decourant la plaine de trois côtés, par l'espace de quarante, ou quarante & cinq mille : & de l'autre côté, à la longueur de trois mille, prend son commencement vne grande profondeur, ou pente, qui decend vers vn grand fletue, aupres duquel se decourent de tresbelles campagnes, toutes fertiles & cultiuées, avec plus de cent vilages: Si que ie ne me saurois faire à croire, qu'on peut trouuer au demeurant du monde vne autre terre autant bien habitée, & abondante en toutes sortes de grains, comme est cette cy : laquelle ne peut être ofencée, ny aucunement endommagée par l'apreté de l'hyuer, encore moins d'inundations, ny pluye : qui est le temps qu'on trouue le mieux à propos pour icelle : tellement que les blés en viennent à se ieter, & faire plus beaux. Ioint aussi, que ie ne pense point être possible, de trouuer vne autre contrée mieux peuplée d'animaux, tant fau uages que domestiques, & la où se puisse prendre plus grande quantité de gibier & fauuagine, Mais il n'y à autres Feres que Tygres & Lyons : avec vn grand nombre de Renars, qui se trouuent par tout le païs. Et ne faut que cecy te cause (Lecteur) aucun ebaïssement, si bien tu trouues qu'en païs tant peuplé & habité, y ait si grand' diuersité d'animaux : & mémement de chasse. Car (comme il me souuient auoir dit) les habitans n'en tuent aucuns, encore moins les peuuent ils arreter, s'ils n'ataignent quelques perdris avec la fleche, ou qu'ils ne les prennent avec lassets. Et s'en trouue beaucoup, de la chair desquels ils s'abstiennent de manger : comme Porcs, & Lieures : aussi Oyes fau uages, & Canars : pourautant qu'ils n'ont le pié fendu, & ne mangeront d'aucun autre, que premierement ils ne l'ayent egorgeté, auant qu'ils meure. A cause dequoy il s'en y nourrit grande quantité, qui ne sont molestés, & auxquels on ne donne aucunement la chasse : pource quil n'y à point de Chiens pour tel effet. De sorte que nous transportans aucunes fois au gibier, sans Chiens, nous prenions le plus souuent plus de vingt Lieures dans les filés, en moins d'une heure, & autant de Perdris, arretees dans les lassets, comme si

nous

nous eussions chassé aux Poules dans vne maison close : car elles n'y sont pas fort sauuages. Tellement que nous en prenions autant que bon nous sembloit, à cause qu'elles ne s'éfrayent fort par la presence des personnes. Et mangeyons ordinairement de ce, dont ils faisoient conscience, & scrupule de gouter : mais c'étoit secretement, & en cachette : afin que par nous ils neussent cause de se scandaliser.

En cette marche icy, & generalement par tout le domaine du Prete-Ian, le país est affligé d'une grande playe de locustes sans nombre : qui mangent & confument tous les blés & arbres, étant la quantité de ces animaux si grande, qu'elle excède le croire raisonnable. Tellement que l'infinité multitude d'iceles couvre la terre, & remplit l'air : si qu'il est difficile que les rayons du Soleil puissent penetrer iusques ça bas, & transmettre leur lumiere acotumée. De sorte que, si le dommage qu'elles portent étoit vniuersel par tous les Royaumes & Prouinces du Prete-Ian, on y periroit de male fain : car il seroit impossible d'y viure ny resider : pourceque vn an elles détruiroient & courront sus vne Prouince seulement : comme l'on diroit celle d'Espagne, ou Portugal : l'autre année elles se trouueront aux parties de Lenteie, à l'autre en Estrémadure, puis en Beire, ou bien entre le fleuve Dore, & Minie : en apres aux montagnes, & de là en Castille, en Aragon, ou bien en Andalose : aucunes fois en deux & trois de ces Prouinces : laissant la terre, ou elles se posent, en pire état, que si le feu y auoit passé : & sont de la graueur de Cygales : ayans les ailes iaunes. Nous fumes auertis de leur venue, vn iour auant qu'elles arriuaissent au país, ou nous étions : non pas que nous les veissions, mais nous le conneumes à la splendeur du Soleil, qui tiroit sus le iaune : Indice certain de leur arriuée, en quelque país que ce soit : tellement que la terre en reçoit vne couleur iaune, par la reuerberation des rayons du Soleil contre leurs ailes, qui étonne si fort les gens, qu'ils demeurent comme mors & transis : ne faisans conte de rien, moins que de leur salut : duquel ils desesperent totalement à cause de ces Ambates. Et ne veil passer outre, sans vous donner à entendre ce que i'ay veu par trois fois : l'une desquelles & la premiere fut à Barua, la ou nous auions deia demeuré par l'espace de trois ans, pendant lesquels il nous fut dit souuentefois : Vn tel país, ou Royaume a été détruit cette année par les locustes. Ainsi donq, étans en ce lieu là nous veimes la terre toute iaune ou les rayons du Soleil étoient epanchus : dont par cela les habitans demeurèrent à demy mors. Mais le iour ensuyuant il sembleroit impossible, à qui ne l'auroit veu, de la grande quantité de ces animaux, qui se vindrét là poser lesquels, selon mon iugement, ne tenoyent moins de vingt et quatre mille de país, & cōme nous en fumes aussi depuis acertenés. Or & étant ainsi arriuée : cette vermine, les pretres du lieu me vindrent trouuer, qui me prierét tresinstamment de leur vouloir enseigner quelque remede, pour netoier le país de cette peste & infection, auxquels ie fey reponse, que ie ne les faurois mieux cōseiller, sinó que d'adreuer, & eleuer leurs cœurs au Seigneur, le priât par sa misericorde infinie les deliurer d'un tel peril : & de ce pas m'en alay trouuer l'Ambassadeur, luy disant, que ce ne seroit que faintement fait de mener vne procesion, pour implorer l'aide de celuy, qui est tousiours prêt au secours

Playe uniuerselle & annuelle de Locustes.

Ambates: ce que nous appellons locustes ou cheualettes.

*Procession
contre les lo-
custes.*

*Zio marina
Christos Sei-
gneur aye
misericorde
de nous.*

*Miraculeu
se dispersion
des Langou-
stes.*

secours des afigés, requerans deuotement sa diuine bonté: & que, par ce moyen, i'esperois que ce peuple sentiroit le bien & soulagement, tout tel que reçoient ceux qui ont mis le but de leur esperance en luy. Ce que luy pleut, & trouua merueilleusement bon: dont le iour ensuyuant nous feimes appeler & assembler tout le peuple du lieu, avec les Prêtres: lesquels ayans la pierre sacrée de l'autel, & la voix, selon leur cotume, nous autres Portugalois commençames à chanter les Letanies, ordonnans à ceux de la ville qu'ils criaissent comme nous en leur langage disans *Zio marina Christos*, & ainsi chantans, nous acheminames en vne campagne, là ou étoient les fromens, qui tenoyent l'espace d'un mille, iusques au pié d'une montagne: ou paruenus, ie fey prendre assez de ces locustes, auxquelles ie fey vne coniuuration que ie portois sus moy en écrit, par moy composéé la nuit precedente, les requerant, amonetant, & excommuniant: puis leur en chargeay, que dans trois heures elles eussent à vider de là, & tirer à la volte de la mer, ou prendre la route de la terre des Maures, ou se transporter sus les montagnes desertes: abandonnans les terres des Chrétiens: en refus de quoy i'adiurois, & conuoquois tous les Oyseaux du Ciel, les animaux de la terre, & toutes les tempêtes de l'air à les dissiper, detruire, & deuorer: & pour cette amonition fey saisir vne certaine quantité de ces locustes, prononçant ces paroles en leur presence: puis les laissay aler. Le vouloir du Seigneur fut de s'encliner aux humbles requêtes & prieres de nous, pauvres pecheurs. Car nous neumes pas plus tôt tourné le pié, pour retourner, qu'une si grande quantité de ces animaux nous suiuoyent, que nous pensions iceux nous deuoir rompre la tête & les epaules, si fort ils nous venoyent à hurter, & si impetueusement, que nous pensions recevoir des coups de pierres ou bastonnades, & nous firent cette escaramouche du côté de la mer. Les hommes femmes & enfans, qui étoient demeurés à la ville, montoient sus les couertes des maisons rendans graces à Dieu, que les cheualettes vuidoient le pais. Ce pendant, il se leua vne nuée avec tonnerres deuers la mer, qui les batoit en face, & durat par l'espace de trois heures avec grandes tempêtes & pluyes, qui remplit tous les fleues: tellement que ce fut vne chose merueilleuse, quand la pluye cessa de veoir ces locustes mortes, qui étoient de la hauteur de deux brasses sus les riages des fleues. Dond en aucuns s'en trouuoient de tresgros monceaux: de forte que le lendemain il ne en resta vne viue sus terre. Ce quietant venu à la connoissance des lieux circonuoisins, plusieurs, se transporterent au lieu ou nous étions, pour entendre & fauoir la cause de cet efait. Dont plusieurs de la ville disoyent que nous étions saintes gens, qui avec l'aide du Seigneur Dieu auions donné la chasse aux locustes, les contragnans de mourir. Les autres publoient (& memement les Prêtres & religieux du contour) que nous étions enchanteurs, qui par vertu de noz sorcelerries auions fait vider ces animaux: & que, par tel moyen, nous nous rendions assurez de la fureur des Tygres, Lyons, & autres Feres. Trois iours apres ce notable fait, vn Xuum d'un lieu, appelé Coiberia, se transporta vers nous, acompagné de religieux & autres gens, qui nous prièrent, pour l'amour de Dieu, que nôtre plaisir fût de leur vouloir aider à leur extremité, à cause qu'ils étoient trop

vexez

vexez de ces locustes : & étoit ce lieu vers la mer, distant d'une journée de ce-tuy cy, ou ils arriuerent enuiron Vépres, à l'heure même, que ie me mis en chemin, à la compagnie de trois Portugalois : avec lesquels ie cheminay toute la nuit, & arriuy à vne heure de iour, là ou ie trouuay, que les habitans de là, & des lieux circonuoyfins s'étoient assemblés : entre lesquels ie ne fuz pas plus tôt paruenue, que nous feimes vne procesion autour de la ville, qui est assise sur vne haute montagne, d'où on decouuroit plusieurs terres & lieux, iau-nissans par la grande multitude de ces locustes. Les cerimonies accomplies, les habitans dalentour nous prierent bien affectueusement de aller avec eux : pour à quoy nous induire, ils nous offroyent de grands presens. Mais sur ces entrefaites (comme il pleut au Seigneur) apres que nous fumes sortis du diner, nous veimes toute la terre nettoyée de cette vermine : tellement, que par miracle, il ne s'y voyoit aucune locuste. Ce que voyans les habitans, ne se contentans de la grace receue, nous prierent de donner la benediction à leurs possessions, craignans derechef le retour de ces animaux : ce que nous leur accordames, puis retournames vers nôtre compagnie.

Vne fois étans à la cour du Prete-Ian, nous fumes enuoyés par iceluy Seigneur, pour nous refreschir de viures en vne terre nommée Abuguna, au Royaume d'Angote, distant du lieu de Barua (ou nous residions) par l'espace de trente journées. Or y étans arriués, ie m'en allay avec l'Ambassadeur Zagazabo (lequel vint depuis en Portugal) accompagné de cinq Geneuois, vers vn lieu & montagne, qui s'appelle Aguran : & cheminames cinq journées durant, par les desers & détrois, ou étoient semés des millets Zaburres, ayans les cannes fort grosses : qui étoient toutes foulees & brisees, non autrement, que si la tempête y eût passé : ce qui auoit été fait par les cheualettes. Et outre ce auoyent mangé tous les Fromens, Orges, & Seigles : tellement qu'on eût dit ces lieux n'auoir été iamais labourés, ny semés. D'auantage, l'on voyoit les arbres sans feuilles, & les écorces toutes rongées, sans qu'on peût apercevoir aucune herbe parmy la montagne, que tout ne fût raclé. Et si nous n'eussions été si bien auisés, que de charger les Mules de viures à nôtre depart, nous fusions peris de famine, & noz Mules demeurées par les chemins. Car le país étoit tout couuert de Locustes, ou Cheualettes sans ailes : lesquelles (comme disoyent les habitans du país) étoient la semence de celles, qui auoyent premierement tout détruit & deuoré : qui apres auoir prins les ailes, prendroyét leur vol pour aller retrouver les autres. Mais elles étoient bien en si grand nombre, que craignant, mes paroles n'être receües pour veritables, ie mettray l'infinité d'icelles sous silence. Tant y a, que nous regardions les Hommes, Femmes, & Enfans, seans au milieu de cette vermine, comme hors de tout sentiment. Ce que voyant, ie leur demandois, pourquoy ils se laissoyent abbatre si lâchement, par vne tant vaine douleur : & prenans courage, qu'ils ne se mettoyent à tuer tel nombre qu'ils pourroyent de ces animaux, pour eux venger du grand dommage, que les autres leur auoyent porté. Car, pour le moins (disois ie, en les encourageant) ceux que vous tuerés n'auront plus de pouuoir, pour nuire à vous, ny aux autres. Mais ils me faisoient responce, qu'ils ne se vouloyent formaliser, ny estri-

*Millet Za-
burre semé-
ce dece pays
là à nous in-
comeue.*

uer contre la perfecution, que leur enuoyoit le Seigneur Dieu, par leurs demerites, & pechés. Dont tous les habitans abandonnoyent le païs: tellement que nous trouuions les chemins tous couuerts d'Hommes & Femmes à pié, avec leurs Enfans sur la tête & entre les bras, se transportans en autres contrées, là ou ils pensoyent trouuer mieux à viure, que en leur terre. De sorte, que ce piteux spectacle eût été suffisant pour emouuoir à pitié, ceux qui n'en eurent iamais la connoissance. Nous retrouvans encores vne autre fois en cette Seigneurie d'Abuguna, en vn lieu qu'on appelle Aquate, & suruint vn si grand nombre de ces Cheualettes, enuiron l'heure de tierce, que tout en étoit couuert; ne cessans d'aborder à la file, iusques à ce qu'il fût nuit ferrée: & selon quelles arriuoyent, on les voyoit poser: puis le matin ensuyuant commençoient à déplacer: tellement que à l'heure de Nonne on n'en eût pas veu vne seule: ayans laissé, pour signe de leur sejour, les arbres totalement priués & depouillés de leurs fueilles. Au même iour & heure, en suruint vn autre esquadron, qui ne laissa rameau au bois entier, qui ne fût rongé: & ainsi continuerent cinq iours durans: recommençans tousiours à aborder de plus belles. Et disoit on, que c'étoyent les petits, qui alloient suyuant & cherchans ainsi les autres, aux dépens d'autrui: & ne laissant au poure peuple moindre occasion de se douloir, que les premieres, que nous veimes sans ailes: prenans tousiours pour se parquer, la largeur de deux mille: sans qu'elles laissassent dans tout le pourpris de tel circuit aucune fueille, ny écorce autour des arbres: si qu'il ne sembloit point qu'ils eussent été brulés, mais que tout fût chargé de neige: à cause de la blancheur des arbres, depouillés & secs: de sorte, que le païs étoit tout net: mais il en print si bien (comme il pleut au Seigneur Dieu) que la recueillie auoit été deia enleuée. Nous ne peumes iamais sauoir de quel coté auoit tiré cette vermine: combien quelle vint du coté de la mer de Dancali, qui est terre des Maures, qui meinent ordinairement la guerre: & encore moins ne peumes nous sauoir le sejour de leur volée.

Poursuite de chemin du Royaume de Barnagas à celuy de Tigremahom disternés par le fleuve Marabo, & ayde des gens du païs. Reueuë des roides montagnes, du beau temple nostre Dame, de la Tour merueilleuse, & de leurs dependences. Arriuée à la maison saint Michel. Inhospitalité des gens du lieu, logis prins au Cymetiere, & pillage des Pigeons sacrés. Habits de femmes deshontés, & disternation des chemins pour aller à la cour de Prete-Ian.

Tigremahom, Roy subiet au Prete-Ian.

LE second iour apres, que nous fumes arriués au lieu de Timei, auant que noz hardes y peussent être (qui étoient demeurées à Barra) l'Ambassadeur se partit avec ses montures, prenant la route de la maison du Tigremahom (qui porte titre de Roy: ayant sous son domaine & gouvernement, plusieurs lieux, & grands Seigneuries) lequel il pria luy vouloir donner ayde, pour suyure son voyage, iusques à ce, que nous fussions arriués en ses païs: Ian Scolare & moy, demeurames avec deux Portugalois, au même lieu de Timei: auquel, ce temps pendant, noz besognes furent menées & conduittes par nôtre Facteur, qui étoit demeuré au lieu de Barra:

Barra : & ainsi nous nous assemblames tous en ce lieu . Le vingt & huitième de Juillet , en l'an mil cinq cents & vingt , l'Ambassadeur manda , que nous deussions partir avec le bagage , pour l'aller trouver , ou il étoit , à la maison du Tigremahom . Mais n'ayans aucunes bêtes à porter noz hardes , il nous fallut encores sejourner deux iours , en attendant : à chef desquels arriua vn Xuum , fort bien accompagné de gens , pour nous ayder . Au moyen dequoy nous partimes de ce lieu , le troisième d'Août , avec grans tonnerres , & vn vent merueilleux , qui amenoit vne pluye de même . Toutefois , nous cheminames par ce mauuais temps , l'espace de trois mille , parmy la campagne labourée : puis commençames à descendre , suyans vn chemin fort pierreux & panchant , qui n'étoit de moindre durée , que la montagne , tant qu'à la fin nous demeurames dans le cymetiere d'une Eglise , pour passer la nuit , non moins surprins de grande crainte d'être assaillis des Tigres , que merueilleusement trauaillés par les pluyes , & mauuais temps . Le iour ensuyuant reprimmes noz erres , cheminans par montagnes couuertes de bois , & arbres steriles , mais tous beaux & verdoyans , combien qu'ils nous fussent inconneus : puis de là arriuames vers vn fleuve fort dangereux à trauerfer , & s'appelle Marabo : sur lequel est assis le lieu de Barua , comme nous auons dit par cy deuant : & de là dresse son cours vers le Nil , ou il tombe & prend fin : & sur iceluy , a ses bornes le païs & Royaume du Barnagas : confinant avec celuy de Tigremahom , qui finit sur l'autre riuage du fleuve , depuis lequel , iusques au lieu ou nous dormimes , peuuent être enuiron six mille . Et combien que les montagnes soyent fort scabreuses & chargées de bois , neanmoins elles sont assez bien habitées : au moyen dequoy on y trouue plusieurs lieux cultiués .

*Gens des
spirit.*

*Marabo
fleuve.
Barna situé
sus le fleuve
Marabo.
Marabo
fleuve, tõe
dans le Nil,*

Après que nous fumes paruenus iusques au fleuve , ceux qui portoyent noz hardes , les dechargerent incontinent , & sus le point même , que nous ouymes de l'autre côté vn grand bruit de tambours & de gens , demandans à qui ils étoient , nous respondirent être sous vn Capitaine de Tigremahom , & là venus , pour faire porter nôtre bagage . Nous n'eumes pas plus tôt trauerse ce fleuve , que nous trouuames vne belle assemblée , qui nous venoit au deuant , au nombre de six à sept cents hommes , entre lesquels , & les autres , qui nous auoyent accompagnés , s'émeut incontinent vn grand debat : à cause que ceux de Tigremahom , disoyent n'être tenus de porter noz besognes , sinon après qu'elles seroyent delà le fleuve : les autres au contraire , allegoyent qu'ils ne les deuoyent conduire plus outre , que du riuage du fleuve , & les poser auprès de l'eau . Et ainsi contesterent longuement , à cause que la riuere étoit fort grosse : mais finablement ils vindrent à s'accorder tous ensemble de passer noz hardes , sans qu'il tournât au preiudice d'aucun : remettans le tout sous l'arbitre de Iustice : & ainsi passames & suyumes ceux cy , lesquels cheminoyent si brusquement , que à peine les pouuions nous suyure avec noz Mules : & par ce peu de iour , qu'il nous restoit , nous trauerfames des montagnes fort après , & rudes , & rencontrames de porcs Sangliers en plusieurs endroits , qui n'alloient point à moins de cinquante par bende , avec vne grande quantité de Perdrix , & autres especes d'oiseaux de plusieurs & diuerses

*Debat pour
les confins*

couleurs, & tresplaisans à veoir, en si grande quantité, que la terre & les arbres en étoient couuers. Et nous fut dit, qu'en ce lieu y auoit des oyseaux de proye sans nombre: ce qui ne peut être autrement, à ce qu'on en pouuoit iuger, par l'excessiue hauteur des montagnes. Quand la nuit nous eut surprins, nous primmes la campagne pour logis, entre lieux, qui étoient enuironnés de gens & feux: lesquels étoient faits (comme il nous fut dit) pour crainte des Feres: & trouuames incontinent grande diuersité, tant en personnes, terres, & arbres, comme en la qualité des pais, & au trafiq des habitans. Or commençames nous à entrer dans certaines montagnes treshautes & pointues, si qu'elles sembloient toucher au Ciel: le pié desquelles étoit de petite étendue, à comparaison de leur hauteur, étans toutes rangées par ordre, & à la file, par mesure & separées l'une de l'autre: tenans vn grand pais, sus lesquelles, ceux auxquels le monter est possible, peuuent voir vne chapelle de Nôtre Dame au fommet de chacune d'icelles, qui ne nous caufoit moins débahissement pour les voir situées en si hauts lieux, que nous étions merueilleusement étonnés, comme on auoit peu trouuer le moyen de les aller bâtir en si hautes & étranges montagnes, entre lesquelles nous allames dormir, en vn lieu, au milieu d'icelles, qui se nomme Abafacem: ou est vne Eglise de Nôtre Dame, construite fort industrieusement, avec vne nef au milieu, relevée plus hault, que les deux autres à coté: dont les fenestres sont posés sur les autres nefz, sous le comble du milieu, qui est fait tout en voute: si industrieusement compassée, que ie n'ay point de souuenance d'en auoir veu de plus belle, ny de plus excellente Architecture: Qui en semblance imite celle des Abayes, qui sont situées entre les fleues, Dore & Mine en Portugal. Tout apres de cette Eglise est vne tresgrande & belle Tour: tant par sa demesurée hauteur, que aussi par sa grosseur & maçonnerie exquise: mais elle commençoit deia à tomber en ruine, combien quelle soit forte, & de pierre viue, couuerte & enrichié de si excellents ouurages, quelle ne demonstre rien moins que vne grandeur Royale, tellement que ie n'ay encores veu sa seconde: avec ce quelle est enuironnée de tant beaux edifices, imitans de bien pres la maiesté d'icelle: tant par leurs superbes murailles, que semblablement par les couuertes de dessus, & le comble si admirable, qu'on ne scauroit iuger vn tel chef d'oeuvre auoir été mis à fin par autres, que par grands Seigneurs. Et de fait, on dit que la Royne de Candace auoit élu ce lieu là pour sa demeure, à cause que sa maison n'en est pas fort éloignée: ce qui ne semble point repugner à la verité. Tout le pourpris, & tenement de ce lieu là est posé au milieu de ces hautes montagnes, en vne tresbelle & verdoyante plaine, arrousee de Fontaines, qui s'écoulent du pié de ces montagnes: dont les sources sont enuironnées de murailles, & accoutrées de belles pierres viues. Les Blés & Legumages produits en ce lieu, sont Froments, Orges, Pois, Chiches, Feues, Lentilles, & Pois blancs, qui ne leur failent de toute l'année, avec des Aux, & tresgros Oignons: puis tout autour des maisons on y cueille la Moutarde, & l'Echalotte: & sus le courant desdites fontaines le Cresson, & autres herbes, desquelles vsent les habitans de ce lieu: dans l'Eglise duquel y a

*Abafacem.
Eglise ma-
gnifique.*

*Tour mer-
ueilleuse.*

*Plaine fer-
tile.*

des

des Prêtres, qui vont fort bien en ordre, & portent care de gens de bien. Il nous fut dit, que les habitans de là edifierent sept Eglises, lors qu'ils commencerent à receuoir la doctrine Euangelique: dont cette cy en étoit l'une, & selon que ién fus acertené, le lieu auquel habitent ceux qui premierement se rangerent à prendre le nom de Chrétien (qui s'appelle Chassume) n'est pas fort distant de cetuy cy.

Chassume, lieu dās les pays de Prete-Ian, qui premierement se rangea à receuoir la doctrine Euangelique. Elfa,uoiture, ou maniere de porter hardes.

Nous departimes de ce lieu, tous ensemble, comme nous y étions arriués, avec ceux qui portoyent noz hardes: dont cette Voiture, ou maniere de les porter, s'appelle Elfa: puis allames loger en vn autre lieu, qu'on appelle, la maison saint Michel, à cause que l'Eglise est nommée, saint Michel: là ou étans paruenus, nous ne trouuames personne, qui nous voulût loger: disans les habitans, qu'ils étoient priuilegiés, & exempts de telles faicheries & subiections: tellement que nous fumes contraints, par les grandes pluyes, de nous retirer, au mieux qu'il nous fut possible, & loger dans le circuit de l'Eglise, mettans noz Mules au cymetiere, à cause qu'il y auoit d'herbe en abondance, pour raison de la saison, qui étoit d'yuer, & des pluyes semblablement (& est nommée cette herbe Sauuage en Portugal, Panico) & laquelle étoit fort drue, pour se sentir de la gresse des corps morts. En ce país l'on ne mange sinon vne fois le iour, qui est de nuict, en certains moys, & lesquels sont ordonnés pour ieuner: ce qui se obserue pareillement par tous les Royaumes du Prete-Ian. Or en apres que nous fumes arriués, si les habitans se montrèrent mal courtois en nôtre endroit, ils ne nous furent moins negligens à nous donner à manger: tellement qu'ils nous feirent, pour lors, bien entendre, quelle peine, ou rage, c'étoit que d'endurer faim, si nous en eussions été ignorans. Ce que voyant nôtre Facteur, se va auiser de deux poules cuittes qu'il auoit, lesquelles il presenta volontiers & liberalement à la compagnie. Dequoy ie métonnay fort, & trouuois merueilleusement étrange, de ce qu'il nous vouloit faire manger la chair sans pain: mais finablement le scrupule donna lieu à l'extreme faim, qui nous pressoit, & fumes contrains de nous ruer dessus fort àprement, & avec vn appetit desesperé: & n'y voyois autre mal, sinon qu'il n'y auoit pas d'auantage de matiere: car nous auions trétous les outils bien aguisés, pour en faire soudaine & brieue expedition. Parquoy cette chair me sembla tant fauoreuse, que depuis i'ay voulu (mais le plus souuent par contrainte) faire le semblable, par plusieurs fois: comme de manger le pain sans chair, & la chair sans pain: & bien souuent me suis trouué à tremper mon pain dedans leau, ou bien le saupoudrer de sel, & par lesquelles diuerses, & étranges especes de manger, ie mis en oubly la premiere merueille, que ién auois receu au commencement. Or pour retourner sur mes brisées, étant nuict ferrée, les habitans du lieu nous apporterent à manger & boire à leur mode: puis ayans repeu, nous en allames dormir dedans ce circuit: toutefois pour être plus honêtement, nous nous retirames au lieu, lequel est ordonné pour la communion des gens du país, là ou nous auions vne chandelle allumée tout au long de la nuict,

Panico, Nuette.

les Pigeons commencerent à voleter & sebatre à la lumiere. Ce qu'ayans veu courumes serrer les portes (pourautant que par autre lieu ils ne nous pouuoient echaper) dont leur donnans la chasse, nous feimes tant, quil n'en y demeura vn seul : car nous tuames iusques aux petis, qui étoient encore dans les nis : tellement que nous en emplimes vn sac. Ce qui fut cause qu'une autrefois, apres quelques ans, que nous retournames en ce lieu, qu'on ne refusa de nous loger : de peur que nous ne fissions comme à l'autre fois, quand nous primmes les Pigeons de l'Eglise, qui en est maintenant mieux peuplée que jamais. Ce en quoy diferent ces gens icy, d'avec ceux du Barnagas, est qu'ils portēt certains hocquetons de la longueur de deux palmes, qui leur ceignent le cors : & sont de drap, ou de cuir conroyé, pleins de plis, à la façon de ceux que portent les femmes de pardeça : & étans debout, leur couurent les parties honteuses, mais quand ils sont assis, ou au vent, ils montrent ce que Nature même seforce de couvrir & cacher. Les femmes mariées les portent plus courts : tellement qu'elles montrent tousiours, ce que beaucoup voyent voutiers découuert : & les filles qui sont à marier, ou depourueues d'amans, portent des chapelets (que les autres femmes tiennent au col) ceintes autour d'elles, & sus la nature, avec plusieurs patrenotres de Timaquetes. Et celles qui peuuent auoir des sonnettes, ou petites campanes, les portent sus ce même endroit, par galanterie. Les aucunes portent quelques peaux de mouton sus le col, avec lesquelles viennent à se couvrir vn côté du cors seulement : laissant l'autre à découuert, à cause qu'elles sont deliées, sinon le col, qu'elles lient avec vn pié sus le deuant, & l'autre par derriere : si que pour peu qu'elles se remuent, on void tout à plein la partie par les hommes sus elles la plus requise, & en cette maniere vont vetues les femmes populaires : lesquelles se lauent tous les iours vne, deux, & trois fois, qui les rend fort nettes : mais celles des nobles & grans Seigneurs, se lauent entierement toutes les parties du cors.

Quelle route il faut prendre pour tirer aux terres du Prete-Ian.

Qui veut aller au pais du Prete-Ian, du côté de la mer rouge, au partir d'icelle il faut prendre la route de Barua : & qui vient d'Egypte, il faut tenir le chemin de Souchen : puis tournant incontinent le dos vers Tramontane, rirer à la volte du Midy, tousiours cheminant, iusques à ce qu'on arriue aux portes, nommées Badabaxe. Ce qui se fait, pourautant que quelques vns s'adrecent icy par vn côté, les autres par vn autre : demandans la file du chemin, pour trouuer la Cour du Prete-Ian vers le Leuant, ou Ponant : selon le pais, par lequel iceluy Seigneur va errant. A ces portes se separent les Royaumes d'Amara & Xoa : Mais pour autant que nous auions sejourné l'espace de six ans en ces pais, nous alames tantôt d'un côté, maintenant d'un autre : eduisans les grans chemins, & puis les reprenans. Et pource ie vous ay bien voulu auertir de la diuersité d'iceux.

Seiour à Chaxume anciennement Palais de la Royne de Saba. Presens d'or & bois d'hebene faitz par elle à Salomon, & l'ocasion d'elle. Generation d'un fils depuis renuoie à sa mere pour sa superbe intollerable, & la domination & puissance de luy. Au lieu même l'ancienne residence de la Royne Candace premiere Chrétienne d'Ethiopie, & description des Eglises par elle construites, des magnifiques edifices, sieges, chaires de pierre, pilliers, ruynes antiques, & pierres de grandeur merueilleuse, avec signes, & escriptures illisibles.

Es montagnes pointues, par lesquelles nous cheminions continuellement vers la partie du Ponent, tiennent vne merueilleuse étendue de pais, à voir, & amples Seigneuries: tant pour les grandes & frequentes Congregations qui s'y trouuent, que pour être les terres toutes cultivées & peuplées d'animaux domestiques, auxquels pais, entre les autres, se trouue vn fort bon lieu, & de grand pourpris, appelé Chaxume, distant de saint Michel l'espace de deux iournées de chemin, qu'il faut tousiours tenir par le milieu de ces montagnes: & y auons demeuré autrefois huit mois continuels par le commandement de Prete-Ian. Ce lieu fut iadis la cité & residence de la Royne Saba: le propre nom delaquelle, étoit Maqueda, elle même qui mena les chameaux chargés d'or à Salomon, lors qu'il s'occupoit à l'édification du temple de Hierusalem: & là on void vne fort belle & noble Eglise ou nous trouuames vne tresancienne Cronique, écrite en langue Abissine: au commencement dicelle se lisoit, que premierement elle auoit été écrite en Hebreu, puis traduite en Caldée, & de Caldée en Abissin: dont le contenu du commencement étoit tel, que ayant été auertié la Royne Maqueda, de la superbe & excellence structure des edifices, auxquels Salomon auoit donné commencement en Hierusalem, se delibera de l'aler visiter: pour laquelle chose fornir avec tel état & magnificence que la grandeur de sa personne le meritoit, fait charger d'or quelque quantité de chameaux, pour distribuer aux ouuriers: & étant ia prochaine de la sainte Cité, prête à traverser vn Lac par dessus certains ponts, éprise alors de l'esprit Prophetique, meit incontinent pié à terre, là ou étant à deux genouils, adora le bois, duquel iceux ponts étoient fabriqués, disant. *Dieu ne permette que la plante de mes piés vienne à toucher les traues, sus lesquels doit endurer le Sauueur du monde.* Puis reprenant ses erres, par vne autre voye, arriua en Hierusalem: ou ayant veu l'excellence de l'architecture & merueilleuse industrie, avec laquelle étoient compassés & enleués ces sumptueux edifices, apres auoir ofert les presens à Salomon, luy meit en auant tel propos. *La magnificence & richesse de tes batimens, diuinement elaborés, surmonte grandement le grand renom qui auoit penetré iusques à mes oreilles: tellement qu'il me semble impossible, qu'en tout ce que contient l'vniuers s'en peussent trouuer qui les secondassent, tant en richesse, qu'en beauté: si que l'on diroit, la grandeur des richesses, qui y sont employées, s'accorder & ne ceder en rien au projet & concevoir supernaturel de l'industriex Architecte, qui les à par vn diuin sauoir compassés. Et me plains grandement de moy-même & du Ciel, qui ne s'est montré tant liberal en mon endroit, que de m'élargir assez de ses dons, pour pouuoir balancer mes presens à la grandeur de ton œuure, &*

Chaxume: iadis la cité & lieu de residence de Maqueda Royne de Saba, qui uint uisiter Salomon, avec une grãde quantité d'or, pour l'édification du temple.

Maqueda: trouuant le bois de la sainte Croix prophetise la mort de Iesuchrist. Oraison de la Royne de Saba à Salomon.

comme le haut sauoir, qui te fait compagnie, plus qu'à nul des viuans, le merite. Mais ie pense si bien recompenser ce defaut étant de retour en mes païs, t'enuoyant vne infinité d'or & de bois noir, que par vn même moyen ie satisferay en deux endroits: à toy pour auoir la commodité d'user enuers toy de munificence egale à mon pouuoir: & à moy: pour, en ce faisant, diminuer partie du regret qui me ronge, pour ne m'être aquitée du deuoir, ainsi, & tant amplement que ie le souhaiterois.

Et ainsi demeurant cette genereuse & Illustre Royne en Hierusalem s'acosta si pres de Salomon, qu'en fin, on conneut qu'il n'étoit si fort ententif à la conduite de ses batimens, qu'il ne print bien le loisir de cultiuier le iardinet de cette Dame, & satisfaire à son desir amoureux: laquelle, en fin, conceut vn fils de sa semence, duquel étant deliurée, le laissa aupres du pere, pour reprendre la route de ses païs: ou étant paruenue, diligenta tellement, qu'elle s'acquitta fort bien de sa promesse: enuoyant à Salomon vne somme d'or in- nombrable, & assez bois, pour rendre ses edifices en telle perfection qu'il les demandoit. Ce pendant sa petite geniture vint à ataindre l'age de seize ans, & entre tous les fils du Roy, cetuy cy se montroit le plus superbe, & hautain: tellement qu'il commençoit deia à tyranniser sus toute la terre de Iudée. A cause dequoy le peuple se presenta deuant Salomon, disant, qu'il ne sauroit supporter la violence & ieunesse efrenée de tant de Roys: & mémement du fils de la Royne de Saba, laquelle étoit plus puissante en terres & Seigneuries, que non pas luy. Si que, tant pour l'ine que l'autre raison, sa maiesté en deuoit faire vne fin, & l'enuoyer à sa mere: car autrement, on n'étoit plus deliberé d'endurer ses ieunesses Tiranniques. Ce qu'oyant Salomon, pour satisfaire au iuste vouloir du peuple, l'enuoya fort honorablement luy donnant tel cour & état, que la grandeur du lieu d'où il étoit descendu le requeroit (comme ie pense en traiter autrepars plus amplement) & l'empara de la terre de Gaza, qui est à michemin du desert, à l'entrée d'Egypte, pour se reposer & rafraicher en icelle. Et ainsi, étant ce ieune Prince expedié, s'en ala trouuer sa mere: vers laquelle étant paruenue, se rendit en peu de temps tresgrand Seigneur: Car la Chronique chantoit (qui étoit fort ample, de laquelle ne copiy sinon le commencement) qu'il dominoit d'une mer à autre, tenant ordinairement setpante nefes sus la mer Indiane.

En ce même lieu de Chaxume la Royne Candace faisoit encore le plus de sa residence, qui se nommoit proprement Iudith: de laquelle prouint le commencement de Chrétienté en ces parties: & du lieu de sa maison, iusques à Chaxume, n'y à plus haut de deux mille, qui est vn petit vilage, habité d'orfèvres, marchaux, & charpentiers: Et fut semée la parole de Dieu en ce païs par ce moyen. Il se trouue par leurs Liures Abissins (ce que nous auons écrit aux Actes des Apôtres) que l'Ange s'apparut à saint Philippe, luy disant, qu'il print la route qui tire vers le Midy, suiuant le chemin qui va de Hierusalem à Gaza: Ce que l'Apôtre feit, & ala tant, qu'il rencontra vn homme en son chemin, qui étoit Eunuque, & maitre d'hotel de la Royne Candace d'Ethiopie, & retournoit deuers la terre de Gaza, que Salomon donna à son fils. Cetuy cy auoit en gouvernement tous les tresors de la Royne, & s'étoit transporté en Hierusalem pour prier: puis ayant repris

Magueda
conçoit un
fils de la se-
mence de Sa-
lomon.

Superbie du
fils Sabeau,
intolerable
au peuple de
Iuda.

Le fils de
Saba renoué
à sa mere.

Residence
de la Roy-
ne Candace
d'où vint le
commence-
ment de Chré-
tienté en
Ethiopie.

Concorde
des Chroni-
ques abys-
sines avec les
actes des
Apostres.

reprins la route de son païs, pour retourner sus vn char en sa maison, saint Philippe laborda, sus le point quil faisoit lecture d'une Prophetie d'Isaye. A l'occasion dequoy l'Apôtre luy demanda, sil entendoit le sens de ce quil lisoit : à quoy il fait reponse, que non : si quelqu'un ne luy exposoit. Alors saint Philippe, apres être monté sus le char, luy en donna l'intelligence : si bien, quil le convertit à la Foy, & le batiza : puis soudainement l'Esprit enleva l'Apôtre, & disparut : laissant l'Eunuque fort satisfait, & bien endoctriné. Et disent que là fut accomplie la Prophetie, laquelle dit, que *l'Ethiopie s'elevera, & tendra les mains vers le Seigneur son Dieu.* Voila comment ils disent, quil ont été les premiers reduis à la religion Chrétienne. Or l'Eunuque suyvit ses erres, tirant à la volte d'Ethiopie, ioyeux à merueilles, iusques à tant quil paruint à la maison de sa Dame: laquelle il convertit & batifa avec toute sa famille: luy racontant de mot à autre, tout ce qui luy étoit auenu. Parquoy elle fait batifer tout le peuple de son domaine, commençant à vn Royaume nommé Burro, qui est situé vers la partie de Leuant, au Royaume du Barnagas, & maintenant est diuisé en deux Seigneuries: Puis en ce lieu de Chaxume fait eriger vne belle Eglise, qu'on dit être la premiere qui fut iamais construite dans l'Ethiopie: & s'appelle sainte Marie de Sion, à cause que de là fut apportée la pierre sacrée de l'autel: étant la cotume de ceux du païs, nommer les Eglises du nom de la pierre de l'autel, dans laquelle se voit gravé le nom du lieu, d'où elle à été tirée. Cette Eglise est fort grande, ayant cinq nefes assez larges & longues, faites en voute, qui par dessus est terrassée, & par dessous enrichie de peintures: comme sont semblablement les murailles: étant le plan de l'Eglise lambrisé de petites pierres viues, & iointes ensemble d'une merueilleuse industrie. Il y a set chapelles qui regardent toutes deuers le Leuât, avec leurs autels, fournis de beaux paremens. Le cœur est compasé en la sorte des nôtres, fors quil est si bas, qu'on touche avec la tête le dessous de la voute, laquelle soutient encore vn autre cœur au dessus, mais on ne s'en sert en rien. Le pourpris de l'Eglise contient vn grand circuit, pavé de pieces de pierres viues, grandes comme lames de sepultures: & est enuironné de fort hautes murailles: mais découuert tout au contraire de ceux des autres Eglises du païs. Et outre iceluy, on en void vn autre, de la grandeur d'un chateau ou ville: dans lequel y a de tresbelles habitations à fleur de terre, dont chacune à sa fontaine, ietant leau par certaines figures Lyonnines, taillées en pierre de diuerses couleurs. On y void semblablement deux beaux palais, enlevés à étages: l'un desquels est à main droite, & l'autre à gauche: & sont à deux Recteurs de l'Eglise, appartenant aux autres chanoines & clers le reste des maisons. Il se trouue encore aupres de la porte, qui est prochaine de l'Eglise, vn champ de terre en diametre carrée (iadis plein de maisons, & maintenant vuide) à chaque angle duquel y a vn pilier carré de pierre viue & de merueilleuse hauteur, entaillé d'ouvrages fort exquis, avec lettres gravées: lesquelles ne sont intelligibles, d'autant qu'on ne sauroit dicerner la langue en laquelle elles sont écrites: & se trouuent plusieurs de tels Epitaphes. Ce lieu s'appelle Ambacabete, à cause qu'au temps passé on y fouloit tenir des Lyons enchainés. Au deuant de la porte du grand circuit y à vne cour, où on void

Isa. 59.
Act. 8.

Prophetie
de l'Ethio-
pie premie-
re Chrétien-
ne.

Burro Roy-
aume de la
Ethiopie.

Quelle fut
la premiere
Eglise eri-
gée en l'Es-
thiopie.

Grande
Eglise.

Ambacabe-
te: maison
aux Lyons.

ou void vn arbre fort haut, qui s'appelle Figuier de Pharaon : puis d'un côté
 & d'autre sont posés aucuns beaux sieges de pierre viue, bien assis, & en-
 taillés d'ouurages fort industrieusement graués : lesquels l'arbre, par ses ra-
 cines en s'étendant, endommage quelque peu : & sus iceux se voyent douze
 chaires de rang, & l'une apres l'autre, autant bien elaborées & d'un si grand
 artifice, que si elles étoient de bois, avec leurs piés & bans par dessous : Com-
 bien qu'elles soyent de plusieurs pièces ramassées, lesquelles étoient ordon-
 nées (comme l'on dit) aux douze Auditeurs, ou Iuges, qui sont aujourdhuy
 exerçans iustice en la cour de Prete-Ian. Au dehors le pourpris de ce circuit
 il y a de tels batimens & si superbes, qu'en toute l'Ethiopie on n'en trouuera
 qui se puissent egaler à ceux, en beauté ny étoffe : & auprès d'eux, plusieurs
 puits d'eau viue fort beaux & bons, aornés de belles pierres : puis en la plus
 grande partie de ces maisons se trouuent figures antiques, comme Lyons,
 Loups, Chiens, Oyseaux, tous taillés en pierre tresdure, & fine. Derriere cette
 grande Eglise y a vn viuier d'eau viue, ou bien vn Lac, au pié d'une petite mon-
 tagne, là ou se tient maintenant le marché : autour duquel se voyent de sem-
 blables chaires embellies de tels ouurages, que sont celles du circuit. Ce lieu
 est situé au bout d'un beau pré, & au milieu de deux petites montagnes : étant
 la plus grande partie de cette montagne pleine d'anciens edifices : dans lesquels
 se trouuent plusieurs de ces chaires avec colônes & lettres grauées en icelles,
 mais on ne sauroit saouir, ny auoir la connoissance de la langue, en quoy
 elles sont écrites : encore qu'elles soyent merueilleusement bien taillées. Et au
 dessus de ce lieu y a plusieurs ruines de pierres, & masures, partie sus bout,
 & la plus part étendues contre terre : entre lesquelles s'en trouuent de fort
 hautes & belles, avec plusieurs ouurages de frizes, dont il y a encore vne
 pierre en pié, soutenue par vne autre, elaborée en maniere de pierre d'autel,
 & comme si elle étoit antée dans l'autre : & est si haute, qu'elle contient en
 longueur la mesure de soixante brasses, six en largeur, & trois en flanc : étant
 fort droite, enrichie de beaux ouurages, & cauée en fenestres, qui sont l'un
 sus l'autre, depuis la pié iusques à la cime, ou elle vient à prendre la forme d'un
 croissant : auquel apparoiſſent cinq clous deuers la partie du Midy, en ma-
 niere de croix, fichée dans la pierre même s'écoulant la rouillure, en temps
 de pluye, selon la pierre le long d'une palme, ressemble du sang repris ou
 congelé. Et pourautant que quelques vns pourroyent douter de cecy, de-
 mandés comme il seroit possible qu'une pierre de si admirable hauteur, puisse
 en cet état auoir été mesurée. Il me souuient d'auoir dit cy dessus, qu'elle est
 cauée en fenestres, lesquels continuent à la file iusques à la sommité, ou se
 voit la forme du croissant, étant le vuide d'entre icelles proportionné par
 egale distance, & les fenestres d'un même diametre. A laquelle raison apres
 auoir compassées celles iusques ou nous peumes auenir, nous vimmes à trou-
 uer (prenans la mesure des autres, avec leurs circonferences au pié de cettes
 cy) qu'elle se ietoit en haut, l'espace de soixante brasses : & iugeames, sem-
 blablement, que l'espace restant depuis les dernieres fenestres du sommet,
 iusques à la cime du croissant, se pouuoit étendre iusques à la sommité de
 quatre brasses, qui sont en tout soixante & quatre brasses : & void on au pié
 la for

*Figuier de
Pharaon.*

*Edifices ma-
gnifiques.*

*Ruines an-
tiques.*

*Pierre mer-
ueilleuse.*

la forme d'une porte du côté du Midy, figurée dans la même pierre, avec le cadenas si bien approprié, qu'on la iugeroit être ferrée. La pierre qui soutient cette cy, & luy sert de vaze, est de l'épaisseur d'une brassé, & bien carrée: étant semblablement posée sus d'autres grandes & petites: mais ie ne peu fauoir combien profond elle entre dans icelles, ou bien si elle arriue iusques au plan. Aupres de cettes cy, s'en trouue vne infinité de bien belles, & gravées, qui semblent y auoir été amenées, pour mettre en œuure & pour dresser aussi ces grandes drecées sus pié: entre lesquelles s'en trouuent aucunes de la longueur de quarante brassés, les autres de trentre, & dont en la plus grande partie dicelles sont grandes lettres entaillées, que nul des habitans de là ne sauroit lire, & moins entendre. De trois qui sont couchées par terre, il y en à deux d'une merueilleuse longueur, & d'admirable & industrieux labour: l'une desquelles est brisée en trois pieces: passant chacune dicelles la longueur d'ôtante brassés, & de dix en largeur: & tout aupres s'en voyent trois autres, dans lesquelles (à ce qu'on peut iuger) on faisoit conte de les enter.

Pierres de grandeur merueilleuse & lettres incongnues.

Description des edifices, Eglises, Monasteres, & terres de Chaxume, ou se recueille l'or par temps pluuieux. Des deux temples, & corps saints sur les montagnes pointues. Et des terres seigneuriales de Chaxume vers Ponant, & North. Depart de là, pour aller à Bacinete fleuve, & region, avec declaration d'icelle, & des memorables choses qui y sont.

PRes de Chaxume on void vne petite montagne, d'ou lon decouure vne grande étendue de pais par tous les côtés: & loin de la cité sont edificées maisons sous terre, ou l'on ne sauroit aler sans lumiere, & ne sont pas faites en voute: mais bâties de tresbelles pierres ouragées, & également par rang disposées, tant à côté que par dessus: de la hauteur de douze brasses, étans les pierres si bien iointes, & vnies ensemble, que le corps & masse semble être toute d'une piece, qu'on n'en sauroit aperceuoir les iointures. L'une dicelles est diuisée en plusieurs étages & chābres: ayant à l'entrée de la porte deux trous, la ou se met la barre, d'ou on la ferme: & en l'une des chambres sont deux grandes arches, de la longueur de quatre brasses, & larges d'une & demie: contenans autant en leur hauteur, à fauoir au vuide de dedans. Et combien qu'elles n'ayent point de couuercle, si est ce qu'on peut coniecturer qu'il y en ait eu: étant le commun bruit, que la Roynie de Saba y souloit tenir ses tresors. L'autre maison est plus large, n'ayant qu'une chambre & vn portique, de la porte iusques à celle de l'autre, y peut auoir le iet d'une pierre: & sus icelles est la campagne. Il y auoit des Geneuois en nôtre compagnie lors que nous nous y acheminames, avec aucuns Catclans, qui auoyent été detenus esclaves par les Turcs. Et disoyēt lesdits Geneuois auoir veu plusieurs & diuers edifices, mais non pas si grans, ny de tant superbe structure que ceux cy de Chaxume. Par cela nous souspeçonnames incontinent, que Prete-Ian ne nous y auoit enuoyés ebatre, sinon à fin que nous veissions l'excellēte architecture de ces batimens: qui sont encore beaucoup plus grans & merueilleux que ie ne vous les ay deduis. Lors que les habitans de ce lieu là voyēt venir le mauuais tēps & grandes plūyes, il n'y a hōme, femme, ny enfant de quel

Maisons sous terraines de bâtiment merueilleux.

Arches grā des iadis repositoires du tresor de la Roynie de Sabée.

Cherche d'or es terres descouvertes par pluies. de quelque aage que ce soit, qui ne sorte dehors parmy les campagne: qui sont labourées & semées de toutes sortes de semences en leur saison, pour y chercher de l'or, que les pluies decourent (comme ils disent) & s'en y trouue beaucoup, & suyuent semblablement toutes les rues par ou leau s'écoule, fouillans en terre avec des batons. Ce qu'ayant entendu, eguillonné par la couuoitise d'auoir de cet or, qu'ils disoyent trouuer en si grande quantité, ie me mey à drecher vne table, comme i'ay veu faire en Portugal au lieu de Foz de roccha, & au pont de Muzelle: puis commençay à lauer la terre, & la ieter sus la table: mais il me fut impossible d'en trouuer vn seul grain. Je ne fay si c'étoit pour ne sauoir bien lauer la terre, ou si ie ne pouuois dicerner le metal d'avec icelle, ou bien sil n'y en auoit point: combien que le bruit en étoit fort grand. L'Eglise de ce lieu (selon qu'ils aferment) est la plus antique de toute l'Ethiopie: ce qu'on peut bien coniecturer, à cause qu'elle est plus reuerée & en laquelle se celebre l'office diuin, selon leur cotume, plus solennellement qu'en nulles des autres. Il s'y trouue cent cinquante Debeteres, & autant de religieux: sus tous lesquels y a deux chefs, appellés en leur langue, Nebreti: dont l'un preside sus les chanoynes, & l'autre sus les moynes: ayans pour leurs logis ces deux palais, qui sont dans le circuit de l'Eglise: & loge le Nebrete des chanoynes dans celuy qui est à main droite, à cause qu'il est le plus apparent, & honoré: ayant autorité d'aministrer Iustice, non seulement à l'endroit des chanoynes, mais: encore sus tout le reste du peuple de ce lieu: & l'autre n'a egard ny préeminence sus autres, qu'enuers ses moynes. Ces deux chefs icy ont iournellement en leur cour les trompettes, & autres sonneurs d'instrumens en maniere de tambours: ce qu'ils peuuent bien entretenir: car ils sont iouyssans d'un grand reuenue, outre lequel ils ont à chacun iour vne quête de pain & vin du país, qui s'appelle Mambar: qui se leue à la fin de la messe: puis la diuisent en deux parties, dont l'une va aux chanoines, & l'autre aux religieux: & est quelque fois si plantureuse, que les religieux se peuuent bien passer à cela par tout le iour, ce qu'ils font ordinairement, sinon te vendredi: car alors ils ne boient, ne mangent. Les chanoines n'ont acotumé de leuer leur quête dans le circuit de l'Eglise, là ou ils ne frequentent gueres, sinon quand on celebre le diuin office: & ne se trouuent aussi pas souuent les Nebretes dans leurs palais, fors que quand ils veulent donner audience, à cause qu'ils sont mariés. Au moyen dequoy ils demeurent avec leurs femmes & enfans en leurs maisons, qui sont assez bonnes & situées hors le circuit de l'Eglise, dans lequel il n'est permis aux femmes d'entrer, tout ainsi que les gens lays ne peuuent mettre le pié dans l'Eglise, pour lesquels en y a vne autre ordonnée, là ou ils se peuuent communier, & les femmes semblablement.

Antiquité d'Eglise.

Nebreti maitres pour instruire.

Iustice ecclesiastique & seculiere.

Mambar queste iournelle de pain & de uin.

Prêtres & chefs de prestres mariés, entrée de la antique eglise se defendue aux laiz & aus femmes.

D'un côté & d'autre de cette ville y a deux montagnettes, l'une de la partie du Leuant, & l'autre deuers Ponant: laquelle dure assez à monter, & sus icelle on trouue vne belle campagne, de la longueur d'un mille & demy, peuplée de plusieurs vilages, & de vignes treillées, produisans raisins blans & noirs, bons en perfection. Et sus la partie de la montagne, qui regarde la ville, du côté de la maitresse Eglise, appert vn grand edifice, drecé en maniere

niere d'une Tour, dont la structure est de belles & grandes pierres, mais à demy ruinée & demollie, par l'antiquité: & des ruines d'iceluy en ont basty vne Eglise de saint Michel, à laquelle acourt vn grand nombre de personnes du lieu de Chaxume à se communier: ce qui se fait par grande deuotion. Sur l'autre montagne, du coté de Leuant, est assise vne autre Eglise, nommée du nom d'Abba Licanos, qu'ils estiment être Saint: & lequel ils disent auoir été celuy qui baptiza la Roynie de Candace: & est son corps gisant en cette Eglise, dependant de celle de Chaxume: dont les Chanoines se transportent en cette cy pour officier, à cause qu'ils y ont vne grande deuotion: qui est la cause, que plusieurs de la ville, pareillement y vont pour assister à l'office, & se communier. Il y a encores vn autre lieu au pié de la montagne, qui est assez bien peuplé: les habitans duquel s'achement semblablement en cette Eglise. Et plus outre se trouue encores vne autre montagne étroite, tant au pié, que à la cime: mais si demesurément haute, quelle semble toucher iusques au Ciel: & fault bien monter trois cents degrés pour paruenir sur le sommet, là ou l'on vient à trouuer vne tresbelle & deuote chapelle environnée d'un circuit, fabriqué de pierres fort bien entaillées, de hauteur iusques à l'estomach d'un homme: tellement qu'en regardant par dessus, en bas, on vient à veoir vne si grande profondeur, quelle cause vn merueilleux espouuement. Le circuit de cette Eglise est si ample, que trois hommes y peuuent cheminer de front: & est nommée du nom d'un Abba Pantaleon: qui fut vn homme de tressainte vie, dont le corps gist en ce lieu, qui a vn grand reuenu, duquel sont entretenus cinquante hommes, tous honorables, & bien vetus: étant leur chef appellé Nebret.

*Mole antique.
Temple de S. Michel.*

*Eglise sur le mont.
Abba Licanos.*

Montagne étroite & haute de trois cents degrés.

Abba Pantaleon saint.

Nebret.

Partant de cette terre de Chaxume, pour tirer vers Ponent, on prend chemin droit au Nil par grandes terres & Seigneuries: & dit on, que de ce coté là se trouue la cité de Sabam: de laquelle la Roynie de Saba à retenu le nom: & là ou elle print le bois quelle enuoya à Salomon pour paracheuer l'oeuvre du Temple: & de ce lieu de Chaxume iusques sur les lisieres des terres de Sabam, y a deux journées de chemin: & est cette Seigneurie sous le domaine de Tigremahom, le Seigneur & Capitaine de laquelle est cousin du Prete-Ian: & dit on, que cest vne fort bonne terre & Seigneurie. Du coté de Tramontane s'en trouue vne autre, appellée Torrate, toute pleine de montagnes: entre lesquelles y en a vne haute, & de grand circuit en pié, sur laquelle est située vne plaine, qui dure l'espace de deux mille, toute couuerte de bois, peuplée de beaux arbres, & droits: & là aupres est fondé vn Monastere, lequel tient vn grand reuenu, d'ou sont entretenus beaucoup de Moines: & s'appelle le Monastere de l'Alleluia: lequel nom luy a été attribué (comme l'on dit) par ce que du commencement qu'il fut edifié, il y auoit dedans vn Religieux de sainte vie, qui passoit la plus grand' partie de la nuict en oraisons: en quoy faisant, & ayant ouy les Anges au ciel, chantans Alleluia, à voix reiterée, en auertit son Superieur. A cause de quoy ce monastere fut tousiours depuis appellé le Monastere de l'Alleluia: & d'autant que ce Saint homme étoit de bonne vie, & louables mœurs, de tant plus ceux qui y sont à present, se montrent être viciieux, & de vie desordonnée, confite en actes abominables. Autour de cette

Sabam cité.

Torate.

Plaine sur montagne.

Monastere de l'Alleluia.

Moines viciieux.

montagne, sur laquelle est assis ce Monastere, se voyent des fleuues à sec, qui ne courent sinon en temps nebuleux, & de grandes pluyes. Or retournant à nôtre voyage, l'on trouue vn autre monastere à huit mille de Chaxume, en vne montagne, appelée saint Iay: & plus outre six mille, y en a encore vn autre, nommé Abba Garimam: retenant ce nom d'un, qu'on dit auoir regné en Grece, qui ayant abandonné son Royaume & Seigneurie se transporta en ce lieu icy, pour faire penitence, là ou il finit ses ans saintement. Dont le bruit court, qu'il fait maintenant miracles: & nous trouuames en ce lieu, au iour que l'on solennizoit sa fête, auquel nous veimes enuiron trois mille personnes, tant déstropiées, que d'infectes de mesellerie. Ce monastere est situé au milieu de trois montagnes pointues, tenant quelque peu de la cote de l'üne, ou se voit la *Cauerne de penitence.* Cauerne, ou ce bon Roy faisoit sa penitence, qui semble vouloir tomber en ruine: & n'y peut on monter, sinon par vne échelle: ce que faisans ceux du *Terre medicale par opinion.* pais, ils prennent de la terre, qui est comme craye, qu'ils mettent au col des malades par pieces, ayans ferme opinion, que cela leur cause santé & guerison. *Reuenu en cheuaux.* Voulant sauoir, quel reuenu auoit ce monastere, il me fut dit, qu'il tiroit chacune année seize Cheuaux, & plusieurs autres choses menues, de rente. Le circuit diceluy est de petite étendue, à cause dequoy il s'y trouue peu de Religieux, qui plantent au pié diceluy vne grande quantité d'Aux & Oignons, avec plusieurs herbes de lardin, pour leur manger: & ont aussi plusieurs Vignes en treilles, dont les Raisins commencent à meurir avec les Péches au mois de Ianuier, finissans par tout le mois de Mars. Il s'y trouue encores tout au long de l'année des Raisins de cabas, & secs à vendre, les meilleurs que ie pense auoir iamais mangé, gros comme Auelanes: n'ayans gueres de grains dedans la grume.

Après que nous fumes partis de l'Eglise saint Michel, accompagnés des gents du pais, qui portoyent noz hardes, nous allames au gite en vn lieu, qui s'appelle Angeba, en vn Betenegus: & auions ia en autres lieux logé dans semblables maisons, desquelles ne se peuuent seruir autres personnes, sinon les Seigneurs, qui y font residence, en l'absence du Roy: & reuere le peuple tellement ces habitations, que les portes en sont tousiours ouuertes, sans que aucun ose tant presumer de soy même, que d'y mettre le pié, ou les toucher, sinon alors que le Seigneur est dedans: & lequel étant party, on laisse les portes toutes toisees, avec les lits dedans les Chambres, & tout ce qu'il faut à faire feu, & dresser la cuisine. Or étans partis de ce lieu, nous cheminames par l'espace de quinze mille, & allames loger sur vne treshaute montagne, assise auprès d'un fleue, qu'on appelle Bacinette, dont icelle terre en porte le nom, & la Seigneurie semblablement, qui étoit en ce temps là entre les mains de la Tante du Prete-Ian qui en fut dessaisie & spoliée, à cause qu'elle traitoit mal son peuple: parquoy on peut clairement connoitre, que Prete-Ian ne porte point plus de faueur ny amitié, en tels cas, à ses parents, que aux autres, qui rien ne luy font. Cette terre est sous la puissance, & Royaume de Tigremahom, qui est fort peuplée, & cultiuée en tous ses endroits: mais sur tout, couuerte de montagnes bien fertiles, & continuellement arroufées de fleues, qui vont tomber dedans le Nil: étans aussi toutes les habitations edifiees

*Angeba
lieu du pais
Betenegus
palais royal*

*Bacinette,
fleue dont
cette terre
retient le
nom.*

edifiées en lieux hauts, & hors des chemins, pour le regard des passans, qui enleuent & prennent les viures aux habitans du lieu, malgré qu'ils en ayent. Ceux qui portoyent noz hardes feirent vne closture de fagots d'épines, tresfort : dedans lequel ils se parquerent de peur des bêtes sauvages, & nous semblablement, avec noz Mules: mais il ne fut rien ouy pour cette nuit. Le lendemain nous delogeames de Bacinete, & l'espace de six mille pardela, nous allames dormir en vn lieu nommé Maluc, qui est situé au milieu de beaux champs labourés, & pleins de Fromens, Orges, Millets, & Legumages de toutes sortes, que nous n'auions encores veu en nul lieu si beaux, ny espais. Aupres delà y a vne montagne treshaute, mais étroite au pié, lequel ne contient guieres plus, que fait la cime en largeur, à cause qu'elle est route droite & vnie, comme seroit la muraille d'une forteresse: sans herbe, ny aucune verdure: iettant deux pointes en haut, qui se laissent au milieu vne plaine, dont ayant cheminé sur l'une enuiron deux mille, on vient à trouuer vn monastere, qui se nomme Abbata, habité de religieux de nôtre Dame, qui sont gents de sainte vie, & tous d'un ordre: par ce qu'en tout le domaine de Prete-Ian il n'y a qu'un ordre de Religion, qui est de saint Antoine l'hermite, duquel en est procedé vn autre, nommé Estefarruz: tenant plus tôt du Iudaïsme, que du Christianisme: & dit on qu'on brule souuentefois de ceux, qui vivent sous iceluy, pour ensuyure plusieurs heresies: comme, entre les autres choses, ils ne veulent aucunement adorer la Croix, qu'ils font eux mêmes, & que tous les Prêtres & Religieux portent en main, & les gents Lais au col: par cette raison, qu'ils soutiennent, que autre que celle en laquelle Iesus Christ souffrit pour nous (purgeant le peché auquel nous étions submergés) ne doit être adorée. Car on ne doit porter telle reuerence aux autres (ainsi comme ils disent) d'autant qu'elles sont faites de main d'homme. Et ensuyuent plusieurs autres damnables opinions & heresies, en quoy faisant, ils sont merueilleusement persecutés & poursuuis, & de bien courtenus. Il sembloit à veoir ce lieu d'Abamata, qu'il ne fût elogné, de là ou nous étions, pas plus que de trois mille, qui me fait venir enuie d'y aller: mais ie me desistay de cette entreprinse, par la remontrance qu'on me fait, & qu'on me dit y auoir plus d'une iournée de chemin, avec ce qu'il y falloit aller à quatre, qui est s'aider de piés & mains: car autrement on n'y sauroit paruenir. Et en la montagne du milieu, là ou lon trouue la campagne, y a vne Eglise de nôtre Dame, laquelle est grandement deuote: puis apres sur l'autre pointe on voit semblablement vne autre Chapelle, que lon nomme sainte Croix, & encores plus outre, enuiron quatre mille & demy, on trouue vne autre montagne, qui bien ressemble la forme & assiete de celle d'Abamata, ou il y a aussi vn autre monastere, qu'on nomme saint Iean, situé & assis à la cime d'icelle montagne, qui ne contient pas plus que le circuit, & grandeur du Monastere, sans qu'il y ayt (selon ce qu'on peut iuger & comprendre dembas) aucune verdure: & au pié d'icelle montagne demeure vn qu'on nomme le Daud, avec les Gouverneurs du Monastere, en terres fort bonnes & delectables, & si bien cultiuées, qu'il est impossible de mieux: enuoyans de là aux Religieux, qui sont sur la montagne, tout ce qui leur est ne-

*Habitatiōs
es lieux
hauts pour
éviter le pil-
lage des pas-
sans.*

*Maluc terre
re labora-
ble.*

*Abbata mo-
nastere de
nôtre dame.*

*Estefarruz
monachisme
Iudaique.*

*Raison de
heresse.*

*Chemin dif-
ficile.*

cessaire au long de la journée. On trouue encôres vn point en cette terre, qui la rend fort differente d'avec celle de Barnagas, ou nous auons veu assez de coquinaille, avec plusieurs auengles, perclus, & poures, mendians leur vie: mais en cette cy, ils n'y font tant frequens. Les hommes ont semblablement quelque difference, quant aux habits, avec les Barnagasiens, & les femmes mariées, qui autrement s'affublent de quelques draps de laine noire, ou d'autre couleur, avec les franges de laine, assez longues, sans porter diademes sur la tête, comme font celles du Royaume du Barnagas. Les ieunes vont mal en ordre, lesquelles étans paruenues en l'age de vingt, ou vingt & cinq ans, se delectent à porter les Tetins si longs, qu'il leur battent iusques sur la ceinture: reputans cela pour vne chose, qui les embellit merueilleusement, & leur donne vn grand lustre: ayans le corps découuert, & aorné, de la ceinture en sus, de patenôtres enfilées avec cordes. Les aucunes de grand' aage & corsage, portent des peaux de moutons attachées sur le col, qui leur viennent à couvrir vn coté seulement. En noz pais les hommes se marient ordinairement par amours, & souuentefois alechés, par ie ne sçay quels rayons, ou diuinité, qu'ils disent proceder de celles, qui les captiuent benignement, & les attirent à leur amytié, sans qu'ils viennent à voir ce, que cachent les draps, fort different, par auenture de ce qu'ils voyent, auenglés par l'ardeur de leur affection, deceuant leurs pensees. Mais en ces marches icy, les amans ont cet auantage de iouir heureusement de la veüe, de ce que plus ils prisent, & de la chose en laquelle noz amoureux transis & passionnés disent consister le don de mercy, & vray but de leur esperance. Et pour autant, que la cotume est, que les femmes allent ainsi decouvertes, sans cacher curieusement aucune partie de leurs corps, les hommes font faits à cela, & n'en tiennent non plus de conte, que s'ils venoyent à voir les piés, ou les mains decouvertes. Mais cela s'observe entre le populaire seulement: car les nobles Dames vsent d'habillemens, & couurent leurs membres entierement.

Difference
de pays, &
peuple.

Habits di-
uers.

Tetins lōgs
& pendans:
reputés par
grand beau-
té.

Auengle
amour des
Europeens.

Amour uo-
yant des E-
thiopiens,
choyssans
les femmes à
boule nue,
& corps de
couuert.

Bêtes cruelles, rencontre du Prince Tigremahom, sa personne & humanité, & le tribut qu'on luy paye. Expedition à luy demandée, refusée, & puis ottroyée par le moyen d'un present. Poursuite de chemin, & description des lieux; & des Eglises, memes d'une taillée en roc d'une seule piece. Voyage à d'Angugny & Bellette. Rencontre de Robel, Seigneur de Balgada. L'orgueil des Portugalois vers luy, & au contraire, sa gentillesse & courtoisie. La trafique de ces pais en mise de Sel, pour argent & or, & la grand' valeur d'iceluy par longue traite.



N ce pais se trouue vne grande quantité de Tygres, & autres animaux, fort cruels: lesquels encore, que les Villages soyent fermés, entrent dedans, & tuent Vaches, Mules, & Anes: ce qu'ils ne font au Royaume de Barnagas. Nous en departimes le sixième d'Août, mil-cinq cents & vingt, & retournames arriere, pour aller trouuer l'Ambassadeur, ou il étoit demeuré, par commission du Tigremahom, avec les autres Portugalois: lesquels partirent avec luy de Timei, terre du Royaume de Barnagas, étans accompagnés d'un grand Seigneur, enuoyé pour faire compa-
gnie à

gnie à l'Ambassadeur, & aux terres prochaines y auoit plusieurs Seigneurs, qui tenoyent compagnie à iceluy Tigremahom, qui étoit logé en vn Betenagus, à deux mille du lieu, ou étoient noz gens, qu'il enuoya querir le iour même avec l'Ambassadeur, lequel se y transporta, accompagné de nous autres: arriués que nous fumes en son palais, il nous fut dit, qu'il étoit à l'Eglise avec sa femme, là ou ils se communioyent sur l'heure du soir, qu'ils ont accoutumé de celebrer la Messe en ce païs, hors mis le Dimenche & Samedy. Par ce moyen nous l'allames rencontrer, & l'abordames, ainsi qu'il s'en retournoit de l'Eglise, accompagné de sa femme, chacun sus vne Mule, equipée selon que leur grandeur le requeroit, en compagnie de plusieurs grands Seigneurs. Ce Tigremahom étoit vn vieillard de belle presence, la femme duquel étoit toute couuerte de drap de Cotton bleu, tellement qu'on neût peu appercevoir aucune partie sur son corps, decouuerte: & les ayans approchés, ce Seigneur me demanda vne Croix, que ie portois en ma main, qu'il baïsa, puis la presenta à sa femme, pour faire le semblable, dequoy elle saquita, la baïfant sus le drap sans aucunement decouurer son visage: combien que nous fumes receuz de tous deux, avec grandes caresses. Ce Tigremahom tenoit vne grand' cour, tant d'Hommes, que de Femmes, & de plus grande magnificence, que celle du Barnagas. Etans donques arriués l'Ambassadeur se meit à nous reciter les grandes caresses, & bons traitemens qu'il auoit receu de ce bon Seigneur, tant à vser enuers soy d'une humanité non pareille, comme à luy enuoyer des viures: & y auoit quelque peu de temps, qu'il étoit iouyssant de cette Seigneurie, de laquelle il ne s'étoit encores entierement mis en possession. Le Prete-Ian constitue Roys & grands Seigneurs, tels personnages de son domaine, que bon luy semble, les emparans des Royaumes & Seigneuries, & les demettans aussi d'icelles, toutes & quantes fois, qu'il luy plait: n'ayant égard au tort ny au droit: sans que pour cela ils en montrent pire semblant, ny plus mauuaise chere, se voyans ainsi priués de leurs étas & honneurs: & si parauenture ils s'en tristrent, ou fachent (comme il est bien à presupposer & croire) cest sans en montrer aucun semblant, ny en donner connoissance aucune. Pendant que nous auons demeuré au domaine de Prete-Ian, j'ay veu plusieurs grands Seigneurs deiettés, & ne laisser de frequenter ceux, qui étoient iouyssants de leurs dignités, comme s'ils eussent été entierement amis: mais Dieu seul est celuy, qui peut iuger de leurs pensées: & ont tous generalement ces peuples opinion, que tout ce, qui leur succede bien, ou au contraire, se gouerne par la volonté immuable du Souuerain Dieu. Les Seigneurs, qui sont comme Roys, & en portent le titre, rendent tribut à iceluy Prete-Ian, qui est d'Or, de Cheuaux, de Soyas, de Draps d'or, & de Cotton, selon la portée, ou qualité des terres, qui sont en leur gouuernement & regime. Et plus outre, sur le domaine d'iceluy Seigneur, ils luy payent les droits d'Or, de Soye, de Mules, de Vaches, de Bêtes à labourer, & d'autres choses: puis aux Seigneurs ses Vassaux, comme est le Barnagas, & Tigremahom: combien qu'ils tiennent leurs terres, & sont subiets au Prete-Ian, toutefois on leur rend encores tribut, qui reuient à sa maïesté:

Accés à Tigremahom.

Tigremahom quelle persone, & sa femme.

Humanité de Tigremahom.

Constitution & destitution de Seigneurs, à l'arbitre du Souuerain.

Constante patience.

Roys tributaires. Tributs & quelz, & dequoy.

dont les terres sont tant peuplées & habitées, qu'il ne se peut faire autrement qu'on n'en tire de grans reuenus: & se trouuans ces Seigneurs par pais, la commune & pauures gens sont tenus & contrains de les defrayer.

*Peuple des
frayant les
Princes.*

Ainsi que Tigremahom vouloit departir, pour se transporter sus aucunes marches, l'Ambassadeur l'enuoya prier, que son plaisir fût de l'expedier: Ce quoyant, il demeura quelque peu suspens, puis fait reponse qu'il enuoyeroit querir les besoignes que le Roy de Portugal enuoyoit au Prete-Ian: mais que nous trouuissions puis apres qui porteroit noz hardes, comme habillemens, poiure, & pain: & fut celle sa derniere resolution: laquelle nous ayant fait entendre, departit, & se meit sus les chans: ce que nous feimes, pour nous mettre aurtour d'ou nous étions venus. Mais voyans qu'il n'y auoit ordre que nous peussions porter tant de besoignes, deliberames luy faire parler derechef, avec presens, par George de Breu, & maitre Ian medecin, qui luy porterent vn riche poignal, avec vne épée, couuerte d'un fourreau de velours, ayant la garniture dorée: auquel Seigneur ayans presentées ces choses, & parlé, il ordonna incontinent que nôtre bagage fût porté, & que pain vin & chair nous fût deliurée par toutes ses terres ou nous passerions. Ayans ouy tel mandement, qui fut le neuueme d'Août, nous delogames, & vinmes arriuer sus le soir en certains petis vilages, ferrés comme les autres, de peur des Tygres, ou nous demeurames: & enuiron les deux heures de nuit, deux hommes sortirent du vilage pour s'acheminier en vne étable de vaches, mais ils furent en chemin si viuement assaillis par les Tygres, que l'un d'eux se trouua blecé en vne iambe: mais Dieu voulut que leur cry paruint iusques à noz oreilles, dont nous acourumes celle part, pour les secourir: car autrement c'étoit fait d'eux. En cette terre se trouuent plusieurs vilages habités par les Maures, qui sont diuisés d'avec ceux des Chrétiens: lesquels Maures payent (comme l'on dit) grand tribut d'or, & de dras de soye aux Seigneurs du pais: mais ils ne sont aussi suiets à beaucoup d'autres particularités, comme les Chrétiens: n'ayans aucunes mosquées, à cause qu'il ne leur est permis d'en eriger. Toutes ces terres sont fertiles tant en fromens & autres blés, comme en herbages & patis: & s'y trouue des montagnes non trop hautes, qui sont cultiuées, labourées, & peuplées d'arbres fruitiers. Apres que nous fumes partis de ce lieu, nous alames loger en vn autre, distant de cetuy, par l'espace de douze mille, mais étroit, situé en vne haute montagne à main gauche, toute verde & couuerte d'arbres fruitiers, ou nous veimes vn monastere de saint Ian, bien renté & plein de religieux, comme il nous fut dit. Pres du lieu ou nous reposames celle nuit, y a vne Eglise de saint George, assez bien ordonnée, en la même maniere que les nôtres faite en voute & aornée de belles peintures à leur mode: qui sont d'Apôtres, & Patriarches: côme Noë & Helie étans constitués au seruice dicelle douze Prêtres, & dix religieux, & n'auions encore trouué iusques à là, Eglise gouvernée par Prêtres, ou il y eût des moines: car là ou les religieux gouvernent les Prêtres n'y demeurent pas. Et à la verité, les religieux vont mieux en ordre & plus honnêtement que ne font les Prêtres: qui se vétent à la mode des gens lays, hors mis les chanoines: mais aux foires & aux marchés, les Prêtres & religieux s'adonnent à

*Hommes as-
saillis par
Tygres.*

*Sarrazins
meslez avec
Chrétiens.*

*Pais plan-
tureux.*

vne

vne même chose: pour autant qu'ils sont les plus grands trafiqueurs qui se trouvent au Levant. Aupres de ce saint George, & au pied d'une montagne, distante d'iceluy par l'espace de trois mille, se trouve vn monastere ioignant vn fleuve (nommé Coror) qu'on appelle saint Esprit, ou sont entretenus vingt ou vingt & cinq religieux: & est vne Eglise de grand deuotion, à ce qu'on en peut veoir à l'aspect du lieu: là ou ces moines nous ayans veu arriuer, donnoyent louenges à Dieu: les remerciens de ce qu'il leur auoit fait la grace, qu'ils auoyent veu des Chrétiens d'autre langue & terre, ce qui ne leur étoit iamais auenu. A cette raison nous fétoyans, avec la meilleure chere & les plus grandes caresses dont ils se pouoyent auiser, nous menerent dans leur Conuent, ou ils nous montrèrent tout le pourpris, leurs chambres, & l'Eglise, qui est batie en voute, petite, & bien depeinte, avec le cloitre & leurs cellules fort bien ordonnées, & beaucoup mieux que celles, que nous auions veuës es autres lieux. Puis nous feirent entrer dans leurs jardins, que nous trouuames fort bien en ordre, cultiués & couuers d'aux, d'aignons, & de plusieurs autres herbes que nous n'auons pas, lesquelles ils mangent, & sont fort bonnes, selon le pais. Ils ont plusieurs limons, oranges, citrons, pêches, raisins, & figues de même les nôtres, de diuerses fortes: entre lesquelles s'en y trouue des Indianes, plusieurs cyprés, & autres arbres fort beaux, produisans fruit: & d'autres non, desquels nous n'auons eu la connoissance. Les religieux auoyent vn regret merueilleux, de ce que nous étions arriués par vn Samedi, auquel iour ils n'osoyent cueillir des fruis, comme ils eussent bien voulu: dont ils s'excuserent bien fort enuers nous, disans que pour l'heure, ils ne nous fauroyent presenter sinon de ce qu'il y auoit dans le Conuent, là ou étans paruenus, ils nous seruirent d'aux secs, & limons: puis en fin apreterent à manger pour nous, au Refectoire, de chous en salade & melés avec des aux simplement, sinon qu'ils étoyent pourbouillis en léau, avec du Sel, & deux pains: dont l'un étoit de froment & l'autre d'orge, avec vn barril d'une liqueur qu'ils font de millet, selon la cotume du pais, qui s'appelle Cana, laquelle nous sembla fort bonne, nous presentans le tout avec vne face tant liberable, & ioyeuse chere, que meruelles: dequoy nous rendimes louenges à Dieu: Derriere le lieu ou nous auions logé par l'espace de six mille, y à vne ville, qui s'appelle Agro, ou Tigremahom à vn Betenegus, là ou nous auons depuis logé par plusieurs fois: & la est vne Eglise de Nôtre Dame cauée à force de ferremens dans vn roc, fort bien compassée, avec trois nefes, & ses colonnes de la même pierre. La chapelle maieur, & Sacristie, & l'autel, sont d'une même piece & étofe, & la porte principale avec ses piliers semblablement: de sorte qu'elle ne fauroit être plus belle, ny mieux proportionnée: étant de pieces aioutées. Il n'y à aucunes portes flanquies: car le roc enuironne le comble de l'Eglise de chacun côté, laquelle retentit si armonieusement, lors qu'on y celebre l'office diuin, qu'on y prend vne grande consolation & contentement. Il ne s'y trouue autres choses que de pierres, comme nous auons dit cy dessus, avec aucunes trompettes & cimbales comme il s'use par toutes les autres eglises.

Coror fleuve Monastere du saint esprit.

Bon recueil de moines.

Sabbatisme

Cana certaine liqueur composée de millet.

Agro uille.

Eglise de Nôtre Dame cauée & entaillée d'as un roc toute d'une piece.

Cloches de pierre.

Le tresième d'Août, departimes de ce lieu, là ou nous auons feiourné le

Samedi & Dimanche : prenans la route d'un lieu, qui se nomme Angugny, ou est vne Eglise tenant siege Episcopal, fort grande & belle, avec ses nefes & colonnes de pierre, fort somptueuses: & s'appelle Clercos, qui est ioignant vn fleuve, dont l'assiete du lieu en est fort plaisante. Les habitans iouissent d'un priuilege, que personne n'y peut entrer à cheual, mais sus mule, trop bien. De là nous alames loger en certains pauures bourgades, ou nous fumes contrains (non sans être bien fachés) nous retirer sans souper: & qui pis est, dormir à la pluye & au vent tous separés, ne se pouuant faire autrement: dequoy noz pechés furent bien laués d'autre eau, que de celle de misericorde. Et vous laissez à penser, si nous étions paresseux à nous cueiller de bon matin, quand nous ne feimes que secouër les oreilles: de sorte que nous fumes plus tôt habillés, que leués, et partimes le quatorzième iour d'Août pour nous acheminer en vn lieu, qui s'appelle Bellete, ou il y a vn Betenegus, tresbon logis, situé en vn endroit fort delectable, & abondant en tresbonnes eaux, qui nous donna plus grand' enuie d'y loger: & là étans suruint vn Seigneur, que l'on nommoit Robel, vassal du Tigremahom & Seigneur d'une prouince, nommée Balgada: de laquelle retenant le nom, se nommoit Balgada Robel, qui auoit vne grande suite de gens tous à cheual, avec plusieurs cheuaux & mules qu'on menoit en main: non pour autre occasion, que pour vne demonstrence & ostentation de sa pompe & grandeur. Ainsi donques, étant arriué ce Seigneur avec plusieurs tabourins deuant ce palais, il enuoya prier l'Ambassadeur (lequel y étoit logé) de sortir pour s'aboucher & parler ensemble; pour autant qu'il ne pouuoit entrer ou nous étions, en l'absence du Tigremahom. Car (comme i'ay deia dit) on porte si grand respect & reuerence à ces Betenegus, qu'on ne s'oseroit de tant auancer, que d'y mettre le pié, sus peine de la vie, lors que le Seigneur du pais en est absent. L'Ambassadeur ayant ouy cette semonce, luy fait dire, qu'il venoit de lointaines regions à plus de quinze mille mile, qui auroit enuie de luy parler, ou le voir, il failloit entrer dans son logis. Alors ce Seigneur luy enuoya presenter vn beuf, vn mouton, & vn vase plein de miel, autant blanc que neige, & dur comme vne pierre, avec vne corne pleine de fort bon vin: luy faisant entendre que la crainte de la peine ordonnée ne pourroit tant sus luy, ny l'intimider si fort, qu'il ne l'alât visiter, se confiant, que l'excuse egaleroit la faute qu'on luy pourroit imputer, d'autant que c'étoient Chrétiens, étans logés dans ce Betenegus. Et ainsi, s'étant acosté de ce palais, il suruint vne si grande pluye, qu'il fut contraint de se ieter incontinent dedans, ou il eut moyen de parler à l'Ambassadeur, & avec nous autres: s'enquerant de nôtre voyage & de noz pais, desquels il n'auoit iamais ouy parler. Puis, de propos à autre, vint à nous faire vn discours de la guerre qu'il auoit entreprise contre les maures, qui confinoient avec ses terres deuers la mer: disant qu'il ne cesseroit iamais de les molester & greuer: & en fin donna vne belle mule en contrechange d'une épée à l'un de nôtre compagnie: dont l'Ambassadeur connoissant, par cet acte, l'honnéteté & courtoisie grande qui l'accompagnoit, luy presente vn armet. Nous le veimes depuis par plusieurs fois à la cour, ou il nous dit qu'il étoit puissant Seigneur, braue homme

Bellete.

Robel Seigneur de Balgada. Cheuaux en main pour ostentation.

Presens du Seigneur Robert & infractiō de la defense, pour l'amour des nouveaux Chrétiens.

Prince noble & liberal.

aux

aux armes, & bien fortuné en guerre. Suyuans nôtre voyage nous laissons ses terres du côté de Leuant, cotoyans la plus grande partie d'icelles. Il nous fut dit, semblablement, qu'il tient vn grand domaine, abondant en la meilleure marchandise qu'on puisse trouuer en Ethiopie, qui est le Sel, courant pour monnoye, tant par les Royaumes de Prete-Ian, comme par les terres des Maures & Gentils: & se dit que de là il arriue iusques à Manicongo, sus la mer du Ponent. Ils tirent ce Sel des montagnes, par carreaux, dont la longueur de chacun d'iceux est d'une paume, n'ayans plus de quatre doits en largeur, & trois en carreau: puis se charroie sus charettes & animaux, en maniere de buches de bois. Au lieu ou il se tire, la dragme d'or en vaut cent ou six vingt pierres: pouuant monter icelle dragme, selon mon iugement, iusques à la valeur de trois cens Reais, qui sont trois quars de ducat d'or en or: puis étant charroyé en vne foire que nous trouuames sus nôtre chemin, en vn lieu, lequel se nomme Corcora, à vne iournée de là ou il se tire, on en donne cinq ou six pierres moins pour dragme: allant ainsi diminuant de foire à autre: si bien qu'étant porté à la cour de Prete-Ian, il n'en va que six pierres à la dragme: & ay encore veu qu'on n'en donnoit plus de cinq, en temps d'yuer: de sorte qu'on en demene de grans negoces, & trafiques, à cause que c'est vne marchandise chere au possible. On dit que pour trois ou quatre pierres, se peut acheter vn bon esclau au Royaume de Damut: & encore plus outre, dans la terre des esclaves, on en trouue vn pour pierre: voire, & sâchete ce sel quasi au pois de l'or: Nous rencontrames par chemin trois ou quatre cens bêtes en vne troupe, chargées de telle marchandise, & des autres à vuide, qui en aloient querir: apportans (ainsi que l'on disoit) à grans Seigneurs, qui y faisoient tous les ans faire vn voyage, pour supporter la depense extraordinaire qu'ils faisoient en cour. Nous trouuames encore des gens, chargés de ce Sel, qui le portent de foire à autre, là ou ils s'en seruent, le faifans courir pour monnoye. Au moyen dequoy ils en achètent ce qui leur est necessaire.

Sel court pour monnoye par les terres de Prete-Ian, & par celles des Maures, & Gentils.

Valeur de Sel. Reais monnoye Portugaloise. Carcora.

Trafique de Sel.

Depart d'Angugny, & Belete, arriuée en Bunace pour le lieu. Le Capitaine de Tygremahom conducteur bastonné villainement par vn moine: recharge sur le moine, & excuse de luy, & son depart. Logis prins en Corcora tresbonne & delectable terre. Depart de là, & deuoyement par malaisez chemins de nuit, avec dangereuse suyte de Tygres. Retenue des égarés, & arriuée à Monadeli place tresmarchande, & l'extortion des Seigneurs qui se y fait.

AV fortir de ce Betenegus, nous alames loger en certains petis villages assez pauvres, & mal accomodez, situés en vne terre, nommée Bunace: d'ou étans partis le iour d'après, nous suyumes le bagage, qui étoit deuant si le trouuames dechargé au milieu d'un pré tout plein d'eau & marecageux: dont nous ne fumes moins étonnés, que fachés, le voyans en tel état. Et sus ces entrefaites, se ioignirent sur nous cinq ou six hommes d'apparence, montés sus mules, accompagnés de dix ou douze piétons: entre lesquels y auoit vn religieux, qui ayant mis pié à terre, saisit & empoigna au collet le Capitaine de Tygremahom, qui conduisoit nôtre bagage, lequel il estrilla

Bunace pour province.

Moine bastonnant un Capitaine.

etrilla si bien de cous orbes, & lourdes bastonnades, qu'il ne s'en falut rien.
Indignité. Ce que voyans, étonnez au possible de telle nouveauté, nous y acourumes
 tretous, pour entendre d'où procedoit l'occasion d'un acte tant indigne. Dont
 l'Ambassadeur, voyant ce pauvre Capitaine ainsi mal traité, & mémemment
 nauré par les mains d'un moine, entra si fort en colere, qui le print par le froc,
Moine bastonné. avec bonne deuotion de l'acotrer de même: toutefois, ie ne say pas sil fei
 sentir le merite de sa temerité, ou non: mais de tant vous ose ie bien assurer,
 qu'il n'y eut celuy des nôtres qui ne ruât sus ce presumptueux moine fort apre
 ment: & si l'intelligence des langues seruit iamais à homme, il luy fut bien
 besoin, pour lors, de fauoir iargonner quelque peu l'Italian, qui le fei en
 tendre par George de Breu: & neût été cela, son cas n'alloit pas trop bien:
 vous assurant, qu' autrement, la chose passoit mal pour luy, & ne s'en fût alé
 coucher sans être froté, comme il luy apertenoit. Mais le tumulte cessé, il
Excuse du moine. nous remontra comme il étoit venu vers nous par commission du Prete-Ian,
 pour faire porter noz hardes, & que sil auoit ainsi bastonné ce malheureux (&
 à bon droit pour auoir été ainsi depiteusemēt atourné, et d'un tel personnage)
 il l'auoit fait, à cause qu'il s'étoit ainsi mal gouverné à faire porter nôtre бага
 ge. L'Ambassadeur luy repondit qu'il n'étoit heure de faire ny emouuoir se
 dition aucune, & mémemment en sa compagnie: car il estimoit, pour le peu de
 respect porté à sa presence, & duquel il auoit vsé, que l'outrage eût été fait à sa
 personne même. Et ainsi, le tout apaisé, ce moine nous dit qu'il vouloit aler
 vers le Seigneur Balgada Robel, qui étoit demeuré derriere, deuers lequel il
 ameneroit mules & chameaux pour porter nôtre bagage, qui étoit demeuré
 par faute de gens: & que ce pendant nous pouuions prendre l'auantage, &
 l'aler attendre en vn Betenegus, loin d'où nous étions enuiron vne demie iour
 née. Ce moine icy étoit celuy, lequel fut puis apres enuoyé avec nous par le
 Prete-Ian pour Ambassade en Portugal. Or étans partis pour prendre la
 route du Betenegus, & luy pour se transporter vers Balgada Robel, nous
Temple de s. Quiric. vimmes au soir loger en vn petit vilage auquel y auoit vne Eglise, fondée en
 l'honneur de saint Quiric non sans grande peur d'auoir quelque rencontre
 des Tygres: puis le iour ensuiuant nous neumes pas cheminé la longueur de
 deux mille, que nous abordames au Betenegus, duquel le moine nous auoit
 parlé, qui est en vn lieu appelle Carcora, embeily de beaux logis. Et en ce lieu
 nous seiournames le Samedi & Dimenche, tousiours attendans ce beau pere,
Nazareth monastere. iusques au Lundy, On dit qu'il y a, de la partie de Leuant, vn fort beau mo
 nastere & riche, nommé Nazareth, doué d'un tresgrand reuenu, qui est bien
 requis, pour entretenir la grande quantité de religieux qui sont en iceluy: &
 est le pais tresfertile en péches, raisins, & en autres fruis fors delicats, tant
Minieres d'argent. de ceux qui sont produits en noz regions, que des autres: dont, entre autres
 choses, on nous y presenta de fort petites nois, en grande quantité. Le bruit
 est que deuers le Nil, du côté de Ponant, se trouuent plusieurs minieres d'ar
 gent, mais les habitans de là ne le sauent tirer, ny le faire venir à quelque
 profit.

Voyans le Mardy au matin que le beau pere n'aparoissoit en sorte quel
 conque, nous départimes, suyans les riuages d'un tresbeau fleue: ou nous
 trouua

trouuames, par l'espace de six mille, vn païs fort gracieux, verdoyant, & bien peuplé d'arbres fruitiers & autres : étant de tous côtés environné & borné de treshautes côtes, qui étoient toutes ensemantées & couuertes de fromens, d'orges, & d'oliuiers sauuages, qui semblent être ieunes plantis, à cause que ce sont reietons, qu'on coupe bien souuent, pour pouuoir semer les blés. Au milieu de cette valée est vne tresbelle Eglise de Nôtre Dame, & autour dicelle y à plusieurs maisons & habitations de Prêtres, avec vne infinité de treshaux ciprés, & gros de même, & plusieurs bois, tous pleins de diuers arbres, desquels nous n'auons nulle connoissance. Pres la porte principale de cette Eglise ferd vne fort belle, & claire fontaine, environnant toute l'Eglise: puis vient à sécouler en vne grande campagne, qui en peut être toute arrousee par petis conduis. Pour laquelle commodité on y seme par chacun an de toute sorte de semence, comme orge, millet, lentilles, feues, pois chiches, & tafe de guza (qui est vne semence à nous inconnue mais fort bonne) & de tous autres legumages qui se trouuent en noz regions: dont les aucuns sont semés à l'heure, les autres deia en herbe, les vns meurs, les autres recueillis, & les autres grenés & batus: chose fort nouvelle, & qui ne se void en aucune des parties de nôtre Europe. Au bout de cette valée est vne autre grande montée, & à l'obiet dicelle y à vne autre Eglise, assise au milieu de plusieurs habitations de Prêtres, ou la terre est fort seiche & aride. Et au milieu dicelle valée appert vne murailée, sentant bien fort son antiquité, qui retient la forme d'une tour avec portes, pour la garde du lieu, à cause qu'il est en si âpre montagne. Tellemét que, de la à soiffante mille, on ne trouue autre passage: & semble bien que cela ait été fait pour la grande multitude des passans ordinaires. Apres que nous fumes paruenus à la cime de la montagne, nous coulames, iusques à ce que nous vimmes trouuer vne belle campagne, couuerte de toutes sortes de blés: lesquels se sement en telle saison de l'année, que ceux, dont j'ay parlé cy dessus: & y à vne infinité de prés abandonnés au paturage. A l'entrée de cette campagne on trouue vne tresbelle Eglise, nommée saint Quiric, avec plusieurs belles maisons, environnées de murailles en forme de monasteres ou se retirent les Prêtres. Et au dessus dicelles maisons y à vn fort beau Betenegus: étant la montagne, avec la valée, de telle étendue, qu'elle peut contenir six mille en longueur, & deux en largeur: & est environnée de hautes montagnes, au pié desquelles se voyét en tous endroits plusieurs vilages & Eglises, mais petites: entre les autres vne nommée sainte Croix, & l'autre saint Ian, toutes deux seruiés & habitées par douze moines. Ayans passé cette valée, nous commençames à trouuer tout autre païs, entrans dans certaines âpres montagnes, non de hauteur, mais de profondeur, grande partie desquelles nous trauerfames de nuit: nous perdans l'un l'autre: tellement que l'Ambassadeur se trouua acompagné de cinq des nôtres seulement, moy de cinq semblablement, & vn autre de nôtre bande avec deux de noz gens: demeurant le bagage parmy ces lieux sauuages & inhabitez, avec vn homme seul, comme Dieu voulut. Or en la partie ou mes compagnons & moy tirames, nous veimes quelque feu qui sembloit être prochain, mais nous en étions encore éloignés par l'espace de trois mille: de

Païs beau, & delectable.

Eglise Nôtre Dame.

Fontaine commode.

Fertilité admirable.

Eglise de S. Quiric.

Sainte croix. Chemin mal aisé. Deuoymé

forte

forte que voulans prendre cette route, nous sentimes si grande quantité de Tygres qui nous suiuyoient qu'on ne le sauroit estimer : & si nous entrions dans le bois, ils nous cotoyoient & approchoyent de si pres, qu'on les eût peu atteindre de la longueur d'une pique : & de malheur ne se trouuoit personne d'entre nous qui en eût, sinon vn, n'étant armé tout le reste que d'épées. Finablement nous conclumes de nous arreter dedans quelques champs semés pour le plus seur : selon lequel auis nous atachames noz mules, faisans toute la nuit le guet, les armes au poin, iusques au lendemain que nous departimes, sans que nous peussions sauoir quelle route auoit suiuie l'Ambassadeur, si n'euviron Midy, que nous le trouuames en vn lieu fort peuplé, distant de celuy ou nous auions dormy par l'espace de plus de six mille, & s'appelle Manadeli : lequel contient mille feux, étans les habitans Maures, tributaires au Prete-Ian ; entre lesquels se trouuent de quinze à vingt ménages de Chrétiens, qui demeurent là avec leurs femmes, retirans les tribus pour iceluy Seigneur. Et pourautant que j'ay dit cy dessus que nous auions changé de pais, il faut entendre que nous demeurames deux moys à cheminer iusques icy, tousiours en temps d'hyuer : mais étans paruenus dans ces montagnes, changeans de pais, nous changeames aussi incontinent de saison : d'autant que nous trouuames de grandes chaleurs : car l'été renoit en la region qui s'appelle Dobba, qui est l'une de celles d'ou i'ay cy deuant parlé, là ou l'hyuer ny dure qu'en Feurier, Mars, & Auril, au contraire des autres. Le même se trouue semblablement depuis le monastere de la Vision iusques sus la mer, & en vne autre terre du Royaume de Barnagas, appelé Carna, Les pais qui ont en ce point changement d'hyuer, sont fort bas & remplis de montagnes : contenant cetuy cy l'espace de cinq journées, mais de largeur inconnue, à cause qu'elle se jette dans les terres des Maures, & y dure le cōmun & general hyuer depuis la my Iuin iusques à la my Septembre. En ce pais de Dobba se trouuent de tresbelles vaches, en si grand nombre, que l'on n'en sauroit tenir conte, & de la plus grande stature & corpulence qu'il est possible trouuer. Mais par plusieurs mille, auant que nous peussions paruenir en cette terre de Manadeli, nous trouuames vne grāde multitude de Chrétiens parqués enmy la campagne, avec leurs pauillons drecés, aucuns desquels nous dirent qu'ils s'étoyēt là trāsportés pour prier le Seigneur, à fin qu'ils peussent auoir de l'eau du Ciel pour le bestial qui perissoit de soif, & pour semer en terre leurs blés & millets : dont leur priere étoit telle *Zio marina Christos*. Or pour retourner sus le discours du lieu de Manadeli, ie dy que dans iceluy se trafique ne plus ne moins que si c'étoit quelque grande cité : Parquoy il s'y trouue vne infinité de marchans, & de toutes sortes de marchandise, avec des étrangers de toutes les langues des Maures ; comme de Giadre, de Maroch, de Fez, de Bugie, de Thunes, de Turquie, de Rumes, qui sont hommes blans de Grece, des Maures de l'Inde, qui sont là comme habitans : d'Ormus, & du Caire : auenans de toutes ces parties de toutes especes de marchandise. Nous ny fumes pas plus tōt arriués, que les habitans se complaignoyent à nous, disans que Prete-Ian leur auoit fait oter par force mille onces d'or, sous ombre de les leur preter pour trafiquer : dont ils étoyēt obligés d'en rendre par chacun an trois

Tygres
suyuans les
deuoyés:

Retreue
des esgarés.
Manadeli
place bien
peuplée.

Changement
de lieu & de
saison.

Dobba re=
giō chaude,

Hyuer au
temps de
notre été.

Ziomarina
Christos: le
suchrist aye
pitié de
nous.

Frequence
foraine de
Manadeli.

Extortiō du
Seigneur.

an, trois mille onces d'or de profit: demeurant le principal tousiours en son entier. De sorte, que les habitans naturels mêmes, se lamentoyent grandement: & n'étoit le bestail (comme ils disoyent) dont ils se maintiennent, ils vuideroient le lieu: pource que outre ce qu'ils payent au Prete-lan, le Tigre-mahom encore, comme Seigneur de la terre, veut retirer ses droits. Il s'y tient chacun Mardy vn marché, auquel se porte de toute sorte de marchandise, que l'on fauroit nommer, & s'y assemble vne infinité de personnes.

Double tribut.

Retour du Moyne, Traite à Dofarse, ou est vne infinité de Religieux, & Nonnains piteusés. Fertilité admirable de celle region, & incroyable abondance de Aumaille. Changement de langage, confinité aux Maures. Inuasion & pillage d'iceux, & puis leur defaite. Terrible & étrange maniere de manger chair crue, & pain & vin de tous grains.

ETans en ce lieu, sans que nous fussions plus records du Moyne, nouvelles vindrét qu'il s'acheminoit vers nous, avec Mules & chameaux, pour porter le bagage. Parquoy il y en eut plusieurs des nôtres, qui voulurent aller au deuant de luy, pour le receuoir avec grâdes caresses: ayans mis en oubly le premier rencontre, & ne fut pas plus tôt arriué, que nous partimes au soir mêmes, & arriuames en vn Betenegus, distant de ce lieu par l'espace de cinq mille, edifié sus vne montagne. Le iour ensuyuant nous paruimmes en vne grand' ville, contenant enuiron mille feux, habitée par les Chrétiens, & appelée Dofarse, là ou il y a vne Eglise, ou demeurent plus de cent personnes, tant Prêtres, que Moynes, & autant de Religieuses: qui n'ont aucun monastere, mais font résidence dans les maisons des gens Lays: étans les Religieux diuisés à part, en deux cours séparées l'une d'avec l'autre, ou sont plusieurs maisonnettes de petite étoffe: & sont ces Moynes, Prêtres, & Religieuses en si grand nombre, que les habitans ne sçauoyent cheuir dans l'Eglise: deuant laquelle vne tente de Soye est dressée, ou se communient les gens Lays, faifans les solennités sous icelle, qui ne leur seroyent permisses dans l'Eglise: comme de sonner Tabourins, & Cimbales, pendant qu'ils reçouyent leur Sacrement. Durant deux iours, que nous y seournames, les Religieuses vindrent toutes les nuicts nous lauer les piés: ce qu'ayans fait, elles beuuoyent l'eau, qui en étoit restée, & dicelle se lauoient encores le visage: disans que nous étions saints Chrétiens de Hierusalem. Nous veimes en ce lieu vne campagne semée, tant de Coriande, que de Froment, & d'une semence, qu'ils appellent Nugo, laquelle ressemble à vne fleur, qui croit cotumierement dans les Froments, & des têtes dicelle font de l'huile, apres qu'ils les voyent être bien meures & seiches. Et me souuient, qu'il me fut dit, vne autre fois que ie y retournay, qu'on y recueilloit des grains en la saison, pour plus de dix ans, n'étoit la vermine, qui mange leurs Fromens. Dequoy memerueillant on me dit, qu'il ne se falloit étonner pour cela: car la pire année, qui pourroit venir, ils auroyent tousiours du grain pour la prouision de trois années. Et me fut acerrené, outre ce, que sans les Cheualettes, & la tempête, qui leur porte quelque fois dommage, qu'ils ne mettroient en terre la moytié de leurs semences, &

Dofarse uil le frequente de Chrétiens

Religieuses beuans la laeure des piéx.

Nugo, semé ce peregrine.

vermine de gastant les biens de terre.

*Aumaille
de cinquante
mille Vaches.*

*Saccagement
de ville sans
défense.*

*Honte de
fuite reprise
de courage.*

*Défaites des
Maures.*

*Pain & vin
fait de tous
grains.*

ces, & que le reste se gate, & qu'on le jette là. Ce lieu est situé dans vne vallée, ioignant deux montagnes: & pour autant que nous y demeurames le Samedi & Dimanche, nous montames sur icelles, là étans paruenus, trouuames de grands troupeaux de Vaches, qui venoyent vers la ville, en si grand' quantité, que ceux de nôtre compagnie, les estimerent à cinquante mille en nombre. Le langage de cette terre est différent dauec celuy des autres dernières: pour autant qu'en icelle commence la langue du Royaume d'Angore, qui prend son nom d'un lieu appelé Angorine: situé à l'obiet du Royaume de Tigremahom: & s'étend ce Royaume iusques aux Maures, qui s'appellent Dobas: dont ayant tenu ce chemin par deux fois, pendant que nous séjourname en Ethiopie, ie voulus décrire ce, qui y est aduenu de mon temps. Pres de ce lieu, comme i'ay dit, y a deux hautes montagnes, ou les habitans tiennent les gardes ordinairement, pour autant que de là, iusques aux terres des Maures, se trouuent des montagnes, contenant l'espace de plus de huit mille, toutes couuertes de boys. Or il aduint vne fois, que les gardes decouurirent les Maures. Parquoy ils donnerent incontinent le signe, lequel entendu par les Chrétiens, intimidés par cette soudaine surprinse, se meirent en fuite, apres s'être chargés de ce qu'ils peurent emporter, & gagnerent le haut, le plus legerement qu'ils peurent. Dont les ennemis paruenus iusques dedans la ville, & la trouuans vuide de gens, la saccagerent à leur plaisir. Ce qui causa vne si grande honte aux Chrétiens, qu'ils delibererent & conclurent de vouloir attendre les Maures de pied coy, pour leur tenir contrecarre, & les repouls brauement, s'ils se mettoyent dauantage au hazard de les venir assaillir. Et pour faire trouuer plus heureuse yssue à leur proiet, mirent des gardes sur les frontieres de leurs terres: ce que ayans fait, les Maures ne tarderent pas beaucoup de se ietter en Campagne, alechés par le premier apast, à leur souhait: mais ils furent incontinent decouuers par les Sentinelles, qui soudainement en auertirent les Chrétiens: & neurent pas plus tôt le signe, qu'ils se meirent en ordonnance, & allerent affronter les autres, qui les receurent d'un merueilleux courage: mais ils furent si viuement rembarrés, que environ huit mille des leurs demourerent sur le champ, & cinq du coté des Chrétiens seulement: en quoy l'on conneut manifestement, que le Seigneur Dieu y auoit tenu la main, & bataillé pour eux, qui s'en retournerent victorieux, & triomphans des dépouilles de leurs ennemis: comme de Targues, & Zagailles: toutes lesquelles choses ils enuoyerent presenter au Prete-Ian, apres auoir trenchées les têtes aux Vaincus, & attachées aux branches des Arbres, sur les chemins. Cecy aduint, pendant que nous étions en la cour d'iceluy Seigneur: de laquelle faisans retour, nous veimes encores les têtes de ces Maures accrochées sur les arbres. Par tout le pais on y fait le pain de toutes sortes de grains, comme de Froment, d'Orge, de Millet, de Pois chiches, Pois blancs, & Faiseuls de diuerses couleurs, de Febues, de semence de Lin, de Tafe de Guze: & font encores de Vin de tout cecy: mais celuy, qui est de Miel se trouue beaucoup meilleur: & nous donnoit ce peuple des viures, depuis que le Moyne fut arriué en nôtre compagnie, & nous fournissoyent de ce pain, qu'ils mangeussent, par le commandement de

Prete-

Prete-Ian : combien que nous n'en pouuions aualer, s'il n'étoit de froment: puis on nous apportoit à manger aux heures extraordinaires, selon la cotume du pais, qui étoit la nuit: car on n'y mange sinon vne fois le iour. Leur viande est de chair crue, avec vne saulce faite de fiel de Vache: ce que nous ne pouuions regarder, tant s'en fault qu'il nous prînt enuie d'en goûter: mais nous mangions de ce peu, que apprestoyent noz Esclaues, avec du pain de froment, & vesquimes ainsi, iusques à ce que le Moyne vint à connoitre nôtre naturel, & cotume. Alors il nous enuoyoit de la chair, que noz Esclaues faisoient routir & bouillir, comme Poules, Perdrix, Vaches, Moutons, & autres choses.

Terrible manger.

Yssue de Dofarse, & entrée en Dobbas limitrophe des Maures. Rebellion d'eux, & l'occasion. Le dangereux passage par eux, & meurtres qu'ilz font de Chrétiens par vn horrible serment. Armée de Prete-Ian enuoyée sur eux. Guerre continuelle des Giannamora contre les Maures. Et le danger d'un Torrent se ruant sur l'Ambassade Portugaloise.

AYans fait depart de ce lieu, nous cheminames parmy quelques Millets hauts & gros comme cannes, iusques au soir, que nous logeames pres d'une Eglise au pié d'une petite montagne: car venant la nuit, nous sortions tousiours hors de chemin, abordans ordinairement pres des villes pour mieux nous fournir de viures, & choses necessaires: & là fumes auertis, par le Moyne, que dorenavant nous deuions cheminer ferrés ensemble, sans abandonner l'un l'autre, ny se trouuer dessaisis de noz armes, desquelles il nous conseilloit d'être tousiours emparés, & les auoir au poin: faisans marcher le bagage deuant, à cause qu'il nous failloit passer par les terres des Maures, qui sont lieux dangereux, d'autant que les habitans sont ordinairement en guerre entre eux: & s'appelle cette partie, par laquelle nous cheminions, Dobbas: qui est deuers le coté de la mer, dont les habitans sont tous Maures: & n'est pas vn Royaume, mais prouince diuisee, sous la puissance de vingt & quatre Capitaines, vne partie desquels demeurent quelque fois en paix, & l'autre en guerre. Mais ce pendant, que nous étions pardelà, ils ont quasi été en continuelle guerre & discord. Combien que nous en auons veu douze, ou enuiron, tousiours demourans en paix, & suyans la cour de Prete-Ian, auquel ils étoient venus demander pardon d'une nouvelle sedition par eux faite: & étans arriués pres le pauillon diceluy Seigneur (qui demeure ordinairement en campagne) chacun d'eux print vne grande pierre sur sa tête, qu'il tenoit avec les deux mains (indice de venir demander & requerir misericorde.) Au moyen dequoy Prete-Ian leur fit vn tresbon & gracieux acueil: & auoyent amené avec eux plus de cent Cheuaux, & belles Mules en main: mais ils entroyent en cour chargés de ces pierres, là ou ils sejournerent par l'espace de deux mois, ou plus, sans être expediés, pendant & durant lesquels il ne s'y passoit iour, que on ne leur distribuât quantité de Vaches, Moutons, Miel, & Beurre. En la parfin le Prete-Ian les confina, & meit plus de trois cents mille loin de leurs pais, les faisant transporter iusques au

Dobbas region limitrophe aux Maures.

Signe de demander pardon.

Royaume de Damute, ou il les fait demeurer avec bonnes & seures gardes. Ce que leurs subiets neurent pas plus tôt entendu, qu'ils se reuolterent, & eleurent autant de Capitaines sus eux : commençans à se formaliser, & voler le pais : & nous trouuames en ces parties là par vn iour d'Epiphanie, ou nous fumes auertis, comme pour cette rebellion Prete-Ian y auoit enuoyé plusieurs Gentilzhommes & Capitaines, qui se camperent sur les terres d'iceux Maures, trois mille dans icelles, sur vne montagne, qui se decouuroit du lieu ou nous étions logés : tellement que nous pouuions veoir la fumée du camp.

Parquoy l'Ambassadeur enuoya vers iceux Capitaines deux Portugalois, pour les visiter de sa part, & iceux ayans conneus sa courtoisie, luy enuoyèrent presenter six Vaches : & nous rapporterent ces Portugalois, qu'il y auoit de tresgrans Seigneurs pour Capitaines, sous la charge desquels étoient plus de quinze mille hommes, tous campés au milieu de certains parquets, entourés de grosses & espeffes espines : & appellent ce circuit, Catamar : ne sachants autre inuention pour se rendre de nuit en plus grande seureté. Mais ils nous dirent, qu'il y auoit grand' faute deau, à cause qu'il ne s'en trouuoit sinon hors les liseres du parquet, qui leur otoi la commodité, & nauoyent la hardiesse de mener abbreuer les Cheuaux, sans vne grande escorte de gents, autrement se trouuans mal accompagnés, ils étoient incontinent assaillis & accablés par les Maures : lesquels sachants, que ceux cy ne se bougeoient, demeurans le Samedy & Dimenche, sans combatre, leur liurerent de grandes allarmes, en quoy ils les endommagerent grandement. On dit que ces guerres & inimitiés ont prins commencement de ce Prete-Ian icy : car ces Maures ont été tributaires à ses Ayeuls de toute ancienneté, lesquels ont espousé cinq ou six filles des Roys Maures circonuoyens, & non celles des Gentils : mais bien des Seigneurs de Dobas, deux ou trois, se trouuans suffisantes d'un tel party : du Roy de Dancale, vne : du Roy d'Aeel, vne : & de celuy d'Adée vne autre : la fille duquel le Prete-Ian ayant promis despouser, la refusa, à cause qu'il la trouuoit auoir trop grands dents : toutefois pour cela il ne la voulut renvoyer à son pere, pour autant qu'il l'auoit deia faite Chrétienne. Ains la maria avec vn grand Seigneur de sa cour : tellement que depuis ce temps là, il s'est abstenu de tels mariages, & a espousé la fille d'un Chrétien, sans qu'il se vueille ioindre à plus d'une : disant qu'il veut viure dorefnauant selon la Loy de l'Euangile : ce que luy fait rechercher le tribut des Roys Maures, duquel ils luy sont redeuables. Et eux luy nient & refusent, d'autant que leurs predecesseurs en étoient exempts, & quittes totalement : & voyla la source d'où sont procedées ces guerres & discords. Ces hommes de Dobas sont fort braues & vaillants gents : ayans vne telle Loy, que personne d'entre eux ne sy peut marier, sans premierement faire foy, & declarer par ferment d'auoir priué de vie douze Chrétiens : qui rend ces chemins tant décriés, & si fort dangereux, que personne n'y ose passer, si ce n'est en Carauanne, qu'ils appellent Negada : & si assemble premierement vne grande compagnie, laquelle passe deux fois la sepmaine, pour autant que l'une partie va, & l'autre retourne : & ne se fait assemblée, qui ne soit de plus de mille hommes sous vn Capitaine. Ces Carauannes se partent de deux Foires, à

*Reuolte de
peuple.*

*Armée en-
uoyée con-
tre les re-
belles.*

*Catamar,
est le fort
d'un camp.*

*Fille repu-
diée pour
auoir trop
grans dents.*

*Negada,
grande trou-
pe de gents.*

res : à sçauoir de Manadely & Corcora d'Angote : lesquelles , encores quel-
 les soyent grosses , rien eschappent si facilement qu'on penseroit bien, le dan-
 ger des Maures, qui les assailent , est se ruer dessus : faisans sus icelles compa-
 gnies, le plus souuent de grandes boucheries . Ce que ie sçay être vray : pour
 autant qu'il aduint à vn mien Cousin , & à vn Seruiteur de l'Ambassadeur de *Tuerie de
 Chrétiens
 par les
 Maures.*
 passer par ces chemins en Carauanne , laquelle fut assaillie par les Maures, qui
 tuerent dix hommes de l'auantgarde , auant que les autres eussent le pouuoir
 d'être en ordre, ny arriués à temps pour les secourir. Ce passage est merueil-
 leusement dangereux , contenant deux iournées : durant lesquelles il faut
 tousiours cheminer par pais & campagnes toutes couuertes d'arbres pleins
 d'épines , & semés si espais, qu'ils ressemblent à de grands boys fort hauts &
 touffus , dans lesquels on met souuent le feu pour nettoyer & elargir le che-
 min : combien qu'il semble être impossible , que on les puisse bruler : car tant
 plus on les raille , & mieux ils viennent à croistre & reietter . Depuis ce che-
 min prochain de Dobas , iusques au pié des montagnes , y peut auoir enui-
 ron six mille : étant toute icelle Campagne couuerte , & chargée de tels ar-
 bres épineux , & parmy lesquels nous veimes vn nombre infiny d'Elephans, *Elephans
 paiffans.*
 qui paiffoyent avec plusieurs autres terribles animaux , tout ainsi que aux au-
 tres montagnes.

Celuy qui a charge de mener la guerre à ceux de Dobas, est vn grand Ca-
 pitaine , nommé Xuum Giannamora , Seigneur d'un grand pais , & de peu-
 ples à luy subiets , nommés Giannamori , habitans vn pais tout montagneux :
 & dit on , que c'est la plus belliqueuse gent , qui se puisse trouuer en tout le
 domaine de Prete-Ian , à cause quelle confine avec ces Maures, ce qui la
 rend diligente à faire continuelles & seures gardes : pour autant que le plus
 souuent les ennemis viennent à courir sur les marches d'icelle , & montagnes
 aux quelles elle fait residence : brulans les Eglises & habitations , enleuans les
 Vaches & bestail . Et me souuient d'y auoir veu vn Prêtre , ayant des fleches *Fleches en-
 uenimées.*
 enuenimées , & auquel ie remontray , que cela n'étoit pas vescu Chrétien-
 nement , il me dit alors , que ie vinsé seulement à contempler son Eglise , &
 que ie la trouuerois brulée par les Maures, lesquels luy auoyent volé cin-
 quante Vaches , & ruiné ses ruches d'Abeilles , qui luy faisoient le Miel , &
 principal appuy de sa pauure vie : & que ie ne m'ébahisse aucunement s'il re-
 noit aupres de soy ces fleches enuenimées . Ce que ayant à part moy consi-
 deré , il me coupa la parole , & ne sceu autre chose luy respondre , si fort fa-
 ché ie l'apperceueu . Apres que nous fumes partis de là , cheminans par cette
 plaine, le long de certaines montagnes , qui sont sur les lisieres des terres
 Chrétiennes , habitées par ces Giannamores, nous vimmes à trauerfer des
 fleues , qui prouiennent & s'écoulent de ces montagnes , aupres desquel-
 les nous trouuames des lieux assez ombrageux , par l'infinité des Saules , qui
 y étoient , rendans vne merueilleuse douceur , assez pour inuiter à dormir
 le plus eueillé esprit du monde , & mémement sur le Midy , & prendre re-
 pos : à quoy nous nous sceumes fort bien accommoder , pour reposer aucu-
 nement , par la fraischeur de ce doux , & souef ombrage : & aussi pour la
 grande chaleur , qui nous molestoit , étant ce iour tresbeau & bien clair,

Tonnerre
longtain.
Tonnerre à
sec en Inde.
Torrent
subit.
Recueil
inhumain à
ieft et coups
de pierres.
 n'ayant pas ce fleuve de léau pour faire tourner vn moulin. Or étans étendus d'un côté & d'autre diceluy, deuisans, voicy que nous ouymes vn grand tonnerre, lequel, toutefois, nous sembloit être fort éloigné du lieu ou nous étions: qui nous feit presumer & dire, qu'il auoit tonné à sec: ce que nous auons veu auenir quelque fois en l'Inde, & n'en feimes autre conte, comme assurez de n'auoir aucune pluye, & que le tonnerre fût cessé: dont nous commençames à trousser bagage, pour reprendre noz erres: tellement que nous auions deia plié le pauillon sous lequel nous auions repeu, quand maitre Ian (qui auoit suiuy le riuage du fleuve contremont, pour aler à ses affaires) commença à s'écrier, tant que sa voix se peut étendre. *Gardés vous: Sauués vous*, à paroles d'efray & reiterées: auquel son nous retournans, veimes descendre léau de la hauteur d'une lance, bruyant si horriblement, & d'un cours tant impetueux, quelle enmena partie de noz hardes. Et si par cas d'adventure le pauillon n'eût été troussé, nous eussions été emportés avec iceluy, par cette ondée, la furie de laquelle voulans eiter, nous fumes contrains de monter le plus habilement que nous peumes: sus les saules. Ce torrent icy s'écouloit de certaines montagnes ou nous auions entendu le son du tonnerre, roulant de tresgrandes pierres, dont la concussion rendoit vn si merueilleux bruit, & fracas, augmenté par cette admirable furie, & impetuosité, que la terre même en trembloit: & eût on dit que le Ciel deuroit ruiner à l'heure même. Mais tout ainsi que léau fut soudaine à venir & croitre, ainsi fut elle ecoulée & perdue en vn rien: car le iour même, nous trauesames ce fleuve, & veimes aupres de ces pierres qui y étoient, au parauant, vne infinité d'autres grandes & grosses arretées, qui auoyent été roulées & emportées par cette violence de léau, qui decendoit de la montagne. Ayans donques fait depart de ce lieu, nous alames loger dans certaines pauvres maisons, lesquelles voulans aborder, les habitans dicelle prenans enuie de nous caresser, pour nôtre bien venue, commencerent à ruer de grosses pierres, & caillous, qu'ils faisoient pleuoir si dru sus noz epaules, que pour en eiter les cous, qui nous sembloient trop poisans & lourds, nous fumes contrains de loger à lair, pour nous garder de sentir le reclus, ou de peur des mouches & sans chandelle: puis sus la pointe du iour nous ouymes vn grand tonnerre, mais beaucoup mieux la pluye emmy cette plaine, ou elle tomba, comme le iour precedent sus la montagne.

Passage perilleux de Mores & voleurs à sagettes enuenimées, iusque à Saballete fleuve distermnant les Royaumes de Tigremahom & d'Angote. Assault nocturne des Tygres. murmure contre le moine. fertilité merueilleuse d'une terre produisant tous les mois tous fruits. Fleuve, temple, & religion d'Ancone, ou est l'usage de fer, & Sol au lieu d'argent & monnoye. Eglises étranges en cauernes, ou sont les sepultures, d'un Roy d'Ethiopie, d'un Patriarche d'Alexandrie, & d'un fils de Roy Prêtre saint homme.



A fain qui nous tenoit de trop pres iointe à la misere de ce lieu, nous contrainit finalement de partir: laissant le religieux avec le bagage, qui ne pouuoit suyure pour être detenu à trouuer gens qui le portassent

portassent: mais il nous mit en grand frayeur, disant que nôtre voyage étoit fort dangereux en ce passage, tant par les Maures, que par les larrons, lesquels vsoyent de fleches enuenimées: nous amonetant daler bien armés, & nous tenir fort diligemment sus noz gardes. Le chemin que nous tenions étoit tout plain, comme celuy que nous auions passé, mais plus couuert de bois. Or nous fuyuimes noz terres, éloignans le plus qu'il nous étoit possible les terres des Maures: & combien qu'on nous eût dit que ce chemin étoit si fort perilleux, par les grans bois torrens impetueux, & par les lieux tous propices à exercer voleries & brigandages, neanmoins nous ne laissames depuis y passer par plusieurs fois, sans trouuer iamais personne qui nous fît le moindre déplaisir qui soit. Nous fumes auisés, outre ce, de nous garder le plus que nous pourrions de loger es lieux bas, pour fuir le mauuais air, nous acostant des montagnes le plus pres qu'il nous seroit possible. Ce que nous tachames de tout nôtre pouuoir à obseruer: & ainsi cheminames ce iour là, iusques au soir, que nous arriuames sus vn grand fleuve, nommé Sabalette: lequel borne le Royaume de Tigremahon, donnant commencement à celuy d'Angote: & se void sus vne fort haute montagne (ou sourd ce fleuve) vne Eglise, du côté de Ponent, nommée saint Pierre d'Angote, qu'ils disent être chef de ce Royaume, & Eglise des Roys d'iceluy: dont le domaine venant en autre main, il faut que celuy lequel en est emparé, vienne prendre possession en cette Eglise. De l'autre côté, qui regarde au Leuant, en vne autre grande montagne hors de chemin, l'espace de six mille, se trouue vn tresgrand monastere plein de religieux, duquel nous ne veimes que les arbres qui l'environnent: & là se termine le pais des Maures. Nous seiournames sus ce fleuve le Samedi & Dimanche, iusques à la nuit, que les Tygres nous vindrent aborder sus le premier sommeil, non obstant les grans feus & en grand nombre que nous auions fais: tellement que les mules, défray, se detacherent en partie, que nous alames reprendre: mais nous ne peumes si bien faire, qu'il ne t'en perdit vne, avec vn anc, que nous coniecturames incontinent auoir été deuorés par les Feres, tant que le lendemain au matin nous fumes auertis du contraire, par certains paisans qu'ils les auoyent trouués, disans que nous alissions voir si elles étoient nôtres, ce que saichans, ils nous les rendroyent tresuolontiers. Le Lundy quatrième de Decembre nous cheminames six mille de pais tout plain, & assez plaisant; puis le moine arriua avec nôtre bagage, qui nous mena loger par certains sentiers sus des montagnes & hors de chemin: lesquelles étoient fort sauuages & étranges: disant qu'il n'étoit pas trop bon de prendre logis en la campagne, & mémement aux lieux bas, à cause du mauuais air: & fut nôtre bagage laissé cette nuit au milieu du chemin, pour ne pouuoir être monté: qui nous donna occasion de nous scandaliser de ce moine, lequel nous auoit amené par chemins tant obliques & de-

Vouleurs brigands à fleches enuenimées.

Tigremahon & Angote Royaumes diuisez par le fleuve Sabalette. Saint Pierre d'Angote, Eglise chef du Royaume.

Fin du pais des Mores. Assuit nocturne de Tygres.

Murmure contre le moine.

nôtre Roy nous attoit donné si grande quantité d'or, quil étoit suffisant pour nous defrayer & faire les depens. Au moyen dequoy il promit, des lors, quil nous acompagneroit, sans nous abandonner. Le mardy étans coulés au bas de ces montagnes, nous reprimes le chemin la ou nous auions abandonné nôtre bagage, apres d'une Eglise, nommée Nôtre Dame, toute enuironnée de haux arbres, desquels procedoit vn tresplaisant & doux ombrage, ou nous repofames la nuit par la grande chaleur. Cette église est seruie par vne grande quantité de Prêtres, moines, & religieuses: mais le gouvernement dicelle gît entre les mains des Prêtres: & s'appelle ce lieu Corcora d'Angote, à la diference d'un autre Corcora de Tigremahon: & là se tient tous les mardis vn grand marché. Nous laissâmes apres de cette Eglise quelques chameaux, avec partie de noz hardes, à cause qu'ils étoient lassez & foulés: tant par la longueur des chemins, que par la preté, dont nous les auions trouués pleins: & nous autres passâmes à grand' peine vne tres-haute montagne, si que le plus souuent il nous failloit grimper à quatre piés. Apres que nous fumes hors de ce chemin, nous en vimmes à trouuer quelques autres, sur la sommité de la montagne, avec des collines, qui sont certaines valées, par ou s'écoulent aucuns petis fleuves: & entre autres vn fort grand, trauesant patis & terres que l'on ensemeute tous les ans, dont on y recueille de toutes semences. Et n'y passâmes fois quil n'y eût du froment semé de frais, & de l'autre deia né, d'autre en herbe, l'autre épié, l'autre sec, & l'autre moissonné: étant au cas pareil de toutes les autres especes de grains. Il n'y à aucuns conduits d'eau pour arrouser la terre, à cause que d'elle même elle se trouue assez abondante & marécageuse: & toutes les terres qui se peuvent arrouser, ou qui sont comme cette cy se rendent autant fertiles: car on y seme & recueille par chacun mois de l'an. Tout le pourpris de cette contrée se void peuplée, & plein de vilages: à cause que le terroir est gras & abondant, & n'y à vilage qui n'ait son Eglise, enuironnée d'arbres, par lesquels on vient à connoitre de loin, l'assiete dicelle encore qu'on ne la voye aucunement.

*Recondite
merueilleuse
se produi-
sant tous les
mois de l'an.*

*Enuiron de
arbres signe
de closture
de temples.*

*Fleuve de
Ancone.
Sainte Ma-
rie d'An-
cone.*

*Licanate,
chef de cha-
noins.
Cloches de
fer.*

*Gabeia mar-
ché du Ieudi
Fer pour
monnoie.*

Nous neumes pas beaucoup auancé chemin, que nous commençâmes, par vn Mercredi cinquieme de Septembre, à descendre par vne ample & delectable valée, couuerte de treshaux millets & de feues, par le milieu de laquelle s'écouloit vn grand fleuve, dont les riuages étoient tous enlementés d'un côté & d'autre: & s'appelle le fleuve d'Ancone. Sus le sommet de cette valée est assise vne tresbelle Eglise, nommée sainte Marie d'Ancone: étant douée de grand reuenu, pour l'entretien de plusieurs chanoins, dont le chef s'appelle Licanate, & outre iceux, il y a assez Prêtres & religieux, & de là en auant les Eglises Royales sont toutes seruies par chanoins. le chef desquels se nomme Licanate. En cette cy se trouuent deux cloches de fer, fort mal fondues: étans au plus pres de terre: vous assurant que ce sont les deux seules que nous ayons veuës en ces païs. Nous seiournâmes en ce lieu iusques au Ieudy, à cause qu'à tel iour s'y tient vn grand marché, qu'ils nomment Gabeia: Par tout ce païs, & au Royaume d'Angote le fer court pour monnoye: étant en forme de balettes, sans qu'on le puisse mettre

mettre en œuvre, sinon en cette manière, & le défait on selon qu'on en a besoin: dont il s'en donne dix onze & douze pièces à la dragme, qui vient à la valeur d'un tiers de ducat d'or en or. On use de sel semblablement en guise de monnoye par tout ce pays, auquel on en donne six ou set pierres pour vne pièce de ce fer. A l'obiet de cette contrée, du côté de Ponent, il y a vne terre nommée Bugana, laquelle est fuyette à grandes froidures, que rendent les montagnes tres hautes, qui y sont, sus lesquelles se trouue en grande quantité de cette herbe, d'où on fait les cordes appellées Spart: de laquelle ie montray vn iour à aucuns Geneuois, qui la trouuerent beaucoup plus parfaite, que celle d'Alicanti: tellement qu'ils afermoyent rien auoir iamais veu la meilleure. Les grains que produisent ces montagnes sont orges, en quoy elles sont fort abondantes, & les valées en froment, lequel y est innumerable, & le plus parfait qu'il me souuient d'auoir iamais veu. Le bestail y est de petite corpulence, retirant à celuy de Maia, entre le fleue Minio & Dere en Portugal. Le Seigneur de cette marche est nommé Abunaraz, & contient le pays six iournées en longueur, & trois de largeur. On dit que la terre de Chaxume ne se fut pas plus tôt rangée à receuoir la doctrine de l'Euāgile, que les habitans de cette cy se feirent Chrétiens, & que les Roys y eleurent leur seiour, comme les Roynes en Chaxume, encore que les montagnes le rendent sterile: entre lesquelles s'en trouue vne tres haute, ou l'on voit vne fort grande cauerne avec vn beau monastere & Eglise de Nôtre Dame, non tant par la grandeur, que par la gentille proportion dont il est compassé: & s'appelle, *Icono Amelaca*. Le pourpris du lieu ou il est situé se nomme Arate, ayant peu de reuenue: combien qu'assez religieuses & moines resident en vne colline sus la cauerne, qui est toute enclose, n'ayant qu'un seul chemin pour aler à l'Eglise: & les religieuses demeurent en bas à vn côté dicelle, sans être enfermées, cultiuans, & labourans les terres qu'elles ensemencent de froment, & orge pour se subuenir, à cause que le monastere leur donne petite provision. Le plaisant obiet de la belle assiete du lieu le rend habité: pource qu'il est fabriqué en cette grande concauité de montagne étant fait en croix, & bien compassé, & se peut enuironner avec la procesion: avec ce que les moines pourroyent bien tous habiter dans ce circuit, encore que le nombre deus vint à augmenter de beaucoup. Au deuant de la porte se voit vn lieu ceint de murailles, & haucé iusques à l'orle ou bord de la cauerne, qui toutefois n'est pas vne Eglise: & la demeurent les religieuses pour ouyr, & assister à l'office diuin, & se communier: étant ce lieu situé en tel endroit, qu'il regarde vers le Midy: pourautant que l'Eglise est tournée deuers Leuant & Ponent. Du côté droit secole vn petit ruisseau de dessus cette cauerne, provenant de diuerses fontaines, & court continuellement: puis étant paruenue sus la sommité de la cauerne, se diuise en trois parties, dont l'une vient à tomber de droit fil par le milieu dicelle: ce qu'il fait beau veoir, & les deux autres coulent par canals, fais à la main aux deux côtés de la cauerne: puis se vont rassembler vers l'habitation des religieuses, apres d'une muraille qui les detourne, & enuoye dans les jardins qu'ils arrousent. Le cors de cette Eglise est ouuert par trois portes, vne principale, & deux cotieres, ny plus ny moins,

Bugana, region froide. Spart en abondance.

Abunaraz, siege d'Antioche.

Temple en cauerne. Icono Amelaca: Dieu soit remercié.

moins, que si elle étoit batic en vne plaine. Et pour autant que la bouche de la cauerne est spatieuse, il y fait assez clair. Mais pour vous donner mieux à entendre comme elle est edifiée: quiconques aura veü la grandeur & forme delaquelle est compasée l'Eglise, ou monastere de saint Fruëtueux, au pres de la cité de Bragne en Portugal, il faudra au vray en quelle maniere est erigé, & baty ce conuent icy.

Après qu'on est party de ce monastere ou Eglise, dont ie vien de parler, & tirant à la volte du Ponent, par l'espace de deux iournées de chemin, on vient à trouuer vne autre grande & riche Eglise, fabriquée dans vne cauerne semblablement, ou, selon mon iugement, on pourroit faire cheuir trois grandes Nauires avec les arbres: mais l'entrée ne fauroit donner place à deux chars avec leurs echelles. Et pour faillir sus cette montagne, il faut cheminer cinq grans mille, lesquels ie voulu faire, pour le grand desir qui me poignoit de veoir cette Eglise, mais ie ne pensay iamais être plus pres de ma fin, tant ie trouuay le chemin âpre & difficile. Toutefois, avec l'aide du Seigneur, ie menay mon entreprinse à fin. Car le froid étoit grand, avec ce que i'auois vn esclau avec moy, lequel me soulagoit à cheminer, me tirant amont avec vne corde, & vn autre qui me suyuoit avec la mule en main de peur qu'elle ne vint à tomber sus moy si elle eût bronché. Je fey depart du pié de la montagne auant iour, mais il étoit douze heures auant que ie fusse paruenü à la sommité, ou ie trouuay par chemin plusieurs arbres de diuerses sortes, desquelles ie n'ay nulle connoissance, sinon de genetiers, qui par leurs fleurs iaunissans rendoyent vn plaisant & delectable obiet: & y auoit, outre ce, beaucoup d'herbe, de Spart, dont se font les cordes. L'Eglise qu'on trouue sous cette cauerne, s'appelle *Imbran Christos*: & est de la grandeur d'une Eglise catedral, ayant de belles nefes bien aiancées, & elaborées, toutes à voutes, avec trois somptueuses chapelles. L'entrée de la concauité regarde au Leuant, & sont toutes les chapelles deuers icelle voutées: mais passée l'heure de tierce, on n'y void plus goutte: tellement qu'il y faut officier avec chandelles. Il y a dans cette Eglise deux cens chanoines, qui ont leur Licanate, mais il n'y habite aucuns religieux. Elle est rentée de grans reuenus qu'on tire des possessions: de sorte que ces chanoines tiennent état de gentilzhommes à cause de leurs grandes richesses. A l'entrée de cette cauerne, les chapelles se voyent en face, & à main droite y a deux chambrettes bien peintes, lesquelles (comme l'on dit) ont été edifiées par vn Roy qui ala en ce lieu vser le reste de ses iours: & l'Eglise semblablement. A main gauche, trois honorables sepultures se presentent en entrant, enleuées avec telle industrie, qu'en toute l'Ethiopie ne s'en trouuera d'autres qui les puissent egaler aucunement: l'une desquelles, & la principale, est fort surhaucée, & enceinte de cinq degrez, toute reuertue de chaux blanche, & couuerte d'un grand drap d'or, & d'un autre de velous de la Meque, si ample, que de tous côtés il touchoit en terre: mais il n'y fut laissé ca iour la, pour autant que l'on solennisoit la fête de ce Roy, lequel auoit habité en ce lieu & s'appelloit Abram, lequel gisoit dans cette sepulture. Les autres deux sont de même forme & etofe, qu'est cettcecy, fors que l'une est de trois & l'autre de quatre degrez

Grande eglise
se en une ca-
uerne.

Difficile
montée.

Imbrā Chri-
stos: chemin
de Iesuchrist

Chanoines
riches.

Sepultures
honorables.

Abram Roy
là inhumé.

degrez : étans toutes trois posées au milieu de la cauerne. La plus grande est d'un Patriarche, qui vint de Hierusalem visiter ce Roy, par la renommée qui étoit paruenue iusques à luy de sa sainteté : & mourant là, y fut inhumé. La petite est d'un fils d'iceluy Roy, lequel ils disent auoir été Prêtre, celebrât la messe par l'espace de plus de quarante ans, chacun iour en cette cauerne. Ce que ie trouuay dans vn liure de cette Eglise, auquel étoit decrite la vie de ce saint personnage. Entre les autres miracles qui luy sont attribués, on dit que les anges luy aministroyent pain & vin lors qu'il celebrait : & est pourtrait au commencement de ce liure, en état de Prêtre, reuetu à l'autel, auprès duquel sort vne main d'une fenestre, tenant vne hostie & vn vase : & est depeint en la même sorte dans la grande chapelle. Dauantage, il me fut dit que les chanoines ont été auertis par plusieurs pelerins de Hierusalem, que la pierre de laquelle est fabriquée l'Eglise, retire en tout à celle du temple de Hierusalem : à sauoir noire & martelée de grains, fort menu. Cheminant par cette montagne, tiré (comme i'ay dit) par vn esclau, ie fey tant que ie parvins au sommet d'icelle, ou ie trouuay la mine de telles pierres, & le lieu d'où elles auoyent été tirées, qui me causa vne grand' merueille, discourant à part moy, comme il auoit été possible que d'une si dure graine, eussent peu être tirées tant de pierres par ces gens, qui n'ont sauoir, ny moyen de les polir ny mettre en quartiers. Ie trouuay encore dans ce liure, que ce Roy ne print iamais deniers, ny tribut de ses vassaux, lesquels venans à luy en presenter, volontairement, faisoit distribuer aux pauvres ce qu'il receuoit : viuant seulement, & se contentant de ce que produisoient ses terres, qu'il faisoit labourer & cultiuer. On dit aussi qu'il luy fut reuelé, que tous ses enfans fussent reclus & enfermés, fors le puisné (comme ie raconteray cy apres) sil vouloit son Royaume demeurer pacifique. Me retrouvant là au iour que sa fête étoit solennisée, ie voulu aller en cette Eglise pour voir sil étoit vray ce qu'on en disoit, & y vey plus de vingt mille personnes qui s'y étoient acheminées par deuotion, à fin aussi de s'y communier. Cette fête étoit écheuë à vn iour de dimenche, que l'on celebra la messe à bonne heure : laquelle paracheuée, on commença d'aministrer la communion à toutes les trois portes de l'Eglise : ce qui dura iusques au soir : & le vey, car ie m'y trouuay des le commencement : puis étant retourné d'où i'étois alé prendre mon repas, trouuay cette cérémonie tousiours continuant, si bien qu'elle ne print fin iusques à la nuit.

Tombeau d'un Patriarche.

Tombeau d'un fils de Roy Prêtre

Miracle de administration euangélique. Peinture d'un prêtre.

Pierrerie.

Samet Roy quitât tous tribut.

Reuelation.

Grand apert à feste de Samet Roy. Communion nombreuse.

Edifices, & neuf Temples de nompareille structure, es terres d'Abuguna, fondées par Lulibella, ancien Roy d'Ethiopie & la sepulture d'celuy en l'Eglise de Gulgota. Montagne treshaulte. Valée treslongue & plaine tresriche, & bien edifiée. Opinion commune, que tels magnifiques edifices soient faits par Europeans, & par vn Roy Balibeta, homme saint & miraculeux.

Ntrouue des edifices, distans vne journée de cette Eglise icy, si merueilleux & de si admirable structure, qu'il ne m'est point auis qu'on en puisse trouuer de la forte au demourant du monde. Ce sont Eglises, toutes entierement cauées dans pierre viue, taillée d'un artifice incroyable : & se nomment ainsi les Eglises Emanuel, saint Sauueur, sainte Marie,

Eglises taillées en pierre viue, & leurs noms.

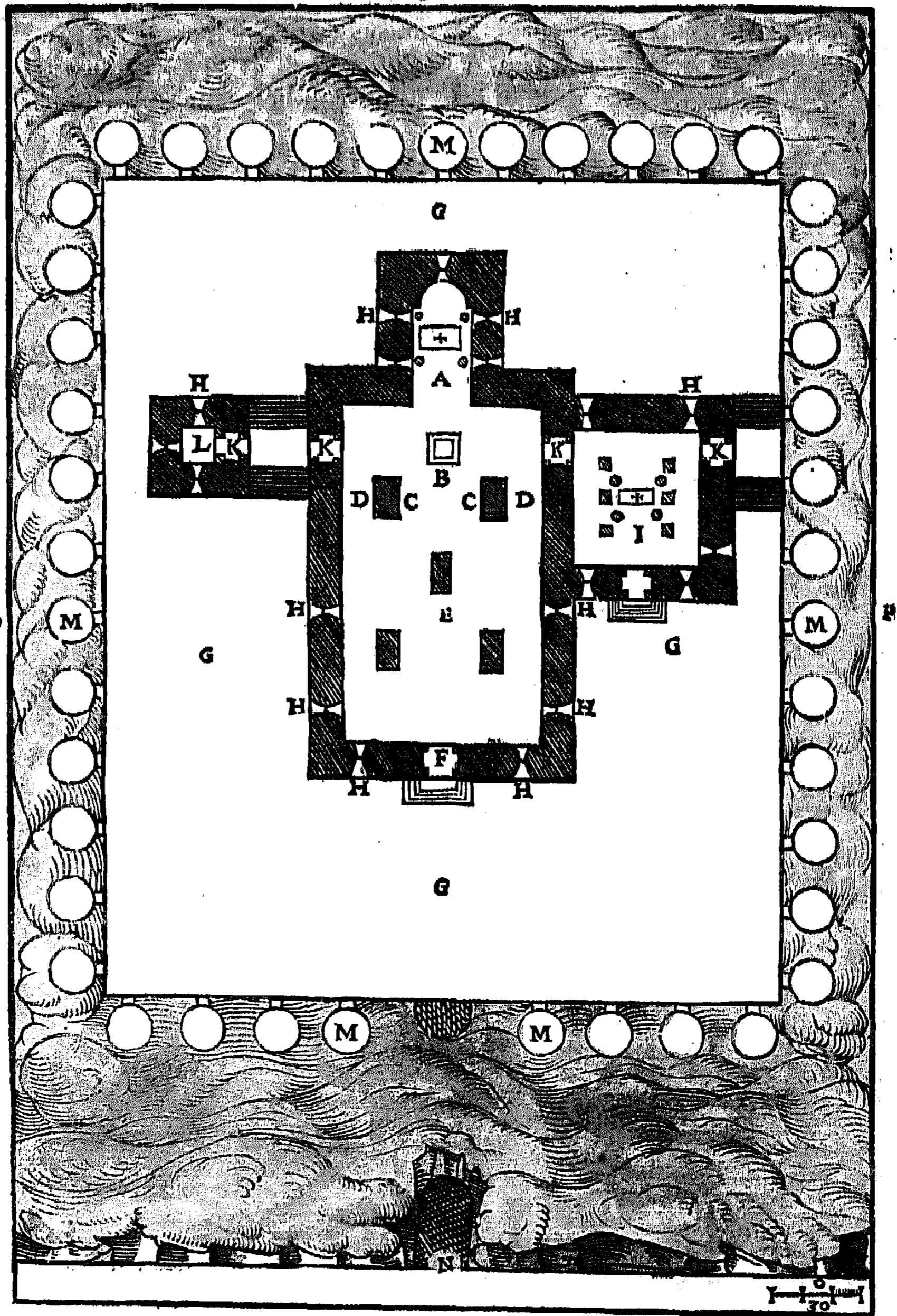
Marie, sainte Croix, saint George, Golgota, Bethléen, Mercure, & les
Lulibella Martirs: dont la principale s'appelle Lulibella, lequel nom elle retient (com-
ancien Roy me l'on dit) d'un Roy de cette terre, qui regna auant Abram (duquel auous
d'Ethiopie. parlé cy dessus) octante ans, & fait eriger ces Eglises. Sa sepulture ne le
Description trouue pas en celle nommée de son nom, mais en Golgota: laquelle est de
d'Eglise. moindre structure, toute cauée en roc, en longueur de cent vingt palmes,
 & de la largeur de soissante. Le ciel d'icelle est soutenu par cinq colonnes,
 deux de chacun côté, & vne au milieu: étant compassé en diametre carré: &
 est tout plain & vny, comme le plan d'embas, & enrichy d'ouurages aux ex-
 tremités. Les portes & fenestres sont industrieusement elaborés de beaux
 ouurages, par si labourieux & admirable artifice, qu'un orfeure ne les eût peu
 reduire à plus grande perfection sus argent, avec le burin. La sepulture du
 Roy est drecée en la même sorte qu'est celle de saint Iaques de Galice en
 Compostelle: & à cette Eglise vn autre cors au dessous semblablement caué
 dans le roc même, de telle largeur qu'est le plan du cors de dessus, & de la
 hauteur d'une lance. La sepulture du Roy est à l'obiet du grand autel de
 l'Eglise de dessus, au plan de laquelle est l'entrée pour descendre en bas, qui
 est ferrée avec vne pierre, faite en maniere d'une lame, dont on couure vne
 sepulture, antée fort iustement: mais personne ny entre, pourautant que
 (comme ie pense) on ne la sauroit leuer, ny derouquer, tant fort elle ioint de
 tous côtés: mais elle est percée au milieu de bande à autre, le pesser de trois
 palmes: au moyen de quoy les pelerins y mettent la main, & s'y acheminent
 en grande quantité, pour les miracles qu'on dit être fais dans cette Eglise: au-
 tour de laquelle se voit vn chemin en forme de cloitre, mais plus bas que le
 plan, de cinq degrez: & y a du côté de Leuant trois fenestres, qui rendent
 clairté à l'Eglise souterraine, dont la hauteur arriue iusques à l'egal de lair
 de celle de dessus, qui surpasse le chemin, d'autant qu'est la décente des cinq
 degrez. Et qui icette sa veüe en bas par icelles fenestres, on peut veoir la se-
 pulture, drecée à l'obiet des autres: comme nous auons dit cy dessus. Au
 deuant de la grande chapelle en y a vne autre, entaillée dans la même pierre
 de l'Eglise, laquelle ils disent être faite à limitation de celle de Iesuchrist en
Sepulchre à Hierusalem, à laquelle ils portent grand honneur & reuerence: & du côté
l'imitation droit, au même roc, se voyent deux images, grauées d'une si docte main,
de celui de qu'autre chose que la parole n'est requise en icelles, pour les faire trouuer
Iesuchrist. viues: & sont derouquées du roc, dont l'une represente saint Ian & l'autre
 saint Pierre. Et me furent montrées comme vn chef d'œuvre tresrare, &
 singulier: de quoy ie receu vn merueilleusement grand plaisir: & vey qu'on
 leur portoit grand honneur & reuerence. On voit encore dans cette Eglise
 à la partie fenestre, vne chapelle à part, qui semble être vne Eglise, à cause
 qu'elle à ses nefes & colonnes autour de la même pierre, fort bien & subtile-
 ment ouuragées: étant la nef du milieu voutée, & les portes & fenestres
 entaillés d'une grande industrie: à fauoir la porte principale, & vne cotiere:
 car l'autre tient de la grande Eglise. Cette chapelle est mesurée en tous en-
 drois par egal diametre, contenant autant en longueur qu'en largeur, qui
 sont cinquante & deux paumes de tous côtés: ayant de celui à dextre vne
 autre

autre petite Chapelle, mais tres haute & étroite, se ramassant en forme de la pointe d'un Clocher, embellie d'assez beaux fenestragés: & se jette en hauteur par l'espace de trente & six paumes, & douze qu'elle contient en largeur. Tous les Autels de celles Eglises ont leurs Poiles, appuyés sur Colonnes de même étoffe, qui est le principal, qui est l'Eglise, laquelle est environnée d'un tres grand circuit, caué à force de Piqs, & autres ferremens, dans le même roc de la montagne, qui est carrée, & toutes les parois caüées à pertuis, de la grandeur d'une Cuue: & lesquels sont étou-
pés de petites pierres: qui sont les sepultures. Ce qui se peut croire facilement: car on voit, comme cela à été fait de nouveau. L'entrée du circuit, se jette sus la montagne, ayant treize paumes de hauteur, & toute faite à force de ferremens.



DESCRIPTION

Le Pourtrait du plan de l'Eglise Golgota.



- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| A La Chapelle avec le grand Autel. | G Le cloître, qui va alentour. | tour du Mont. |
| B Le lieu pour y entrer par le bas. | H Les Fenêtres. | N Le chemin qui va par l'entour, & sous le Mont, au Cloître. |
| C Les Colonnes. | I La chapelle avec les six colônes. | O La mesure des paumes. |
| D Les Naufs. | K La Porte trauerrière. | P Le Rocher circuyant le Mont. |
| E La nef du milieu avec yne Colône. | L La chapelle à mode de clocher. | |
| F La Porte principale. | M Les sepultures, qui sont à l'en- | |

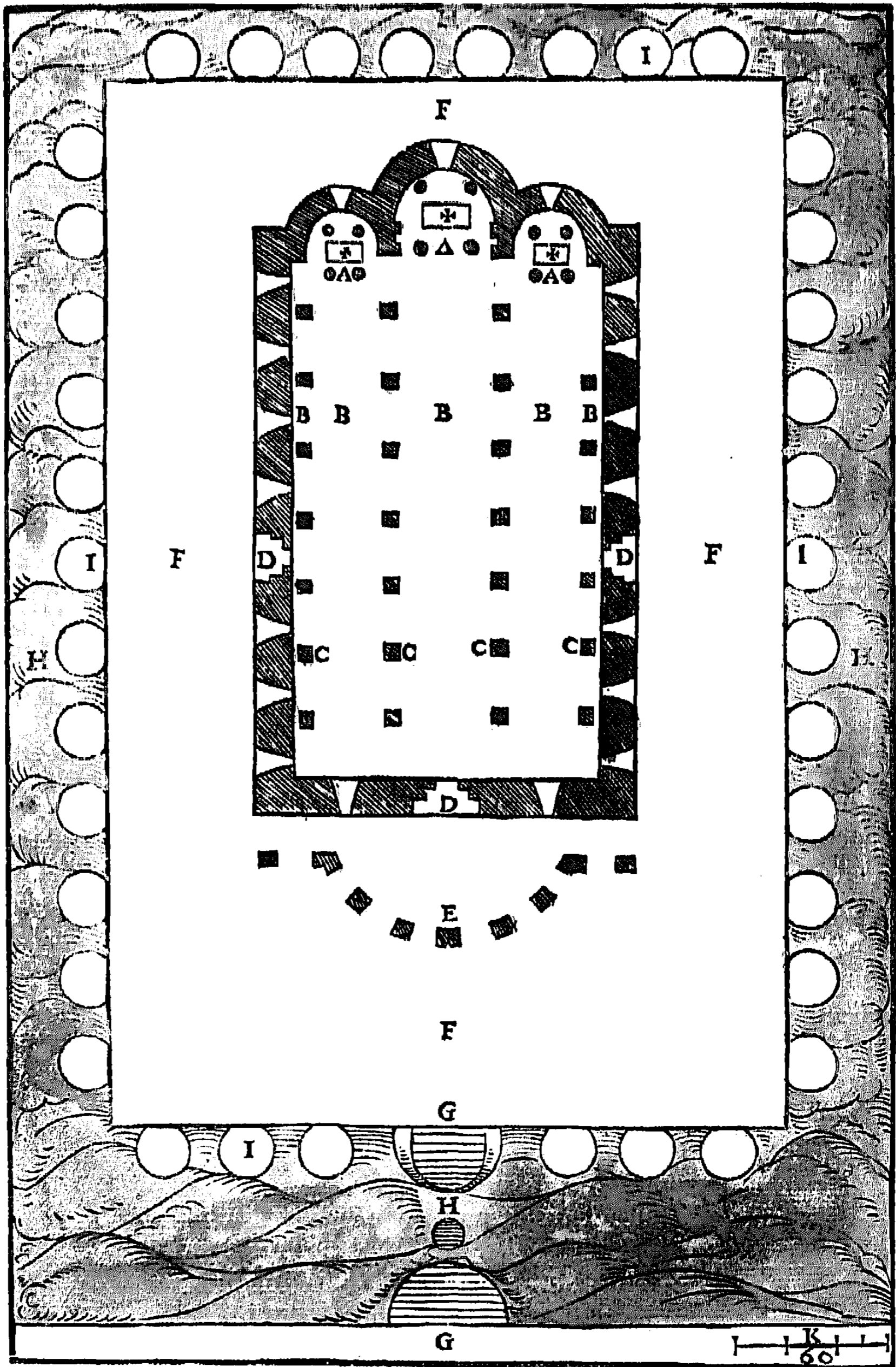


'Eglise de saint Sauueur est à part, taillée dans le roc d'une fort grande montagne, le corps & comble de laquelle est de la longueur de deux cents paumes, & de cent & vingt de largeur: ayant cinq nefes, chacune desquelles est garnie de sept colonnes carrées, à quatre paumes de chacun coté, loin de six autres du mur principal: & soutiennent ces colonnes leurs arcs sous la voute, fort industrieusement faits, lesquels se foriettent en bas de l'épaisseur d'une paume. Les voutes de l'Eglise sont grandes, & mément celles du milieu, & hautes: se courbans toutes les autres par compas. Sous ses voutes y auoit de belles figures, & ouurages emprains & tirés d'une grande industrie: comme miroirs, fougeres, roses, & autres semblables gentilles de frises, & festons. Les murs du corps donnent clarté par certains fenétrages, longs & étroits au dedans, s'élargissans par dehors, & enrichis de beaux taillis de festons, avec leurs voutes au dessus. La Chapelle maieur est grande, dont le poile de dessus l'autel est soutenu sus quatre colonnes en carré, de même étoffe, qui est le surplus de la structure. Les autres nefes ont leurs Chapelles, Autels, & Poiles du même roc: dont la porte a de tous cotés aucuns grands supports, & l'ouurage commencé par certains grands arcs, si que elle vient à neuf paumes de hauteur, & à quatre & demy de largeur: retenans toutes les autres portes flanquieres cette même forme, fors qu'elles ne commencent pas avec leurs arcs, si grands ny spatieux. Au dehors de cette Eglise sont dressées sept colonnes en circuit, qui retiennent la forme d'un croissant, loin de la muraille du corps de l'édifice, par l'espace de douze paumes, avec vn arc de colonne à autre: vers lesquels arcs, au dessus de l'Eglise, y a vne voute, composée avec si grand & laborieux artifice, que si l'ouurage eût été de quartiers de pierre tendre, il seroit impossible, qu'on les eût peu mieux aiancer, ny rendre la besogne plus singuliere, ny plus également compassée, qui est cette cy. Ces arcs viennent à la hauteur de deux lances: & contemplant cette admirable structure de tous cotés, elle semble par tout vne chose même, & toute d'une piece. Le circuit de l'Eglise est decouvert, à sçauoir le cloitre, est caué en la même pierre, en largeur de soixante paumes, à chacun coté: & en front de la porte principale viét à s'élargir, iusques à cent paumes: puis sus l'Eglise, là ou doit être la couuerture, se voyent deçà & delà, neuf grands arcs, qui se courbent iusques en bas, là ou sont les sepultures à coté, comme celles de l'autre Eglise. L'entrée, pour venir dans le cloitre, est caüée par dessous le roc, de la longueur d'octante paumes, fort artificiellement bien faite, & de telle largeur, que deux homes y pourroyent passer de front: étant de la hauteur d'une lance, & va tousiours en se hauçant peu à peu, receuant lumiere par quatre pertuis, qui sont au dessus.

Puis au sommet de cette montagne à l'en
 tour de l'Eglise est vn champ, dans
 lequel sont plusieurs maisons,
 & aupres l'on y seme
 les Orges.



DESCRIPTION
Le Pourtrait du plan de l'Eglise saint Sauueur.



A La Chapelle avec l'Autel, & couuert
d'iceluy, & quatre Colomnes.
B Les Naufs.
C Les sept Colomnes.
D La Porte principale.
E Les sept Colomnes en façon d'une

Lune, avec le Portique.
F Le circuit.
G L'entrée par dessous le Rocher.
H L'œil qui baille la lumière sous le Rocher.
I Les sepultures.
K La mesure & quantité des Paumes.

L'Eglise de nôtre Dame n'est pas si grãde, que celle de saint Sautteur, mais elle est beaucoup plus industrieusement laborée, & d'un ouvrage plus artificiel, ayant trois nef: dont celle du milieu est treshaute, embellie de plusieurs tailles de Roses, merueilleusement bien tirées sur la pierre même. Chacune dicelles nef à cinq colonnes, soutenant leurs arcs en voute, fort bien liés: & y a vne fort haute colonne de surcroit vers la croisee, sur laquelle s'appuye le poile. On voit au bout de chacune nef, vne chapelle avec son autel, ainsi cõme celles de saint Sauueur: & contient cette Eglise nonãtetrois paumes en longueur, & soixantetrois en largeur, ayant d'auantage, deuant les trois principales portes (qui sont de même forme & grandeur, que celles de saint Sauueur) quatre colonnes par dehors, loin de la muraille enuiron quinze paumes, avec trois autres, qui semblent ioindre à la muraille: ayans d'une à autre leurs arcs, enrichis de beaux ouvrages, & sur iceux des poiles fort hauts, qui viennent en forme de Portiques, ou Galeries: étans tous compassés d'une même proportion, qui est de quinze paumes en longueur & largeur. Le circuit de l'Eglise est fort large, & plaisant, tant d'un coté, que d'autre: & appert la montagne d'autour venir à la même hauteur de l'Eglise. Il y a encores en front des portes principales, entaillées au même roc, vne grãde maison à cinq étages, & vn Portique, soutenu de deux colonnes, sous lequel l'on donne à manger aux pures: & de cette maison même l'on peut sortir dehors par deux degrés, d'un coté & d'autre, en vn chemin, qui est taillé par dessous le roc, fort spacieux: & à chaque coté de cette Eglise, par le milieu des deux portes flankieres, y a deux autres eglises, desquelles cette cy de nôtre Dame est chef, & de toutes les autres semblablement, étant seruie par vne infinité de Chanoines.

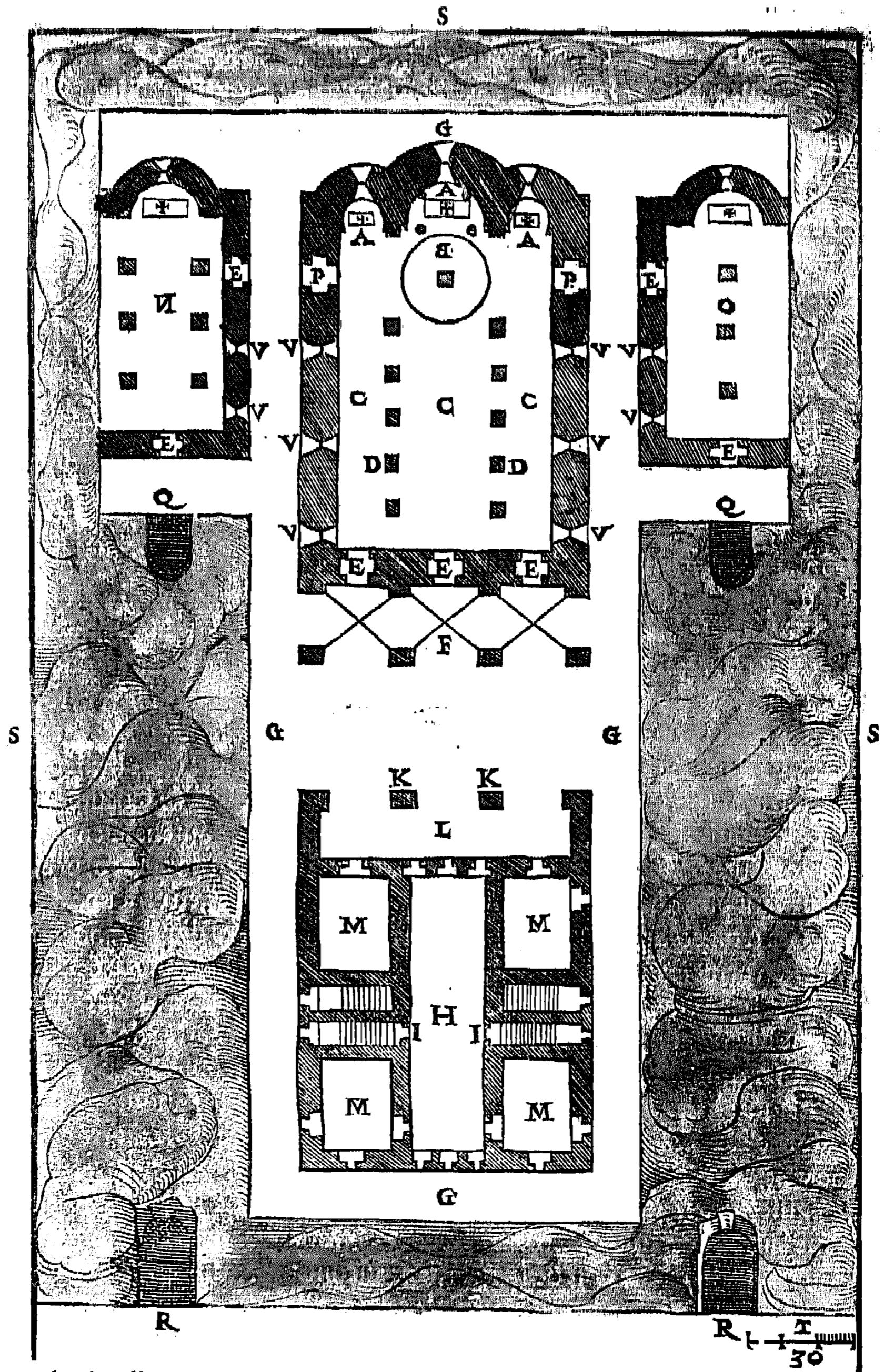
*Descriptiõ
de l'Eglise
nõtre Dame.*

L'eglise, qui est située à coté droit, s'appelle les Martyrs, contenant en longueur soixante & quatre paumes, & trente huit en largeur: dont le corps est plein, n'ayant plus d'une Chapelle & vn Autel, avec trois nef, en chacune desquelles y a trois colonnes, enrichies d'ouvrages, & disposees d'une grande industrie. La principale porte est merueilleusement bien labourée. Au deuant de la porte ne se voit aucune place vuide, sinon vne allée, qui entre sous ce roc en forme de chemin. Cette allée commence de fort loin, à l'entrèe de laquelle fault mõter quinze degrés graués dans la pierre, étant fort obscure au dedãs. Du coté, qui est deuers l'Eglise de nôtre Dame, y a vne porte flankiere, avec deux fort beaux & somptueux fenètrages: puis au derriere & de l'autre coté on ne voit, que pierre viue, & terrible, sans aucun ouvrage.

*Eglise des
Martyrs.*

L'eglise, qui est à la partie fenestre, au circuit de celle de nôtre Dame, se nomme sainte Croix: étant semblablement de la longueur de soixante & quatre paumes, & de trente huit de largeur, sans aucune nef, mais ayant trois colonnes au milieu, qui semblent soutenir le fais de l'edifice, lequel est fort bien dressé, & fut fait par dedans d'ouvrage plat. Deuers l'Eglise de nôtre Dame y a vne porte de coté, avec deux belles fenètres, & vn seul Autel, comme aux autres: étant la porte principale enrichie d'ouvrages, singulierement beaux & somptueux. Au deuant dicelle on ny voit place ny cour aucune, sinon vne allée ou chemin, pour se transporter, & aller dehors par dessous le roc, fort long & obscur.

*Eglise sainte
Croix.*



- | | | |
|--|--|------------------------------------|
| A les chapelles. | H la maison des pourceux. | P les porte trauerfieres |
| B la colonne avec le couuert. | I les degrez pour descendre
souz le rocher. | Q le chemin souz le rocher. |
| C les naus. | K les 2.colônes de la maison. | R l'entrée souz le rocher. |
| D les colonnes. | L le portique deuant. | S le rocher circuiant le mont. |
| E les 3. portes principales. | M les 4. stances. | T la mesure & quantité des paumes. |
| F le portique étant pardehors.
avec les colonnes:& couuert. | N l'Eglise des Martirs. | V les fenestres. |
| G le circuit d'alentour. | O l'Eglise de sainte Croix. | |

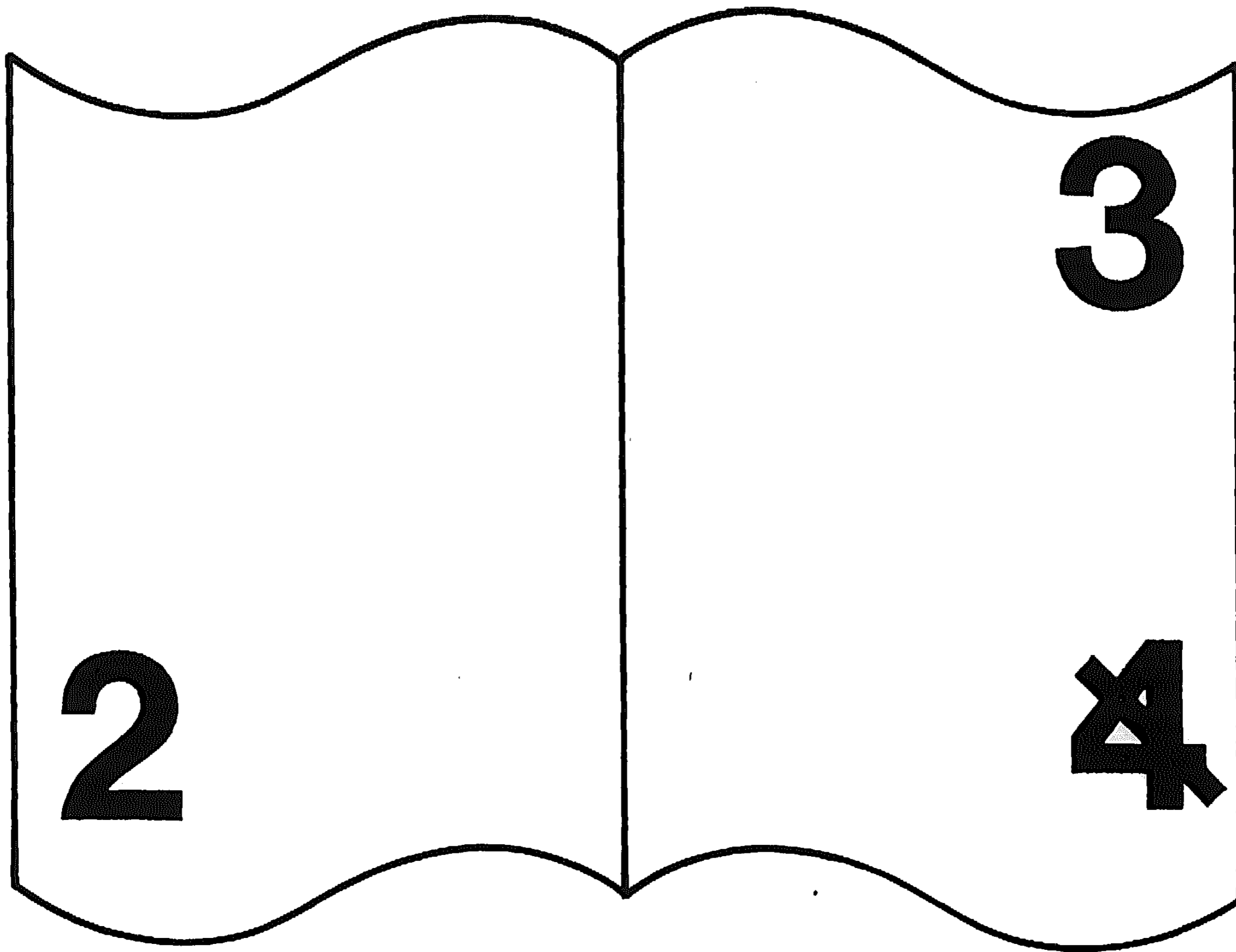


L'Eglise, nommée Emanuel, est semblablement enrichie de fort beaux & singuliers ouurages, tant dehors comme dedans : mais elle est petite, contenant en la longueur de son comble, quarante quatre paumes seulement, & quarante en sa largeur, garnie de trois nefes : dont celle du milieu est fort haute, dont la voute se ramene en pointe, étant de la largeur de vingt paumes. Les nefes côtieres ne sont aucunement voutées, mais aplanies & egales, comme est le plan de l'Eglise : & chacun de ces trois nefes à cinq colonnes, en grosseur & largeur de quatre paumes de carre à autre : étans cloignées de la muraille du corps de l'edifice, de la longueur de six paumes. Les portes flanquieres, avec la principale, sont enrichies d'ouurages fort rares, & exquis : étans toutes de la hauteur de neuf paumes, & de quatre & demie de largeur. L'Eglise est enuironnée d'une galerie de dix paumes en largeur, avec trois degrez, qui l'enuironnent en tout ce quelle contient, sinon au milieu des portes, où l'entrée est plus large, & enleuée de cinq marches : de sorte quelle est surhaucée de deux marches, plus que le reste : le tout entaillé dans le roc, sans aucunes iointures. Cette Eglise est garnie d'une chose d'auantage que les autres, qui est d'une Sacristie, au dessus, pour à laquelle paruenir, il faut monter vn degré fait à vis, combien quelle ne soit pas fort haute : car vn homme qui excederoit la commune stature des autres d'une paume, y toucheroit de la tête & est plaine, comme l'aire par où l'on chemine. On s'en sert à tenir les arches & quelles pour serrer les aornemens d'Eglise : & doiuent être drecées & assemblées au même lieu, à cause qu'on ne les y fauroit puis apres reduire en sorte que ce soit. Le mur de cet edifice à semblablement cecy, d'auantage, que n'ont pas les autres. Car on y voit vn ordre, ou cours sauācer hors la muraille par l'epaisseur de deux doigts couchés, & vn autre entrer deux doigts dans icelle, laquelle est par tout ainsi grauée commençant au bas des degrez iusques à la sommité de l'Eglise : & semble que le cours, lequel se iete dehors, soit de la largeur de deux paumes : & non plus, celuy qui est caué, & entre dedans : étant toute la paroy reuetue de telles lisieres de la même forme & largeur. Cette Eglise à son circuit par dehors comme vne muraille, taillée dans le roc : & vient on à entrer en icelle par trois portes, comme seroyent poternes d'une ville fermée.

*Description
de l'Eglise
Emanuel.*

*Edifices
sans ioin-
ctures.*

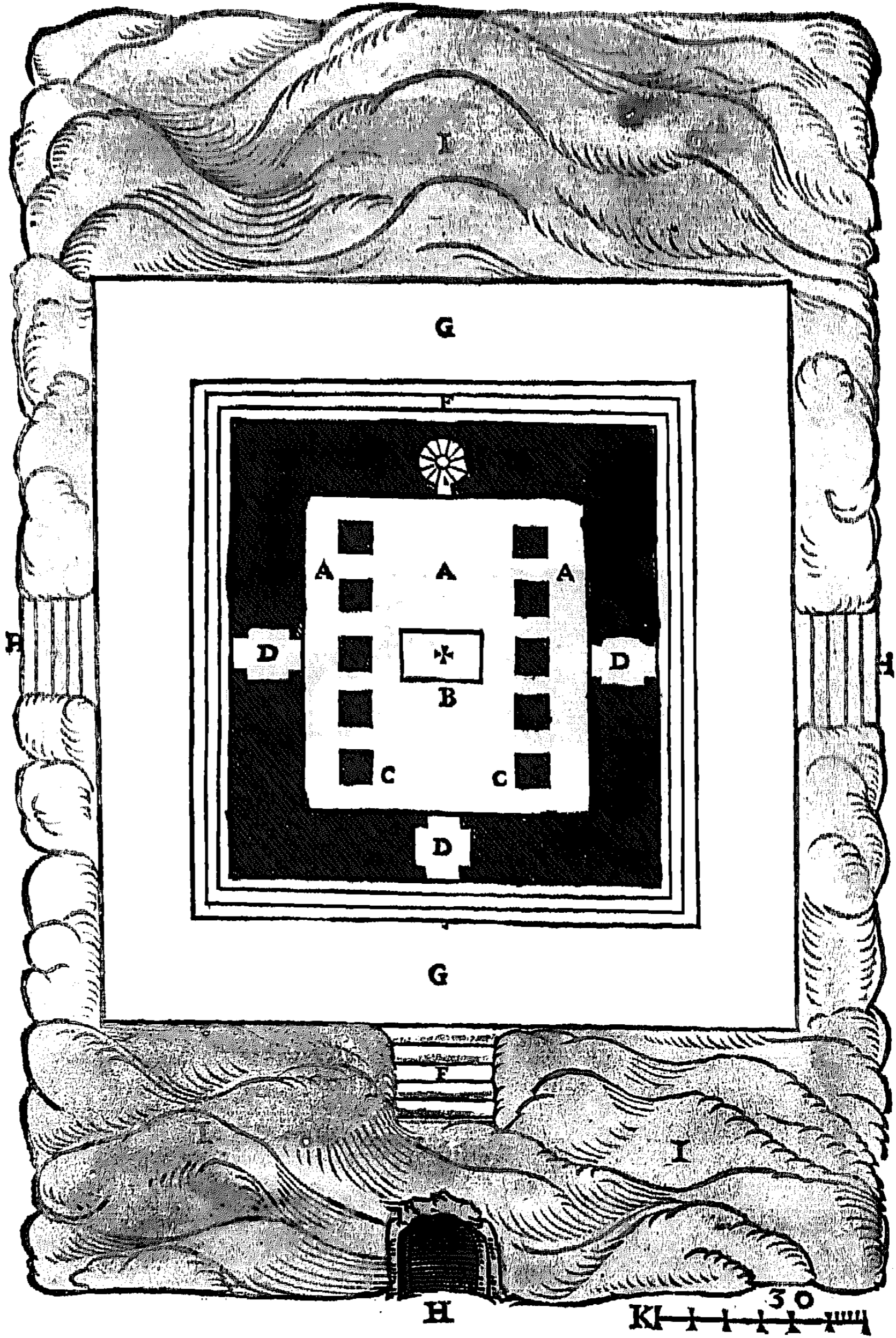




2

3

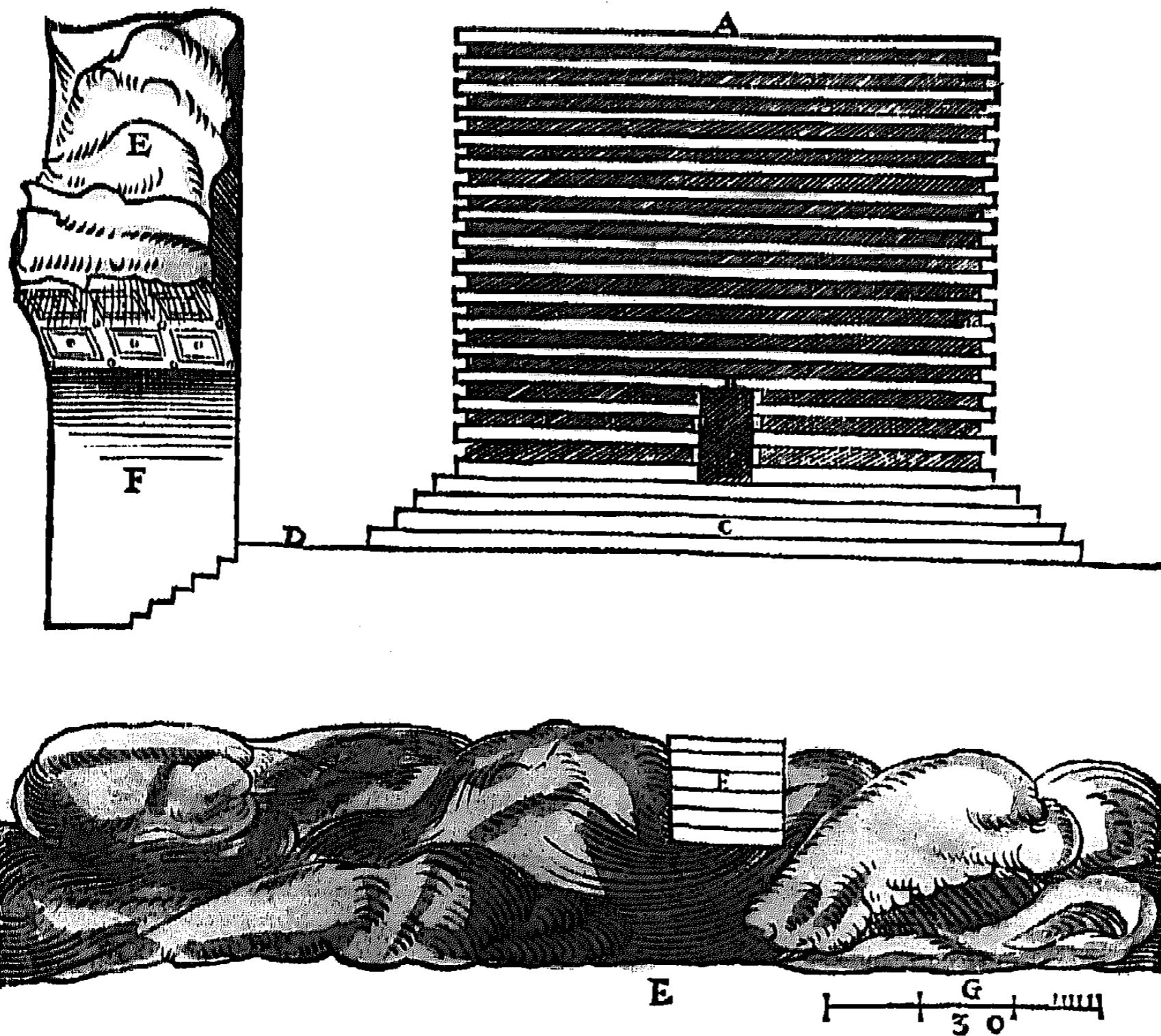
4

Le Pourtrait du plan de l'Eglise d'Emanuel.

A les 3. naus.
 B le grand autel.
 C les colonnes,
 D les portes,

E l'œil ou verrier dessus.
 F les degrez.
 G le circuit ou pourme-
 noir.

H les 3. portes du mur étant hors
 le circuit.
 I le rocher entourant le
 mont.



A la façon de l'Eglise, le
cours haut & bas.
B la porte.
C les degrez.

D le plan du circuit.
E le rocher, lequel à mo-
de de meur clouz le cir-
cuyt.

F le bourg étant deuant la porte
avec cinq degrez.
G la mesure diccluy par pau-
mez.

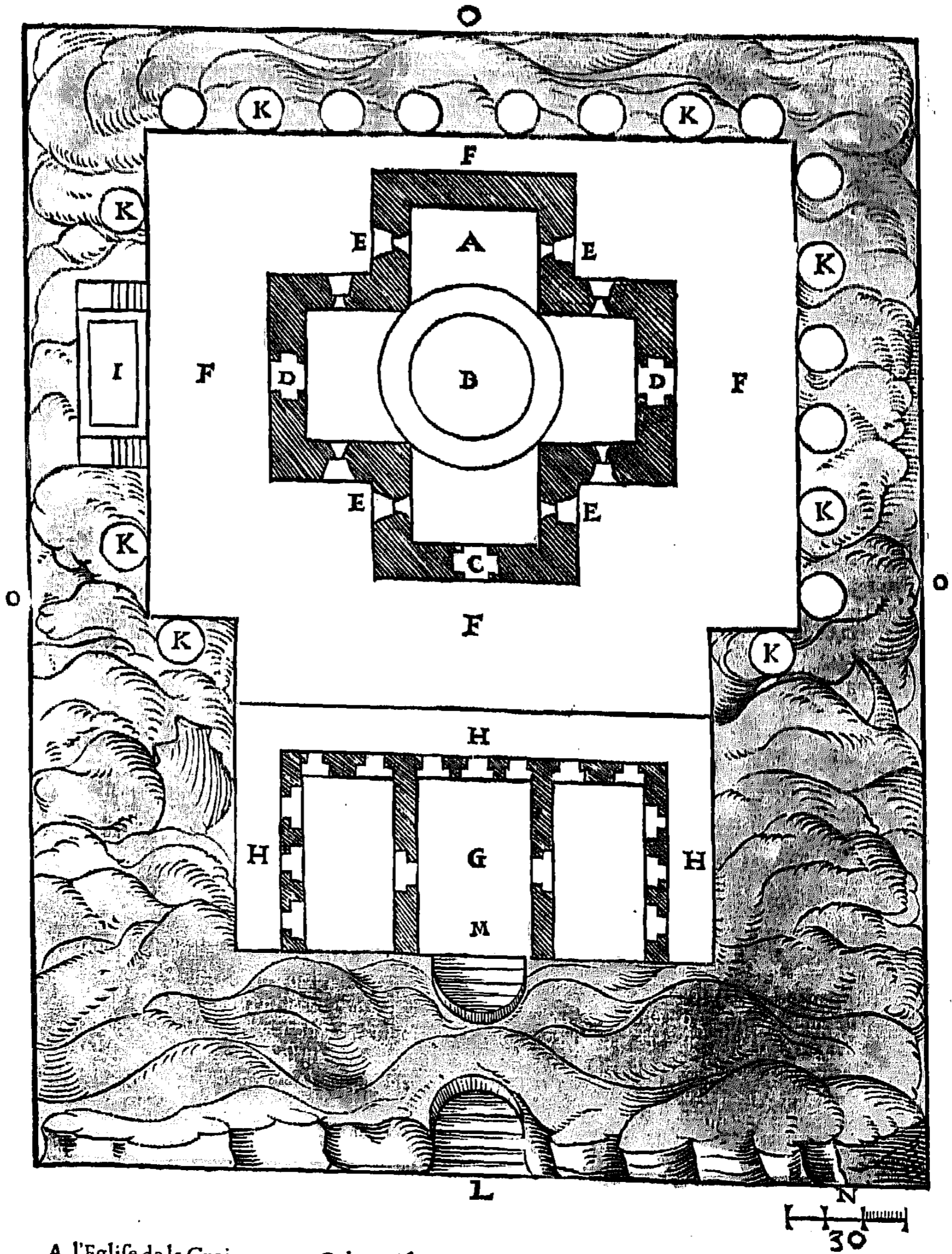
Description de l'Eglise saint George.

L'Eglise de saint George est située bien loin au deffous des autres, pour à laquelle paruenir, il faut passer par vne voye sous le roc, de la hauteur de huit degrez: lesquels montés, on entre dans vne fort belle & grande maison, enuironnée d'un siege par dedans deuers le cloitre, car au dehors il n'y a sinon pierre viue: & là se donne l'aumone aux pouures, que l'on fait seoir sus ce siege: puis au sortir on entre dans le circuit de l'Eglise, qui est fait en croix: & y a autant d'espace entre la porte principale & le grand autel, que d'une porte flanquiere à l'autre: ce qui est tout bien compasé, & elabouré aux portes de dehors: mais du dedans, il ne m'est permis d'en iuger, car il ne fut impossible d'y entrer: étant ferrée l'Eglise de tous côtés. A la partie destre, du circuit de l'Eglise on voit la forme d'une quesse, de la hauteur d'un homme, taillée dans la pierre viue: & est toujours pleine d'eau, qu'on dit sourdre en ce lieu même, sans qu'elle regorge, ny surabonde: & y faut monter par vn degré taillé dans le roc, qui en veut prendre par deuotion: étans les habitans du païs d'opinion, qu'elle ait la vertu à guerir de toutes sortes de fieures. Le circuit est tout plein de sepultures, comme celuy de chacune des autres Eglises: & au deffus de certe cy tant grande, se voit vne croix double, ou deux iointes ensembles, par entaille, en façon de celle de l'ordre de Iesuchrist. Le roc surmonte par dehors la hauteur de l'edifice, sus lequel verdoyent vne infinité de Cyprés & Oliuiers sauuages.

Source
d'eau en ro-
che taillée,
qui ne de-
croit ne re-
donde.
Eau guerif-
sant toutes
fieures.

DESCRIPTION

Le Pourtrait du plan de l'Eglise saint George.



A l'Eglise de la Croix.
 B le lieu de l'autel.
 C la porte principale.
 D les portes traufersans.
 E les fenestres.
 F le circuit & cloistre à l'entour de l'Eglise.

G la maison au milieu de l'Eglise.
 H le puis étant à côté de la maison de la part du cloistre.
 I la maison de pierre ou est la fontaine.

K les sepultures.
 L l'entrée par dessous le rocher.
 M l'entrée de la maison.
 N la mesure par paumes.
 O le rocher circuyant le mont.

QR, pour autant que i'ay assez longuement discouru sus la merueilleuse & quasi miraculeuse structure de ces edifices: ioint aussi que ie crains grandement que mes paroles ne soyent receuës, comme ne s'eloignans en rien de la pure verité, mà semblé bon de mettre fin à cette description, de peur que, pensant complaire & satisfaire de tout mon pouuoir à làpetit de tout curieux Lecteur, ie n'encourusse le contraire effet: luy causant ennuy, & facherie. Toutefois, si quelq'dun doutoit aucunement de mes écrits, les mesurans au même pié de ceux qui ne sentent rien de vray semblable, à fin qu'il en conçoie toute autre estime, & telle que meritent les personnes qui ne deguisent les choses aucunement, & ne les peignent d'autre couleur que de celle dont elles doiuent être reuetues, ie luy donne ma foy, que ie tien du Seigneur, que tout ce que i'en ay dit n'est sinon pure verité sans que i'aye rien aiouté à la grandeur de cet ouurage par mes paroles: craignant plus tôt d'en auoir obmis que autrement. Car ayant ouy parler de làsiete admirable, ie voulu m'y acheminer par deux fois, à fin d'auoir la veuë de chose si étrange & rare: tant étoit grand le desir qui me poinçonnoit de faire connoître au monde la merueilleuse asiete des bâtimens admirables de ces Eglises, & delaisser vne memoire perpetuelle de l'excellente & somptueuse structure d'icelles à la posterité.

*Anticipatiō
de incredulitate.*

*A diuersion
de Foy.*

Donques, ce lieu est situé en la côte d'une montagne, & pour se transporter au sommet d'icelle, y a vne grande montée, que ie ne pense point se pouuoir cheminer en vn iour & demy, tant est demesurement haute la sommité de cette montagne, sus laquelle on en voit encore vne autre, mais separée. Et peut durer la descente de ce lieu, iusques en la plaine, l'espace de quinze mille: puis l'on vient à trouuer de grandes campagnes, qu'on iugeroit durer vne bonne journée, & plus: qui se drecent toutes deuers le Nil: & là voit on autant d'edifices, comme au lieu de Chaxume, treshaux, & batis de pierre de taille, qui donnent à presumer que les Roys y souloyent faire leur residence: & que cette superbe structure de ces Eglises fut drecée par Gibetes. Car les habitans même de là, connoissent bien leur portée ne pouuoir ataindre à telle perfection: & disent que le premier Roy, lequel donna commencement à si labourieux & excellent ouurage, s'appelloit Balibeta, qui signifie Miracle: pour autant qu'à sa naissance il fut tout couuert d'abeilles, qui le netoyerent entierement, sans luy faire aucun mal: & fut fils d'une seur d'un Roy, qui deceda sans hoir de son cors. Au moyen dequoy cetuy cy succeda à la couronne, lequel vsa ses iours si iustement, qu'ils luy attribuent titre de Saint: enuers lequel ce peuple a tant grand' deuotion, que toute l'Ethiopie acourt ou son cors est gisant, qu'on dit faire plusieurs grans miracles.

Antique residence des Roys.

Gibetes: hōmes: blās de nôtre Europe ou d'autre part.

Balibeta miracle.

*La Seigneurie d'Abugana baillée au moine par Prete-Ian. Inhospitalité de gens seruans de pierre en lieu de pain. Logis en belle campagne. assault de Tygres, &c.
L'ane mangé, rudesse des gens tournée en courtoisie.*

Cette Seigneurie d'Abugana, ou se trouuent ces edifices, fut donnée par Prete-Ian au moine, qui fut puis transmis avec nous, pour Ambassade, en Portugal. Et pour autant, ie repete que ie fu deux fois

*Calcenes
messagers
ou parole
du Roy.*

*Olaby pais.
Fondation
d'Eglise nou-
uelle.*

*Dedain tor-
né en grace.*

fois en ces Eglises, dont la dernière fut, quand cet Ambassadeur se vint em-
parer & mettre en possession de cette Seigneurie, là ou étant, deux Calcenes
parer & mettre en possession de cette Seigneurie, là ou étant, deux Calcenes
arriuerent, & dirent à cet Ambassadeur, ou Capitaine, comme Prete-Ian
luy mandoit qu'il luy deût enuoyer les tribus que son predecesseur luy deuoit
qui étoient cent cinquante Beufs de charrue, vint Chiens, trente zagailles,
& autant de targues: à quoy il feit reponce qu'il regarderoit à ce que son pre-
decesseur pouuoit auoir delaisé: puis qu'il fatisferoit volontiers à tout, en-
core qu'il ne trouuât rien. Mais pour retourner sus mes brisées, & pour-
suiure la description de nôtre voyage, nous feimes depart de l'Eglise & foy-
re d'Ancone, d'où nous ne fumes éloignés par l'espace de trois mille, que
nous arriuames avec noz hardes à certains vilages, là ou nous ne peumes lo-
ger, à cause qu'il n'y auoit celuy des habitans qui feût semblant de nous vou-
loir receuoir, & nous refusoient logis: disans que c'étoyent lieux des apar-
tenances de la mere du Prete-Ian, qui ne rendoyent obeissance à autre qu'à
elle. Tellement que fus la chaude, & éprins d'une furie vilanesque, voulu-
rent donner des bastonnades au pouure moine qui nous guidoit: encore ne
peumes nous si bien faire, qu'ils ne feissent sentir partie de leur colere à son
seruiteur, qu'ils etrillerent d'une dépiteuse sorte. Ce que voyans, nous lais-
sames là nôtre bagage, pour nous transporter en vn lieu, qui se nomme
Ingabela, lequel est spacieux & bien peuplé de maisons, qui sont assises sus
vne colline, au milieu d'une campagne, toute environnée de montagnes: au
pié desquelles se decouurent tant de lieux habités, que ie n'en vey iamais d'a-
uantage ensemble: & s'y trouue vne infinité de belles fontaines, avec plu-
sieurs petis fleues, qui secolent de lieu à autre, arrousans vne grande partie
du pais, appelé Olaby: la ou étans paruenus ie vey que l'on ietoit les fonde-
mens d'une fort belle Eglise, & y trouuames vne tresgrande abondance de
Poulaillies, desquelles nous eussions peu auoir vne infinité en contrechange
d'un peu de poyure, qu'ils estiment beaucoup, tant la grande quantité les
rendoit à vil pris. Il y auoit des limons, citrons, & d'oranges vn nombre
nompareil. Nous y seiournames le Samedi & Dimenche, que les Tygres se
ruerent sus nous, lesquels nous ne peumes si bien rembarrer, qu'ils ne nous
deuorassent via Ane. Le Lundy, qui fut l'onzieme de Septembre, nous fei-
mes retour ou nous auions laissé nôtre bagage: vers lequel étans abordés,
ceux qui ne nous auoyent voulu loger, nous feirent merueilleusement bon-
ne chere, & grandes caresses: avec ce qu'ils nous donnerent fort bien à sou-
per: puis le iour ensuiuant nous reprinmes nôtre chemin, qui dura par l'espa-
ce de neuf mille, iusques à vn lieu ou nous dormimes: & le matin retourna-
mes arriere cheminans par l'espace de neuf mille de droit chemin: mais tout
môtagneux, & plein de valées qu'il nous falut trauerfer. Ce Royaume d'An-
gote est quasi tout couuert de montagnes & valées, là ou l'on seme de lorge
en petite quantité, en lieu de froment: avec beaucoup de millet & tafe de
guza en infinité, des Pois chiches, Pois blans, Feues, Aux, Oignons,
& Figues, qui croissent abondamment: & fait on seruir le fer en lieu de
monnoye.

Dispersion

Dispersion, & lapidation des Portugalois. Complainte de l'outrage à Angoteras Capitaine du lieu. Invitation de luy, & diuerse enqueste sur le fait de nostre religion. Bon recueil, & fectiement à chair crue, & sauce de sang, & étrange maniere de seruire de table, avec force bon vin, & bien boire. Expedition faite par Angoteras, avec amende des outrageux lapidateurs, & seiour en vne Eglise de huit cents Chanoines, par multiplication des peres en filz.



E leudy, quatorzième de Septembre, nous paruinmes, avec nôtre bagage, à vn fleuve sec, prochain enuiron de trois mille du lieu ou residoit le Seigneur de ce Royaume d'Angote, nommé Angoteras: pour auquel ne parler, l'Ambassadeur deuança le bagage de cinq mille, nous laissant avec le Religieux: lequel nous cōseilla de le suiure en vn village hors du chemin, par l'espace de trois mille, laissant noz hardes au milieu de la voye, avec ceux qui les conduisoient. Or ayans prins la route de ce lieu, nous decourrimes de loin vne grâde troupe de gens, qui s'assembloyēt, pensans qu'ils le feissent pour porter noz hardes, mais nous nous mécontames pour ce coup: car ils s'etoient raliés pour nous dōner de la facherie, nous enuironans au milieu de trois toufes: sur la sommité desquels, nous les veimes incontinent ranger, ou ils se trouuerent plus de deux cens, qui commencerent à nous ruer des pierres, les vns avec frondes, & les autres avec les mains: tellement que sentans tomber vne pluye, tant seiche & furieuse sur noz têtes, nous n'estimions rien moins, que de pouuoir eschaper d'un tel dâger, auquel nous faisons deia cōte d'y laisser les vies: car nous ne pouuions être plus haut de quarâte perſones avec ce religieux & les Capitaines, accompagnés de leurs gens, & de noz esclaves, qui furent tous lapidés & bleſés, fors vn ieune hōme malade & moy, qui fumes tous deux exemps des coups, cōme il pleut au Seigneur: & s'en trouua cinq ou six de ceux du Moyne bleſés en la tête, avec nôtre Medecin: dont le Capitaine d'Angoteras, & ses gens ne se contētans de nous auoir bleſés, & si mal traités, retindrēt quelques prisonniers: & nous autres gaignames le haut, fuyans à vau de route, iusques au soir, que nous nous assemblames. Au moyen dequoy nous allames dormir en vn lieu avec nôtre bagage, piteusemēt acoutrés, & piremēt traités, d'autât qu'il nous falut aller coucher sans souper: chose qui nous fut plus difficile à digerer. Et là eusſiés veu les vns plaindre vn mēbre, les autres vn autre, fors que nous deux, qui nous trouuions en vn grand & bien differēt excès de maladie des autres, pour n'auoir dequoy mettre sous noz dens, qui étoient pour lors enragees de bien faire: dont par cette occasion elles nous causoient vne douleur nonpareille.

Le Vendredy au matin, quinzième de Septēbre, i'alay chercher l'Ambassadeur, qui étoit auant nous, quatre mille & demy: lequel ayant trouué, se meit incōtinent en ordre, apres que ie luy eu conté de point à autre, cōme la chose auoit passé, disant qu'il vouloit exposer sa vie à tout hazard pour les Portugalois, vers lequel étans paruenus, nous y trouuames le Seigneur d'Angoteras, qui nous étoit venu visiter, accompagné de plusieurs perſones, avec les religieux. Alors l'Ambassadeur appella le truchemēt, par lequel il fait entēdre au Seigneur Angoteras, que l'enuie de le voir ny de le saluer ne l'auoit pas là tiré,

i mais

Angoteras
fleuve.

Declin de
parler à un
Seigneur.

Circonuen-
tion.

Jet de pier-
res pour ac-
cueil aux
Portugalois.

Mauuais
giste.

Complain-
te au Capi-
taine.

mais bien le déplaisir, qu'il auoit des Portugalois, enuers lesquels il auoit vsé d'un trop mauuais traitement en ses païs. Et ainsi qu'il étoit sur le propos de ce rencôtre, voicy arriuer le Medecin, qui auoit été detenu prisonnier, ayant la tête toute sanglante. Puis ayant l'Ambassadeur rompu sa parole, le Seigneur Angoteras linuita de venir se refrechir, & demeurer dans son palais, le Samedi & Dimenche: sur quoy ayant consulté avec nous, il fut arreté, qu'il s'y deuoit acheminer: & ainsi nous transportames tous en sa maison, qui étoit loin de ce lieu, par l'espace de quatre mille & demy, là ou nous seiournames le Samedi & Dimenche bien logés au possible, & traités de même. En fin, ce Seigneur nous fait appeller en sa châtre, ou nous ne trouuames aucunes gardes. Et pource nous entrames sans aucun empeschement, & le trouuames avec sa femme, accôpagné de quelques vns ses familiers, entre lesquels il nous fait vn tresbon acueil, tant de visage, que de paroles. Il y auoit aupres de luy quatre barrils, pleins de fort bon Vin de Miel: & ioignant iceux, quatre coupes de voirre Cristalin, d'as lesquelles nous fumes inuités à boire, sans qu'on nous vou-
Bon recueil lût iamais permettre de partir, que les barrils ne fussent vuidés: chacun d'iceux
Grand che- tenant bien huit pintes: & en vouloyét encores apporter d'autres: disans qu'ils
re à bien nous tiendroyent tousiours là, iusques à tant, que nous eussions encores fait
boire. vne autre recharge: mais nous vsames de tant d'excuses, qu'en fin, vaincus par
 noz belles paroles, furent contrains de nous donner congé, & nous laisser par-
 tir. Le Dimenche suyuant nous fumes en l'Eglise, ou nous trouuames Ango-
 teras, qui nous receut fort ioyeusement, & avec grandes caresses: puis cōmen-
 ça à deuifer, touchant des choses concernant nôtre Foy: faisant venir en sa
Enqueste presence deux religieux, outre le Truchement, avec le Moyne, qui nous con-
sur la Foy. duisoit: en la sistance desquels, commença à nous demander en quel lieu auoit
 été la naissance de Iesuchrist, quel chemin il print lors qu'il fut porté en Egy-
 pte, combien de temps il y demeura, quel aage il auoit lors que nôtre Dame
 légara, & trouua au Temple, & en quel lieu il transmua l'eau en vin, auxquelles
 demandes le Seigneur Dieu me donna tant de grace, que d'y satisfaire assez
 pertinemment: & me dit l'interprete, que nôtre Religieux auoit fait entédre
 aux autres, que i'étois hōme tresdocte, & accompagné d'un grand sçauoir. Ce
 que ayans entendu, ils se prosternerent en terre, se forçans tant qu'ils peurent
 de me baïser les pieds: & Angoteras même me vint accoler & baïser, lequel
 (comme i'ay depuis entendu) est vn des sçauans Prêtres, qui se puissent trou-
 uer en toutes les parties de l'Ethiopie: & le veimes à nôtre retour portant ti-
 tre de Roy, & iouissant des Seigneuries du Barnagas. Or ayans mis fin à noz
Angoteras paroles, il voulut que nous vinsions assister au seruice diuin: lequel accomply,
Prêtre & nous fait inuiter au diner. Mais l'Ambassadeur, étant auerty des viandes pre-
Roy, selon parées pour nous traiter & fetoyer, fait apporter son diner, qui étoit d'aucu-
l'ordre de nes Poules grasses, roties, de chair de Beuf, & de Chous. La maison ou nous
Melchise- repeumes étoit vn Betenegus assez grand, & à fleur de terre. Au deuant du
dec. lit ou Angoteras reposoit, il y auoit plusieurs nates, sur lesquelles s'étant
 ietté dehors dudit lit, se vint asseoir en ce lieu là, ou l'on étendit plusieurs
 peaux de Moutons noirs, & ce avec deux Vans de bois fort blanc, & les-
 quelz auoyent l'orle démbas de même sorte & façon, que ceux là desquels
 on net

on nettoye le froment, qu'ils appellent Ganetas: & étoient fort beaux, & lar-
 ges avec l'orle de deux doigts. Le plus grand pouvoit auoir quinze paumes en
 la circonference, & l'autre quatorze. Telles sont les tables des grands Sei-
 gneurs, autour desquelles Angoteras nous fait seoir en sa compagnie, apres
 les mains lauees: mais on ne nous presenta aucun linge pour les essuyer, enco-
 res moins pour mettre le pain dessus: toutefois on l'apporta dans ces vans, &
 en y meit on de Froment, d'Orge, de Millet, de Pois chiches, & de Tafe de
 Guza. Auant que nous eussions commencé de manger, Angoteras fait ap-
 porter vn grand quartier de pain bis, sur lequel il meit vne piece de chair de
 Vache crue, qu'il enuoya aux poures, attendans à la porte, qu'on leur fait l'a-
 lymone. A l'entree de table nous feimes la benediction à nôtre mode, qui pleut
 merueilleusement à ce Seigneur, comme il le montra par semblant: puis les
 seruices furent posés, lesquels i'aurois quasi honte de ramenteuoir: combien
 que ce sont choses ordinaires, & accotumées au pais. On seruit donques de
 trois manieres de Sauces ou Brouets, lesquels étoient faits de chair crue, &
 sang meslé parmy: ce qui est estimé entre eux vne viande fort delicate, dont
 il ne se trouue autre, que les grands Seigneurs, qui en vsent. Cette sorte de
 viande étoit portée dans petites saucieres de terre noire, & gentille-
 ment fa-
 çonnées: & létendoit on sus quelques morceaux de pain, en y adioutant touf-
 iours du beurre: mais pour appetit qu'ils trouuassent en toutes ces choses, nous
 n'en peumes jamais gouter, en sorte que ce fût, & nous timmes tousiours à ce
 que l'Ambassadeur auoit fait apporter. Et si nous ne pouuions manger de ce
 qu'ils auoyent, ils faisoient semblant aussi de leur coté de n'être pas fort frians
 de noz viandes. Mais on y beuuoit autentiquement, tant d'une part, que d'au-
 tre: tellement que les flacons n'auoyent garde de sentir l'euente, par faute de
 les rinser. La femme d'Angoteras mangeoit aupres de nous, sus vne telle ta-
 ble qu'étoit la nôtre: dont nous luy feimes presenter de ce, que nous auions
 au deuant: toutefois nous ne peumes veoir si elle en gouta, ou non, à cause
 d'une courtine, qui étoit entredeux, qui nous oit la veüe d'icelle. Mais ie
 vous assure bien, qu'elle ne se montra endormie au boire, & s'éforçoit mer-
 ueilleusement, que le ieu ne print fin de son coté: en quoy faisant, elle don-
 noit fort bien à connoitre qu'elle n'étoit aprentiue du metier: car elle chopi-
 noit d'une merueilleuse sorte. Puis entre plusieurs autres mets fut serui d'une
 poitrine de Vache toute crue, que nous ne touchames aucunement: mais
 l'Angoteras la fetoya si bien, qu'il en mangeoit, & mordoit dedans comme si
 c'eust été massapan, ou confitures apres le repas. Finablement, étans leués de ta-
 ble, apres auoir remercié ce bon Seigneur, nous retournames en nôtre logis.

Ganetas
 est un à uana
 ner le blé.

Royne pré-
 tresse bien
 beuuant.

Le Lundy au matin nous allames prendre congé d'Angoteras, mais nôtre
 religieux insistoit gradement, qu'on deût attendre, iusques à tant que le Me-
 decin fût accommodé d'une Mule, pour aussi retirer vn Ane, & quelques har-
 des, lesquelles nous auoyent été enleuées à ce dangereux rencontre, que nous
 eumes contre ceux du pais: à quoy l'Ambassadeur ne se voulut aucunement
 accorder, & sans plus attendre piqua deuant avec sa compagnie, accotumée,
 laissant nous autres avec le Moyne pour attendre la Mule qu'on amena enui-
 ron Soleil couchant, avec vn Ane. Et sur ce nous departimes, faisans nô-

tre conte, que nous pourrions bien encores atteindre ledit Ambassadeur, pour si peu, que nous piquerions : mais la nuit nous surprit, quand le Moyne nous fit entrer dedans vn bois touffus & épais, sans sçauoir quelle route suyure, ny tenir: tant que ainsi à demy éperdus, nous arriuames au lieu même, ou nous auions été lapidés, ou il nous auoit expressément destournés & conduits, pour en prendre vengeance, & en faire iustice. Nous étions huit hommes ayans montures, & quinze pietons, avec lesquels nous allames loger en la maison d'un des principaux Chefs de cette émotion derniere, mais nous trouuames qu'ils auoyent tous gagné le haut, sus vne prochaine montagne: & nous en print si bien, que nous y trouuames assez à manger, pour nous & noz montures. Incontinent apres être arriués, nous ne seumes qu'étoyent deuenus ceux, qui nous accompagnoyent: lesquels sachans, que nous étions trop deplaisans d'un tel acte, & si lâche tour, nous firent dire, que nous partirions le lendemain matin, & que ce pendant il failloit faire iustice des seditionneux: puis ils nous remirent apres diner. Mais voyans, que par cela ils ne faisoient conte de retourner, nous departimes sans guides, le iour ensuyuant, & feimes tant que nous abordames ceux, lesquels conduisoient nôtre bagage, qui cheminoyent pas à pas, en nous attendant. Cette nuit, le Moyne nous vint retrouver, lequel amenoit avec soy vn Bœuf, deux Mules, & huit pieces de Toile, que les mutins auoyent donné en satisfaction de ce qu'ils auoyent blessé noz gens. Car la iustice de ce pais porte de prendre le bien des malfaitteurs, comme Vaches & Mules. Ces lieux s'appellent Angua, & Mastano, qui sont sus le domaine du Patriarche Abuna Marc: lesquels ayans trauersé, nous entrames sur vne plaisante terre & fertile, située entre treshautes montagnes, le pié desquelles est peuplé au possible de grands villages, & fort nobles Eglises: étant le terroir tout ensemencé de toutes sortes de bleds, & couuert d'une infinité de Figuiers d'Inde, Limonniers, Orangers, & Citronniers sans nombre, avec vn grand pais de pastis, & d'animaux vn nombre incroyable. Et pour autant qu'à l'autre fois ie feis ce chemin avec ce Religieux, quand il étoit Ambassadeur, nous y seournames vn Samedy, & vn Dimanche en la maison d'un venerable Chanoine, avec lequel nous demeurames tout le iour à l'Eglise, ou nous veimes vne tresgrande multitude de Chanoines, du nombre desquels luy ayans demandé le conte, il nous respondit qu'ils pouoyent être iusques à huit cents, qui auoyent peu de reuenu, à cōparaison de la grande quantité, qui du commencement n'estoit si grande de beaucoup: mais ils étoient depuis ainsi multipliés, à cause que les fils des Chanoines, & tous ceux qui en descendent, demeuoyent Chanoines: cotume obseruée par toutes les Eglises Royales: & que toutes les fois, que Prete-Ian erigeoit vne Eglise, il enuoyoit querir des Chanoines en cette cy pour en peupler l'autre: & ainsi diminueoit le nombre, & non autrement: comme il fait, lors qu'il fonda l'Eglise, nommée Machan celacen, qu'il en retint deux cents. Outre ce, il nous acertena, qu'il y auoit huit Eglises, ou se pouoyent trouuer iusques à quatre mille Chanoines, qui se mangeroyent l'un l'autre, si Prete-Ian ne les retenoit, pour fournir & entretenir toutes ses Eglises neuues, & aussi celles de la cour.

Angua, Mastano, lieux appartenās au Patriarche.

Multipliation de Chanoines par filz succedans aux peres.

Infinité de Chanoines.

Descrip

Description de la tresgrande, & inaccessible montagne, ou sont releguez & enclos les enfans, & prochains parents en ligne paternelle de Prete-Ian. La reuelation d'icelle à Abram, & la forme de succeder au Royaume. La defense d'approcher dudit mont: & la rechasse à coups de pierre sur les Portugalois approchans d'icelle. Raison de la reclusiere, & de l'estroite garde, qui y est. Peine cruelle aux fugitifs, avec quelques exemples d'iceux, mémemment d'un Moyne, & d'un frere du Seigneur. Rabais & depris des parens maternelz de Prete-Ian: & liberalité de son peculier reuenu, en causes pies.

LA vallée de laquelle nous auons cy dessus parlé, s'étend iusques au pied d'une treshaute montagne, sur laquelle on met ordinairement tous les enfans de Prete-Ian, cōme en lieu seur: & trouuent ces peuples par écrit dans leurs liures, comme vn Roy de l'Ethiopie nommé Abram, entra vne fois en vn songe, par lequel il luy fut reuelé, que s'il desiroit son Royaume être maintenu en paix & vnion, il failloit qu'il feist enfermer tous ses enfans (dont le nombre étoit grand) sus vne montagne, & ne retenir sinon celui, qu'il vouloit succeder à son domaine: & que cette cotume demeurât à sa posterité eternellement, comme chose ordonnée aux Cieux: autrement, vne part de l'Ethiopie, qui est si ample, viendroit à se reuolter contre l'heritier, qui seroit en danger de sa vie. Le Roy éveillé, se trouua merueilleusement étonné de cette nouueauté, & tout confus & esbahy, ne sçauoit quel party prendre, qui le rendoit grandement suspens, & en grand ennuy, pour sçauoir ou se pourroit trouuer cette montagne. Dont il eut vne autre vision, luy reuelant qu'il feist tenir tous ses païs, & que là ou on verroit des Cheures sur pointes de roches, si hautes, qu'on les iugeât pretes à trebucher, ce seroit le lieu auquel il deuoit faire enfermer ses enfans. Ce que le Roy ayant mis en execution, cette montagne fut trouuée de si merueilleuse hauteur & grandeur, que à grande peine vn homme pourroit enuironner le pied en plusieurs iours. Et certainement, qui voudra être curieux à regarder de bien prés, comme vn tel Royaume, & si spatieux ait été tant longuement gouverné en paix, sans meurtres ny dissensions, & les fils & freres se soyent abstenus d'ensanglanter leurs mains, au sang les vns des autres, sans se formaliser aucunement, ny émouuoir aucunes seditions, & que iamais la tige de cette generation ne se soit veüe perir, on iugera incontinent, que ce a été gouverné par quelque diuinité, & non par prudence, ny sçauoir humain, conduit ny demené: duquel heur, il ny a aucun Royaume en la Chrétienté de nôtre Europe, qui se puisse vâter en auoir esté iouissant. Cette montagne donques est taillee naturellement tout autour, depuis la cime iusques au bas: tellement qu'on la prendroit pour vne muraille: & à qui iette s'aveüe en haut semble, que le ciel se soutiène, & appuye sus icelle: laquelle à trois entrees, par ou l'on y peut monter, & non par autre lieu: l'une desquelles ie vey par tel moyen, que ie vous feray maintenant entendre. Nous venions vne fois de la mer, pour aller à la cour, estans conduis & guidés par vn des gens de Prete-Ian, nommé Calacen, qui ne fauoit pas trop bien les endrois du païs: & ainsi qu'il nous vouloit faire loger dans vn Village, les habitans nous repousserent assez rudement, & ne s'y voulurent accorder: allegans,

Reuelation bien cōtrouuée, pour euitier guerre intestine à sa posterité.

Continuité de Royaume sans sanguinolence.

Descriptiō de montagne inaccessible que par trois lieux.

Rechasse
des Portua
galois à iest
de pierres.

Gaxia ge-
nuz un étrā
gier du Roy
Atesra:
n'yes pour.

pour leur defence, qu'ils étoient suiets & sus les terres de l'une des sœurs du Roy, si qu'il fut force de nous retirer sus la nuit, qui étoit deia bien auancée: dont cetuy cy se hatoit fort, disant qu'il nous vouloit conduire en vn bon logis. Or ie fey tant que Lope de Gama, qui auoit vne bonne monture, le cotoyoit tousiours: pour ne perdre de veuë, & moy apres, qui étois tousiours à l'œil de l'Ambassadeur, lequel étoit semblablement en veuë de deux autres: tellement qu'étans ia hors de chemin par l'espace de trois mille, tirans vers cette montagne des enfans de Prete-Ian, nous ne fumes pas plus tôt decouuers au troc de noz montures, qu'en vn moment s'assemblerent tant de gens de tous les vilages du contour qu'ils nous assommerēt quasi à grans coups de caillous: si qu'ils nous auancerent vn peu plus royde que le pas, nous faisons deloger plus soudainement que nous n'étions arriués: voire & nous ecartèrent si bien, que nous en vimmes à perdre l'un l'autre. Dont l'Ambassadeur demeura derriere, & moy, pour ne pouuoir faire autrement, marchay auant, & macheminay, non pas, mais couru de malheur en vn lieu ou les pierres pleuuoient plus dru que grêle, de tous côtés. De sorte que, ne saichant pour lors à quel saint vouër chandelle, en fin voyant que la nuit étoit tresobscure, ie mey pié à terre, pour n'être ouy, puis donnay ma mule à vn mien esclaué, si que ma bonne fortune voulut que ie rencontraisse vn bon preudhomme de cette montagne, lequel ne cheuauchoit pas fort loin de moy, & me demanda qui i'étois: à qui ie fey reponse, vn Gaxia genuz. Ce qu'ayant entendu, il m'acosta incontinent, & reposant sa main sus ma tête me disoit gracieusement, *atesra atesra*: tant que m'acourageant, par telles paroles, nous paruinmes dans vn iardin ioignant sa maison, la ou il y auoit plusieurs buches de bois, drecées contre quelques arbres, sous lesquels il me fit ranger dont me semblant être bien asseuré, ie fey alumer vne chandelle, la lueur de laquelle ne fut pas plus tôt aperceüe, que ie senty tomber autour de moy vne infinité de pierres, ce qui me la fait faire incontinent éteindre: puis cct homme de bien me fait incontinent retirer en sa maison, ou il me donna fort bien à souper, me traitant auç Poules roties, & Pain & Vin. Le lendemain au matin, il me mena veoir la voye par laquelle on monte sus cette montagne, qui étoit toute couuerte de terribles epines & pierres, taillées de chacun côté: donnant entrée par vne fort haute porte, tousiours serrée, habitée, & gardée continuellement par vne infinité de gardes. Lors il me dit, sil se trouuoit quelqu'un tant presomptueux ou hazardeux qui s'ozât entremettre d'y entrer, qu'incontinent les piés & les mains luy feroient separées du cors, & les yeux arrachés. Et que nous autres ne deuions être encoulpés, de nous en être tant acostés: mais trop bien (& comme la raison voudroit) ceux, qui nous y auoyent conduis & adrecés deuroient porter la peine de cette faute. Or nôtre conducteur étoit le Calacem, lequel acompagné de Lope & de moy, ne nous laissa gueres seiourner en ce lieu là, dont ayans fait depart, nous vimmes à decendre trois mille au dessous, par vn chemin que nous suyumes, tant que trouuâmes l'Ambassadeur, enuiron heure de Vespres.

Telle closture enferrée des enfans de Prete-Ian sus cette montagne, est obseruée

obseruée en cette sorte. Ayans cōtumes tous les Prete-Ians ou Monarques, d'Ethiopie predecesseurs de celuy qui rene maintenant, nommé Daud, d'auoir cinq ou six femmes, & lors qu'ils venoyēt à deceder le puiné heritoit. Les autres disent, que le droit de primogeniture n'y auoit point de lieu, mais que celuy seul succedoit à telle dignité, lequel on en sentoit mieux capable & suffisant: & les autres de contraire opinion, disent, que le plus puissant l'emportoit, & venoit à s'en emparer. Mais pour eclarcir tant de diuersités & contrarietés d'opinions, ie diray ce que i'en ay ouy dire à plusieurs, qui auoyent grand maniere des affaires du Royaume, & fort bonne intelligence d'eux. Le Roy alexandre (oncle de cetuy cy, qui se nomme Daud) deceda sans enfans males, encore qu'il eût femmes & filles. Au moyen dequoy, les principaux, & plus aparens de la cour se transporterent sus cette montagne, d'où ils amenerent Nahu son frere, qui fut pere de ce Daud, lequel print avec soy vn sien fils legitime, qui étoit fort gentil & vaillant cheualier: mais quelque peu superbe & obstiné. Puis s'étant mis en possession de ce Royaume, il eut femmes & enfans, à l'aisné desquels, qui étoit descendu de la montagne avec luy, on voulut donner le gouuernement du Royaume, apres le decés de son pere: mais on regarda d'autre côté, que ce superbe & obstiné courage feroit pour faire endurer le peuple, & tomber en plusieurs inconueniens. Les autres étoient aussi d'opinion qu'il ne pouuoit heriter, étant né en captiuité, & en tel lieu, qu'il luy oit toute occasion raisonnable de pouuoir pretendre à la succession: & ainsi, ses opinions debatues, en fin Daud emporta la pluralité de voix: au moyen dequoy il fut élu Roy, d'autant & pour cet egard qu'il étoit le puiné, apres que son pere auoit pris le gouuernement du Royaume en sa main, & étoit pour lors aagé de quinze ans. L'Abuna marc me dit que luy & la Royne Helene l'auoyent fait Roy, à cause qu'ils tenoyent pour lors sous eux tous les plus grans de la cour, avec le tresor: le dire duquel ne me sembla trop impertinent, car avec le droit de primogeniture (qui autrement souuēt fois seroit en danger d'être renuersé) ne peut valoir que mieux d'être soutenu par adherens, tresors, & amitiés. Les autres enfans de Nahu, freres de ce Daud, furent ramenés, avec le plus aagé, sus la montagne: & ainsi à été fait de tous les enfans du Prete-Ian, qui ont été depuis le temps de ce Roy Abram iusques à present. On dit que les froidures sont grandes sus cette montagne, qui est roide & si ample, qu'on ne la fauroit tenir en moins de quinze iours: ce qui me semble bien être possible & veritable, selon ce que i'en puy coniecturer: car memes, nous employames quasi l'espace de deux iournées à la côtoyer par le chemin que nous faisons, suyans nôtre voyage: & s'étend iusques au Royaume d'Amara, & de Bagamidri situé sus le Nil: étant fort distant de ce lieu icy. Sus cette montagne s'en trouue d'autres, faifans des valées, parmy lesquelles s'écoulent plusieurs fleues, & fontaines en nombre infiny, avec des campagnes cultiuées par les habitans. Et entre ces valées, s'en trouue vne close de deux montagnes, qui la rendent tresforte: si que l'on n'en fauroit sortir, apres qu'on y est entré, en forte que ce soit, à cause que l'on tient ferrée la bouche dicelle, de tresfortes & feures portes. La dedans on enclot ceux qui sont les plus

*Diuersité
d'opinions,
quāt au suc
ces de la
Monarchie
d'Ethiopie.*

*Alexandre
roy d'Ethio
pie.*

*Nahu frere
d'Alexandre
Roy et pere
de Daud
Roy.*

*Grād pour-
pris de mon-
tagnes.*

prochains parens du Roy, & y a vne infinité de vilages & habitations, mais il y à peu de temps que cela sacotume: ce qu'on à fait, à cause qu'on les pense tenir en plus seure garde: n'étans les decendants des fils ou neveux (qu'on tient deia quasi comme pour nuls, incapables à gouverner, & trop loin de la couronne) gardés si soigneusement: combien qu'avec tout cela, on ne laisse, par tant, de tenir ordinairement par toute cette montagne grandes gardes, & Capitaines en si grand nombre, que la quarte partie de ceux qui vont & viennent de la cour, sont de telles gens & Gardes de cette montagne: lesquels logent tousiours separés les vns des autres, sans qu'il leur soit permis s'aprocher de personne, ny qu'on sacoste deus semblablement: pourautant qu'on ne veut que par aucuns deus l'on vienne à fauoir les secrets de la montagne. Et ne sont pas plus tôt arriués à la porte de Prete-Ian, qu'il leur enuoye incontinent son Calacem: à la venue duquel chacun fait large, & se retire: cessans tous autres affaires, quand l'on vient à parler avec eux.

Touchant les affaires de ces enfans des Prete-Ians, reclus sus cette montagne: i'ay veu vn moine, aagé de trente ans, lequel fut conduit en la presence du Prete-Ian, avec bien deux cens hommes: & fut dit qu'il auoit aporté vne lettre à iceluy Seigneur, de la part des reclus de la montagne: dont ces deux cens hommes étoyēt des gardes dicelle: & étoit batu ce moine de deux en deux iours. Ce qu'étoyent semblablement ces gens icy, diuisés en deux parties: l'une desquelles étoit batue avec ce moine, sus qui le ieu prenoit tousiours commencement, en presence de tous les autres: étant à chaque fois interrogué qui luy auoit donné cette lettre, par quelle raison, sil en auoit iamais porté d'autres, & la ou il auoit été rendu religieux. A quoy il repondit, y auoir des ans plus de seize qu'il étoit decendu de la montagne, qui fut alors que la lettre luy fut baillée, sans laquelle faire tenir, ou presenter il ne s'étoit ozé mettre au retour, & n'auoit onques peu trouuer le moyen de faire sortir effet à ce qui luy étoit enchargé, ny de donner cette lettre, sinon à ce Prete-Ian. Ce que pouuoit bien être veritable: pource que ce n'est la cotume en ce país, de dater les lettres, du moys, ny iour. Or apres qu'il auoit été examiné, on demandoit aux autres, d'autre côté, pourquoy ils l'auoyent laissé sortir: & étoit telle la punition qu'ils receuoient. On les ietoit le ventre contre terre, les mains liées à deux piliers, & les piés atachés avec vne corde, que deux hommes tenoyent étroitement, & bien tendue: avec deux ministres de Iustice, qui batoient: mais ils ne frapoyent pas tousiours le criminel, car ils laissoyent tomber quelque couden terre, autrement ils léussent fait expirer sus la place même, si rudement ils laissoyent choir les coups. I'en vey leuer vndiceux, apres auoir été ainsi gehenné & afolé: mais auant qu'il peût être couuert d'un drap, vint à rendre les abois. Ce qu'étant venu à la connoissance de Prete-Ian (deuant les tentes duquel cette Iustice est excecutee) il ordonna que le mort seroit remis au lieu ou il auoit été meurtry, sus les piés duquel, ceux qui l'auoyent ainsi acoutré tiendroyent leur tête. Cette Iustice continua par l'espace de quinze iours, durant lesquels le moine fut tousiours mené à tel suplice, avec vne partie des gardes, de deux en deux iours, fors le Samedi & Dimenche, que lon cesse de faire Iustice.

Le

*Estroite
Garde.**Moine surpris, & convaincu de crime de lese-majesté.**Examen.**Punition étrange.**Supplice recourant en maniere de fièvre tierce*

Le bruit se letta alors par toute la cour, que ce moine auoit encore porté lettre aux Franques Portugalois, de la part de ces parens de Prete-Ian, à fin qu'ils tinsent la main à leur deliurance, les faisant sortir de cette montagne: de quoy nous étions innocens: & pense semblablement, que le moine ne fut coupable de ce qu'on luy mettoit sus, touchant ce dernier point. Pendant le temps que nous demeurames en ces pais, vn des freres du Prete-Ian, aagé de seize ans, s'enfuit de la montagne, & s'en vint au refuge vers sa mere, laquelle, pour n'encourir en la peine de ceux qui retirent aucun de la montagne (qui n'est moindre que de la vie) ne le voulut autrement receuoir: mais l'enuoya & fit conduire vers le Prete-Ian, auquel cetuy cy dit, que la fain extreme qu'il supportoit, avec les autres, l'auoit contraint de franchir les limites, & lieux defendus de la montagne: ne s'étant acheminé vers sa grandeur, pour autre chose, sinon que pour luy faire entendre la grande perplexité ou ils étoient reduis, par vne trop miserable faute de viures. Ce que nul autre de la montagne n'auoit ozé entreprendre de faire, pour n'exposer sa personne à tel hazard. Laquelle chose étant par le Prete-Ian entendue, le fit venir tresfri- chement, & ordonna luy être deliurée vne grande somme d'or avec plusieurs dras de foye, puis le fit retourner sus la montagne. On sema encore par toute la cour qu'il s'en étoit fuy, pour s'en aler avec les Portugalois, lequel même (ainsi que nous accompagnames l'Ambassadeur du Prete-Ian au lieu de Lulibelle, auquel sont ces Eglises, cauées dans le roc) passa par delà, avec vn Calacen, en grande compagnie: au milieu de laquelle nous le veimes, sus vne mule, tellement couuerte, qu'il ne luy paroissoit sinon les yeux, & les oreilles: étant vetu de drap noir: lequel (comme l'on disoit) s'en étoit fuy vne autre fois en habit de moine, accompagné d'un autre, qui le decela le même iour qu'ils deuoyent sortir des terres de Prete-Ian. Et ainsi étoient menés, sans qu'on permît qu'aucun les peût aprocher, ny leur tenir propos: étans tousiours cotoyés par deux hommes. Si qu'un chacun disoit, qu'on les feroit mourir, ou bien que les yeux leur seroyent arrachés. Nous ouymes encore parler d'un autre, lequel, voulant semblablement sortir de cette montagne, se muça sous plusieurs rames & branches d'arbres, lesquelles étans aperçués mouuoir, par aucuns laboureurs qui étoient aupres, alerent veoir que c'étoit: dont l'ayans trouué, fut incontinent mis entre les mains des gardes qui luy arracherent soudainement les yeux: & étoit l'oncle de Prete-Ian, qui est encore viuant. On dit que cette montagne est pleine d'une grande multitude de ces peuples, qu'ils appellent Israélites, ou enfans de Dauid: à cause qu'ils sont extrais du sang & generation des Prete-Ians: & y a outre ce, plusieurs Eglises & monasteres, avec vne infinité de Prêtres, religieux, & plusieurs habitans, qui n'en decendent iamais.

*Reclus de
la montagne
fugitif.*

*Israélites
reclus.*

Le Prete-Ian ne tient aucun de ses parens, du côté paternel, autour de foy: car ceux qui decendent du côté de la mere, ne sont tenus, ny nommés pour ses parens: & ceux qui decendent du côté du pere, sont enferrés sus cette montagne, & réputés comme n'étans point: combien qu'ils se marient là dessus, ou ils font vne grande generation: n'étant permis à aucun mâle d'en sortir, si le cas n'auenoit (comme i'ay dit cy dessus) que le Prete-Ian vint à deceder

*Cognition
maternelle
nulle tenue
en ligne
Royalle.*

der sans laisser hoir de son cors pour succeder à la couronne. Alors on en tireroit le plus prochain dicelle, & qu'on connoitroit en être le mieux digne. Il est bien vray, que quelques Dames sortent pour se marier : mais elles ne sont tenues pour leurs, ny parentes du Prete-Ian : neanmoins elles sont honorées, tandis qu'on sent leur pere ou frere en vie : lesquels venans à mourir, ils les laissent comme toute autre Dame priuée : & en veimes vne à la cour, qui fut fille d'un Prete-Ian, laquelle (combien quelle marchât sous vn pavillon au sortir de son habitation) elle étoit neanmoins, tresmal acompagnée : & conneumes encore son fils, qui étoit en tresmauuais equipage, & non autre, que pourroit être celuy de tout homme à pié. Tellement que par ce moyen le renom de la parenté de ces Seigneurs viét à s'éteindre, & s'obscurcir incontinent. Ce Roy David auoit deux fils, & trois filles, lors que nous feimes depart de sa cour : pour lesquels enfans on dreçoit de grans Gultus, qu'on leur vouloit assiner : l'un desquels fils me fut montré iouissant de grans biens. Mais le bruit commun étoit, que la mort n'auoit pas plus tôt ferré les yeux du pere, & qu'on auroit eleu vn autre Roy, que cetuy cy seroit enuoyé sus la montagne, la ou il ne porteroit sinon ce qu'il auroit sus sa personne. Et me fut afermé que la tierce partie du reuenu de Prete-Iá est employée à faire garder ces Israélites, auxquels il fait meilleure compagnie qui ne feirent onques tous ses predecesseurs : & leur enuoye (outre le reuenu ordinaire qui leur est ordonné) de l'or en grande quantité, dras de soye, & d'autres, tres-fins : avec beaucoup de Sel, qui court pour monnoye en ces pais. Et lors que nous eumes presenté nôtre poyure, quand nous arriuames, à iceluy Seigneur, nous fumes acertenés qu'il leur en auoit enuoyée la moytié, leur mandant qu'ils se resiouyissent : pourautant que le Roy de Portugal l'auoit enuoyé visiter, avec ce poyure, qu'il luy auoit enuoyé. Nous fumes semblablement auertis, & feumes pour le seur, que le Prete-Ian a de grandes terres & possessions, cultiuées & labourées par ses esclaves, avec ses beufs : & sont entretenus aux depens de sa grandeur, étans comme separés des autres peuples : & se marient les vns avec les autres, demeurans tousiours en seruitude : tout le reuenu qui est tiré des terres adiacentes à la montagne, se porte tout sus icelle : & ce qui prouient des autres, est distribué aux Eglises, aux monasteres, & aux pouures : mémement aux gentilshommes necessiteux, & de vieilleffe assoupie, quand par le passé se sont voeux iouyssans de quelques Seigneuries, desquelles ils sont puis apres priués & deuetus. Et nous fait donner sa maiesté par deux fois des fromens, qui se leuent de ces possessions, dont l'une fut en Chaxume, qui étoit de cinq cens charges, & autres cinq cens en Aquate. Vous auisant, que le Roy ne se reserue aucune chose des vsufruits prouenans de ces possessions : mais fait le tout distribuer & impartir, en la maniere qui vous a été recitée.

*Gultus
rentes.*

*Desempare-
ment du fils
de Roy.*

*Distribu-
tion du re-
uenu Royal
en causes
pies.*

Marche

Marche confine des deux Royaumes d'Angote, & d'Amara. Grand Lac navigable à radeau passager, & peschable de treshideux, mais tresbons poissons. Voyage continué par Azzel en combatant les Tygres, par montagnes sans pierre ne bois, & grande estendue decouverte des pais Prete-lan outre les desers des Noirs mauuais & iusque aux Mores blancs de Thunes. Venue des Portugalois au Temple de la Trinité: & l'entrée à eux defendue.

Pour reprendre l'ordre de la matiere & description de nôtre voyage nous allames en vn lieu de cette montagne, qui est assis aupres vn fleuve, dont sur les riuages tant d'un côté que d'autre, sont plusieurs vilages situés, qui donne vn grand lustre à ce pais, & le rend fort delectable: avec ce qu'il est semé de beaucoup de millets, & d'autres semences de ce pais, auquel se trouue peu de froment. Or ayans abandonnés les bors de ce fleuve, nous commençames d'entrer dans vn pais fort bocageux, & pierreux: sans qu'on y peût apercevoir aucunes montagnes, mais bien quelques petites valées, ensemantées D'orge, Froment, & de legumages de ce pais: auquel prend fin le Royaume d'Angote, & commence celuy d'Amare: la ou, du côté de Leuant, se void vn grand Lac, sus lequel nous alames loger & contient en longueur l'espace de huit mille, & trois en largeur: ceignant en son milieu vne petite Ile, ou y a vn petit monastere de saint Etienne, là ou demeurent plusieurs religieux, étant le lieu tresfertile en limons, Oranges, & Citrons. Et pour aler & venir en leur monastere, ils se seruent d'un radeau, fait de buches & ioncs, avec quatre grandes concourdes, ledit radeau drecé en cette maniere. Ils prennent quatre buches de bois bien appropriés, & de mesure, sus lesquelles ils auacent leurs ioncs, & lient bien étroitement: aioutans encore sus iceux quatre autres buches: puis à chacun coin du radeau aioutent vne grande concourde, & passent en cette sorte. Ce Lac ne s'écoule, sinon en temps d'yuer, que leau regorge: & prend yssue de deux côtés: se trouuent en iceluy quelques grans animaux, qu'ils appellent Gomaras: avec vn Poisson, qui soutrait au congre, fort grand & long: ayant la plus diforme & hideuse tête qui se puisse imaginer: retirant à celle d'un Crapaut, couverte d'une peau, bien peu dissemblable à celle d'une coleure: mais le reste du cors, lissé, comme celuy d'un congre, sinon qu'il est plus gras, & le plus sauoureux poisson, qui se puisse trouuer au monde. Au tour de ce Lac sont situés des vilages sans nombre, aboutissans sus les riuages d'iceluy: & y a quinze Xumetes, situés en beau pais, & bon à produire Froment & Orge. Nous auons veu plusieurs semblables Lacs parmy cette contree, entre tous lesquels cetuy cy est le plus grand: & est le pais fort plaisant & fertile. Delà, nous cheminames bien l'espace de quinze mille par vne terre bien ensemantée de millets, & toute pleine de fontaines, iusques au soir que nous nous trouuames lassés: combien que le religieux nous voulut enmener sus vne montagne, loger: mais il ne fut pas creu par cette fois, dont nous demeurames sus le chemin, & dormimes iusques au lendemain vint & troisieme de Septembre, que nous meimes à la route d'un lieu qui s'appelle Azzel, situé sus

Ile & monastere saint Etienne.

Gomaras Cheuaux marins.

Xumetes Capitaines.

Azzel.

sus

sus vne petite coline, entre deux fleuves, ou la campagne se montre toute
 couverte de Fromens, Millets, Orges, & de toutes sortes de leguma-
 ges: & là y a vne grande foire, & marché. Outre l'un de ces deux fleu-
 ves se trouue vn lieu des Maures, riche & de grand trafiq: comme de tela-
 ues, de draps de soye, & de quelconque autre sorte de marchandise: comme
 est celuy de Manadeli, aux confins de Tigremahom: mais les habitans payét
 de grans tribus au Prete-Ian. Les Chrétiens frequentent fort avec ces Mau-
 res, auxquels ils portent leau, lauant les linges, & sont ordinairement les Chré-
 tiennes avec eux: ce qui ne fut pas trouué fort beau de nous autres, & nous
 donnerent ocaſion d'en penſer ce que bon nous ſembla. Nous ſeiournames
 tout le Samedi & Dimenche au pres de ce lieu, là ou nous fumes, toutes les
 nuis, contrains de combatre avec le fer des lances contre les Tygres, qui,
 malgré nous, vouloyent deuorer noz mules: tellement qu'ils ne nous don-
 nerent loysir de reposer, en forte que ce fut. Le iour ensuyuant nous re-
 primmes nôtre route, cheminans par vne terre plaine, fort habitée, par l'espa-
 ce de six mille: puis vimmes à monter sus vne haute montagne, sans trouuer
 aucun rocs, ny bois: mais toute labourée, & enſementée: sus laquelle nous
 reposames vn demy iour. Ce temps pendant dix ou douze honorables per-
 sonnages me vindēt aborder, ayant l'interpreté avec moy, par le moyen du-
 quel nous commençames à parler de la hauteur de cette montagne, ou nous
 étions, & de la grande étendue de païs, que l'on pouuoit decouurir de sus
 icelle, d'ou ils me montrerent la montagne des enfans des Prete-Ians: qui ne
 sembloit pas être distante de cette cy plus loin que de douze mille: tellement
 que l'on pouuoit veoir le roc, taillé tout autour, s'étendant si fort deuers le
 Nil, que l'on en perdoit la fin, n'étant la veüe suffisante à porter iusques à l'e-
 ſtremité: & la veimes si demesurement haute, que celle ou nous étions sem-
 bloit être surmarchée & au dessous dicelle. La me fut particulièrement ra-
 conté du grand deuoir que l'on faisoit à la garder, de la grande abondance
 de viures qu'auoyent ceux, lesques y residoyent, & des vetemens que le Pre-
 te-Ian leur faisoit presenter. Et pour autant que nous decouurions du côté
 du Ponent tant de païs, que la portée de nôtre veüe se pouuoit étendre, ie
 m'enqui, si toutes les terres qui se presentoyent à noz yeux, étoient dans le
 domaine du Prete-Ian: dont il me fut repondu que ses terres s'étendoyent
 de ce côté là par l'espace de plus de trente iournees: & que par de là on entroit
 dans certains desers habités par gens autant de peruerſe nature & mechans,
 qui horriblement Noirs & difformes: lesques desers s'étendent enuiron quinze
 iournees, tant, qu'en fin, l'on vient à marcher sus les terres des Maures blans,
 au Royaume de Thunes. Et ne faut pas qu'aucun ſémerueille, comme il ſoit
 poſſible que ces chemins ſe puiſſent ſauoir ainſi particulièrement: par ce que
 de Thunes, les Carauannes marchent tous les ans au Caire, & de là s'ache-
 minent bien ſouuent ſus les terres de Prete-Ian: portans des habillemens qui
 s'appellent barnuſſi, de petite valeur, avec des cottons, & pluſieurs autres
 marchandiſes. Il me fut encore dit que cette montagne, ou nous étions,
 ſeparoit la terre qui raporte les Millets, d'avec celle laquelle produit le Fro-
 ment & l'Orge.

*Combat con-
tre les Ty-
gres.*

*Montagne
sans pierre
ne bois.*

*Grande de-
couure de
païs.*

*Grande eſtê-
due du Roy-
aume de Pre-
te-Ian.*

Nous

Nous cheminames sur le sommet de cette montagne par vne plaine, contenant l'espace de neuf mille, toute ensemencee d'Orge, & de Froment, là ou nous trouuames vn autre Lac fort profond, & tout environné de Ioncs, mais non pas de si grande étendue, que le premier. Car il ne s'étendoit pas plus, que de trois mille en longueur, & de deux en largeur: & diceluy prouenoit vn petit fleue. Nous dormimes en vne campagne pleine d'herbes de pasturage, là ou nous fumes si fort molestés par vne telle multitude de grands mouches, que nous pensames mourir: & n'étoit semee cette plaine, à cause quelle étoit à demy marécageuse, d'autant que les habitans de là, n'ont pas le moyen de faire couler l'eau en bas. De là nous vimmes à entrer sur certains lieux, ou nous trouuames beaucoup de campagnes, ensemencees d'Orges, & Fromens, qui étoient jaunes & pures: pour autant que l'eau les endommageoit grandement, & les autres venoyent à mourir par la trop grande secheresse: dont nous demeurions merueilleusement étonnés, par cette grand' diuersité. Nous commençames à entrer en autres païs, fort chaleureux, sur le iour: & froit la nuit au possible: les habitans desquels portoyent, au deuant des parties honteuses, vne piece de peau de Bœuf, & les Femmes, vne autre de drap deux fois, autant grande, que celle des hommes, avec lesquelles elles couuroyent ce que elles pouoyent, mais non pas si bien, que la plus grande partie ne demeurât paroissant, laissant tout le reste à découuert. Elles aiançoient leur cheuelure à deux tresses, dont l'une descendoit sur les espaules, & l'autre ne outrepassoit l'oreille: & dit on, que ces terres sont sous la puissance des trompettes du Prete-Ian. Vn peu hors du chemin on trouue vn grand bois, peuplé d'arbres à nous inconneus, mais d'admirable hauteur: aupres duquel y a vne Eglise, ou demeurent plusieurs Chanoines, que vn Roy fonda, & y est enseuely. Apres que nous eumes trauersé, durant tout le iour, de tres hautes montagnes, nous allames loger hors le pourpris d'icelles, à l'entrée d'une tres belle campagne. Le vingt & sixième iour de Septembre, qui étoit le matin ensuyuant, nous reprimes nôtre route, que nous luyuimes par cette plaine, descédans tousiours par l'espace de six mille, tant que nous paruimmes vers vne belle & grande Eglise, que l'on nôme Machan Celacen, ou nous fumes, puis avec le Prete-Ian, quand il fait transporter les os du feu Roy son pere. Elle est environnee de deux grands circuis, l'un desquels est fait de Lames bien hautes, l'autre de Pieux & bois trauersés, lequel circuit contient bien la valeur de deux mille. Or apres que nous léumes decouuerte, nous cheminames ioyeusement, prenans la route dicelle, sous esperance d'y entrer, & la visiter, mais nous ne léumes pas plus tôt approchée, à deux portees d'arbalète, que deux hommes nous vindrent aborder, pour nous faire demonter, pour autant que c'est la cotume, lors qu'on approche d'une Eglise. Et étans paruenus pres la porte du premier circuit, on ne nous voulut permettre d'y entrer, ny le Religieux, qui étoit avec nous, lequel ils repouffoyent avec les mains contre l'estomach, disans qu'il n'auoit licence de nous y faire entrer: & peu luy valut de dire, que nous étions Chrétiens, car ils commencerent si bien à se mutiner & eschauffer, que peu s'en falut, que on ne iouât des couteaux: pour laquelle chose euter, nous reprimmes noz montures: & ayans deia éloigné ce lieu de beaucoup, nous entédimes deux homes,

Lac.

Diuerse calamité.

Femmes mal couuertes, & à demy tressées.

Machan et a lacen la Trinité.

Entrée d'Eglise defendue.

k qui

qui couroyent apres nous, disans que nous retourneussions, & qu'ils auoyent eu congé de nous donner l'entree: mais nous rien voulumes rien faire. La campagne & la siere de l'Eglise est fort belle, pour autant que tout alentour dicelle, enuiron de douze à quinze mille, est ensemencé, sans qu'on y puisse trouuer vn pied de terre, qui ne soit cultivé & plein de toutes sortes de semences, fors de Miller: avec ce qu'on y seme, & se recueillent les fruits à chacun mois de l'année: car il y en a tousiours de meurs & en herbe. A coté de cette Eglise se coule vn beau fleuve, sans être ombragé d'aucun arbre, que ce soit: & se sert on de l'eau diceluy pour arrouser la campagne, ou tōbent encores plusieurs fontaines, qui prouient d'aucunes prochaines mōtagnes, & là sont plusieurs villages, & maisons separees l'ine de l'autre, avec les Eglises. Car là ou est l'Eglise du Roy, là doyuent semblablement être les Eglises du populaire.

Fruits tous
les mois.

Eglises
populaires
jointes aux
Royales.

Passage par treslongue & large plaine, excédant la veüe. Amplification des Royaumes de Prete-Ian par conquestes. Fondation, & dotation de l'Eglise Machan Celacen. Egalité de Justice, à Prêtres & Lays. Monts, Vaux, & Fossés espouventables, ou sont Singes Leonins. Passages perilleux par Pyles, Portes, & Roches, & creuses Valees. Visitation par Prete-Ian du sepulchre de L'abbé Giances Ichée, au monastere Bilibranos. Election d'un successeur Ichée, ou Abbé fait de Maure mauuais bon Chrétien, par reuelation diuine, & mention de la Valee Huaguida abondante en Aumaille.

A Pres que nous eumes trauersé ces montagnes, nous vimmes à entrer sur d'autres plus grandes, mais non pas tant ensemencées: pour autant qu'elles sont pleines de Marecages, de Pastis, & de Legumes ou l'on prend l'eau pour arrouser: & là vont au pasturage de grands troupeaux de Brebis, & Vaches sans nombre. Nous cheminames par ces pais enuiron trēte & six mille, vers le Leuant: si qu'il nous sembloit aller par vne mer, à cause, que nous ne uisiois peu veoir aucunes mōtagnes en cette plaine, là ou vne Eglise de saint George nous fut montrée, ou est enseuely l'ayeul de ce Prete-Ian, qui réne à present: & là nous fut dit, que les Roys precedens, venans des Royaumes de Barnagas, & Tigremahom, d'ou ils prindrēt leur cōmencement, étendirent les limites de leurs Seigneuries, par ces terres des Maures & Gētils: cōmençans au Royaume de Tigray, puis à celuy d'Angote, & de là à celuy d'Amara, auant lequel on trouue celuy de Xoa, ou sont les tresgrādes fosses, là ou ils residerēt lōguement, faisans eriger Eglises & maisons, qu'ils doüoyent de grands reuenus: tellemēt qu'il ne s'y trouue vn pouce de terre, qui ne soit des appartenāces dicelles. Entre les autres Nahu pere de ce Prete-Ian, qui réne à present, ietta les fondemens de l'Eglise Machan celacen, qui fut paracheuee & douée par son fils. Ce Royaume ne porte plus nom de Seigneurie, comme il souloit, lors qu'on le nommoit Amara tafila, comme semblablement Xoa tafila: & lors que les os de Nahu furent transportés dedans cette Eglise, ou nous autres Portugalois fumes presens, le Prete-Ian acheua de confirmer les donations, faites de toute cette Seigneurie à l'Eglise, en laquelle Seigneurie on n'y trouue pas vn seul Monastere, sinon beaucoup d'Eglises: dont les Chanoines & Prêtres d'icelles, & avec celles des autres cy dessus nommés & spécifiés, faut qu'ils seruent

Amara tafila
le Roy de
Amara.
Xoa tafila
Roy de Xoa

seruent le Prete-Ian en tout ce quil luy plait, sinon à la guerre. En ce pais la iustice vniuerselle s'etend ausi bien sur les Chanoines, Prêtres, & Religieux, comme sur les seculiers: tellement, que si le Moyne, qui nous faisoit compagnie n'étoit obey, quant & quant il commandoit, qu'on eût à porter nôtre bagage, il faisoit battre les Moynes, & Prêtres, ausi bien, que les autres Seculiers. Le dernier iour de Septembre nous paruimmes à vne petite ville, là ou nous trouuames vne Eglise de nôtre Dame: & en ce lieu, du coté de Leuant, commencent les âpres & pierreuses montagnes, avec aucunes tresprofondes valees, qui semblent penetrer iusques aux abimes, & centre de la terre: chose quasi incroyable, à qui n'en auroit eu la veüe. Et tout ainsi que la montagne en laquelle demeurent ces enfans des Prete-Ians est taillee du haut en bas, semblablement celles cy descendent à bas, taillees de grande largeur, quel que fois de douze à quinze mille, & en d'autres endroits, viennent en étroitissant iusques à neuf: & dit on qu'elles se jettent iusques sur le Nil, lequel est bien loin de ce lieu: combien que ce ne soit chose certaine, mais ie sçay bien qu'elles arriuent iusques aux terres des Maures, là ou elles ne sont si âpres & sauuages: qui les rend habitables en leur creux, & profondeur, ou il se trouue des lieux cultiüés, & peuplés de grands Singes velus depuis l'estomach en sus, comme Lyons.

*Iustice egale
le aux l'ays,
et seculiers.*

*Singes ue-
lus comme
Lyons.*

Le premier iour d'Octobre, l'an mil cinq cens & vingt, nous cheminames tousiours selon l'oree de ces valees, trouuans vne infinité de Lagumes & Fontaines, par l'espace de douze mille: puis allames loger en vn lieu, ou nous deuions trauerfer. Le iour ensuyuant, nous neumes pas plus tôt cheminé environ deux mille, que nous paruimmes à aucunes portes, sus vne Roche taillee, qui diuisoit deux valees, vne à dextre, & l'autre à fenestre: & y auoit vn tel détroit aupres de ces portes, que à peine eût peu passer vn char par le chemin, que donnoit la montagne, lequel chemin vient à s'estresir, là ou les portes se ferrent de valee à autre: puis au sortir de la porte, on descend de la hauteur d'une lance, par vn chemin étroit, & releué au milieu: tellement qu'on n'y peut marcher à pied, ny a cheual, tant il est royde & âpre: de sorte qu'il le faut passer à quatre pieds: & connoit on qu'il a esté fait artificiellement, pour maintenir le passage en plus grande seureté. Puis quand on est à la fin de ce detroit, il faut cheminer vn long temps par vn autre chemin, releué à dos d'âne par le milieu, de la hauteur de six paumes: separât d'un coté & d'autre deux terribles profundités: au moyé de quoy ieüsse affermé (si ie n'y eusse veu passer noz gens avec les Mules) qu'un Cheual n'y eût peu trouuer passage. Ainsi nous auenturames premierement noz Mules à ce hazard (les tenans deia pour perdues) à fin que nous peussions passer avec plus grande seureté. Ce méchant chemin continué la longueur d'une portee d'arbalète, & s'appelle le lieu, Aquifagi: auquel endroit il faut payer le Dace: & y auons passé depuis par plusieurs fois, trouuans tousiours aucun accident suruenu, par la mort de quelque bête. Outre ce pas, l'on trouue encores environ six mille d'âpre chemin, & tout pierreux: tousiours en descendant, au milieu duquel y a vne Cauerne cauee dedans vn roc, en laquelle distille ordinairement de l'eau, qui fait aucuns égous, le long de la pierre en diuerses fortes, & manieres. Au bout de ce chemin

*Passage ny
marchât ny
cheuaucha-
ble.*

*Aquifagi
la mort aux
Anes.*

k 2 nous

nous trouuames vn grand fleuve, appellé Anachete, que l'on dit être plein de poisson : & de là suyans nôtre voyage, nous montames par l'espace de trois mille durant, au bout desquels nous paruimmes à vne petite porte, dont plus outre on vient à trouuer vn autre grand fleuve, ou l'on voit encores d'autres portes, ne seruans en rien : & là viennent loger tous ceux qui passent ces fosses & valees profondes : pour autant qu'on ne peut faire en vn iour ce chemin, qui est d'un bout à autre : & en ce lieu veimes nôtre Moyne vser enuers vn Xuum de la plus grand cruauté, quil eût été possible d'exercer à l'endroit d'un Maure : & fut incité à ce faire, à cause, que le Xuum n'auoit pas enuoyé gens si tôt qu'on eût bien voulu, pour porter nôtre bagage. Au moyen dequoy il luy fait ruiner aucunes pieces de terres, qui étoient semées de Feues, desquelles on se nourrit par toutes ces valees, à cause que le terroir ne produit autre chose aux habitans dicelles, sinon quelques Millers. Et pour autant que nous ne trouuions pas bon ce qu'il en faisoit, il nous fait remontrer, que c'étoit la iustice du pais, laquelle executant assez à la rigueur, il faisoit aucunes fois battre ceux, qui portoyent noz hardes, & apres les auoir bien fait estriller, leur enleuoit leurs Mules, Vaches, & Toiles : disant qu'on deuoit ainsi traiter ceux qui ne faisoient leur deuoir à seruir, comme ils y étoient tenus. Le quatrième d'Octobre, nous trouuames encores de ces mauuais chemins, & feimes tant, que nous arriuames sus vn fleuve, aupres duquel nous reposames : & est fort beau & grand : nommé Gemma, abondant en poissons, comme disent les Paisans, puis s'assemblent ces deux fleuves, pour aller trouuer le Nil, & tombent dedés. Nous descendimes de cette montagne par l'espace de six mille, au pied de laquelle nous trouuames d'autres portes, là ou il nous faut semblablement payer le peager : & allames dormir plus outre, sus vne mōtagne ou l'on ne voyoit fosse, ny autre chose, sinon la belle pleine, toute egale & vnue. Des premieres portes iusques à cettes cy, y peut auoir enuiron quinze mille de chemin : & là se diuisent le Royaume d'Amana & Xoa : & y auoit des portes nommées Badabassa : & y voit on vn nombre infiny d'oyseaux dedans ces après & raboteuses valees.

*Cruauté de
moyne vers
le Capitaine,
le peuple,*

*Gemma
fleuve.*

*Badabassa
terre neuue*

*Bilibranos
monastere.*

*Ichée, la
plus grande
Prelature
de l'Ethio-
pie apres le
Abuna
Marc.*

Au cinquième d'Octobre nous reprimmes noz erres, cheminans par campagnes, qui n'étoient pas fort distantes de ces rocs, & profondes valees, tant que la nuit nous contraignit à demeurer aupres d'un Monastere, qui s'appelle Bilibranos, duquel ie vous vueil reciter, ce que par trois fois ie vey faire au Prete-Ian dedans iceluy. La premiere donques fut, quand il s'y achemina, pour assister à l'office funebre, ou anniuersaire d'un grand Prelat & chef diceluy Monastere, qui estoit decedé : & se nommoit Gianes, homme de tresbonnes mœurs & sainte vie : estant illustré du titre d'Ichée, qui est la plus grande Prelature de toute l'Ethiopie, excepté l'Abuna Marc. La seconde fois, il s'y transporta pour faire l'election d'un autre Ichée, à laquelle dignité succeda vn nommé Iacob, personne sainte & deuote, qui au parauant auoit esté Maure, avec lequel nous eumes grande familiarité. Au moyen dequoy, entre autres choses, il nous raconta, que vne nuit, il luy fut reuelé, quil ne suyuoit pas la droite voye : dont il luy conuenoit aller chercher l'Abuna Marc : qui le receut bien gracieusement, le baptisant, & l'instruisant en la

Foy

Foy Chrétienne, autant diligemment, & avec non moindre affection, que sil eût esté son propre fils. Ichee en langage de Tygray, & duquel on use au Royaume de Barnagas, & de Tigremahom, signifie Abba. On voyoit par cette campagne, ou nous estions (laquelle on nomme Huaguida) quelques petites maisonnettes, quasi souterraines, avec leurs cours, auxquelles l'on tenoit le bestail, à cause des grands Vents, qui souffloyent en ces parties là, ou nous trouuames les habitans mal habillés: mais nourrissans vn si grand nombre de Mules, Vaches, & haras de Lumens, quil est impossible de plus, avec des Poulailles, semblables aux nôtres d'Espagne, en grande quantité: étans icelles maisons au milieu des champs, ensementees d'Orges, les plus beaux, que nous eussions encores veu au parauant: & avec cela, vn nombre infiny d'oiseaux de diuerses sortes, comme Grues, Oyes sauvages, Canars, & beaucoup d'autres à nous inconnus: & on voyoit tout ce tenement couuert de legumages, qui se forment de diuerses fontaines, lesquelles sécoulent par la campagne.

Ichee, abba.

Huaguida
campagne de
pasturage.

Regions fleureuses, & remedes contre les maladies. Descouure des tentes de Prete-Ian. Defense à tout estranger de parler à autre auant que au Roy. & sur ce fait violence du Moyne. Garde noble deputee à l'Ambassadeur par Prete-Ian, & present d'une Tente blanche à la Regale. Aduertissement de larcins en cour impunis, & rendans tribut. Accès aux tentes du Roy, estat & magnificence, ordre & nombre de gents, forme de reuerence, habits diuers, & officiers de sa cour. Presens à luy faits par l'Ambassadeur, & mis en publique euidence, avec vniuerselle gratulation. Volerie faite aux Portugalois, monition de viures à eux ordonnee, puis frustree par calomnie mise sus, avec frauduleuse parole du Moyne, & outrage remis à la peine de Talion.

PAr vn Lundy, neuuiesme d'Octobre, nous departimes, & cheminames par campagnes, semblables à celles que nous auions passees, tant en Pastis, qu'en abondance d'Orges: & allames loger en vne terre, appelée Anda: là ou nous mangéames du pain d'Orge, tresmal accoustré: puis le jour ensuyuant, trauerfames telles autres campagnes, parmy lesquelles nous dormimes, aupres d'aucuns petits Villages. Le Mercredy ensuyuant, nous commençames à entrer dans vn meilleur pais, tout ensementé d'Orges, & Fromens: dont les vns étoient moeurs, les autres moissonnés, & les autres sembloient être semés de nouveau. Cette terre s'appelle Tahagun, & est fort peuplée d'habitations, & abondante en toutes sortes d'animaux, comme Cheuaux, Mules, Bœufs, & Brebis. Les habitans de ce pais sont fort subiets à être vexés de grands excès de Fieures, contre lesquelles ils n'ont d'autres remedes (comme il nous fut dit) sinon qu'ils attendent iusques à ce que la nature leur ayde: & si aucun vient à sentir quelque douleur de teste, on le faigne en la teste: & s'il pleint les espaules, l'estomach, ou les costés, on luy applique le Feu, comme l'on fait aux Cheuaux: mais contre les Fieures ils n'y scauent aucun secours ny remede. Le Mercredy nous eumes la veine, & source de ce, que par si long temps, & avec si grand traual, & aussi de

Region de
Anda.

Terre de
Tahagun.

Pays fleu-
reux.
Vray reme-
de contre
fieures.

facherie moleste, nous auions mis peine de trouuer, qui étoit le camp, & les pauillons de Prete-Ian: lesquels nous deuoirimes de loin, avec telle ioye & alegresse, de laquelle sont faisis ceux, qui se voyent iouyssans, apres long trauail & sueur, de la chose par eux affectionnement desirée: & étoient en si grand nombre, que la campagne en étoit toute couuerte: puis nous logeames iusques au lendemain, que nous ne fîmes pas grand chemin: & le Vendredy, Samedy, & Dimenche reposames en vn petit lieu, ou estoit vne Eglise de nouueau erigee, & non encore acheuee de peindre. Car telle est la cotume de par delà, de reuetir le dedans des Eglises de peintures, & d'ouvrages fort exquis: & s'appelle cette cy, Auriata: laquelle on disoit être au Roy. Et delà iusques aux tentes pouuoit auoir enuiron trois mille: & de ce lieu iusques à l'Eglise, vn & demy: aupres de laquelle étoit logé le Abunamarc, qui est le grand Patriarche. Durant ces trois iours que nous y feiournames, noz mariniers nous y vindrent trouuer, lesquels s'en étoient fuyz, lors que nous laissames l'armée au port de Maczua: & y auoit deia vn mois qu'ils étoient arriüés à la cour. Mais leur venue depleut merueilleusement au religieux, qui nous conduisoit, disant que ce n'étoit la cotume du pais, que les estrangers à leur arriüée tinssent propos à personne, iusques à ce qu'ils eussent été présentés au Roy: & ainsi faché, & mal content, s'en retourna en sa tente, & fut ce iour même parler à l'Abunamarc, de la part duquel il nous presenta vn panier de raisins secs, & vn grand baril plein de fort bon vin de vigne. La Dimenche ensuiuant, l'un des mariniers retourna vers nous: mais l'Ambassadeur l'auertit qu'il deüit aler seurement parler au moine, & luy dit qu'il ne venoit pour brasser aucun mal, mais seulement pour lamitié grande qu'il auoit avec nous. Neanmoins, le moine ne leüt pas plus tôt aperceu, qu'il le fit saisir incontinent & retenir, si qu'à l'heure même, & sus la chaude, il luy voulut faire mettre les fers aux piés, n'eût été l'Ambassadeur & nous autres, qui violemment luy arrachames des mains, vsans enuers luy de paroles, par lesquelles il peut facilement comprendre le peu de plaisir que nous auions, de veoir ainsi traiter noz gens.

Auriata les Apôtres.

Present fait par le Patriarche.

Violence de moine.

Adrugaz grand maitre d'hotel.

Cheuauchee braue et couuerte.

Le leudy, seizième d'Octobre, nous deplaçames, faisant conte d'arriuer ce iour même à la cour, là ou est le pauillon du Roy: car on nous auoit fait loger à trois mille loin, & sembloit qu'on nous y deüit cōduire des le iour passé. Demeurans ainsi sous cette esperance, vn grand Seigneur nous vint aborder, le titre duquel étoit Adrugaz, & nous dit, comme Prete-Ian ayant été auerty de nôtre arriüee, l'auoit enuoyé pour nous prendre en sa charge, & nous distribuer noz necessitez. Au moyen dequoy il voulut que nous le suiuissons, ce que nous feimes, pensans qu'il nous deüit mener à la cour, mais il nous fait tourner bride en arriere, plus de trois mille: disant que ne prinsions facherie de rien, car Prete-Ian viendroit de bref en cette part, ou il nous menoit: ce que nous trouuames veritable. Et sus ces entrefaites, veimes au deuant six ou set hommes, cheuauchans de fort beaux cheuaux, écarouchans, & leur donnans carriere, tous à visage couuert: si que l'un ne se connoissoit d'avec l'autre: étans suyuis de plusieurs autres sus mules. Au moyen dequoy nous commençames à presumer que cette cheuauchee n'auoit été ordonnee

donnée pour autre chose, sinon par l'énuie que Prete-Ian auoit eu de nous veoir : puis fumes conduis derriere certaines collines, là ou ce gentilhomme fait drecer vne tente pour soy, ou il logea : ordonnant qu'on nous en fait tendre vne autre aupres de la sienne, là ou il nous fait accomoder de tout ce que nous auions besoin, tresabondamment : & veimes loger Prete-Ian duquel nous n'étions pas fort éloignés : puis s'en vint le religieux ranger aupres de nous . Le Mercredy à bonne heure on nous apporta vne autre bonne tente, grande, ronde, & blanche : qui nous étoit enuoyee de la part du Prete-Ian : nous disant, qu'autre que luy n'en pouuoit drecer vne telle, sinon pour les Eglises. Et ainsi demeurames, iusques au Vendredy, sans sauoir comment il nous failloit gouverner : combien que les viures ne nous manquent en sorte que ce fût . Mais ce pendant, le gentilhomme qui nous auoit en garde, & les religieux, nous auertirent de prendre soigneusement garde, & eussions l'œil à toutes heures arrêté sus noz besoignes, par ce qu'en ce pais là se trouuoient plusieurs larrons, chose dont nous fumes auertis par les Franques mêmes : à sauoir les blans, qui étoient là, disans qu'il y auoit des Capitaines, & autres qui étoient comme Daciens de larrons lesquels rendoyent tribut au Prete-Ian des lerrecins qui s'y faisoient.

Tentes blanches appartenantes au seul Prete-Ian, & à l'Eglise.

Tribut des larrons.

Le Vendredy, vingtième d'Octobre, à heure de tierce, le religieux vint fort hatiuement, disant que le Prete-Ian nous enuoyoit appeller : don l'Ambassadeur ordonna que tout ce que le grand Capitaine enuoyoit fût chargé, & que nous nous mettions en ordre : ce que nous feimes, le mieux & plus proprement qu'il nous fut possible, & vindrent plusieurs pour nous accompagner tant à pié, qu'à cheual, avec lesquels nous cheuachames en ordonnance, iusques à la porte, que nous veimes au milieu d'une infinité de paillons & tentes, comme si c'eût été quelque cité : & celles de Prete-Ian tendues, toutes blanchissantes emmy vne belle campagne : comme on a coutume de les drecer ordinairement. Et au deuant dicelles en y auoit vne fort grande, & rouge, laquelle on dit ne se veoir iamais tendue sinon au iour des grandes fetes, ou bien quand sa maiesté veut donner quelque audience. A l'obiet dicelle, on auoit drecé deux rans d'arcs, reuetus de dras de soye blanche, & rouge : à sauoir vn arc couuert de blanc, & l'autre de rouge : & n'étoient pas proprement couuers, mais entortillés de dras, comme on feroit d'une bande autour de quelque pilier : & ainsi étoient parés ces arcs, qui pouuoient être iusques au nombre de vingt d'un côté, dont la hauteur & largeur étoit comme celle de ceux d'un petit cloitre : étant les deux ordres distans l'un de l'autre, à vn iet de pierre . Là se voyoit vne infinité de peuple, dont ie pense que le nombre pouuoit arriuer iusque à quarante mille personnes, en si bonne ordonnance d'un côté & d'autre, qu'on ne les eût veu mouoir en sorte que ce fût : dont les plus richement vetus & en meilleur equipage, se trouuoient plus acostés des arcs : entre lesquels y auoit quelques chanoines, & autres gens d'Eglise fort venerables, portans de grans capuchons en tête, non comme mitres, mais avec quelques pointes de drap de soye à la cime, peinte de couleurs. Ceux cy étoient encore accompagnés d'autres, fort bien vetus : au deuant desquels étoient quatre cheuaux, deux d'un côté, & autant de l'autre,

Tentes de Prete-Ian.

Arcs faitz.

Belle parée de d'hommes & cheuaux.

fellés, caparaçonnées, fort richement, & parés de draps d'or, qui batoyent iusques en terre: mais les armes, qui étoient couuertes au dessous, ne s'aperceuoient aucunement: toutefois on leur voyoit sus la tête des chanfrains qui passoyent les oreilles, & decendoient iusques sus les mors, avec de grans & diuers panaches. Puis au dessous de ces quatre en y auoit plusieurs autres beaux, harnachés, & couuers de soye & velous, si bien choisis & ordonnés, que la tête de l'un ne surpassoit celle de l'autre demeurés fermes en leur place, comme s'ils eussent été en ordonnance, ainsi que les hommes. Au derriere de ces cheuaux étoient aucuns personages d'honneur, qui n'étoient vetus sinon de la ceinture en bas, de draps de coton fort blans, & deliés. Le reste du peuple étant habillé assez grossièrement, se voyoit entre ceux cy & les autres.

Huissiers à fouets.

C'est la cotume, que deuant les Roys & grans Seigneurs, qui peuuent commander, quelques hommes voyent portans vn baton, au bout duquel pend vne longue couroye, faisans vn grand bruit, pour commander à la multitude de se retirer: & en y eut bien cent de ceux cy, lesquels nous vindrent rencontrer, étans tous vetus de petites chemises de soye & ietoient de si grans crys, qu'ils ne laissoient ouyr personne: tellement que chacun étoit contraint de faire large. Les gens de cheual & qui étoient sus mules à nous accompagner, meirent pié à terre de bien loin, mais nous autres cheminames encore vn long temps, sans demonter, iusques à ce que nous fumes paruenus aupres de la tente rouge à vn trait d'arbalette, là ou ceux qui nous conduisoient, commencerét à faire les reuerences & solennités acotumées: en quoy nous les imitames, pourautant que nous auions au parauant été auertis de ce

Maniere de reuerence à l'Ethiopie.

faire, qui étoit d'abaisser la main droite iusques en terre. Nous rencontrames encoré bien soiffante hommes, qui étoient, comme nous pourrions dire, huissiers, qui venoyent droit à nous à demy courans, à cause que c'est leur cotume de trotter ainsi, alans faire tous les mandemens du Prete-Ian, ou reponces diceluy. Ils étoient vetus de chemises blanches, & de draps de soye, qu'ils portoyent sus leurs epaules, les laissans trainer iusques en terre: & auoyent des peaux de couleur rouille, ou tannée, fort pelues, qu'ils disoyent

Habits étrange.

être de Lyons, sus lesquelles ils portoyent des chaines d'or, mal elabourees & de lourde façon, avec des pierres enchassées dans icelles, & autres ioyaux autour du col: puis auoyent des ceintures de soye de diuerses couleurs, de telle largeur & forme que sont les fangles de cheual, sinon qu'elles auoyent les houpes qui pendoyent iusques en terre, tant d'un côté que d'autre: & en tel equipage nous accompagnerent iusques au premier ordre des arcs, là ou ils s'arreterent. Mais auant que d'y être paruenus, nous rencontrames quatre Lyons, enchainés, en nôtre chemin qui apres auoir passé, au milieu du camp à l'ombre des premiers, étoient plantés quatre honorables hommes, du nombre desquels étoit l'un des deux plus grans Seigneurs de la cour du Prete-Ian,

Betudete grand Capitaine.

qui s'appellent Betudete, étant leur office de marcher en campagne aux deux ailes de la cour, à droite & à fenestre, particulièrement: pont l'un qui doit être à main droite, étoit detenu (comme l'on disoit) en vne guerre contre les Maures: & l'autre, que nous trouuames, étoit celuy, que cotoyoit la cour sus le flanq fenestre. Les autres trois, étoient grans personages, vers lesquels

quels paruenus, nous demeurames vn long temps sans parler tant d'un côté que d'autre: & ce pendant arriua vn ancien Prêtre, qui se disoit être parent & confesseur du Prete-Ian, étant vetu d'une cape blanche, en maniere de barnusse avec vn grand capuchon de soye: & se nommoit, par son titre, Cabeata, qui est la seconde personne en ces Royaumes: qui sortoit de la tente du Prete-Ian, d'ou nous étions encore bien loin. Et au deuant diceluy s'acheminèrent les trois, de quatre qui nous acompagnoyent: laissant le Betudete avec nous, qui s'auança deux ou trois pas pour receuoir ceux qui nous vindrent aborder. Ce qu'ayans fait, le Cabeata s'adreça à l'Ambassadeur, luy demandant d'ou il venoit, & ce qui cherchoit. A quoy l'Ambassadeur feit reponse qu'il venoit des parties de l'Inde, pour porter vne ambassade au Prete-Ian de la part du grand Capitaine & Gouverneur des Indes pour le Roy de Portugal. Laquelle chose par le Cabeata entendue, il feit retour au Prete-Ian, deuers lequel il retourna, & ala par trois fois, avec les mêmes demandes & reponses, telles que l'Ambassadeur continua tousiours, sans se trouuer variable en icelles, tât qu'à la quatrième, le Cabeata luy feit dire qu'il déclarât ce qu'il auoit en charge, & qu'il en porteroit la parole au Prete-Ian. L'Ambassadeur repondit qu'il baisoit: avec toute sa compagnie, les mains de son excellence: rendans vne infinité de graces au Seigneur Dieu, de ce que ses sains desirs étoient accomplis, voyant Chrétiens suyuir avec Chrétiens: dont il demeuroit merueilleusement satisfait & content, d'auoir premier donné commencement à vne chose tant louable & de si grand recommandation. Le Cabeata s'en retourna avec cette reponse & reuint aussi tât, étans à toutes les fois conduit & ramené par ces quatre que j'ay dit cy dessus: puis étant paruenu iusques à nous, dit que le Prete-Ian nous receuoit pour les tresbien venus, & que nous retournissions dans noz terres. En cette premiere audience on ne tint autre propos, & ne peut l'Ambassadeur auoir la veuë de sa maiesté. Mais des cette heure là, il confina piece par piece tout ce que le grand Capitaine enuoyoit presenter à sa hautesse, avec quatre sacs de poyure de surcroît, que nous auions aportés pour faire nôtre depeuce: toutes lesquelles choses furent incontinent portées en la tente du Prete-Ian: d'ou elles furent puis apres rapportees aux arcs, ou nous étions, là ou furent étendus les draps de fatin, que nous meimes entre leurs mains, & semblablement toutes les autres choses qui furent exposees à la veuë d'un chacun: & à lors silence fut imposee, quand vn (lequel est appellé la grande Iustice de la cour) parla hautement, declarant piece par piece les presens que le grand Capitaine enuoyoit au Prete-Ian: puis de tous côtés furent rendues graces à Dieu, de ce que par sa bonté infinie il auoit permis que toute la Chreienté fût vnie: & lors fut fait vn edit, que ceux auxquels cette chose ne fût agreable montraissent en aparence sine de douleur, autrement, que chacun donnât à connoitre le plaisir qu'on en deuoit receuoir. Alors toute l'assistance ieta vn haut cry, en louant le Seigneur: ce qui dura longuement. Puis nous fumes expediés, & menés loger à vn grand trait d'arbalet loing des tentes du Prete-Ian, là ou étoit drecée celle qu'il nous auoit fait presenter, en laquelle étoit demeuré tout le reste de noz hardes.

Barnusse: une sorte de habillement dont usent les Africains qui est faite en maniere d'ũ gaban Provençal. Cabeata, seconde personne apres le Roy.

Demande, et reponse reiterée.

Presens du grand Capitaine, à la maiesté de Prete-Ian. Presens de Portugal mis en euidence.

Gratulation uniuerselle.

Au

Au remuer de nôtre bagage, nous fumes acertenés, par vn effet de larons, des paroles douteuses : dont nous auions été auertis, de garder diligemment noz hardes. Car en chemin enleuerent, par force, à l'un de noz seruiteurs quatre bacins de cuiure, quatre ecuelles avec quelques autres menues vtensiles de cuisine. Et pour autant que le valet se voulut defendre & resister à leur effort, ils le blecerent fort dangereusement en la iambe. Mais l'Ambassadeur n'y peut autrement remedier, sinon de faire pancer la playe de cetuy cy, car depuis il ne fut parlé des besoignes volees. Incontinent que nous fumes arriués au logis, le Prete-Ian nous enuoya trois cens peins de froment, blans, & bien apretés, avec plusieurs barrils de vin de miel, & dix beufs : & nous dirent ceux qui auoyent aporté toutes ces choses, quiceluy Seigneur auoit ordonné, qu'on nous deliurât cinquante beufs, & autant de barrils de vin. Le Samedy ensuiuant, qui fut le vingt & vnième du mois, sa maiesté nous enuoya du pain & du vin en grande abondance, avec plusieurs sortes de viandes, fort bien apretees, & le semblable fut encore fait le Dimanche : auquel, entre tant & diuers seruices, on nous aporta vne genisse toute entiere dans vn paté, si bien acoutree avec epicerie, & fruis dont elle étoit farcie, que nous ne peumes iamais perdre l'enuie d'en manger. Mais le Lundy ensuiuant, vn bruit se leua & courut par toute la cour, que nous auions retenus plusieurs sacs de poyure, lesquels étoient enuoyés par le grand Capitaine au Prete-Ian : ce qui étoit tout au contraire de la verité. Et pour autant que cest la marchandise de toute l'Ethiopie la plus requise, & fait on le plus de conte, le religieux, avec vne cautelleuse ruse, & pour nous sonder, s'en vint à nous, disant, si l'Ambassadeur vouloit deliurer tout le poyure que nous auions, au Prete-Ian, quil nous defrayeroit & feroit les depens, tandis que nous seiournerions en sa cour, voyre & à nôtre retour iusques à Maczua : & depuis qu'il eut vsé de tels termes à l'Ambassadeur, on cessa de nous enuoyer l'ordinaire acotumé, sans que nous ouysions plus parler des cinquante vaches, encore moins des barrils de vin : avec ce qu'il auoit été defendu à tous les Franques de la cour, de nous tenir propos, en sorte que ce fût & nous fût enioint de ne sortir de noz tentes : d'autât que (comme il nous fut dit) la cotume étoit telle, que tous les étrangers qui arriuoient en cour, ne deuoient parler à personne, iusques à tât que le Roy les eût ouys : & par cette occasion, ils tenoyent vn Portugalois l'Alcugne prisonnier, pour auoir tenu quelques propos sus le chemin : dont on les chargeoit, & leur mettoit on sus, qu'ils nous venoyent deceler quelques affaires, ou secrets de la cour. Mais le Portugalois trouua moyen par vne nuit de s'en fuir avec les fers, d'entre les mains d'un Eunuque, auquel il auoit été baillé en garde & s'en vint à garant dans nôtre tente, ou l'on le vint chercher, incontinent que le matin fut venu : toutefois l'Ambassadeur ne le voulut iamais liurer entre les mains de ceux qui le vouloyent auoir : & sus l'heure même enuoya le Facteur, avec l'interprete, parler au Betudete de sa part, & luy demander par quelle occasion il faisoit ainsi inhumainement enfermer les Portugalois, enuers lesquels il permettoit encore aux Eunuques mêmes, vser d'un si mauuais traitement. Alors le Betudete, renuersant propos, luy demanda qui nous auoit fait

venir

*Munitiõ de
niures four
nie au Por-
tugalois par
Prete-Ian.*

*Viandes
diuerses.*

*Pasté d'une
genisse en-
tiere.*

*Bruit calon-
nieux semé
sur les Por-
tugalois.*

*Ruse mont-
cale.*

*Portuga-
lois enferré.*

venir en ces païs , & que Mathieu n'auoit eu aucune commission ny aué du Prete-Ian de se transporter en Portugal , encore moins de la Roïne Helene : & si cet esclaué auoit mis les fers aux piés du Portugalois,qu'ils v'fissent de reuanche en son endroit par vn même moyen : car (dit il) telle est la iustice du païs.

Desdaigneux & insidieux propos du moine , & braue reponce à luy , avec complainte non ouye mais dissimulee . Communication cachee des Franques . Occasion de leur venue & arrest en Ethiopie . L'honneur à eux fait & l'originale cause de l'appellation de Franques à tous Chrétiens de ça la mer . Bon aduertissement d'eux . Mandement de Prete-Ian aux Portugalois , & Machination des courtisans contre eux à la persuasion d'un moine à les faire retenir eternellement , à l'exemple racompté de plusieurs autres , & la raison sur ce rendue des Ethiopiens . Conseil à ce danger . Et sur ce mandement & contremandement de Prete-Ian , en temps de nuit .

LE Mardy vingt & quatriéme d'Octobre, sus l'heure que nous étions, atendās quelqu'un qui nous vint appeller pour aler vers le Prete-Iā, iceluy Seigneur delogea avec toute sa cour : retournant dōu il étoit venu, qui étoit à six mille de ce lieu : & ce pendant, le religieux vint en nôtre tente, dire que nous achetissions des mules pour porter noz hardes: remōtrant à l'Ambassadeur qu'il pouuoit vendre, acheter, & trafiquer, ainsi que bon luy sembleroit mais l'on luy fait repōce que nous n'etions venus cōme marchans, encore moins pour demener quelque train de marchandise, ains seulement pour tacher à faire chose qui fût agreable à Dieu, & seruice au Rois, vnissant Chrétiens avec Chrétiens. Mais ce moine rusé auoit controuué cette cascade, pour sauoir & tirer de nous, sous ombre d'autre chose, quel étoit nôtre vouloir, Le leudy d'apres l'Ambassadeur menuoya avec Ian Goufalue, interprete, à la cour, pour parler au Cabeata, ou Betudete : auquel ie fey entendre comme le moine auoit auerty l'Ambassadeur qu'il pouuoit librement vendre & acheter: desquelles paroles il ne se pouuoit assez ebahir, & s'en étonnoit grandement : Car ses pere & mere, ny aucun de ses ayeuls n'auoit iamais exercé tel état : ce qu'il vouloit qu'on presumât semblablement de tous les gentilshommes qui étoient venus en sa compagnie, lesquels, ayans été nourris en la cour du Roy de Portugal, étoient employés a honorables offices, ou le seruoient vaillamment en guerre, & non à demener le train de marchandise. Dauantage, que ce religieux luy auoit encore fait entendre, que voulant deliurer tout le poyure que nous auions, sa grandeur ordonneroit que les depens nous fussent defrayés, tandis que nous seiournerions en sa cour, & au retour, iusques à Maczua. A quoy il repondoit, & vouloit qu'on se fût la cotume des Portugalois ne porter, n'être telle, que de viure aux depens d'autruy, mais qu'ils vouloyent tresbien payer leur depence de leur or & argent. Mais pourautant qu'il ne court aucune espeece de monoye en ces païs, le grand Capitaine, outre la grande somme d'or & d'argent, luy auoit donné vne merueilleuse quantité de poyure, & de dras, pour payer ce que nous dependrions : mais que de quatre, il en auoit ia deliuré les deux au
Prete-

Prete-Ian, reseruant le reste pour s'entretenir. Outre ce que le religieux luy auoit dit, qu'il achetât des mules s'il auoit enuie de s'yurer la cour, à fin de faire porter ses besoignes: pour à quoy repondre, il faisoit entendre à son excellence, qu'il n'auoit que faire de bouger d'où il étoit, encore moindre besoin d'acheter des mules pour porter ses hardes, sinon quand il viendroit à partir. Ces choses ainsi particulièrement remontrées au Betudete, il repondit incontinent que le Prete-Ian auoit ordonné qu'on nous deliurât des mules, mais nous n'en auions encore ouy parler, sinon que le religieux nous en auoit donné trois toutes foulées, & recrues par les chemins, pour monter trois de noz gens: lesquels étoient demeurés à pié. Au reste, il ne voulut donner autre reponce, mais va commencer à entamer des choses qui ne faisoient rien à propos: demandant si le Roy de Portugal étoit marié: combien il auoit de femmes, & quel nombre de places & forteresses il pouuoit tenir, & occuper aux Indes: nous faisons plusieurs autres demandes impertinentes, & sans venir à la conclusion. Delà a peu d'heures, nous luy retournames dire, de la part de l'Ambassadeur, qu'il nous fait entendre si le Prete-Ian étoit délibéré d'ouyr son Ambassade: car il auoit arrêté de ne la declarer à autre: & si sa maiesté la vouloit par escrit qu'il luy enuoyeroit: à quoy il repondit que nous ne sauions si peu temporiser, qu'il nous feroit auoir reponce. Et ainsi fimes retour, sans determiner autre chose: ayant été iusques alors defendu aux Franques de nous tenir aucun propos, & de venir en noz tentes: combien qu'ils s'y transportassent quelque fois, mais si secrettement, qu'il ne venoit à la connoissance de personne, sinon de nous. Ce que, néanmoins, se faisoit à grande peine: car le religieux demouroit continuellement avec nous, comme pour garde ordinaire.

*Subterfuge
de propos
d'affaires.*

*Secrete communication
des Euro-
peans.*

*Chrétiens
d'Europe
esclaves aux
Turcs.*

*Esclaves
eschapés.*

*Franques
honorés des
Prete-Ians.*

Pour autant que par plusieurs fois iay parlé de ces Franques, il ne m'a semblé impertinent de vous declarer par quelle auenture ils s'adrecent à la cour. Il est donc à entendre que au temps que le grand Capitaine & Gouverneur des Indes, Lope Suares, vint surgir au port de Zidem, avec son armée, en laquelle j'étoy, nous y trouuames soiffante Chrétiens, esclaves au Turcs, qui étoient de diuerses nations, & sont ceux, dont ie vous ay par cy deuant parlé, que nous trouuames à la cour, lesquels étoient tousiours atendants cet heur, que les Portugalois arriuaissent au port de Zidem, pour s'en venir avec nous: ce qu'ils ne peurent faire, à cause que l'armée ne seut prendre terre.

Mais delà a quinze iours, quinze d'entre eux, avec autant d'Abissins de la terre du Prete-Ian, qui semblablement étoient detenus captifs, trouuerent moyen de gaigner le haut dans deux brigantines, pensans de venir ioindre nôtre flote, laquelle ayant prins terre à l'île de Cameran, il leur fut impossible de la pouoir aborder. Dont ils furent contrains de venir prendre port à celle de Maczua, qui est prochaine d'Erocque, terre de Prete-Ian: la ou étans demontés, mirent en fons leurs deux vaisseaux, puis prindrent voye en la cour diceluy Seigneur, ou nous trouuames qu'on leur faisoit vn grand honneur, beaucoup plus qu'à nous autres, iusques à present. Car on leur auoit deia assigné terres, possessions, & hommes pour les seruir & faire leurs depens. Ce sont les Franques, lesquels iay cy dessus mentionnés: dont la plus

plus grande partie étoient Geneuois, avec trois Catalans : vn de Sio, l'autre Biscoin, & l'autre Aleman : tous lesquels vindrent depuis en Portugal, avec nous autres, que ceux du païs appellent Franques, & toutes les autres Blanches nations semblablement : comme Grecs, Suriens, & Cairans sont par eux nommés Ghibetes. Et à la verité les Asians, & Africains, Maures & Sarrazins, appellent tous les Chrétiens d'Europe Franques, par ce que les premiers de-
Franques sont appelés tous les Européens Chrétiens, et pourquoy.

quels ils ont esté iamais visités par armes, & debellés : sont esté les francs François, qui tousiours ont fait les grādes expeditions es païs d'outre mer. Et pour ce du nom de leurs premiers & principaux cōquereurs François, ils ont appelé tous les autres Chrétiens d'Europe, & deçà la mer, Franques. Le nom restant de l'ancienne vertu, & renommee des François. Le Dimenche vingt & neuvième d'Octobre, deux d'iceux Franques nous vindrent trouver, disans qu'ils étoient venus vers nous, à fin de nous auertir des propos, qu'ils auoyent ouy courir par la cour, touchant nôtre affaire : à sçauoir, que le Poiure, & tout ce que nous portions apartenoit au Prete-Ian, auquel le grand Capitaine l'auoit enuoyé : & ne luy voulans donner, que nous perdriens sa grace entiere. Et pource nous remontrèrent, qu'ils eussent trouué bon d'en faire present à sa maiesté, ensemble, & de toutes les autres besoignes. Car faisans autrement, nous ne pourrions iamais obtenir congé de faire depart : étant telle la cotume, de ne permettre le retour à tous ceux, qui abordent en ces païs : & que tel étoit leur auis, qu'ils nous auoyent bien voulu communiquer : sus lequel nous
Aduts des Portugais.

primmes conseil, si que d'un commun accord & consentement, nous arretames de presenter les quatre sacs de Poiure, de cinq que nous auions, reseruant ce dernier là, pour fournir aux frais de nôtre despense. Avec cela, ils nous conseillerent de donner à sa grandeur quatre belles queffes, couuertes de cuir, que nous auions : estimans que ce present luy pourroit être fort agreable, d'autant qu'il n'y en auoit de telles en ces païs. Le Lundy ensuyuant, trentième d'Octobre, ces Franques nous vindrent trouver, avec plusieurs Mules, & Seruiteurs pour faire porter ce, que l'Ambassadeur auoit deliberé d'enuoyer à iceluy Seigneur, qui étoit ce Poiure, avec ces autres queffes seulement : pour laquelle chose conduire, nous fumes ordonnés le Secretaire, & moy : & aussi que l'Ambassadeur nous suyuroit sur le tard. Par ainsi nous nous meimes en chemin, sur lequel nous rencontrames vn Messager, qui portoit la parole du Roy. Lequel incontinent mit pied à terre, pour le nous
Parole du Prete-Ian portée, doit être declarée, & ouye à pied.

donner à entendre, & nous aussi pour l'écouter : car c'est la cotume du païs, quelle soit declaree, & ouye à pied. Cetuy cy nous dit, que c'étoit le plaisir de son Seigneur, que nous le vinsions trouver dedans son Pauillon : mais ie luy dis, que l'Ambassadeur ne pouuoit gueres sejourner apres nous, & ce pendant, nous le priames bien fort de retourner, pour nous donner quelque bon moyen de presenter aucunes choses au Prete-Ian, ce qu'il nous promit de faire : & pour autant, que c'est la cotume de s'enquerir curieusement tousiours de ce que on y porte, il s'enquit de nous, quelle chose nous auions vouloir de presenter à sa maiesté : mais nous l'entretinmes, & contentames de paroles, avec bonne intention, que la part, laquelle luy en reuiendroit, seroit bien court taillée. Ainsi, ce Messager nous mena au deuant d'un grand

circuit, environné de Palis, là où l'on voyoit vn merueilleux nombre de tentes dressées, avec vne grande maison de terre, longue, à vn étage, & couverte de Paille, dedans laquelle on disoit, que le Prete-Ian venoit bien souuent resider: & pour lors y étoit, comme nous dit cetuy cy. A l'entrée de ce parquet y auoit vne grande multitude de gents, rangés en ordre, qui nous dirent semblablement, que le Prete-Ian étoit là dedans. Au moyen dequoy nous demontames bien loin de ce clos, ainsi qu'on a accotumé de faire, & leur feimes dire, que nous apportions aucunes choses, lesquelles nous voulions presenter à sa grandeur. Ce que ayans entendu, vn Vieillard, entre autres, se vint adresser à nous, qui assés maigrement, & avec vn visage plus tôt triste, que autrement, nous demanda à quoy il tenoit, que l'Ambassadeur n'étoit venu en nôtre compagnie: pour autant (dimes nous) qu'il n'auoit Gents ny Mules, qui luy portassent ses besognes: neanmoins, qu'il s'en iroit en bref, à cause, que les Franques l'étoyent allé querir. Apres celà, nous suppliames ce Vieillard de nous enseigner quelque moyen, par lequel nous peussions presenter à sa maiesté ce Poiure, & ces Coffres, que nous auions. Laquelle chose il nous promit de faire y étant l'Ambassadeur: & des cette heure là ordonna, que le lieu nous fût montré, auquel nous dresserions nôtre Tente, ou Pauillon, pour quand l'Ambassadeur seroit arriué: qui ne demeura pas beaucoup à se trouuer en ce lieu.

Calomnie
du Moync.
Retenue de
estrangeurs.
Exemples
d'estrangeurs
retenus.

Ce iour même nous fumes auertis, que le Prete-Ian n'étoit au circuit, ny dedans les Tentes: car il étoit en quelques autres petites, qui se voioyent de là au sommet d'une certaine petite montagnete, loin de ce lieu, par l'espace d'un mille & demy: & ne peumes sçauoir, ny veoir autre chose. A cause dequoy nous posames nôtre Tente au lieu, qui nous auoit esté ordonné, qui n'étoit pas fort éloigné de ce circuit de Palis, à coté droit, là où les Franques nous venoyent trouuer, pour nous dire, que les Principaux de la cour nous étoient contraires, auxquels ce Religieux auoit mis en tête de persuader au Prete-Ian, qu'il ne nous laissât plus retourner en noz païs, ny sortir de ses Royaumes: d'autant que (comme il leur donnoit faulxement à entendre) nous en detractions à part nous. Ce que nous ferions beaucoup plus librement, & avec plus grand auantage, lors que nous en serions vne fois sortis. Ioint aussi, que la coutume vouloit, que tous les étrangers fussent detenus en ce païs. Ces choses nous troublèrent, & tindrent merueilleusement suspens, & d'autant plus, quand ceux cy nous le confirmerent, avec ce que nous n'étions ignorans, comme Ian Gomes, & Ian Prêtre Portugalois, lesquels y furent enuoyés par le Seigneur Tristan de Cugne, Gouverneur des Indes (en compagnie d'un Maure, lequel est encores en vie, habitant en Manadeli) n'en retournerent iamais: pour autant qu'on ne leur voulut permettre, sous ombre de leur faire euiter le peril de la mort, qu'on leur asséuroit, s'ils venoyent à en departir: & par ce même moyen, vn nommé Pierre de Couillan, Portugalois, lequel étoit party de Portugal, il y auoit bien environ quarante ans, par le commandement du Roy Dom Ian: & y a plus de trente ans, qu'il demeure en ces païs. Deux Venitiens semblablement: l'un desquels ils ont nommé Marcorio, reiettans & effaçans son propre nom, qui

qui étoit Nicolas Brancalon, qui a demeuré en ces païs, par l'espace de trentetrois ans, avec vn Thomas Gradenigo, qui s'y achemina, il y a plus de quinze ans: sans qu'on ait iamais permis le retour à aucun d'eux, lesquels sont maintenant à la cour, tautôt autrepars, ayans de grandes terres & vassaux: & sont mariés, viuans comme Seigneurs: & plusieurs autres y ont esté, semblablement detenus iusques à la mort. En defense dequoy ces Ethiopiens alleguēt, *Raison Ethiopique de la retenue des Ethiopiens.* que qui les vient chercher, a besoin d'eux, & pour autant, qu'il n'est pas raisonnable, qu'on permette le retour à ceux là. Nous trouuames alors Pierre de Couillan à la cour, lequel nous dit, que sa maison étoit prochaine des portes terribles de cette montagne, sus laquelle nous passames par si dangereux détrois. Le Mardy, qui fut le dernier d'Octobre, le Roy s'en reuint du lieu ou il étoit, vers le circuit: auprès duquel nous étions, & en passant apperçut nôtre tente. Parquoy il enuoya dire à l'Ambassadeur, qu'il fait remuer sa tente en autre lieu, à cause qu'elle étoit en mauuais air: combien que nous fussions au lieu même, qui nous auoit esté ordonné le iour precedent. Mais l'Ambassadeur fait respondre à sa grandeur, qu'il n'auoit personne pour abbatre, ny transporter sa tente, ny ses besognes, & qu'il feroit trāsmettre en tel lieu, qu'il plairoit à sa maiesté l'ordonner, ayant personnes pour le pouuoir faire. Le soir étant venu, le Prete-Ian nous enuoya demāder, si aucun de nôtre compagnie auoit quelque croix d'or ou d'argent, sur soy, à cause qu'il auoit grande enuie de la veoir: dont l'Ambassadeur fait response, que non. Mais incontinent apres, vn page vint, lequel nous dit, que sa maiesté desiroit fort de veoir celles, que nous auions, telles qu'elles étoient. Au moyen dequoy nous luy enuoyames vne, que i'auois en main, à l'usage du païs: laquelle nous fut renuoyee incontinent, nous faisant dire iceluy Seigneur, qu'il auoit pris vn merueilleusement grand plaisir à la veoir: connoissant par celà, que nous étions bons Chrétiens. L'Ambassadeur fait dire par le Page à sa grandeur, qu'il auoit encores, pour la dépense de soy, & de sa compagnie, quelque petite quantité de Poiure, avec quatre questes, desquelles il luy feroit volontiers present, & quelle les pourroit enuoyer querir, quād il luy feroit agreable. Mais le Page retourna avec la response du Roy, laquelle étoit telle, qu'il se passeroit bien de telles offres, & qu'il auoit deia fait donner les draps aux Eglises, & aux Pours & le Poiure, que nous luy auions presenté, pour autant qu'il luy auoit esté rapporté, que le grand Capitaine des Indes auoit ainsi fait des draps, qui luy étoient enuoyés par le Roy de Portugal. A quoy l'Ambassadeur respondit, que les auteurs de telles paroles s'éloignoient toalemēt de la verité: car le tout étoit encores empaqueté: estimant qu'à autres, que les seruiteurs de Mathieu ne pouuoient auoir publiee cette fauseté. Or pour autant, que ie sauois cōme le tout s'étoit passé, touchant les draps, ie mauançay de respondre: disant, qu'il étoit vray, que i'auois aidé à étendre ces draps dans l'Eglise sainte Croix, qui est la principale de Cochin: tant pour la parer à tel iour, comme pour celebrer l'office diuin plus honorablement aux fêtes solennelles, lesquelles passées, i'auois semblablement aidé à les plier, acotrer, & empaqueter, à celle fin, que les Artisans ne vinssent à les ronger: & voila la pure verité, comme il en étoit allé: si que l'on pouuoit bien asseurer & dire, qu'ils auoyent esté dedans les

Mandement
de nuit.

Eglises, mais qu'ils n'y étoient pas demeurés. Ces choses ainsi passées, il arriva un autre messager, qui signifia de la part du Roy à l'Ambassadeur, qu'il deût aller, avec toute sa compagnie, trouver sa maiesté: & pouvoit être alors environ trois heures de nuit: neanmoins, il ne se trouua personne d'entre nous, qui se montrât paresseux à se mettre en equipage, & se parer au mieux, qu'il étoit possible, pour obeir à ce mandement: mais nous ne fumes pas plus tôt en ordre, qu'on contremanda par un autre messager, pour nous faire demeurer.

Mandement nocturne, & audience donnée à l'Ambassadeur en la personne de Prete-Ian. Ceremonies reuerentiales à sa maiesté. Auguste & représentant diuinité. Voix sans venue de luy: demandes abruptes, réponses excusatoires, & declaratoires des causes. Espreuue d'armes en sa presence, pour passer temps, & ieu d'orgues avec le bal Portugalois. Deliberation & octroy de faire fortresse contre les Turcs, & permission aux Portugalois de celebrer Messe à la façon Romanesque.

Signe d'être
arrivés.Ceremonies
reuerentia-
les.Hunca hia=
le huchia a-
beton, Je
l'amene icy,
(Seigneur)
ceux que tu
m'as com-
mandé.
Cafacinelet
uenés dedās

LE Mercredy, premier iour de Nouembre, apres deux heures de nuit, le Prete-Ian nous fait appeler par un page: pour à quoy obeir, chacun d'entre nous se met en ordre, & prîmes le chemin de ce circuit de palis, à la porte duquel étans paruenus, nous y trouuames des portiers, qui nous firent demeurer & attendre, par l'espace d'une heure, non sans endurer un merueilleux froit, à cause d'un vent sec, qui tiroit en cet endroit là, d'où nous veimes deuant l'autre circuit, plusieurs personnes, tenans des torches allumées en main: & pour autant qu'on nous faisoit tant musser, nous cōmençames à decharger deux mouchets. Sur ce le Prete-Ian nous fait demander, pourquoy nous n'en auions amené plusieurs autres: dont l'Ambassadeur fait réponse, que nous ne venions pas pour mouuoir ny faire guerre, qui nous faisoit ainsi aller sans armes: mais que nous auions apporté avec nous trois, ou quatre de tels bâtons à feu, pour nous recreer seulement. Or étans ainsi en attendant, cinq des principaux de la cour nous vindrent aborder, entre lesquels étoit celuy Adrugas, à qui nous fumes enchargés, lors que nous arriuames: iceux, avec la parole du Roy, firent incontinent les cerimonies accotumées, en quoy nous les ensuiuimes tout soudain: puis cōmençames à cheminer cinq ou six pas, faisans vne pause au bout d'iceux, avec ceux, qui nous accompagnoient, lesquels nous cotoyèrent tousiours, comme s'ils nous eussent menés par la main, & d'un coté & d'autre y auoit deux hommes, portans chacun vne torche allumée, qui se prindrent à dire l'un apres l'autre à haute voix. *Hunca hiale huchia abeton*: & n'auoit pas plus tôt l'un de ces deux acheué, que l'autre recommençoit: tousiours continuans, iusques à ce, que nous ouymes au dedans la voix de plusieurs, qui disoyent, *Cafacinelet*, pour laquelle chose faire, nous nous auançames un peu, & puis nous arretames, & furent derechef répétées ces premieres paroles, tant qu'on répondit semblablement au dedans, cōme on auoit deia fait: tellement que nous feimes bien dix pauses, abaissans la tête & les mains, avec ceux qui nous menoyét, iusques en terre, toutes les fois que l'on venoit à répondre au dedans: *Cafacinelet*, à cause que cest parole du Prete-Ian: & passans la seconde entree, noz guides cōmencerent à pronocer
autres

autres paroles, qui étoient, *Caphan byam caynha Afrangues abeton*: repetans cecy, autant de fois qu'ils auoyent fait au commencement: & ainsi de pause à autre, arrivames auprès d'un *Manastabe*, au deuant duquel y auoit plusieurs torches allumées, qui étoient celles, lesquelles nous auions veuës au commencement, que nous en cõrames octante par rang, en bon ordre: pour lequel maintenir mieux ferré, ceux qui les tenoyent, auoyent au deuant aucunes cãnes en main, fort longues, & trauesfantes à la hauteur de l'estomach: étans les torches toutes egales. Ce manastabe étoit dressé à l'entrée d'une grãd' maison à vn étage, de laquelle nous auons parlé cy deuant: & est soutenue sur grosses colõnes de Cyprés, avec leurs voutes fleschissantes sur le plan du chapiteau dicelles, embellies de peintures, viuement colorees, & d'un labour industrieux: étans couuertes d'aucunes ais, qui descendoient iusques à fleur de terre. La couuerture du comble est d'herbe du païs, laquelle les habitans nous acertenerēt pouuoir durer le temps de la vie d'un homme. A l'entrée de la maison y auoit cinq Courtines, tendues au deuant du lit: dont celle du milieu étoit de drap d'or, & les autres de Soye fine: au deuant desquelles on voyoit vn grãd & riche Tapis, étendu sur le plan, & auprès diceluy, deux grands draps de Cotton, velus comme tapis, qu'ils appellent *Basutos*: tout le reste étoit couuert de Nates peintes, avec des Torches à chacun coté, en tel ordre, & rangees tout ainsi que nous auions veti les autres au dehors. Or ainsi que nous étions en cette sorte arrestés, nous ouymes au dedans des Courtines la parole du Roy, qui, sans autre exorde de harengue, nous dit, qu'il n'auoit enuoyé Mathieu en Portugal vers le Roy, lequel neanmoins, il scauoit luy auoir enuoyé plusieurs choses par iceluy: & nous demanda quelles étoient deuenues, & pourquoy nous ne les auions apportees, cõme il eût pensé, que nous eussions fait, selon que le Roy de Portugal luy mandoit: & qu'il auoit deia donné ce que le grand Capitaine luy auoit enuoyé. L'Ambassadeur alors, supplia sa maiesté, qu'il luy pleût luy donner audience: promettant raconter à icelle, tout à la verité sans la deguiser, ny corrompre en la moindre partie, qui soit, comme les choses étoient passées, & luy rendre bon & suffisant conte de tout. Et lors commença à dire, qu'il auoit présenté à sa grandeur, tout ce que le grand Capitaine des Indes luy auoit enuoyé, luy ayant, outre ce, donné de ce *Poyure*, lequel il auoit pour faire les despens de foy, & de sa fuyte. Mais quant à ce, que le Roy de Portugal enuoyoit à sa hauteur, que la faute ne venoit de son coté, & ne luy deuoit être imputee, si sa maiesté ne l'auoit receu. Car la mort de l'Ambassadeur nommé *Odoard Galuan* (en l'île de Cameran) qui les apportoit, auoit causé ce défaut (si ainsi se deuoit nommer) avec ce, que aucuns Portugalois, avec lesquelles étoit le Facteur, & Interprete, qui deuoient presenter ces choses à sa grandeur, auoyent esté tués en *Delaqua*. Puis finalement, le grand Capitaine, n'ayant peu prendre terre au port de *Maczua*, obstant les vents contraires, auoit fait retour aux Indes, & de là se meit à la route de Portugal: & que le Roy de Portugal n'auoit laissée autre charge au Capitaine, qui luy auoit succédé (n'ayant esté auerty du décès de l'Ambassadeur *Odoard*, lequel il pensoit s'être acheminé, ou il s'acquiteroit de sa charge) sinon, de faire voile, & tirer à la volte de la mer rouge, pour guerroyer les Maures,

Caphan byam caynha Afrangues abeton, Seigneur, nous te amonons icy les Franques, cõme tu nous as commandé. Manastabe, Lit ou couche.

Maison Royale, & sa forme.

Parement de la couche Royale.

Voix fauë ueuë cõme d'un Dieu.

Preface en protestatiõ de uerité.

Respõse excusatoire.

, & s'enquerir de son Ambassadeur. Dont le grand Capitaine, doutant ne
 , pouuoir prendre port en aucun lieu, comme il luy étoit à l'autre fois auenu,
 , n'auoit voulu charger les presens que son Seigneur enuoyoit à sa hautesse:
 , lesquels neanmoins étoient encore aux Indes empaquetés, & encofrés: &
 , quil voulut seulement amener Mathieu pour le faire demonter en quelque
 , port des Abissins, pour là, luy enuoyer ces presens. Or étant surgy, &
 , apres auoir prins terre au port de Maczua, qui est en ses terres (combien
 , qu'entre les mains des Maures) il delibera d'expedier luy même, qui étoit Ro-
 , drigue, avec ces besoignes quil auoit presentees à sa maiesté: ayant eu Ma-
 , thieu pour compagnie, seulement à fin de fauoir le chemin, lors que sa hau-
 , tessse prendroit entie d'enuoyer quelque Ambassade au Roy de Portugal:
 , mais que depuis il mourut au monastere de la Vision. Cecy remontré, on
 , demanda comme il étoit possible que Mathieu fût echapé en Delaqua, veu
 , que trois des autres y auoyent laisné les vies. Pour autant (repondit l'Am-
 , bassadeur) quil ne voulut sortir de la carauelle en terre. Lors l'Ambassa-
 , deur requit tresinstamment quil fût ouy, car il feroit connoître le vray à sa
 , maiesté, à laquelle il donneroit par escrit ce que le grand Capitaine auoit com-
 , mandé luy être dit de bouche, outre les lettres. Au moyen dequoy elle
 , pourroit entendre, & fauoir comme les choses passoyent: & ainsi aloyent
 , & venoyent les demandes: & reponses, sans autre definition. Le iour en-
 , suiuant, on nous enuoya à force pain, vin, & chair: avec deux hommes les-
 , quels nous dirent que cette prouision nous auoit été ordonnée, avec tout ce
 , qui nous seroit necessaire, pour chacun iour.

*Maiesté du
 Roy Prete-
 Ian a descou-
 uert.*

*Demandes
 de Prete-Ian
 aux Portu-
 galois.*

Le Samedy, bien tard, qui étoit le troisiéme de Nouembre, le Prete-Ian
 nous fait appeller, dont nous partimes enuiron les quatre heures du soir,
 pour aller à son mandement étans paruenus à la premiere porte ou entree, il
 nous fut force d'attendre quelque peu, puis nous fut dit que nous feissions de-
 charger noz mouchets, sans boulet: à fin que personne n'en fut endomma-
 gée: de là a peu de temps, on nous fait entrer: avec obseruation de telles &
 semblables cerimonies qu'au parauant: & apres que nous fumes arriués entre
 les portes & courtines (ou nous fumes à l'autre fois) nous veimes le mana-
 stabe fort richement paré: étant tout tendu de drap d'or, & la place enui-
 ronnée d'hommes, somptueusement vetus, tous en ordonnance d'un côté &
 d'autre, avec les épées nues en main, & leurs boucliers comme s'ils eussent été
 tous prêts à combattre: & de chacun côté deux cens torches alumées, de rang,
 comme celles de l'autre iour. Ainsi, on commença à nous faire porter de-
 mandes par le Cabeata, avec vn page, nommé Abdenago, Capitaine de tous
 les autres: ayant tousiours l'épée au poin: & fut telle la premiere demande
 quil nous fait. Combien de mouchets nous auions aporté, qui en auoit mon-
 tré l'usage aux Maures, de les ieter en fonte des artilleries: s'ils en vsoyent
 contre les Portugalois, & les Portugalois à l'encontre d'eux, & de quelle
 des deux nations elles étoient plus redoutees. Chacune de ses demandes
 nous fut particulierement proposée: & à toutes & chacune feimes reponse
 quant à la peur de ces batons à feu, nous repondimes, que les Portugalois se
 sentoient tant bien armés, & asseurés, étans reuetus d'une viue Foy, qu'on
 doit

doit auoir en Iefuchrist, qu'ils redoutoyent les Maures moins que rien. Ce qu'ils montroyent assez quand ils ne faisoient conte du grand trauail, sans y être frotés, pour les venir assaillir iusques dans leurs forts mêmes. Quant à mouler les mouchets & artilleries, nous feimes reponse que les Maures étoient hommes, comme nous, & par consequent, doués de fauoir & esprit, tout ainsi que nous pouuions être. A pres celà, on fait demander à l'Ambassadeur si les Turcs étoient munis de bonnes artilleries: autant parfaites que les nôtres (répondit il) mais que nous n'en auions aucune crainte, d'autant que nous soutenions la Loy de Iefuchrist, & qu'ils s'efforçoient à la deprimer. Puis on demanda qui leur auoit enseigné à en faire: à quoy il fut repondu comme dessus, à fauoir qu'eux crees de semblable forme que nous, ils étoient semblablement doués d'une telle vigueur, & apprehension d'esprit, pour auoir tel sentiment & connoissance des ars, en perfection, que nous autres pouuions auoir. Apres on vint à nous demander sil se trouuoit personne, qui feût quelque chose de l'escrime à l'épee, & bouclier: & que le Prete-Ian se delecteroit fort à luy veoir tirer quelques cous. Au moyen dequoy l'Ambassadeur fait mettre en place George de Breu, contre vn autre braue homme, pour en donner le plaisir à sa maiesté: laquelle les pouuoit bien apperceuoir parmy les courtines, qui luy causa vn merueilleusement grand contentement, & comme il nous fut dit, les ayant veu s'aider des armes, & les manier si destrement, & non autrement qu'on doit esperer de deux hommes aguerris & bien exercités à l'escrime: lesquels ayans laissé le ieu, l'Ambassadeur fait supplier au Prete-Ian que sa grandeur fût contente d'ouir tout ce que luy mandoit dire le grand Capitaine des Indes, puis l'expedier, pour aler retrouver l'armée, lors qu'elle aborderoit, afin d'euiter les grans frais & depens qui s'en pourroyent ensuiure. Mais il nous fut repondu, que nous ne faisons que d'arriuer, & n'auons encore veu le reste des terres & Seigneuries de sa maiesté, & que nous prinssions tous les plaisirs qui s'offriroyent: pour autant que le grand Capitaine ne seroit pas plus tôt abordé au port de Maczua, que sa grandeur luy enuoyeroit parler: puis nous donneroit nôtre depesche. Et que si iceluy Capitaine vouloit entreprendre à drecher vne forteresse dans Maczua, dans Suachen, ou Zeila, qu'elle s'offroit à la tenir tousiours fournie de monitions, Ce que pouuant faire, encore que les Turcs fussent en grand, & nous en petit nombre, neanmoins, avec vne telle forteresse sus la mer rouge, on pourroit aussi fort bien entreprendre & commodement fournir le voyage de la terre sainte, avec vne armée. Dont l'Ambassadeur repondit que c'étoit le plus grand des desirs du Roy de Portugal: toutefois il poursuiuoit fort d'être ouy, sinon qu'il enuoyeroit à sa grandeur les lettres du grand Capitaine: & par escrit tout ce qui luy auoit été enchargé reciter de bouche. Au moyen dequoy on nous ordonna que tout fût interpreté & reduit en langue Abissine. Ce que fait l'Ambassadeur, puis le fait presenter à sa hautesse, requerant icelle de le vouloir expedier. Depuis on nous fait dire que nous enuoyssions quelqu'un pour sonner des orgues, que nous luy auons aportées: & voulut encore sa maiesté, que nous feissions vn bal à nôtre mode, lequel finy, nous feimes remontrer que nous étions Chrétiens,

*Epreuus
d'éc. me en
presence &
plaisir du
Roy.*

ce que considéré, on ne nous devoit refuser de celebrer messe, selon l'Eglise Romaine. Il nous fut repondu, que sa hautesse n'ignoroit tout ce que nous auions mis en auant, & puis qu'il étoit permis aux Maures infidelles d'aorer, que par plus forte raison, seroit il otroyé à nous autres, qu'on connoissoit être fidelles, & catholiques & des lors on nous promit, que toutes choses requises & necessaires à tel effet nous seroyent deliurees. En fin, érans partis delà, & arriués aux logis, on nous aporta trois cens pains, fort grans, & vingt & quatre barrils de vin; disant celuy qui les faisoit conduire en nôtre tente, qu'il en faisoit venir trente, mais que les six auoyent été versez par chemin.

Diuers interrogats de la part de Prete-Ian à l'Ambassadeur, avec les reponces. Epreuue des hacquebutes, & harnois endossez. Demande d'épees Portugaloises, & hoqueton d'armes pour un page portant parole Royale, renuoyé en riche acoutrement Portugalois, avec les choses demandees. L'auteur mandé par Prete-Ian pour monstrer les hosties, & les ornemens de la messe, à la mode d'Europe & la signifiante d'iceux exposée, avec plusieurs questions proposees, & responses resolues, mémemment sur les deux chefs de l'Eglise, & sur le mariage des Prêtres. Larrecin fait aux Portugalois, & cauteleux renuersement de leur accusation. Present fait d'une tente de drap d'or, pour seruir de chapelle, & la messe dedans chantée.



LE Dimenche ensuiuant, on vint proposer iusques dans noz tentes, de la part de Prete-Ian, plusieurs demandes à l'Ambassadeur, toutes fondees sus cecy: à sauoir si le Roy de Portugal feroit tenir les armes aux Indes, qu'on luy auoit dit y vouloir enuoyer. L'Ambassadeur repondit que les armes, avec tout ce que le Roy de Portugal enuoyeroit presenter à sa grandeur, seroyent aportees l'année d'apres. Car le grand Capitaine ne faudroit de les enuoyer, ou apporter luy même, comme ses lettres le contenoient: & qu'il auoit charge le dire de bouche à sa maiesté: laquelle voulut que nous donnissions le feu de rechef aux mouchets dans ce grand circuit de palis, & qu' aucuns des siens fussent semblablement dechargés: puis nous fait demander, sil y auoit aucun, d'entre nous, qui seût faire la poudre: respondimes que non: mais que le grand Capitaine enuoyeroit le soufre sus les carauelles, avec gens pour acoutrer le salpêtre. Alors nous fait dire qu'il se trouueroit assez soufre en ces pais, pourueu qu'il y eût maitres pour faire le salpêtre: & qu'autre chose ne manquoit à ses exercites, que l'artillerie, & gens qui enseignassent aux siens de s'en pouuoir aider: car il pourroit mettre en campagne vne infinité de hacquebutiers, avec lesquels, sil auoit l'usage du canon, il pourroit subiuguer tous les Roys Maures. Et à ce propos, vn Geneuois, qui étoit à la cour, me dit auoir prins garde, que l'on pourroit plus faire de salpêtre en ce Royaume qu'en toute autre partie de la terre, à cause de l'infinité des animaux qui s'y trouuent: & en outre qu'il y a des montagnes de soufre. Le Prete-Ian nous fait encore dire, que luy monstrissions côme s'endossoyent les armes blanches à luy enuoyées par le grand Capitaine

Instance de grand Roy à chose promise si gne de conuoitise.

Artillerie defaillante aux Chrétiens de Prete-Ian.

Capitaine . Ce qu'ayans entendu , noz gens en armerent incontinent vn homme , que sa maiesté pouuoit veoir laquelle enuoya demander les épées & conroyes de l'Ambassadeur, & de tous ceux de sa compagnie, à fin d'en auoir la veuë. Si luy furent toutes portees : & sur ce nous fait demander , par celuy qui nous les raporta, si le Roy de Portugal luy en enuoyeroit de semblables: Respondu fut , que ouy, & en tel nombre que sa grandeur en auroit besoin. Ce iour même , sus le soir , on nous aporta semblable prouision qu'on auoit fait le iour passé : Puis sur nuit ferrec, arriua vn page dans nôtre tente avec la parole du Roy , Laquelle entendue l'Ambassadeur fait vetir le page tout à la Portugaloise , avec vne chemise à colet, enrichy d'un bel ouurage d'or , des bottines, & vn bonnet ferré d'or . De sorte qu'il s'en partit ioyeux au possible, se voyant en si braue equipage . Mais le iour ensuyuant il retourna avec le bonnet , qu'il voulut rendre : disant , que le Roy l'auoit tancé d'auoir accepté tels acoutremens : aioutant que sa maiesté desiroit fort d'auoir vn hoqueton pour mettre sus ses armes, ce que luy fut incontinent deliuré par l'Ambassadeur : disant que les Portugalois n'auoyent acoutumé de donner vne chose pour puis apres la reprendre.

Le Lundy à heure de Vespres, le Prete-Ian me fait appeller , à fin de luy porter les hosties qu'il auoit enuie de voir . Je luy en portay onze, fort bien faites, ou étoit representee l'efigie d'un Crucifix , étans dans vn beau vase, couuert de tafetas (& non dans vne boîte) sachant fort bien la reuerence qu'ils portent à leurs Foyasses : à quoy sa maiesté print vn grand plaisir, comme il me fut dit : tellement qu'il falut encore apporter les formes pour confronter la figure de l'hostie, avec la graueure d'icelles, & toutes les autres choses, dont nous vfons à celebrer la messe . Je luy fey montrer l'aube, le calice, le corporal, la pierre de l'autel, & les chopinettes : toutes lesquelles choses il voulut contempler & voir piece par piece, puis me fait dire que ie decourrisse la pierre, qui étoit cousue dans vn linge : ce que ie fey : & apres l'auoir veuë, la renuoya recoudre . Cette pierre étoit par dessus polie, carree, & bien faite, sinon quelle ne retenoit le fil de sa carrure par dessous : ce qui procedoit seulement du defect de la nature . Au moyen dequoy, il m'enuoya demander pourquoy on n'auoit pris peine à la drece, autant bien par dessous que par dessus : ayans si excellens & industrieux maitres en Portugal : veu mémement que les choses appartenantes aux diuins actes, deuoient être rendues & menees à toute perfection, & non pas être delaissees imparfaites . Puis étant deia nuit, me fait appeller, & commander que ie me transportasse en sa tente, & entrasse dans icelle : au milieu de laquelle on me fait demeurer, si que i'eu loisir de la voir toute tendue de tapisserie . Je m'arretay à deux brasses loin de Prete-Ian, qui étoit derriere ces courtines, de là ou il me commanda de me reuetir, tout ainsi que si i'eusse a l'heure même voulu celebrer messe . Ce qu'ayant fait, il me demanda de qui nous auions prins l'usage de tels habits des Apôtres, ou bien des autres sains . Je luy fey repon-

Grande reuerence aux ceremonies.

Mystere de la passion figuré es habits de la messe.

la

la Passion, iusques au manipule, que ie luy dy représenter vne petite corde, de laquelle les mains de Iesuchrist furent liés. A quoy le Prete-Ian ne se peut contenir de parler en personne : & me dirent les interpretés, qu'il nous auoit en estime de fort bons Chrétiens, puis que nous obseruions si bien, & auions en si grand conte la Passion de Iesuchrist. Venant puis à l'étole, ie luy dy, quelle donnoit à entendre la grand corde, avec laquelle les Iuifs menoyent Iesuchrist deçà & delà, & que l'aube signifioit la robe, qui luy fut vetue en mepris de sa Diuinité. Et lors parla le Prete-Ian de rechef: ce que les truchemens me feirent entendre qu'il nous donnoit le loz de vrayes Chrétiens, rememorans la Passion entiere: puis me fait commander de me deuetir, & luy exposer la signifiance de chacune chose: à quoy ayant mis fin, il s'écria à haute vois, que nous étions vrayes imitateurs de Iesuchrist: puis que nous auions si entiere & parfaite connoissance de sa Passion. Mais venant à se souuenir que i'auois dit comme l'Eglise auoit tirees ces choses de la Passion, il me demanda quelle étoit cette Eglise, & pourquoy nous tenions deux chefs en la Chrétienté, l'un à Constantinople en Grece, l'autre à Rome en Franquie: à quoy ie luy fey reponce, que nous ne reconnoissions plus d'un chef d'eglise. Et combien que Constantinople en eût esté le chef du commencement, cela étoit maintenant aboly, & n'auoit plus de lieu. Car le chef de l'Eglise deuoit être ou demeura saint Pierre, d'autant que Iesuchrist luy dit, *Thes Petrus, & super hanc Petram edificabo ecclesiam meam*. Et lors que saint Pierre demouroit en Antioche, là étoit l'Eglise: d'autant que le chef d'icelle y residoit: lequel étant allé à Rome, là fut semblablement le siege ecclesiastique établi: voire & si fermement colloqué, qu'il y est demeuré iusques à present, & demeurera à perpetuité: & étant cette Eglise gouuernée par le saint Esprit, vint à ordonner que la messe fût celebree. Ce que ie luy confirmay encore d'auantage: disant, qu'aux articles de la Foy, composés par les Apôtres, saint Symeon dit. *Je croy en la sainte Eglise catholique*: & au grand Symbole, qui fut composé au Concile de Nicee par les trois cens & dixhuit Eueques à l'extirpation de la fauce doctrine Arriane, se trouue: *Et in unam sanctam & apostolicam ecclesiam*: tellement qu'on ne dit: *Je croy aux Eglises*, mais *en l'Eglise catholique & apostolique*: qui est l'Eglise Romaine, d'où saint Pierre a esté le roc, sus lequel le Seigneur l'a fondée: comme il nous en rend temoignage par sa propre bouche. Et saint Paul, vaisseau delection, & docteur des gens, la nomme Catholique & Apostolique: d'autant qu'en icelle consistent toutes les puissances Apostoliques, qui furent par Iesuchrist otroyées à saint Pierre, & aux autres Apôtres, à sauoir de lier, & delier. Il me dit, à lors, que ie rendois assez bonne raison de l'Eglise Romaine, mais il me demanda quelle chose ie voulois dire de l'Eglise Constantinopolitaine, qui étoit de Marc & de celle de Grece, de laquelle fut chef Ian Patriarche d'Alexandrie: à quoy ie repondy, que la resolution de sa demande donneroit plus grande couleur à ma reponce, pour rendre valables les raisons d'icelle: pour autant que saint Marc fut instruit par saint Pierre qui l'enuoya en ces parties. Parquoy ny luy, ny Ian Patriarche, ne pouoyent faire vne Eglise, sinon sous le nom de ceux qui les auoyent enuoyés, prouenant ladite Eglise seulement

Deux chefs
d'Eglise.

Franquie
tout le pais
habité par
les blans.

Saint Marc,
chef de l'E-
glise Con-
stantinopoli-
taine.

Ian Patriar-
che, chef de
l'Eglise de
Alexandrie.

ment, comme nombre, de celle du chef, d'où ils prenent autorité, & à qui toutes les puissances, par le Tout puissant, furent delaisées. Et plusieurs ans apres, saint Hierome, avec plusieurs autres sains, abandonnerent le monde, erigeans monasteres, pour seruir à Dieu: lesquels, toutefois, ne léussent peu faire, sans la permissiõ de l'Eglise Apostolique, qui est celle de Romme. Et comment pourroit on dreer les Eglises par dessus le grand chef, ny qui en auroit la puissance, si Iesuchrist memes ne retournoit pour en ordonner. A celà on ne feut que repliquer, & me dirent les interpretes, que Prete-Ian auoit receu vn plaisir indicible, par le discours de mes parolles. Depuis, on me demanda si les Prêtres Portugalois étoient mariés: ie fey reponse, que non. Dauantage, si nous approuions le Concile de Pape Leon, qui se tint à Nicee. Je repondy que ouy, & que i'auois deia dit, que le grand Symbole y auoit esté composé. De rechef l'on me demanda quel nombre d'Euéques se trouua en iceluy: à quoy ie repondy, de trois cens, & dixhuit: comme i'auois deia dit. Outre ce, l'on me demanda pourquoy nous n'obseruions les status, & articles de ce saint Concile, veu qu'en iceluy il auoit esté ordonné que les Prêtres seroyent mariés. A cela ie repondy, que de tout ce qui auoit esté ordonné ne nous étoit demeuré, & n'auions la connoissance d'autre chose, sinon que du grand Symbole: qui y auoit esté composé: étant la Vierge Marie aueree pour mere de Dieu. Ils me vindrent encore ramenteuoir plusieurs autres choses, qui furent rompues & violees par Pape Leon, encore qu'elles eussent esté par ce saint concile approuees, & confirmees: & me prierent de les reciter, mais ie m'en excusay: disant, que ie les ignorois, combien que (selon mon iugement) s'il en auoit enfraintes aucunes, c'étoient de celles qui sentoient quelque heresie, qui étoit grande en cestemps là, qu'il auoit tresbien approué & fait obseruer celles, qu'il conneut être saintes & necessaires. Outre plus, sa maiesté me fait encore ramener sus le mariage des Prêtres, me demandant s'il se trouuoit que les Apostres eussent iamais esté mariés. Je repondy que ie n'auois nulle souuenance d'auoir leu en aucun lieu, qu'apres auoir esté appellés par Iesuchrist, eussent epousé aucune femme. Et combien que saint Pierre eût eu vne fille, neanmoins, ce fut auant qu'il fût du nombre des Apôtres: & que saint Ian l'Euangeliste fut Vierge. Ioint aussi, qu'apres la mort de Iesuchrist, les Apôtres prechoyent sa foy, avec vne grande constance, sans être surprins daucune crainte de mourir pour icelle. A cause dequoy il fut ordonné & confirmé par l'Eglise Romaine (qui est la vraye) que les Prêtres, à limitation des Apôtres, ne deussent epouser aucunes femmes: à fin que par ce moyen, ils se trouuassent nets de cors & de conscience, sans demeurer tout le iour empéches, & detenus aupres de leurs enfans, pour leur donner nourriture. Mais ils me dirent que leurs liures commandoyent qu'ils se deussent marier: ce qu'expressément saint Pierre auoit enchargé. On me fait plusieurs autres demandes, pendant que j'étois tousiours reuetu d'ornemens sacerdotaux: tant qu'à là fin l'on me demanda, si nous auions le chant des Anges à la Natiuité de Iesuchrist: & ayant dit qu'oy, il me fut commandé de l'entonner. Ce que ie fey, avec aucunes clausules du Symbole: & pendant toutes ces choses asista tousiours

Question du mariage des Prêtres.

Instance sur le mariage des Prêtres.

Autorité de l'Eglise Romaine.

Chant des Anges.

vn truchement, cotoyé par le religieux, qui nous auoit conduis par chemin, lequel auoit esté autrefois en Italie. A cause dequoy il auoit quelque connoissance de la langue Latine: dont Prete-Ian luy feit demander sil entendoit ce que i'auois chanté: il repondit quilouy, & que c'étoit le Symbole & le Gloria, comme ils lauoyent. Ce moine icy macertena, que toutes mes reponces auoyent merueilleusement bien satisfait au vouloir de Prete-Ian, qui nous vantoit par celà d'être parfaitement bons Chrétiens, & que nous n'ignorions rien de la Passion. Depuis sa maiesté me feit demander, pourquoy ie ne me mettois en deuoir de celebrer la messe à nôtre mode, à cause (dy ie lors) que nous n'auions tente propre à cet effet: dont iceluy Seigneur me promit d'ordonner qu'on nous en drecceroit vne, pour y celebrer iournellement l'office diuin.

*Larrecin
fait aux Por-
tugalois.*

*Crociati
monoye Por-
tugaloise.*

*Feste de
l'Ange Ra-
phael.*

*Adeel Roy
Maure.*

La nuit même que le Prete-Ian m'entretint par si long temps, l'Ambassadeur fut derobé dans sa tente, ou nous dormions, auant le point du iour: & luy furent enleuees deux capes de drap, deux riches bonnets, set chemises deliees, avec quelque nombre de mouchouers: étant le tout tirés d'une maie de cuir, de la grandeur d'une queisse: & en fut volée vne autre, avec tout ce qui étoit dedans: puis deroberent ces larrons à l'un des Franques, que nous trouuames en cour, set pieces de toile, quil auoit retirees à sauueté en nôtre tente mêmes: tellement, que le tout pouuoit monter à la valeur de deux cens crociati. A cette cause l'Ambassadeur voulut que ie m'en alasse plaindre, accompagné du Secretaire, en la tente du Prete-Ian, & luy demander iustice d'un si lâche tour, & mechant larrecin. Mais nous paruenus à la tente, furuint vne femme criant, & demandant iustice: disant que la nuit passée, l'Ambassadeur avec sa suite, par le moyen d'un Arabe, qui entendoit la langue du pais, luy auoit rauie sa fille par force, & icelle auoit esté conduite dans sa tente, là ou ils lauoyent violée, & fait d'icelle à leur plaisir: & ne se contentans encore d'un tel enorme fait, auoyent prins l'Arabe même, avec le frere de la fille, qui se lamentoit & plaignoit de l'outrage, & deshonneur grand qu'on auoit pourchassé à sa Sœur: les chargeans & leur mettans sus cauteusement, qu'ils les auoyent derobés. Cette plainte, avec la nôtre, ayant esté ouye, on vfa enuers les deux parties d'une même reponce, qui fut telle, que iustice nous seroit faite, & que nous nous retirissions à la bonne heure. Ce iour même, le religieux qui auoit esté la nuit passée avec moy, deuant Prete-Ian, nous vint trouuer, avec vne belle tente & riche, mais à demy vsee: disant que sa maiesté nous l'enuoyoit, pour y celebrer la messe: & que nous la deussions tendre incontinent, à cause que la fête de l'Ange Raphael se celebroit le iour ensuyuant: mais ordonnant, outre ce, de la part de sa grandeur, que la messe y fût chantée iournellement, rememorans tousiours sa hauteffe en noz prieres & oraisons. Cette tente étoit d'un drap d'or, & de velous de la Mecque, doublee par dedans de toile tresdeliee: que le Roy auoit butinée, ia quatre ans y auoit (comme il nous fut dit) en la guerre quil eut contre le Roy d'Adeel, qui est Maure, & Seigneur de Zeila. Puis le Prete-Ian nous feit dire que nous la benissions, auant que dy celebrer l'office diuin: à cause quelle étoit polue par les pechés que les maures auoyent villainement

lainement commis dedans icelle. Ce que ayans entendu, nous la dreçames la nuit même, puis y chantames Messe le lendemain au matin: à laquelle asisterent tous les Franques, qui étoient à la cour, ia y auoit quarante ans, avec plusieurs personnes du païs même.

Impunie deliurance des Larrons. Seruiteurs Royaux croisés en l'espaule. Armes Portugaloises demandees, & restituées par honnesté refus de donation liberale. Voltigement de Cheuaux à lumieres nocturnes. Riche Calice donné par Prete-Ian. Guerre decernée contre les Maures. Autres presens plus beaux, que riches. Et quelle est entre Princes l'estimation des dons mutuelz. Montre d'un beau cheual de barde. Commandement uniuersel de asister à la Messe Portugaloise. Enquestes Theologales de Prete-Ian. Roy scauant és saintes lettres.

E huitième de Nouembre, le Prete-Ian nous fait appeller, auquel commandement nous obeïmes incontinent: portans les Quesses & Sacs de Poire, que l'Ambassadeur auoit promis à sa grandeur: étans paruenus à la premiere entree du circuit palisé, on nous entretint avec aucunes maigres & friuoles demandes, touchant le fait des Noirs, lesquels étoient prisonniers, par le larrecin commis dedans nôtre Tente: & continua l'on si longuement, que ce pendant, ils furent deliés, & mis en liberté, sans autre conclusion ny restitution des choses derobeés. Sur ces entrefaites, nous receumes trois cents Pains, avec trente Barrils de Vin, que sa maiesté nous enuoyoit, & quelques Chairs, leues de sa Table même. Si tost ne fumes retournés en nôtre Tente, que sa grandeur nous fait derechef appeller, & faire plusieurs demandes: entre lesquelles s'enquit, si l'Ambassadeur venoit par commission du Roy de Portugal même, ou du grand Capitaine: si à laborer diceluy, à Maczua on n'auoit tué personne des Maures: par quelle raison nous n'auions tenue la route deuers le Royaume de Damute, qui est beaucoup plus courte: & veu que nous étions hommes du Roy de Portugal, pourquoy nous ne portions vne Croix, signee en la chair, sur l'espaule drc ite (car tous seruiteurs du Prete-Ian portent vne Croix marquée, sur la chair de l'espaule dextre) & avec quoy nous pensions fournir aux frais de nôtre despen-
se par les chemins, luy ayans présenté le Poire, que nous auions pour telle chose. L'Ambassadeur respondit, que l'or & l'argent, avec plusieurs draps, que nous auions du Roy de Portugal, suffiroient pour nous entretenir: & en fin il requit humblement à sa maiesté de nous vouloir expedier. Mais à cela vint la responce, que nous ne doutissions de rien, & qu'en bref ce que nous demãdions nous seroit ottroyé. Dont l'Ambassadeur repliqua, que nous n'auions à craindre, ny de nous defier de chose aucune: & mêmes étans en la cour d'un tel Prince, & Seigneur qu'il étoit: & au cœur des Royaumes Chrétiens. Ainsi nous fumes licentiés, iusques au lendemain, que sa maiesté enuoya demander noz épées pour les reuoir encore vne autre fois: lesquelles l'Ambassadeur fait deliurer incontinent, priant sa maiesté de les retenir, & receuoir en don: ce qu'il reputedoit comme pour vne singuliere grace, & faueur

Liberal pre-
sent d'armes
refusé.

faueur receüe de sa hautesse . Sur quoy le Prete-Ian fait demander , quelle chose pourroit dire le Roy de Portugal , & en quelle estime le pourroit il auoir , ayant retenus les armes à ses gens , qui ne s'en pourroyent passer ? L'Ambassadeur fait responce , que , pour celà , sa maiesté ne les deuoit refuser : pour autant , qu'il s'en trouuoit dedans les fors des Indes en assez grand nombre , & que le Roy son Seigneur receuroit vn contentement fort grand , venant à entendre , que sa grandeur se daignât seruir des armes de ses vassaux . Neanmoins avec toutes ces belles remontrances , sa hautesse ne les voulut accepter , ny aucunement retenir , & les renuoya : nous faisant plusieurs demandes , que nous mettrons sous silence pour maintenant .

Voltigemēt
de Cheuaux
aux lumie-
res noctur-
nes.

Present d'un
Calice.

Guerre or-
donnée cōtre
les Maures.

Le douzième de Nouembre , le Prete-Ian enuoya à l'Ambassadeur cinq cheuaux , de fort belle taille , & corpulence , à fin qu'il montât dessus , avec quatre autres , & qu'il vint se presenter deuant sa tente pour les piquer , & leur donner carriere . Mais pour autant qu'il étoit deia nuit , l'Ambassadeur n'en fut pas fort content , à cause qu'il pensoit ne pouuoir être veu . Neanmoins , il ne voulut se montrer desobeissant au commandement de sa grandeur : laquelle fait allumer vn si grand nombre de Torches , que la lumiere dicelles vint tellement à gagner sus l'obscurité des tenebres , que la nuit egaloit le iour . Au moyen dequoy noz gens commencerent à Voltiger , & manier si dextremement ces Cheuaux , que l'ébat en pleut grandement au Prete-Ian . Cela estre fait , il se meit au retour en nôtre Tente , là ou iceluy noble Seigneur nous enuoya incontinent trois Barrils de Vin , beaucoup meilleur , & plus delicat , que celuy de nôtre ordinaire . Puis apres sus le iour , il fait presenter à l'Ambassadeur , vn Calice d'argent fort bien surdoré , & de telle façon , que les nôtres , tant le Vase , que le pied , auquel étoient les effigies des Apôtres , releues en bosse : & sus le Vase aucunes lettres graues Latines , qui contenoient : *Hic est Calix noui testamenti* , nous faisant dire , que nous beussions dedans : car sa grandeur étoit ignorante du sens dicelle escriture . Ioint aussi , que la façon n'auoit rien de semblable , avec celle des siens : lesquels ne ont point la coupe gueres moins large , que vne profonde escuelle : & épui- sent le Sacrement dedans iceux , avec vne culiere . Ce iour même , sa grandeur nous fait dire plusieurs choses , entre lesquelles cette cy fut , qu'il vouloit , & requeroit , que nous allissions assaillir & prendre la cité de Zeila avec l'armée , qu'il enuoyoit , & qu'il s'y vouloit transporter par terre : menant toute la force de ses exercites . Par le moyen dequoy ses gents , ensemble ceux du Roy de Portugal auoyent meilleure , & plus grande commodité de s'en-trevoir . Et combien qu'il faille cheminer deux iournees durant , sans trou- uer aucunes eues , neanmoins , il feroit si grande amas d'Chameaux , qu'il y en auroit suffisante prouision . A quoy nous feimes responce , que en venant de Portugal , nous auions cheminé enuiron cinq , ou six moys , sans nous être chargés de eue , & toutesfois nous n'en auions iamais eu aucune faute .

Presens plus
beaux , que
riches.

Le quatorzième dudit moys , le Prete-Ian nous enuoya certaines choses , beaucoup plus belles , qu'elles n'étoient de grand pris : c'est à sçauoir , vn beau drap doré , pour mettre dessus l'Autel de nôtre Eglise , avec vn Bassin , & pareillement vne Aiguere de bois noir , qui étoit toute entremeele de vei
de vei

de veines blanches & rouges, pour verser de l'eau, que nous trouuames la plus belle, que nous eussions iamais veüe : puis nous feit dire, que nous luy donnissions les noms de nous tous par escrit : ce que nous feimes incontinent, lesquels ayans leus, il demanda, que signifioit Rodrigue : & ce que nous voulions entendre par Lime, & ainsi de tous les autres : à cause qu'en ce país les noms propres ne simposent iamais aux personnes, sans emporter, quant & eux, aucune substance. Le matin ensuyuant, on deroba derechef, dedans la Tente de l'Ambassadeur, vne cape à George de Breu, ce pendant qu'il dormoit : laquelle il auoit achetee vingt Ducas, & à nous autres aucuns sacs, qui étoient pleins de plusieurs hardes, sans qu'on en feît autre poursuite pour nous les faire restituer : à cause, qu'il y auoit vn Capitaine de Larrons (comme nous auons dit) lequel n'auoit autre état, pour leuer & dresser les Tentes du Roy, sinon ce que pouuoient dérober ses suppos. Ce iour là, on apporta vne selle de Cheual, toute faite en ourage de pierres de Cornalines, entassées dedans icelle : laquelle, outre sa pesanteur, étoit fort lourde, & de laide façon : & disoit on à l'Ambassadeur, qu'il cheuauchât dessus. Incontinent apres, sa maiesté nous feit demander, à quelle chose de ses país nous pouuions penser, que le Roy de Portugal prînt plus grand plaisir, à sçauoir, aux Eunuques, ou à autre chose quelconque. A quoy nôtre Ambassadeur respondit, que les Roys, & grands Seigneurs, estimoyent beaucoup plus les choses, qui leur étoient enuoyees simplement, par les Roys étrangers, que la valeur dicelles.

*Larrecin
permis, au
lieu de ga-
ges royaux*

Le quinzième du mois, le Prete-Ian feit montrer vn Cheual à l'Ambassadeur, tout bardé de Lames dorees, luy demandant, si en Portugal on trouuoit de telles armes : dont soudain il luy fut respondu, que le Roy de Portugal luy en enuoyoit vn nombre infiny, mêmes par Odoard Galuan, entre lesquelles y auoit des paremens de Cheuaux, tous d'acier, qui étoient demeurés en Inde : & que iceluy Seigneur, l'en y feroit tenir, tant qu'il en voudroit.

Le Samedi ensuyuant, le Prete-Ian donna charge à tous les grands Seigneurs de sa cour, qu'ils eussent à venir veoir celebrer nôtre Messe : ce qu'ils feirent le Dimanche d'apres : mais il s'en y trouua beaucoup plus le Samedi : pour autant, que outre la Messe, nous baptizames : & selon que nous peumes comprendre, à leur maniere de faire (comme il nous fut dit & referé par les Franques, que nous trouuames en ce país, que aussi par le rapport même des Interpretes) ils ne se pouuoient assez esmerueiller : louans grandement l'ordre & maniere de nôtre office, sus lequel ils ne trouuoient autre chose à redire, sinon, que nous ne donnions la communion à tous ceux, qui assistent à la Messe, ny à ceux que nous baptizions. A cela il fut respondu, que elle ne se deuoit donner, sinon à certaines Festes de l'année, à ceux là, seulement, qui auoyent confessé leurs pechés : & quant à ceux, que l'on baptizoit, encores qu'ils fussent purs & nets de leur conscience, neanmoins ils étoient en bas aage, & ignorans, & pareillement avec quelle reuerence, & deuotion l'on doibt receuoir ce saint & pretieux Sacrement : avec cela qu'ils deuoient bien estre en aage conuenable, & auoir bonne raison pour ce faire.

*Inuitation
et assistance
generale à
la Messe des
Europeans.*

Demander
theologiques
et respōses.

Leur responce fut, que nôtre raison n'étoit pas mauuaise: mais que leur coutume étoit, d'administrer la cōmunion à tous, indifferement, tant aux grands, que aux petits. Le dixhuitième d'iceluy mois, le Prete-Ian me feit appeller, qui, entre autres choses, me demanda combien de Prophetes auoyent predic l'auenement de Iesuchrist: luy faisant responce, que selon mon iugement, il n'y auoit celuy d'entre eux, qui rien eût touché quelque chose, à sçauoir, l'un de l'Incarnation, l'autre de la Passion, l'autre de la Resurrection: & que le tout se deuoit entendre du Christ promis. Apres cela, il demanda combien de Liures auoit écrit saint Paul: Vn seul (dy ie) diuisé en plusieurs Epistres. Il s'enquit semblablement, quel étoit le nombre des Liures, composés par les Euangelistes: dont ie luy respondis de même. Outre ce, si nous auions vn Livre diuisé en huit parties, lequel auoit esté composé par les Apotres, étans assemblés en Hierusalem, qu'ils appellent Manda, & Abetilis, tout le contenu desquels étoit par eux obserué. Mais ie luy feis responce, qu'il n'étoit iamais venu à ma connoissance: car il ne se trouuoit en noz Regions. Finablement s'étant enquis de tant de choses, que ie commençois deia à m'en lasser, ie l'en acertenay, le plus succintement, & au mieux, qu'il me fut possible: en quoy faisant, ie le conneu fort sçauant aux saintes lettres, à la lecture desquel les il vaquoit ordinairement.

Accès de l'Ambassadeur à la propre personne de Prete-Ian. Sa maieſté auguste, Royal ornement. Son aage, sa stature, Physionomie, & dignité de personne. Lettres du grand Capitaine à ce grand Roy, rendues, leuës, & bien receuës, avec grande & affectiōnee deliberation de forcifier, & faire la guerre contre les Turcs.

Maieſté au
guste de Pre
te-Ian.

NOus fumes derechef mandés, par vn Mar dy, pour parler au Prete-Ian, qui étoit le dixneuſième de Nouembre: & étans arriués à la premiere entree, nous y seiournames vne bonne espace de la nuit: courant vn froit desesperé: puis entrames avec telles pauses, & cerimonies, qui vous ont esté recitees: fendans vne plus grand' presse de personnes, que aux autres fois. Car il s'y étoit assemblé vne grande multitude de gents, dont la plus part étoit en armes, avec vn grand nombre de Chandelles & Torches, allumees: au deuant des portes, chassans les tenebres: si qu'il sembloit être de iour: puis apres auoir quelque peu attendu, l'on nous feit entrer avec l'Ambassadeur, & neuf Portugalois, qui demeurerent pres des Courtines: lesquelles outrepassees, nous en vimmes à rencontrer d'autres, qui étoyent de beaucoup plus riche etoffe, que nous laissames arriere semblablement, sans nous arrester, iusques à tant, que nous trouuames quelques grands & riches sieges, couuers de somptueuse Tapissierie: au deuant desquels l'on voyoit d'autres Courtines, excedans grandement les premieres, & secondes en richesse, qu'on ouurit incontinent, que nous vimmes à les approcher: au moyen dequoy nous eumes la commodité de veoir Prete-Ian, qui étoit assis sur vn Plancher, surhausé de six degrés, fort richement aorné: & étoit iceluy Seigneur

gneur couronné d'un beau Diademe, vne partie duquel étoit d'or, & le reste d'argent, avec vne Croix d'argent en main, & ayant la face couverte d'un Tafetas bleu, qu'il hauçoit & abbaissoit: si que aucunes fois on luy voyoit la face entierement, laquelle il recouuroit tout incontinent. A la main droite y auoit vn Page, vetu de Soye, tenant vne Croix d'argent, enrichie de certaines figures de relief, lesquelles ne se pouuoient clairement apperceuoir du lieu auquel nous étions. Mais depuis ie maniaay cette Croix, & eu le loisir de pouuoir discerner la façon, & forme d'icelles. Le Prete-Ian étoit accoutré d'un riche vestement de drap d'or, surfrizé: ayant la chemise de Soye, à manches larges, qui sembloient Ducales: & depuis la ceinture en bas, il étoit vestu d'un riche drap d'or, & de fine Soye: comme vn Tablier, ou deuantier Episcopal, estendu: seant en sa maiesté, & est tout ainsi, que nous le voyons depeint ordinairement. Outre le Page, qui tenoit la Croix, il y en auoit vn autre de côté, même avec vne espee nue en main: & monroit icy luy Seigneur à la forme du visage, & stature (qui est mediocre) d'estre ieune: étant de couleur Bazanee: tellement que on luy pouuoit bien encores apperceuoir vn beau taint en la face: & pouuoit bien estre aagé de vingt & trois ans. Il auoit vn visage rond, grands yeux, le nés aquilin, & luy commençoit la barbe à poindre: ayant vn port & apparence, ce qui ne faisoit trouuer en luy autre chose, que vne grandeur Seigneuriale: & tesmoignant vne admirable Noblesse, & digne d'un grand Prince, tel qu'il étoit. Nous demeurions loin de sa maiesté, à la longueur, ou enuiron de deux Lances, là ou les demandes de sa grandeur nous étoient apportées, par le Cabeata. A chacun coté du Tribunal se voyoyent quatre Pages, bien somptueusement vestus: tenans chacun d'iceux vne Torche allumee en main. Puis les demandes, & responses accomplies & cessées, l'Ambassadeur donna au Cabeata les lettres du grand Capitaine, qui auoyent esté traduites en langue Abissine: lesquelles furent incontinent presentees au Prete-Ian, qui les leut fort couramment. Ce que ayant fait, il dit, qu'il eût grandement desiré, que ces lettres luy eussent esté aussi bien enuoyees de la part du Roy de Portugal son pere, comme du grand Capitaine. Combien qu'elles luy étoient merueilleusement agreables, tant que l'on scauroit dire: dont il en remercioit grandement le Seigneur Dieu, par la diuine prouidence duquel il se trouuoit iouyssant d'un si grand heur: voyant ce, & dont ses Predecesseurs ne eurent iamais aucune connoissance, & aussi qu'il n'esperoit iamais veoir durant ses iours. Nous asseurant, & certifiant, qu'il auoit bien lors visé, & donné au blanc du comble de ses vrais desirs, s'il pouuoit auoir certaines nouvelles, qu'il print vouloir, ou enuie au noble Roy de Portugal de faire bastir, & edifier quelque forteresse en l'Isle de Maczua, & pareillement dans le lieu de Suachen. Car il craignoit grandement, que les Turcs, ennemis de nôtre sainte Foy catholique, & religion Chrétienne, ne se vissent à eux fortifier en ces lieux là: ce que auenant, ils luy donneroyent vn grand trouble, & empeschement: & par ce même moyen à nous autres Portugalois: (qui nous viendroit à grand' perte) & que pour faire sortir vn tel effet à ce

*Vestement,
et aornem^t
de Prete-Iā.*

*Descriptiō
de la stature,
de la phisonomie,
et de l'age du
Prete-Ian.*

*Grande deli
beration de
Prete-Ian.*

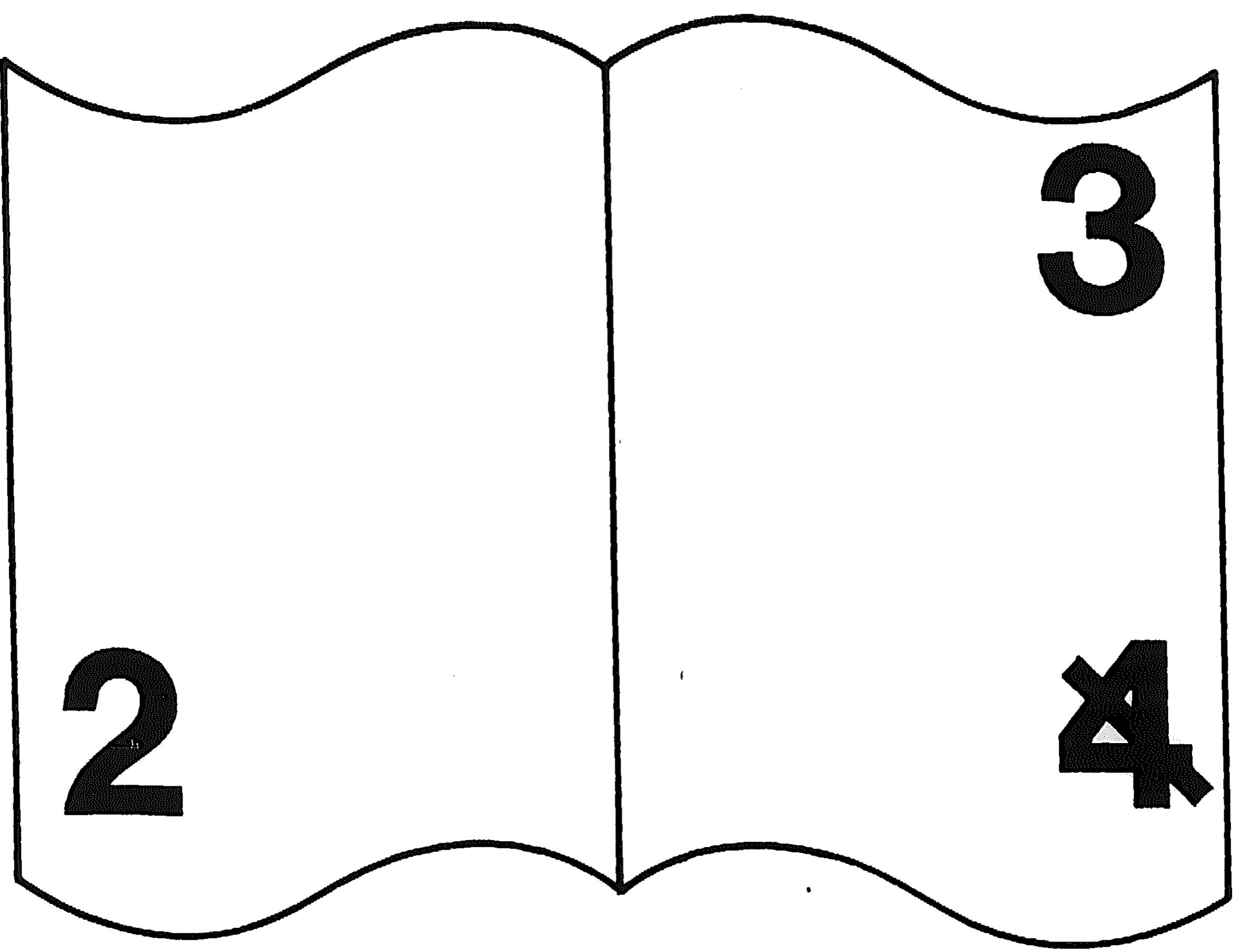
dessein, qu'il fourniroit de toutes choses necessaires, tant de maitres & manueures, comme d'or, de viures, & finalement de tout ce qui seroit requis. pour mener l'œuvre à fin, & le reduire en son entiere perfection. Il étoit encore de cet avis, qu'outre ces forteresses il seroit bon s'emparer de la cité de Zeila, & en icelle drecher vne forteresse, pour être le lieu fort abondant en viures de toutes sortes: dont aduendroit que en tenant cette cité, on se pourroit asséurer, que de ce côté les viures ne se pouroyent transporter dans la cité d'Adem, de Zidem, de la Mecque, par toute l'Arabie, au Tor, ny à Sucs: toutes lesquelles places ayans tous moyens coupés de se pouuoir munir de viures, seroyent comme en branle d'être perdues: d'autant que toute esperance d'en pouuoir tirer d'ailleurs, leur seroit otee. A cela fut repondu, que ce seroit chose tresfacile de subiuguer Zeila, & tous les autres lieux, qu'il plairroit à sa maiesté: ordonner être assiegés. Car en quelque part que la puissance des Portugalois abordoit, tous les habitans gaignoyent le haut, quitans les places: si qu'ils n'auoyent encore la hardiesse de regarder l'ombre, ny la trace des Maures seulement. Mais pour autant que Zeila étoit hors du détroit, & Maczua avec Suachen dans iceluy, apres qu'on auroit fortifié en ces trois lieux, on pourroit facilement emporter Zidem & Mecque: voyre tenir & occuper tout, iusques au Caire: empêchant le nauigage des Turcs, qui resident en Zibit. Ces paroles rapporterent vne ioye iudicible au Prete-lan: si qu'il promit de rechef, & s'offrit à fournir tous les viures, or, & argent, pour demener cet affaire la, & pour soudoyer l'armée. Et pourueu seulement qu'on peût trouuer quelque moyen d'accorder les Princes Chrétiens de l'Europe, & faire tant, qu'ils vinsent à se ioinde ensemble amiablement & vnir leurs forces, il ne s'épargneroit de son côté à employer tout ce qu'il auoit au monde pour cet effet. Alors l'Ambassadeur supplia sa grandeur, de vouloir nommer d'ou, & de qui se pourroyent auoir ces viures & munitions: à quoy la reponce fut donnée, que sa maiesté donneroit ordre, que de tous ces païs & Royaumes circonuoisins on les apportât: étant desiruse au possible que l'Ambassadeur demeurât Capitaine en l'une des trois forteresses. Dont l'Ambassadeur, connoissant le bon vouloir de sa hautesse en son endroit, repondit, que les forteresses mêmes à perfection, on ne faudroit de mettre incontinent vn Capitaine en chacune d'icelles: & que s'il pensoit que sa grandeur ne le trouuât mauuais, qu'il suppleroit le grand Capitaine luy faire grace de la Capitainerie de l'une des trois places. Et ainsi demeurames vn long temps en continuant le discours de ces forteresses: chose qui aportoit vn contentement fort grand à sa maiesté: laquelle monroit par semblant n'auoir autre plus affectionné desir: si qu'elle n'en pouuoit assez deuiser, tant le ramenteuoir de cette matiere la rendit affectionné à la poursuite d'une telle entreprinse. A quoy ayans mis fin, nous fumes renuoyés, avec bonnes paroles: demeurans grandement satisfaits: & mémement d'auoir tenu propos à si grand Seigneur à visage decouuert.

Demande des vies de saint Hierome, saint Dominique, & saint François, & traduction de leurs Legendes en langue Abissine. Raison rendue de la pluralité des saints en Europe. Oëtroy de congé & relasche, aux Franques, & Portugalois : sous attente des lettres du Roy écrites en or.

LE iour ensuyuât, qui étoit le vingtième de Novembre, le Prete-Ian me fit appeller : Et entre autres choses, me commanda de luy reciter les faits des saints Hierome, Dominique, & François, de quelle nation ils étoient . & par quelle occasion le grand Capitaine faisoit mention dans ses lettres, que le Roy de Portugal auoit fait eriger des monasteres à ces sains personages, aux lieux qu'il auoit prins au Royaume de Manicongo, Benin, & aux Indes. Le luy fey reponce, que saint Hierome étoit natif de Esclauonie : saint Dominique, d'Espagne : & saint François, d'Italie: l'informant tout à plein de leurs ordres & alegant le plus souuent ce qui étoit contenu dans vn liure que i'auois, traitant de la vie d'eux . Pource il me fit dire que ie luy montrasse ce liure, que ie disois auoir. Puis m'enuoya demander par quoy nous auions diuisé les Eglises d'Antioche, & de Romme : veu que nous nous vantions être Chrétiens : & mémement, veu que celle d'Antioche auoit aucunement esté le chef, iusques au Concile de Pape Leon, auquel afsisterent trois cens dixhuit Euéques . Le repondy, que i'auois vne autrefois dit à sa grandeur, que vrayement Antioche auoit iadis esté chef de l'Eglise, laquelle saint Pierre auoit gouverné, & demeuré en icelle Euéque par l'espace de cinq ans, & vingt & cinq dedans Romme . Apres cela, il s'enquit si nous pretions obeyssance à tout ce que le Pape nous commandoit . Le luy repondy qu'ouy : & quia cela nous étions tenus & obligés, par l'article de nôtre sainte Foy, qui confesse vne sainte Eglise & Catholique. Sus cela il replique, que si le Pape vouloit vsurper sa grande prerogatiue, que d'user d'un commandement enuers eux, lequel quant & foy aportât vn effet illicite: qu'ils n'en tiendroyent conte : & si par même moyen leur Abuna vouloit entreprendre iusques a là, qu'ils bruleroyent la copie d'un tel commandement. D'auantage, il me demanda par quoy en Ethiopie ne se trouuoient tant de cors sains qu'en Italie, France, & Alemagne : Par ce (repondy ie) qu'en ces regions auoyét rené beaucoup d'Empereurs, qui auoyent leurs vassaux Gentils & fort cruels . Et pource faisoient endurer mille genres de tormens & martires, à ceux qui constamment soutenoient la Foy, & sainte parole du Seigneur : de sorte qu'ils se soumettoient volontairement à toute espee de mort : voyre la plus cruelle qui eût peu être excogitée de la cruauté même, plus tôt que de faire la moindre reuerence qui fût deuant l'obiet deceptif d'une Idole dyabolique, qui causoit cet innumerable nombre de sains, & saintes, Vierges, & Martyrs . Alors on me repondit, que ce que ie mettois en auant étoit veritable : dont sa hauteffe en restoit merueilleusement satisfait . Puis me demanda si ie sauois combien de temps il y auoit que l'Ethiopie s'étoit rangée à la religion Chrétienne. Le luy repondy que peu de temps apres la resurrection de Iesuchrist, ce país auoit esté conuertiy par l'Eunuque de la Royne Candace, qui fut batisé par l'Apôtre saint Philippe . Mais il me re-

Saint Hierome, Dominique, François, Esclauon, Espagnol, Italië.

*Bonne instance cõtre commande-
mens illicites.*



2

3

4

pondit que la terre de Tigremahom seulement, auoit esté reduite volontairement à nôtre Foy, & le reste del'Ethiopia à force d'armes: ainsi que sa maiesté même en auoit usé en plusieurs lieux: & que cette Roynie se feit Chrétienner, dix ans apres que Iesuchrist eut souffert: & que depuis ce tēps iusques à là, ce païs auoit esté gouuerné par les Chrétiens. Parquoy il n'y auoit nuls Martirs: ce qui n'auoit esté aussi necessaire: d'autant que sans celà, plusieurs personnes n'auoyent laissé de mener vne vie sainte & deuote. En fin, il m'ordonna de luy montrer le lendemain le liure ou étoit décrite la vie des saints Hierome, François, & Dominique.

La Roynie Candace regna cent le bas tome dix ans apres que le suchrist eut endure Passion.

Difficulté de translation de langue en autre

Nicolas Brancalion Venitien peintre tres riche.

Le Prete-Ian enuoya querir, le lendemain au matin, le liure, qui s'intitule *Flos sanctorum*: disant, que ie y merquasse l'endroit, ou étoit la vie de ces saints: puis me fut incontinent raporté par deux moines, me annonçans, que sa maiesté auoit ordonné le nom d'un chacun d'eux estre escrit en langue Abissine, & sus chacune figure. Le iour ensuyuant, ces deux moines retournerent avec le liure pour traduire ces Legendes, à la traduction de l'une desquelles nous employames vn iour entier: à cause quelle contenoit beaucoup. Ioint aussi que c'est vne chose penible & facheuse, de rendre le sens de quelque chose de nôtre langue en l'Abissine: & à cecy aioutames celle de saint Sebastien, saint Antoine, & saint Barlaam. Et pour autant qu'ils ne sauent à quel iour se celebre sa fête, il s'en enquirent fort curieusement: ce qui me troubla fort, à cause que ie n'auois point de Calendrier. Neanmoins, ie fey tant que ie la trouuay puis après, sus Repertoire des temps: & leur dy le iour, qu'ils noterent incontinent sus leurs liures. Or pource que ie me trouuois sans Calendrier, ie ne m'osois hardiment presenter deuant le Prete-Ian: car il ne m'auoit pas plus tôt fait demander à quel iour étoit solennisee la fête de quelque saint, qu'il me l'en failloit incontinent acertener, & sus le champ. Le iour de sainte Catherine, qui echeut au Dimenche, sa maiesté feit appeller aucuns chanoines & Prêtres, des principaux de sa maison: afin qu'ils assistassent à la messe, que ie celebray à haute vois, laquelle ils ouyrent d'un bout à l'autre: dont nôtre truchement mauertit, qu'ils disoyent n'auoir pas ouy vne messe d'hommes, mais celebree par le doux concert de quelques Anges. Et à icelle assista encore vn peintre Venitien, lequel auoit demouré en ces païs par l'espace de plus de quarante ans, nommé Nicolas Brancalion, qui entendoit & saidoit parfaitement bien de la langue Abissine: personnage fort honorable, tresriche, & Seigneur d'un grand païs: tenant sous soy plusieurs vassaux, encore qu'il fût peintre: & seruit pour lors de truchement à ces Prêtres & chanoines, auxquels il interpreta le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Dominus vobiscum*: qui s'interprete en langue Abissine *Calamelos*, & ainsi feit de l'Epitre, & Euangile: dont les chanoines publierent par toute la cour, qu'ils n'auoyent iamais ouy vne telle messe, ny tant diuinement celebree, & qu'ils n'y trouuoient autre chose à redire, sinon qu'un seul la chantoit, & sans donner la communion à ceux qui assistoyent à son office.

Nous ne fumes pas plus tôt retirés, la nuit de ce Dimenche, au lieu pour reposer, que le Prete-Ian nous feit appeller: & étans arriués aux premieres courtines, on nous feit vétir fort richement pour venir en presence de sa maiesté,

maiesté, qui étoit seant en son throne, tout ainsi & en la même magnificence que nous lauions veu au parauant. Et là nous feit dire plusieurs choses, entre lesquelles il nous feit promesse de laisser aler les Franques qui étoient en sa cour quand bon leur sembleroit, & l'Ambassadeur semblablement avec sa compagnie, pourueu qu'un Franque, nommé Nycole Mazza, demeurât: par lequel il enuoyeroit les lettres, qui deuoient être ecrites en or: à cause dequoy celà ne se pouuoit faire tant soudainement. Mais l'Ambassadeur repondit qu'il étoit bien content de ne faire depart sans la reponce, laquelle il atendroit tant qu'il plairroit à sa grandeur: la suppliant bien humblement de le vouloir expedier bien tôt, en tel temps qu'il peût trouuer l'armée du grand Capitaine à Maczua: à quoy le Prete-Ian repondit en personne, qu'il en étoit bien content, & luy demanda s'il demeureroit Capitaine en l'une des forteresses qui se feroient à Maczua. A quoy l'Ambassadeur repondit, que son desir étoit d'aler premierement vers le Roy de Portugal son Seigneur: mais néanmoins, il étoit pour prêter obeysance à tout ce qu'il plairroit à sa maiesté commander: & ainsi retournames en noz tentes.

Relasche
des Fran-
ques.

Lettres
Royales
escrites
en or.

Depart impourueu de Prete-Ian, mulles baillées aux Portugalois, avec viures & conduite. Lute perilleuse d'un rude Maure abbatant & desrompant les Portugalois. Baptisme d'enfant. Nombre infiny de gens suyuant la cour de Prete-Ian. Leurs pavillons & maisons portatiues. Le grand nombre de Mulets, & degast des cheuaux par faute de ferrure.

LE vingt & cinquième du mois, le Prete-Ian monta à cheual, accompagné de deux pages seuls, avec lesquels il passa deuant nôtre tente, voltigeant: puis se leua vn bruit soudainement par tout le camp, de ceux qui disoyent le Negus est party: au moyen dequoy chacun s'éforçoit de le suiure, tant qu'il étoit possible. Sa maiesté nous feit deliurer cinquante mules dont les trentecinq étoient pour porter le vin & la farine, & quinze pour porter le reste de noz hardes avec aucuns esclaves: & fumes enchargés à vn Seigneur appelé Aiaz Rafaël. Aiaz est titre de Seigneurie, & Rafaël nom propre: qui nous faisoit à chacun iour deliurer vn beuf. Etans partis, nous arriuames le mercredy en cour, & logeames en vne campagne au pres d'un fleuve: ou vn fort venerable moine nous vint visiter, qui étoit chef des Secretaires du Prete-Ian, fort expert à l'intelligence des saintes ecritures, & Nebret des religieux de Chaxume. Et nous dit, s'être adressé à nous de la part de son Seigneur, pour sauoir si nous auions receu tout ce que sa maiesté auoit ordonné nous être deliuré. A lors l'Ambassadeur repondit qu'il baisoit les mains de sa hautesse, en toute humilité, & que nous auions receu tout ce qu'il luy auoit pleu commander, nous être deliuré.

Negus Roy.

Le deuxième du mois de Decembre, en iceluy an mil cinq cens & vingt se trouuant Lazare d'Andrade vn nôtre Portugalois peintre, aupres de la tente du Roy, fut défié à la lute: dont luy, sans y songer d'auantage, se meit brusquemēt en place: mais à la premiere hurte, il mesura la terre de son long, & à la cheute se trouua vne iambe rompue. Ce que voyant Prete-Ian, luy feit incontinent deliurer vne robe de drap d'or, puis fut emporté par quatre hommes

portugalois
abbatu à la
Lute.

hommes dans nôtre tente. Le iour d'après, iceluy Seigneur nous enuoya demander s'il y auoit plus personne qui eût enuie de se prouuer à la lute a bras, contre quelqu'un des siens. Incontinent l'Ambassadeur va penser d'en y enuoyer deux des plus roydes esleus : qui étoient Etienne Paillarte, & Airas Dis, qui commença le ieu, pensant vanger le peintre, & aquerir honneur par même moyen. Mais il falut rabatre le trop de son conte : car il ne se fut pas plus tôt ioint avec celuy, qui auoit mis en si piteux état le premier, qu'il se sentit auoir le bras rompu : dont il fut contraint de s'en retourner arriere, vn peu plus refroidy qu'au parauant : ce qui étonna Etienne, de telle sorte, que (se rendant sage par le danger de son compaignon) il ne luy print aucune enuie d'en manger : d'autant que le passetans luy sembloit trop maigre, & de dure digestion. Ce luteur de Prete-Ian s'appelloit Gabmarian, lequel étoit Maure, large d'épaules, & puissant au possible : traueillant singulierement bien d'or, & de foye. Ce iour là, nouvelles vindrent à la cour que le Betudete auoit obtenu victoire du Maure, auquel il faisoit la guerre : pour en sine dequoy, il enuoyoit vne grande somme d'or, & des esclaves, avec les têtes des principaux de l'armée, qu'il auoit defaite. Sus ces entrefaites, la femme Noire de Pierre Cardier Geneuois, acoucha d'un fils : & luy me requit de luy donner batême au bout de huit iours : encores que les mâles ne se baptisent iusques à ce que les quarante soyent expirés. Ce qui me fit transporter à la tente du Prete-Ian, pour luy faire entendre cecy à fin d'en ordonner comme sa grandeur le trouueroit bon : dont la reponce vint incontinēt que ie le deusse baptiser, avec tous les sacremens que les Franques ont cotumé de prendre, selon la mode de leurs pais, dependans de l'Eglise Romaine : & que ie laissasse entrer au lieu, ou cela se feroit, tous ceux des siens, à qui il prenoit enuie de voir l'ordonnance & cerimonie de ce batême : pour lequel administrer, on me deliura du saint huyle, qui fut au dixieme de Decembre : & assista grande multitude de peuple, & des principaux de la cour. Je fey tenir la croix haut eleuee : me rangeant en cela à leur maniere de faire : & fey cet office le plus coyement qu'il me fut possible, duquel ils furent tous grandement satisfaits : disans, que cette maniere d'y proceder leur sembloit beaucoup plus parfaite, que la leur.

La cour partie de ce lieu, print la route que nous auions suyuie, pour venir en ces pais : & étoit si merueilleuse la multitude des gens qui cheminoyent que par l'espace de dix ou douze mille, toute la terre étoit couuerte de peuple : dont la foule étoit trant grande, qu'elle sembloit innombrable : & des dix pars l'une étoit vetue fort honorablement : mais tout le reste affublé de peaux, & d'autres pouures habillemens : portans chacun ses hardes quant & foy, qui sont des vases à faire le vin, & ecuelle pour le boyre. Et si le voyage n'est long, ce populaire porte ses maisons ainsi baties & couertes, comme elles sont : mais si faut aller loin, il n'en charge que le bois seulement, qui est de quelques petites perches. Mais les riches font porter leurs tentes, qui sont de grand pris. Je laisse à parler des gentilshommes ou grans Seigneurs : car à leur depart, il semble qu'une grosse cité les suiue : comme de tentes qu'ils font porter par leurs mules, auxquels nous autres Portugalois primmes diligemment

*Gabmarian
seruiteur de
Marie.*

*Maisons
portatiues.*

gemment gardé par plusieurs fois : & selon nôtre auis , elles passent le nombre de cinquante mille : mais le nombre des cheuaux est petit : Car encore quil s'en y trouue de fort beaux , ces peuples n'ont l'industrie de les fauoir ferrer . Dont ils viennent incontinent à se gater la corne . Et si le Roy se met en quelque long voyage , tous les vilages par ou la cour passe sont pleins de cheuaux recreus & foulés , qui ont les piés gatés , lesquels on laisse refaire peu à peu . Quant aux mules de charge , on n'en tient pas grand conte : & se sert on pour montures , autant de mules que de mulets . Il s'y trouue grande quantité de rocins , desquels on vse à la charge , que se garent les piés aussi bien que les cheuaux de selle : de sorte quil y a plusieurs ânes qui valent beaucoup mieux : dont il s'en trouue encore assez qui portent la charge pareillement , ce que font les chameaux , qui s'employent à la charge au plat país.

Port tresreuerential des pierres de l'autel , marchant la cour de Prete-Ian , qui ne se montre que trois fois l'an (sinon es expeditions de guerre) à cause de la mort d'un Roy celee par trois ans . Quatre Lyons enchainez , & infiny peuple à sa suyte . La tente blanche signe du lieu de son arrest . Celebration de messe & de tout l'ofice le iour de Noël avec confessions , & communions à la veüe & presence du Prete-Ian . Plusieurs interrogations de luy , & responce de l'auteur sur le fait de la religion , iusque à extreme defaillance du répondant par continuuel labeur , ieune , & veille de 30. heures . Arrest aux portes perilleuses , ruine & mort de plusieurs . Arriuee au magnifique temple saint George : montre & veüe d'iceluy , & de certains chapeaux de merueilleuse grandeur , & richesse .

LE Prete-Ian , en alant par país , ne suit gueres les drois chemins : & ne fait au departir d'un lieu , quelle route il doit prendre : mais les pierres de l'autel , qui sont portees le droit chemin (encore que le Prete-Ian ny soit passé) suyues par tout le peuple , qui chemine tousiours , iusques à tant qu'on vient à voir vne tente blanche drecee . Laquelle apperceuë chacun se parque au lieu qu'il fait luy être ordonné . Mais le plus souuent le Roy ne demeure dans cette tente : ains va loger dans les monasteres , & autres Eglises . Sous icelle tente se font ordinairement les solennités de chanter , & sonner , tout ainsi que si sa maiesté y asistoit , mais non pas si parfaitement . Les pierres de l'autel sont portees avec grande reuerence par les Prêtres , quatre desquels soutiennent vn tabernacle , en echafaut sus les epaules : & sus iceluy ces pierres sont posees : & quatre autres Prêtres les vont suyuant , pour les soulager & porter à leur tour icelles pierres : couertes de draps d'or , & de soye : & deux clerics cheminent deuant , l'un avec vne croix , & encensoir , & l'autre avec vne campane , qu'il va sonnans , dont tous ceux qui l'entendent se mettent à côté hors chemin , & les gens de cheual mettent pié à terre incontinent , pour donner passage à l'Eglise . Il y a encore quatre Lyons suiuaus la cour , dont chacun est enchainé de deux chaines sus le derriere , & par le deuant : auxquels tout le monde donne place semblablement . Nous suiuiues la cour , iusques au vingtième de Decembre :

avec

avec laquelle nous parvîmes iusques sus ces terribles montagnes, ou se trou-
uent ces portes que nous passâmes à nôtre venue : & là furent drecces les ten-
tes Prete-Ian, étans auprès on commença à dreccer vn echafaut treshaut :
pour autant qu'ilceluy Seigneur se vouloit môtrer au peuple le iour de Noël :
ce qu'il a coutumé de faire ordinairement trois fois l'année : à sauoir au iour
de Noël, Paques & de sainte Croix de Septembre . Et la cause de telle ceri-
monie prouient de son ayeul, nommé Alexandre : la mort duquel fut celee
l'espace de trois ans, par ses seruiteurs, qui gouernerent le Royaume durant
ce temps, pour autant que iusques à lors, personne n'auoit peu voir le Roy,
sinon aucuns siens domestiques . Dont pour dorenauant preuenir tels in-
conueniens, aux grandes requetes du peuple, le Roy, pere de cetuy cy, se
montroit à ces iours ordonnés : ce qu'observe encore Dauid qui rene à pre-
sent : mais marchant en guerre, il se tient tousiours decouuert : tellement qu'il
peut être veu d'un chacun, & encore par les chemins comme nous dirons cy
apres.

*Pourquoy
le Prete-Ian
ne se montre
que trois
fois l'année
publiquement.*

*Mort de
Roy celee
trois ans,
par ses do-
mestiques.*

*Offices de
Matines ay-
dez de diui-
ne faueur.*

Lors que nous connoissions nôtre tente être assez éloignée de celle de
Prete-Ian il ne se passoit iour que ie ne celebrasse messe dans nôtre tente de
Eglise iusques à ce que la veille de Noël apres Midy, le Prete-Ian m'enuoya
appeller, me demandant quelle coutume nous auions de celebrer le lende-
main ensuyuant, & quelles solennités nous souldions obseruer. Je luy repon-
dy, que nous gardions la fête de la Natiuité de Iesuchrist, au iour de laquelle
c'étoit nôtre coutume de celebrer trois messes : à quoy repondit qu'en cela
leurs ceremonies s'accordent avec les nôtres, sinon qu'ils ne reiteroyent point
la messe, & n'en celebroyent qu'une simplement : puis me commanda sa ma-
iesté que des trois, ie châtasse cellé que bon me sembleroit : puis sauantant, me
dit que ie celebrasse la tierce, en quoy elle prendroit grand plaisir, & à l'office
semblablement, que nous auions coutume de faire . Apres cela, sa grandeur
commanda incontinent que nôtre tente de la messe fût là aportée, qui ausi
tost fut dreccée au milieu de la principale porte de la sienne : tellement qu'il
n'y auoit la largeur de deux brasses entre l'une & l'autre : & me fit dire, alors,
qu'elle m'enuoyeroit appeller au premier chant du Coq, & que ie feisse le
tout, selon que nôtre mode le portoit. Ainsi, nous demeurâmes iusques à tant
que le Roy nous fit appeller : dont ayant prins avec moy ceux qui sauoient
bien chanter en Eglise, ie portay tous les liures que j'auois avec moy, encore
qu'ils ne fussent pas nécessaires pour officier à celle fête : ce que ie fey pour les
faire seulement seruir de nombre, les tenans tous ouuers sus l'autel. Et ainsi,
ayans commencé à dire matines, il sembloit que quelque Diuinité s'enclinât
à nôtre faueur, & que nous fussions aidés par icelle, & inspirés de sa grace : à
quoy le Prete-Ian prenant vn singulier plaisir, nous enuoya vingt chandel-
les : pour autant qu'il luy sembloit que nous eussions trop peu de cire . Nous
prolongeâmes les matines avec Leçons, Hymnes, Pseaumes, & Propheties,
nous aidans de toutes les choses qui se pouuoient mieux entonner, & atraire
les assistants à deuotion . Vous assurent que, le Roy ne se bougea iamais de
la porte de sa tente, joignant à la nôtre, pendant que l'office fut continué : &
là étoit, avec deux pages, qui ne cessoient iamais d'aler & venir demandans
quelle

quelle chose nous auions chanté: & mément, quand nous venions à chan-
ger de ton, aux Pseaumes, Hymnes, ou Respons: lesquels ie disois auoir esté
prins, tant des Liures de Hieremie, que autres, qui parloyent de la Natiuité
de Iesuchrist, ou Pseaumes de Dauid, & d'autres Prophetes. Ce qui luy plai-
soit grandement, & ne cessoit de collauder ces Liures. Apres que l'office fut
paracheué (qui dura assez longuement) vn fort honorable Vieillard, mai-
tre de Prete-Ian, nous vint aborder, me demandant si nous auions acheué,
pour autant qu'il nous voyoit taire: dont ie luy respondis, que ouy: & alors
il me dit, que cet office luy eût peu duré, quand bien nous léussions continué
iusques au lendemain matin: car en l'écoutant, il pensoit être rauy, & iouyr
de la gloire des Anges. Apres ie luy dis, que nous ne ferions autre chose iuf-
ques à la Messe, & que ce temps pendant ie voulois confesser aucuns, qui vou-
loyent receuoir le saint Sacrement. Ce que ayant ouy, il me demanda in-
continent ou ie le voulois faire, quand deia iécoutois la Confession d'un, qui
étoit deuant moy. Dont il feit incontinent allumer grande quantité de tor-
ches, à cause, que le Prete-Ian me vouloit veoir de sa tente. Puis ce Vieillard
s'en vint seoir aupres de moy, sans qu'il s'en bougeât aucunement, iusques à ce,
que iéusse donné l'absolution à deux: & deia commençoit le iour à poindre,
quand ie feis dire à sa Maiesté, que ie voulois celebrer la Messe: & commen-
çames incontinent à mener, & faire la Procession dedans le circuit aupres de
notre Tente: mais le Prete-Ian enuoya dire, que nous la feissions dehors, à
l'entour des siennes: à fin que tout le peuple la veit, & il nous enuoya quatre
cents chandelles de Cire blanche, à celle fin, qu'elles y fussent portees arden-
tes: commençant à nous autres Portugalois, avec tous les Franques, qui mar-
choyent en même rang: étans suyuis par tout le reste du Peuple. La Proces-
sion menee, qui fut par vn grand circuit, nous commençames l'Asperges: &
m'en allay ietter de l'eau benieite sur sa Maiesté: ce que ie pouuois faire de nô-
tre Eglise, pour être prochaine de sa Tente: dedans laquelle étoit la Royne,
la mere du Roy, le Cabeate, & autres familiers de sa Maiesté: & dedans la nô-
tre étoient tous les Principaux, & plus grands Seigneurs de la Cour, qui y
peurent entrer, & le reste demeura dehors, tout autour de la tente, sinon que
depuis icelle iusques à l'autre du Prete-Ian, le tout étoit vuide: pour autant,
que sa grandeur voulut veoir celebrer la Messe: & y demeura iusques à tant,
que tout le seruice Diuin fut accompli: & que iéus communié tous ceux, que
i'auois ouys en confession, qui receurent leur Sacrement en tresgrand' deuo-
tion, agenouillés à notre mode: tellement que tous les Franques, noz Inter-
pretes, & mêmes Pierre de Couillan (qui étoit avec nous, & entendoit parfai-
tement bien la langue du païs) disoit, que le Prete-Ian louoit & prisoit gran-
dement l'ordre de notre office, avec tous les grands Seigneurs de la cour, que
i'auois fort deuotement communiés.

Apres que tout le seruice Diuin fut acheué, l'Ambassadeur, & tous les au-
tres eurent congé de retourner aux tentes, pour diner: sinon moy, à qui le
Prete-Ian feit commandement de demeurer, accompagné d'un Truchement:
& en cet instant me vint aborder le Vieillard, maitre de sa grandeur: disant,
que le Roy vantoit fort notre maniere de proceder en noz cerimonies. Mais
n quelle

Cause pour
quoy les pa-
phanes, &
les femmes
entrent aux
Eglises de
Europe.

Theologie
de l'Europe
plus parfai-
te, que des
autres par-
ties.

Octanteun
liures Theo-
logiques, en
l'Eglise de
Ethiopie, et
infinis en
Europe.

quelle raison, auez vous (dit il) à laisser entrer les gens Lays dedans l'Eglise, sans faire aucunement difference diceux, avec les Clercs. Il me dit aussi auoir esté acertené, que cela étoit semblablement permis aux Femelles, à quoy ie feis responce, que l'Eglise de Dieu étoit ouuerte à tous Chrétiens, ayant tousiours Iesuchrist, les bras ouuers, pour les receuoir dedans l'Eglise, comme le chemin pour paruenir au lieu de sa gloire, qui est Paradis. Et combien qu'il ne fût anciennement permis aux Femmes d'entrer dans *Sancta Sanctorum*, neanmoins, les merites de la vierge Marie, auoyent tant peu, qu'ils furent suffisans à rendre son Sexe digne d'entrer dedans l'Eglise du Seigneur. Cette raison ne luy sembla trop impertinente. Mais il me fut demandé de la part de sa Maiesté, pourquoy i'étois tout seul Prêtre à celebrer la Messe: & comment osoit porter, ny toucher l'Encensier, celuy qui n'auoit receu les Sacremens de Prétrise. Car l'Encens (disoyent ils) ne doit être touché, ny manié d'autres mains, que de celles, qui sont sacrees, & vouées au seruice Diuin. Je respondis, que celuy, qui seruoit de Diacre, étoit Zagonaro, à sçauoir de l'Euangile, & que son office étoit de porter l'Encensier. On me demanda puis apres, si toutes ces choses étoient contenues dans noz Liures, & si elles me sembloient meilleures, que celles dont ils vsoyent. Faisant responce à cela, que ie trouuois noz Liures reduis à plus grande perfection, que n'étoient les leurs, pour autant, que depuis les Apôtres, nous auons tousiours eu de grands Maitres, & Docteurs, qui ne s'étoyent iamais employés à autre vacation, que à rediger, & assembler toutes les saintes Escritures, qui étoient esparées en plusieurs Volumes, & passages des Prophetes, Apôtres, & Euangelistes. Ils me feirent repliquer, qu'ils auoyent Octante & vn liure du Vieil & Nouveau testament: & si nous en auons d'auantage. Dont ie feis responce, que nous en tenions dix fois plus, tirés & extraits des surnommés, enrichis de plusieurs expositions, auxquelles étoit contenu plus grand' doctrine. Le Prete-lan me fait dire, qu'elle n'étoit ignorante de la grande quantité, que nous en auons, à laquelle celle des leurs n'approchoit de bien loin: mais quelle desireroit bien fort sçauoir les noms diceux, que nous auons d'auantage. Je fus ainsi entretenu en demandes, & responses, iusques à heure de Vespres: étant tousiours debout, appuyé sur vn Bourdon: & ne me venoyent seulement demandes de sa grandeur, mais encores de la Royne Helene sa mere: & pour satisfaire au curieux vouloir dicelle, ie respondois le mieux, qu'il m'étoit possible, & comme ie me sentoie inspiré, & poussé du saint Esperit: mais finalement l'extreme faim, & fragile debilité me rendirent si fort lassé & trauaillé, que ie ne me sentoie plus les forces capables à me pouuoir soutenir: tant & si longuement, que apres auoir assez ecouté & enduré, en lieu de rendre quelque responce, ie feis dire à sa haute Maiesté, quelle print quelque peu de compassion de la caduque & debile Vieillesse d'une personne, à peu pres assoupie, & laquelle depuis le Midy du iour precedent, iusques à cette heure là, ne auoit beu, mangé, ny dormy. Mais on me réuoya dire, pourquoy ie ne me delectois ainsi de parler à sa grandeur, & Seigneurie, puis que icelle même prenoit plaisir à me tenir propos. Pour la debilité & trop grande fin (respondis ie) qui me faisoit auoir & trouuer ce passetemps trop maigre, & de petite valeur & mauuais goust.

Alors

Alors le Roy me fait demander, si ie voulois manger, qu'il m'en enuoyeroit: & qu'il en auoit deia fait porter en nôtre Tente, en laquelle (apres auoir entendu cela) ie luy feis dire, que ie voudrois bien aller prendre mon repas en nôtre Tente, pour me reposer aucunement: & ainsi l'on me donna congé, mais ie ne fus pas plus tôt party, que vn Page me suyuoit, tant que iambes pouuoient porter, me disant, que sa Maiesté me prioit grandement de luy enuoyer le Chapeau, que i'auois en tête: & que ie ne trouuasse pas mauuais, si elle m'auoit fait si longuement endurer la faim: me priant bien affectueusement de retourner incontinent apres auoir diné: car elle se vouloit encores enquerir de plusieurs choses. Apres que ie fus paruenû à noz tentes, à peine eus ie acheué de prendre le repas, qu'il vint vn Messager pour me faire retourner: à quoy me fut force d'obtemperer, menant avec moy ceux, qui m'auoyent aidé à dire la Messe, avec lesquels étant paruenû aux Tentes de sa grandeur, nous chantames Complices, le mieux que nous peumes: ou afsisterent le Prete-Ian: & les Roynes, qui étoient fort ententues: & apres que nous eumes acheué, sa Maiesté ordonna, que la tente de l'Eglise fut abbatue, à cause qu'il faillloit passer, durant la nuict, ces mauuais & dangereux pas, qui sont entre ces tres-hautes montagnes: comme nous auons dit par cy deuant. Ce qui fut fait, car enuiron la mynuict, nous entendimes vn grand bruit de Cheuaux, Mules, & vn chacun, qui alloit disant, le Negus chemine. Parquoy nous nous meimes incontinent à le suyure, iusques au detroit, là ou étans paruenus, nous fumes contrains de faire chemin, & repousser les gents, tant grande étoit la foule du peuple, qui se debatoit à qui premier passeroit. Puis nous allames trouver les Tentes du Roy, qui étoient dressées au mylieu de ces tresprofondes fosses, qui sont entre ces deux fleues, desquels nous auons parlé cy dessus: & là sejourna la cour iusques à la mynuict, que le Prete-Ian commença à se mettre en chemin, apres lequel nous nous acheminames: de sorte que auant le point du iour, nous eumes passé tous ces mauuais Passages, auxquels (com-

*Passages pe-
rilleux.*

me il nous fut dit depuis) plusieurs personnes finirent miserablement leurs iours, avec Anes, Mulets, & Bœufs, qui sous leurs charges furent contrains de faire le saut, & rendre les abois. Et au second pas, qu'on appelle Aquiafagi, vne grand Dame, qui étoit conduite par deux de ses seruiteurs sus vne mule, trebucha avec iceux de cette sommité iusques au bas: tellement que tous ensemble, culbutans, se briserent & furent mis en pieces, tant ces montagnes sont terribles, âpres, & dangereuses: étans les rochers si merueilleux, qu'à ceux qui les regardent, semblent penetrer iusques en enfer. Voila le chemin que nous feimes, sans auoir egard à l'Octau de Noël, qui n'est aucunement gardée en ce país. Or reduisant maintenant en memoire auoir dit, que la cour ne demeure plus haut de cinq & six iours en vn lieu: ie vous auise quelle demoura à passer ces detrois, par l'espace de plus de trois sepmaines: & le bagage du Roy plus d'un mois: encore qu'il ne cessât de passer à la file, iournellement.

Le vingt & huitième de Decembre, l'an mil cinq cens & vingt, nous suy-
uimes la cour par le même chemin, que nous étions venus, prenans la route
d'une Eglise, que nous auions decouuerte en venant, sans être entrés dedans,

Eglise de S.
George.

& se nommoit saint George : au dessous de laquelle le Pavillon du Roy fut dressé, & nous logés, ou il nous fut ordonné, iusques au lendemain, à bonne heure, que le Roy nous fit appeler pour nous faire visiter cette Eglise : qui est grande, & les murailles toutes reuettes de peintures, montrans de belles hystoires, bien ordonnées & proportionnées d'un ordre singulier, par la main du Venitien, Nicolas Brancalon : le nom duquel y est affigé, encores qu'en ce pais il soit nommé Marcorio. Les murailles, qui sont hors le corps de l'Eglise, respondans sur le circuit couuert (lequel retient la forme d'un cloître) sont toutes tendues de pieces entieres de drap d'Or, de Velous, & d'autres riches Tapisseries de Soye. Or étans arriués à la porte du circuit decouvert, nous voulumes entrer dedans l'autre, qui est couuert. Et pource on fit hauser les draps, qui tapissoyent la porte principale, que nous veimes toute couverte à Lames, de prime veüe ressemblantes d'or (comme aussi on nous lauoit donné ainsi à entendre) mais y prenans garde de plus pres, nous conneumes qu'elles étoient seulement de feuilles d'argent surdorées : & neanmoins si industrieusement ordonnées, tant à la porte, que aux fenestres, qu'il est impossible de mieux. Le Cabeate (tel & si grand Seigneur, que vous auez ouy) étoit celuy, qui fut commis pour nous montrer le tout : à quoy le Roy voulut se retrouver en presence, mais il étoit enuironné de ses Courtines : combien qu'en passant, il nous pouuoit aysement appercevoir, & nous luy. Par le moyen de quoy il nous enuoya demander ce qu'il nous sembloit de cette eglise, & des peintures : lesquelles nous dimes sembler choses, qui ne seroyent sinon vne grandeur & magnificence : voire, dignes de Roys & grands Seigneurs. Ce qui luy causa grand contentement : dont il nous fit sçauoir ; que son Ayeul auoit erigé cette Eglise, dans laquelle il étoit enseuely : puis il s'enquit si les Eglises étoient ainsi nées de bois en noz pais, comme cette cy, & de quel bois. Nous respondimes, que cette Eglise nous sembloit fort belle, & bien edifiée : mais que la structure des nôtres étoit de pierres, avec lesquelles on les vouloit : & s'il s'en trouuoit quelque vne dont le comble fût reuertu de bois, il étoit tout enrichy & couuert d'Or, d'Azur, & d'excellens ouvrages : avec les colonnes de Marbre, ou bien d'autre rare & riche etoffe. A cela il respondit, qu'il étoit assez asseuré, que nous edifices n'étoient sinon choses somptueuses, riches, & parfaites : d'autant qu'entre nous on trouue vne infinité de Maitres de tresgrand esprit, & fort industrieux. Le Toit, ou couverture de cette Eglise est soutenue par trentesix colonnes de bois, qui sont fort grosses & hautes, étant quasi egales à la hauteur d'arbres de Nauires, & toutes couuertes de tables de peintes, tout ainsi que les murs du corps de l'Eglise par dedans, qui est chose tresmagnifique & Royale. Apres que nous fumes de retour en nôtre tente, le Roy me fit appeler seul dedans son Pavillon : demandant derechef mon aduis, touchant la fabrique de cette Eglise : dont ie m'accorday à ce que les autres luy en auoyent dit, pour montrer que vn chacun l'auoit rendu certain de la verité. Puis me ramena au deuant la vie de quelques Saints, & sur les ceremonies de nôtre Eglise : à quoy ie respondis le mieux, qu'il me fut possible. Les demandes & responses ayans prins fin, pensant par ce moyen être expédié, on apporta quatre grands & fort riches

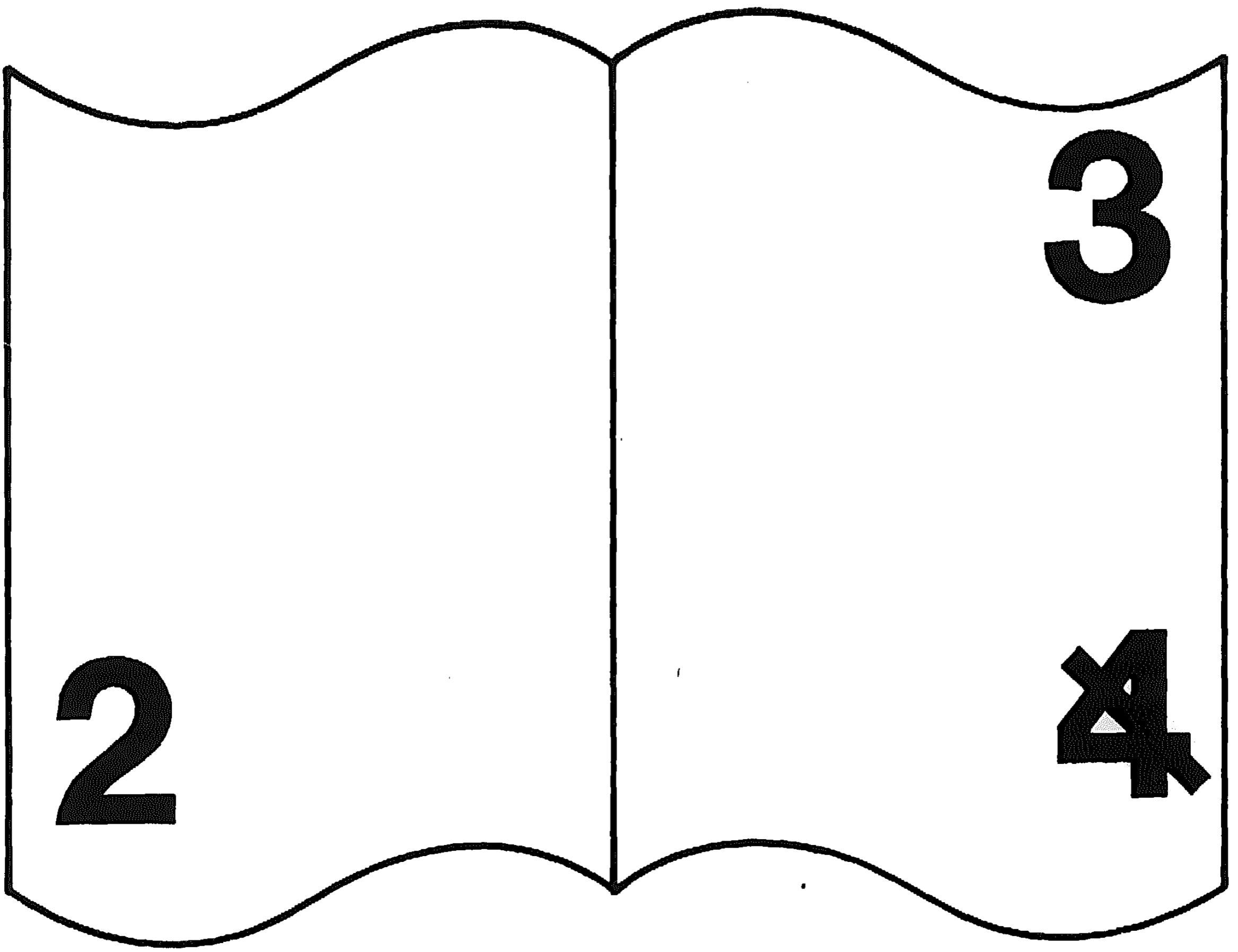
Chapeaux

Chapeaux de cette Eglise, dont la veüe desquels me causa vn grand ebahissement, encores que au parauant i'en eusse veu plusieurs aux Indes d'une merueilleuse grandeur, & richesse, qui toutefois, n'approchoyent en rien de la singularité de ceux cy : ce que apperceuans ceux, qui les apportoyent, en feirent incontinent le rapport à sa Maiesté, qui me fait appeller : étant donc paruenü avec les Franques à la porte, elle ordonna, qu'ils me fussent montrés derechef : me faisant dire, que ie les contemplasse bien diligemment, pour puis apres luy en dire ce, qu'il m'en sembloit. A quoy ie respondis, sans plus attendre, qu'ils étoyent singuliers & fort beaux, voire & dignes d'être preferés à beaucoup, que i'auois veu aux Indes, tresriches, & somptueux : desquels vsent les Roys d'iceluy país. Lesquelles paroles luy ayans esté referées par l'Interprete, il voulut qu'ils fussent posés & mis en terre à l'obiet du Soleil, à fin qu'ils vinsent à ombrager la place, en maniere de Pauillons : puis me fait dire, que allant par país, la Royne & luy se rafraichissoyent à l'ombre de l'un d'eux, là ou ils beuoyent, mangeoyent, & s'accommodoyent à tous leurs plaisirs : touchant laquelle chose, ie feis responce, que ie les voyois de telle grandeur & richesse, que facilement sa maiesté y pouuoit faire tout ce, qu'elle disoit. On me demanda, d'auantage, si le Roy de Portugal en auoit pour soy de semblables. Ie respondis, que non, pour demeurer ny être posés ainsi droits : mais qu'il en auoit de la sorte, que étoit le mien, couuers de drap d'Or, de Velous, de Satin, ou d'autre Soye, avec les Cordons & Bords de fil d'Or, ou comme il plaisoit à sa Maiesté. Et que allant par chemin, & luy venant enuie de reposer, il auoit plusieurs beaux Palais & Maisons, avec leurs Iardins, à l'ombre desquels il pouuoit se reposer, & prendre sa recreation fort commodément. Assurant sa Maiesté, que ces Chapeaux demontroyent plus tôt vne grandeur & magnificence, que non pas seulement vne aisance à donner ombrage. Il me fut tout incontinent respondu, que cela que ie disois étoit veritable : & qu'ils auoyent esté à vn sien Ayeul, qui les auoit laissés en cette Eglise, de laquelle il les otoi, pour les faire transporter en vne autre, ou la cour de sa Maiesté deuoit aller. Ces Chapeaux auoyent vne telle grandeur, qu'ils pouuoient aisement faire ombrage à dix personnes, & étoyent couuers de Soye. Apres auoir fait vn tel discours, sa Maiesté & hauteffe menuoya demander de quel vin ie voudrois plus volontiers boire, à sçauoir, de Raisin, de Zauna (que nous appellons Orge) ou de Miel : à laquelle ie feis responce, que j'étois accoutumé à boire du Vin de Raisin, étant celuy de Miel trop chaut, & celuy d'Orge trop froit : chose qui contrarioit par trop à la foible Vieillesse : neanmoins, que ie me voulus soumettre au bon plaisir de sa noble Maiesté, pour m'en enuoyer duquel, que bon luy sembleroit. Mais on me demanda encores derechef, duquel i'aymerois le mieux. Par le moyen dequoy ie respondis pour le faire court, que celuy de Raisin métoit beaucoup plus agreable, & profitable, que n'étoyent tous les autres. Dont (to utefois) on m'apporta quatre Barrils de Vin de Miel, & me fut dit, que ie inuitasse, & semonnasse les Franques (que l'on nommoit iadis François) à en boire si c'étoit leur bon plaisir, pour ceste cause, & maniere, qu'ils auoyent tousiours esté en presence à toutes les choses, qui auoyent esté au parauant faites & passées.

Chapeaux
de merueilleuse
grandeur. & riches-
se.

Zauna,
Orge.

Trois especes
de Vins
de raisin, de
de miel, &
d'orge.



2

3

4

Ce que ie fey, & beumes vn coup par homme: puis enuoyay le reste en noz tentes. Toutefois ie ne peu fauoir à quelle occasion il ne me fut enuoyé du vin que i'auois demandé, veu mémemment qu'il y en auoit abondamment dans les pauillons.

Ordre, & apparel de la cour de Prete-Ian allant par pais. Sa venue en l'Eglise de la Trinité, & l'innombrable procession au deuant de sa maiesté, marchant à decouuert, outre la cõtume. Description de ladite Eglise, & ses apparences. Parolles de Prete-Ian aux Portugalois reprochables de leur auarice, & leur arrogante réponce avec dpre noise des deux pars, & final contentement.



Le vingt & neuuiesme de Decembre, le Prete-Ian nous fait dire, que nous neüssions à deloger sans son commendement, auquel nous obeïmes: & telle est sa façon & maniere de son cheminer. On ne peut fauoir quand il doit partir, ny en quelle part il veut tirer: mais toute la cour s'arrete ou l'on void sa tente blanche tendue: & se logent les Courtisans aux lieux qu'ils fauent de longue main leur être ordonnés, d'un côté & d'autre, loin ou pres d'icelle tente: ou s'obseruent le cerimonies acoutumees, mais non pas avec telle reuerence, comme si le Roy y étoit en personne: ce que se peut fort bien connoitre à la maniere de faire des pages: & demeurions tantôt derriere maintenant deuant comme il plaisoit à iceluy Seigneur d'en ordonner: dont sa maniere de voyager est telle. Il cheuauche à decouuert, ayant la couronne en tête, enuironné par derriere de courtines rouges seulement, & de bandes fort longues & hautes. Luy estant au mylieu. Et au dehors sont ceux qui les portent, avec lances enleuees en l'air: dans icelles courtines à six pages, qui sont nommés Legameneos, à cause que la mule de Prete-Ian, par eux conduite, a vn fort beau & riche chaurain, & sus la bride, à deux cordons de soye aux branches d'icelle avec deux houpes, le tout tenu par deux de ces pages d'un côté & d'autre: conduisans en ce point la mule de sa maiesté. Puis en y a deux autres qui cheminent de chacun côté, tenans vne main sus le col de la mule, & deux au derriere avec vne main sus la croupe semblablement. Hors des courtines & au deuant de Prete-Ian, marchent vingt pages des principaux, fort bien en ordre: & au deuant deus six cheuaux fort beaux, & richement harnachés: chacun d'iceux mené par quatre hommes, honorablement vétus, qui les tiennent par le licol: & les mains en croupe, tout ainsi que nous auions deia dit: & sont suyuis par six mules, sellées & bridees, qui sont semblablement conduites par quatre hommes autour de chacune: & au deuant marchent vint des principaux de la cour, sus mules avec leurs bedenes deliees à l'entour de leurs persones: & nous autres Portugalois marchions deuant iceux, au lieu qui nous auoit esté ordonné. Outre ceux n'y a autres gens à pié, ny à cheual qui s'en ozent aprocher de bien loin: car il y a des auantcoureurs tournoyans de lieu à autre, sus leurs cheuaux: puis quand ils les sentent foulés ou recreux, ils demontent, & en prennent d'autres: faisans faire large, & ecarter le peuple du chemin: de sorte qu'il ny demeure personne. Les Betudetes cheminent bien loin du chemin, sus les ailes,

Legameneos page de cheuetre.

Bedenes sorte d'habillement entre nous (cõme ie croy) inuistee.

ails, distans l'un de l'autre par l'espace de la portee d'un mouchet : & quelque fois plus d'un mille sil y a assez ample campagne. Mais étant le chemin raboteux, étroit & long & quil soit necessaire de passer, vn Betudete deuaice l'autre, par l'espace d'un mille & demy : étans tous deux d'un côté & d'autre : dont celui qui est à fenestre, demeure derriere, & peuuent être acompagnés chacun de six mille personnes : faisans mener quant & eux quatre Lyons enchainés, comme nous auons dit au parauant. Il y à encore vne autre chose, sans laquelle le Prete-Ian ne se mettoit iamais sus les chams, à fauoir cent bar-

Roy de pro
uision.

rils de vin de raisins, & de miel : tenans de six à set pintes par piece : étans noirs, bien fais, polis, étoupés de terre, & scellés : de forte que personne ne s'en ofast aprocher, ny en prendre aucune chose, sans la licence de sa grandeur. On fait porter, avec cela, cent paniers sus les têtes de cent hommes, & sont paniers depeins, ferrés, pleins de pain de grain, portez apres le Prete-Ian : l'un apres l'autre : dont le barril fut porté le premier, puis le panier apres : étans suyuis de six hommes, qui sont comme Contreroleurs de maison : qui font decharger toutes ces choses quand elle sont arriuees au pauillon de sa maiesté, laquelle fait distribuer le pain : & le vin ou bon luy semble.

Le Samedy & dimenche dernier iour de Decembre, la cour se campa sus vn fleuve, & en fait depart au Lundy : marchant tousiours sa maiesté au milieu de ses courtines, comme aux iours precedens. Puis le premier de Ianuier, qui fut en l'an mil cinq cens vingt & vn, nous paruimmes à vne grande eglise, ou on ne nous auoit voulu permettre d'entrer, lors que nous passames par deuant à nôtre venue, & se nôme Machan Celacem. Mais auant que nous y fussions arriués, par l'espace de trois mille, le Prete-Ian ordonna que huit cheuaux nous fussent deliurés bien harnachés, pour preceder sa grandeur, voltigeans, & panadans. Ce que nous feimes : donnans clairement à connoitre, que nous sauions manier & piquer les cheuaux plus destrement, & de meilleure grace que neussent pas feu faire tous les Courtisans : qui donna vn plaisir indicible à sa maiesté. Or étans paruenus à vn mille pres de l'Eglise. vne multitude infinie de peuple nous vint receuoir, avec tant de croix, Prêtres, clers, & religieux de diuers monasteres, & Eglises, qu'il eût esté impossible de les pouuoir nombrer : toutefois (selon nôtre auis) ils pouuoient être plus de trente mille : qui nous fait estimer, que ces moines deuoyent être venus de lointain país. Car en ce Royaume d'Amara ne se trouuent aucuns monasteres, à cause que toutes les grandes Eglises sont sepultures de Roys. Entre ces moyens s'en trouuoient bien deux cens avec mitres, faites en maniere de grans & haus capuchons de soye : & apres diceux se voyent soiffante chapeaux, si demesurement grans, qu'on les pouuoit bien conter sans meconte : avec ce qu'ils étoient portés en l'air assez hautement. Mais ils n'aprochoyent en rien de la richesse & singuliere beauté de ceux qu'on nous auoit montrés en l'Eglise saint George : & étoient ceux cy tous d'Eglises, ou ou il y auoit des Roys inhumés, qui les y auoyent laissés à leur mort. Cette tant merueilleuse assemblee de peuple étoit venue des Eglises & monasteres du país, pour voir le Prete-Ian, qui aloit à decouuert ce qu'on n'auoit encore veu : & étant, demonté à l'Eglise, ou il fait son oraison, s'en retourna dans

Cheualerie
d'Europe.

Speasacle
nō acôtumé
de voir Roy
descouuert.
son

son pavillon : puis me fait appeller : ordonnant que l'Ambassadeur & toute sa compagnie s'en allât de monter en sa tente. Et lors étant parvenu devant sa maiesté, il me fait demander qu'il me sembloit d'un si merueilleux rencontre, qui le bienueignoit, avec si grand nombre de personnes : & si on en faisoit autant au Roy de Portugal, & en si grande multitude. Je repondy qu'on le receuoit bien honorablement, & en grande magnificence : mais que ie ne pensois pas qu'au demeurât du monde on peût assembler vne autre telle quantité de peuple, laquelle quand seroit publiee en autres Royaumes & pais, on ne pourroit iamais estimer les personnes, qui voudroyent raconter ce miracle, sinon pour menteuses : n'estoit le grand renom de sa hauteſſe, qui étoit epars par toute la Chrétienté. Il me fait incontinent repliquer, que le nombre de ce peuple étoit beaucoup plus grand qu'il ne montroit en apparence : pour autant que la plus grande partie étoit nue, à cause de quoy on ne pouvoit si bien appercevoir les personnes. Et au contraire, que les Franques en leurs pais vont bien en ordre, qui les fait montrer aux assemblees beaucoup plus qu'ils ne sont. Alors il me donna congé de me retirer vers l'Ambassadeur que ie trouuay par chemin : Mais sa maiesté me fait encore dire, que l'Eglise étoit neuue, & ou iamais messe n'auoit esté celebree à raison de quoy la coutume portoit que tous y entrans nouvellement y deussent laisser vne oferte. Dont il failloit que l'Ambassadeur y offrît ses armes, moy mon bonnet : & par semblable exemple vn chacun deuoit presenter quelque chose. A quoy ie conneu qu'il se gaudissoit de nous, & qu'il prenoit plaisir à ce que nous faisons.

Tentatiõ de deuotion ou auarice Portugaloise.

Eglise de la Trinité.

Le iour ensuyuant, le Prete-Ian nous enuoya dire que nous deussions aller visiter cette Eglise de Machan Celacen (que est la Trinité) ou il étoit ia entré. Ce qui nous feimes : & la trouuames fort grande & haute, construite de murailles de pierre blanche, grace de diuers & beaux ouurages : mais les traucnaisons ne portoyét pas sur les murailles : ains étoient entassees l'une sus l'autre, sans aucune liaison : ce que de prime face semble bien quelque chose d'excellent. La porte principale est toute faite à lames, comme celle de l'Eglise saint George, au milieu desquelles sont enchassees & mignonement posees des fauces pierres, entremeeles parmy de bonnes perles, & subtilement mises en ceuvre & aiances. Sus la muraille de cette porte sont deux figures de Nôtre Dame, tresdeuotes, avec deux Anges, fort bien tirés au pinceau : ce qu'on dit auoir esté fait par vn moyne, duquel i'ay eu la connoissance. Dans le cors de l'edifice y a trois nefes, avec six colonnes en chacune, qui sont faites de pieces de pierre viue, posees l'une sus l'autre, & bien elaborés. Le circuit de dehors est couuert comme vn cloitre, & appuyé sus six colonnes de bois, qui sont de telle hauteur, que pourroit être vn grand arbre de Nauire, soutenant sus le plan de leurs chapiteaux, les traues, avec vn fort gros plancher. Et certes cest vne chose d'où on se doit assez emerueiller, comme ces gens, qui sont lours & de rude entendement, ayent peu dreer ces colonnes de bois ainsi hautes. Autour de l'Eglise y a seize courtines, qui courent de quel côté que l'on veut, étans de telle longueur que contient la piece entiere, qui est de drap fort riche, contenant chacune dicelles, dixsept pieces,

pieces, cousues & vnies ensemble. Le Cabeata étoit celuy, qui nous aloit montrant toutes ces choses: dont le Prete-Ian nous fait demander, qu'il nous sembloit de cette structure & des courtines. A quoy nous repondimes que nous trouuions le tout admirable, & digne de quelconque grand Prince: dont la magnificence & la singularité de l'œuvre, rendoit assez clair temoignage de la grandeur de celuy qui en étoit possesseur. Apres ces choses, sa maiesté nous fait demander, si nous ne saurions trouuer moyen, pour luy faire auoir du plon, à couvrir cette Eglise: dont l'Ambassadeur repondit, que le Roy de Portugal feroit tenir à sa maiesté tout ce en quoy l'on sauroit penser qu'elle prendroit plaisir, & en si grande abondance: qu'elle sauroit souhaiter: car il auoit en ses terres de toutes sortes de metaux. Ces propos tenus, nous departimes pour aller aux tentes de sa maiesté, qui pour lors cheminoit à couuert dans ces courtines, & nous autres sus mules, sans autre cerimonie: marchans tousiours, iusques à ce que nous arriuames à ses tentes tendues au pres d'une autre Eglise de même structure que cette cy, mais plus petite ou étans demontés, sa grandeur enuoya dire à l'Ambassadeur, que nous viussions visiter l'Eglise de sa mere: nous faisant auertir qu'il n'y failloit trouuer aucune chose à redire, ny quelque imperfection, à cause qu'elle étoit si fantastique, qu'en luy donnant à entendre qu'il y eût quelque defaut, ou qu'elle ne fût de telle perfectiō & beauté que celle de sa maiesté, elle la feroit incontinent abatre & raser, pour en ériger vne autre. Or apres que nous y fumes paruenus, le Prete-Ian nous fait dire, pourquoy nous vendions si grande quantité de draps tant riches, aux Maures & infidelles, pour auoir de l'or, puis que nous vantions le Royaume de Portugal en être si abondant. L'Ambassadeur repondit à cela, qu'aux frais que faisoit le Roy de Portugal & ses Capitaines, dressans armées, être si grans & excessifs, à cause des guerres continues qu'ils ont contre les Maures: que si les Portugalois ne contractoyent leurs marchandises, ils ne pourroyent maintenir ces extremes depens: méme ment qu'il les failloit faire en regions tant éloignées de celles de Portugal, d'où deuroit venir l'aide & secours. Et pource alans par mer en temps de paix & guerre, ils portoyent marchandises, qu'ils troquoyent & donnoyent en change contre d'autres, qui leur étoit vn moyen expedient à supporter si grande charge de frais & depens. A cela ne fut rendue autre reponce: mais on nous montra deux tapis portaliens fort grans, enrichis de belles figures, nous demandans ou se faisoient tels ouurages, sus tels & si fins draps. En Franquie (repondimes nous) & non autrepars. Et sus cela, sa maiesté nous fait demander si on luy feroit bien tenir beaucoup de tels draps, en enuoyant vne grande somme d'or en ces pais: répondant à ce que si sa hautesse vouloit recrirre au Roy de Portugal, qu'il en enuoyeroit si grande quantité, qu'elle deuroit suffire. Mais tout en vn instant, changeant de chance, renuersa le propos, & nous fait demander, quelle chose nous luy auions apportée. A quoy l'Ambassadeur repondit que nous auions deia présenté à sa grandeur ce qui nous auoit esté enchargé, comme l'épee, le poignal, deux pieces d'artillerie, la poudre, les boulets, quatre pieces de satin, vne cuirasse, vne Napemonde, & des orgues que luy auoit enuoyé le grand Capitaine de l'Inde, pour mon-

Roy de Portugal marchand.

Presens portugalois faits à Prete-Ian.

trer

trer seulement: & recriuant au Roy de Portugal sa Maieſté en atroit tant, que bon luy ſembleroit. Il ſeit encore repliquer, que c'étoit la coutume de tous ceux qui enuoyoyent Ambaſſadeurs en ſes païs dénuoyer enſemble de grans preſens: & que cela auoit eſté de tout temps obſerué à l'endroit de ſes predeceſſeurs, ſans que les étrangers Ambaſſadeurs rompiſſent telle coutume, fors que nous autres, qui étions venus les mains vuides, n'ayans aporté choſe aucune, ny mêmes ce que luy enuoyoit le Roy de Portugal. La coutume du Roy de Portugal & de ſes Capitaines (repondit l'Ambaſſadeur) n'étoit pas dénuoyer rien preſenter aux Roys & grans Seigneurs, mais que plus tôt ils receuoyent les preſens des autres qui vouloyent aquerir leur amitié, & que ſi le grand Capitaine de l'Inde luy auoit enuoyé ce preſent, il l'auoit fait, non pas que la coutume l'y contraignît, mais comme vaſſal du Roy de Portugal: lequel neanmoins enuoyoit preſenter à ſa grandeur par vn autre Ambaſſadeur (qui mourut en l'ile de Cameran) la valeur de plus de cent mille ducas, qu'il faiſoit preſenter à ſa hauteſſe, comme de frere à autre, & non que le droit coutumier l'obligeât à cela. Et pour repondre à ce que ſa maieſté obieſtoit, diſant que ce que luy enuoyoit le Roy de Portugal ne luy auoit eſté deliuré: on luy auoit pluſieurs fois fait dire, quelle pouuoit connoitre par les lettres du Capitaine que le preſent étoit demeuré en Inde, comme la choſe ſe pouuoit auerer par le Faſteur & Secretaire, leſquels en auoyét eu la charge: Ioint auſſi, que les Portugalois n'auoyent acoutumé de faire fauceſté, ains, au contraire, de ſe montrer touſiours veritables, ſans palier vne menſonge par parole diſſimulee: ce qu'ils euitoyent & fuyoient de tout leur pouuoir, pour ſe faire connoitre touſiours vrais imitateurs de la ſimple verité, de laquelle ils auoyent touſiours purement vsé enuers ſa grandeur: qui pouuoit aiouter foy à leurs paroles ſi bon luy ſembloit, ſinon qu'ils ſe ſoumettoyent humblement à tout ce qu'il luy plairroit dén ordonner. Et aiouta l'Ambaſſadeur, outre cecy, qu'il vouloit bien que ſa maieſté ſeût, qu'il étoit venu ſeulement comme Ambaſſadeur du grand Capitaine & Gouverneur des Indes: & qu'il ſe fût bien peu preſenter en cette maniere deuant tous les plus grands Roys & Princes de la terre, leſquels n'euffent vsé de teiles paroles en ſon endroit, que ſa maieſté auoit fait enuers les Portugalois: choſe qu'ils ne ſont coutumiers de ſupporter: à riſon de quoy, il ſuplioit bien fort ſa grandeur de nous vouloir expedier, veu que le temps ſ'aprochoit. Alors il nous ſeit remontrer, que ſi nous fuſſions venus du temps de ſes predeceſſeurs, ils ne nous euſſent porté aucun honneur, comme il auoit fait: veu que nous n'auions aporté aucune choſe qui fût de pris ny valeur. Sur quoy l'Ambaſſadeur repondit, qu'au contraire, nous n'auions receu en ces païs que tors & iniures: avec ce qu'on luy auoit derobé tout ce qu'il auoit aporté avec foy, ſi qu'il ne luy étoit reſté ſinon les habillemens qu'il auoit ſus ſon doz: & que ſi la fortune permettoit que nous viſſions à mourir en ces païs, il eſperoit fermement que nous volerions tout droit en Paradis, ſi aucuns Martirs y entrentent iamais, par les grans affaux qu'on nous auoit liurés trois ou quatre fois, en grand danger de noz vies & d'être miſerablement acablés, mais que nous ſupportions patiemment tous ces infortunes & calamités, pour l'amour de

Dieu

Outrecuidance Portugaloise.

Après conversation.

Hypocrisie.

Dieu & du Roy de Portugal, lequel auoit porté autre honneur, & vsé d'au-
tre respect à l'endroit de Mathieu, pour s'être seulement auoué Ambassadeur
de sa maiesté: à laquelle, neanmoins, nous ne demandions autre chose, sinon
nôtre expedition, pour retourner rendre conte de nôtre deuoir à ceux qui
nous auoyent enuoyés: aioutant que les Portugalois n'auoyent coutume de
s'aider de mensonge, mais de faire & parler tousiours purement. A celà fut
repondu qu'on nous auoit en estime, telle que doyuent être personnes veri-
tables: mais que Mathieu fut menteur, avec ce que sa maiesté étoit assez in-
formée de l'honneur qu'il auoit receu à la faueur du Roy & de ses Capitai-
nes, lors qu'il arriua en Portugal: & que nous n'ussions aucun pensement: car
nous aurions bien tôt expedition conforme à nôtre desir: puis nous donna
congé de nous retirer.

*Anabaptisme des Ethiopiens de Prete-Ian. Assistance commandee aux
Portugalois, & facile consentement à iceluy. Causes pourquoy il est là or-
donné & obserué. Et questions sur iceluy proposees & resolues, avec appro-
bation. Delectable parement du lac, & natation & plongement des Por-
tugalois, avec apprest de ieu d'armes empesché par la pluye.*

LE quatriéme du moys de Ianuier mil cinq cens vingt & vn, le Pre-
te-Ian nous fait commander d'abatre nôtre tente, & celle de l'Egli-
se, pour la porter vn mille & demy loin dela, ou ils auoyent fait vn
Tangue, auquel ils se vouloyent baptiser au iour de l'Epiphanie. Car leur
cotume porte de le faire tous les ans vne fois, à tel iour que Iesuchrist le fut
A raison dequoy le iour ensuyuant, qui étoit la veille, nous y alames, & vei-
mes vn grand circuit enuironné de palis, enmy vne grâde campagne: & nous
demandat ceux qui estions là, si nous auions enuie de nous baptiser: faisans
reponce que nous l'auions esté vne fois des nôtre enfance, & nous en conten-
tions. Mais aucuns d'entre nous, & mément l'Ambassadeur, repondit, que
nous étions pour obeir à tout ce qu'il plairoit à sa grandeur nous cōmander:
laquelle de rechef me fait demander ce que i'en disois, & si ie ne voulois pas
faire comme les autres: & que si ie ne le voulois receuoir dans l'estan que on
nous aporeroit de leau en nôtre tente, ie fe y reponce que quant au batême
i'en auois assez pour toute ma vie: mais l'Ambassadeur voulut qu'il fût ainsi
fait comme il plairoit à sa maiesté d'en ordonner. Les Franques, avec les
nôtres, auoyent conclu ensemble de faire la representation des trois Roys:
ce qu'on fait entendre à sa hautesse, qui repondit l'auoir fort agreable. Par-
quoy s'étans rangés en ordre dans ce grand circuit, aupres de la tente du Pre-
te-Ian (qui étoit ioignant le Lac) feirent leur montre, laquelle tant s'en faut
qu'elle fût estimee, qu'a peine fut elle regardée: pource que à dire vray, c'étoit
vne chose de petite inuention, qui fait qu'on n'en tint pas grand conte. Tou-
te la nuit il y eut vn grand nombre de Prêtres, qui ne cesserent de bruire &
chanter iusques au matin, sus iceluy Lac, lequel ils beneissoyent, & com-
mencerent des la minuit à batifer: tellement que le Prete-Ian, comme il nous
fut dit se trouua le premier à être batisé, avec l'Abuna Marc, & la Roync:
ayans tous trois les parties honteuses couuertes de draps, & tout le reste du
peuple

Tangue
Estan ou
Lagune

Spectacle:
digne de ris-
see.

Baptême
reiteré du
Roy de la
Roync, &
du Patriar-
che.



peuple nu. Et lors que le Soleil fut leué (qui étoit l'heure de la plus grande presse du baptême) le Prete-Ian nous fit appeller pour y assister: dont nous y étans transportés, ie demeuray iusques à l'heure de tierce, pour voir en quelle maniere ils se baptisent, & me fit on mettre au bout du Lac, à l'obiet de la face de sa maiesté, si que iéu assez bon loysir de voir & prendre garde à la maniere de leur baptême, qui est telle. Le Lac auoit vn grand fons vny, dont les bors étoient taillées fort droit: prenans forme quadrangulaire, reuetu tout autour, & pavé d'ais, sus lesquels étoit posée de la toile de cotton enciree: & receuoit l'eau qui venoit à descendre dedans par vn petit canal, comme à ceux avec lesquels on fait passer l'eau pour arroser les iardins: puis tomboit par vn petit tuyau, à la pointe duquel y auoit vn large sac, pour purger & couler l'eau qui se ietoit dedans: mais elle étoit faillie lors que ie y arriuay: car le Lac étoit plein d'eau beneîte, dans laquelle ils auoyent ieté l'huile. Ce Lac auoit d'un côté cinq ou six degrez bien fais, & au deuant étoit drecé vn echaufaut, de la hauteur de trois brasses, enclos de bois tout autour: étans là dessus le Prete-Ian, ayant vne courtine de tafetas bleu, entr'ouuerte, au deuant de foy: tellement que il pouuoit voir tous ceux qui se baptisoient: ayant le visage tourné deuers le Lac, dans lequel étoit à l'heure ce bon Vieillard, maitre de Prete-Ian, avec qui ie parlay la nuit de Noël: & se monroit ainsi nu, comme quand Nature le meit au monde, & à demy mort de froid, à cause que la nuit il auoit gelé tresaprement: neanmoins, il étoit dans l'eau iusques aux epaules, pour la profondeur du Lac ou entroyent ceux qui se deuoient baptiser par les degrez, tous nuds, les espauls tournées deuers sa maiesté, qui les regardoit: puis en face, quand ils en sortoyent, montrans toutes les parties de deuant, autant les femmes que hommes qui s'aprochoyent de ce Vieillard: lequel leur mettoit la main sus la tête qu'il plongeoit par trois fois dedans l'eau disant en son langage. *Je te baptise au nom du Pere du Fils & du Saint Esprit*, faisant le signe de la croix pour benediction. Et si c'étoyent personnes de petite stature, ils ne descendoient pas tous les degrez, mais le Vieillard s'aprochoit d'eux, auxquels il plongeoit la tête dans l'eau. Ce que ie pouuois voir commodement: car (comme i'ay dit) i'étois en tel lieu que ie pouuois bien voir les parties de deuant des personnes qui entroyent dans l'eau. Et apres que pour la plus grand part ils furent baptisez, sa maiesté me fit appeller pour venir au pres d'elle: tellement que le Cabeate ne se bougeoit en rien pour ouyr sa grandeur, & parler à l'interprete qui étoit aupres de moy: puis me fit demander qu'il me sembloit de ce baptême. Le luy repondy que les choses qui étoient faites à la bonne Foy, sans fraude, & à la louenge de Dieu, ne pouuoient être sinon bonnes. Combien que tant s'en failloit que nous obseruions telles ceremonies, quand il nous étoit bien étroitement defendu de baptiser aucun, sans grande necessité, à tel iour que Iesuchrist fut baptisé: pour autant que nôtre opinion étoit telle: que tout ainsi que Iesuchrist fut baptisé, aussi sommes nous: outre ce, que tel Sacrement ne se doit administrer plus d'une fois, par l'ordonnance de l'Eglise: adonc sa maiesté me demanda si nous auions par écrit ces raisons que ie luy auois aleguées, ouy dy-ie: pour autant qu'au Symbole lequel fut composé au Concile de Pape Leon, avec les trois

*Question
sur le rebaptisement.*

cents dixhuit Eueques, ou étoit escrit (comme i'auois deia dit par plusieurs fois à sa grandeur) *Confiteor unum baptisma, in remissionem peccatorum*. Ce qui me fut incontinent accordé estre veritable: memes qu'on le trouuoit ainsi en escrit dedans leurs liures. Mais sur cela il me fut demandé, que cest que l'on deuroit faire à plusieurs Chrétiens, qui s'étoyent rendus Maures, puis ils venoyent à se repentir: & à d'autres aussi, qui ne croyoient pas fermement au baptême. Je feis responce, que pour ceux là on deuroit prier Dieu, lesquels ne venans à contrition, il les failloit bruler, comme heretiques. Car le Seigneur à dit: *Qui crediderit, & baptizatus fuerit, saluus erit, qui uerò non crediderit, condemnabitur*. Et ceux là, qui auroyent receuë la Foy, meus de repentance, venoyent demander pardon & misericorde à l'Abuna, deuoient être absous par iceluy: leur enchargeant telle penitence, qu'il la connoitroit être profitable au salut de leurs ames, d'autant que la connoissance de cela luy appartenoit: sinon, qu'il les deuoit enuoyer à Rome, ou gist tout le pouuoir de nôtre sainte Eglise. Mais ceux, qui faisoient le contraire, deuoient être poursuuis & brulés, comme s'en est la coutume entre les Franques, en l'Eglise Romaine. Ce que sa grandeur trouua fort bon: mais que son Ayeul auoit ordonné tel baptême par le conseil de tresdoctes personages: à celle fin, que tant d'ames ne vinssent à perir: tellement que on en auoit vsé iusques alors: & me demanda si le Pape permettroit à l'Abuna Marc, qu'il prînt cette puissance, combien eile luy couteroit, & quel temps il faudroit pour aller & retourner. Je luy respondis, que le Pape ne desiroit autre chose, que le Salut des poures ames: & tout bien considéré, il seroit fort content de laisser iouir l'Abuna Marc de cette puissance, pour laquelle obtenir, il ne faudroit frayer autre chose, sinon les despens, qui ne sçauoyent montrer beaucoup, ny même l'écriture des patentes: & quand au voyage, il se pourroit faire, par le chemin de Portugal, en trois ans: ou d'autre coté, par la mer rouge, & l'Egypte. A cela ne me fut respondu autre chose, sinon que ie m'en allasse celebrer & dire Messe: mais ie respondis, que l'heure en étoit passée: & ainsi m'en allay diner en la compagnie de noz Franques, & Portugalois. Ce Lac de baptême étoit enuironné & couuert de Tentes de diuerses couleurs, qui étoient tant bien ordonnees, tendues, & aiances, avec rameaux d'Orengers, de Limonniers, & Citronniers, qu'il representoit vn tresplaisant & delitieux Iardin.

La plus grande Tente d'entre icelles, étoit fort longue, toute semee à croix de Soye rouge, & azuree, qui luy rendoyent vn fort beau lustre. Ce iour même, sur le soir, le Prete-lan feut appeller l'Ambassadeur avec toute sa compagnie, lors que l'on acheuoit de faire le baptême, & étoit iceluy Seigneur encourtiné, là ou ie l'auois laissé: & luy demanda, qu'il luy en sembloit. Tresbien (respondit il) mais que nôtre coutume n'étoit pas telle. Et à la parfin (voyant sa grandeur & hauteur, que leau s'écouloit tousiours à grand force dedans le Lac) demanda si personne de nous autres sçauoit nager. Dont il s'en trouua deux des nôtres, qui se ietterent incontinent dedans le Lac, commençans à nager, & se plonger dedans leau, iusques à la gorge, tant elle étoit haute, & profonde. Ce qui apporta vn merueilleusement grand plaisir à sa Maiesté, puis mémement les voyans se cacher, & plonger au dessous

o de leau

Heretiques
obstinez cõ
demnables
au feu.

Temps de
chemin de
l'Ethiopie
à Rome.

*Courtoise
Ethiopiène*

de léau : d'ou finalement ils fortirent, commandant sa Maiefté, que nous allifions au bout de ce circuit. Ce que ayans fait, on nous apporta du Pain, & du Vin, pour boire & manger : qui est, selon la coutume, vue des plus grandes courtoisies, desquelles l'on puisse vfer : & apres fait abbatre noz Tentés, ordonnant, que nous marchifions au deuant sa Grandeur, qui sacheminoit en son Pauillon, à celle fin de nous faire veoir en quelle maniere ses gents faifoyent les faillies, & escarmouches, lors qu'ils venoyent à combattre contre les Maures. Et ainsi nous y allames, mêmes pour veoir cette maniere de faire : mais il commença à tomber vne pluye si tres espesse, quelle leur empescha toute icelle entreprinse, & retarda le ieu : tellement, que pour lors, on n'en peut faire autre chose.

Visitation de l'Abuna Marc avec vn Truchement, & dispute sur la Circoncision. Administration des Ordres grandes & moindres, par l'Abuna : & forme d'icelles. L'infirmité multitude des Prêtres, & inquisition de Prete-Ian sur ces ceremonies, avec les responses de l'Auteur trouuees fort bonnes, & approuuees veritables, mémemment de ne receuoir les Anes à la maison de Dieu. Et comme le Patriarche est mandé, & acheté à pris d'or.

*Mutuelle
reuerence
ceremonieu
se des Prê
tres.*

*Doubte sur
la Circonci
sion resoluë.*

LE iour d'apres le baptême, ie fus visiter l'Abuna, lequel ie n'auois encores veu, sinon lors qu'il se fait baptizer, & étoit encores tout transi de froid : qui causa, que ie ne luy peu tenir aucun propos : & prenant grand plaisir à ma venue, à quoy il ne voulut permettre, que ie luy baiffasse les mains : ains se voulut ietter contre terre pour me baifer les pieds. Finalement tout le deuoir de ceremonies accompli, nous nous assimes sus vn Banc, ou il commença de rendre graces à Dieu, de nous auoir ainsi assemblés : disant, qu'il auoit receu vn contentement indicible, apres qu'on luy eut referé, comme par tant, & diuerses foys, i'auois parlementé avec le Prete-Ian : & mémemment touchant le saint Sacrement de Baptême, dont i'auois si librement en sa presence tesmoigné la verité, & laquelle l'on ne vouloit croire de luy, pour se trouuer en ces Regions seul de son opinion : pour laquelle soutenir, ayant vn ou deux, qui luy voulussent adherer, il se voudroit bien vâter d'ôster de scrupule sa Maiefté & de plusieurs erreurs, auxquelles il s'étoit laissé tomber, avec tout le reste du peuple. Et en parlant de cette matiere, il survint vn Prêtre blanc (fils d'un Gibete, ou homme blanc) natif de ces pais, lequel me demanda par quelle raison nous ne étions pas Circoncis, puis que Iesuchrist l'auoit bien esté. Je luy respondis, que la verité étoit telle, mais qu'il le fait pour accomplir la Loy, qui le commandoit en ce temps là, à celle fin, qu'on ne le peût accuser de être infracteur dicelle : mais il ordonna incontinent, que cette ceremony vint à cesser. En vn même instant, ce Prêtre me dit, qu'il étoit fils d'un Franque, & que son pere ne le voulut iamais faire circoncir, dont iceluy étant parvenu enuiron l'âge de vingt ans, apres la mort de feu son pere, vn soir s'en allant coucher sans auoir esté Circoncis, fut tout esbahy le lendemain au matin, quand il s'éueilla, qu'il étoit : & comment donques cela pouuoit ainsi être fait, puis que Dieu ne demandoit la Circoncision.

sion? Je respondis, que cela ne pouuoit être, sinon que vne pure mensonge: pour autant, que encores, que le Seigneur se delectât de la Circoncision, il ne estoit tel, qu'il eût voulu montrer vn si grand miracle en luy, à sçauoir d'imparfait, le rendre parfait. Et sil étoit ainsi, comme il disoit, que étant allé au liét sans être Circoncis, que le Diable pouuoit être celuy, qui auoit fait vn tel acte à son vitupere: & fut Prêtre, depuis mon grand amy, & de tous les Portugalois, si qu'il asistoit iournellement à nôtre Messe. L'Abuna, & tous ceux, qui étoient en presence, lors que ie feis cette responce, ietterent tous vne grande risée: puis apres la collation, iceluy Abuna enuoya vn Bœuf, du Pain, & du Vin à noz Portugalois, en grande abondance. Puis, le huytième iour de Ianuier, il constitua de donner les Ordres, ou ie voulus assister, pour veoir la maniere avec laquelle on y procedoit, qui fut telle. On dressa vne Tente blanche, emmy la campagne, là ou étoient assemblees cinq ou six mille personnes pour se ordonner. Là vint Abuna sus vne Mule, & moy en sa compagnie, avec vn grand nombre d'autres. Et au mylieu de cette assemblee, étant à Cheual, fait vne Exhortation & remontrance, en maniere d'un Sermon, en langage Arabesque, que son Interprete declaira en langue Abissine: laquelle métoit inconnüe, & demaday à mon Truchement, qu'il vouloit dire. Il me dit, qu'il remontroit au Peuple, sil y auoit quelcun, qui eût deux femmes, ou plus, encores que l'une dicelles fût trespassee, qu'il ne vînt à recevoir l'ordre de Prêtrise, ou autrement il l'excommunioit, & maudissoit de la malediction de Dieu. Ayant mis fin à ses paroles, il s'en alla seoir dedans vne Chaire, ioignant sa Tente: & au deuant diceluy s'assirent semblablement trois Prêtres, chacun avec son liure: & aucuns autres, qui ordonnoyent l'office. Faisans seoir en terre, tous ceux qui deuoient recevoir l'Ordre, en trois rues, fort longues, & y auoit en chacune vn de ces Prêtres, qui tenoyent aucuns Liures, en les examinant à la legiere, si qu'ils ne leur faisoient pas lire deux paroles par personne: & étoit suiuy cetuy par vn autre Prêtre, qui tenoit vn Bassin plein d'une teinture blanche, avec laquelle il leur faisoit vn signe sur le bras dextre: puis ainsi accoutrés, s'en alloient seoir au mylieu de la campagne, sur aucunes mottes de terre, là ou ils deuoient demeurer tous examinés: & s'en trouua bien peu, qui ne passassent. Apres que l'examen fut finy, l'Abuna s'assit en vne Chaire dedans sa Tente, laquelle auoit deux portes par ou il fait passer tous les examinés, l'un apres l'autre: & ainsi qu'ils entroyent par la premiere porte, il leur mettoit la main sur la tête, prononçant paroles, que ie n'entendois aucunement: puis les faisoit sortir par l'autre, sans qu'il en demeurât aucun de ceux, qui ne passât par là, avec semblable cerimonie. Cela fait & paracheué, il print vn Liure en main, dedans lequel il leut vn assez long temps: tenant pareillement vne petite Croix de fer en main, avec laquelle il fait plusieurs & diuerses fois, le signe de la Croix sur chacun de ceux. Puistantost apres sortit vn Prêtre dehors avec vn Liure, dedans lequel il leut, comme pourroit bien être, l'Epitre, ou l'Euangile. Cela être fait, l'Abuna se meit incontinent apres à l'Autel pour chanter Messe: & laquelle ne dura point autant, que l'on mettroit à dire le *Miserere mei Deus*: & puis apres il fait communiquer tous les Prêtres, qui étoient bien enuiron

Forme de
 donner les
 Ordres.

Examen seu
 cerdocal à
 la legere.

deux mille trois cents cinquante six, lesquels tous auoyent chanté Messe: car on les communie separément d'avec les clerics, aufquels on donna la communion à vn autre iour. Et me dit l'Abuna, quils auoyent esté tous ordonnés, iusques au Diacre. Combien que ie veis faire les Prêtres & Clercs tout en vn iour, par plusieurs & diuerses fois. Car il tenoit les Ordres bien souuent, avec vn grand nombre de personnes: pource quil en y venoit de tous les Royaumes & Seigneuries du Prete-Ian, pour n'y auoir autre, qui le puisse faire sinon luy. Ils ne sont mis en matricule, & ne portent aucune lettre de Foy, comme ils ont receu l'ordre. Mais pour autant, que i'ay parlé d'un nombre certain, qui est de deux mille trois cents cinquante & six, ie ne les contay pas, sinon que celuy lequel en auoit la charge m'en acertena.

Le iour ensuyuant, qui fut le neuvième de Ianuier, le Prete-Ian me fait appeller: puis me demanda ce, quil me sembloit de ses Prêtres, car on luy auoit dit, que ie les auois veu ordonner. Ie feis responce à sa Maiesté, que i'auois veu deux choses, quasi incroyables, encores qu'on me léût iuré & affirmé. Dont l'une étoit l'excessiue multitude du Clergé, qui vint en si grande magnificence recevoir sa grandeur. L'autre, la merueilleuse quantité des Prêtres, ordonnés tous ensemble: & que cet office me sembloit fort bien fait, mais que ie ne pouuois approuer, en sorte, que ce soit, l'infamie & deshonneté des Prêtres, qui venoyent à recevoir les Ordres. Il me fut incontinent respondu, que ie ne m'emerveillasse en rien: car quant à la reception faite à sa Maiesté, il ne s'y étoit trouué, sinon les Prêtres des Eglises de son Ayeul, & de ses Predecesseurs, qui residoyent aux confins, qui portoyent les Croix, Chapeaux, & Mitres, à eux laissez: & que le nombre des Prêtres, qui auoyent esté ordonnés étoit petit, à comparaison de ce, quil souloit être: car à chacune fois il y en auoit tousiours cinq ou six mille: mais que maintenant la multitude n'auoit esté si grande, à cause qu'on n'étoit auerty de la venue de l'Abuna. Maintenant, que ie disse ce, que i'auois veu d'infamie en eux, & qui contrenit aux saintes Ordres, quils receuoient. Ie dis alors, que cela me sembloit fort vilain, & totalement indigne de l'honneur Sacerdotal, que les Prêtres voulans recevoir leur dernier Ordre, & sur le point de dire Messe, pour recevoir leur Createur vinssent si mal vetus, que de montrer, à peu pres, leurs vergognes. Ce que ne firent noz premiers parens memes, lesquels étans tous nus pour comparoitre deuant la face du Seigneur, furent surprins de honte d'auoir offensé la Diuinité, & pource couurirent leurs parties honteuses. Et ceux cy, le voulans recevoir, n'ont point de honte, montrer ce que l'honneté commande tenir secret, & caché. Outre ce, que i'auois veu vn Religieux aueugle, qui n'auoit iamais veu, vn autre manchot de la main droite, & quatre, ou cinq estroupiés des iambes, auoir esté autant bien ordonnés, comme les plus sains, & entiers de leurs membres: chose qui est contre tout deuoir & ordre Ecclesiastique. A cela me fut respondu, que sa Maiesté auoit prins grand goust à mes paroles, & quelle auoit grand plaisir: à cause, que i'auois obserué le tout si diligemment, pour luy en dire mon aduis, à fin que ce luy fût occasion de meilleur amendement: disant sa Seigneurie, quil y donneroit si bon ordre, que doresnauant on ne les verroit aller en cette sorte: & que touchant les

estroup

Reprehension de vilanie Sacerdotale.

estroupiés, il m'en falloit aller communiquer avec Ajax Raphaël, qui avoit este présent à cet office. Cettuy cy est ce venerable Prêtre & grand Seigneur, auquel nous fumes donnés en charge, lors que nous fumes arrivés en Cour. A cette caulé ie machemmay incontinent en sa Tente, ou, avant diner, se feit apporter vn Liure, lequel, selon ce qu'on y lisoit, devoit être le Sacramental à leur mode: & y leut, comme le Prêtre devoit être accompli, me priant de luy interpreter cette parole. Je respondis, que par icelle on devoit entendre, accompli en aage, en membres, & en doctrine. Comme est il donques possible (dy ie lors) que les estroupiés, & percus de leurs membres, puissent être admis ny receuables, pour administrer les Sacriemens? Cette exposition confirmée & esclaircie, par la raison même, fut trouuee merueilleusement bonne & sainte: & me demanda iceluy Seigneur, si nous le trouuions ainsi dedans noz Liures: à quoy ie feis response, que ouy. Alors s'enquit, si telles gens ne auoyent quelques aumones de l'Eglise, que c'est qu'ils feroient en icelle. Je dis, qu'en ces pais ie ne sçauois: mais que au pais de Franquie ceux cy, étans au seruice de l'Eglise, auoyent Aumône dicelle, ou des Monasteres, ou on les employeroit à plusieurs choses necessaires: les Aueugles à toucher les Orgues, les autres à leuer les Napes, ou à tirer & faire sonner les Cloches: & que les Roys auoyent fondé vn nombre infiny d'Hopitaux, qui sont doués de bons & grands reuenus, pour ayder aux estroupiés, pources, & malades. Il respondit, que c'étoit vne belle chose, tres sainte & iuste: & de laquelle il en aduertiroit volontiers sa Maiesté.

*Le Prêtre
doit être
accompli.*

Le dixième du mois de Ianuier, l'Abuna feit passer des Clercs sans les vouloir examiner: pour autant qu'il y reçoit depuis les Enfants, qui sont encores dedans le Berceau, iusques à ceux qui sont en l'age de quinze ans, & ceux qui n'ont encores espouse femme: autrement ils ne peuuent être receus. Et tous ceux, qui veulent receuoir l'ordre de Prêtrise, peuuent être Mariés, iusques à ce qu'ils soyent Clercs: car s'ils ne l'auoyent esté au parauant, ils ne pourroyent plus paruenir à ce degre. Les hommes portent entre leurs bras les enfans, qui ne sçauent encores parler, ny cheminer: à cause, que les Femmes ne oseroyent entrer dedans l'Eglise. Par le moyen dequoy ils iettent des crys, tels que on iugeroit, sans les veoir, autant de petis Cheureaux: pour autant qu'ils n'ont leurs meres, & qu'ils endurent la faim, à cause que l'office ne se accomplit, iusques à ce qu'il soit bien tard, & faut qu'ils demeurent sans manger, ny teter, attendu que on les veut faire communier. Et est chose certaine, que ces petis enfans, que l'on fait Clercs ne sçauent pas lire: ne mêmes encores les plus grands. Puis font la Communion en cette maniere, l'Abuna se feant en vne Chaire, qui est dedans vne Tente, tendue tout au mylieu de l'Eglise, fait passer ces Clercs icy à la file deuant sa Maiesté: & ayant leu quelque peu dedans vn Liure, leur taille & coupe vn trachet de Cheueux sur la temple: en se mettant derechef à lire dedans ledit Liure: puis les fait encores repasser, & toucher les Clefs, qui ouurent la porte de ladite Tente.

*Compatible
Prêtrise à
Mariage.*

*Maniere
de faire les
Clercs.*

Ce que ayant fait on leur bande la tête, & à chacune de ces choses il faut tousiours repasser deuant la Maiesté de l'Abuna. Incontinent apres, on leur vient à donner à iceux Clercs, vne Ecuelle de terre noire, que l'on leur met

*Communion
de petits en-
fants violente
et perilleuse*

*Patriarche
accepté d'
pris d'or.*

entre les mains, en lieu de chopinettes: pour autant qu'il ne s'en y trouue point pour seruir à la messe. Et à chacune de ces telles ceremonies ils lisent vn peu, puis la lecture finie, l'Abuna celebre la messe, & est vne merueilleuse chose & epouventable, à voir le grand mal & peril que endurent ces petis enfans, auxquels ils font engloutir la communion à toute force, leur versant de l'eau dans la gueule: tant par ce que l'hostie est de grosse pâte, comme pour leur tendre aage, & gemissemens continuels. Ces choses ainsi accomplies, l'Abuna me pria de luy tenir compagnie à diner en sa tente, là ou il voulut que ie luy feisse entendre tout ce qu'il me sembloit de cet office: m'ayant en estime de personne qui en fauoit quelque chose. Alors ie commençay à luy repeter ce que i'auois dit à Ajax Razaël, touchant la villennie enorme & deshonneté grande des Prêtres, des aueugles & perclus de membres, qui se presenterent aux ordres: à cela il me repondit que sa maiesté l'en y auoit deia tenu quelque propos: dont ayant esté auerty, il luy auoit mandé ce qu'il auoit deliberé d'en faire. Puis me demanda qu'il me sembloit de ses clerics, ie luy dy que l'office me sembloit merueilleusement bien ordonné: mais que ie trouuois fort estrange d'ordonner les enfans de lait & ieunes gens ignorans: chose que ie ne trouuois seulement mauuaise, mais digne de risée, de mettre les Ames en la maison de Dieu. A cela, tout epris de ioye, me dit, que le Seigneur m'auoit conduit en ces pais pour y dire & semer la verité: neanmoins, que tout ce qu'il en faisoit, étoit par commandement: & que Prete-Ian luy auoit donné charge de tonsurer tous les petis enfans, qui puis apres auroyent loysir d'apprendre: & celà, pour autant qu'il le voyoit deia être fort vieil, pour raison que on ne fauoit quand l'on pourroit auoir vn autre Abuna, sans lequel ce pais auoit autrefois demeuré vingt & trois ans. Et si n'y auoit pas long temps qu'on auoit enuoyé deux mille onces d'or au Caire pour en auoir vn: mais qu'on auoit enuoyé aucun, obstant les guerres qui auoyent esté entre le Turc & le Soudan: combien qu'on neût laissé de retenir l'or. Et me dit, que i'étois là venu par le vouloir diuin, annoncer la verité: à fin que le pais vint à être prouueu d'Abuna: car il connoissoit bien le terme de ses iours s'approcher. Depuis ie me trouuay par plusieurs fois à ces ceremonies, qui étoyent bien souuent reiterees, à cause de la grande multitude des personnes, qui s'y acheminoyent pour receuoir l'ordre de Prétrise: dont on en ordonnoit tous les iours, sans auoir egard aux quatre temps ny à la Careme. Et si quelque fois il y auoit quelque intermission, ou qu'on vint à cesser, il y en auoit incontinent plusieurs qui me venoyent faire connoissance, encore que ie ne les eusse iamais veuz, ny conneuz: me prians, pour l'amour de Dieu, de vouloir tant faire enuers l'Abuna, qu'il tint les ordres: à cause que le trop d'iferer les faisoit mourir de fain. Ce que ie faisois, l'alant visiter sus le soir: de sorte qu'il commandoit incontinent que la tente fût drecee le matin ensuyuant, pour faire ce dont ie le priois. Et certes, il me portoit bien telle amitié, que ie ne luy fey iamais requête de chose, qu'il ne la meît aussi tôt en fait: tât se montroit il affectionné en mon endroit.

Vacance

Vacance de Abuna, ou Patriarche Abissin par vingt & trois ans en detestation des Roys vers les Alexandrins ou ils les mandent querir à pris d'or La decrepite, & néanmoins vertueuse vieillesse d'Abuna Marc, sa preud'homme & sainteté, son saint veu d'espoir sur les propheties Abissines, sa forme, & son habit, estat & ordre. Consécration de l'Eglise de la Trinité, à la translation du corps du Roy Nahu pere de David Prete-Ian en nombreuse & bien ordonnée congregation de Prêtres, avec ceremonies deuotes & honorables, dueil funebre uniuersel, & pitoyable ofice mortuaire, & puis le somptueux banquet Royal d'excellens mets de tresartificielle, étrange & bonne cuyfine, suyuant les chansons & balz aux voix & instrumens musicaux à la franquine.

N dit que la raison, par laquelle ce païs demeura vingt & trois ans sans Abuna, est telle, que du tēps du Bisayeul de ce Roy icy (qui s'appelloit Ciriaque pere d'Alexandre, qui fut pere de Nahu: dont ce Roy qui est à present est fils) l'Abuna vint à mourir, luy mort iceluy Ciriaque demeura dix ans, sans vouloir enuoyer en Alexandrie pour en auoir vn autre, disant qu'il permettroit plus tôt la perdition des ames de tout son païs, que d'en auoir vn des terres des heretiques: & qu'il ne le receuroit s'il ne venoit de Romme. Tellement que sous ce propos il vint à deceder, sus lequel propos le fils Alexandre demeura encore ostiné par l'espace de treize ans, tant qu'en fin, le peuple se vint lamenter: disant qu'il ne se trouuoit plus de Prêtres, ny clers pour seruir aux Eglises, qui iroyent en ruine par la perte des ministres, & par consequent, la Foy Chrétienne viendroit à perir. Ce qui eueut si fort iceluy Alexandre, qu'il enuoya querir vn Abuna au Caire, là ou residoit pour lors le Patriarche d'Alexandrie, qui luy en enuoya deux, à fin que l'un succedât à l'autre: & étoient encore tous deux viuans, du temps que nous étions en cour: mais quelque temps apres, l'Abuna Iacob vint à mourir, lequel deuoit succeder à cetuy cy, qui est à present. Et me raconta qu'il vint en ces païs, il y auoit ia cinquante ans passez: étant des lors autant chauue que quand nous le veimes en Cour: & pouuoit auoir de ce temps là, quand il se partit du Caire, environ cinquante ou cinquante & cinq ans: si qu'il ataignoit à la cent & dixième an de son aage & même, son port & visage ne l'en y donnoyent moins. Dont le Prete-Ian, qui le fait venir, étoit tresbon Chrétien & Catholique: lequel, durant sa vie, ne voulut permettre qu'on obseruât les Samedis, ny qu'on feît aucunes cerimonies Iudaïques: tellement qu'on mangeoit chairs de Porcs & d'autres animaux: encore qu'ils neussent esté egorgetés. Car toutes ces choses sentent leur vieille Loy: & n'y à pas long temps qu'elles ont esté remises sus en ces païs: qui fut du temps que deux Franques y vindrent dont l'un se nommoit Nicolas Brancalon Venitien & l'autre Pierre de Couillan, Portugalois. Ceux cy étans paruenus sus les terres de Prete-Ian, auant que d'être arriués en cour, commencerent à ieuner & garder les coutumes du païs, auquel on obseruoit encore le Samedy en plusieurs lieux, ou l'on s'abstenoit des viandes defendues. Ce que voyans les Prêtres & religieux, qui s'attribuoient l'honneur & los d'entendre beaucoup mieux le

Vieillesse de Patriarche.

Franques Chrétiens Iudaïzans.

sens des saintes Bibles, que de tous les autres liures, vindrent former de grandes plaintes en presence du Prete-Ian : demandans parquoy l'Abuna venu d'Alexandrie leur commandoit de faire choses, lesquelles ils ne trouuoient ecrites dans leurs liures : veu que les Franques, qui venoyent de Franquie, natifs de diuers lieux & separés, obseruoyent les anciennes cotumes. A cause dequoy Prete-Ian commanda incontinent que l'on deût reprendre l'ancienne façon de viure des Abissins. Tout cecy me fut raconté par l'Abuna, lequel rendoit infiniment graces au Seigneur de nôtre venue : m'acertenant que sa maiesté auoit ouy nôtre messe, qui luy auoit causé vn grand contentement. Si quil esperoit que nôtre arriuee, & de plusieurs autres, feroit reprendre la verité Euangelique : & quil ne requeroit le Seigneur d'autre chose, avec meilleure affection, sinon quil luy pleût faire la grace de pouuoir tant viure, que de voir ce pais gouuerné par l'Eglise Romaine : & que la messe latine vint à être celebree dans la Mecque, maison du faux & pernicieux Prophete Mahomet. Ce quil esperoit bien tôt auenir par le vouloir de Dieu : disant que les Abissins trouuoient par leurs propheties, qu'en leur pais ny auroit plus Abuna : puis, qu'ils auroyent aussi tôt vn recteur de l'Eglise Romaine, & quil accompliroit le nombre des cent. Ils ont encore deux autres propheties : l'une desquelles ils disent être de saint Ficatore, & l'autre de saint Sinode, qui fut hermite en Egipte : qui predirent que les Franques, de l'extremité de la terre, vindroyent par mer suyuir avec les Abissins, destruisans le Tor, Zidem, & la Mecque, avec vn si grand nombre de gens, que sans mouuoir le pié, ils se tendroyent les pierres des ruines de ces lieux de main en autre, pour les ieter dans la mer. De sorte que la Mecque demeureroit rasee à fleur de terre : puis s'empareroyét de l'Egipte, & du Caire : & que sus cela il naitroit vn different à qui elle feroit, sus lequel les Abissins feroient retout en leur pais volontairement : laissant iouyr les Franques de cette region : & qualors souuirroit le chemin pour aler seurement de Franquie, aux terres des Abissins. Je ne vey iamais cet Abuna en sa maison, sinon en cette sorte. Il demeuroit continuellement assis sus vne couche, couuerte d'un tresbeau drap, enuironnee & tendue par dessus de courtines : comme cest la coutume des grans Seigneurs de ce pais. Il va vetu de drap de cotton tresfin & blanc, qui est apporté des Indes, ou il s'appelle Chacha, & est fait son habillement en maniere d'un manteau à l'Apostolique, ou comme vne chape d'Eglise, qui se ioint & serre deuant l'estomac. Il porte vn rochet qui se serre sus le deuant fait de camelot de soye bleue, & sus le chef vne grande mitre & large, de semblable soye. C'est vn homme de petite stature, chauue, & de tel aage que ie vous ay dit : portant la barbe fort blanche, claire, & longue : car en ce pais les religieux n'ont coutume de la faire razer : & l'ay conneu autant gracieux & courtois en gestes & parolles, qu'il est possible : ne parlant gueres, qu'il ne rende graces à Dieu. Lors qu'il sort pour aler en la tente du Prete-Ian, ou pour donner les ordres, il monte sus vne belle mule, fort bien acompagné tant de gens de cheual, que de pié : portant tousiours vne petite croix d'argent en sa main, & trois autres qu'on luy porte à côté, sus trois batons, qui excedent sa hauteur : encore qu'il soit dessus sa

Veut sembler à S. Simeon.

Propheties de Abissins.

Habit, & forme de l'Abuna Marc.

mule

mule. Vne fois, entre autres choses, nous luy dimes que telles croix se deuoient porter deuant soy, & non à côté: à quoy il repondit, que celle, laquelle il portoit en main, suportoit & excusoit ce defect: avec ce, que les autres ne la deuoient preceder. En quelque lieu quil s'achemine il fait ordinairement porter deux grans chapeaux, comme ceux du Prete-Ian, mais non pas si riches. Il y a outre ce, quatre hommes, qui marchent deuant luy, avec escoriades, ou fouëts de courroyes, pour faire large d'un côté & d'autre. Car par la ou il passe, la terre est toute couuerte d'enfans grans, & petis, de Prêtres, & religieux, qui vont crians apres luy. Dequoy memerueillant, il me fut dit qu'ils proferoyent ces parolles. *Seigneur fais nous clers, que Dieu te maintienne, & donne longue vie.*

Le douzième du mois de Ianuier, mil cinq cens vingt, & vn, se fait en l'Eglise de Machan-Celacen vne grande assemblee de Prêtres & clers, qui ne cesserent toute la nuit de chanter, & faire retentir plusieurs instrumens: consacration
d'Eglise.
sacrans cette Eglise, en laquelle on n'auoit encore celebré la messe, que l'on disoit en vne autre petite ioignant icelle, la ou étoit enseuely le pere de ce Roy icy, qui étoit mort, il y auoit douze ans: & le vouloyent transporter dans cette grande, qui fut par luy encommencee en son viuant: puis auoit esté mence à fin par son fils. Dans cette Eglise y à quatre cens chanoines, iouyssans de grans reuenus: mais le nombre venant à saugmenter (comme il est auenu aux autres) ils se trouueront cours, & n'auront dequoy viure. Le quinzième de ce mois, nous fumes appellés pour visiter cette Eglise, apres delaquelle nous veimes plus de deux mille Prêtres & autant de clers, qui étoient assemblés deuant la porte principale, & dans le circuit dicelle (qui est quasi comme vn cloitre) le Prete-Ian étoit encourtiné sus vn echafaut, qu'on a coutumé de dreer sus les degrez de la porte principale: puis, au deuant, étoit tout le clergé, qui fait vn grand office, entremelé de chans, de sons d'instrumens, & de danses. Apres qu'on eût officié quelque temps, sa maiesté m'enuoya demander qu'il m'en sembloit. Je fey reponce, que tout ce qui faisoit à la louenge de Dieu, & avec bonne intention, ne me pouuoit sembler mauuais. Et, à dire vray, la chose en étoit fort deuote: comme tournant à la gloire du Seigneur. De rechef, on me fait demander quelle maniere d'officier ie trouuois meilleure, la nôtre ou celle de laquelle ils vsoyent, & que ie le feisse sauoir à sa maiesté, qui s'en reposeroit sus moy, & ensuyuroit mon opinion. A cela ie repondy que Dieu vouloit être seruy en plusieurs sortes. Ce qui me faisoit trouuer l'une & l'autre mode bonne, & n'étoit bien agreable: d'autant que le tout tendoit à vne même fin, qui étoit de seruir & louer le Seigneur pour aquerir sa grace. Mais non contente de cela, sa grandeur me fait dire que i'en donnasse mon auis incontinct, sans tant songer, ny auoir respect à chose que ce fût. A quoy ie fey reponce, que telle étoit mon opinion & que ie ne gardois autre chose sus le cœur. Ainsi, nous demeurames iusques à ce que l'office fût acheué: à la fin duquel tout le peuple sortit, & le clergé semblablement, que l'on fait ranger deuers Tramontane: apres qu'on nous eut commandé de ne bouger du lieu ou nous étions. Puis tous les Prêtres & clers se transporterent, avec le reste du peuple, dans la petite Eglise ou étoit

étoit enseuely le pere du Roy: qui semblablement gisoit du côté de Tramontane, la ou entrèrent ceux qui peurent: dont demeurans ainsi, entre l'Eglise & nous commença à passer vne tresgrande procession, bien ordonnée: & en icelle étoient portees les os du Roy Nahu: puis marchoit l'Abunamarc, fort lassé & recru: étant soutenu dessous les bras, par deux hommes, à cause de sa foible vieillesse: & le suiuyent la mere du Prete-Ian & la Royne sa femme, chacune sous vn pavillon noir, comme chose de deuil (car au parauant elles étoient vetues de blanc) & semblablement tout le peuple étoit vetu à noir, pleurant & lamentant, avec grans cris & gemissomens: prononçant telles parolles Abeto Abeto avec vne voix tant souuent interrompue, de profons sanglots, & larmes douloureuses, qu'il ny auoit celuy de nous autres qui ne pleurât & participât à cette commune douleur: tant ce piteux spectacle nous emeut à compalsion. La quesse, ou étoient enferrés les os de ce defunt, étoit portee sous vn pavillon de drap d'or, enuironné de courtines de satin: & en tel ordre & equipage en vint à entrer dans l'Eglise, par la porte flanquiere ou nous étions, avec tout le peuple qui y pouuoit cheuir. Cet office fut commencé à soleil leuant, mais il nous en falut retourner aux tentes, avec vne infinité de torches alumées.

*Deuil fune-
bre.*

*Abeto abeto
Seigneur sei-
gneur.*

*Interpretes
des langues
trouues par
tout.*

Le dixsetieme de Ianuier, le Prete-Ian nous enuoya appeller à fort bõne heure: dont nous primmes tous le chemin, avec les Franques, aux tentes de sa maiesté: ou étans arriués, on nous fait demander, combien pourroyent couter en Portugal des tapis de paumes d'étendue. L'Ambassadeur fait repondre, qu'il n'étoit pas marchand, ny ceux qui étoient en sa compagnie, tellement qu'il en ignoroit le pris. Alors sa grandeur nous fait dire, qu'un tapis de la sorte susnommée prins dans le Caire, reuenoit à quatre onces d'or: dont l'Ambassadeur repondit, qu'à son auis, il couteroit bien la somme de vingt crociats d'or en Portugal. De rechef on nous demanda si on y en pourroit trouuer de la longueur de vingt & trente brasés: à quoy il fut repondu, qu'ouy. D'auantage, on s'enquit si le grand Capitaine en enuoyeroit tant, qu'ils peussent couvrir toute cette Eglise, si on luy mandoit. Nous feimes reponce, que non seulement pour celle là, mais qu'il en feroit tenir à sa maiesté pour mille autres, si elle en auoit besoin. Puis sa grandeur nous fait demander, enuoyant l'or si on luy feroit tenir ces tapis dont nous repondimes, que ce qu'elle enuoyeroit demander au Roy de Portugal, ou au grand Capitaine, luy feroit incontinent enuoyé. Alors on cessa de nous plus parler des tapis, & commença l'on à demander, s'il se pourroit trouuer en Portugal gens qui peussent entendre & lire lettre Arabesque & Abissine. Nous repondimes à cela, qu'il y auoit des interpretes. Pourroit bien être (repondirent ils) mais qui liroit ces lettres en mer? A cela nous feimes reponce, que sus la mer il y auoit Arabes & Abissins dans les Nauires du Roy de Portugal, à cause que les Maures enleuoyent iceux Abissins pour les vendre en Arabie, Perse, & Indie. Et quand les Portugalois prenoyent ces Maures, ils trouuyoyent entre eux les Abissins, qu'ils deliuroyent & reuetoient incontinent, vfans d'humain traitement en leur endroit, les saichans être Chrétiens: & que nous menions avec nous George de Breu, que sa maiesté connoissoit, lequel

lequel fut deliuré d'entre les mains d'un en Ormus. à qui sa grandeur pourroit faire reciter la cause de sa prinse, & l'issue dicelle. Alors le Prete-Ian enuoya demander à George de Breu comment il fut deliuré en Ormus, lequel dit, qu'un Maure, ayant fausement vsurpé le nom de Chrétien, se faisant baptiser, le vendit par trahyson, à vn qui le conduit à Ormus, là ou il demeura, iusques à tant que le pere de Francisque Aluarez le deliura de captiuité: vsant, tant en son endroit qu'enuers d'autres Abissins (qui auoyent esté prins aux pais des Maures) de plusieurs gratuites, & courtoysies. Sus ces propos, sa maiesté fait demander si nous auions enuie de manger: à laquelle nous feimes reponce que nous luy baisions les mains, & que nous en étions trescontens. Et sur ce point nous fumes conduis dans vne grande & longue tente, qui n'auoit iamais esté tendue, sinon à l'heure, qui fut derriere la grande Eglise, au dedans le circuit: ayant le ciel tout semé de croix de foye, telles qu'étoient celles de l'autre tente, qui fut drece sus le Lac de batéme: & par dedans étoit tendue de tresbelle tapisserie, qui la rendoit fort embellie. Et là nous feit dire le Prete-Ian, que nous prinions quelque passe temps & recreation, conferans ensemble de noz particuliers affaires. A quoy ayans employé quelques heures, nous veimes apporter en belle ordonnance plusieurs barrils de vin, & vne grande corbeille plaine de pain de grain, avec plusieurs sortes de viandes, qui étoient portees dans de grans plats de terre noire, enrichis de tresbeaux ourages, si qu'ils sembloient être d'ambre noir. Les viandes étoient de diuerses sortes de chairs, diuersement apretees, quasi à nôtre mode: entre lesquels y auoit des poules entieres, grandes & grasses: partie desquelles étoit rotie, & l'autre bouillie: & en tel autre nombre de plats en y auoit d'autres, qui sembloient à voir être toutes telles que les premiers mêmes: mais ce n'étoient que les peaux, dedans lesquelles la chair étoit tant proprement, & d'une si subtile industrie tirée, que l'on neût seu apercevoir aucune fracture en la peau, qu'on eût iugée être toute entiere: puis ayans fort bien & diligemment chaplée la chair, & saupoudrée d'une tresdelicate epicerie l'auoyét remise au lieu, dont elle étoit tirée. Et étoit cette peau toute entiere, comme nous auons dit, ny defaillant autre chose que les piés, & le col: neanmoins, il nous fut impossible de pouuoir iamais deuiner comment on auoit tiré la chair & les os, sans faire aucune ouuerture en la peau. Vous asseurant quand nous nous fumes vn peu rués dessus, elles ne nous semblerent moins fauoureuses & delicates, que le cuisinage nous en sembloit étrange & merueilleux: tellement que nous en mangeames d'un grand appetit. Apres cela, on vint à nous seruir de grosse chair & grasse, pour laquelle cuire on auoit vsé d'une si grande diligence, que nous ne pouuions discerner si elle étoit rotie ou bouillie. Puis furent assis plusieurs autres mets de viandes blanches, & d'autre couleur: partie de chair chaplée, & partie de diuers oyseaux & fruis du pais: aucunes étans aseasonnées, ou confites en beurre, & les autres en gresse de poules: de toutes lesquelles viandes nous voulumes goûter: de sorte que nous les trouuames tresbonnes & fauoureuses: tellement que nous demeurames tous étonnés, comme il se pouuoit faire, que ceux cy feussent tant parfaitement & delicatement cuisiner. Entre tous ces barrils de vin

*Diuers mets
de seruire.*

*Cuisine étrã
ge & bonne.*

Chansons
bals.

de vin, qui étoient de terre noire, il y en auoit vn de voirre cristalin, avec vne grande coupe de même, surdoree, & vne antre d'argent, émaillée, excellentement elabouree: & enrichie de quatre pierres tres fines, qui sembloient saphis, enchassés en icelle dans vn carré environné de plusieurs perles, qui ne la rendoyent moins parfaitement belle, que somptueusement riche. A la fin du banquet, sa maiesté nous fit dire que nous nous meissions à chanter, baler, & recreer à nôtre mode. Dont aucuns d'entre nous commencerent à chanter chansons sus vn psalterion que nous auions porté avec nous: Ce qu'ayans fait, nous commençames à chanter des bals rustiques, en dansant. Et entre nous se trouuerent aucuns pages de Prete-Ian, qui nous afermerent que sa maiesté étoit sortie dehors pour nous écouter seulement, & voir ce que nous faisons. Au moyen dequoy nous eumes egard qu'il ne passat chose entre nous, qui ne fût honnête. Ce soir même, sa grandeur nous enuoya vingt & cinq grandes chandelles de cire blanche, avec vn chandelier de fer, & vn grand bacin de cuire, ou se posoit vn chandelier qui auoit autant de bouches, que l'on nous auoit enuoyé de chandelles. Nous demeurames en cet ebat, sonnans & dansans iusques a ce que la minuit passa: tellement, qu'étans de retour en noz tentes, il ne tarda gueres que le jour ne commençat à poindre, & eclairer de toutes pars.

Mandement à l'Ambassadeur & ses gens de se retrouver en la grande Eglise, pour voir la solennité qui s'y faisoit en chants, dances, & encensemens abondans. Et sur cela demandes du Roy, & de la Roynie, avec reponces suffisantes, même sur la matiere, & le nombre des calices des Eglises Portugaloises. Mention de deux monasteres, l'un en Portugal & l'autre en Ethiopie intitulés, de la bataille pour semblable raison. Venue de l'Ambassadeur, vers l'Abuna Marc: & leurs bons propos en zele de la Foy Chrétienne.

Chans
dances de de-
uotio Ethiopique.

LE vingt & huitième de Ianuier, sa grandeur voulut que nous alissions en la grande Eglise, & nous fit mettre deuant ses courtines, qui étoient sus le vuide des degrez, qui sont aupres de la principale porte. Là y auoit vne multitude infinie de Prêtres, & clers, qui (comme à la translation des os de Nahu) ne faisoient autre chose que chanter, baler, & sauter: en quoy faisant, ils se touchoyent tousiours les piés avec les mains, tantôt l'un, maintenant l'autre. Ce qu'ayans assez regardé, le Prete-Ian nous fit demander si l'on chantoit ainsi en nôtre país, dont nous repondimes que non: étant nôtre maniere de chanter plus douce & modeste, tant à la voix, comme aux mouuemens du cors. Alors il nous fit repliquer si cela nous sembloit beau, puis que nôtre coutume ne s'y acordoit. Les choses qui tendent à la louenge de Dieu (dimes nous) ne nous pourroyent sembler sinon saintes, & louables, en quelque maniere qu'elles fussent faites. L'office finy, vingt & cinq croix, avec autant d'encensoirs, furent portees autour de l'Eglise par gens qui tenoyent l'encensoir en la main destre, & la baniere (comme vn bourdon) en la fenestre, sans que l'encens y fût aucunement epargné. Et y auoit deux grans bacins de cuire sus les degrez, ou nous étions, fort grans, surdo

surdorés, & ouragés, remplis de toutes especes d'encens, beaucoup plus odorant, que n'est celuy, qu'on apporte en nos parties: & d'iceluy mettoient dedans leurs Encensiers en grande quantité, toutes & quantes fois, qu'ils venoyent à passer par là. Et ceux qui tournoyent autour de l'Eglise, étoient reuetus de riches vestemens, & Chapes façonnées à leur mode: aussi étoient semblablement ceux, qui chantoient & balloyent: & plusieurs, qui surviendrent avec Mitres, comme le porte la coutume du pais. On nous fit partir du lieu auquel nous étions, & passer de l'autre côté de l'Eglise, où se chante l'Epitre, à cause que les Roynes étoient en ce lieu là, chacune sous leur Pavillon blanc: au devant desquelles, après que nous fumes parvenus, elles nous firent demander de quel metal étoient les Calices & Platines en nos pais. Nous respondimes, qu'on les faisoit d'or, & d'argent. Lors elles dirent, par quelle cause on ne les faisoit d'autre etoffe. Pour autant (dimes nous) que la raison le defend: car les autres metaux viennent à s'enrouiller, & salir. Elles nous demanderent, outre cela, si nous faisons ces Calices legers, ou massifs, ayans or & argent en grande quantité. Nous respondimes, que nous les faisons tant par beauté, & gentillesse, comme par ce que la raison le vouloit. Et si nous voulions espargner, que nous ne les voudrions faire d'or, ny d'argent, mais d'Estain, de Plomb, & de Cuiure: qui étoient choses de peu de valeur. Nous fumes depuis auertis, que la femme de Prete-Ian avoit esté cause de ces demandes: laquelle étant sortie de son Pavillon, s'en entra dedans celuy du Roy, qui nous fit puis après demander, combien de Calices pouvoit avoir chacune Eglise de Portugal. A quoy nous feimes response, qu'il y avoit monasteres & Eglises tresriches, qui en avoyent deux cens, & d'autres pures, & de petit reuenu, où ne s'en trouvoit, que trois ou quatre. On vint à s'enquerir alors de l'Eglise, qui en avoit deux cens: dont nous respondimes, qu'il s'en trouvoit plusieurs: & mémemment un Monastere, qui se nomme la Bataille: à cause, que un Roy de Portugal eut bataille en ce lieu là, contre un Roy Maure, qu'il vainquit: en memoire dequoy, il le fit eriger, & le dedia à nôtre Dame.

*Bon encens
en abondance.*

*Nombre de
Calices.*

*Monastere
de la bataille,
et la cause
du nom.*

Le Prete-Ian nous fit dire, qu'il étoit bien aise d'entendre cela. Car il avoit semblablement un Monastere, nommé la Bataille, qui étoit situé au Royaume d'Amara, là où autre fois un Negus (qui est un Prete-Ian) avoit vaincu, & fait plusieurs Roys Maures: en souvenance dequoy il y edifia ce Monastere, qu'il nomma nôtre Dame. Il nous fit derechef demander, combien de Roys étoient ensevelis en ce Monastere, duquel nous parlions. Quatre, & un Prince (respondimes nous) avec plusieurs Infans: côme il s'en trouve aussi d'inhumés en divers autres Conuens, & Eglises cathedrales. Après cela, on nous ordonna de chanter Messe: pour autant, que le Midy s'approchoit, qui étoit l'heure, que nous avions coutume de la celebrer.

Le vingt & neuvième de Januier, nous allames avec l'Ambassadeur, accompagnés des Franques (aucuns desquels étoient arriués en cour avant nôtre venue) visiter l'Abuna Marc, à cause qu'il ne luy avoit encores parlé: & le trouvames assis sur une Couche, comme il avoit de coutume, là où l'Ambassadeur luy voulut baiser les mains. Ce qu'il ne voulut permettre, mais il luy presenta la Croix, qu'il tenoit pour baiser: & consequemment à tous nous autres, qui

*Venu de
l'Ambassadeur vers
l'Abuna Marc.*

p étans

étans assis, l'Ambassadeur luy dit, quil l'étoit venu visiter de la part du grand Capitaine, & quil luy pleût de l'excuser, si plus tost il ne s'en étoit mis en de-
 noir. Car jusques à l'heure, on ne nous auoit laissé parler à personne. A quoy
 l'Abuna fait responce, quil ne s'étonnât de cela: remontrant que c'étoit la cou-
 tume de la cour, ne laisser personne frequenter avec les étrangers. Combien
 que ce ne fût du consentement de Prete-Ian (qui étoit humaine & sainte per-
 sonne) mais des Courtisans, qui se montroyent de tresmauuaise & vicieuse na-
 ture. Alors l'Ambassadeur luy commença à dire, que le grand Capitaine pre-
 sentoit ses humbles recommandations à sa Sainteté, la priant de faire oraisons
 au Seigneur, à fin quil inspirât le cœur de sa Maïesté, pour vnir ses gens avec
 ceux du Roy de Portugal, pour aller detruire la Mecque, & en expulser les
 Maures: extirpant & anichilant la fauce & damnable secte des Mahometans.
 L'Abuna respondit, quil en feroit tout ce, qui étoit en luy. Mais que le Pre-
 te-Ian étoit magnanime, & courageux à entreprendre, non seulement le voya-
 ge pour expugner la Mecque, ains à suyure la route de Hierusalem, pour s'en
 emparer, ensemble de toute la terre Sainte. Sus quoy l'Abuna allega, quil
 trouuoient par leurs escries (à eux delaisés par leurs Ayeuls) que les Franques
 se deuoyent venir ioindre avec les Abissins, pour ruiner la Mecque, & recou-
 uer le saint Sepulchre: & que pour cette cause il auoit tousiours supplié le
 Seigneur luy faire cette grace, quil peût veoir les Franques; dequoy son infi-
 nie bonté l'auoit exaucé. Dont Pierre de Couillan pourroit rendre tesmogna-
 ge, côme il l'auoit tousiours accouragé, & tenu en esperance: disant, quil tem-
 porisât, sans se donner fascherie: pour autant, que durant ses iours il verroit
 arriuer les gens de ses païs en cette region, ce qui étoit auenu: dequoy il en de-
 uoit grandement remercier le Seigneur, & en louer le saint Nom diceluy. Le
 Ambassadeur luy dit alors, que le Roy de Portugal auoit esté informé de sa
 Sainteté par Mathieu son frere, & d'autres personnes: si que se confiant sus
 icelle (de laquelle il esperoit beaucoup) il la prioit d'inciter, & entretenir Pre-
 te-Ian à l'expulsion, & ruine totale des Maures infideles, ennemis de nôtre
 sainte Foy. A quoy l'Abuna fait responce, quil n'étoit Saint, mais poure pe-
 cheur. Outre ce, que Mathieu n'étoit pas son frere, ains son amy, & marchant:
 lequel combien, qu'il eût procedé en cet affaire avec mensonge, si pouuoit on
 pourtant clairement connoitre, que c'étoit vne chose ainsi ordonnee aux
 Cieux, & conduite par le consentement du Souuerain: ayant apporté vn si
 grand bien à la Chrétienté. Et quant à maintenir sa Maïesté en son saint, &
 louable propos, ce n'étoit chose necessaire, d'autant quelle se monroit tant af-
 fectionnee à l'exaltation, & auancement de la Religion Chrétienne, & si fort
 animee à la destruction des Maures, qu'on ne le pourroit penser. Neanmoins,
 qu'il ne cessoit de luy remontrer, & mettre en auant la grandeur, & puissance
 du Roy de Portugal, & l'incomparable renommée d'iceluy, qui s'épand jusques
 au grand Caire, & Alexandrie. Ce qui le deuoit merueilleusement inciter de
 rendre graces au Seigneur, pour se veoir iouissant de l'amytié d'un tel Prince,
 & si grand Roy. Avec ce, qu'il esperoit de veoir en bref les forts de Zeila, &
 Maczua, entre les mains du grand Capitaine. Puis apres plusieurs autres pro-
 pos tenus, nous primmes congé de sa Sainteté.

*Zeile de la
Foy Chrétienne.*

*Grâdeur et
renommée du
Roy de Por-
tugal.*

Digress

Digression de la belle histoire de Pierre de Coullan, declarant ses voyages estranges, & à quelle occasion il étoit venu, & retenu au Royaume de Prete-Ian. Le desir, qu'il print de retourner en son pais. Son congé demandé & refusé, pour ses vertus, & sçavoir és langues & regions diuerses, & presente memoire des choses venues & passées.



Yant fait mention par plusieurs fois, icy dedans de Pierre de Coullan, Portugalois (personne honorable, de grande reputation, & credit aupres la personne de Prete-Ian, & aussi enuers tous ceux de la Cour) il ne viendra pas mal à propos de vous en deduire, & reciter la cause, qui le meut de faire le voyage en ces pais, tout ainsi qu'il me le raconta luy même. Vous asseurant, qu'il est mon fils spirituel, & lequel i'ay ouy bien souvent par dela en confession: ce qui luy caufoit vn bien grand soulagement, pour autant qu'il n'auoit iamais esté confessé en l'espace de trente quatre ans, qu'il auoit feiourné en ces marches: étant la coutume des Prêtres de là, ne tenir sous silence, ny secret ce, qui leur est déclaré en confession. Parquoy il ne sçauoit faire mieux, que de s'acheminer à l'Eglise, là ou il pouuoit ouuir les secrets de sa pensee, à celuy seul, auquel toutes choses sont conneües. Cety donques naquit en la ville de Coullan, au Royaume de Portugal: d'ou étant party, encores ieune, il se transporta en Castille, là ou il se meit au seruice de Dom Alfonse, Duc de Siuille, auquel temps (par la guerre, qui s'eueue entre les Portugalois, & Castillans) retourna en sa maison, avec Dom Iean de Gusman, frere d'iceluy Duc: qui tantost apres le meit au seruice du Roy Alfonse de Portugal: lequel connoissant la valeur & magnanimité, qui luy faisoit compagnie, luy donna tout incontinent place d'homme d'armes. Si qu'il se trouua en toute cette guerre, & encores aussi en France. Puis tantost apres le Roy Alfonse venant à deceder, & demeura avec le Roy Dom Iean, son fils, iusques au temps de trahisons, qu'il le voulut enuoyer en Castille, à cette cause, qu'il sçauoit bien & naïuement parler le langage du pais, pour être Espion, & sçauoir quels étoient les Gentils hommes de son Seigneur, lesquels y auoyent vne grande intelligence & pratique. Puis étant de retour, fut incontinent expedié pour aller en Barbarie, là ou il demeura quelque peu de temps, pendant lequel il apprint fort bien le langage Arabesque. Dont il fut apres delegué, pour appointer, & traiter la paix avec le Roy de Tremifan. Dont étant retourné, il fut encores enuoyé par deuers le Roy Amoli Belalegi, lequel restitua les ossemens de l'Infant Dom Fernand. Et puis à son retour trouuant le Roy Dom Iean, qui desiroit grandement, que ses Caruelles vinssent à decouuir les lieux des Espiceries, en quelque sorte & maniere, que ce fût: tellement qu'il auoit en deliberation de expedier trois autres personnes par terre, à celle fin qu'ils decouurissent ce, qui leur seroit possible. Et à la poursuite de telle, & si grande entreprinse auoit esté eleu Alfonse Païue, habitant à Chateau blanc: homme fort expert, & qui bien parloit la langue Arabesque. Or tantost apres arriua ledit Pierre de Coullan, dont le Roy Iean le fit incontinent appeller, & en le tirant secretement, & à part, luy dit, telles paroles, c'est qu'il auoit fait assez suffisante, & claire

*Confession
mal secreta
en Ethiopie*

*Coullan,
uille au royaume de
Portugal.*

experience de sa loyauté, pour se être toujours montré seruiteur tresfidele, & affectionné à sa Maiesté: & mémement quil entendoit la langue Arabesque, il auoit deliberé l'enuoyer (auec vn autre, quil luy donneroit pour compagnie) à decourir & sçauoir en quelle part residoit le Prete-Ian: & si ses pais confinoient à la mer, & ou se prenoit le Poiure, Canelle, & autres sortes d'épiceries, qui abordoyent à Venise: étans enleuees des terres des Maures, pour autant que vn de la maison de Monterie, auec vn Moyne, nommé Antoine de Lisbonne, Prieur de Porte de Fer, ayans esté au parauant expediés de sa hauteur, n'auoyent peu trouuer le moyen de passer Hierusalem: rapportans quil étoit impossible de faire ce chemin, sans auoir quelque intelligence de langue Arabesque. Et pource, quil le connoissoit être bien entendant icelle il le pria d'entreprendre le voyage, en quoy faisant il luy promettoit luy donner occasion suffisante de connoitre (par vne liberale recompense, de laquelle il esperoit vser en son endroit) combien ce seruice (entre vne infinité d'autres, qu'il reconnoissoit auoir receus de sa preudhommie) luy auroit esté agreable: promettant de le faire si grand en son Royaume, que les siens s'en sentiroient, & viuroient contents. Pierre respondit, alors quil baifoit les mains de sa Maiesté, de si grand' faueur, duquel il luy plaisoit vser à l'endroit de son seruiteur, lequel n'auoit autre regret, sinon que de connoitre son sçauoir, & suffisance ne pouuoir se balancer à la grandeur du desir, quil auoit de faire chose, qui peût apporter profit, & contentement à sa hauteur. Neanmoins, que comme tresfidele & affectionné seruiteur, quil luy étoit, il acceptoit cette charge du meilleur de son cœur, pour luy faire mieux connoitre le bon vouloir, quil auoit de s'exposer à tous hazards, pour obeir à tous ses bons commandemens. Et ainsi, l'an mil quatre cents octante sept, & le septième de May, il fut expedié auec son compagnon à saint Doren: auquel lieu se trouua present le Roy Dom Emanuel, qui pour lors n'étoit, que Duc: & luy fut donnee la Carte de nauiger, extraite d'une Napemonde par l'industrie du Licentier Calzadille, qui étoit Euéque de Visee, accompagné du Docteur Rodrigue, habitant aux Pierres noires, auec le Docteur Moyse Iuif. Ce qui fut fait, & mené fort secretement, en la maison de Pierre de Alcazoua: en quoy tous ceux cy leur remontrèrent au mieux qu'ils peurent, comme ils se deuoient gouverner à fournir vn tel voyage, & trouuer les pais, qui produisent les Espiceries: puis de passer en l'Ethiopie, pour veoir & decourir les terres, & Seigneuries de Prete-Ian: & si en ces mers de Leuant on pourroit trouuer la maniere, comme l'on penetreroit iusques aux mers du Ponent: d'autant, que ces Docteurs affermoient en auoir trouué quelque mention. Apres toutes ces choses, le Roy leur fit deliurer, pour fournir à la despense de tous deux, quatre cents Crocias, qui furent prins dedans la Quesse de la despense du iardin d'Almerin: à toutes lesquelles choses assista toujours le Roy Dom Emanuel: qui (comme il a deia esté dit) n'étoit encores sinon Duc pour lors. D'auantage, le Roy leur fit donner vne lettre de credit par toutes les terres de Leuant, pour preuenir à tous les dangers & inconueniens, qui leur pourroyent suruenir. Quant aux quatre cents Crocias, ils en voulurent prendre vne partie contant: & mettant l'autre en-

*Petite sōme
pour grand
voyage.*

tre les

tre les mains de Bartolomy Marchion, Florentin, pour leur faire tenir, & deliurer à Naples. Puis, avec la benediction du Roy, departirent de Lisbonne: & arriuerent vn iour du Corps de Dieu à Barcelonne, puis de là à Naples, à la fête de saint Iean Baptiste, là ou leurs deniers leur furent deliurés, par le fils de Cosme de Medicis, & de là passerent à Rhodes, ou ils trouuerent deux Cheualiers Portugalois, dont l'un desquels se nommoit frere Gonzale, & l'autre, frere Fernand: à la maison desquels étans descendus de Cheual, ils y seiournerent quelque quantité de iours, puis reprindrent leurs erres, suy-uans la route du país d'Alexandrie, sus vne nauire de Bartolomy de Paredes: ayans premierement acheté plusieurs Barrils de Miel, pour donner à entendre aux gens, qu'ils trafiquoyent, & exerçoyent le train de Marchandise.

Mais tantost apres qu'ils furent paruenus en Alexandrie, ils furent surprins d'une bien dangereuse Fieure. Par le moyen dequoy, le Cadi leur fait prendre tout leur Miel, pensant que cette meschante maladie les emporteroit: ce qui aduint (par le vouloir de Dieu) tout au contraire, de ce qu'il auoit estimé: car ils retournerent en santé, tellement que l'on leur paya la Marchandise à leur dite: puis eux s'étans fournis d'une autre forte, ils prindrent voye au grand Caire, là ou ils seiournerent, iusques à tant qu'ils eurent trouué compagnie de cent Maures, Magabrin, du Royaume de Fez & Tremissen: lesquels se transporterent en Adem, & avec iceux cheminerent par terre, iusques au Tor: là ou s'étans embarqués, feirent voile à Suachem, qui est sus la cote des Abissins, & de là iusques en Adem. Et pour autant, que alors étoit le temps de lémotion, que ces Mers n'étoyent nauigables, se departirent, Alfonso tirant droit à la volte de l'Ethiopie, & Pierre prenant la route de l'Indie, quand la mer seroit calme & nauigable: auquel departement, s'accorderent, que à vn certain temps, ils se trouueroient tous deux, par ensemble, en la cité du grand Caire (si s'étoit le vouloir de Dieu) pour puis en apres auertir le Roy, de ce qu'ils auroyent veu & decouuert. Or quand ledit Pierre de Couillan veit son heure, il monta sus vne grande Nauire, qui vint arriuer à Canonos, & de là passa en Calicut, là ou il trouua vne merueilleuse abondance de Gingembre, & Poiure, qui y croissoit: étant d'autre coté aussi acertené, que les cloux de Girofle, & Canelle y étoyent apportés d'assez lointaines Regions. Ce que sçachant, il tira du coté de Goa, rasant l'Isle d'Ormus.

Finablement apres s'être enquis de plusieurs autres particularités, il s'embarqua dedans vne Nauire, laquelle faisoit voile deuers la mer rouge, & vint prendre terre à Zeila: puis avec quelques marchans Maures, voulut tenir & suyure le país de l'Ethiopie, qui luy furent montrés à Lisbonne, sus la Carte de nauiger, mémement pour se mettre en tout deuoir & deliberation de les decouurer. Au moyen dequoy il sçeut tant bien faire, qu'il paruint iusques à Cefala, là ou il fut acertené par aucuns Mariniers, & certains Arabes, que toute cette cote se pouuoit facilement nauiger deuers le Ponent: & que l'on n'en pouuoit sçauoir ny trouuer la fin. Mais bien, qu'il y auoit vne Ile, qui étoit fort riche & spatieuse, contenant plus de neuf cents mille de cote, laquelle ils nommoient la Lune. Ce que ayant entendu, bien ioyeux, & semblablement content au possible, delibera de s'en retourner au Caire.

Et ainsi retourna de rechef à Zeila : puis de là passa en Adem, & de là au Tor, tant que, finalement, il parvint dedans le Caire, ou apres avoir longuement seiourné, attendant la venue d'Alfonse de Paue, il eut nouvelles de sa mort, qui luy feit changer propos, deliberant, des lors, de faire retour en Portugal, quand deux Iuifs suruindrent, qui l'alloient cerchers : don l'ayans trouué, ils luy presenterent lettres du Roy de Portugal : & s'appelloit l'un diceux, Rabi Abram, naturel de Beggie : & l'autre, Ioseph de Lamegue : lesquels ayans au parauant courue la Perse, pour auoir été en Bagaded, auertirent le Roy de plusieurs choses grandes, qu'ils auoyent entendues, touchant les epiceries & richesses qui se trouuent en l'Isle d'Ormus. Ce qui causa vn grand plaisir à sa maiesté, voulant qu'eux memes retournassent rechercher ce, dont ils l'auoyent auertie : leur enchargeant, toutefois, qu'auant toute autre chose ils nauigassent au Caire, la ou elle fauoit que pierre de Couillan & Alfonso auoyent conclu ensemble se trouuer, dans vn certain temps, par eux prefix & arreté : puis qu'ils feissent tout deuoir de s'en enquerir, & en apporter nouvelles. Les lettres du Roy contenoient, que s'ils auoyent decouuert tout ce qui leur auoit esté enchargé, qu'ils s'en retournassent, à fin d'en receuoir l'honneur digne de leur merite, avec ample recompence de leurs peines & labeurs. Mais en cas qu'ils neussent acomply ce, dont ils auoyent charge, que, pour le moins, ils luy enuoyassent particuliere informatiõ des choses qu'ils auoyent feuës & decouertes : puis qu'ils s'employassent & meissent peine à s'acquiter du reste : mais sus tout, qu'ils veissent diligemment les pais du Prete-Ian, & menassent Abram en l'Isle d'Ormus, pour luy faire voir le pourpris & qualité dicelle. Au moyen dequoy Pierre de Couillan delibera d'auertir le Roy de ce qu'il auoit veu, le lon de la côte de Calicut, des epiceries d'Ormus, de la côte d'Ethiopie, de cefale, & de la grande Ile : assurant sa maiesté, que ses Caruelles qui pratiquoyent en Guinee, rasans tousiours la terre, & s'enquerans de la côte de cette Ile, & de Cefale, pourroyent facilement penetrer iusques en ces mers Orientales, & venir surgir en la côte de Calicut : à cause que par tout y auoit mer, comme il en auoit esté acertené : & que ce pendant retourneroit en Ormus, avec Raby Abram : puis à son retour, qu'il s'en iroit trouuer le Prete-Ian : duquel le pais aboutissoit d'un côté sus la mer rouge. Ainsi avec telles nouvelles, il expedia Ioseph de Lamegue : & print la route d'Ormus avec l'autre, d'où se trouuant de retour en Adem, il voulut que ce Iuif portât nouvelles au Roy, comme il auoit veu l'Isle d'Ormus. Alors se meit au chemin de l'Ethiopie, là ou finalement étant paruenue, il ala trouuer la cour du Prete-Ian, qui pour lors n'étoit pas fort eloignee de Zeila, & ayant présenté les lettres à celui qui pour lors étoit Prete-Ian (lequel se nommoit Alexandre) fut receu fort honorablement, & avec tresgrandes caresses & honneurs : luy promettant de l'expedier bien tôt : mais ce pendant il vint à deceder. Dont Nahu son frere vint à luy succeder, qui ayma & tint fort chèrement ce Pierre de Couillan : tant & tellement que il ne voulut iamais permettre, en forte que ce fût, qu'il s'eloignât de sa presence. Puis Dauid, étant fait Prete-Ian, apres la mort de son pere Nahu, luy refusa par même moyen son congé : disant qu'il n'étoit venu du temps de son regne : avec ce, que ses

prede

predecesseurs luy auoyent laissé grandes richesses & possessions, lesquelles le deuoir luy commandoit de gouverner sans les laisser perdre, ny tomber en autre main: & pourautant qu'il ne le pouuoit laisser partir, d'autant que ses ayeuls ne luy auoyent voulu otroyer son congé. Voila les raisons, par lesquelles il fut contraint à demeurer en ces païs, ou il epousa vne femme, douce de grandes richesses, de laquelle il eut des enfans, que nous veimes. Mais quand il seut que nous deuions partir, il luy vint vn extreme desir de retourner en noz païs, pousé s'en ala demander licence à sa maiesté: & de nôtre côté feimes vn grand deuoir de la prier du semblable: mais il n'y eut iamais ordre qu'il peut obtenir ce qu'il demandoit. C'est vn homme fort bien entendu, de grand iugemét, & merueilleux esprit: voire, & si vis, qu'il ne s'en trouue vn autre tel en toute la cour. Car il n'y a langue tant Chrétienne, Maure, Gentile, que Abissine, de laquelle il n'aait entiere connoissance: rendant bon conte & particuliere information de tout ce qu'il a veu & entédu par le passé, comme si c'étoyent choses presentes: qui ne le rend moins fauorit & aymé du Prete-Ian, qu'il est agreable à tous ceux de la cour.

Lettres de Prete-Ian en trois langues, au Roy de Portugal, & au grand Capitaine, avec sa pretieuse couronne, & autres riches presens, recommandez de notables parolles, nobles offres, & promesses. Ample dons faits aux Franques, & aux Portugalois, avec prouision de montures viures, & conduite pour leur voyage. Sedition entre eux, & mescontentement de Prete-Ian pour leur implacabilité & ingratitude. Leur despeche congé, & depart par orage de presage. Mutinerie entre eux, & outrage mortel fait de guet & pensée.

MAintenat, à fin de poursuiure le vray fil de la matiere encommencee, ie vous veuil faire entendre, qu'après que l'on nous eut ainsi magnifiquement traités à ce banquet que nous feist le Prete-Ian: dans sa tente, tous les iours d'après furent employés par les Secretaires à ecrire les lettres que nous deuions porter au Roy de Portugal, & au grand Capitaine: ou ils employerent vn long temps, avec vne peine inestimable. Car la coutume de ce païs ne porte pas qu'on se recriue les vns aux autres. Mais leurs demandes, reponces, & ambassades se font toutes de bouche. Toutefois, de nôtre temps & à nôtre occasion, ils commencerent quelque peu à recrire missiues: ce que faisans, ils auoyent tousiours au deuant, comme pour guide, les epitres des sains Pierre, Paul, & Iaques: étans reputés & tenus pour les plus doctes: & saiges, ceux qui s'adonnoyent à la lecture dicelles. Ils commencerent premierement à ecrire les lettres, que le Prete-Ian vouloit mander au Roy de Portugal, en langue Abissine: puis les traduisoyent en Arabesque, & d'Arabesque, en Portugalois: dont le religieux qui nous auoit conduis, les lisoit en langue Abissine: de laquelle Pierre de Couillan les traduisoit en Portugalois, le Secretaire de l'Ambassadeur les escriuoit, & moy, par le commandement de sa maiesté, y assistois, pour ordonner & disposer la traduction dicelles: qui étoit de langue Abissine (ce qui n'est moins facheux que difficile, d'autant que le langage est sans reigle, ny metode) en la Portu-

*Lettres
missiues non
ustees.*

Letres ecrites en trois langues. galoise . Et ainsi furent ecrites ces lettres du Roy en trois langues, Abissine Arabesque, & Portugaloise, avec celles du grand Capitaine: mais toutes doubles en chaque langue. Dont les trois furent mises dans vn petit sachet de drap d'or, & les autres trois en vn autre sachet: comme l'on fait aussi de celles du grand Capitaine: étant chacune d'icelles ecrite sus vne peau de parchemin:

Presens faits aux Franques. Le douzième de Feurier le Prete-Ian fit appeller l'Ambassadeur, avec toute sa compagnie, & les Franques ensemble, que nous trouuames à la cour, ou apres auoir demeuré quelque temps deuant sa tente sa maiesté fit presenter aux Franques quelques riches pieces de drap d'or, & de soye, avec trois pieces de damas, & trente onces d'or, qui se deuoyent partager entre eux. Ce que nous autres voyans, & mémement qu'on faisoit de si grans presens à ceux qui s'étoient là transportés fugitifs des Maures, nous nous feimes à croire qu'on vseroit bien de plus grande liberalité & largesse en nôtre endroit: pensans, pour tout seur, que nous aurions des robes de drap d'or. Et apres que nous fumes interrogués de plusieurs choses, desquelles nous rendimes reponce, nous veimes en vn instant le grand Betudete (qui est le Seigneur de la main gauche) qui me presenta vne croix d'argent, avec vn tresbeau baton ouuragé de marqueterie, que sa maiesté meuoyoit, en sine de la Seigneurie quelle n'auoit donnée aux Iles de la mer rouge: dont ie le fey remercier, le plus humblement qu'il me fut possible. Depuis ayant esté auerty le Prete-Ian, qu'entre l'Ambassadeur & George de Breu il s'étoit emeue vne grande inimitié, pour paroles rapportees de l'un à l'autre: fauorisant sa grandeur ce George de Breu (pour le fauoir être son Abissin, avec ce qu'il étoit tenu pour homme de bon iugement) fit dire à l'Ambassadeur qu'il se reconciliât avec l'autre, & que nous deussions partir tous ensemble comme bons amis, tout ainsi que nous étions venus. L'Ambassadeur obstiné (ayant fort la matiere à cœur) dit qu'il ne luy pouuoit plus être amy, d'autant qu'il s'étoit eforcé de luy oter la vie: & qu'il pryoit sa maiesté de le vouloir retenir deux mois à la cour apres nôtre depart: à quoy on ne repondit autre chose: mais on nous vint dire que Prete-Ian auoit ordonné que quatre mules nous fussent deliurees pour porter nôtre bagage: huit desquelles deuoyent être pour George de Breu. Et de plus, que sa grandeur enuoyoit à l'Ambassadeur trente onces d'or, & cinquante pour sa compagnie: & que George de Breu & les autres auoyent receu d'autres presens de leur côté, D'auantage, que sa grandeur nous enuoyoit cent charges de farine, & semblable nombre de cornes de vin de miel, pour nôtre voyage, durant lequel, elle nous mandoit de ne molester ny donner aucune facherie aux pauvres laboureurs. Car elle auoit esté auertie que nous auions grandement endommagé le país: par ou nous auions passé: & qu'à nôtre retour, on nous enchargeroit à certains Capitaines, qui nous conduiroient de terre à autre, iusques à la mer rouge: & vn chacun d'iceux nous feroit sus les terres de tout ce qui nous seroit necessaire: & nous remettroyent incontinent entre les mains d'un fils de Cabeate, à cause que nous deuions cheminer assez long temps par les terres de son pere: qui sont celles ou est située le grand'Eglise, dans laquelle reposent les os du Roy Nahu, pere de Dauid, qui rene à present: & en icelle y a quatre cens chanoines

noines: le chef desquels est vn fils du Cabeate, qui en est Licanate.

Ce iour même, sur le tard, on apporta dans nôtre tente trente onces d'or, qui furent presentees à L'Ambassadeur: & cinquante pour nous, avec vne grande couronne d'or, & d'argent: qui étoit du Prete-Ian, non tant belle, ny de valeur, que grande & demesurée: & étoit posée dans vn panier, doublé par le dedans de drap, par le dehors couuert de cuir, qui fut apporté par Abdenago, Capitaine des pages: lequel dit à l'Ambassadeur, que le Prete-Ian enuoyoit cette couronne au Roy de Portugal, auquel il deuoit dire, de sa part, qu'on ne se doit dessaisir de sa couronne pour en enuestir vn autre, sinon de pere à fils. Si que le tenant pour son pere, & comme son fils, l'otoit de sa tête, pour en emparer la sienne: luy ofrant pour la chose, qu'il estimoit entre toutes les siennes, la plus pretieuse, avec toute les faueurs, aides, & secours, tant de gens & d'or, comme viures, monitions, & de tout ce qu'il penseroit être requis & necessaire pour l'entretien de ses forteresses, & suport de ses armées, qu'il voudroit dreer pour courir, & faire guerre aux Maures, en ces parties de la mer rouge, iusques en Hierusalem. Or l'Ambassadeur ayant receu cette charge, & que nous n'emportions les habillemens qu'on nous auoit dit auoir esté fais pour nous, cela nous apportoit grande occasion de mecontentement, de sorte qu'aucuns des nôtres se prindrēt à en murmurer. Ce qui fut rapporté au Prete-Ian. Au moyen dequoy il nous fit dire, que nous le laissions mal satisfait de l'Ambassadeur: à cause qu'il y auoit ia deux iours passés qu'il auoit fait battre & donner des bastonnades à vn Portugalois qui s'appelloit Magaillanes, pour autant qu'il s'étoit rangé deuers George de Breu: & qu'il nous auoit donné nôtre deuesche fort enuis, contre son vouloir. Neanmoins, que nous n'attendissions aucuns habillemens, ny autre chose, à cause que par nôtre defaut, nous auions beaucoup perdu de la grace de sa maiesté, pour les causes susdictes. Le douzième de Feurier, qui étoit le iour de nôtre Mardy-gras, le religieux qui nous auoit esté guide nous vint trouuer, avec les lettres pour le Roy de Portugal, & pour le grand Capitaine, qui ne nous auoyent encore esté confinées: & n'auoit sa hauteesse encore arreté d'enuoyer vn Ambassadeur, comme ils fait depuis. Les lettres du Roy qui premierement auoyent esté mises dans deux sachets, furent remises en en trois, à cause qu'il y en auoit trois, aux trois langues: qui les fait muer & mettre dans trois sachets: mais celles du grand Capitaine demurerent ainsi qu'elles auoyent esté posées au parauant, & étoient les cinq sachets de drap d'or, qui furent mis tous ensemble, dans vn panier couuert de cuir, & par dedans doublé de drap: duquel on tira incontinent ces paquets, qu'on nous montra tous ferrés & scellés: puis furent remués dans le panier, lequel fut aussi tôt fermé & scellé. Puis le moine dit à l'Ambassadeur, qu'il pouuoit partir quand bon luy sembleroit, à cause qu'il étoit du tout expédié. Mais l'Ambassadeur repondit qu'il eût bien voulu encore dire vn mot au Prete-Ian, s'il eût pensé que sa maiesté s'en fût contentée: à quoy le religieux & sa compagnie fait reponce, qu'il étoit party le matin à bonne heure: ce que nous feumes être veritable, & qu'il étoit fort mal content de l'Ambassadeur: pour autant qu'il vsoit d'un si mauuais traitement enuers ceux de sa compagnie, & qu'il

Licanate
chef s'est tout
autre.
Dons pre-
cieux de Pre-
te-Ian.

Commenda-
tion du don,
par notable
parole et
offre de sou-
ueraine amy-
tié.

Ingratitude
portugalois-
se.

qu'il ne se vouloit acorder avec George de Breu, & pour plusieurs autres raisons lesquelles on ne nous voulut declairer. En fin, il nous fut dit que personne n'empechoit nôtre depart, mais que sa maiesté vouloit retenir maitre Ian & le Peintre. Dont vn chacun de nous (voyant que nous étions expediés) se met en ordre pour faire depart, quand le religieux nous fait amener trente mules, qui nous furent donnees pour faire nôtre voyage, avec plusieurs cornes pour porter le vin: lesquelles on apporta vuides, ou la plus grand' partie, pour le moins: qui fut contre nôtre opinion, à cause qu'on nous les auoit promises toutes pleines. D'auantage, il nous fut dit que le Prete-Ian auoit ordonné, puis que c'étoit nôtre coutume de boire vin en Carême (encore quelle ne soit telle en ces païs, ou il s'en faut abstenir) que noz guides nous en feissent donner sus les chemins, selon que nous en aurions besoin, mais quant aux mules on nous en ota huit, pour donner à George de Breu & à sa compagnie: & ainsi fait on des cornes. Ce pendant, plusieurs des nôtres se transporterent en la place pour acheter ce dequoy ils pensoyent auoir affaire: & pour cette occasion étans demeurés, voicy se leuer vn grand vent si impetueux & violent, qu'il rompit toutes les cordes de nôtre tente: dont elle donna en terre. Si que nous trouuans ainsi à l'air, & à decouuert, chacun de nous se print à crier, Delogeons, partons, partons, la fortune même nous y semond. Alors ayans troussé bagage, nous alames loger à trois mille de là, emmy vne campagne, acompagnes de Pierre de Couillan, de sa femme noire, & partie de ses enfans, qui étoient bazanés. Le religieux cheminoit d'autre côté avec George de Breu, quasi comme pour escorte ou garde, qui logerent à l'écart & separés de nôtre compagnie. Le premier iour de Carême, nous commençames à reprendre les erres à la volte de noz païs: étans acompagnés de l'un des enfans du Cabeate, à cause qu'il nous failloit passer par les terres de son pere, & d'Abdenago, Capitaine des pages: pour autant, aussi, que étions contraints trauerfer les siennes. Or apres que nous fumes logés au soir, ioignant vne colline, il s'eueut vn grand diferent entre Ian Gonsaluez, nôtre Facteur, & Ian Fernandez, son seruiteur, que le grand Capitaine luy auoit donné, pour son aide & suport: tellement que de parole à autre, la colere gaigna tant sus le Facteur, qu'il s'oublia iusques à là, que de donner des bastonnades à l'autre, lequel étoit soutenu de l'Ambassadeur, deuers lequel il se rangea, abandonnant le Facteur son maitre: mais nous feimes tant par parolles, & remontrances, que finalement nous les rendimes d'accord, & bons amis par semblant. Le iour ensuyuant nous cheminames, tousiours separés d'avec George de Breu: étans suffisamment prouueus de tout ce que nous auions besoin. Et étans paruenus iusques sus les marches du Royaume d'Angote, aupres d'un monastere de l'Abuna Marc, ayans deia passé les terres du Cabeate, & marchans sus l'entree de celles d'Abdenago, Ian Fernandez atendit de pié quoy à vn passage le Facteur, qui seul accompagnoit le bagage, auquel il donna deux cous d'une lance qu'il auoit prinse entre les besoins de l'Ambassadeur, avec laquelle il l'ataignit en vne main, & dans l'estomac: quant à la main, il n'y eut que deux dois vn peu interésés: & , comme la fortune voulut, la lance rencontra vne côte, qui empecha le coup de passer plus

*Carême
sans vin en
Ethiopie.*

*Orage en
presige.*

*sedition Por
tugaloise.*

*Paix four-
uee.*

*Outrage
mortel de
guet à pen-
see.*

plus outre . Alors le bruit se leua fort grand d'un chacun qui y acourut : & y fut enuoyé pour le confesser, à cause que l'on pensoit la playe de l'estomac être mortelle : & ce qui confirma d'auantage cette opinion, fut que ie le trouuay à demy mort : toutefois, Dieu voulut qu'à la fin il reprit aucunement ses esprits . D'autre côté, Ian Fernandez auoit gagné le haut, mais on feit tant qu'il fut prins & garroté . Pendant que cet inconuenient suruint, Abdenago étoit deia passé sus ses terres, là ou nous faisons état d'aler loger : mais le malheur de cet accident sinistre detourna l'issue de notre dessein, & demeurames sus le fleue, qui pour lors étoit bien bas : mais, à le voir, on pouuoit facilement coniecturer, qu'en temps d'yuer il deuoit être fort impetueux . Nous logeames là, faisans tousiours la garde autour de ce Fernandez, qui auoit les mains liees par derriere, mais non tant étroitement (ou ie ne say cōme cela se feit) qu'il ne chapât, & ne s'âlât ioindre avec George de Breu, qui étoit logé plus bas, sus le fleue même . Ce qui donna cause de soupçon à l'Ambassadeur de quelque cassade par George de Breu : au moyen dequoy il se tint de là en auant sus ses gardes, iusques à tant que nous paruimmes à Manadeli, lieu du Royaume de Tigremahom.

Batterie des Portugalois avec les Maures de Manadeli, Punition d'iceux pecuniaire, corporelle, & capitale, par la bonne iustice du Prete-Ian. Inhumanité & orgueil intolerable de l'Ambassadeur, avec perseuerance de ire, & vindication. Sedition & effort d'armes à sa cause, par son arrogance implacable, pour quelconque remonstrance & autorité des deux Seigneurs commis de Prete-Ian, pour cela contrains retourner en cour, contre l'ordonnance Royale, & cōtume de la cour.

LTans paruenus au lieu de Manadeli (qui est habité par les Maures pacifiques tributaires du Prete-Ian) nous alames sus aucunes belles fontaines, dont le cours étoit ombragé d'aucuns arbres, tresgrans, pour autant que noz conducteurs ne fauent que c'est d'ombre, ny de plaisir qu'on reçoit par le doux murmure, & fraicheur des claires & belles eaux, sinon de se ranger & parquer tousiours aux lieux haux, là ou ils fauent que le Soleil bat plus fort, & que les vents decourent : par cette raison Abdenago feit drecher sa tête sus vne colline, ou il ala loger . Or étās ainsi, aucuns des nôtres alerēt au lieu de Manadeli, pour acheter plusieurs choses : en quoy faisant il y eut vn nommé Etienne pailiarte qui print debat avec vn Maure, qui luy abatit deux dens de la bouche : & à ce bruit quelques vns de notre compagnie y accoururent diligemment, desquels il y en eut vn, à qui on rompit la tête d'un coup de pierre . Par le moyen dequoy Abdenago aussi y acourut, lequel feit saisir aucuns de ces Maures qui auoyēt fait vn tel scandale . Mais pour être ia nuit, il ne s'en feit autre chose iusques au iour ensuyuant, qu'il nous feit venir au lieu ou il tenoit ces deux maures : puis nous feit seoir sus l'herbe : & luy apuyé sus vne chaire, commença selon la coutume, à demander de l'or aux prisonniers, lesquels finablement il feit depouiller, & fort bien foueter, leur demandant combien ils en donneroyent . Dont se sentans sy depiteusement entreiller, vaincus de cette cuisante passion, luy en promirent vne once, puis deux

Batterie.

Iustice exercee enuers les criminels pecuniaire et corporelle.

deux, & en fin trois. Mais pour cela on ne laissoit de les tater tresbien au vif, avec couds de fouet drus & menus. Tellement qu'en fin ils en promirent iusques à set onces, qui furent distribuees aux blesés: puis furent enuoyés ces Maures tous garrotés au Prete-Ian. Ià y voulu raconter cecy, afin que l'on sache en quelle maniere s'administre la Iustice en ces païs. Apres que nous fumes partis, suiuanz noz erres, nous tirames à la volte de Barua, ou nous logeames, lors que nous arriuames sus les terres de sa maiesté: & ayans assez longuement seiourné en vn lieu, il arriua vn message de Prete-Ian, acompagné de l'un de ces Maures prisonniers, avec la tête de l'autre, en punition du mal qu'ils auoyent fait aux Portugalois: & nous dit que le Prete-Ian auoit voulu entendre & examiner tout le fait des Maures. Ce qu'ayant feu à la verité, il auoit fait trancher la tête à celuy duquel il auoit entendu le mal être procedé, laquelle il nous enuoyoit, afin que nous fussions acertenés de la verité, & que nous vinsions à la connoitre pour celle de celuy qui étoit cause du delit. Mais il nous renuoyoit l'autre, pour l'auoir trouué innocent, & non coupable du fait: toutefois, que nous feissions de luy tout ce que bon nous sembleroit, nous mettant à même de le tuer, de le captiuer, faire esclau, ou deliurer. Sus quoy voulans auoir auis, l'Ambassadeur nous tira à conseil, me demandant qu'il me sembloit qu'on en deuoit fraire. Dont ie m'auantageay de tant que de faire reponce pour tous mes compagnons: à cause que ie fauois leur vouloir: & dy, qu'ayant esté trouué & declairé innocent par Prete-Ian, nous ne le deuions faire coupable. Car contrarians à l'opinion de sa maiesté, on nous auoit en estime de personnes peu discrettes, accompagnes d'une cruauté inhumaine, & totalement eloignees de pitié: & au contraire, le metans en liberté, sa grandeur nous en fauroit gré. A quoy consentoyent tous ceux de notre compagnie, lesquels étoient de mon opinion, qui, neanmoins, ne fut approuee de l'Ambassadeur, lequel dit resoluement, ne s'y vouloir acorder, & qu'il vouloit detenir ce prisonnier pour esclau. Si que des l'heure même il luy feit mettre les manottes aux mains, & les fers aux piés: mais il ne demeura pas dix iours, qu'il n'escampât, nonobstant toutes les gardes qu'on y feût mettre.

*Inhumani-
té de l'Am-
bassadeur.*

*Prete-Ian
Roy pacifi-
que, et com-
positeur de
paix.*

Ayans fait depart de ce lieu, nous trauersames plusieurs terres & païs (étans tousiours en compagnie d'Abdenago, & George de Breu du religieux) nous arriuames en vne terre, qui s'appelle Bacinete, fort spatieuse, étant quasi comme vne Capitainerie: dont les habitans sont d'une bonne nature, encore qu'autrefois ils nous eussent voulu lapider. Or apres que nous y fumes arriués, deux grans gentishommes suruindrent, l'un desquels s'appelloit Adrugas, auquel nous fumes confinés à notre arriuee, & dont nous auons cy dedans fait souuent fois mention. Le titre de l'autre étoit Gargeta, & le nom Arras Anubiata, qui fut depuis Barnagas, & maintenant est Betudete. Ceux cy nous feirent entendre le mecontentement qu'auoit prins le Prete-Ian, par le refus qu'auoyent fait l'Ambassadeur de s'acorder avec George de Breu, à la requête de sa maiesté: & pouratant qu'elle eût bien voulu (& même l'en prioit) que la paix se fait entre eux deux, & qu'ils n'alassent separés les vns des autres deuant le grand Capitaine, autrement, cela seroit trouué mal feant, & de mauuaise

mauvaise grace : & que par même moyen on trouuât façon d'appointer ceux, qui s'étoient faschés, & batus sur les chemins. Ce qu'ayans entendu, nous vſames de tous les moyens, que nous peumes excogiter, pour mettre d'accord le Ambassadeur, & George de Breu: dont nous aquitames assez bien: & fut présenté à chacun d'eux vne Mule, par ces Gentils hommes, de la part de Prete-Ian : lesquels Gentils-hômes nous feirent entendre, qu'ils venoyent pour nous presenter au grand Capitaine, à cause, que le Barnagas, Seigneur de ce païs, étoit resté en cour. Ces choses ainsi passées, nous cheminames tous ensemble, iusques à tant, que nous paruimmes à Barua, ou nous seiournames, iusques à ce que le temps de lémotion de la mer fut passé, apres lequel nous nous deuions embarquer. Alors l'Ambassadeur ne voulut plus enuoyer à manger à George de Breu, ny a ceux de sa compagnie : tellement que l'Ambassadeur voulut vn iour faire donner des bastonnades à vn, que George de Breu luy auoit enuoyé pour luy demander à manger : & léût fait, sil neût eu bonnes iambes, qui pour ce coup luy vindrent bien à propos : touchât quoy, George de Breu me parla en vne Eglise : me priant de faire entendre à l'Ambassadeur, qu'il luy enuoyât à manger, & à tous ceux de sa compagnie, autrement, il étoit delibéré de conuertir les humbles prieres en violent effort. Ce que ie feis entendre à l'Ambassadeur, lequel me respôdit, qu'il en enuoyeroit tresvolontiers pour George de Breu, mais pour ceux de sa compagnie, non : en tant qu'il les connoissoit estre traitres, & aller contre le seruice du Roy de Portugal : dequoy George de Breu fut tellement indigné, qu'il se resolut, des l'heure même, d'y vſer par voye de fait. Et sur cette deliberation il alla trouuer ces deux Seigneurs, venus de la Cour, deuant lesquels il forma vne grande complainte, touchant ce refus. A cette cause & moyen, ils nous feirent tous appeller en vn champ, là ou Aſdrugas adressa sa parole à l'Ambassadeur, luy demandant qui le mouuoit de se montrer tel, & si mal affectionné enuers les siens, & aux quels il ne vouloit departir des viures, que le Prete-Ian luy auoit consignés, on pouuoit penser, que à bien plus grand' peine, & difficulté vendroit il ses Cheuaux & Mules, pour suruenir à leurs necessités, & les sustenter : luy remontrant aussi, que ce n'étoit chose digne de grands Seigneurs, & gens d'honneur : outre ce, qu'il considerât le grand deplaisir, qu'en auoit receu sa Maieſté à son occasion, non pour autre chose, que pour se être si mal porté enuers ceux de sa compagnie. Car sil eût voulu vſer d'un meilleur traitement à l'endroit des siens, sa Grandeur eût par même moyen, vsé d'autre courtoisie enuers luy, & eût eu occasion de s'en partir dicelle avec meilleur contentement. Et par tant, il le supplioit, & admonetoit de ne vouloir plus refuser des viures, mais en distribuer liberalement, à celle fin que la paix, laquelle auoit esté faite entre luy, & George de Breu, ne vînt à être rompue par son moyen.

L'Ambassadeur ne vſa de paroles trop diffuses à luy rendre responce, mais quasi comme en colere, luy dit, qu'il ne luy sembloit pas trop honnête de bail-
ler à manger à ceux, qu'il connoissoit être traitres, & contraires au seruice du
Roy de Portugal. Puis se retira, ce qui nous rendit trétous fort mal contents :
& craignant le Facteur, que noz besoignes (lesquelles il auoit en charge) ne
luy fussent enleuees par George de Breu, & sa compagnie, dont il voulut al-
ler cou

*Opiniatre
orgueil de
l'Ambassa-
deur.*

ler coucher en la maison de l'Ambassadeur, qui étoit bonne & forte, selon la portee du país: ou étant couché la nuit avec mon Cousin, i'entendis vn bruit de Harquebutades, & aussi de gents, si grand, que nous pensions tous ceux de l'Ambassadeur auoir esté mis à léspee: dont nous accourumes incontinent en la maison du Barnagas, pour faire venir ces Seigneurs au lieu de ce tumulte, lesquels étoient logés dedans ce Palais, qui auoit deux portes, par l'une desquelles nous entrames, & l'Ambassadeur par l'autre, avec le reste des siens, qui portoyent le panier de la couronne, & les lettres du Prete-Ian, chargés de ce peu de leurs besoignes, qu'ils peurent retirer d'entre les mains de ceux de George de Breu: toutesfois ils ne se peurent tant hater, que l'un d'eux ne se trouuât blessé en trois parts. Ces Seigneurs feirent incontinent retirer ceux de l'Ambassadeur, à cause, que les gents de George les traitoyent fort rudement, sans les espargner en sorte, que ce fût: & furent enuoyés en vn lieu, nommé Gazele, qui étoit assez prochain de là, avec vne bonne compagnie, pour les contregarder. Et ayant passé quelques iours, voyans iceux Seigneurs, le grand discord, qui étoit suruenu entre nous, ne sçauoyent quoy faire, ny quel conseil prendre. Car la coutume du país porte, que nul personnage d'autorité ne peut sortir de la Cour sans licence, & ne s'y adresser semblablement, sans y être appelé. Chose, qui les mettoit en grand pensément, ne sçachans, qu'ils deuoient faire de nous: pour autant, que d'une part, ils ne nous osoyent abandonner, & d'autre coté, ils n'auoyent pas la hardiesse de nous ramener à la Cour, sans qu'il ne leur fût premierement commandé, leur sembloit par trop dangereux, & par ce même moyen craignoyent de tomber en quelque grand danger. Toutes fois apres auoir le tout bien consulté, & épluché de point à autre, ils se resolurent de retourner en cour, quoy qu'il leur en peût aduenir.

Entree sans appel, & yf sue sans licē ce defendue en la cour de Prete-Ian.

Retour des deux Seigneurs, ramenans les Portugalois en cour. Esmeute de peuple sur eux, & saccagement d'iceluy. Diuision de compagnie, & aigre reprehension des seditieux, & recouure des presens Royaux, par le Barnagas, à ce faire ordonné.

A Pres que ces Seigneurs veirent, que le temps étoit passé, auquel le grand Capitaine nous deuoit venir querir, & qu'on ne nous pouuoit accorder, ils delibererent de nous ramener en Cour: dont nous reprimmes la volte dicelle tous ensemble, avec les Franques: & étans paruenus au lieu de Bacinete, ou le bruit de nôtre dissention auoit deia couru, tous les habitans du país se meirent en armes, pour nous cotiper le passage: & veimes caler d'une petite montagne, si grand nombre de Religieux, avec Arcs, Fleches, & autres armes, qu'ils couuroyent quasi la terre: & lesquels se vindrent ruer sus nous si viuement, & d'une telle impetuosité, qu'il s'en trouua grande quantité de blessés, tant d'un coté, que d'autre: toutes fois nous les rembarames fort bien, & si les meimes en fuite: dont les Seigneurs, qui nous conduisoient, se sentans ainsi par trop offensés, & irrités au possible, de cette merueilleuse temerité, saccagerent ce lieu là, tout ainsi, que s'il eût esté des Maures, qui sont noz ennemis, pillans & enleuans l'Orge, Moutons, Poules, Chapons,

Esmeute de peuple sur les Portugalois.

Chapons, & tout ce qu'ils peurent trouver par les maisons: puis faisans depart de ce lieu, nous cheminames, separés en deux bandes: à sçavoir George de Breu avec sa compagnie, & le Religieux: & nous autres avec l'Ambassadeur, accompagné de ces deux Seigneurs, suyans tousiours nôtre chemin, iusques à ce, que nous arriuames à Manadeli, ou deux des nôtres furent bleffés, auquel lieu nous trouuames le Maure, lequel s'en étoit fuy de l'Ambassadeur, qui ne s'étonna aucunement de nôtre venue: & étans passés outre, environ l'espace de deux mille, nous rencontrames le Barnagas, qui s'en retournoit de la cour, avec ce que le Prete-Ian auoit ordonné, que ces Seigneurs deuoient faire de nous. Ce que ayans enuie de sçavoir, nous nous rangeames tous en vn champ labouré, sous vn grand arbre, là ou le Barnagas reprit fort aigrement ces Seigneurs, à cause qu'ils nous faisoient retourner sans licence: leur disant, qu'ils retournassent hardiment en cour, recevoir le chatiment de leur erreur. Puis commença à tencer, & reprendre George de Breu, & l'Ambassadeur, auquel il commanda remettre entre ses mains la Couronne, & les lettres, qui luy auoyent esté donnees pour porter au Roy de Portugal, & au grand Capitaine. Alors l'Ambassadeur, & George de Breu, commencerent à s'attacher de paroles outrageuses. Ce que voyant le Barnagas, il nous consigna entre les mains d'aucuns Capitaines, pour nous mener separés, comme nous étions venus, iusques au lieu duquel nous partimes, pour nous conduire en ses terres. En ce temps l'yuer commençoit fort à se auancer, & deuenir aspre, & fort pluuioux, quand nous arriuames à Barua, qui est chef du Royaume du Barnagas, ou il feit arreter l'Ambassadeur, avec tous les siens: puis feit conduire George de Breu plus outre, avec sa compagnie, à Barra, qui est de la Capitainerie de Ceruil: lesquels deux lieux dependent de la Seigneurie du Barnagas, qui voulut s'acheminer à Barra, pour ne demeurer, là ou étoit l'Ambassadeur: & peut être ces deux places distantes l'une de l'autre, par l'espace de douze mille. Ce pendant nous n'étions pas fort bien accommodés de tout ce qu'il nous eût bien falu: mais il n'en prenoit pas ainsi à George de Breu, qui auoit tout cela, qui luy étoit necessaire. Et neût esté la grande commodité, que nous auions de la Chasse, & aussi de Pescher, la chose fût fort mal passée pour nous, & si nous en fussions tresmal trouués: mais à vn tel besoin, ces deux choses excusoyent nôtre souffrete.

Division de compagnie.

Chasse pour uiure.

Nouvelle entree à d'autres narrations ceremonieuses, de la longueur de Carême es terres de Prete-Ian, & des terribles ieusnes, & abstinences, qu'il y font, avec aucuns exemples merueilleux de penitentiars, en diuerses & terribles austerités, & macerations de chair, par faim, froit, cauernes de pierres, fleuves, rochers, durtés & battures, & des Polygames absoulz de toute abstinence. Item le s' offices, & festiuités Paschales.

AV pais de Prete-Ian, la Carême commence le Lundy & la Sexagesime, qui est de dix iours deuant nôtre Mardy gras. & passé le iour de la Purification, les Prêtres Religieux & Seculiers, generalement font par l'espace de trois iours vn grand ieusne (disant, qu'ils imitent la penitence de Niniue) durant lequel temps, il se trouuent plusieurs Religieux, qui ne mangent

Abstinences terribles.

q 2 mang

mangent, que vne fois, se passans d'herbes, sans gouter d'une miette de Pain seulement: & dit on qu'il y a plusieurs femmes, que par ces trois iours ne veulent alaiter leurs enfans, sinon vne fois le iour. Le commun ieufne de la Carême est au pain & à l'eau: car encores que quelqu'un voulût manger du Poisson, il n'en scauroit trouuer en ces pais: pour autant, qu'ils sont par trop lointains de la mer. Il est bien vray, que les fleues en sont fort peuplés, mais les habitans de là n'ont pas la mode pour les pescher: & si d'auenture on y en prend, c'est bien peu, & à l'instance des grands Seigneurs. Le plus frequent manger des habitans est de Vin: & comme en ces mois de carême, soit le temps, auquel leur Esté a plus de vigueur, il n'y pleut point (ce que aduient ordinairement) dont ils ne peuvent auoir des choux, qui requierent l'eau: qui neanmoins se pourroit bien espuiser dedans plusieurs fontaines, pour cet effet, en arroufant les iardins. Mais ils sont tant ignorans, & gens de neant, qu'ils ne scauroyent reduire vne chose à perfection. I'ay veu, entre autres choses, dedans vn monastere de Religieux, vne sorte de Choux, qui ont des fueilles tout au long de l'année. Les Peches, & Raisins nourrissent les habitans du pais ou ils sont produits: car tels fruitages commencent à meurir à la fin de Feurier: & durent iusques à la fin d'Auril, se reputans encores fort heureux, ceux qui en peuvent auoir. Mais, outre le Pain, ils mangent generalement vne semence, que ie pense être d'Echalotte, qu'ils appellent Canfa, dont ils font vne saulce, pour tremper leur Pain, si forte & penetrante, quelle semble bruler la bouche. Ils font aussi vne autre espece de saulce salee, qu'ils appellent Tebba: & la font encores en maniere de Moutarde, qu'ils appellent Cénafrique, & mangent de toutes ces choses en Carême, sans aucunement vser de Beurre, Lait, Vin de Miel, ny de Raisin: mais boyent generalement vn Breuuage, qui est composé d'Orge, de Millet, ou d'Aguze: & de chacune de ses semences, l'on fait vn Vin à part, qui retient vn tel goust, que la Ceruoise. Ainsi que i'allois vn iour à la cour, il aduint, que quand nous fumes paruenus en vne terre, qui s'appelle Iannamora, vn Religieux se accompagna avec nous, pour se asseurer du danger des Larrons, lequel chemina vn mois en nôtre compagnie, pendant lequel temps, ie le tenois tousiours aupres de moy, & le logeois dedans ma Tente, à cause, qu'il étoit Religieux. Il menoit six petis Nouices, qui alloient aux Ordres, portans quatre liures à vendre, que ie feis mettre sus vne Mule, pour soulager ces ieunes Enfans. Le premier iour, ie inuitay cetuy cy au souper avec moy, mais il s'excusa, disant, qu'il n'auoit pour l'heure aucunement appetit de manger. Sur ces entrefaites, ie veis arriuer ces six Nouices avec Agriones, que ils feirent bouillir sans Sel, Huile, ny autre chose, puis les mangea ainsi qu'elles étoient. Dequoy mémerueillant, les Nouices me dirent d'auantage, qu'il ne mangeoit point de Pain. Ce que ie ne pouuois croire, que à bien grand difficulté, tellement que ie y prins garde iour & nuict: car de iour il cotoyoit tousiours ma Mule, comme vn Laquais, & de nuict ne bougeoit d'aupres de moy, se couchant en terre, avec son habit: mais ie ne peus iamais apperceuoir, qu'il mangeât autre chose, que de ces Agriones, & Rabazas, en default desquelles, il prenoit des Mauues, & Orties: & passant aupres de quelque Monastere, il enuoyoit cueillir certaines herbes dedans le iardin, là ou ils n'en trouuoient point,

Ignauie de gents.

Biere d'orge, et millet.

Ag. riones herbes, quentes en ces pais.

point, ces Nouices luy portoyent des Lentilles trempées dedans vne Courde pleine d'eau, qui deia commençoient à germer, desquelles il mangeoit: dont il me print enuie d'en goûter, mais ie n'ay point de souuenance de auoir iamais mangé d'une plus poure viande, ny moins sauoureuse. Il nous accompagna par l'espace de trente iours, iusques à ce que nous arriuames à la Cour, ou nous le tinmes encores dedans nôtre Tente, trois sepmaines, sans qu'il y eût aucun ordre de luy pouuoir faire manger d'autres viandes, que de celles cy, dessus nommées. Depuis ie le veis au lieu de Chassume, ou le Prete-Ian nous fit demeurer sept mois, dont ayant entendu, que i'étois arriué en ce lieu, il me vint visiter, en me presentant quelques Limons. Il portoit vn habit de cuir, sans manches, & les bras nus, ou l'ayant vne fois embrassé, par cas d'auenture, ie luy meis la main sous l'ésselle, ou ie trouuay vne petite ceinture de Fer, de la largeur de quatre doigts. Au moyen dequoy ie le prins par la main, & le menay en nôtre chambre, ou ie le montray à Pierre Lopes, mon cousin, qui veit la ceinture, dont les deux bouts étoient soudés ensemble, avec aucunes pointes: & étoit posée sus la chair nue. Mais le Religieux eut cela pour mal, luy semblant quasi d'auoir esté iniurié, tellement qu'il se partit, & ne peumes sçauoir, qu'il deuint. Depuis nous veimes plusieurs autres Religieux avec les memes ceintures de Fer en temps de Carême: & nous fut encores dit, qu'il s'en trouuoit beaucoup d'autres, lesquels durant tout ce temps, ne se asseoyent iamais, mais demouroient continuellement debout. D'auantage, nous fumes acertenés, qu'il y en auoit vn en vne cauerne, loin du lieu ou nous étions par l'espace de six mille, ce qui nous fit acheminer, & le trouuames dedans vn tabernacle fait de bois, de telle grandeur, que luy seul y pouuoit resider: & sembloit vne Quesse fort vieille, & sans couuercle, dont les fentes & iointures étoient etoupees de Craye, & fiente de Bœuf, ayant vne ouuerture de la largeur de trois doigts, à l'endroit des fesses, & vne autre de telle largeur, ou touchoyent les verroux: puis au deuant vn Poupitre de bois, sus lequel étoit son liure. Son habit étoit vne haire, tissue de Soyas de queue de Bœuf, portant au dessous, sur la chair nue, vne ceinture, telle que nous auons recité cy dessus, laquelle il nous montra fort volontiers. Et en vne autre cauerne, prochaine de cette cy, residoyent deux ieunes religieux, qui luy administroyent ses necessités, & ce qui étoit requis à l'apuy de sa vie, laquelle il foutenoit d'herbes seulement: & demeura bien fort nôtre affectonné, & amy, de ce que nous l'auions ainsi visité. Ces Cauernes sembloient bien auoir esté anciennement employées à faire telles penitences: par ce memes, que l'on y voyoit encores plusieurs sepultures. Le veis par vn temps d'une autre Carême, au lieu de Barua deux Religieux, qui étoient dedans de semblables Tabernacles, au deuant de la porte principale d'iceluy lieu, aux deux cotés, mangeans de menues herbes, & des Lentilles germées: & ie les fuz visiter par plusieurs & diuerses fois: dont ils montroyent en leur semblant, qu'ils en receuoient vn grand contentement. De telle sorte & maniere, que si ie ne allois par deuers eux, ils enuoyent vers moy, pour sçauoir de mes nouvelles. Ils portoyent semblablement la Haire, avec cette ceinture de Fer: & me fut aussi dit, qu'ils étoient des parens du Prete-Ian, & lesquels continuerent cette penitence

*Austerités
terribles.*

jusques au iour de Paques: puis en sortirent, lors qu'on vint à celebrer la messe. Il nous fut dit en ce lieu de Chaxume, que plusieurs moines & religieuses dormoyent dans l'eau jusques au col chactun Vendredy, & Mercredy de Carême: ce qui nous sembla chose si estrange, que nous n'en voulions rien croire, si premierement la veüe ne nous en eût acertenés: si que, desireux de voir telle nouveauté, Ian Scolare, Pierre Lopes, mon cousin, & moy, nous y acheminames par vn Mercredy au soir: & fumes merueilleusement ebaïs de voir la grande multitude de ceux qui étoient dedans l'eau jusques au col, que l'on nous dit être Chanoines, femmes de Chanoines, Religieux, & Nonnains. Puis, selon les riuages, se voyoyent des demeurances de pierre, en forme de chambres: & ou l'eau étoit basse y auoit vne pierre, sus laquelle ils demeuroyent assis, jusques à ce que l'eau leur arriuât jusques au col: aioutans encore vne autre pierre sus l'autre, en cas qu'il y eût trop grand fond. Au moyen dequoy le Lac venoit à être tout plein de gens, qui y étoient allez de tous cotés. Ce qu'ayans en estime de chose digne de grande admiration, (veu qu'en temps de Carême les froidures y sont apres estremement) nous en parlames à Pierre de Couillan, lequel nous dit, que la coutume étoit telle par tout le païs de Prete-Ian: & que outre ce, il s'en trouuoit, qui en tel temps ne s'abstenoyent seulement de manger du pain, mais pour auoir meilleur moyen de mener vne vie plus austere, entroyent dans de grans bois, & profondes vales, entre hautes montagnes ou ils pensoyent n'être frequentés de creature humaine, & la venoyent à se macerer, & donter les agitations charnelles, par l'apreté & austerité du ieufne qu'ils continuoient, tandis que la Carême duroit. Je me retrouuay vne fois, avec le Prete-Ian, en vn lieu, qui se nomme Dora, ioignant ces tresgrandes & profondes vales, dans lesquelles ie vey tomber du haut de la montagne, vn grand fleuve, l'eau duquel, par rencontres impetueuses rasailant en l'air, venoit blanche comme neige: & me retrouvant en haut de cette vallee, Pierre de Couillan me montra vne cauerne, laquelle à grand' difficulté pouuions nous voir à plain: & me disant que dans icelle demouroit vn religieux, qui étoit estimé Saint: puis vn peu plus au dessous nous sembloit voir vn iardin sus vn coté de cette vallee, aupres duquel il me fit encore voir vne autre semblable cauerne, dans laquelle mourut vn saint homme des blans, & conneu, qui auoit residé par l'espace de vingt ans en ce lieu desert, & fauage: & qu'on ne peut sauoir le temps de sa mort, sinon que n'étant plus apperceu parmy cette montagne, on ala voir vers sa cauerne que l'on trouua muree par dedans, si que personne n'y peut entrer en forte que ce fût. Ce qu'ayant esté referé au Prete-Ian, il commanda qu'on ne se meit aucunement en deuoir de la toucher, pour y faire ouverture.

Solitudes penitencieres.

La plus grande partie des Moines, Prêtres, & Nonnains, ne mange que de deux en deux iours: & ce quand il est nuit, sinon le Dimenche, qu'on ne ieufne aucunement. Ce que font plusieurs vieilles femmes, quand elle sentent leur fin approcher: & dit on que la Royne Helene en faisoit ainsi, laquelle ne mangeoit que trois fois la semaine, quand elle vouloit ieufner, à sauoir le Mardy, leudy, & Samedy. Aux Royaumes de Tigray & de Tigremahom, vn chacun mange chair en Carême le Samedy, & Dimenche,

auquels

auxquels deux iours, l'on tue plus de beufs qu'en tout le reste de l'année. Et si aucun veut épouser la première ou seconde femme, il le fait au Ieudy, avant notre Carême entrant: par ce qu'en ce faisant, il est permis de manger chair, beurre, & lait, par l'espace de deux mois, sans avoir égard au temps. De sorte que le plus souvent il s'en trouve beaucoup, lesquels se marient pour en manger, & boire vin. Mais pour autant que j'ay dit la seconde femme, il faut entendre qu'il n'y a celui, qui n'en ait plus d'une: & ceux qui sont riches, en épousent trois: d'autant qu'ils ont la puissance & moyen de les pouvoir nourrir, sans qu'ils en soyent aucunement repris par la Justice: mais l'Eglise leur défend toutes les cérémonies, sans qu'ils puissent entrer dedans: & ay veu plusieurs de mes amis, ayans femme, en prendre vne autre, pour iouir de ce privilège, qui entre eux est estimé méchant & scandaleux. Et combien que ces deux Royaumes ayent esté les premiers réduits à la religion Chrétienne, neanmoins les habitans d'iceux sont tenus pour tresmauvais & gros Chrétiens. Mais en toutes les autres terres, Royaumes, & Seigneuries du Prete-Ian: on fait abstinence tout le long de la Carême, depuis les plus petis, iusques aux plus grans: hommes, femmes, & enfans, sans rompre le ieusne en sorte que ce soit: ce qu'ils obseruent quasi durant l'Auent entierement. On y celebre l'office au iour du Dimanche des Oliues, en cette sorte. Ils commencent leurs matines environ minuit, chantans & dansans, avec leurs tables d'autel en main, depeintes, & decouvertes, iusques à ce qu'il soit grand iour: puis prennent les rameaux en main qu'ils tiennent deuant la porte, à cause qu'il n'est permis aux femmes ny aux seculiers d'entrer en l'Eglise, ou demeurent les Prêtres chantans hautement: ayans leurs rameaux en main, avec lesquels ils font souventefois le signe de la croix: puis, sortans hors de l'Eglise, s'en viennent à la porte principale, là ou entrent six ou set d'entre eux (comme nous l'observons aussi) & demeure hors celui seul, lequel doit célébrer la messe: chantans d'un côté & d'autre: puis le Prêtre vient à entrer, qui se met à l'autel pour chanter la messe, laquelle finie il administre la communion à tous ceux qui s'y sont trouués: mais à la semaine sainte, on ne chante messe, sinon le Ieudy, & Samedy, & ne fait on les salutations acoutumées entre grans Seigneurs, & gentilshommes: qui en autre temps, lors qu'ils se rencontrent, se baissent les épaules, en s'acolat: dont l'un baise la destre & l'autre la fenestre. Mais en ce temps ils ne se parlent, si par fortune ils viennent à s'entre-rencontrer: tellement que, comme muets, passent outre, sans leuer les yeux seulement: & les hommes de quelque autorité ou reputation, se vetent de noir, ou bleu, sans qu'ils s'empêchent à autres negoces, sinon à se trouver ordinairement aux offices qui se font dans les Eglises, ou l'on ne tient aucune chandelle alumée. Le Ieudy saint à heure de Vespres, on fait publier qu'un chacun ait à se laver les piés. Au moyen dequoy tout le peuple s'assemble auprès de l'Eglise, le premier & plus apparent Prêtre de laquelle sied dans vne chaire en forme de trepié: ceint d'une grande touaille: ayant vn bacin d'eau, dans lequel il laue les piés à tous les assistans: puis commencent à chanter sans cesse, toute la nuit: & demeurent les Prêtres, Religieux, & Clercs dans l'Eglise toute la nuit, iusques au Samedy apres la messe, sans boire ny manger.

*Offices du
iour des ra-
meaux.*

*Salutation
Ethiopique*

Le Vendredy saint , à heure de minuit , ils parent les Eglises au mieux qu'ils peuvent, & selon leur possibilité. Car il y en a daucunes qu'on tend de draps d'or , & cramoisis: Mais sus tout , on tient la porte principale mieux parée, à cause que tout le peuple s'y retire : puis mettent vn Crucifix sus les draps, imprimé en papier , & couuert d'une petite courtine : chantans tout le iour & la nuit , lisans la Pafsion, laquelle finie , ils viennent à le decourir : dont tous se prosternent en terre , s'entrefrapans avec grans cous de poin : & de batons, & se hurtent les têtes ensemble , & contre les murailles par grande furie , & pleurans si amerement , qu'ils pourroyent emouuoir à pitoyable deuotion les cœurs des plus barbares du monde. Et dure cette douloureuse maniere de faire , par l'espace de deux heures , puis à chacune des portes du circuit (qui sont trois: lesquelles repondent sus le cimetiè) se mettent deux Pretres d'un coté & d'autre , tenans vn petit baton avec cinq grosses conroyes pendues au bout : & tous ceux qui étoient à la porte principale sortent par l'une de ces trois portes, depouillés depuis la ceinture en sus, & en passant s'enclinēt : donans commodité aux Pretres de fraper dessus avec leurs fouets : ce qu'ils font de toute leur force : tellement que quelques vns, ne prenans pas grand plaisir à tel ieu , passent & escampent legerement pour euitter les cous, & en demeurent quites à bon pris : mais les autres plus conscientieux & meilleurs catholiques (comme ils en font semblant) s'arretent : & Dieu fait comme les cous portent , & en quelle étrange sorte ils sont étreillés. Mais les Vieillars & Vieilles se delectent à y demeurer vne demie heure , iusques à ce que le sang leur coule de tous cotés : & ainsi piteusement acoutrés , demeurent encore dans l'Eglise, ou ils dorment iusques à la minuit, quand le seruire commence, acompagné de lamentables chans , qui durent iusques à heure de vespres : & lors on celebre la messe , laquelle acheuee vn chacun se communie. Le iour de Paques , enuiron minuit , ils commencent leurs matines : & auant le point du iour font vne procession , puis à l'aube ils chantent la messe : employans toute cette semaine en fête, iusques au lundy apres le Dimenche des Apotres. Et ainsi ils font quinze iours de fêtes : à sauoir, depuis le Samedy auant le Dimenche des Oliues , iusques à cetuy Lundy.

Narration d'une Carême passée en la Cour de Prete-Ian , es limites des Gorages Troglodites amateurs de liberté , & impatiens de seruitude . Leurs maisons soubzterraines , le temple en la roche taillee , les cellules des religieux . L'occasion des ieusneurs par les Gorages . L'appareil de Prete-Ian pour la feste de Paques , son état & ordre à ce iour . Et la elusion de la tente noire faite aux Portugalois pour esprouue . Et bon disner bien receu , pour messe refusee .

Nous nous trouuames vne fois à faire vne Carême en la cour du Prete-Ian , qui étoit aux confins des terres des Gentils , nommés Gorages , qui sont (ainsi que l'on dit) tresmauuais : & ne s'en trouue aucun d'eux qui soit esclau : car ils se lairroyent oter cent vies, ou se donnoyent la mort d'eux memes , plus tôt que de se laisser reduire en seruitude, par les Chrétiens. Le lieu ou se trouuoit la cour étoit hors des pais de ces peuples.

peuples, qui ont leurs habitations sous terre : car ils cauent, & font des ca- uernes pour eux retirer, mais la cour s'étoit parquée sus vn tresbeau fleuve, qui couroit en vne profondeur : sus les riuages duquel, d'un coté & d'autre, se decouuroit vne belle campagne verdoyante : & vn pié dans terre se trouuoit la pierre tendre comme est celle de Glali en Portugal. De tous cotés sus ice- luy fleuve se voyoit vne infinité de maisons cauees dans la montagne & l'une sus l'autre : dont la plus grande n'auoit plus ample entree que la bouche d'une caue, pour y pouuoir passer facilement : & sus la porte y auoit vn pertuis, & vne corde atachee, avec laquelle il failloit monter en haut : & se retiroit vne grande multitude de personnes de la cour en ces maisons : dans chacune des- quelles pouuoient loger de vingt à trente personnes avec le bagage. Il y auoit, outre ce, sus le fleuve vne tresforte ville, qui du coté du fleuve étoit taillée dans le roc, & deuers terre étoit vne fosse cauee de la hauteur de quin- ze brasses & six de largeur puis d'un coté & d'autre aboutissoit sus le fleuve & dans icelle tout autour étoient cauees des maisons comme les autres : mais au milieu du circuit, qui étoit comme vne place, en y auoit de dreces par peti- tes murailles, avec leurs couuertes : ou demeurent maintenant des Chré- tiens, qui y ont erigee vne belle eglise. L'entree de cette ville va par sous terre, cauee dans cette roche toute renuersee en voute, la ou on ne penseroit que les Mules ny Vaches peussent passer : ce qu'elles font, toutefois : Vn peu loin de ce lieu, en sus, & aupres du fleuve, se void vn grand roc taillé, depuis le pié iusques à la cime : sus laquelle y à vne belle campagne : & quasi au milieu de cette roche se trouue vn monastere de Notre Dame, la ou l'on dit que sou- loit être le palais du Roy de Gorages. Cette montagne ou roche est à l'op- site du leuant, & faut monter en ce monastere par vne echelle de bois, qui se met & ote toute les nuis, de peur de ces peuples Gorages. Delà on vient à monter par degrez de pierre, & trouue l'on à main fenestre, en vne alee, quinze celles de religieux, qui ont toutes leurs fenestres fort hautes, regardans sus le fleuve, avec leurs depenses refectionnaires, & chambres à retirer, & garder les blés : se tournant à main droite, on chemine par vne fente fort obscure, iusques à ce qu'on vient à trouuer vne grande clairté, là ou est la porte prin- cipale de l'Eglise, qui n'est faite de la même pierre, mais il semble qu'aucune- ment ce deuoit être vne grande sale, qui maintenant est faite en maniere d'Eglise, avec ses petites murailles tout autour : étant fort spatieuse & claire, pour auoir beaucoup de fenestrages, qui regardent sus le fleuve : & la demeure quelque petit nombre de religieux, vers lesquels alloient en ce lieu plusieurs de la cour, se comunier, pour la grand' deuotion qu'ils y auoyent, & pour le grand renom que se sont aquis ces beauperes de mener sainte vie, acôpagnée de grâde austerité, & d'un trauail infiny que leur donnent ces Gorages, qui ne cessent de les molester ordinairement. Et pour autant quia la Cour se garde tousiours vn même ordre de loger : la partie fenestre (qui est du grand Betu- dete) étoit parquée du coté de ces Gorages : dont il ne se passoit iour qu'ils ne tuassent quinze ou vint des gens d'iceluy Seigneur, sans qu'on les peut secou- rir, à cause que la penitence qu'on faisoit en ce temps, afoiblissoit tellement les personnes, qu'elles n'auoyent la force ny hardiesse de se presenter au com- bat,

*Pierre tendre.**Maisons souterraines.**Ville entail- lée en roc, et cauernuse.**Haute uille.**Celles de re- ligieux.*

bat, ny soutenir la violence des assaillans : avec ce , qu'on n'eut osé rompre le ieufne en aucune maniere . En la semaine sainte, le Prete-Ian nous feit dire que nous fussions en ordre & état pour celebrer la messe au iour de Paques, aupres de sa tente , ou il la vouloit ouyr : à quoy nous ne contredimes , & feimes entendre à sa maiesté que nous n'auions point de tente pour faire l'office, à cause que celle que nous auions étoit gatee par les pluyes. A cela sa grandeur feit reponce que nous en ferions acommodés d'une autre : mais que ce pendant nous deussions être prêts, lors quelle nous feroit appeller , environ minuit : auquel commandemēt obeissans, nous fumes menés au deuant de sa porte , ou nous trouuames qu'une grande partie des palis auoit esté arrachée , & ietée au loin. Et de sa tente iusques à l'autre , y auoit plus de six mille chandelles alumées , en ordre , qui pouuoit être en longueur de la portee d'une artillerie : & entre ceux qui les tenoyent , y eût peu la largeur de deux ieux de bale : étant la place toute plaine & egale , environnée de plus de cinquante mille personnes : tellement que ceux qui tenoyent les chandelles étoient comme vn rampart , qu'on ne pouuoit rompre , à cause qu'ils tenoyent au deuant de deux des cannes liées de long, & les chandelles assises dessus par mesure. Au deuant la tête de Prete-Ian on voyoit quatre gentilshômes s'ébatre à cheual, qui se rangerent aupres de ceux cy, quand sa maiesté sortit sus vn mulet noir comme vn Corbeau , de la taille & grandeur d'un Cheual, duquel on dit que sa Maiesté fait grande estime , & ne cheuauche gueres autre monture, la faisant suiure apres soy , ou ne la cheuauchant , se fait porter sus vn lit. Or sa grandeur sortit , vetue d'une robe de drap d'or qui touchoit iusques en terre (le mulet couuert de même) ayant vne coronne en tête avec la croix en la main , cotoyée deçà , & delà à deux Cheuaux, ayans les croupes quasi au droit de la tête du Mulet , mais non de pres : car ils marchoyent au loin , tous parés de drap d'or , si qu'ils sembloient être cousus en or, par la grande lueur qui en procedoit : ayans de grans chanfrains , qui decendoyent iusques sus le mors de la bride : & au dessous diceux de grans panaches , rendans vn lustre merueilleusement beau. Incontinent que le Prete-Ian fut fort y, ces quatre gentils hommes , qui au parauant voltigeoyent , s'écartèrent , & ne furent veuz onques puis : & ceux qui nous vindrent appeller se meirēt à suiure sa maiesté, sans qu'autre le peût faire , ny passer le rang des chandelles , sinon vingt gentilshômes , qui cheminoyent assez loin , & à pié deuant sa grandeur : & en tel ordre paruimmes en l'Eglise là ou se deuoit celebrer l'office de la resurreçtion : dont le Prete-Ian , ayant mis pié à terre , & entré dans l'Eglise, se meit dans ses courtines : & nous autres demeurames à la porte , de laquelle sortit vne grande compagnie de clers , qui se vint ioindre avec vn plus grand nombre , qui étoit demeuré dehors : puis commencerent à faire vne procession, nous mettans à la queue aupres les premiers degrez & dignités des personnes plus honnorees : & , icelle acheuee , entrerent dans l'Eglise ceux qui y peurent cheuir , le reste demeura en la campagne , & nous feit on entrer : puis fumes mis aupres des courtines de sa maiesté , qui nous feit dire (incontinent apres l'office acheué , & qu'on voulut donner la communion) que nous fussions en ordre pour celebrer messe : pourautant que la tente étoit deia dreçee, & qu'elle

*Ordre en la
cour de Pre
te-Ian.*

*Mulet
Royal.*

& quelle s'y achemineroit incontinct. Dont fuyans ceux qui nous auoyent appellés, fumes menés vers vne tente noire, tendue aupres de celle du Pretre-lan, laquelle voyans de telle couleur, nous pensames qu'on auoit fait cela pour nous vituperer. Parquoy l'Ambassadeur me dit que ie ne ferois que mon deuoir de ne celebrer la messe, pourautant quil presumoit cela auoir été ainsi ordonné pour nous essayer. A quoy ie fey reponce que ce n'étoit mon intention: & de ce pas fuyans cet auis, retournames en noz tentes, lesquelles étoient en vn boîquet aupres d'un fleuve, ou nous vindrent trouuer deux pages qui venoyent des roches, sus noz tentes: & nous appellēt en toute hate, dilans que nous étions fort demandés, si que nous partimes contre notre premiere deliberation: venus pres des tentes de sa maiesté, ia à haute heure, on nous demanda par quelle raison nous auions laissé de celebrer messe à si grande fête. Par l'iniure (repondy ie) qui nous à esté faite, non pas encore tant à nous, qu'au Seigneur Dieu, & à sa sainte Resurrection, veu qu'on nous auoit drecé vne tente, plus propre pour les mors & à loger Cheuaux, qu'à celebrer l'office diuin. Sur ce nous fut demandé qu'elle tente nous voulions nous être drecee. Vne blanche (repondy ie) representant la claire & replendissante Resurrection, avec la pureté de la Virge immaculée: & qu'elle pouoit encore être rouge, en sinifiance du pretieux sang de Iesuchrist, repandu pour nous, & de ses sains Martirs. On nous feit dire incontinct que nous vinsions à declairer ceux qui lauoyent drecee, & que nous verrions quelle iustice en feroit sa maiesté. Nous repondimes que nous en remettions la Iustice à Dieu, contre la Diuinité duquel auoit esté commise cette faute, & non pas que le tort eut esté fait à nous, qui étions estrememēt deplaisans pour n'auoir peu auoir la cōmodité telle qu'elle étoit requise pour celebrer messe au iour d'une si grande solennité. Incontinct sa grandeur nous feit dire que nous eussions patience, nous assurant qu'elle feroit donner vn chatiment à celuy qui nous en auoit detourné, tel que la forfaiture d'un si malheureux acte la requeroit: & que nous entrissions en cette tente, laquelle seroit propre pour diner, puis qu'elle n'auoit esté trouuee suffisante ny digne qu'on y deust celebrer l'office diuin. Ce que nous feimes, n'y eumes gueres demeuré qu'on nous apporta à diner abondamment, avec quantité de bonnes viandes de diuerses sortes de chairs, & de tresbon vin de raisins, blanc, & clair, lequel étoit fumeux & odorant au possible. Pierre de Couillan étoit, pour lors, avec nous, qui auoit esté present à toutes ces choses, & auoit veu comme le tout étoit passé: tellement quil nous dit, ne fauoir si iamais il pourroit receuoir plaisir & contentement si grand, comme il étoit ioyeux & aise, pour l'heure, voyant que nous n'auions voulu chanter messe dans cette tente: & mémement de la reponce que nous auions rendue: nous assurant que le tout n'auoit esté fait pour autre chose, sinon à fin de nous approuer & fauoir en quelle estime & reuerence nous auions les choses concernantes la Religion Chrétienne. A cause dequoy on nous auoit dela en auant en meilleure estime de bons Chrétiens que iamais. Durant toute cette Carême nous ne eumes aucun defaut de boire ny manger: étans proueus de Poysson, Raisins, & Peches (qui étoient pour lors meures) en grande abondance: Or apres que

*Portugals
lois nō s̄t de-
pitieux pour
le disner,
que pour la
messe.*

que nous eumes acheué de diner , ce bon Vicillard , qui auoit fait le batême, nous vint trouuer:disant que sa maiesté eût bien voulu, puis que nous n'auions celebree la messe à ce iour , que nous le feissions le Dimenche ensuyuant : & qu'on nous deliureroit vne bonne tente, dans laquelle nous ferions l'office à notre mode , pour l'intercession de l'ame de sa mere qui étoit morte, il y auoit ia vn an acomply:& qu'ils faisoient le Tascar:ce que nous deuions faire semblablement de notre coté.

Tascar
memoire.

Office des morts celebré par les Portugalois pour la mere de Prete-Ian. Lettres receues de l'armee Portugaloise, mandantes retour, & la mort du Roy Emanuel. Dueil fait pour luy à cheueux rasez, & vacance de Justice. Consolation humaine, & assurance du Prete-Ian. Depart des Portugalois differé, Puis leur congé octroyé avec presens honorables. Arriuee au port, & retour en Cour debatue ambitieusement, & conuoitement: pour l'honneur & profit de presenter le poyure au Roy d'Ethiopie, avec lettres. Description du Royaume de Fatigar ou il étoit, & du Lac poissonneux sur la montagne plantureuse. Partage par lots de la Royale succession, donnee en partie aux Eglises.

LE Dimenche de l'Octaue de Paques, qui fut le qui nzième d'Auril, on nous manda aler celebrer la messe, & faire l'office pour l'obit de la mere de Prete-Ian: ce que nous feimes, & trouuames qu'on auoit tendu pour ce faire, vne grand' tente blanche, avec toutes ses courtines de soye, depuis le milieu iusques en bas, selon leur coutume, & étoit posée au pres de celle de sa maiesté: & là acompagnés du religieux (qui depuis vint Ambassadeur avec nous) chantames l'office des mors, & la messe, auant la fin de laquelle arriuerent deux paquets de lettres qu'enuoyoit Dom Loys de Menesses, qui étoit abordé au port de Mazua avec l'armee, pour nous emmener: & nous furent presentés ces deux paquets en vn même iour, combien que les messagers eussent prins diuers chemins, qui apportèrent semblablement lettres adrecees au Prete-Ian, par lesquelles Dom Loys de Menesses requeroit bien humblement sa maiesté de nous donner incontinent notre depêche, à fin que nous nous peussions trouuer le quinzieme iour d'Auril au port de Mazua, à cause que passé ce terme, il luy étoit impossible de plus y seiourner, tant par ce que le mouuemét (qui est temps à faire depart de la mer rouge) passeroit, comme pour être le grand Capitaine fort desiré en Inde, ou l'on auoit grand besoin de sa presence. Et auint que le terme qu'il demandoit étoit écheu au iour même que nous receumes ses lettres, cōtenantes que le Roy Dom Emanuel s'étoit aqité du tribut, auquel nature nous à tous assuiettis: dont nous demeurames tous eperdus & étonnés: ne sachans si nous deuions publier ou taire sa mort, de laquelle finalement resolumes en auertir le Prete-Ian, à qui, en quelque sorte que ce fût elle ne pouuoit être longuement celee, quand ce n'eût esté que par le moyen des marchans Maures de l'Inde, qui iournellement, de la mer se viennent à sa Cour. Et pour-
autant que la coutume du país est de se razer les cheueux en temps de mort, & se vetir de drap noir, nous trouuames bon de l'ensuyure, pour donner ample

Lettres receues de l'armee Portugaloise.

Mort de Emanuel Roy de Portugal.

Rasement de cheueux signe de dueil

con

connoissance du dueil, qui nous accompagnoit. Au moyen dequoy chacun dentre nous se meit à tondre son compagnon, quand ceux, qui nous apportoyent à manger arriuerent, lesquels nous voyans si douloureux, poserent les viandes en terre, pour plus tôt en aller auertir sa Maiesté, de la part de laquelle, puis apres arriuerent vers nous deux Religieux, pour sçauoir quelle infortune nous étoit suruenue. A quoy l'Ambassadeur ne peut rendre aucunement responce, obstant les pleurs continuels, & profonds sanglots, qui empeschoyent, que les conduits ne pouuoient donner yssue à la parole. Ce que voyant, ie leur feis entendre, au mieux qu'il me fut possible, comme le Soleil (qui nous fouloit esclairer) étoit eclipsé: à sçauoir, que le Roy Dom Emanuel étoit passé d'une vie en l'autre: puis soudainement recommençames noz tristes lamentations, exprimees par vne confusion de voix douloureuses, tellement que ces Moynes, ne pouuans tirer autre chose de nous, se meirent au retour, apres lequel il ne passa pas beaucoup d'heures, qu'il fut crié à cry public, qu'on eût à tenir ferrés tous les lieux auxquels on vendoit Pain, Vin, & toute autre Marchandise, avec toutes les Tentés d'Officiers, & Iuges, par l'espace de trois iours continuels, à chef desquels le Prete-Ian nous feist appeler, & demander, qui auoit herité des Royaumes de son pere. Le Prince Dom Iean, son fils, respondit l'Ambassadeur. Ce que ayant entendu, il donna à connoitre d'en être grandement ioyeux, comme il nous fut dit: & nous enuoya dire Atesia, atesia: car vous êtes en terre des Chrétiens. Bon me sembla le pere, ce que ie s'pere du fils, auquel ie ne feray faute de recire. Ayans ouy le bon vouloir de sa Grandeur, nous luy feimes entendre comme l'armée étoit attendant nôtre arriuee sur la mer au port de Mazua, dont nous le requerions (tant humblement, que nôtre deuoir enuers sa Maiesté le commandoit) de nous vouloir incontinent expedier: d'autant que si long seiour en ses pais nous sembloit deia tourner à honte. On nous feist responce, que nous aurions bien tôt nôtre depeche: mais que ce pendant, nous restituissions les lettres, que sa Maiesté nous auoit fait donner pour les faire tenir en Portugal. Ce que nous feimes, & depeeschames sus l'heure vn Portugalois, nommé Aires Diras, avec vn Abissin à Dom Loys de Meneses, à fin qu'il nous attendît: & se partit au iour ensuyuant le Prete-Ian avec toute sa cour: aucuns de laquelle nous demanderent, qui portoit nôtre tente, que sa Maiesté nous auoit donnée. A quoy ie feis responce, que nous l'auions laissée toute rendue, au lieu ou nous étions logés, à cause quelle n'étoit nôtre. Il nous fut respondu, que c'étoit mal consideré à nous: car sa Grandeur ne reprend iamais ce quelle a vne fois donné. Ioint aussi, que la tente n'étoit de moindre valeur, que de cent onces d'or, & que sa Hauteffe ne prendroit pas trop grand plaisir à nous veoir celebrer Messe sans icelle, en sa presence. Ce pendant nous demeurames trois iours continuels à solliciter nôtre depeche, étans tousiours retenus par belles paroles, moyenant lesquelles on nous faisoit viure sous cette esperance d'être bien tôt expediés. En fin, sa Maiesté voulut, que Iean Gonfalues, nôtre Facteur (à qui elle feist deliurer vne Mule, & presenter de riches habillemens, avec dix onces d'or) s'acheminât vers la mer, pour porter ses lettres, & les nôtres: dont il se meit en chemin, accompagné de quelques gens, nour-

*Atesia, ne
ayés peur.
Consolation
& assurance
ce du Prete-
Ian.*

*Dilation
du depart.
Congé &
presens.
Mule uo-
lante.*

*Quatre
Portuga-
lois tués.*

*Fatigar
Royaume.*

*Descriptiõ
d'un plain
pays bon &
fertile.*

ris en la maison de sa Grandeur, qui remeit nôtre depart à vn mois & demy de là: ce terme expiré, elle nous fait presenter de tresriches habillemens: & à quatre de nous furent offertes, de sa part, des chaines d'Or, & des Croix pendans en icelles, avec vne Mule à chacun. Et aduint, que celle, que ieus auoit vn pas si prompt, & soudain, quelle sembloit voler en lair. Puis furent deliurees generalement pour le reste de la compagnie, octante onces d'or, & cent draps pour nous defrayer par les chemins, que nous auions à faire, & lors sa Maieité nous enuoya sa benediction. Etans partis de la Cour nous ne eumes pas de beaucoup auancé chemin, que nous vimmes à rencontrer les Messagers, lesquels nous auions enuoyés au port de Mazua, qui nous dirent comme il y auoit ia long temps, que Dom Loys étoit party, & que nous pouuions bien penser de ne le trouuer pour lémotion de la mer, qui ne luy donna le loisir de nous attendre. Neanmoins, pour cela nous ne laissames de poursuyure noz erres, iusques à tant, que nous arriuames au port, ou nous trouuames, que Dom Loys nous auoit laissé grande quantité de Poiure, & autres choses pour nôtre viure, avec lettres, lesquelles s'adressoyét au Prete-Ian, & à nous: conseil prins sur ce qu'il étoit de faire, quant à ce Poiure: dont aucuns furent d'opinion, que nous deuiôs demeurer aupres de la mer, selon que Dom Loys nous ordonnoit, & avec ce Poiure nous faire les despens, à cause, qu'en la fin de l'année, on nous deuoit retourner querir: & que seulement deux dentre nous deuoient aller, & se transporter à la Cour, avec les lettres, requerir iustice de quatre hommes de Dom Loys, qui luy auoyent esté tués au port de Eroque. Mais la plus grande partie se trouua d'aduis, qu'on deuroit porter la moytié du Poiure à sa Grandeur, & que l'autre nous demeurât: laquelle charge fut remise sus le Facteur & moy. Mais Dom Rodrigue ne s'y voulut pas accorder, à celle fin de la prendre sur soy: faisant bien son conte d'être richement remuneré de quelque grand & somptueux present, par sa Maieité, pour être la chose de la plus grande requête, qui se puisse gueres trouuer en ces pais là. Ainsi nous departimes le premier iour de Septembre: & sans trop nous haster, arriuames en Cour à la fin de Nouembre vers le Prete-Ian, que nous trouuames au Royaume de Fatigar, qui est aux extremes parties de celuy d'Adel, sous lequel sont gouuernés Barbora & Zeila, par vn Roy, qui est fort renommé entre les Maures: & réputé pour Saint, à cause, qu'il ne cesse iamais de guerroyer les Chrétiens: avec l'aide des Roys de l'Arabie, des Seigneurs de la Mecque, & aussi d'autres Roys Maures, qui l'entretiennent en partie d'Armes, de Cheuaux, & de tout ce, qui luy est necessaire: en recompense dequoy il leur enuoye des Esclaves Abissins, qu'il prend en guerre.

Depuis le lieu, ou nous trouuames la Cour de Prete-Ian, iusques à la premiere Foire de Adel, il y a enuiron vne iournee, & huit depuis icelle Foire, iusques à Zeila. Ce Royaume de Fatigar (à cela, que nous en auons peu veoir pour aller & venir) consiste quasi la plus grand part en Campagne, au moins ce ne sont gueres, que petites Montagnes basses, cultiuees, semées & pleines de Froments, Orges, & autres semences: & parmy lescdites campagnes, dont la plus grande partie est labouree, on y trouue de grands troupeaux de Bestail de toutes sortes & especes: comme sont Mules, Iumens, Vaches, Cheures, & Brebis.

& Brebis. De cette campagne se decouure fort au loin vne montagne,excedant les autres en hauteur : non pierreuse,mais toute couuerte darbres, & de semailles : sus laquelle sont plusieurs Monasteres & Eglises, au milieu des terres cultiuees : puis sus le sommet y a vn Lac , contenant douze mille de tour, duquel on apportoit à la Cour du Poisson fort sauoureux de diuerses sortes: si que ie n'ay point de souenance de n auoir iamais tant veu autre part : avec ce quil sy trouue vn nombre infiny d'Orenges, Citrons, & de Figues d'Inde.

Lac sur montagne plein de poissons.

Pierre de Couillan me dit, que cette montagne contenoit huit iournees au pied, coniecturant par là, que le Lac pouuoit contenir douze mille de circuit.

La Cour étant partie, nous cheminames deux iours & demy, auant que de arriuer au pied de cette montagne: ou étans finalement paruenus, elle nous sembla d'une merueilleuse hauteur: combien que toute fructifere, & d'où se couloyent plusieurs fleues, abondans en Poisson: & derriere icelle cheminames vn iour & demy: puis l'ayans laissée, nous sortimes du Royaume de Farigar, & entrames en celuy de Xoa, ou nous presentames nôtre Poire au Prete-Ian, avec les lettres de Dom Loys de Meneses, que nous auions traduites en langue Abissine: mais nous n'en peumes auoir aucune responce. La cause du voyage, que feit Prete-Ian en ce Royaume, fut pour faire quelque partage entre luy, & deux de ses sœurs de pere & de mere. Car Nahu espousa cinq femmes: & étoit question d'aucunes terres, & meubles, qui étoient restés, apres la mort de leur mere. Nous seiournames là par l'espace de quatre iours, pendant lesquels on ietta par sort à qui aduiendroyent les lits: & mafferma Pierre de Couillan, quen ces marches y auoit des terres, lesquelles ne seruiroient en dix iournees de chemin. Ce partage étant mené à fin, le Prete-Ian assigna ce, qui luy aduint à deux de ses filles, lesquelles étoient encor petites: & se voyoient les montagnes toutes couuertes de Cheuaux, Vaches, Cheures, & Brebis, qui étoient au pasturage. L'or, qui sy trouua en grande quantité, & la Soye semblablement, fut aussi departie, avec les draps de Soye: la plus grande partie desquels sa Grandeur feit donner aux Monasteres, & Eglises, qui étoient dedans les terres de sa mere. De là nous vimmes iusques au lieu ou Pierre de Couillan me montra les bois, ou i'ay dit, que les Religieux menoyent vne si fort austere vie, & aspre penitence: & ou mourut cet homme blanc (duquel i'ay parlé cy deuant) dont la Cauerne fut trouuee muraillee & estoupee.

Grandes terres.

Courses & enuahissemens de Masudi vaillant Capitaine Maure, sur les Ethiopiens affoyblis par ieusnes en temps de Carême, prise de dixneuf mille captifs, & occision de cinq mille hommes d'armes, avec reproche magnanime de leur lascheté. Proïesses dudit Masudi, chanteees paruers. La surprinse de luy, par secrette & couuerte armee, & sa mort en combat singulier contre Gabriel André moyne, à la langue coupee par trop parler. Victoire de Prete-Ian contre le Roy d'Adel, & defense, & abstinence de pillage.



Je ne vueil passer outre sans vous raconter ce, que i'ay ouy dire du Royaume d'Adel, & d'un grand Capitaine, qui étoit en iceluy: chose de laquelle i'ay esté par plusieurs acertené, & mémement par Pier-

re de Couillan. Ce Capitaine icy étoit Maure, nommé Mafudi, homme d'un si magnanime courago, & tant valeureux de sa personne, que apres sa mort, les merueilles de ses prouesses sur humaines, causeront aux suruiuans vn eternal recit d'icelles, par Chançons, lesquelles se chantent encores à la Cour, par le populaire. Et dit on, que par l'espace de vingt ans continuels, il ne se passoit Carême, qu'il ne fût des courses sus les pais de Prete-Ian, lesquels il sacca-geoit & depeuploit, sans trouuer aucun, qui eût la hardiesse de luy faire tête: à cause, que les grands ieufnes, & abstinences ostent toute la force, & le courage aux habitans des terres de sa Maiesté: si qu'ils ne peuvent venir au combat. Au moyen dequoy il couroit plus seurement, & le plus souuent entroit plus de soixante mille dedans les pais Chrétiens, en courant tantost sus les Royaumes d'Amara, & de Xoa, ou bien en celly de Fatigar, maintenant par vn coté, tantost par vn autre: si qu'il continua ces courses par l'espace de douze ans, qu'il auoit commencees des le temps du Roy Alexandre: qui étoit decedé sans hoirs de son corps: & rien fait pas moins du temps de celuy, qui succeda à la couronne, lequel fut Nahu, pere de Dauid Prete-Ian, qui commença à regner en l'age de douze ans, sans que Mafudi cessât ses conquestes, & courses accoutumees, en ce même temps de Carême, iusques à ce, que iceluy Dauid fut paruenue en l'age de seize ans: & dit on, qu'elles furent si grandes, qu'en vne Carême, il detint & emmena prisonniers dixneuf mille Abissins, lesquels il entroya tous offrir à la maison de la Mecque, ou il les fait presenter aux Roys Maures: entre les mains desquels étans paruenus, le bruit est, qu'ils se font tresvaillans guerriers, à cause, qu'ils sortent de l'apreté du ieufne, & entrent en l'abondance des viures des Maures, & en la liberté des vices d'eux. Ce Mafudi enleuoit encores, chacune annee, vne grande quantité de bestial, iusques à ce, qu'en entrant en l'an vingt & quatrieme de ses courses, au Royaume de Fatigar, dont tous les habitans gaignerent le hault, se retirans sus vne montagne, que ce Capitaine enuironna tout incontinent, si qu'il le expugna; & fait bruler toutes les Eglises, & Monasteres, qu'il y trouua. Il me souuient d'auoir dit au parauant, que par les pais du Prete-Ian on trouue aucunes gents, qui se nomment Cauas, lesquels sont hommes d'armes: car les Laboureurs ne sont point receus, ny enrrolés pour aller au fait de la guerre.

*Ieufnes mal
conuenans
en guerre.*

*Dixneuf mi
le captifs.*

*Montagne
assiéger &
prise.*

*Cauas hom-
mes d'armes*

*Magnanime
fait & re-
proche aux
Cauas ca-
gnards.*

*Cinq mille
lasches hom-
mes tués.*

Or en ce Royaume, il y auoit vne grande multitude de ses Cauas, lesquels ayans tourné le dos, s'étoient meslés & retirés parmy les Laboureurs sus cete montagne, là ou Mafudi les print tous ensemble: donnant congé aux Laboureurs de se retourner cultiuer la terre, à celle fin, que l'an ensuyuant il peût trouuer des viures, & munitions. *Et vous, lâches poltrons (dit il, adressant sa parole à ces Cauas) qui tant inutilement mangés le pain du Roy vostre Seigneur, vous mettans en si mauuais deuoir, & vous aquitans si mal de la Foy, par laquelle vous luy estes obligés: passés tous par le fil de l'espee: supplice, qui ne peut encores egaler la grandeur du tourment, que merite la vilennie de vos courages pusillanimes, & effeminés.* Ainsi furent mis à l'espee le nombre de cinq mille hommes: puis il s'en retourna glorieusement victorieux, & sans contredit, d'aucune personne. Dont le Prete-Ian se sentant par trop grieuement offensé, & mémemment des Eglises, & Monasteres brulés, étant irrité au possible, en-
uoya

uoya des Espions au Royaume de Adel, pour sçauoir de quel coté Masudi auoit deliberé d'y entrer. Par le moyen dequoy sa Maiesté fut acertence, qu'il marchoit avec vne bien grande armee à la volte du Royaume de Fatigar, en la saison, que les Fromens, & Orges y sont prests à moissonner, pour leur faire le guast. Ce que ayant entendu le Prete-Ian, & semblablement, qu'il ne venoit pas en temps de Carême (auquel temps, le combattre ne leur est point defendu) delibera, & entreprint de marcher à l'encontre de luy, & le aller affronter en chemin: combien que ce fût contre le vouloir & consentement de tous les plus grands de la Cour, lesquels luy ramenoyent au deuant son ieune & tendre aage, qui étoit enuiron de seize ans, lequel le ren-

doit encores inhabile à l'entreprinse d'une si grande charge: pour laquelle conduire, & mener, la presence de ses grands Betudetes & Capitaines de son Royaume pourroyent suffire. Mais en tout cela, la remontrance de telle chose tant hasardeuse, ne peut surmonter ny vaincre la magnanimité de son noble courage: poussé duquel, il leur fit responce, qu'il auoit bon vouloir & deliberation de s'y trouuer en propre personne, pour vn bon coup se ressentir, & venger pareillement de mille iniures, qui auoyent esté faites à son Bisayeul Alexandre, aussi à Nahu son pere, & finalement à sa hauteffe, & grandeur, il y auoit deia plus de cinq ans passés. Ce qu'il esperoit mener iusques à glorieuse fin, & dén apporter bonne yssue, toute telle, que la grande ardeur de son courage (trop outrageusement, & iniustement prouoqué, & irrité) la souhaitoit, moyennant l'aide & secours du Seigneur Dieu, qu'il imploroit humblement, à la confusion d'un si grand ennemy, & persecuteur de sa sainte Foy. Ainsi, & avec yn si grand zele, & bon vouloir departit, avec ses Courtisans tant seulement, sans faire venir gents de lointains païs, de peur que son entreprinse ne fût decouuerte: cheminant iour & nuict, tellement que par vn matin, à l'aube du iour, il fit dresser son Pauillon au lieu du premier marché, qui se fait en Adel, & lequel est distant vne iournee diceluy Royaume, & là ou nous le trouuames, alors que nous luy vimmes presenter le Poiure. Et dit on, qu'il y a là vn grand pas, lequel le Roy d'Adel ayant passé, trois iours au parauant, il étoit deia auancé par l'espace de trois mille, dedans les terres de Prete-Ian, & hors de chemin: si que le iour étant grand, les deux armées se pouoyent veoir & decourir. Au moyen dequoy Masudi (homme tant courageux, & vaillant, que iamais on ne luy sceut reprocher vne seule fuite, comme bien le recitent les chançons, qu'en on fait les Abifsins) voyant le Pauillon du Prete-Ian, & les Tentes rouges (qui ne se dressent iamais, sinon aux grand Festes solennelles, ou bien pour acueillir les grands Seigneurs) s'en va adresser au Roy d'Adel, auquel il va dire ainsi: *Seigneur, le Negus d'Ethiopie est icy en personne, dont la presence duquel m'apportera la mort. Trouue donques moyen d'escamper, si tu veux sauuer ta vie: Car quant à moy, ie suis assure d'y perdre la mienne.* Ces paroles intimidèrent tellement le Roy (combien que de soy memes n'étoit pas fort courageux) qu'il gagna le hault, & escampa avec quatre hommes seulement, entre lesquels y auoit le fils d'un grand Betudete, qui demouroit pour lors avec ce Roy & étoit à son seruice: mais maintenant il s'est retiré, & est allé demeurer & se tenir en

*Jeune Roy
tresmagna-
nime.*

*Secrete en-
treprinse de
guerre.*

*Admoneste-
ment de Ma-
fudi au roy
d'Adel pour
se sauuer.*

la Cour du Prete-Ian: pour autant que là on ne fait pas grande conscience de se ranger du côté des Maures: car se voulant retirer, puis apres, dauec eux, on en est quite pour reprendre de rechef le batême: & furent recités toutes ces choses particulièrement par ce fuyard, fils du grand Betudete. Or incontinent que le Roy d'Adel se fut retiré en lieu seur (qui fut le plus tost qu'il peut) le Prete-Ian fit publier par tout son camp (étant acertené de la fuite du Roy) qu'on eût à se communier & recommander à Dieu. Ce qu'étant deuotieusement accompli, apres la colation, tout le camp se meit en ordre, & furent rangees les batailles à heure de tierce, qui commencerent à marcher contre les ennemis, ayant sa maiesté premierement donné ordre que les tentes & paillons demeurassent armés. Mafudi, qui ne pensoit en rien, moins qu'à fuyr, & toutefois connoissant sa mort prochaine (voulant finir ses iours avec quelque insigne marque, qui delaisât vne memoire immortelle aux siècles auenir, par la grande magnanimité & courage immuable, duquel il auoit toujours esté glorieusement acompagné) vint à parlementer avec aucuns Chrétiens, auxquels il demanda s'il se trouueroit cheualier entre eux, qui voulut entreprendre la bataille à l'encontre de foy, corps à corps. A cela s'offrit vn religieux, nommé, Gabriel André: lequel fut tant fauorisé de fortune, qu'il emporta la victoire de ce Dueil, trenchant la tête à son ennemy. Au moyen dequoy il s'acquit vn grand credit & renom enuers tous ceux de la Cour, ou nous auons eue sa connoissance. Apres cela, le Prete-Ian se rua sus les Maures avec son armee, & les rompit & desfit, pour n'auoir aucun echapatoire, ny lieu pour fuyr: à cause que les tentes du Prete-Ian ocupoyent & serroyent le principal passage, & vn autre encore, par lequel le Roy d'Adel s'étoit sauué, auoit deia esté prins. Cette victoire ainsi heureusement obtenue, le Prete-Ian se vint rafraichir dans ses tentes: puis le iour ensuyuant cheuaucha par le Royaume d'Adel, iusques à ce qu'il paruint à quelques palais du Roy, qu'il trouua tous abandonnés, & hurta trois fois contre les portes d'iceux avec le fer de la lance, ne voulant permettre qu'aucun y entrât, ny qu'on s'en acoltât, afin de ne donner occasion de presumer, ou dire qu'il s'y fût transporté en intention de piller, ou rober. Car s'il y eût trouué le Roy, ou autre, il se fût présenté le premier en place pour les expugner, & y entrer de bonne guerre: mais n'y voyant personne, sa grandeur defendit à tous les gens d'y entrer: & ainsi s'en retourna arriere. Cette bataille fut donnée au mois de Iuillet, et dit on que c'est le iour même auquel Lope Suares detruisit & brula la cité de Zeila, ou ie me trouuay pour lors, & les Maures qui furent prins, disoyent que le Capitaine d'icelle cité s'étoit ioint avec le Roy d'Adel, pour faire guerre au Negus d'Ethiopie. Et le Prete-Ian nous fait montrer par plusieurs fois, cinq ou six fardeaux d'épees à poignée d'argent, & mal façonnées, qu'il disoit auoir prinses sus le Soudan d'Adel, en la guerre qu'il eut contre luy, ou il gaigna la tente de drap d'or & de velous de la Mecque qu'il nous donna, laquelle il voulut être beneîte, auant que nous y vinsions à celebrer la messe: disant qu'elle étoit polue & cõtaminee par l'enormité des vices & pechés que les Maures auoyent commis dans icelle. La tête de Mafudi fut portee par la Cour, trois iours ensuyuans, iusques à tant que nous y arriuames: & tous les

Samedis,

*Grād cœur
de Mafudi.*

*Defaite des
Maures.*

*Abstinence
et defençe de
pillage.*

Samedis, Dimanches, & autres fêtes que celebre le populaire, tous les ieunes enfans ne faisoient autre chose que celebrer cette insigne victoire, par chansons & carmes, fais à leur mode: & iusques à present la chanson se chante par la Cour, & croy qu'elle y demeurera à perpetuité. Ce Gabriel Andreas (comme iay dit) est religieux, personne fort honnoree, & gentilhomme de grand reuenu, lequel à mis fin à plusieurs autres glorieuses entreprinſes. On dit quil est fort eloquent, & amy des Portugalois, bien versé aux lettres saintes, & instruit en la religion Chrétienne: se delectant merueilleusemēt d'en tenir propos, encore que le Roy Nahu luy fait couper le bout de la langue, par son trop parler.

*Langue
coupee par
trop parler*

Noms des païs de Prete-lan inſcripts par son commandement en la Nappe-monde à luy enuoyee. Petite estime des païs & puissances d'Espagne, & Portugal, & au contraire grand vantance Portugalloise. Constitution d'escrire au Pape, lettres dreces, & l'exorde dicté par Alvarez par l'ignorance Ethiopique d'escrire missiues.

Nous retrouvans donques en ce lieu de Dara, en l'an mil cinq cens vingt & quatre, le Prete-lan nous enuoya la Napemonde que nous luy auions aportee, il y auoit ia quatre ans, & presentee de la part de Diego Lopes de Secquiere: nous faisant demander si les lettres empraintes en icelle denotoyent le nom des terres & regions: & , si étoit ainsi, qu'au pié dicelle nous aioutissions les noms des siennes pour sauoir de qui elles étoyēt. Ce que nous deliberames de faire, le religieux qui vint en Portugal, & moy, qui lisois, tandis qu'il escriuoit, mettant les lettres sous les notres. Et pour autant que le Royaume de Portugal est reduit avec ceux de Castille, en petit espace, & que Siuille est aupres de Lisbonne, & Lisbonne aupres de Crugnes, ie notay Siuille pour Espagne. Lisbonne pour Portugal, & Crugnes pour Galice: puis, ainsi dispoſee, nous la feimes presenter à sa maieſté, qui, le iour ensuyuant, fait appeller l'Ambassadeur, avec tous ceux de sa compagnie, leur faisant entendre, apres auoir le tout diligemment consideré, qu'elle trouuoit les Roys d'Espagne & Portugal être iouyſſans de peu de païs: si qu'elle ne trouuoit les forces de tous deux suffisantes à pouuoir defendre la mer rouge, contre les assaux des Turs. Parquoy luy sembloit bon d'en recire au Roy de France, afin qu'il fait dreſſer vne forteresse en Zeila, au Roy de Portugal pour en dreſſer vne autre à Mazua, & à celui d'Espagne pour en tenir vne en Suachen: pensant que ces trois là pourroyent repouſſer le Turc, & rémbarer quelconque ennemy, étans leurs forces vnies ensemble: pour puis dela, s'en aler prendre Zidem, la cité de la Mecque, & le Caire: voire, passer iusques en Hierusalem, & reduire sous leur obeissance toutes les terres par ou ils marcheroyent. A quoy l'Ambassadeur repondit, que sa grandeur se mecontoit, ou qu'elle auoit esté mal informee: & que si pour voir la Napemonde seulement elle se persuadoit cela, elle ne venoit à prendre la vraye connoissance des terres. Car Portugal & Espagne sont mises (dit il) dans la carte, comme choses connues, & pour autant qu'elles se voyent par vn nom seul, en petit espace, comme Venise, Romme, ou Hierusalem. Mais que son

*Siuille.
Crugnes.
Lisbonne.*

*Petite estime des païs,
et puissance
d'Espagne,
et Portugal
à ueuë de
carte.*

Ethiopie se voyoit de grande étendue pour être inconnuë, pleine de montagnes, flüues, Lyons, Elephans, & d'autres animaux : sans qu'on y lise noms de cités ny chateaux : assurant sa maiesté que le Roy de Portugal seul, avec ses Capitaines, étoit bastant assez pour tenir & defendre la mer rouge du grand Soudan & du Turc, passer en la terre sainte, mener guerre en Hierusalem, & venir à chef de plusieurs autres plus grandes entreprises : comme il auoit fait aux parties de Barbarie contre les Roys de Fez de Maroch, & autres : mémement ayant rangee toute l'Inde, & fait les Roys dicelle ses tributaires, comme sa hauteesse en pouuoit assez amplement être informee, par les Maures des Indes mêmes, qui demenoient train de marchandise en sa Cour. On ne nous repliqua, pour lors, autre chose, & fumes expediés : puis sa grandeur nous fit apporter à boyre & à manger, comme elle auoit de coutume, pendant que nous seiournames à la cour. Cinq ou six iours apres que nous eumes renuoyee la Napemonde au Prete-Ian, il nous fit dire qu'il auoit deliberé de recrire au Pape de Romme, lequel ils appellent Rumea Negus Ligue Papis, & que ie dictasse le commencement de la lettre. Car ils n'ont coutume de cri- re missiues, & ne fauoyent par quel bout commencer la lettre pour sa sainte- té, à laquelle ie la presenterois (comme il me fut dit) de la part de sa maiesté. A quoy Dom Rodrigue repondit, que nous n'étions là venus pour dicter missiues, & qu'il ne se trouueroit personne d'entre nous qui le feut faire. Mais ie mauançay alors, & dy que ie ferois le commencement, laissant para- cheuer le reste à sa grandeur, pour y mettre ses conceptions, & ce quelle auoit en fantasie. Alors on nous fit aler diner, apres qu'on m'eut enchargé de reuenir incontinent avec le religieux & apporter tous mes liures, pour com- poser ces missiues. Ce que ie fey étaus la arriüés, nous trouuames tous ceux qu'on tenoit pour les plus sages, & pleins de doctrine, entre plusieurs liures : à raison dequoy, ils me demanderent incontinent ou i'auois laissé les miens. ie fey reponce que ie n'en auois besoin, & que ie ne voulois fauoir sinon l'intention de sa maiesté, selon laquelle ie donnerois commencement à ce que ie luy auois promis. Incontinent, par le premier d'entre eux tant en do- ctrine, comme en autorité (lequel se nommoit Abucher) l'intention de sa grandeur fut declairee aux religieux, qui me la feut assez tost entendre. Et sur ce ie me mey à faire vn petit exorde, qui fut incontinent présenté en ma lan- gue, à sa maiesté, laquelle me le renuoya pour la traduire en vulgaire Abissin : puis luy fut derechef présenté, dont peu apres, vn page nous vint dire que sa hauteesse se contentoit merueilleusement de ce qui étoit écrit : ne se pouuant assez ébahir de le veoir si bié couché, sans auoir esté tiré des liures : puis ordon- na qu'il fût écrit en bonne lettre, sus double carte, & que ses prétes lettrés etudiaissent dans leurs liures, pour fauoir ce qui y faudroit aiouter. Apres que le religieux & moy fumes retournés, l'Ambassadeur me dit qu'il étoit fort faché d'auoir dit au Prete-Ian qu'il ne se trouueroit personne d'entre nous qui seût écrire au Pape : ce qui luy dóneroit telle estime de nous & non autre, que celle qu'on doit auoir de gens de peu desprit & experience : & pour autant il me prioit de recompenser sa faute par ma diligence, & icelle em- ployer apres cet affaire. Dont ie luy fey reponce que ie m'en étois deia mis en deuoir

Tiltre de
Pape en
Ethiopie
Rumea Ne-
gus Ligue
Papis.

Abucher:
gräd cha-
pelain du
Roy.

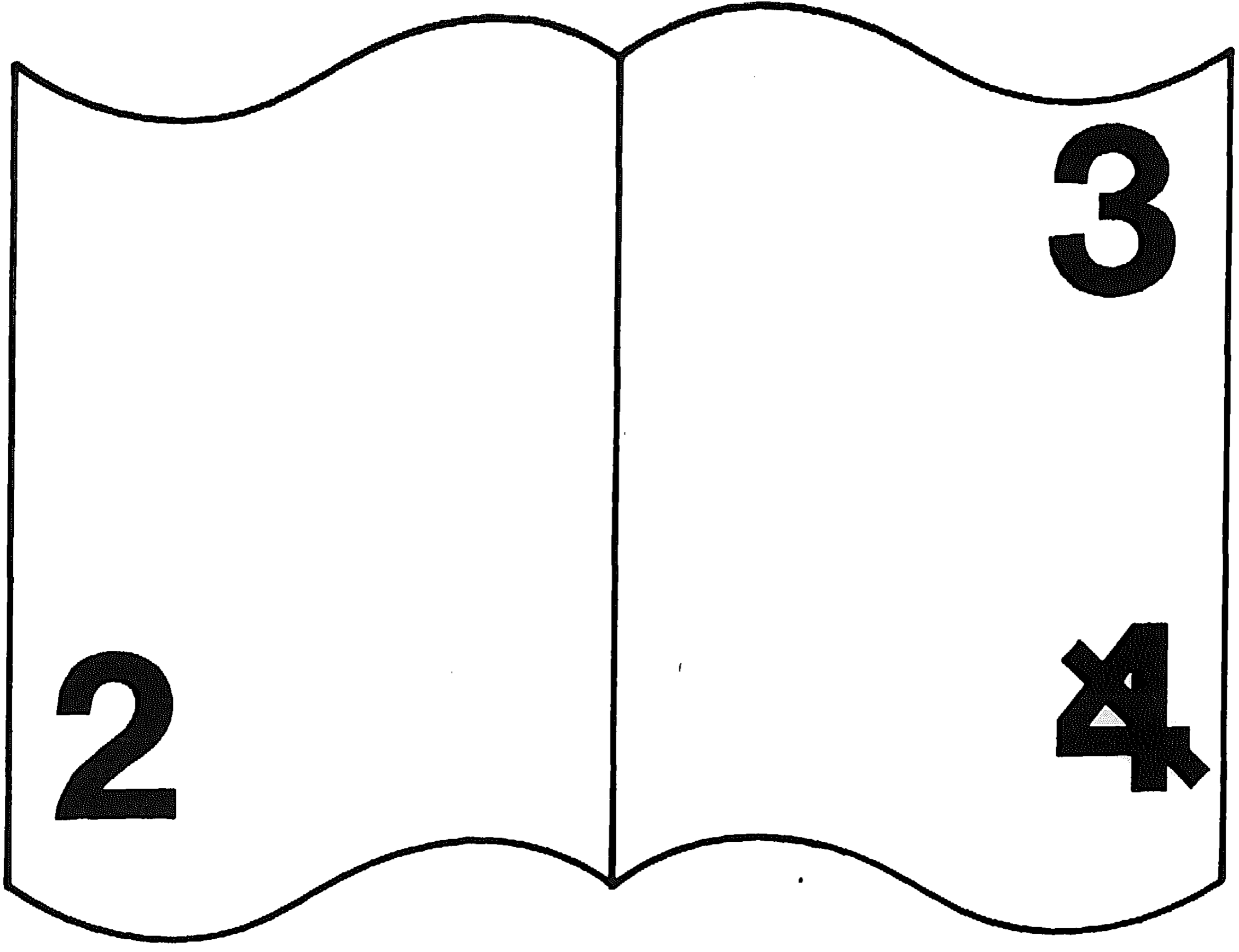
devoir, & que ien auois fait ce qui étoit en moy, que ie luy montray incontinent, qui estoit chose qui le soulagea fort, & luy apporta vn merueilleusement grand contentement. La minute de la lettre, que ie fey, étoit écrite à part: & se commençoit ainsi. *Bien fortuné Pere saint, & à faire l'autre, ces Docteurs employerent trois iours entiers, & plus de quinze après la façon d'une petite Croix d'or du poix de cent crociats, pour presenter à sa sainteté.*

*Soit exorde
et bien uanté.*

Teneur de la lettre de Loys de Menesses plaintive du meurtre des siens, Justice sur ce ordonnée, & administrée, & dedition des malfaiçteurs. Ambassade ordonnée de Prete-Ian en Portugal, avec les Portugalois, remunerés de vêtements & dons précieux, avec tresabondante prouision de viures.

DOm Loys de Menesses se complaignoit au Prete-Ian par ses lettres, demandant Justice des Maures, qui auoyent meurtry quatre Portugalois en Erocque, port de la mer rouge, & dans les terres de sa maiesté: ayant respect & egard à laquelle, il rien auoit voulu prendre la vengeance, mémement étant la chose auenue en ses pais, ou, tant s'en failloit qu'il y fût venu pour luy donner la moindre facherie du monde, qu'il ne desiroit sinon à luy faire tout seruice. Or ayans par plusieurs fois poursuuie & solitee cette Justice, le Prete-Ian nous fait dire qu'il étoit fort marry que Dom Loys, étant grand Capitaine, n'en auoit prins telle vengeance qui étoit requise en tel cas, & si mechant acte: mettant à l'épee tant de Maures qu'il eût peu trouuer dans Erocque: nous assurant qu'il auoit vn Portugalois seul en beaucoup plus grande estime, que tous les Maures & Noirs de son pais. Mais puis que la chose passoit ainsi, qu'il ordonneroit Justice s'en ensuiure: dont à l'heure memes il fait appeller celuy qu'on nomme la grand' Justice de Cour, luy enchargeant, par le Cabeate, qu'il nous acompagnât iusques à la mer, & qu'il retint tous les Maures qui se trouuoient au lieu d'Erocque, lors que les quatre Portugalois furent tués: & ceux qui seroyent conuaincus, comme coupables du fait, ou qui ne se seroyent mis en deuoir démpoigner les homicides, ou qui auroyent causé ce tumulte, fussent remis entre les mains du grand Capitaine qui viendroit de Portugal, pour les tuer, detenir esclaves, ou pour en faire telle autre & si cruelle Justice que bon luy sembleroit: afin que les Portugalois n'eussent occasion de s'en lamenter puis apres, ayans les malfauteurs, avec les choix de leur mort & punition, entre leurs mains. En même temps & lieu le Prete-Ian delibera dénuoyer Ambassadeurs en Portugal, ce qui ne luy étoit tombé en pensee, iusques à lors. Parquoy il fait appeller Dom Rodrigue & moy, disant qu'il auoit arreté dénuoyer vn des siens avec nous en Portugal; pour pouuoir moyenner que ses desirs peussent plus tôt sortir en éfait: & sil nous sembloit que Zagazabo (le religieux qui ne nous auoit iamais abandonné par ce chemin, sachant parler nôtre langue & ayant esté par trois fois en noz pais) fût suffisant & à qui on peût sûrement commettre l'importance de telle charge. A quoy nous repondimes que nous le connoissions pour homme bien expert & entendu, pour auquel

*Ordonnance
iusticiere
contre ho-
micides. &
leurs fau-
teurs.*



2

3

4

*Ambassade
constituee de
Prete-Ian en
Ethiopie.*

*Prinse de
Seigneurs
par crime
de iustice
non admi-
nistree.*

*Provision
abondante
aux Portu-
galos.*

quel parler nous n'auons besoin d'aucun truchement : & que maintenant , sa
maiesté faisoit ce qui étoit le deuoir , d'autant que par son moyen , étant de
retour, les naturels de ce païs auoteroyent plus de foy à ce qu'ils auoyent veu
& entendu , que non pas à ce nous autres étrangers auons temoigné de nous
même: & pour cela fut arreté qu'il nous accompagneroit. Le iour ensuyuant
sa maiesté nous fait vetir fort honorablement, nous presentant trente onces
d'or , & cent pains pour nôtre voyage : combien que nous ne feimes encore
depart de long temps apres: pourautant que (comme nous dit son Ambassa-
deur) ayant esté cette delibération vn peu tardiuë, il fut necessaire d'attendre,
à cause qu'il n'auoit pas sa depêche entierement : à sauoir les choses qu'il de-
uoit porter pour son voyage, les habillemens pour soy, & l'or pour ses depés.
Ainsi nous demeurames , atendants la grande Iustice : qui nous deuoit acom-
pagner. Neanmoins, il nous sembla meilleur de partir & nous mettre deuant,
ayans tousiours veu telles choses être retardees par vn si long temps. Si que
ayans prins la route de Barua (qui est situé aupres de la mer & au commence-
ment des terres de Barnagas) nous diligentames tant , qu'en fin nous y par-
uimmes . Mais nous n'eumes aucunes nouvelles que l'armée Portugaloise
nous fût venue querir . Ce que nous atendimes , tant que l'emotion de la
mer fut passée . Ce pendant la grande Iustice print cinq ou six gentilshom-
mes qui se trouuerent à la mort de ces quatre Portugalois : dont l'un sappel-
loit Xumagali Soldan , qui étoit chargé de nauoir fait Iustice , d'autant que la
connoissance luy en appartenoit : & pour ne s'en être mis en deuoir . L'autre
Gambri Gesus : pourautant qu'il acourut au bruit , sans faire autre chose . Le
tiers Arras Iacob, par ce qu'en ce temps il gouernoit les terres du Barnagas.
Le Dafila, qui est grand Seigneur fut semblablement empoigné: & ce à cause
qu'aucuns Maures & Turcs se retirerent en son païs , sans qu'il les fait saisir,
les saichant être coupables de ce meurtre. Ces quatre étoient grans gentil-
hommes , & furent menés à la cour par la grand Iustice, ou ne se trouuans
aucuns temoins qui deposassent à l'encontre d'eux, ils furent finalement elar-
gis & deliurés: combien que tresmal traités au parauant . Apres que cette
grande Iustice fut arriuee en cour, & ayant semé que les Portugalois ne nous
étoient venus querir , le Prete-Ian expedia incontinent vn Calacen, auquel
il ordonna de nous faire retourner au lieu de Chaxume , ou i'ay dit que nous
auions demeuré si longuement : & là nous fait deliurer cinq cens char-
ges de grain, cent Beufs, cent Moutons, cent vases de terre rem-
plis de miel, & autres cent pleins de beurre : puis pour son
Ambassadeur , qui venoit avec nous , vingt char-
ges de grain, vingt Vaches, autant de Mou-
tons, tel nombre de vases de
miel, avec vingt autre
remplis de
beurre.

Retour

Retour de Zagazabo Ambassadeur de Prete-Ian, à sa cour, pour recouure d'une Seigneurie à luy usurpee en son absence, condamnation de sa cause à la grand Iustice, ou les proces s'expedient verbalement sans escriture. Recours à la Iustice maieur. Punition d'icelle Iustice maieur griefue & corporelle sans ignominie, & aussi de deux moines d'autorité pour cette faulx iudicature venue de la Maure Roine d'Adée pour requerir secours au Prete-Ian. Apport monstre & representation des Tribus des Royaumes de Goyame, de Barnagas, de Tigremahom & de Balgada Robel, en Mules, Cheuaux, draps, Soyas, tapis, & or.

Pendant que nous étions de sejour en ce lieu de Chaxume, Zagazabo fut auerty qu'on l'auoit defaisy d'une petite Seigneurie qu'il tenoit. Au moyé dequoy il me pria de luy tenir compagnie à la Cour, pour demander Iustice, la ou paruenus, nous trouuames que Abdenago, Capitaine de tous les pages de Prete-Ian, étoit son aduerse partie, & pour autant qu'il faut que tout ce qu'on a afaire avec sa maiesté: soit referé à icelle par les pages, nous n'auions autre moyen de luy faire entendre nôtre demande: toutefois nous fumes en fin secourus par vn Aiaze grand Seigneur: & encore qu'il fût amy d'Abdenago, si estce qu'il feit fauoir au Prete-Ian la cause qui nous auoit meuz à venir: étant donc appellé, ie racontay à sa hauteffe le tort qu'on faisoit à Abdenago, que nous reputions être fait au Roy de Portugal, & à nous mêmes: puis que pour son seruice & en nôtre compagnie il étoit enuoyé par sa hauteffe en Portugal: si qu'en son absence on l'auoit priué de sa Seigneurie. Alors il nous fut demandé qui étoit celuy, lequel nous caufoit ce déplaisir: Abdenago (repondimes nous) Capitaine des pages, qui à commandé à ses maitres d'hotel & facteurs de faire cet effort. A raison dequoy nous requimes à sa grandeur de remettre nôtre cause par deuant Iuges non suspets, & qu'elle ordonnât aux pages de luy referer fidelement tout nôtre fait. Incontinent suruindrent quatre paiges, qui nous dirent comme Prete-Ian leur auoit enchargé de luy rapporter tout ce qu'on leur diroit, sans qu'aucune des parties en fût preiudiciee. Noz Iuges furent Aiaz darogote, & Aiaz ceite, auxquels nous presentames nôtre requête: suyuant laquelle ils nous afsinerent iour au lendemain, lors que le Soleil feroit à l'endroit qu'ils nous montrèrent, & comparurent Abdenago & Zagazabo personnellement: dont on commença d'un côté & d'autre à debatre le droit des parties, & plaider la cause fort & ferme: tellement que l'arrêt fut prononcé: car on n'y vse de criture, dont la sentence s'en ensuyuit telle. Que la terre & Seigneurie laquelle debatoit Zagazabo étoit petite, dependant autrefois d'une autre grande terre & Seigneurie, de laquelle Abdenago se trouuoit iouyssant. Et qu'il étoit bien raisonnable qu'il en fût emparé, comme grand Seigneur qu'il étoit, Cette sentence ainsi ietee à la faueur de nôtre aduerse partie, & à nôtre desauantage, nous nous trouuames tous eperdus: ne saichans faire autre chose, sinon auoir recours au Prete-Ian, pour nous plaindre à sa maiesté, qui nous feit retirer au logis, & dire que nous ne prinsions aucune facherie, nous asseurant que tout ne passeroit que bien pour nous: & que le lendemain nous presen

*Pages rec
ferendaires
au Roy.*

*Iustice
uerbale sans
escriture.*

*Recours à
Iustice ma-
ieur.*

presentissions requête à la Iustice maieur, laquelle ne faudroit de vuidier nô-
tre proces. Ainsi, le jour ensuiuant nous lâlames atendre deuant sa tente,
ou elle nous receut fort ioyeusement; disant auoir charge de sa grandeur de
nous faire pronte expedition: & que nous ne deuions tant prendre de peine
que de lâtendre. Neanmoins nous ne la voulumes abandonner, iusques à
tant qu'elle fût venue dans la tente d Prete-Ian, ou étant entree, nous veimes
sortir vn peu apres deux pages qui làcompagnerent iusques au lieu ou lôn
punit par batures les delinquans, & là feirent venir deux ministres de Iustice,
qui feirent depouiller la Iustice maieur: puis làyans ietee par terre, luy ata-
cherent les mains à deux pieux, & garroterent les piés bien étroitement, te-
nus par deux hommes. Ces deux bourreaux étoient d'un côté & d'autre,
lesquels le fraperent par plusieurs fois: mais la plus part des coups portoit à
terre, sinon que le Prete-Ian dît qu'on la touchât: & alors le coup penetroit
iusques à lôs, & neût que trois de telles singlades cette Iustice maieur, laquel-
le iây veu étriller trois autres fois de cette sorte. Et à chef de trois iours ex-
ercer son office, tout ainsi qu'au parauant. Car cela ne leur tourne à honte
ny deshonneur, ains s'en eiouyssent grandement, disans que c'est faueur que
le Prete-Ian leur porte, d'autant qu'il à encore bonne souuenance d'eux: puis
de la à peu de temps leur fait grace, & les remet en leur premiere dignité &
état. Quand on acoutroit ainsi cette Iustice maieur, il y auoit soiffante reli-
gieux presens, tous vetus d'habillemens iaunes, selon leur coutume, entre
lesquels les ministres de Iustice (apres auoir batu cetuy cy) saisirent vn
Vieillard, qui sembloit bien quelque homme de reputation, & étoit chef de
tous les autres, lequel ils acotrèrent de la même façon qu'ils auoyent garro-
té l'autre: mais il ne fut aucunement touché. Apres cetuy cy, ils en amene-
rent vn autre, aagé plus de quarante ans, ayant vn port graue, & tresuenera-
ble, lequel ils batirent comme les autres, & fut touché par deux fois. Ce
qu'ayant veu, ie demanday la cause de cela & en quoy auoyent failly ces re-
ligieux, pour meriter vn tel chatiment. Alors il me fut dit que le dernier re-
ligieux batu auoit epousee vne fille d'un Prete-Ian, qui étoit Alexandre, pere
grand de cetuy cy, la seur duquel il auoit prinse, abandonnant sa premiere
femme: mais ayant trouuee cette seconde moins honnête, que le lieu d'ou elle
étoit yssue ne le requeroit, avec ce, qu'elle étoit lubrique, & trop adonnee à
son voluptueux vouloir: & toutefois ne l'osant chastier ny corriger, pour
crainte de son frere, ioint aussi qu'en ces païs on n'a pas grand égard aux fau-
tes que font les femmes, il la repudia, pour retourner à la premiere. Dont le
Prete-Ian luy ayant fait commandement de reprendre sa Seur, il n'en tint
conte: mais par vn dedain se rendit religieux. Parquoy le Prete-Ian commit
la connoissance de cette cause à la Iustice maieur pour pour aduiser si cestuy
à iuste droit se pouuoit rendre moine, & ladite Iustice iugea qu'il pouuoit
prendre l'habit, & pour ce faux iugement fut ainsi batue. Et le pere gar-
dian fut aussi batu pource qu'il luy auoit donné l'habit, & ce tiers icy pour
l'auoir receu. Lequel habit incontinent luy fut ordonné de laisser, & qu'il
retournât à prendre la soeur de Prete-Ian. Et à cette cause nous ne peumes
auoir audience sinon quinze iours apres.

*Punitio cor-
porelle non
ignominieu-
se.*

*Moines bat-
tus par ius-
tice.*

Ce pouuoit être enuiron le huitième, ou neuvième moys du decés de la Royne Helene: laquelle étoit Dame de la plus grande partie du Royaume de Goyame, & tous ceux, qui abordoyent encores à la Cour, lalloient pleurer dedans sa tente, qui étoit encores dressée en son lieu. Ce que nous feimes à l'imitation des autres, quand nous arriuames de chef à la Cour. Or en ce temps, le grand Betudete (que le Prete-lan auoit enuoyé en iceluy Royaume, pour leuer le Gibre) arriua avec ce Gibre, qui étoit de trentecinq mille Mules, trois cents Cheuaux, & trois mille Bassuti, qui est vne espece de draps, que les grands Seigneurs, tiennent sur les lits pour parement, & lesquels sont pelus d'un coté, comme tapis Turquesques, mais non pas si gros: du pris d'une once d'or par piece, mais le plus communement de trois, quatre, & cinq onces. Dauantage, il apporta trois cents draps de Cotton de peu de valeur: dont les deux peuuent valoir vne dragme d'or, & encores moins: & vault l'once vne Pardale, qui font trois quarts de Ducat Portugalois. Outre ce, il apporta encores trente mille dragmes d'or. Le me trouuay en la presence, quand il presenta ce Gibre, qui fut en cette maniere. Le Betudete venoit à pied, depouillé depuis la ceinture en sus, la tête enuironnée d'une Corde: & du lieu duquel il pensoit être entendu de la Tente du Prete-lan, commença à dire par trois fois, avec vn peu d'interualle d'une à autre, ce mot *Abetu*, & ne luy fut aucunement respondu en sa langue, sinon par deux fois, *Qui és tu?* à quoy il fait response. *Je, qui t'appelle suis le plus petit de ta maison, celuy qui s'elie tes Mules, qui lie tes bêtes, faisant tout autre office, qu'il te plait me commander: & t'apporte icy ce, que tu m'auois donné en charge. Ces paroles furent reiterees, iusques à la troisième fois: à la fin desquelles vne voix fut ouye, qui dit: *Marche, marche auant.* A quoy prestant obeissance, s'enclina deuant la Tente, & passa outre, étant suiuy par ses seruiteurs, qui menoyent les Cheuaux en bonne ordonnance, & en bride, l'un apres l'autre: dont les trente premiers étoient sellés, & assez bien harnachés: mais les autres suyans ne pouoyent valoir plus d'une, ou de deux dragmes d'or par piece: si que ie les veis, apres qu'ils furent laissés: & pouoyent être iusques au nombre de trois mille. Apres marchoyent les Mules en même ordonnance, & equipage: à sçauoir le nombre de trente, sellées, delite, & en fort bon ordre. Les autres qui marchoyent apres étoient ieunes, & petites comme roncines: tellement que il s'en y trouuoit, lesquelles ne passoyent pas plus d'un, deux, ou trois ans: de sorte & maniere, qu'il y en auoit, qui n'eussent peu encores endurer la selle.*

Apres venoyent les draps de Cotton, dont vn chacun homme n'en portoit sinon vne seule piece par fardeau: puis passerent les autres draps en pieces. Dix desquels étoient portés par chacune personne: & si étoient enuiron trois mille hommes, chargés de ces Bassutes, & trois autres mille, portans les autres sortes de draps, & toutes lesquelles personnes, sont tenus & obligés à porter ce Gibre, iceux étoient du Royaume de Goyame. Apres ces draps vindrent dix hommes marchés en bon ordre, dont vn chacun desquels auoit vn plat sus la tête, fait en la façon de ceux dedans lesquels ils mangent, & sont couuers de tafetas verd & rouge: & étoit dedans iceux l'or, qui deuoit être porté dedans la Tente de sa Grandeur, avec tout le Gibre. Puis in-

Dueil de Royne par les suruennans en cour.

Gibré, les droits, qui se leuēt chacun an pour payer au Roy.

Abetu, Seigneur.

continent apres étoient suyuis par les gents du Betudete, lesquels passerent tous l'un apres l'autre, comme il auoit fait en son rang, tellement que toute cette assemblée meit bien environ deux heures à passer. Il y auoit deia quinze iours passés, que nous étions arriués en la Cour de Prete-Ian, quand vne

Royne d'Adée Maure, uenue en Cour, pour requerir secours. Royne Maure, femme du Roy d'Adée, sœur d'une, qui fut enuoyee pour être femme du Prete-Ian, laquelle il refusa, à cause qu'elle auoit les dents de deuant trop larges à son gré. Par le moyen dequoy il la donna à vn grand Seigneur, qui depuis fut Barnagas, & maintenant est Betudete. Or icelle Royne estoit venue en Cour, pour demander aide & secours au Prete-Ian contre vn frere de son mary, lequel s'étoit reuolté contre elle: & la vouloit deuetir de son Royaume, & étoit arriuee en tel equipage, que requeroit la grandeur d'une telle Royne, elle étoit accompagnee de cinquante Maures venerables, tous sus Mules, & bien vetus, aussi de cent hommes à pied, & de six femmes d'honneur, pareillement sus Mules, bien gentilles Dames, & non point trop noires. Cette Princesse fut receüe avec vn grand honneur, & magnificence: puis le tiers iour apres son arriuee on la feit appeller, & vint au deuant la Tente du Prete-Ian, elle étoit environnee d'un Pauillon noir. Elle changea par deux fois d'habis ce iour là, au matin & au soir, tousiours se parant de draps d'Or, & aussi de Velous, & de chemises Mauresques des Indes.

Le Prete-Ian luy feit dire, qu'elle ne se donnât aucune fascherie de rien qui fût, en luy promettant aussi, que par son moyen ses affaires prendroyent yssue conforme à son desir, & que ce temps pendant il luy pleût dattendre la venue du Barnagas, & de Tigremahom, lesquels deuoient bien tôt arriuer & en brief iours, incontinent apres elle departiroit. Dixhuit iours apres que elle fut arriuee, elle changea derechef d'autres habillemens: puis le iour ensuyuant arriuerent ceux là, pour lesquels son departement auoit esté delayé: & qui apportoyent le Gibre, duquel ils étoient contables & redevables au Prete-Ian: & étoient accompagnés des Cauas de leurs terres, avec plusieurs autres grands Seigneurs: dont à l'arriuee desquels sa Grandeur ordonna, que le Betudete fût le beau premier à presenter le Gibre du Royaume de Goyame: & les iours ensuyuans apres le Barnagas commença à presenter le sien, qui étoit le nombre de cent cinquante belles pieces de Cheuaux, qui ne firent tout le premier iour autre chose, que voltiger, courir, & pennader: puis le iour d'apres, il offrit plusieurs belles Soyés, & fins draps des Indes: ce que bonnement ie ne peus veoir pour lors, à cette cause, que ie me sentoie assez mal disposé de ma personne. Cela être finy, le iour subsequent le Tigremahom commença de bonne heure à presenter son Gibre, qui fut de deux cens belles pieces de gros Cheuaux, beaucoup meilleurs, que ceux du Barnagas: pour autant qu'ils venoyent de plus lointaines regions. Combien que les vns, & les autres fussent tous tirés de l'Egypte, & Arabie: & ne feit on autre chose tout ce iour là, que à les veoir & visiter. L'autre iour d'apres, on presenta beaucoup plus de draps de Soye, que ie pense iamais auoir veu de ma vie, pour lesquels receuoir, conter, & nombrer, il falut employer toute la iournee: & puis l'autre ensuyuant, qui étoit vn Lundy environ Midy, le Balgada Robel grand Seigneur, qui est sous la puissance, & tient du Tigremahom,

Monstre du Gibre du Barnagas.

Monstre du Gibre de Balgada Robel.

vint

vint presenter son Gibre à part, qui étoit de trente Cheuaux, tous venus de Egypte, grands comme Elephans, & fort en bon point, sus chacun desquels étoit monté vn Xumagali: dont les huit dentre eux étoient armés de bonnes cuirasses, à la mode & façon des nôtres, vne partie couverte de Velous, & vne partie de Cordouan, avec les cloux dorés, & bons armets en tête, semblables à ceux desquels nous vsons: dont le Balgada Robel faisoit le huitième. Les vingt & deux autres auoyent des chemises de mailles, avec les manches longues, & fort bien ioignans sus la personne. Dauantage, ils portoyent trente Zagailles, avec Masses ferrees, à la Turquesque, tous avec leurs Banderolles en tête, courans de longs cheueux, lesquels voletoyent en l'air, ainsi que le vent les pouffoit. Auant ceux cy marchoyent deux petits Noirs, vêtus d'une liuree rouge & verde: cheuauchans des Cheuaux couuers de même, & en tel equipage alloient sonnans deux Tabourins: puis ils ne furent pas plus tôt arriés pres la tente du Prete-Ian, qu'ils retirerent chacun à quartier, sans cesser de frapper leurs Tabours, au son desquels les Xumagales se meirent à escarmoucher, & faire pennades: à quoy sa Grandeur print si grand plaisir, qu'elle ordonna, que on meit en ieu des autres Cheuaux du Barnagas, & Tigremahom, à celle fin qu'ils leur rinsent compagnie à continuer l'ébat, qui ne print cesse iusques à Soleil couchant. Ce Balgada Robel est ce Gentilhomme auquel Dom Rodrigue (la premiere fois, que nous vimmes en cour) presenta vn armet, & qui acheta vne Espee pour vne Mule. Et le bruit étoit tel, que ordinairement il guerroyoit les Maures, pour être estimé fort magnanime, & gentil Cheualier.

Xumagali,
gentilhomme
sans titre.

Secours enuoyé à la Royne d'Adée, & la longueur de son païs. Grands Princes faits prisonniers, pour occultes causes, & enuoyés mourir en horribles, & mortelles valees de montagnes, par pestilence, froid, & faim, & defense d'en parler. Mutations de personnes & d'estats, & murmure de peuple. Reduction de rebelles à obeissance, & declaration de la bonté, & fertilité du païs d'Adée, & le tribut d'iceluy en tresbelles & blanches Vaches sans cornes.

LE Prete-Ian ordonna, que quinze mille hommes des Cauas (qui accompagnerent le Barnagas, & Tigremahom) se transportassent incontinent sous la charge d'un Gentilhomme, le tiltre duquel étoit Adrugas (dont nous auons plusieurs fois parlé cy dessus) au Royaume d'Adée, pour iceluy pacifier, & que la Royne les suyuit, sans se haster: laquelle se partit, accompagnée de cetuy Adrugas: & disoit on, qu'ils chemineroient bien enuiron trente iournees par le païs du Prete-Ian, auant qu'ils peussent paruenir au Royaume, ou ils alloient. Etans donques ainsi departis, le iour ensuyuant sa Maiesté ordonna, que le grand Betudete (lequel luy auoit apporté le Gibre, ou reuenu du Royaume de Goyame) fust prins & arrêté prisonnier, avec l'autre, que l'on appelloit Canha, & Tigremahom semblablement: lesquels étans arrêtés & constitués prisonniers (par le commandement de sa Maiesté, comme dit est) par vn matin auant le iour, le Prete-Ian delogea avec toute la Cour, & nous incontinent apres: dont l'Ambassadeur

Longueur
de païs.

Grands Sei-
gneurs, &
Princes pri-
sonniers.

*Abba bar
qua, Pere,
dōne moy la
benedictiō.
Hizria bar
qua, Dieu
te benie.*

*Mandement
du Betude-
te, & eu-
noyement
de sa per-
sone.*

*Desolation
de famille
de Prince.*

de sa Hauteſſe & moy, étans ſus vn fleuve, ou nous abbreuions noz Mules, veimes paſſer le grand Betudete, qui apporta le Gibre, lequel me dit *Abba bar qua*, à quoy ie luy reſpondis, *Hizria bar qua*. Il marchoit accompagné de quinze gentilshommes ſus Mules, & cinquante à pied, ſans qu'il y eût aucun de ſes ſeruiteurs, mais étoient tous ceux là commis, & ordonnés pour ſes gardes, en la compagnie deſquels nous nous ioignimes: tellement que ie ſus le moyen de m'approcher du Betudete, qui me print la main, qu'il baiſa, me requerant derechef la benediſtion: puis me demanda, qu'il me ſembloit de ſon deſaſtre, & ſi l'on vſoit d'un tel traitement enuers les grands Seigneurs de mon païs. Ie luy feis reſponſe, que par quelque colere ou deplaifir du Roy, on leur donnoit leur maiſon pour priſon, quand ils étoient chargés de choſes legeres. Mais ſil eſtoit queſtion de quelque cas d'importance, ils étoient enſerrés dedans les Chateaux & fortes priſons. Alors ce Seigneur, avec le viſage tout couuert de larmes, me dit derechef, Pere, prie Dieu pour moy, car ſ'en eſt fait à cette fois. Voyant cette affliſtion grande, qui le tormentoit ſi fort, ie m'éforçois de le cōſoler le mieux, qu'il étoit poſſible: tellement que ie l'entretins touſ iours iuſques ſus le tard, qu'ils nous rompirent compagnie, iuſque au lendemain, que nous les retrouuames. Et luy commença à m'arraifonner ainſi, que le iour precedant, me priant touſiours de l'auoir pour recommande en mes prieres & oraiſons, d'autant qu'il connoiſſoit cette priſon être pour la fin de ſes iours. Il auoit le braſlié d'un petit cercle de fer, attaché à vne chaine de fer de la longueur d'une braſſe, que luy même portoit en main. Et ainſi cheminans, nous arriuames par vn Mercredy, ou les tentes du Roy étoient dreſſées: là ou il nous fut dit, qu'il auoit commandé, que le Betudete luy fût amené de nuit, avec ſes deux enfans: & étans paruenus à la porte d'iceluy Seigneur, il fait ſortir deux Pages, leſquels dirent, que ſa Maieſté ordonnoit, que le Betudete paſſât derriere les Tentes, pour luy parler: & que ce pendant les Gardes, & ſes Enfans attendiſſent vn peu au loin de la tente, là ou ils demurerent iuſques au matin, que le Prete Ian fait depart, ſans qu'on peût auoir aucunes nouvelles, quelle part auoit tiré le grand Betudete, & ne eût on ſceu dire ſil étoit viſ, ou mort, ny qu'il étoit deuenu. Au moyen de quoy ſes deux Enfans, avec trois, qui étoient demeurés en ſa maiſon, fort bons Cheualiers, commencerent à demener vn merueilleux dueil, en quoy ils étoient douloureuſement ſecondés par les ſeruiteurs du pere, qui ſouloit tenir vne maiſon fort honorable, & non moindre, que de Roy. Depuis le Prete-Ian ordonna, qu'ils allaſſent ſans aucuns ſeruiteurs, tant des leurs, que de leur pere: & les vey marcher ainſi ſeuls, depouillés depuis la ceinture en ſus: ayans les eſpauls couuertes de vne peau noire de Mouton, avec la laine, & de la ceinture en bas étoient vêtus de draps noirs, & leurs Mules couuertes de draps de même couleur. Leurs gens, & de leur pere cheminoyent tous de confortés, à pied, ſuyuans leurs mules, qui étoient toutes ſellees. Par vn Lundy, que nous entrames au Royaume d'Oyſa, il auoit eſté ordonné, que on feît le Baptême, comme nous auons deia dit, & veimes ces enfans du Betudete aller d'un lieu à autre, & aux tentes des grands Seigneurs, comme les autres ſouloyent faire enuers eux: demandans nouvelles de leur pere, & ſil étoit viſ, ou mort. Ce qu'ils ne peurent iâ-

mais

mais sçavoir, sinon à chef de quinze iours, qu'on veit arriuer en cour ceux lesquels l'auoyent conduit au Royaume de Fatigar, sus vne haute môtagne, que on dit être situee aux extremes parties du Royaume d'Adel, sus laquelle montagne y a vne fort profonde vallee, qui ne donne entree, sinon par vn endroit: & en icelle se trouuent de toutes sortes d'animaux, mais les personnes, qui y entrent meurent dedans quatre, ou cinq iours de fièvre. Et dit on, qu'on y laissa le Betudete sans compagnie, ny aucun pour le seruir, sinon quelques Maures pour le garder, iusques à tant qu'ils léussent veu expiré. Cette triste nouvelle feit redoubler le dueil des siens, & commença le bruit à courir par la Cour, que le Prete-Ian l'auoit ainsi fait mourir, à cause, qu'il entretenoit sa mere, laquelle en auoit eu vn fils, comme l'on disoit: & qu'il auoit dissimulé cela, pendant que la Roynes viuoit, de peur qu'elle n'en vint à être diffamee: & fut incontinent defendu à cry public, que personne ne eût à parler du Betudete, sus peine de la vie: dont ce bruit cessa. Et à trois mois de là, nous retrouvans aupres de la mer, sur les terres de Tigremahom, là ou il nous fut raconté, & dit, que le Betudete n'étoit pas mort: pour autant, que ses enfans, avec l'aide & faueur du Roy d'Adel, l'auoyent fait sauuer, & qu'il s'étoit mis à faire la guerre al'encontre de Prete-Ian: puis il fut crié derechef, que nul ne fût si hardy de parler du Betudete. Mais de là à vn certain temps, nous fumes auertis, & bien assurez, que la Grandeur de Prete-Ian auoit fait trencher les têtes à bien vingt Maures, qui le gardoyent: & à deux de ses propres Seruiteurs, pour luy auoir esté parler: & quant au Betudete, il nous fut dit, que sa Maiesté luy vouloit pardonner, puis que Dieu l'auoit laissé viure en lieu si dangereux. Ioint aussi, qu'il étoit tenu & conneu pour vn homme de grand iugement, bien fait en guerre, tressuffisant, & digne d'auoir vn grand peuple sous son gouuernement.

Horrible uallee, & mortelle.

Crime du Betudete.

Pardon de hōme à qui Dieu & fortune pardonnent.

Tabuchete, le Batême.

Incontinent que nous fumes arriuez là ou l'on deuoit solenniser la fête des trois Roys (auant qu'il fût bruit en quelle part auoit esté le Betudete) le Prete-Ian ordonna, que Tigremahom fut emmené: & ne peut on semblablement iamais entendre ou il auoit esté conduit: puis le iour ensuyuant on alla enleuer tout ce, qu'il auoit dedans ses tentes, sans qu'on cessât par trois iours continuels de porter, conter, & consigner petis draps, Camelots avec plusieurs draps des Indes: & à six hommes blancs, qui étoient en Cour (à sçavoir vn Portugalois, quatre Geneuois, & moy) le Prete-Ian feit donner trois pieces de Camelot, & trois de drap d'Inde: puis de là à peu de temps, nouvelles vindrent, que sa Maiesté auoit enuoyé Tigremahom au Royaume de Damute, sus vne treshaute montagne, qui n'auoit sinon vn chemin fait à la main, & la cime ronde, & merueilleusement froide, sur laquelle on confine les personnes desquelles on veut auoir soudaine fin: & si aux terres de Tigremahom on fut fausement acertené de la fuite du Betudete, au contraire, on vint à auoir certaines nouvelles, que Tigremahom auoit rendu les abois, par la violente froidure, qui est sus cette montagne, & par la faim enduree. En ce temps même, que nous étions à la Cour, l'autre Betudete, qui auoit esté prins, fut demis de son office, dont & duquel vn autre en fut pourueu, que lon nommoit Arras Nobiata, & lequel auoit esté au parauant Barnagas: & depuis fut fait & eleu

Rabats des grands, & surhaussement des moindres.

Tigremahom, Balgada Robel, celuy lequel vint avec les trente cheuaux en si bon equipage : & se leua vn grand bruit par toute la Cour de la mort de la Royne Helene: de laquelle vn chacun disoit que c'étoit l'apuy & soutien des grās & petis, qui la reconnoissoyent pour leur mere, que elle viue tous étoient vifz, & grands, & par sa mort tous étoient mors, & perdus tant grans que petis. Dond si le Prete-Ian procedoit à faire ainsi & defaire les gens d'elle fauoris, tous ses Royaumes iroyent en desert. Passé le Tabuchete, Zagazabo Ambassadeur, ny moy nosions sollicitier aucunement nôtre depart, par les grans affaires & troubles que nous fauions être suruenus : & ce pendant le Prete-Ian nous fait appeller : puis ayant oté la Seigneurie dont il étoit question a Abdenago, en inuestit l'Ambassadeur Zagazabo, & nous expedia tous contens. Mais auant nôtre depart, nouvelles vindrent qu'Adrugas (qui s'en ala avec la Royne d'Adée pour la secourir) m'adoit que les peuples du Royaume ne vouloyent preter obeyssance à leur Dame: & de peur de tomber en ses mains, s'en fuyoyent & se retiroyent tous aux montagnes : dont pour cet egard, il suplioit humblement sa maiesté le vouloir renforcer de gens. Dont le Prete-Ian delibera y aller en personne, & laisser la Royne sa femme en vne terre nommee Orgabra, situee en l'estreme partie du Royaume d'Adée, ou nous auions deia esté avec sa cour, & tous ses enfans. Avec sa maiesté s'acheminèrent George de Breu, Diego Fernandez, Alphonse Mendez, & Aluarange: qui étoyent Portugalois, acompagnés de cinq ou six Geneuois, lesquels à leur retour nous racontèrent que par tout ou passoit sa grandeur parmy le Royaume d'Adée, vn chacun se venoit ranger sous le ioug de son obeissance, comme à son Seigneur, lequel passa bien auant, iusques aupres de Magadazo: trouuant ce Royaume tresfrutiferé, & tant peuplé de bois de haute futaye, que pour se faire chemin, il failloit abatre les arbres: & y trouuoit on des viures de toutes fortes, & des animaux de toute espece, à grans troupeaux. Ils nous dirent outre ce, qu'en ce Royaume se trouue vn grand Lac, si ample, qu'il semble vne mer: tellement qu'on ne sauroit voir d'un bout à l'autre, & au milieu dudit Lac y a vne Ile, ou iadis le Prete-Ian fonda vn monastere, auquel il meit plusieurs religieux, encore que ce fût en terre des Maures: lesquels tous moururent de fieure qui les surprit, sinon bien peu, qui se retirerent en vn autre petit monastere, hors de l'Ile, ioignant le Lac, ou ils furent trouués en vie: dont ce Prete-Ian icy ordonna incontinent qu'on edifiât autres Eglises & monasteres, dans lesquels il laissa plusieurs Pretres, religieux, & genslais pour habiter en ce Royaume: lequel ayant pacifié, & reduites les choses diceluy en bon état, fait retour ou il auoit laisné la cour. Ce Royaume est tributaire d'un grand nombre de Vaches à sa maiesté, lesquels nous auons veuès amener en Cour, grandes comme Chameaux, & blanches comme neige, sans cornes: mais ayans grandes oreilles, & pendentes.

Transport
de Seigneurie
rie.

fertilité,
et bonté du
Royaume
d'Adée.

Campage

Campagne de la Cour de Prete-Ian assiete, ordre, & disposition de ses douze tentes, & celles de tout son train de ses Eglises, sales, cuisines, garderobes, Auditoires de Justice, Prisons, Lyons, Femmes, Pages, Alaces, Abuna Gabeate, Gentilshommes, Populaires, Viandiers, Artisans, Putains, & étrangers, & des Betudetes fermans le camp. La reuerence & humiliation en corps nu, à venir en cour par appel, & partir par licence, par grande obeissance, & crainte des frequentes mutations qui se font à son vouloir.



LA campagne est ordinairement le logis du Prete-Ian lequel si par- que avec la Cour, à cause qu'un autre lieu ne seroit assez ample pour la recevoir. Et si l'y trouue quelque haute & eminente place, là se drecent les tentes de sa maiesté, dont le dos regarde tousiours deuers Le- nant, & les portes sont a l'obiet du Ponent: étans tousiours quatre ou cinq tentes iointes ensemble, qui sent proprement ou se retire sa grandeur: les- quelles sont enuironnees de hautes courtines, qu'ils appellent Mandilate, tis- fues en echiquier, mi party de blanc & noir: & se elles y doiuent demeurer quelques iours, on les encoint de palis, qui tiennent de circuit l'espace d'un mille, donnant ouuerture par douze portes: dont la principale regarde vers Ponent, & derriere icelle, assez au loin, en y a deux d'un coté, & d'autre: l'une pour l'Eglise sainte Marie de Syon, laquelle est posce deuers Tramon- tane, & l'autre pour l'Eglise sainte Croix, situee du coté de Midy: & au dela dicelles, par l'espace qu'elles sont eloignees de la porte principale, on en trou- ue deux autres à quartier: & celle de la partie du Midy sert pour aler aux ten- tes de la Royne femme du Prete-Ian, & celle de Tramontane pour aller la ou logent les pages: à toutes lesquelles demeurent des gardes ordinairement: mais ie ne peux voir les autres, car on n'y laisse entrer personne. Combien que ie fois bien assure, qu'on en fait tousiours douze, en quelque part que sa grandeur se parque: entre lesquelles y en a vne qui sert aux pages de cuisi- ne, par ou ie les vey passer de loing, portans les viandes: & se font (comme i'ay dit) quand les tentes sont enuironnees de palis: autrement, on ne fait que tendre les courtines. Derriere ces tentes, par l'espace de la portee d'une ar- balete, sont les cuisines & les tentes des cuisiniers, separees en deux parties: & se fait en cette sorte quand on porte les viandes, ainsi que ie le vey, étant en vn lieu qui s'appelle Orgabeia, au Royaume de Xoa, me retrouvant sus aucunes collines prochaines des cuisines. Car autre part les tentes sont dre- cees en la plaine, si qu'on ny sauroit rien voir. On portoit vn poile qui sem- bloit être d'ormesin rouge & bleu, de six pieces longues & entieres, cousues ensemble: étant soutenu sus le bout de certaines cannes, qui en ces pais sont roides, fortes, & longues: de sorte qu'on en fait des fust de lances. Sous ce poile marchoyent les pages qui portoyent la viande dans aucuns fort grans plats de bois, qu'ils appellent Gauete, fais en forme de ceux dans lesquels on nettoye le grain: ayans l'orle de la hauteur de deux doits, mais ils étoient plus grans: & en chacun diceux y auoit beaucoup de petites ecuelles de bois, ou étoient des Poules, Griues, & autres oyseaux, avec plusieurs fruits & sauces

*Cuisine de
Prete-Ian.*

blanches : dont la plus grande partie est faite de lait , & d'autres mixtions. Il y auoit encore assez de petis pots noirs , comme les ecuelles , pleins de viandes & potages de diuerses sortes . Le ne vueil pas dire que ie puisse dicerner ces viandes de si loin, mais ie les vey quand sa grandeur nous les faisoit presenter, qui étoit dans les plats mêmes , comme on les auoit sorties de la cuisine , combien que sans poile : & étoient les pots couuers de leurs couuercles , & étouppés au tour avec de la pâte, & si chauds qu'ils bouilloient. En toutes les viandes qui requierent être aseasonées avec le poiure ou gingembre , ils les en saupoudroyent si fort , qu'on n'en pouuoit quasi goûter . Entre les cuisines, & tentes des cuisiniers, vn peu au derriere d'icelles, y a vne Eglise de saint André, qu'on appelle l'Eglise des cuisiniers, & n'y a personne qui ose frequenter autour d'icelles cuisines.

*Approche
des cuisines
est defendue*

*Tente de la
Iustice.
Reuerence
à Iustice, &
au Roy.*

*Forme de
plaidoyer
sans escri-
pture.*

*Audiences
des causes
par iuges
étans de-
bout.*

Deuant les portes des tentes, ou du parquet, sil est drecé, a deux trais d'arbalete loing d'iceluy on drece vne longue tente , qu'ils appellent Cacalla , ou l'on donne audience & se fait Iustice: & entre icelle & les tentes du Prete-Ianul ne s'oseroit hazarder d'y passer à cheual , pour reuerence qu'on porte à la Iustice & au Roy . Ce que ie say : car on nous repoussa fort rudement avec grans coups de poin contre l'estomac , vne fois que nous y entrames sus nos muies : mais nous fumes excusés pour être étrangers , qui fumes alors auertis de ne retourner plus en tel état dans cette tente, ou personne ne peut entrer: & y a seulement treize basses chaires de fer , ou l'on se sied : dont il y en a vne plus haute que les autres , si quelle toucheroit de la sommité à l'estomac d'une personne : n'étans les autres plus hautes que scabelles pour se seoir à table . Et ces dites chaires s'ontent & remettent par chacun iour , six d'un costé, & autant de l'autre : puis la grande au milieu comme la table qu'on void dans le refectoir des Moines . Mais aucun des Iuges ne s'y sied , ains demeurent auprès seulement par cerimonie , en terre sus l'herbe : & là chacun Iuge écoute les causes de sa Iurisdiction . Car tout ainsi que les cuisiniers sont diuisés en parties , aussi sont ces Iuges , à main droite & gauche: & se tient l'audience en cette maniere. Le demandeur profere son action de bouche , sans qu'aucun parle, sinon le defendeur, qui cōtredit à tous points, selon que bon luy semble, sans que personne l'empêche: puis ayant mis en auant toutes defences, l'acteur replique sil veut , puis le defendeur vse de duplique. Ainsi ayans debatue leur cause deus mêmes , ou par procureurs, il y en a vn comme huissier , qui repete tout ce qui a esté mis en auant par les parties: & en fin donne son auis, declarant ce que luy semble être equitable. Alors l'un de ces Iuges qui assistent, à sauoir celuy qui est en haut , tenant le plus honorable lieu , fait tout ainsi que l'huissier , & en fin sied son iugement sus celuy qu'il pense auoir droit ainsi d'un à autre chacun en dit son opinion , se leuans en piés quand ils parlent , jusques à tant qu'on vient à la grand' Iustice qui est la dernière: laquelle ayant colligé l'auis de tous, iete la sentence, si la matiere ne consiste en prouue: mais en cas que temoins y soyent requis, on donne les delays necessaires, & le tout de bouche, sans qu'on couche par escrit les actes, ny autres choses. Les Betudetes & Aiaces sont contrains d'ouyr sus piés les causes qui sont remises par deuant eux , à cause qu'ils donnent audience entre la tente du Prete-Ian

te-Ian

te-Ian & de cette Cacalla : puis ayans ecouté les parties, ils vont referer le tout à sa maiesté, sans entrer dans la tente dicelle : mais demeurent dans le Mandilate ou courtine, de là ou ils parlent à sa grandeur, avec la resolution delaquelle ils s'en retournent aux parties. Et quelque fois demeurent tout vn iour à venir & aler, selon que la matiere se trouue d'importance.

A l'obiet & bien loin de la tente de la Iustice, d'un coté & d'autre y a deux tentes ou maisons, en forme de prisons : & s'appellent, Mangues Bete, là ou ^{Prisons.} sont mis les prisonniers de tous les deux cotés, en telle prison & gardes que la qualité de leur delit le requiert : avec ce que le prisonnier est obligé de faire les depens à ses gardes, les salariant : puis apres par tant de temps qu'ils l'ont gardé en prison. Et sil y a aucun qui ayt les fers aux piés, lors qu'il le faut faire comparoitre deuant les tentes du Prete-Ian, ou qu'on luy donne audience, deux de ses gardes le portent sus les bras qu'ils s'entredonnent, faisans seoir dessus le prisonnier, qui s'appuye avec les deux mains sus leurs têtes, acompagné des autres gardes : & ainsi vont & viennent. Il y a vne autre sorte de prisonniers, que celuy lequel fait constituer l'autre prisonnier, est obligé à luy faire les depens, le chargeant d'aucun crime, & aux gardes semblablement. Ce que ie say par noz Portugalois, lesquels ayans fait emprisonner quelques vns qu'ils tenoyent pour suspects, à cause de leurs mules qui leur auoyent esté derobeés, ils furent condamnés à leur faire leur depens. Parquoy ils presenterent requête pour les faire elargir. Vn Geneuois semblablement en feit saisir vn autre, le chargeant d'auoir derobé sa mule : ce qu'il confessa, mais qu'il n'auoit le pouuoir de la luy restituer, ny dequoy le payer : dont il fut condanné à être esclaué, combien qu'on l'eût en estime de tresuillant & braue personnage.

Assez loin des tentes des prisons, & au deuant dicelles sont drecces celles des deux Gran-Iustices d'un coté & d'autre : au milieu desquelles y a vne Eglise, qu'on appelle l'Eglise des Iustices, & au droit dicelle, bien au loin, sont quatre Lyons enchainés, qui sont tousiours conduis apres le Prete-Ian, en quelque part qu'il aille : & au bout d'une autre longue distance, est vne autre Eglise, qui se nomme l'Eglise de la place des Chrétiens, qui vendent en icelle : ^{Place des marchandises.} car la plus part y sont Maures : mêmes les marchans des marchandises plus exquises : & ne vendent les Chrétiens que ce qui est de peu de valeur : côme pain, ^{ses.} vin, farine, & chair : car il n'est permis aux Maures de vendre aucunes de ces ^{Marchandise de viures de = fendue aux Maures.} choses : à cause qu'il ne se trouueroit personne qui en voulût gouter, ny manger de chose qu'ils feissent, ny de chair qu'ils eussent tuee. Cette place doit tousiours être en front de la tente du Prete-Ian, non qu'elle puisse être veüe de la porte dicelle : car souuent fois il auient que la campagne est si ample, que la place en est eloignée par vne longue distance, et la moindre étendue qu'elle puisse auoir est d'un mille & demy, & bien souuent de trois. Et combien que la Cour se remue fort souuent, on ne laisse de tousiours obseruer vn même ordre de poser & dreccer les tentes : étant vuide tout ce qui se trouue entre celle du Roy & la place : car on n'y tend aucune tente, sinon celles des deux eglises, de la Iustice des Lyons & des Eglises de la place, qui sont fort ecartées des autres tentes.

A coté

A coté des deux Eglises, qui sont deça & dela de celle de sa maiesté, au
 dehors en y a vne autre drecee, fort belle & bonne, dans laquelle se gardent
 les aornemens & autres choses de l'Eglise: puis vne autre, ou l'on tient le feu,
 & la farine, pour faire le Corbon: & ainsi ont toutes les autres Eglises vne
 tente de cette sorte. Au deuant dicelles sont tendues trois autres tentes, gran-
 des longues & étendues, en maniere de Sales, qu'ils appellent Balagame: dans
 lesquelles sont gardés les tresors & vetemens du Prete-lan: & en y a autant
 d'un coté que d'autre: qui sont toutes doubles, tout ainsi que les offices de la
 Cour: gardees par des Capitaines, dont la plus grande partie est d'esclaves
 Eunuques. Au derriere dicelles, à main droite, s'y drecent les tentes de la
 Royne & de toutes les femmes qui sont à son seruice, avec celles de la Royne
 Helene, qui souloit tenir vn magnifique train: mais il n'est permis à person-
 ne d'y entrer, sinon aux femmes & Eunuques. Du coté droit sont les ten-
 tes des pages, puis celles des Aiaces, à cause qu'ils tiennent vne grande piace,
 pour auoir assez grand nombre de gens sous leur charge, qui ne les aban-
 donnent point. Apres ceux cy est logé l'Abuna Marc avec vn grand nom-
 bre de tentes: par ce que vne infinité de personnes sachement du pais d'E-
 thiopie à la Cour pour le trouuer, à fin de receuoir les ordres: si quil tiét vne
 place qui seroit pour vne grosse ville. De l'autre coté se parque le Cabeate,
 qui a semblablement vne grãde quantité de tentes qu'on souloit dreccer aupres
 de l'eglise sainte Marie, à cause que cet office s'exerçoit iadis par vn religieux:
 mais celuy que nous y veimes étoit Prêtre & marié: demurât aupres de l'A-
 buna. Puis les gentilshommes suyuent apres ceux cy, étans logés en leur
 rang, apres lequel se trouuent ceux qui sont bien en ordre: puis les gens de
 basse condition: comme Tauerniers, Boulengiers, qui vendent, qui font le
 vin, & qui donnent à manger. Apres ceux là, sont parquees les femmes pu-
 bliques, & abandonnees, qu'ils appellent Amaritas: lesquelles sont en gran-
 de quantité: ayans tousiours quelques tentes ecartees des leurs, ou elles lo-
 gent les étrangers qui viennent vendre, acheter, trafiquer, & negocier en
 Cour: & s'en trouue entre icelles vne infinité de bien riches, & somptueuse-
 ment vétues. Tout aupres sont logés tous artisans à feu, qui ocupent vne
 tresgrande & spatieuse place. Puis les deux grans Betudetes sus les ailes d'un
 coté & d'autre, avec leurs gens, qui tiennent le lieu d'une tresgrande cité: tant
 est grande la multitude qui les suit & acompagne, & sont comme gardes des
 logis & tentes: dont celles du Prete-lan sont les premieres drecees: & in-
 continent apres, chacun se campe en son rang, à main droite ou à gauche:
 tellement que l'on vient à laisser chemins pour aler & venir aux Eglises &
 places: & est cette Cour de telle étendue, quelle contient l'espace de plus de
 six mille.

Tentes d'Eglises.
Corbon: bostic.
Tentes de l'Abuna.
Tentes du Cabeate.
Tentes des putans.
Tentes pour loger étrangers.
Tentes d'artisans à feu.
Tentes des Betudetes.
Cour de trois lieues de pais.

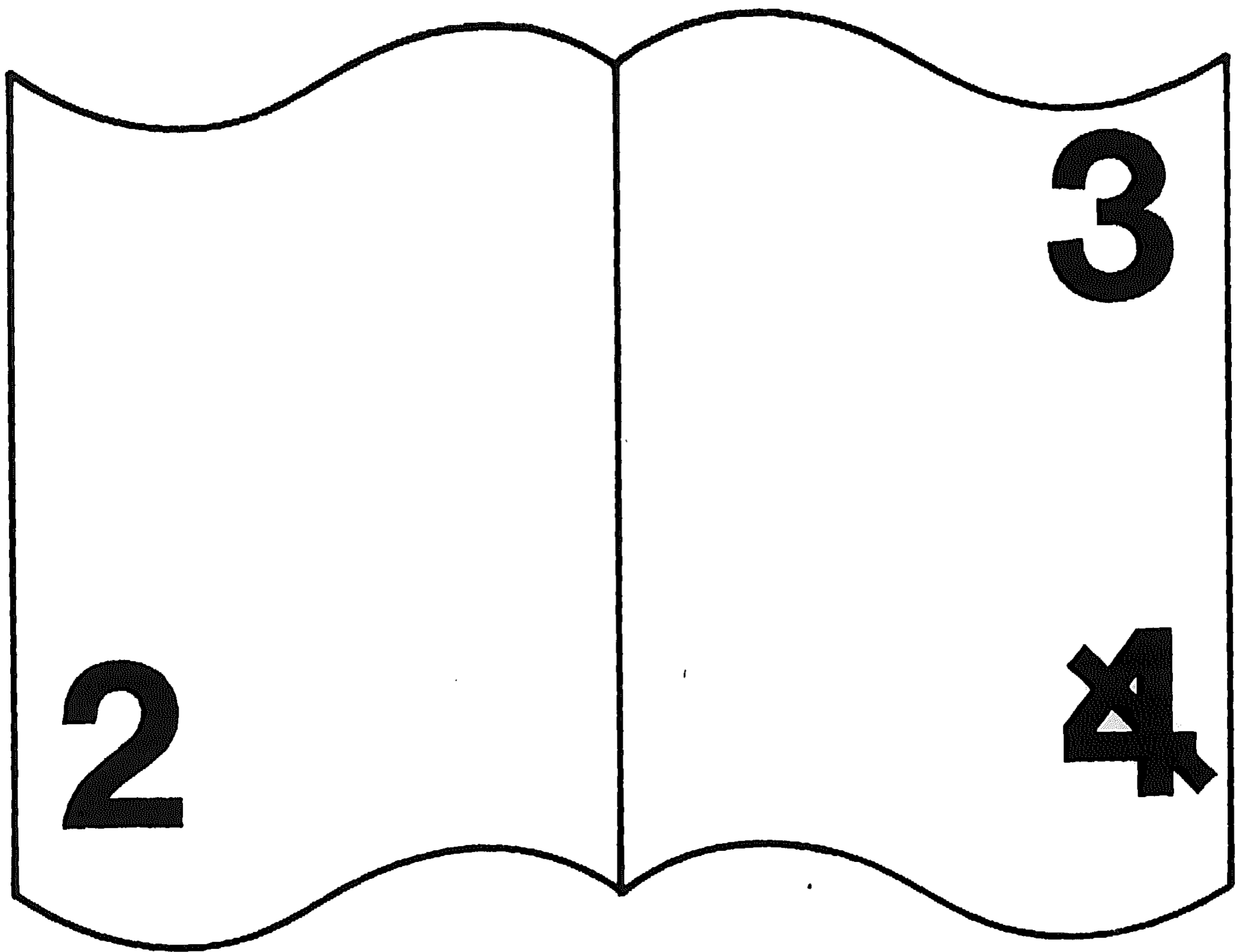
Il ny a si grand Seigneur de pais ny d'autorité, qui s'ose mettre au hazard
 de aller à la Cour sans y être premierement appellé par le Prete-lan, lequel
 ayant ordonné à aucun de s'y trouuer, il ny oseroit faillir pour chose que ce
 soit. Et lors que quelqu'un se fait être appellé, sortant de ces pais il ny laisse
 femme, enfans, ny chose qui luy appartienne: craignant de n'y plus retour-
 ner pour autant que comme, nous auons dit, sa grandeur donne & ote les
 Seigne

Seigneuries quand bon luy semble. Ce qu'auenant, celuy qui en esmparé enleue incontinent tout ce qui à esté delaisé par son predecesseur & à cette occasion ils emportent tout leur bien avec eux, ou le transportent en vne autre terre. Puis étans arriués à deux ou trois mille pres de la Couen grand triomphe, ils s'arretent là, ou ils demeurent quelque fois vn, ou deux mois sans bouger: si quil semble quasi qu'on les ait mis en oubly, tanquil plaît au Prete-lan. Combien que ce pendant ils ne laissent pas d'entrer en Cour & conuerser avec les autres Seigneurs: non triomphaument ny vetus: mais acompagnés de deux ou trois hommes seulement, & nus depuis la ceinture en sus, avec vne peau de Mouton qui leur couure les epaules: ainsi vont & viennent, iusques à tant qu'ils soyent appellés de sa grandeur & ayent licence d'entrer. Ce que leur étant permis, ils font leur entree avec vn grand triomphe & son de tambours, puis s'en vont camper au lieu, que ia au parauant ils fauent leur être ordonné. Ainsi, étans logés, il ne leur est encore licite de sortir veus, comme ils furent à leur entree, mais vont ainsi quil vous à esté declairé, encore qu'à leur arriuee ils fussent vetus fort pompeusement. Et ce pendant, vn chacun est en general: vn tel n'est pas encore en grace du Seigneur, pour autant quil va leuouillé. Mais ayans le bon visage de Prete-lan, ils changent incontinent leur habillemens, & lors on dit. Cetuy est réntre en grace: puis se publie & diuulge la cause pour laquelle il à esté appelé: Quelque fois beaucoup diceux retournent à leurs Seigneuries, les autres n'ó, & en cas que si, ils sont incontinent expedies autrement, on les fait demeurer cinq, six, & set ans sans sortir de la Cour, de laquelle ils ne s'oseroyent absenter sans le congé du Prete-lan, qui est merueilleusement redouté & reueré par son peuple. Et tant plus ceux qui sont deuetus de leurs Seigneuries étoyent au parauant exaltés & acompagnés, d'autant plus se voyent ils, puis apres, deprimés & abandonnés: cheuauchans sus mules avec deux ou trois hommes seulement. Car les autres qui les acompagnoyent, étoyent des terres qui leur furent otees, lesquels se retirent vers le nouveau Seigneur: & auons veu auenir ordinairement ces mutations & nouveautés.

Obeissance
souveraine
au Prete-
lan.

Permission aux Capitaines d'armes d'entrer en cour à cheual. Leur soudaine, & bonne expedition avec leurs gensdarmes sans soulde portans leurs viures. L'abondance des draps, & vestemens Royaux, d'or, & de soye, & des tresors d'or, & le moyen de les porter, ou repostes, ou ils multiplient tous les ans. Annuiersaire voiage en Hierusalem. Et le chemin des Abissins par Suathen, Egypte, Rifa, le desert, & l'hermitage Saint Antoine. Le Caire ou sont les corps Saints Cosme, & Damian, & Sainte Barbe, & la fontaine de baume. Prinse & mort de trois cens trentesix moines pelerins, & dessein d'autre chemin par mer.

Sil aucun gentilhomme est enrolé pour aler à la guerre (comme auons souuétefois veu) l'entrer en la Cour ne luy est defendu, mais s'y transporte incontinent: & étant acompagné de plusieurs, y fait son entree en ordonnance: luy étant permis de passer à cheual entre la tente de Calla, & celle du Roy: aupres desquelles il fait ses montres, ecarouchant, & rangeant



2

3

4

rangeent ses gens en bataille, comme il l'entend, & ainsi qu'il pense être agréable au Roy: ce que nous auons veu faire plusieurs fois. Telles gens ne demeurent plus de deux iours en Cour: car les ordonnances sont telles, qu'en tel temps on peut assembler cent mille hommes, si on en veut tant auoir: & selon qu'ils arriuent ils sont incontinent expédiés: pour autant que ce n'est la coutume de bailler solde aux gens de guerre qui portent avec eux leur provision qui est d'un peu de farine d'Orge, Millet, & Pois chiches rotis, viande laquelle leur semble fort bonne pour aler en guerre. Quand au Beufs, & Vaches, ils en trouuent par tout ou ils vont: mais en temps de grains, c'est le principal manger duquel ils viuent.

Nous auons cy dessus declaré en quel ordre marche le Prete-lan, selon ce que nous en auons veu: reste maintenant à dire en quelle maniere ses habillemens sont portés, avec les draps qui sont gardés dans la tente, nommée Balagamina, qui est vne chose (à dire vray) merueilleuse, veu le nombre infiny d'iceux. Toutes robes de soye sont mises en paniers carrés, fais d'ozieres, de la longueur de quatre palmes, & de deux & demie de large: couuers de cuir de Vache cru, avec le poil: a chacun coin de quels y a vne chaine qui va sus le couuercle: & au milieu est posé vn fer au quel se raportent toutes ces chaines & là les serrent avec vn cadenas étans en cette maniere étuyés les fins draps de l'Inde, portés sus les têtes de plus de cinq ou six mille personnes, avec gardes de centene en centene, qui cheminent avec iceux. Et pour autant que dan à autre le nombre de ces draps d'or & de soye multiplie si fort, tant de ceux qui sont levés des tribus de diuers Royaumes, comme de ceux que quelque fois le Prete-lan fait acheter, avec ce qu'on n'en sauroit tant vser ny porter par pais: cela fait qu'on a coutume d'en renfermer dans certaines cauernes, cauees dans les montagnes à cet effet: & en veimes vne de celles, lors que nous vimmes la premiere fois en Cour, prochaine des portes icy dessus mentionnees, qui se nomment Badabaie, aupres d'aucunes profondes vallees, dont nous auons semblablement parlé: & aupres d'icelle demeurent ordinairement des gardes, à qui tous les passans payent vn certain tribut qui leur est deputé. En la même maniere que les robes de draps de soye sont portees, ainsi est tout le tresor, dans des paniers: mais plus petis, couuers de cuir, & ferrés tout ainsi que les autres, sinon que sus le couuercle, chaines, & ferrures, est aiouté vn autre cuir de beuf, frais, & cousu avec couroyes de même, & en ce point on le laisse seicher, qui le rend merueilleusement fort: & sont les paniers du tresor en infinité, tousiours bien acôpagnés: plusieurs desquels sont semblablement mis dans les cauernes chacune annee, à cause qu'on n'en sauroit tant porter, d'autant qu'ils croissent & multiplient iournallemēt. Cette cauerne que nous veimes, étoit distante par l'espace de trois mille de la maison de Pierre de Couillan, qui nous dit que l'or qui étoit dedans, seroit suffisant pour acheter la moitié du monde: avec ce que la quantité étoit par chacun an de beaucoup acreuë & multipliee, sans en oter aucunement. Mais qu'on tiroit souuent fois des draps d'or & de soye pour donner aux Eglises, & monasteres: comme l'on fait l'annee deuât que nous arriuisions en ces pais, lors que le Prete-lan enuoya de grandes ofertes en Hierusalem, de draps d'or,

*Copiosité de
draps, &
habillemens
Royaux.*

*Or en mer-
ueilleuse
quâité.*

d'Or, & de Soye, tirés des Cauernes, qui en étoient trop pleines: & en fait porter en si grande quantité (avec vne grosse somme d'or) qu'ils couuroient les murailles de l'Eglise du saint Sepulchre. Il s'en trouue plusieurs autres Cauernes de la même sorte, toutes en cote de montagnes: pour autant qu'il n'y a Cités, ny Chateaux fermés, suffisans à la garde & defense de semblables choses. L'Ambassadeur, qui fut enuoyé en Hierusalem, pour offrir ces presens, s'appelloit Abba Azerata, & maintenant il est chef de garde des sœurs du Prete-Ian. Il partit accompagné de mil cinq cents hommes entre les autres Gentilshommes de Nagaridas: & me suis laissé dire à ceux, qui l'accompagnèrent en ce voyage, qu'ils allerent tousiours sonnans leurs Tambours par le chemin, depuis le grand Caire iusques en Hierusalem: mais au retour ils eurent la fuite: au moyen dequoy ils furent à demy rompus, à cause, que le grand Turc marchoit contre le Soudan, & aussi contre la Cité, par laquelle ils deuoient passer.

*Drapes d'or
et draps pre-
cieux en-
uoyés par
Prete-Ian
au saint Sepulchre.*

*Nagaridas
avec tam-
bours.*

Plusieurs Religieux ont la coutume de partir de celuy país, pour faire le voyage de Hierusalem, chacune annee, avec vne grande quantité de Prêtres.

Or depuis nous retrouvans au lieu de Barua, qui est le chef de tout le país, & Royaume de Barnagas, il y eut vne Carauanne, laquelle se meit en ordre pour suyure la route de la sainte Cité: & en icelle se trouuerent trois cents trente & six, tant Prêtres, que Religieux, avec quinze Nonnains: & laquelle assemblée se fait enuiron Noel: pour autant que leur coutume est de partir incontinent apres l'Epiphanie, pour se trouuer en la sepmaine Sainte dedans Hierusalem: cheminans tout à loysir, comme cest leur coutume: & font en tel temps ce voyage, à cause, que l'hyuer fault (comme ils disent) au país de Nubie, qui est le commencement de l'Egypte, en la plus grande partie de laquelle, & méme au grand Caire, il ne tombe aucunes pluyes. Ioint aussi, que à la fin de l'hyuer ils trouuent encores des eues. Etans donques assemblés en ce lieu de Barua, apres l'Epiphanie, ils furent confinés par le Barnagas, que l'on nommoit Dori (lequel regnoit pour lors) pour être seurement conduis à certains Maures, qui étoient du país & contree de Suachen, & pareillement de Rifa: & font tous ces deux lieux situés sus l'une des extremités des terres & places de Prete-Ian, & à l'entree du país d'Egypte: lequel Suachen est situé sus la Mer rouge, & à coté de Rifa passe le fleue du Nil, à cause, qu'il est en Egypte. Ces Maures icy étoient tenus & obligés de conduire à sauueté ces Pelerins, iusques en la cité du grand Caire: ayans telle charge, tant pour être conneus, comme par ce, qu'ils pratiquoyent iournellement dedans les país & prouinces du Prete-Ian, desquels étans partis ils se meirent en chemin, par vn lieu, qui est distant du lieu de Barua enuiron vne iournee, & demie, lequel s'appelle Einacen, dependant de la Seigneurie de Dafila, qui est sous la puissance du Barnagas: & país lequel est fort abondant en viures de toutes sortes, & est aussi peuplé de plusieurs Monasteres: & là acheuerent de ferrer toute leur Carauanne, laquelle faisoit bien peu de chemin: à cause dequoy les Religieux se logeoyent à l'heure de Vespres: puis ils dressoyent incontinent apres les Tentes de leurs Eglises, lesquelles étoient en nombre de trois, & dedans icelles ils chantoient leurs Heures, & puis celebroyent la

*Chemineurs
à loysir.*

t Messe,

Messe, ce que ayans fait, ils se communioyent. Le iour ensuyuant, à haulte heure, ils reprenoyent leurs erres, tous chargés de viures, gourdes, & oudres, pleines d'eau: faisans porter les pierres de leurs Autels sur des Chameaux, & ce sans faire plus hault de six mille par chacun iour. Et pour mieux veoir leur maniere de cheminer, ie me accompagnay avec la Carauanne, par l'espace de deux iours: pendant & durant lesquels ie veis tout ce, que i'ay cy dessus raconté, & nous ne feimes pas (selon mon aduis) d'auantage de douze mille. Il me fut pareillement dit, que depuis le lieu de Einacen iusques à Suachen (qui est sous la Seigneurie, & puissance de Dabila, & Canfila, deux lieux, qui sont tributaires au Barnagas) y pouuoit auoir l'espace de quinze iournees de Carauanne, de Marchans, qui font vn peu plus de neuf mille par iour: & du lieu de Suachen à Rifa y a quatorze telles iournees de chemin. Au sortir du pais de Suachen on entre dedans le pais de l'Egypte, lequel est tout peuplé & cultivé, hormis par auenture l'espace de deux iournees. Et faut passer par aucuns lieux deserts, inhabitables, & aux quels on ne scauroit trouuer vne seule goutte d'eau. Mais par ce voyage, l'on vient à trouuer plusieurs Eglises & Chrétiens, qui font de grandes aumones aux Pelerins, & étrangers, encores qu'ils se sentent subiets & tributaires aux Maures. On passe encores par le Monastere, auquel saint Antoine rendit l'esprit à Dieu, de l'ordre duquel sont tous les Religieux du pais de Prete-Ian: & lequel ils vont visiter avec vne tres-grande deuotion. Du lieu & Cité de Rifa iusques au grand Caire, ou le pais est fort beau, verdoyant, & abondant aussi en toutes sortes de viures: & faut tousiours suyure les riuages du Nil, ou il y a l'espace de huit iournees de chemin, qui est toute la distance d'icelle cité au grand Caire: étant le pais tout habité de plusieurs sortes de gents, à scauoir, Blancs, Maures, Iuifs, & Chrétiens: puis ils suyuent leur chemin iusques au grand Caire, là ou ils vont visiter les corps Saints, à scauoir de saint Cosme & Damian, & aussi de sainte Barbe, avec la fontaine, qui est dedans le iardin, produisant le Baume: & du grand Caire iusques en Hierusalem y a huit iournees de chemin. Or apres que cette Carauanne eut passé Suachen, elle fut assaillie par les Maures Arabes, lesquels rompirent ceux qui les guidoyent. Au moyen dequoy ils prindrent les Pelerins, & ayans fait passer les Vieillards par le fil de l'espee, ils vendirent les ieunes pour Esclaves: tellement de trois cents trente & six, qu'ils étoyent, il n'en peut echaper que quinze, lesquels suyuirent leur voyage: & en vey, depuis, trois d'iceux, qui me conterent tous leurs infortunes: disans qu'ils auoyent esté ainsi mal traités, à cause qu'on auoit feu qu'ils étoyent amis des Portugalois. Ce qui est veritable: car ils sont fort hays de leurs voisins, à cause qu'ils nous fauorisent. Depuis la route & defaite de tant de religieux iusques à present, personne n'a voulu entreprendre ce voyage en carauanne: mais ceux qui se mettent en ce chemin, vont comme passans, au desceu des ennemis: étans ceux qui y laisserent les vies, réputés comme Sains, & pour autant que les habitans de Hierusalem sont blans, on nous appelloit quand nous arriuames Chrétiens de la sainte cité, pour à laquelle se transporter, il y a encore vn autre chemin par mer, qui est beaucoup plus court: & se faut aller embarquer au port de l'Isle de Mazua: puis faisant

voile

Hermitage
saint Antoine.

Fontaine de
Baume.

Defaite de
Moynes pelerins.

Chemin de
Ethiopie en
Hierusalem
par mer.

voile à celui du Tor, qui est auprès le mont Sinay, on y va en moins de vingt & cinq iours, si la mer est calme, & qu'on ait Bonasse: puis du mont Sinay iusques en Hierusalem n'y a que sept iournees. Mais les Abissins n'ont pas le moyen de faire cette navigation, pour cause qu'ils ont grand' faulte de Nauires, & aussi de Pilotes. Toutesfois, ils viuent tousiours sous cette esperance, que avec le temps ce voyage se rendra assés: moyennant vne forteresse, qui se fera en l'ile de Mazua.

Confins des terres de Prete-Ian à Mazua, ou sont les Arabes pasteurs, Brigands Dangali. Adel, Zeila, & Barbora, Royaumes Moresques, & les Seigneuries de Dobas, & de Adel, ou est le grand guerroyeur des Chrétiens, pour cela estimé Saint homme. Royaume de Adee. Seigneuries des Gentils, & de Ganze.

MOicy les Royaumes, & Seigneuries, qui confinent avec les terres de Prete-Ian, du côté de Leuant, Mazua, qui est sus la mer rouge, selon la riuiere, en laquelle habitent les Maures Arabes, gardans les Vaches des grands Seigneurs, subiets au Royaume du Barnagas: & vont trente & quarante ensemble, avec leurs femmes & enfans, sous la conduite d'un Capitaine Chrétien: mais ce sont tous voleurs, qui guettent les Chemins, sous l'appuy des Seigneurs de qui ils gardent les Vaches. Vn peu plus auant on vient à entrer au Royaume de Dangali, qui est tenu par les Maures: ayant vn port, nommé Vella, derriere les portes du detroit de la mer rouge, au dedans, deuers les Abissins, & s'étend iusques au Royaume d'Adel, qui est gouverné par le Seigneur de Zeila, & Barbora: & se ioignent ces deux Royaumes ensemble bien auant en pais, avec les terres de Prete-Ian, dans lesquels Royaumes y a quatorze Capitaineries, ou grandes Seigneuries, qu'ils appellent Dobas: desquelles i'ay parié cy dessus.

Le Royaume d'Adel est tresgrand & spacieux, qui se estend iusques sus le Cap de Guardafumi, laquelle partie est gouvernee par vn subiet du Roy, lequel a obtenu entre les Maures le renom d'être Saint, d'autant qu'il fait guerre ordinairement contre les Chrétiens: & les depouilles desquels il enuoye tousiours des grands presens à la maison de la Mecque, au Caire, & aux autres Roys ses aliés: qui en contreéchange luy font tenir Armes, Cheuaux, & autres choses pour le maintenir. I'ay parlé de luy cy dessus: & confine son Royaume avec celui de Fatigar, & de Xoa, qui sont sous les Seigneuries de Prete-Ian.

Au milieu du Royaume de Adel, le Royaume de Adee prend son commencement, qui est tenu & habité par les Maures, lesquels sont tous tributaires au Prete-Ian: & s'étend iusques sus les fins & limites de Mogadasser, ainsi comme i'ay declairé & donné à entendre cy dessus, quand ie suis venu à dire, comme la Maiesté du Prete-Ian s'y transporta en propre personne: & se confine ce Royaume avec celui d'Oyia, qui est semblablement sous la puissance de sa Grandeur, & est situé sur la mer rouge, avec tous les surnommés, qui regardent vers Leuant.

Au milieu du Royaume d'Adee, à la volte de Ponent, les Seigneurs des Gentils

Gauze. Gentils (qui ne font pas Royaumes) prennent leur commencement , s'étendant iufques fus les fins des Royaumes , & Seigneuries du Prete-Ian : dont la premiere dicelles se nomme Gauze , habitee des Gentils, & des Chrétiens: lesquels resident en diuerfes parties de cette Seigneurie, apres laquelle s'en trouue vne autre grande, si quelle contient (ou bien peu s'en faut) l'étendue d'un Royaume, étant habitee par les Gentils, duquel país les Esclaues sont estimés à vil pris. Ils n'ont point de Roys, mais des Seigneurs, qui dominent en plusieurs parties de ce país, que l'on appelle Gamu, prenant ses limites deuers le Midy, & Ponent, sus le Royaume nommé Gorage, comme nous en auons parlé icy deuant, avec lequel, & aussi les Seigneurs de Gauze, & Gamu confinent les Royaumes d'Oyia, & Xoa, qui sont sous la Seigneurie, & gouvernement du Prete-Ian.

Damute Royaume abondant en Or, & ou se prennent les Esclaues de valeur. Amazones vaillantes. Cafates descendus des Iuifs, subtils, vaillans, & mortelz ennemis aux Abissins. Goyame Royaume, ou sont les Lacs de la source du Nil, & l'autel d'or massif. Le grand Royaume de Bagamidri, ou sont les Agars meslés de Chrétiens, & Gentilz, & la montagne d'argent. En outre les Belloes, & Nubiens gents sans Loy, autres fois Chrétiens. Et finalement deduction des successeurs des Israélites officiers de Salomon.

Damute. **D**Irant à la volte du Ponent, par les memes extremités des Royaumes de Prete-Ian, & mèmement passant sus le Royaume de Xoa, l'on y trouue vn fort grand país, & Royaume, que l'on nomme Damute: dont les Esclaues, qui en viennent sont fort prisés, & estimés entre les Maures, qui ne les lairroyent pour si grand pris, que l'on sçauroit dire: & diceux sont pleines les regions d'Arabie, Perse, & Egypte, qui en fin se font bons Maures, & grands guerroyeurs. Les peuples de ce Royaume sont Gentils, encores que entre eux se trouuent plusieurs Chrétiens. Ce que ie acertene, pour auoir veu en la Cour de Prete-Ian plusieurs Prêtres Religieux, & aussi de Nonnains, qui m'affermèrent, qu'en ce país se trouuent beaucoup de Monasteres, & se fait appeller leur Roy, Roy des Gentils: du Royaume duquel fort la plus grande partie de l'or, qui court par la terre de Prete-Ian: car là, on le sçait mieux tirer & affiner, que autrepars. Du temps, que nous feimes la Carême en Gorage, on nous apportoit de ce país du Gingembre verd, en abondance, avec vne grande quantité de Peches & Raisins, qui s'y trouuent deia meurs en ce temps là: & plusieurs gros Moutons apres Paques, avec des Vaches de grande corpulence. Il me fut aussi dit & affermé, que aux extremités de ces Royaumes Damute & Gorage, tirant sus le Midy, l'on en trouuoit vn autre, gouverné par des Femmes, qui se peuuent appeller Amazones, selon qu'il me fut conté, & qu'il est aussi escrit au liure de l'Infant Dom Pierre de Portugal. Mais elles tiennent (s'il est ainsi) leurs Maris, avecques elles tout au long de l'année: & ont pareillement vne Royne, laquelle n'a point de certain mary, mais se prostitue à vn chacun, qu'il luy plait: laissant la succession de son Royaume à la puisnee de ses filles. Et dit on, que ce sont Femmes

Bons Esclaues de Damute.

Traite de l'Or.

Amazones.

mies fortes, vertueuses, & grandes guerrieres, lesquelles combattent sus certains animaux, qui sont treslegers, & fort prompts à la course, qui ressemblent aux Vaches. Quand elles sont encores petites, on leur coupe la mammelle gauche, à fin qu'elles tirent mieux de larc, & avec plus grande dexterité, dont elles s'en sçauent merueilleusement bien ayder: mais elles ne veulent point permettre, en sorte, que ce soit à leurs Maris, de manier les armes, ny se ayder dicelles. Là on y recueillit de l'or en grande quantité, lequel est puis apres transporté au Royaume de Damute, & de là en plusieurs autres Prouinces, & regions. Et dit on, qu'en ce Royaume de Damute, s'ouuert vn tresgrand fleuve, lequel prend son cours au contraire du Nil, qui s'écoule deuers l'Egypte, & l'autre d'un autre costé: mais on ne sçauroit dire particulièrement en quelle part il dresse son cours: toutes fois les habitans de là presument, qu'il se dresse, & prend fin deuers le Ponent, au Royaume de Mauicongo. Lors que la saison de l'hyuer commence à venir avec les pluyes, puis les tonnerres, & mauuais temps, ils labourent la terre, & froisent bien menu, en ce Royaume de Damute, & à fin, que l'éau puisse mieux penetrer & lauer la terre, pour puis apres trouuer l'or plus facilement, & qu'il reste purifié, & lequel ils vont chercher le plus souuent de nuict à la clarté de la Lune, à cause qu'ils le voyent reluire. Ce que i'ay veu faire semblablement au lieu de Chassime, qui est au Royaume de Tigraï: & me fut dit, que l'on trouuoit de nuict la plus grande partie de cet Or.

*Recherche
d'or de nuit.*

Passant plus outre deuers le Ponent, au trauers du Royaume de Damute, l'on trouue aucunes Seigneuries, qui sont habitees par des peuples, nommés Cafates, lesquels sont fort Noirs & corpuleux, qu'on dit être descendus de l'origine des Iuifs: mais ils ne tiennent aucuns Liures ny Sinagogues: combien que ce sont gents fort subtils, & de plus grand iugement, que toute autre nation, qui se puisse trouuer en ces pais: avec ce qu'ils sont bien faits à la guerre, & lesquels la maintiennent tousiours alencontre de Prete-lan, ils confinent & sont voisins d'une grande partie des Royaumes de Xoa, & de Goyame. Je n'y fus onques, mais ce que i'en dy m'a esté referé & dit par noz Portugalois, lesquels y allerent, pour lors que le grand Betudete (ou Capitaine) marcha à l'encontre de ces peuples, avec vn grand exercite, pour leur faire guerre: & puis le Prete-lan en personne: auquel ces Cafates liurerent de grands & merueilleux assaux, & mêmement des Camisades, qu'ils faisoient sus la nuict. Au moyen dequoy ils venoyent tuer & dérober ses gents: puis le iour ils se retiroient sur les montagnes, & dedans les bois, en aucunes profondes valees, qui étoient entre les montagnes.

Cafates.

Or maintenant, laissant à part les parties Meridionales, ie viendray à déchiffrer celles, qui sont situées deuers le Ponent, entre lesquelles on trouue vn Royaume, que l'on nomme Goyame, la plus grande partie duquel appartenoit à la Royne Helene, mere du Prete-lan. Et est bien certain, que en iceluy s'ouuert, & prend son commencement le fleuve du Nil, qu'ils appellent en ce pais Gion, lequel prouient de deux Lacs, qui ressemblent deux Mers, ou l'on dit, qui s'y trouuent grande quantité d'Hommes, & de Femmes marines: ce que aucuns m'ont bien dit & affermé de les auoir veuz plusieurs fois.

*Source du
Nil.*

*Hommes
marins.*

Table d'un
tel d'or massif.

Pierre de Coullan me dit qu'il auoit esté en ce Royaume par commandement de la Royne Helene, pour donner ordre de faire vn Autel dans vne Eglise qu'il y auoit fait eriger (ou elle fut puis apres inhumee) & qu'iceluy Autel fut fait de bois, le vuide duquel fut tout remply d'or massif, & la pierre fut consacree par l'Abuna Marc, comme luy même me le recita: disant qu'elle étoit demesurement grande, & pesante, à cause qu'elle étoit toute d'or. Nous auons bien esté quelque fois sus les confins, ou nous entendimes que cette Eglise étoit diligemment bien gardee d'un grand nombre de gens, à cause de la grande quantité d'or qu'y étoit: mais en tout le Royaume on n'y sauroit trouuer que bas or. Je ne peu sauoir avec quel país il confinoit de l'autre coté, mais on me dit seulement que c'étoyent grans desers, montagnes, outre lesquels le país étoit habité par des Iuifs. Ce que ie ne veux affermer: vous acertenans seulement de ce que i'ay ouy raconter à chacun en general.

Bagamidri,
Royaume
bien ample.

Au chef du Royaume de Goyame vn autre prend commencement, qui est le plus grand de tous ceux qui se trouuent sous la puissance du Prete-Ian, & s'appelle Bagamidri, lequel suit selon le Nil, qui le fait de si longue étendue, à cause qu'il commence au Royaume de Goyame, & passe par le chef de celuy d'Amara, d'Angote, de Tigraï, de Tigremahom, & de Barnagas: tellement qu'il contient d'étendue plus de six cens mille entre les Royaumes d'Angote & Tigraï, au bout desquels se trouuent aucunes Seigneuries vers la partie de Ponent, aupres du Nil, habitees par des peuples, qui s'appellent Agaos, étans tous Chrétiens & Gentils: mais on ne fait avec quelles terres ils confinent de l'autre coté, si ce n'est avec ce Royaume de Bagamidri, ou se trouue vne montagne (comme plusieurs qui y ont esté me lafermerent) d'où l'on tire l'argent en grande quantité: ce que les habitans ne sauent faire, sinon en remplissant de bois les cauernes qu'ils y trouuent, dans lesquelles il mettent le feu, comme si c'étoit vn fourneau à cuire de la chau. Au moyen dequoy l'argent fondu distille, & coule tout à grandes verges & filets: chose non moins merueilleuse, qu'elle me sembloit incroyable: mais Pierre de Coullan me dit qu'il n'en failloit point douter, non plus que de la verité même. Je refere ce que m'en a esté dit: sachant que l'argent est grandement desiré de chacun, & fort de requête en tous lieux.

Montagne
argenteuse.

Sus les extremités du Royaume de Bagamidri, du coté de l'Egypte, demeurent aucuns Maures, qui se nomment Belloes, tributaires au Prete-Ian, auquel ils payent grande quantité de cheuaux: & confinent deuers Tramontane, avec les peuples, qui s'appellent Nubes, qui furent iadis Chrétiens, obeissans à l'Eglise Romaine. Et me souuient d'auoir souuentefois ouy dire à vn Surian, natif de Tripoly en Surie, qu'on appelloit Ian (lequel conuersât trois ans avec nous au país du Prete-Ian, puis nous tint compagnie à nôtre retour, iusques en Portugal) qu'il auoit esté en Nubie, ou il auoit veu cent cinquante Eglises, ou se trouuent encore les images & remembrances du Crucifix, & de Nôtre Dame, avec celles d'autres Sains, peintes contre les murailles & parois, dont le tout sentoit fort son antiquité. Les habitans ne sont Chrétiens, Maures, ny Iuifs, mais desirent fort de viure & se voir reduis

Vestiges de
Chrétiens.

à ensui

à ensuyure la religion Chrétienne. Ces Eglises, dont ce Surian me parloit, étoient (comme il me dit) edificées dans forteresses anciennes, qui se trouuent par le país, ou l'on n'en sauroit voir aucune, dans laquelle il n'y ait vne Eglise. Pendant que nous étions en ces país de Prete-Ian, il y arriua six hommes de Nubie, comme Ambassadeurs, requerans des Prêtres & religieux à sa maiesté, pour être par eux endoctrinés en la Loy Chrétienne. Ce qui leur fut par le Roy refusé, disant qu'il auoit fait venir son Abuna Marc (qui est le Patriarche) en Alexandrie, sujette aux Maures. Ce que considéré, il ne luy sembloit raisonnable de leur donner Prêtres & Religieux, qu'on auoit eu avec si grans depens, peine, & facherie, par le moyen d'autruy. Ainsi ces Nubes retournerent sans rien faire, & disoyent qu'anciennemét ils faisoient venir vn Euéque de Romme, coutume qui étoit perdue, il y auoit ia long temps, par les guerres des Mahometans dont ils auoyent esté contrains de demeurer sans Prêtres & Religieux: ce qui leur causoit l'oubliance de la Foy Chrétienne. Ces Nubes confinent avec l'Egypte, étant leur país situé à l'obiet de Suachen, qui regarde au Leuant, deuers la mer rouge: & sont leurs Seigneuries situées sus tous les deux cotés du Nil, chacune forteresse desquelles est gardée par vn Capitaine. Ce Suachen, est ce lieu qui confine avec les terres du Prete-Ian, au commencement de l'Egypte: & en front de ces Seigneuries, qui tiennent les Maures Belloes enclos en leur milieu. On dit qu'il y a depuis Suachen iusques à l'Isle de Mazua, selon la cote de la mer vn país tout couuert de bois, si touffus, qu'on n'y sauroit passer. Voila tout ce que i'ay peu entendre, saouir, & retenir des país, Royaumes, & Seigneuries du Prete-Ian, & de tous contours diceux: ayant esté du reste assez amplement & à la verité informé.

*Bols tres-
espais et im-
penetrables*

Maintenant ie me veux mettre en deuoir de satisfaire à la promesse que ie vous fey cy dessus, de vous raconter ce que i'auois ouy dire des officiers que donna Salomon à son fils, nommé Meilech, lors qu'il l'enuoya de Hierusalem en Ethiopie vers la Royne de Saba sa mere. C'est donq chose certaine que pour le iour-d'huy tels offices sont demeurés à la posterité, & aux descendans de ceux qui les eurent premieremét: étans venus par succession de pere à fils. Or Salomon donna à son fils ses officiers, qu'il print des douze lignees: à saouir vn de chacune, comme Chambellans, Contreroleurs, Portiers, Estafiers, Trompettes, Gardes, Cuisiniers, & autres officiers requis, & necessaires au train d'un Roy, en sa maison. Tellement que les descédans diceux sont fort honorés: pour être gentilshommes, & extrais de la source & tige des enfans d'Israël: & sont en grand nombre de chacun office: pour autant que les enfans des Chambellans & leur posterité à retenu le titre de tel office, comme ont fait semblablement les descendans de tous les autres. Pour laquelle cause ils sont reputés pour tels, fors les Pages, qui souloyent être fils des grans Princes & Seigneurs: ce qu'ils ne sont à present, à cause (comme i'ay dit cy dessus) que le Prete-Ian fait appeller ses gens sans leur faire entendre la raison pourquoy il les mande. Et au temps qu'il tenoit autour de foy pour ses pages les fils des grans Seigneurs, ils faisoient saouir à leurs peres ce que sa grandeur auoit deliberé de faire, & decouuroyent les secrets: dont par cette occasion

*Officiers
extrais des
douze li-
gnees Israe-
lites.*

ils ont esté demis de cet office, auquel paruiennent les esclaves, qui sont fils des Roys Maures, ou Gentils, que l'on enleue iournellement, par les courses que font les gens de sa maiesté: laquelle les connoissans dispos, & suffisans, les fait enseigner auant que de les receuoir au dedans, ou elle les tire, apres qu'ils sont connus capables à exercer cet état. Il est bien vray que sa hautessé se sert des fils des grans Seigneurs, pour pages de Cuisine, ou d'Ecuyer, mais ils demeurent tousiours dehors, comme nous l'auons veu. Semblablement tous les Chanoines, qu'ils appellent Debeteres, descendent de l'origine de ces officiers qui vindrent de Hierusalem, avec le fils de Salomon: au moyen dequoy ils sont plus honorés que tout le reste du Clergé.

Possession prinse par Zagazabo des Seigneuries à luy donnees par Prete-Ian. Attente frustree de l'armee Portugaloise, faux bruit semé par les Maures, de l'armee defaite, & douleur des Chrétiens. Meilleures & vrayes nouvelles de l'armee arriuee. Remise de l'Ambassade Portugaloise, au Capitaine de l'armee par Barnagas au nom du Prete-Ian, intempestif remandement dudit Seigneur refusé, memes par Zagazabo par crainte des Lyons. Arrest de navigation miraculeux pour retirer vn corps Chrétien, & vent propice apres iceluy retiré. Tourmente de mer, vn François pery. Sauueté au Port d'Ormuz, & recueil du grand Capitaine des Indes. Presentation des lettres, & dons precieux à luy enuoyez par Prete-Ian, & remuneration de luy enuers les presenteurs.

LE iour que le Prete-Ian se meit au retour du Royaume d'Adée, le religieux son Ambassadeur, & moy allames vers la Seigneurie qui luy auoit esté donnee de sa grandeur: & étoit du côté ou noz gens étoient demurés, pour de laquelle se saisir, feimes telle diligence, que nous y arriuames par vn iour de Carême entrant: dont il se meit en possession, tant de cette Seigneurie qui luy auoit esté nouvellement bailee, comme de celle qu'Abdenago luy auoit enleuee par force: l'une desquelles est d'octante maisons, avec deux Eglises, suiette à vne petite abbaye qu'il tenoit au parauant. Celle qui luy auoit esté bailee se nommoit Arras de Cauas, au pais d'Abugana: pouuant auoir sous sa puissance de huit cents hommes d'armes en sus. Puis à my Carême paruimmes ou étoient demurés noz gens, atendants les Portugalois qu'ils pensoyent nous deuoir venir querir, à la fête de Paques: laquelle passee, qui est au temps du mouuement de la mer, & ne voyans personne, fumes fort fachés & ebahis, non moins qu'au parauant veu le mois de Iuillet, apres que le Prete-Ian eut entendu nôtre deconuene, il enchargea à son Ambassadeur, & à vn Seigneur d'Abugana (qui se nommoit Abiue Arras) qu'ils eussent à venir avec nous en ses Seigneuries, pour nous fournir de viures: ordonnant outre ce (à cause qu'on auoit deia retiré les cueillettes) qu'on nous deliurât cinq cens charges de grain, cent Vaches, & cent Moutons: & que Zagazabo son Ambassadeur nous donnât du miel pour faire du vin. Apres que nous eumes longuement discouru, si nous y deuions aller ou non (pour les fauoir fort eloignees de la mer) en fin nous delibrames d'y aller puis ayans receu ce qui nous auoit esté ordonné, retournames à Barua,

*Arras de
Cauas Ca-
pitainerie
de hommes
d'armes.
Attente fru-
stree.*

à Barua à la my lanuier.

Nous retrouvans donques en ce lieu de Barua, acompagnés de tous les Franques surnommés, enuoyames deux hommes vers la mer, pour nous apporter nouvelles de l'arriuee des Nefs Portugaloises, lesquels retournerent le Samedi de Paques, qui fut le premier iour d'Auril, l'an mil cinq cens vingt & six: tous desespérés, & à demy morts: disans qu'ils n'auoyent trouué aucune armee des Portugalois, ains auoyent esté rompus & défaits aux Indes, & les forteresses, par ce moyen, perdues: lesquelles nouvelles leur apporterent les Maures, qui étoient abordés à l'Isle de Mazua, avec trois nefes toutes chargées de marchandises, & auoyent prins port, demenans vne alegresse indigne avec grans sons d'artillerie: & affermoient cela, à cause d'une galere Portugaloise, qui auoit esté prinse auprès de Diu, en vn port du Roy de Cambaia. Ce qu'ayans entendu, ie ne faurois bonnement exprimer l'estreme douleur qui nous vint saisir. Parquoy Rodrigue, voulant que ie celebrasse messe, ie luy fey reponce qu'il métoit pour l'heure impossible, par l'alteration grande qui occupoit mes esprits tous eperdus, à cause de cette triste & douloureuse nouvelle. Mais ie luy conseillay d'aler ouyr celle du Barnagas, en l'Eglise maieur: ce que nous feimes au point du iour: laquelle acheuee, iceluy Seigneur nous feit inuiter à venir au diner avec luy, dont notre excuse fut, que chacun se deuoit retirer en sa maison, à cause de la grande fête, durant laquelle nous demeurames tous deconfortés & étonnés au possible, iusques au Mardy de nuit, venant le Mercredy, que nous receumes lettres du Dom Hector Seruiere, grand Capitaine des Indes: par lesquelles lettres il nous mandoit qu'il étoit venu pour nous emmener, & étoit abordé à Mazua. Ce qui nous causa vne si grande ioye, qu'on ne la pourroit estimer. Tellement que Dom Rodrigue nous vouloit faire partir au matin, à quoy ie ne me voulu acorder: disant que nous deuions attendre l'octaue de Paques. Puis expediames vn notre Portugalois, acompagné d'un Abissin, pour porter noz lettres à Dom Hector de Seluiere: & d'autre coté recriuimes à Zagazabo, Ambassadeur de sa maiesté (qui étoit demeuré arriere) qu'il ne fait faute de partir au plus tôt qu'il luy seroit possible, sans sépargner iour ny nuit de tirer à la volte d'Erocque, à cause que l'armee y étoit arriuee.

Par vn Lundy de l'octaue de Paques nous departimes du lieu de Barua, prenans la route d'Erocque, acompagnés du Barnagas, qui menoit avec luy, tant de ses domestiques, comme de gentiishommes, iusques au nombre de mille hommes, montés sus mules, & de six cens fantes. Ainsi nous alames lo-
 ger loin de Barua par l'espace de six mille, en vn lieu nommé Dinguil, au milieu d'une grande campagne, où s'assemble tous les Lundis grande multitude de gens, qui vont à la foire d'Erocque en carauanne, de peur des Arabes, Feres, & animaux sauages. Tellement qu'alors il s'y trouua bien deux mille personnes, qui encore étoient peu pour chemin prendre à cette foire: pour autant que les autres n'étoient venus, craignâs de ne trouuer eau pour boire: toutefois, nous autres qui étions avec le Barnagas & ses gens, nous sentions proueus. Or Erocque peut être distant de Barua par l'espace de quarante & cinq mille, pour lesquelles cheminer nous demeurames toute vne semaine, iusques

*ioyeuses
nouuelles.*

*Compagnie
du Barna-
gas.*

*Grande con-
paigne uoiz
giere pour
crainte des
larrons &
bêtes sauua-
ges.*

iufques au Samedi matin, que nous paruinmes au pres d'Eroque, ou nous ne pouuions aller pour voir les Nefs, fans la prefence du Barnagas, à caufe qu'il auoit charge de nous presenter au grand Capitaine. Joint aufsi que tous les gens n'étoyent afsemblés, pour autant qu'il en atendoit tousiours de Barna, avec les Capitaines de Suachen, qui est du coté d'Egypte: & arriuerent la nuit du Lundy enfuyuant: & ce pendant nous alions voir à la derobee noz gens au port, lesquels nous venoyent femblablement visiter ocultement, au lieu ou nous étions. Et par les chaleurs qui étoient grandes & infupportables, le Barnagas & fes Capitaines feirent dreces des loges de bois, ordonnans qu'on en fait d'autres pour nous, lesquelles furent couuertes de toiles, pour dormir deffous, tant étoit la chaleur vehemente, pour être le lieu prochain de la mer: & à caufe d'une fi grãde multitude de gens avec tentes & pauillons. Et d'autre coté, ceux de l'armée auoyent dreces leurs cabanes sus l'île, ou le vent tiroit tousiours quelque peu: mais il en y auoit plusieurs qui logeoyent dans des maisons terraffees. Le Lundy au matin le Seigneur Barnagas, acompagné de tous fes Capitaines, nous confina & remit entre les mains de Dom Hector de Seluere, non fans grande ioye & alegresse de tous cotés: puis luy fait presenter cinquante Vaches, plusieurs Montons, Chapons, Poules, & Poiffon, qu'il auoit fait pefcher pour distribuer par toutes les Nauires. Le Mercredy au matin arriua Zagazabo Ambassadeur du Prete-Ian, que nous alames rencontrer à Eroque, qui fut femblablement présenté au grand Capitaine par le barnagas: & ainsi demurames atendants le mouuement de la mer, qui est temps pour nauiger sus ice l'île, lequel viét au vingt & fet ou vingt & huitième d'Auril, continuant iufques au trois ou quatrième de May: & laiffant passer ce terme, l'ocafion paffe femblablement, avec la commodité de pouuoir faire voile, iufques au mois d'Août. Or au vingt & septième d'Auril, quatre Calacenes (qui font meffagiers du Prete-Ian) furuindrent, difans que fa maiefté auoit esté auertie du coté de Zeila, que l'armée Portugaloife étoit entree dans la mer rouge, pour nous enleuer: & pourautant que nous pourrions être aucunemēt atriftés & abatus par le long temps que nous auions esté abfens de fa Cour, ils auoyent charge de nous faire retourner à fa grandeur, laquelle nous donneroit tant d'or & d'habillemens, que nous aurions ocasion de retourner avec contentement vers le Roy de Portugal fon frere. Et nous dirent que par la grande diligence qu'on leur auoit enchargé de faire, ils auoyent tousiours rafraichies leurs môteures, cheminans iour & nuit: dont ils nous requeroient & pressoyent fort instanment de retourner. Puis commanderent à l'Ambassadeur du Prete-Ian de nous acompagner à venir en Cour, & prier Dom Hector de nous y enuoyer: étans bien affeurés que nous causerions à fa grandeur vn mécontentement fort grand, ne faifans ce dont ils nous requeroient. Mais le grand capitaine & nous tous feimes reponce qu'en forte que ce fût nous ne le pouuions faire, ny l'armée nous attendre: d'autant que le mouuement nous pressoit par trop, & ne nous donoit temps d'attendre, pour obtemperer au vouloir de fa maiefté. Car cette ocasion paffée, on ne retourneroit plus pour nous. Combien que fon Ambassadeur pouuoit bien retourner, si bon luy sembloit: lequel repondit alors, qu'il

*Presens de
vires aux
portugalois*

*Temps du
mouuement
de la mer.*

*Intempetif
remandemēt
refusé.*

qu'il ne le feroit sans nous, pour chose du monde : car on le feroit ieter dans la gueule aux Lyons. Ainsi nous demeurames fort ioyeux, & les Calacenes retournerent, tresmal contents pour n'auoir executee leur charge, selon le desir de leur Seigneur.

*Damnation
aux bestes.*

Le vingt & huitième d'Auril, mil cinq cens vingt & six, toute l'armee (qui étoit de trois grans galions, & deux caruelles) étant partie de Mazua, vint surgir vers l'Isle de Cameran, le premier de May, ou le vent nous abandonna: lequel ayans attendu par l'espace de trois iours, il me va souuenir qu'en ce lieu nous auions enseuely Odoard Galuan, qui venoit Ambassadeur au Prete-Ian de la part du Roy Ian, notre Seigneur : & me trouuay à ses exeques, avec le Licentier, Pierre Gomes Tessera, Auditeur, puis le meimes en vne cauerne, sous esperance que quelque fois aucuns de ses parens ou amis se pourroyent trouuer là, lesquels pourroyent transporter le corps en terre des Chrétiens. Ainsi avec vn mien esclau ie m'en allay au lieu auquel ie l'auois laissé, d'où ie le fey tirer & enfermer dans vne queisse, qui fut chargée sus le galion saint Lyon, ou i'étois, sans que persone sceut ce qui étoit dedans, sinon vn Gaspar Soa Facteur de l'armee, qui étoit de sa parenté. Incontinent que cela fut fait, il se va leuer vn bon vent, qui nous donnoit droit en poupe, dont nous feimes voile, & nous dura cette Bonasse iusques au dixième de May, que nous vimmes surgir à l'obiet de la cote d'Aden : si que nous commençames à nous engoulfer dans la mer, la ou vn yuer qui venoit de l'Inde nous donnoit en face : & en cet instant se va leuer si grand fortunal, que la seconde nuit d'apres, le temps vint à s'obsurcir si hideusement, & nous meit en tel hazard, que nous vimmes à nous ecarter l'un de l'autre : vagans & flotans ça & là, à la misericorde des vens impetueux, & des vagues sans mercy. En cette angoisseuse perplexité, notre galion tiroit vn bateau en poupe, attaché à iceluy, dans lequel se trouua vn François qui le gouernoit: mais sus la nuit la mer s'enfla si haute, & s'émeut de forte, que les attaches du bateau se rompirent, puis le galion étoit tant fort agité & batu par les flots, que nous n'attendions autre chose sinon vn soudain naufrage, & nous voir tous enseuelis en vn coup dans les ondes. Alors le patron du galion feit prier Dieu pour l'ame de ce François qui étoit dans ce bateau : puis le iour ensuyuant feit encant de tout ce qui étoit sien, & fut trouué cent & vingt ducas, avec vn esclau. Nous demeurames ainsi à la mercy des vens & vagues, pousés & agités par cette terrible fortune, qui courut iusques à tant que nous vimmes surgir au détroit d'Ormus, & le vingt & huitième de May vimmes prendre terre au port de Mazcare, qui est en l'Isle d'Ormus, laquelle rend tribut au Roy de Portugal : & là trouuames vne des caruelles qui s'y étoit retirée à sauueté: dont l'autre arriua de là à trois iours, & vn galion des nôtres semblablement : racontant chacun les hazars de la fortune passée. Dix iours apres notre arriuee, veimes floter sus leau le galion saint Dionilio, Capitaine de notre armee, qui ne pouuoit prendre port. Ce que voyans, nous enuoyames deux caruelles Portugaloises (qui gardoyent le detroit) pour le secourir : lequel ayans abordé, retournerent à grand hâte : car les gens de dedans étoient à demy morts de faim, mais plus pres de rendre les abois, par vne trop grande soif qui les faisoit ahanner,

*Vent propi
ce apres le
corps retie
ré.*

Tourmele!

*Sauuement
à port de
Ormus.*

mais

mais étans arriués, ils reprindrent leurs esprits: puis se meirent à raconter leurs
 travaux & afres passées, avec les miseres qui les auoyent reduis à telle extre-
 fain et soif. mité, que de mourir quasi de cruelle fain & soif. Or étans partis de ce port,
 nous primmes la route de la cité d'Ormus, la ou est le fort du Roy de Portu-
 gal, ou Lopo Vas de saint Paye, grand Capitaine & Gouverneur des Indes,
 nous vint au deuant iusques sus la plage, pour nous receuoir: & nous acolla
 Recueil du grand Capi- taine des In- des, pretous, qu'il receut avec grandes caresses. Le iour ensuyuant nous l'alames
 trouuer, luy presentans les lettres du Prete-Ian, qui toutefois s'adreçoient
 à Diego Lopes de Sechiere, qui nous auoit conduis iusques aux Royaumes
 de Prete-Ian; dont Lopo Vas en fait entiere lecture, ayant succédé au lieu
 & dignité de son predecesseur Diego Lopes. Outre ce, nous luy feimes
 Riches pre- fens enuoyés de Prete-Iā au grand Ca- pitaine des Indes. present d'une robe de soye, avec cinq lames d'or au deuant dicelle, & autant
 par derriere, puis vne par chacune epaule, qui faisoient iusques au nombre
 de douze; chacune desquelles étoit de la grandeur de la palme d'une main:
 choses qui étoient enuoyees par Prete-Ian à Diego Lopes: dont Lopo Vas
 clōna à Dom Rodrigue Ambassadeur deux cens pardales, à l'Ambassadeur de
 Prete-Ian deux cens, & cent à moy. Apres cela, Dom Hector ne fait grand
 sejour en Ormus: car il voulut incontinent retourner avec l'armée, & aten-
 dre les Maures, qui s'embarquoyent au port de Zidem, pour faire voile
 au Diu: singlans au mouuement de la mer rouge, comme nous
 feimes: mais ils prenent la route d'Aden, puis
 avec la premiere Bonasse se mettent
 en mer: & nous autres sejour-
 names en Ormus, tant
 que nous yuer-
 names
 là.





Copie des Lettres, que recriuoit Prete-Ian à Dom
Diego Lopes de Sechiere, lesquelles furent presentees
à Lopo Vas de saint Paie, son Successeur, au
Gouvernement des Indes.

AV nom de Dieu le Pere, comme il fut tousiours, sans prendre au-
cun cōmencement. Au nom de Dieu son Fils vnique, qui est con- Belle prote-
station de la
Trinité, &
declaration.
forme à iceluy, auant que la clarté & lumiere des Astres eût pene-
tré ça bas, & que les fondemens de l'Ocean fussent posés & asseu-
rés: puis en autre temps voulut être conceu dans le ventre Virginal, sans char-
nelle corruption, d'autant que ainsi le vouloit la haulte apprehension de sa Di-
uine prouidence. Au nom du saint Esprit, Consolateur, auquel ne sont aucu-
nement inconneus les plus haults secrets (aux Humains incomprehensibles)
des Spheres celestes, lesquelles, par la puissance infinie, & vouloir mutuel de
cest trois, sont soutenues sans Colonnes ny appuy: & qui a peuplé la terre, au
parauant n'étoit rien, vuide, & inconneuë du Leuant au Ponent, & du Midy
au Septentrion: sans que ces trois diuerses personnes soyent particulièrement
vn, deux, ny trois: mais vne Trinité coniointe en vn Eternel, & Toutpuissant
Dieu, Createur souuerain de toutes les choses, par vn seul cōseil & aduis exe-
cuté d'une seule, & diuine parole. Amen.

Ces Lettres & Ambassade, sont enuoyees par Atani Tingil, ainsi appellé, Atani Tingil. Encës de
la Vierge.
par le nom qu'il a rapporté de la sacree Fontaine du Baptême: & maintenant
surnommé Dauid, Chef & puissant Gouverneur des amples & spatieux
Royaumes de l'Ethiopie, bien aymé de Dieu, colonne de la Foy, & race pro-
uenue de la vraye Tige de Iuda, fils de Dauid, fils de Salomon, fils de la co-
lonne de Sion, fils de la semence de Iacob, fils de Marie, & selon la chair fils
de Nahu, lequel enuoye salut à Diego Lopes de Sechiere, grand Capitaine,
& Gouverneur des Indes.

Ayant entendu le grand deuoir, accompagnant voz actes cheualeureux,
qui vous illustrent, & decorent vôtre renommee, par les surhumaines victoi-
res, que vous obtenés glorieusement, & les haultes entreprinſes, aux quelles
vous donnés fin à vôtre auantage, & faites sortir heureux effet à icelles, sans
que les redoutables forces des Maures infideles soyent bastantes pour intimi-
der en rien la moindre de voz pensees, qui étans mises en execution, renuer-
sés puissamment la Fortune, emparé des armes de la sainte Foy, sans que les Fa-
tales destinees, & choses occultes puissent rien en vôtre endroit, pour detour-
ner léffet de vos projets: d'autant que vous cheminés saintement, reuetu de la
pure verité Euangelique, & appuyé sus le Fust, qui porte linuincible & re-
douté Guidon de la sainte Croix. Nous rendons graces à celuy, qui est la vi-
ue source de tout bien, & vraye lumiere de Verité, de tant & si grandes gra-

ces, quil vous a liberalement elargies: le priant du meilleur de nôtre cœur, vous ottroyer le moyen de rendre vôtre ioye accomplie, & voz desseins entièrement par faits.

Vous nous faites auertir à vôtre arriuee en noz país, de l'Ambassade de vôtre Roy & Seigneur Dom Emanuel, nous asseurans, ensemble des presens, gardés aux Indes, avec vôtre si dangereux traual dedans voz Naus, agitées, & exposées à mille perils de naufrages, par les vents & orages, tant par Mer, que par Terre, parmy lesquels vous n'avez craint de faire voile, & penetrer iusques aux extremes Regions des Maures (venans de si lointains país) pour les subiuguer, & extirper leur malheureuse & damnable secte: & ce par le moyen de voz vaisseaux, que vous faites miraculeusement floter ça & là sus mer, ou bon vous semble: chose qu'on penseroit excéder toute puissance, & industrie des hommes, & sçauoir prouenant d'autre part, que des cieux. Et (qui plus vous doit rendre illustres & immortels à toute posterité) avez supporté par l'espace de deux ans, le grand traual, & hazardeux danger de la mer, sans prendre aucun repos iour ny nuit, qui nous cause vn grand étonnement: d'autant que le iour est ordonné pour s'employer à toutes bonnes actions: comme à vendre, acheter, cheminer: & non pas la nuit, laquelle nous semble plus propre à dormir, & prendre repos du traual enduré durant le iour, comme le témoigne l'Escriture. Le iour est fait pour se mettre en deuoir de traualier: chose que obseruent les animaux mêmes, lesquels font diligence de trouuer leur pasture, depuis le matin iusques au soir: approchans, en cela, de la nature des hommes. Mais vous autres, qui voulés, que voz glorieux & laborieux faits témoignent aux suruiuans la grandeur, & magnanimité de vôtre noble courage, n'avez iamais peu être vaincus, ny surmontés par l'horreur des tenebres de la nuit, encores moins par le traual, que apporte le iour: étans pousés par vn ardent desir, qui tousiours vous est compaignable, à l'exaltation de nôtre sainte Foy, pour vous faire inserer au nombre de ceux là desquels parle l'Apostre, & vaisseau delection monsieur saint Paul.

*Qui sera celuy, lequel nous pourra nier cecy? maladie, passion, faim, po-
urete, glaiue, traual, ny autre peine de chose redoutable, n'a eu pouuoir de
detraire & amoindrir la grãde affection, que nous auons à nôtre Sauueur
Iesuchrist, auquel nous croyons indubitablement, et en sa vie, & en sa
mort. Et plus outre, Bienheureux est l'homme, reuetu d'humilité, sup-
portant le bien & le mal, qui le rend digne d'obtenir la Couronne de vie
Eternelle, promise aux Fideles par Iesuchrist.* Le Seigneur, donques, prospere voz faits, & face sortir heureuse yssue à voz desseins, conforme à voz saints & louables desirs: vous donnant la grace de faire retour, sains & sauues, à vôtre Roy & Seigneur Dom Emanuel: en vous asseurant des mains profanes des Maures detestables, lesquels vous avez robustement vaincus & accablés: soutenans la querelle de nôtre sainte Foy, qu'ils ont en dédaing & mepris. Et soyent beneis voz gens de guerre, avec vous tous ensemble, qui merités la couronne de martyre, par les insupportables froidures, chaleurs cuisantes, & cruelle faim, que vous endurés pour l'amour de Iesuchrist.

Or nous

Or nous ne vous sçaurions exprimer, combien a esté grand le plaisir, que apporta v^{ost}re arriuee sur noz terres, & au contraire, le grand regret, & fâcherie, que nous receumes, quand nous entendimes v^{ost}re tant soudaine departie. Toutesfois vous nous laissâtes quelque occasion de contentement, avec v^{ost}re Ambassadeur: louant infiniment le Seigneur Dieu, mémement par le grand & bon renom, qui a penetré iusques icy, & resonne de tous côtés de v^{ost}re valeur & preud'homme: & pour autant aussi, que vous auez bien voulu faire alliance avec nous, ne dedaignant nôtre amitié. Et comme v^{ost}re courtoisie est renommée par tout, ie ne doute point, que vous n'en veuilliez bien vser en nôtre endroit, pour nous enuoyer des Maitres, & gens experts à mettre en œuure l'Or, & l'Argent, pour forger Espees, & Poignals, pour tremper Corselets, & autres armes de Fer, avec gens aussi, qui sçachent l'art de Batir & edifier Maisons, & personnes entendues à planter Vignes à v^{ost}re mode, cultiuer Jardins, & exercer tous autres Labeurs, qui vous sembleront plus commodes, & necessaires à la vie des Hommes: & semblablement Maitres à ietter en fonte Lames de plomb, pour couvrir les Eglises, avec des Tuiles, pour noz maisons, en default dequoy, nous vsons de couuertes d'herbes. Tellement, que nous auons grand besoin de ce, dont nous vous requérons affectueusement: vous assurant, que le default dicelles nous en cause vn deplaisir nonpareil. Nous auons fait eriger vne Eglise, laquelle est dedice à la tres sainte, & indiuisé Trinité, là ou reposent les Os de nôtre feu Pere (l'âme duquel nous croyons iouyr des Beatitudes eternelles, promises par le Seigneur nôtre Dieu, à ceux, qui ensuyuent ses saints Commandemens) dont les murailles (comme vous en pourrés être assurés par les Ambassadeurs) sont fort bonnes: mais nous voudrions tout incontinent couvrir pour en oter les herbes, qui a present seruent de couuertes sus icelles. Parquoy nous vous prions de nous enuoyer gens experts, & Maitres, douze de chacun Art: enuers lesquels, si le seiour & demurance de noz pais leur est agreable, nous leur vsurons d'un tel traitement, qu'ils n'auront occasion de s'en plaindre: avec ce, que nous les laisserons tousiours en pleine liberté de partir d'avec nous, ou d'y demeurer, ainsi que bon leur sembleroit. Outre ce nous vous réuoyons les Franques, qui étoyent en nôtre Cour, lesquels par nôtre moyen ont esté deliurés d'entre les mains des Maures du pais du grand Caire: lesquels vous enseigneront le voyage de Zeila en Adem, & à la Mecque, à tenir la route de l'Isle de Mazua, qu'ils sçavent fort bien: chose laquelle vous doit apporter occasion de grande reiuouissance, comme à nous cause de contentement: étans assurés de v^{ost}re bon vouloir: & vous recriuons pour vous donner à cōnoître, que nous ne sommes moins desireux de sçauoir vne Eglise être erigee à Mazua, avec vn fort, que vous autres de le mettre en effet, comme vous nous en auez demandé licence par v^{ost}re Ambassadeur: laquelle nous vous ottroyons, d'autant bon cœur, que vous nous en sçauriés requérir: & ne voudrions pas seulement, que vous en erigissiez à Mazua, mais encores à Delaqua: mettans des Prêtres aux Eglises, & vaillants Capitaines dedans les forts, pour les pouuoir defendre, contre l'impetuosité, & assaux des Maures, enfans de Mahomet, pere de perdition. Ce que nous ne vous

permettons seulement, mais vous prions de mettre en deuë execution, tant qu'il nous est possible, & le plus tost, que vous pourrez, auant que vous veniez à faire voile, & prendre la route des Indes. Vous assurant, que le deuoir auquel vous vous mettez pour accomplir chose tant recommandable (& de si grande affection) meritera être loué de nous, & pareillement du Roy Emanuel vôte bon Seigneur, avec lequel le Seigneur Dieu a permis, que nous soyons vnis, par le noeud d'indissoluble amitié. Et ayans fait cela, vous y ordonnerés vn marche, ou l'on puisse acheter, & vendre les Marchandises, lesquelles seront portees iusques en ce lieu, avec defences, & inhibitions, que les Maures (ennemis de nôtre sainte Foy) n'ayent à s'y transporter: ains le permettre aux Chrétiens seulement. Toutesfois, si vous vouliez, qu'ils y trafiquent, soit selon vôte bon vouloir, mais avec nôtre licence. Puis apres auoir laissé vn tel ordre à Mazua, vous ferez voile à Zeila, là ou vous erigerés semblablement vne Eglise, avec vne forteresse. Car en ce lieu abordent tous les viures, lesquels on transporte en Adem, par toute l'Arabie, & aussi aux autres Royaumes & Seigneuries, qui n'ont aucun moyen d'en auoir d'autre part, que de ceux, qui arriuent au port de Zeila, ou ils sont conduits & menés du port de Mazua, de noz Royaumes & Seigneuries, par les mains des Maures. Ce que ainsi faisant, ce vous fera vne entree, & le chemin ouuert, pour vous emparer du Royaume d'Adem, de l'Arabie, & des Royaumes, qui confinent avec icelle, sans que la mort de voz gens s'en ensuyue aucunement, à cause, qu'en leur coupant le chemin des viures, vous leur osterés tous les moyens de defences, & les tiendrés assiegés: dont à la par fin, ils seront rangés à toute extremité, par la grand famine, que vous leur causerés. Et si vous entreprenés (par fortune) la guerre contre les Maures, ne differés à nous le faire sçauoir: vous offrant des maintenant toute laide, support, & faueur, qu'il nous sera possible: & ne faudrons de vous enuoyer grande quantité de gens à Cheual, avec Archiers, & des Viures, ou bien de nous y transporter en personne, tant nous sommes affectionnés à la destruction, & ruine vniuerselle des Maures, infideles & mescreans, pour l'exaltation de nôtre sainte Foy, en deprimant & abolissant la leur, laquelle nous mettrons au bas, & surmacherons du tout, par le moyen de voz forces, vnies avec les nôtres. Puis, quand il vous prendra enuie de retourner aux Indes, vous y pourrés laisser Dom Rodrigue de Lime, Ambassadeur, pour être Capitaine de Mazua: & sil a quelque soupçon, ou crainte d'être assailly, en le nous faisant entédre & sçauoir, il nous trouuera tousiours prests & appareillés à son aide & secours. Vous auertissant d'auantage, que ceux là lesquels vous nous auez enuoyés pour Ambassades, sont les premiers, que nous ayons veu des vôtres, & lesquels nous auons trouués merueilleusement discrets, bons, sages, & diligens: se aymans entre eux d'une amytié reciproque, encores qu'ils ayent eu quelques paroles aucunes fois l'un avec l'autre. Parquoy nous les trouuons suffisans (quant à nous) & meritent bien d'être par vous amplement remunerés & recompensés, mémelement Dom Rodrigue, qui est vn homme singulier, & bien fort affectionné à vôte seruice, ce qui le rend digne d'aquerir & participer de vôte bonne grace: semblablement avec le pere de Dom Francisque Aluares,

lequel

lequel doit être liberalement d'amples dons recompensé, pour être homme de bonne conscience, & sainte vie: la debonnaire nature duquel ne nous étans cachée, nous l'auons proueu d'une Seigneurie, avec la croix & baton en main, en signe d'autorité, & l'auons fait Abé dans noz terres: à limitation de quoy tout l'honneur que luy ferés, sera fort bien employé comme à personne, qui merite d'être (& vous prie le faire) Eueque de Mazua, Zeila, & de toutes les Iles de la mer rouge: & chef spirituel de noz terres, d'autant que nous l'auons trouué suffisant, & sus qui on se doit bien reposer de telle & plus grande charge. Semblablement Ian Scolare merite d'être remuneré, pour s'être tousiours montré fort diligent aux affaires du Roy son Seigneur, & de vous: & l'auons tousiours conneu homme de bien, qui à employé grand labour & trauail à la conduite de votre Ambassade, comme aussi tous les autres se sont grandement trauaillés, depuis le plus petit iusques au plus grand. Or nous vous prions tant affectiounement qu'il nous est possible, quand vous connoitrés le temps conuenable à la defaite des Maures & Payens, lesquels ne croyét en Iesuchrist, que nous le faciés fauoir. Vous assureant que nous ne faudrons dénuoyer à votre secours vn grand nombre de noz gens, avec viures en abondance, & or en grande quantité, non seulement à Mazua mais à Zeila, au Royaume d'Adel, & en toutes les terres, ocupees par les infidelles, à la ruine des sectateurs de la fauce doctrine Mahometane: lesquels avec l'aide du Seigneur, & de la Virge immaculée nous esperons esfacer de sus la face de la terre, vous par mer, & nous par terre, vnis ensemble par reciproque amitié, & conseil, suportés par la faueur de la tressainte Trinité. Aquoy nous esperons faire sortir effet, & desirons qu'ainsi soit, d'ausi grand zele & bon cœur, que nous prions le Seigneur vous donner sa paix, illuminer de sa Diuine grace, garder voz Naus de naufrage & infortune, prolonger voz ans en santé, & vous maintenir en son amour par tous les siecles des siecles.

Depart du lieu de Ormus vers les Indes. Exploit piratique sur les Maures, & prise de trois Naus chargees d'or. Abordement à Cochin. Distance de Cochin à Canonor, & les especes des marchandises, & munitions, qui là se prennent.

Nous feimes depart d'Ormus avec l'armée de Lopo Vas de saint Paie, grand Capitaine: à cause que Dom Hector de Seluere auoit fait voile à la volte de la mer rouge, pour rencôtrer les Naus de la Mecque, qui auoyent yuerné en la cote d'Adem: comme nous auons dit cy dessus: & fortans hors du détroit d'Ormus, nous trouuames que la furie & âpreté de l'yuer des Indes étoit adoucie, si que l'on pouuoit nauiger, sans crainte que Fortune vint à courir. Parquoy nous tirames à la forteresse du Roy, notre Seigneur, en la terre de Caul, fort delectable & abondante en grains qui s'y transportent de Cambaie, en Montons, Poules, & Poisson, qui s'y trouue infiny, avec plusieurs fruis & herbes de iardinages, cultiués par noz Portugalois. Peu de temps apres, Dom Hector de Seluere fait retour avec trois Naus de la Mecque, qu'il auoit butinees sus les Maures, chargees d'ôr, à cause qu'elles ne s'étoyent encore fournies d'aucunes marchandises qu'elles venoyent

*Exploit pi-
ratique sur
les Maures.*

venoyent enleuer aux Indes : & tous les Maures , qui étoient ieunes & robustes , furent mis à la cadene , dans les galeres du Roy notre Seigneur , pour le prix de dix ducats par tête , qui est le pris ordinaire : étans exposés à même prix les vieux & inhabiles . Apres que nous fumes partis de là , nous arriuâmes à la cité de Goa , le vingt & cinquième de Nouembre , par vn soir de sainte Catherine , que l'on faisoit vne solennelle procesion (à cause que les Portugalois s'en étoient emparés à tel iour) avec les mêmes cerimonies & manieres qu'on à coutumé de faire en Portugal au iour du Cors de Dieu . Au moyen dequoy l'Ambassadeur & plusieurs religieux Abissins , qui là compagnoyét , dirent qu'ils connoissoyent manifestement que nous étions vrais Chrétiens , nous ayans veu faire vne tant solennelle procesion . Nous seiournames en cette cité par l'espace de trois iours , en laquelle l'Ambassadeur de Prete-Ian laissa quatre esclaves , afin que les deux aprinsent l'art de peinture , & les deux autres à sonner de la trompette : dont le grand Capitaine leur afsina vne pension , pour leur viure & apprentissage . De là , nous primmes la route de Cochin , ou paruenus , nous trouuames Antoine Galuan , fils d'Odoard Galuan Ambassadeur , les os duquel ie portois tousiours avec moy : lesquels voulut venir prédre dans la Nef , apres que ie luy eu conté comme le tout étoit passé : ce qui luy causa vne tristesse merueilleusement douloureuse , & dueil naturel auquel il feit porter le corps au monastere , en grande pompe funebre , à laquelle asisterent tous les Prêtres & religieux de la cité . Et pour autant que les mariniers ne veulent souffrir cors mors dans leurs vaisseaux , il feit faire (de ruse) vne grande fosse derriere le grand autel , feignant d'enterrer la quesse dans icelle , laquelle il feit puis secrettement transporter dans la Naue , dont il étoit Capitaine . Tout le temps que nous seiournames dans Cochin ne fut employé à autre chose , qu'à charger trois Naus de poiure , & clou de girofle : & failloit aller de Cochin à Canonor (qui est vn voyage de nonante mille) à charger le gingembre , & munition de biscuit , Poisson salé , vin de palme , & poudre : puis vindrent les trois Naus surgir deuant Canonor , au commencement du moys de Ianuier .

Prix d'Esclaves.

Procesion solennelle.

Cochin.

Depart des Nefz Portugaloises de Canonor à Lisbonne . Orage leué , rencontre de gens transis de fain & froid . Chaleur intollerable au chemin par terre , & gens estains par icelle . Arriuee à Conimbre . Presentation de l'Ambassadeur d'Ethiopie , des lettres , & de la Couronne de Prete-Ian au Roy de Portugal . Propos entre eux tenus . Estat ordonné audit Ambassadeur . Requeste d'expedition pour aller presenter au Pape les lettres & la croix dor de Prete-Ian , & dilation d'icelle .



Ristan Vas de Vega étoit Capitaine de la premiere Nef , qui arriua deuant Canonor , de celles qui auoyét chargé à Cochin , sus laquelle étoit Dom Rodrigue de Lime , & Zagazabo Ambassadeur du Prete-Ian . Pour laquelle cause elle fut la premiere à être chargée de gingembre , biscuit , & Poisson : puis feit voile au quatrieme de Ianuier , l'an mil cinq cens vingt & set , suyuant la route de Portugal : & partit la Nef d'Anthoine Galuan (sus laquelle ie me mey avec luy par amitié) au dixhuitième diceluy mois , & la

Depart des nefz Portugaloises de Canonor.

& la tierce au vingt & neuvième, singlans toutes en haute mer: tellement
 quelles ne se veirent sinon au dixhuitième d'Auril, qu'un ieune homme, qui
 couchoit dans la gabie, dit qu'il decouuroit vne Nef par poupe & vne autre
 par proue: ce qui nous fit attendre les vns les autres: dont l'alegresse leua fort
 grande dans tous les trois vaisseaux, qui florèrent de compagnie, iusques à ce
 qu'ils vindrent surgir deuant l'Isle sainte Helene, qui fut au iour de Paques,
 vingt & neuvième d'Auril: si que pensans nous y rafraichir deau, il se va leuer
 vn orage de terre sus la nuit, que nous fait passer outre malgré nous: ce qui
 nous causa vne grand' disette deau: à faute dequoy nous ne pouuions faire
 rien cuire: mais à cette estremité, le Seigneur nous secourut, faisant pleuoir
 par l'espace de trois iours & trois nuis sans cesse, avec grand tonnerres. Au
 moyé dequoy nous remplimes trente poinçons deau, trois desquels mecheu-
 rent pour ma part: puis reprimmes noz erres, singlans tousiours, iusques à ce
 que étans paruenus aupres de l'Isle Tertièr des Azorres, nous decourimes
 vne Nef qui nous intimida grandement: pensans quelle fût Françoise, la-
 quelie cotoyoit l'Isle de bien pres du coté de la mer: & venans à decourir de
 sus la gabie vne barque, nommée Almadie (les gens de laquelle nous pensions
 être peris) nous ietames incontinent l'esquif de notre Nef pour enuoyer fa-
 uoir qui se pouoit être: tellement que l'esquif ayant abordé cette Almadie,
 on y trouua neuf hommes, cinq blans & quatre esclaves, qui nauoyent autre
 aparence que de gens mors: car ils étoient muets, & immobiles: dont ayans
 esté veus en si piteux état, on les rendit dans notre Nef, ou ils furent depouil-
 lés, puis à nud mis dans des lis, apres auoir esté fort bien chauffés & essuyés.
 Ce qui fait reuenir la parole à d'aucuns à trois heures de là, & aux autres le
 iour ensuiuant, quand ils eurent reprins leurs esprits. Les premiers reuenus
 dirent qu'ils étoient des Nefs de celles de notre Conserue, qui retournoit
 des Indes: & auoyent esté enuoyés dans cette Almadie pour acheter des pou-
 lailles en vne Isle, & qu'ils auoyent egaree leur flote: dont vagans ça & là par
 l'espace de plusieurs iours, taris de fain & soif estreme ils étoient en grand dan-
 ger de rendre les abois, si leur bonne fortune ne les eût conduis en cet en-
 droit, pour les deliurer de si cruelle mort. Or étans abordés à l'Isle Tertièr,
 les deux autres Nefs arriuerent, demenans ensemble vne merueilleuse ioye,
 en laquelle nous demeurames dixhuit iours, ce temps pendant enuoyames
 nouvelles de notre decente, en ce lieu là, au Roy de Portugal. Et nous
 vint le temps si à propos, que dans le vingt & cinquième de Iuillet (qui fut le
 iour saint Iaques) nous vimmes surgir au port de Lisbonne, ou nous fumes
 auertis (par vne caruelle, qui nous vint aborder par le commandement de sa
 maiesté) de ne prendre terre, à cause que la cité étoit infectée de peste, dont
 nous fumes menés à saint Arem par vn commis du Roy.

Ainsi que nous vimmes surgir au Haure de Lisbonne, à l'obiet des Palais du
 Roy nôtre seigneur, incôtinement nous fumes acostés de Barques pour déchar-
 ger noz besognes, qui furent transportées à saint Arem, là où nous demoura-
 mes pour nous rafraichir par l'espace de six iours: puis en departimes, avec la
 plus grande & extreme chaleur que nous eussions iamais sentu aux terres de
 Prete-Ian: voire, & aux Indes mêmes. Et pour autât que nous étions logés en
 diuers

Orage.
 Fautte
 d'eau.

Gens trāss
 de fain, &
 soif, en un
 nauire.

Surgie
 au port de
 Lisbonne.

Chaleur
 extreme.

diuers lieux, nous cheminiôs séparés, dont le commis du Roy & moy, étions de compagnie, l'Ambassadeur de Prete-Ian & le Secrétaire, le religieux avec ses seruiteurs, Dom Rodrigue de Lune à part, avec les siés esclaves, & troys Pilotes des Maures, qui furent prins par Hector de Siluiere, le Ql les enuoyoit presenter à sa maiesté, & les auoit vêtus tout à neuf. Ainsi l'Ambassadeur du Prete-Ian se retira en la Ville d'Azinaga, avec toute sa compagnie, à demy-mort, par la vehemence de la trop grande chaleur. D'autre coté, le commis du Roy me mena au Pont d'Almonde, ou ie pensois pour certain trouuer la fin de mes iours, par cette même raison: tellement que si n'eusse incontinent été secouru avec de l'Eau fraiche, ie m'en alois veoir comme l'on se gouernoit en l'autre monde: & ainsi que i'étois en cette agonie, voicy arriuer Dom Rodrigue, qui n'en auoit pas moins: tellement que comme transporté, ou vexé de quelque furie infernale, couroit à bride aualee, tousiours criant, a l'aide, & que ses Esclaves & Pilotes auoyent rendu les abois, par vne estreme chaleur. Auquels acoururent soudainement quatre Muletiers avec quatre montures, sus lesquelles ils les amenerent: mais en cet instant vn Maure y demeura pour arres, & rendit lesprit: ce que feist l'autre deux iours apres. Et voila avec quel grand danger nous passames cette apre chaleur: toutefois, nous commençames a prendre soupçon que ces Maures étoient mors de peste, mais le cōmis du Roy nous assura que ce n'étoit d'autre chose que d'extreme chaleur. Car d'autât qu'ils venoyét de pais fort chaleureux, ils n'auoyent acoutumé d'aler vetus & chauffés, sinon avec vn linge ou Drap, depuis la ceinture en bas: dont maintenant à cette demesuree chaleur, les habillemens aioutés, leur auoiét causé la mort. Et vous puy bien assurer que de tout le temps que i'ay frequenté les Indes & l'Ethiopie, n'auoir iamais enduré vne si vehemete chaleur, moyennant laquelle il me fut afermé que plusieurs autres en vindrent à rendre l'esprit. Le iour ensuiuant, nous cheminames de nuit, & arriuames à Zarnache, ou nous trouuames que le Roy nous ordonnoit d'y seiorner, iufques à ce qu'il nous enuoyât querir.

Ayans deia seiorné dans Zarnache, avec toutes les cōmodités qui étoient possibles, Diego Lopes de Sechiere, Contreroleur sus les affaires de la Mer (qui nous auoit conduis avec l'armee au pais de Prete-Ian) s'y achemina pour nous mener à Conimbre, ou se trouueroit sa maiesté, pour laquelle trouuer nous feimes depart en bõ equipage: & étans arriués en vn lieu qui se nomme Dantauil, distant de la cité par l'espace de trois mille, nous rencontrames vne infinité de personnes de la Cour, & du pais, qui nous étoient venus au deuât: puis au lieu de saint Martin, trouuames les rues toutes pleines d'Euêques, Contes, Seigneurs, Courtisans, & Prêtres, lesquels ayans outrepassés, nous entrames par la rue de Figuierie vieille, & de là vimmes arriuer à l'Eglise Catedrale, qui est deuant le palais de sa maiesté ou se trouua le Marquis de ville Royale, qui print l'Ambassadeur de Prete-Ian par la main, le presentant à sa hauteffe, à laquelle il baïsa les mains, à la Royne, au Cardinal, & aux Infans: en quoy nous l'ensuyuimes. Puis le Roy s'enquit à l'Ambassadeur du bon portement du Prete-Ian son Seigneur, de la Royne, & de ses enfans. A quoy il feist reponce qu'il auoit laïssé le Prete-Ian en tresbon estat comme celuy

Mors de
chault.

Conimbre.

Dantauil.

Proceffions
au deuât de
l'Ambassa-
deur de Pre-
te-Ian.

Propos de
Roy à l'Am-
bassadeur.

celuy qui étoit desirieux d'entendre des nouvelles de sa maiesté, de la Royne, & des Seigneurs Infans, ses freres. Alors le Roy repliqua, que cette Ambassade & vilitation luy caufoit vn merueilleux plaisir, & contentement indigne: esperant que cette chose ne pouuoit tourner sinon à la louenge du Seigneur, & au profit & honneur d'eux, qui sont ia comme freres d'amitié, & bienueillance. Puis luy demanda comme il s'étoit trouué en mer sus ses Naus, de quel traitement les siens auoyent vsé en son endroit, & sil auoit esté prou & accommodé de tout ce qui luy étoit necessaire. Dont l'Ambassadeur repondit que la grandeur de sa grace étoit tant admirable, que ceux qui en étoient embrasés, ne se pouuoient trouuer sinon bien. Apres cela, nous retournames au logis qui nous auoyent esté ordonnés dans le monastere saint Dominique: puis à deux iours dela, plusieurs Eueques, Doyens, & Chapelains, vindrent trouuer l'Ambassadeur du Prete-Ian en son logis, avec nous autres, qui là compagnames iusques au palais du Roy: auquel il presenta vne coronne fort riche, d'or & d'argent, en quatre pieces, de la hauteur de deux paumes, que le Prete-Ian luy enuoyoit, avec deux paires de lettres: en deux feuilles de parchemin, chacune en trois langues, Abissine, Arabesque. & Portugaloise: & étoient posees dans deux sachets de drap d'or: dont l'une s'adreçoit au Roy Dom Emanuel, decedé, & l'autre à sa maiesté, à qui l'Ambassadeur de Prete-Ian vfa de telles parolles. *Le Roy monseigneur enuoyoit cette coronne, avec ces lettres, au feu Roy votre pere (que Dieu absoluë) auquel il mandoit dire que iamais la coronne ne se laissoit de fils à pere mais bien de pere souloit ordinairement venir au fils: & que par icelle le Prete-Ian se rendoit craint, aymé, & obeï en tous ses Royaumes & Seigneuries. Neanmoins que comme fils, il la presentoit au Roy Emanuel, qu'il tenoit en lieu de pere, pour l'asseurer & luy donner à connoitre comme tous ses pais & habitans d'iceux étoient appareillés à se ranger & preter obeïssance à tous ses bons commandemens. Mais depuis, ayant esté acertené de la mort de ce Seigneur, il reuouqua son dessein & voulut icelle coronne être presentee à vous, qu'il tient en lieu de frere, avec autres lettres qu'il enuoye à votre grandeur.* Alors il ofrit au Roy cette coronne, avec les lettres qu'il meit entre les mains de sa maiesté, qui les remit entre celles d'Antoine Carnier, son secretaire: montrant bien par semblans exterieurs le grand plaisir qu'il en receuoit dans son cœur. Ces choses ainsi passees, iceluy Ambassadeur & moy presentames deux petis sacs de drap d'or, avec deux lettres, & vne croix que le Prete-Ian enuoyoit à la Sainteté du grand Pontife: auquel sa hauteffe ordonna que toutes ces choses fussent presentees. Incontinét le Roy baïsa la croix: puis la tendit à Antoine Carnier, ensemble les lettres: disant qu'il louoit le Seigneur de tout son cœur, pour auoir donné telle ouuerture au chemin tant desiré des choses commencees par le feu Roy, son Seigneur & pere, auxquelles il esperoit donner telle yssue, quelle correspondroit au commencement, & tourneroit à la louenge de notre Seigneur Iesuchrist. Ainsi nous retournames d'ou nous étions venus: puis sa maiesté fit commandement à Francisque Vires d'administrer toutes choses necessaires à l'Ambassadeur du Prete-Ian: luy faisant deliurer, pour aornement de son logis, argenterie, & tapifferie, apres luy auoir ordonné deux crociats d'or par iour: enchargeant à

Coronne de
Prete-Ian
presentee
au Roy de
Portugal.

Estat ordon
né à l'Amba
assadeur.

vn Francisque, Cheualier de sa garde, bien entendant la langue Arabesque, de luy tenir ordinairement compagnie, de l'entretenir & prendre garde que toutes choses necessaires luy fussent deliurees.

Requête
d'expeditio
au Pape, &
dilatation d'i-
celle.

Castation
de benefice.

Tandis que nous étions à la cour dans la cité de Conimbre, ainsi que vous aués ouy, il ne se passa guere de temps, que le Roy ne se meit à la route d'Almerin, sus laquelle ie sollicitay fort sa maiesté de me vouloir expedier pour me transporter à Romme, à fin que ie maquitasse là, de l'Ambassade que le Prete-Ian mauoit enchargé de faire. Aquoy sa hautesse me fait reponce qu'elle n'étoit de rien plus desireuse que de motroyer ma requête, mais qu'il failloit vn peu difeier l'afaire, & temporiser, pour autant que le voyage n'étoit pas trop seur, à cause des guerres de France. Depuis, le Roy étant à Lisbonne, ie le supliay de m'enuoyer avec le Seigneur Bras nero Ambassadeur: mais il me repondit qu'iceluy Ambassadeur aloit vers l'Empereur, & non à Romme, la ou il me promit m'enuoyer avec Dom Martin, lequel il vouloit incontinent expedier. Ce pendant, en l'an mil cinq cens vingt & neuf, ie fu auerty d'un benefice vacant en l'archeueché de Braga, duquel sa maiesté me fait grace: m'enchargeant de m'aler presenter au Seigneur Archeueque, Dom Diego de Sousa, afin de me le confirmer; vers lequel m'étant transporté, il s'enquit à moy de plusieurs choses du pais de Prete-Ian, lesquelles il voulut être ecrites: & combien que nous ayons fait mention cy dessus de la plus grande partie de ce que nous auons veu & ouy en notre voyage, nous ne laifserons, par tant, de les reduire encore icy apres, particulièrement.

Finale recapitulation epilogique de toute l'histoire, & de toutes les choses memorables & dignes d'observation aux terres de Prete-Ian.

Nombre de
cinq à six
mille tentes
en la cour
de Prete-Iā.



LE Prete-Ian n'a aucun lieu determiné pour residence, mais va tousiours errant, ça & la, logeant en campagne dans des tentes armées, qui peuuent être (comprenant le tout) iusques au nombre de cinq à six mille & entre les gens de pié, & de cheual, & de mules, enuiron cinquante mille.

La coutume de Prete-Ian (autant que du moindre de ses suiets) est de ne passer iamais à cheual deuant quelque Eglise, tant ces peuples les ont en grande reuerence: & ayans mis pié à terre, passent outre, le cheual en main: puis suyuent leurs erres.

Lors que le Prete-Ian chemine avec sa Cour, les Prêtres portent la pierre sacree de l'autel sus leurs epaules étant posée sus vn petit echafaut de bois, & sont tousiours huit à la porter: dont les quatre rafraichis, soulagent les autres lasés, au deuant desquels chemine vn Clerc, avec vn encensier & vne campane: au son delaquelle, chacun fait large, & s'écarte loin du chemin: mettans pié à terre ceux qui sont à cheual, en signe de reuerence.

En tous ce pais ne se trouuera lieu qui passe mille & six cens feux, encore en y a il bien peu: ny à place ny chateaux murillés, mais vne infinité de villages, habités de gens sans nombre, les habitations desquels sont faites en forme ronde, toutes à fleur de terre, & couuertes de tortis, ou d'une paille qu'ils

villages.
Maisons.

qu'ils ont, laquelle dure autant, que la vie d'un homme: & sont environnées de cuir. Les Pons pour traverfer les fleuves font faits de bois, & non de pierre.

Ponts.

Les habitans dorment ordinairement sus cuirs de Bœufs, ou bien sus des lits, faits de conroyes des mêmes cuirs, fans jamais avoir aucune forme ny maniere de tables, pour repaitre dessus: mais ils mangent sus aucuns grands plats de Bois, tous vnis, & larges, fans Napes, ny Sertuiettes: & ont aucuns grands Plats, comme Bassins, de terre noire, & polis comme layet noir, avec des Vases, & Coupes à boire du Vin, & eau de la même terre. Plusieurs d'entre eux mangent la Chair toute crue, les autres la rotissent sus les brafes, ou bois enflammé: & se trouue encores de païs, ou le bois est si cher, que les habitans du lieu font contraints à faire rotir la viande, qu'ils mangent, sus du fient de Bœuf embrasé.

Vaisseaux à manger sans table.

Orde cuyé sine.

Leurs armes font Zagailles, Espees, mais en petite quantité, Chemises de Maille, longues & étroites, & de peu de valeur, ainsi que ont referé noz Portugalois, qui s'y connoissent. Ils ont, avec cela, plusieurs Arcs, & Flesches, qui ne font empennees, comme les nôtres, avec Targues tresfortes, Morions, Brigantines, mais peu, & depuis seulement, que les Portugalois commencent à les frequenter. Quand nous departimes de ces païs, il y auoit quatorze Couleures de fer, achetees des Turcs, qui viennent trafiquer selon les cotes des Abissins: dont le Prete-Ian commandoit, qu'on les leur payât à tel pris, qu'ils voudroyent, à celle fin, qu'ils en apportassent d'autres: & faisoit enseigner aux siens la maniere de s'en aider. Il n'y a aucune Artillerie, sinon deux à queue, lesquelles nous y portames.

Armes.

Je n'ay veu le fleuve du Nil, duquel i'ay esté pres à deux iournees de quinze mille. Mais aucuns de noz Portugalois se transporterét iusques là ou sourdét les Fontaines, desquelles il prend son commencement, qui sont au Royaume de Goyame: & dicelles se forment deux grands Lacs, tant spatieux, qu'ils ressemblent plus tôt à deux Mers, que autrement: & venans à se ietter au long, & s'étendre, ils font quelques Iles, puis s'écoulans iettent vn fleuve, qu'on appelle Nil: dressant son cours vers l'Égypte, puis va tomber par neuf bouches dedans la mer Mediterranee.

Deux grands Lacs.

La cause pourquoy le Nil inonde l'Égypte est, que commençant l'hyuer vniuersel en Ethiopie, à la my Iuin iusques à la my Septembre, par les grandes pluyes, qui sans cesse y tombent en ce temps, ce fleuve vient à s'enfler & déborder: au moyen dequoy toute l'Égypte en est arrousee.

Les habitans de toutes les terres de Prete-Ian n'ont point coutume de recire misiués les vns aux autres, ny les officiers de la Iustice ne sçauent la maniere de coucher les Causes, Actes, Arrests, & autres choses par escrit: mais le tout se fait par Messages, & Paroles: sinon que (comme il me fut dit) les reuenus de Prete-Ian, lesquels sont redigés par escrit: tant à la recette, comme à la distribution diceux.

Le Prete-Ian porte deux tiltres, ou surnoms: *Acegue*, & *Negus*. Son Patriarche, qui est sus toute l'Ethiopie, se nomme Abuna, sans qu'il se trouue nul autre, qui ayt la puissance de tenir les Ordres, & de faire les Prétiltres, que luy seul.

Deux tiltres de Prete-Ian. Acegue, Empereur. Negus Roy Abuna Pere

Vin de raisins. On ne fait du Vin de Raisins publiquement, sinon en deux lieux : l'un desquels est la maison de Prete-Ian, & l'autre en celle de l'Abuna : ce qu'on n'oserait faire autrepars, sinon secrettement. Le Vin avec lequel l'on celebre la Messe, se fait en cette maniere. Dedans les Monasteres, & Eglises on tient plusieurs Raisins à demy secs, dedans la Sacristie, qu'on laisse dedans l'eau par l'espace de douze iours, tât qu'ils viennent à s'enfler : puis on les essuye, & apres on les met sous le pressoir, pour de la liqueur, qui en sort, celebrer l'office divin.

Abondance d'or, & d'argent. Nulle monnoye. En ce pais se trouue vne grande quantité d'Or, d'Argent, de Cuyure, & de Estain : mais les habitans ne sçauent la maniere comme les Metaux se doyuent tirer de terre. Il n'y court aucune Monnoye, d'Or, ny d'Argent : mais toutes choses se trouuent pour autres, & se contracte encores l'Or par pieces d'une dragme, ou once : étant le Sel la principale chose, de laquelle on se sert en ces pais pour Monnoye.

Sel, pour monnoye. Il s'y trouue aucunes contrees, lesquelles produisent des Orges, & autres Grains assez abondamment, & d'autres, qui sont fertiles en Millets : mais en celles, qui sont steriles est produit le Tafo de Guza, semence entre nous inconnue, avec des Pois rouges, Fèves, Faiseuls, Pois chiches, & de toute autre sorte de Legumages.

Sucre. Il s'y trouue des cannes de Sucre en grãde quantité, mais on ne le sçait faire cuire, ny purger : dont les habitans de là le m'agent tout crud, suçans les canes.

Raisins & Pesches. Les Raisins, & Pesches y sont produites en grand' abondance, & fort bons, & lesquels meurissent au moys de Feurier, & durent iusques en Aupil.

Fruitages abondans. Quant aux Pommes, Orenge, Limons, & Citrons, en n'en sçauoit estimer la grande quantité, laquelle y est produite : & naissent sans main mettre. Il s'y trouue peu d'herbes de Iardins, c'est à cause, que les habitans ne sont point curieux de les cultiuer.

Herbages rares. Tout le pais est plein de Basilic, qui se iette en vne merueilleuse hauteur, parmy les boys, & montagnes : & de plusieurs autres herbes odorantes, la connoissance desquelles n'a encores penetré iusques en noz regions : & n'y ay veu autres arbres, qui soyent frequens en nôtre Espagne, sinon le Cyprés.

On y voit en plusieurs lieux de grandes plaines, & Montagnes, mais toutes cultiuees & fertiles, avec ce, qu'il ne s'y trouue aucune montagne, qui garde la Neige, ny ou elle vienne à tomber : combien qu'il y regne de grandes & extremes froidures : & m'ement au plat pais, & sont generalement ces pais pleins de troupeaux de toutes especes de bêtes.

Miel abondant. Ce pais produit du Miel en grande quantité, & ne sont les Ruches des Abeilles hors des maisons, comme nous l'acoutumons, mais les Paisans les tiennent ordinairement dedans leurs chambres, tout apres de la muraille, ou ils font quelque petite ouuerture, par ou les Abeilles peuuent sortir & entrer, lesquelles vont encores volans parmy la chambre. On en nourrit grande quantité, & m'ement dedans les Monasteres, pour être vn grand auancement au viure des Religieux. Il s'en trouue semblablement parmy les boys, apres desquels l'on pose des escorces d'arbres, que étans pleines d'Abeilles, on les transporte aux maisons.

Cire en abondance. Les habitans du lieu recueillent de la Cire en grande quantité, dont ils font des

font des Chandelles : car ils n'ont pas l'usage du Suif.

Il ne s'y trouue d'huile d'Oliue, mais d'une sorte, qu'ils appellent Hena, qui est vne herbe ressemblant au rameau de Vigne: dont l'huile n'a aucune odeur, mais il est d'autant belle & naïue couleur, que l'Or affiné.

Il y a bien du Lin, mais on ne le sçait pas mettre en œuure pour en faire de la Toile.

Il s'y trouue aussi du Cotton grand' quantité, duquel on y fait des draps de diuerses couleurs.

Il y a vne terre si extremement froide, que les habitans sont contrains se vestir de gros draps, comme Tannés obscurs.

Touchant la Medicine, elle y est peu, ou rien conneuë : & ne fait on autre remede aux malades, sinon qu'ils appliquent sus les parties du corps, ou le patient endure douleur, des ventoses : & contre la douleur de tête, font incision de la veine du chef : mettans sus icelle la pointe d'un couteau, qu'ils coignent avec vn baton, tant que le sang en vienne à sortir. Toutesfois ils ont connoissance de quelques herbes, du ius desquelles ayans beu, cela vault vne bonne purgation.

Ces païs produiroient vn nombre infiny de fruits, & y recueilleroit on du bled sans fin, si les grands Seigneurs ne vsoyent de trop mauuais & rude traitement enuers le populaire, auquel ils enleuent tout ce qu'ils en peuuent arracher : avec ce, que les Laboureurs ne sement d'auantage de ce qu'ils pensent suffire à leur prouision.

En quelque terre de ces païs, que ie me fois trouué, ie n'y ay veu aucune Boucherie, sinon à la Cour. Car nul ne peut tuer vn Bœuf aux autres lieux, encore qu'il soit sien, sans premieremēt en obtenir la licence de son Seigneur.

Quant à la Iustice ordinaire, ce n'est la coutume de condamner à la mort, mais bien à être batu, selon que la grandeur du crime commis, le requiert : & arrache l'on souuentefois les yeux aux delinquans, & luy trenche on les pieds & les mains : toutesfois i'en ay veu bruler, pour auoir esté conuaincus du crime de Sacrilege.

Le populaire se trouue peu souuent disant la verité, encores qu'on luy baille le serment, si on ne le contraint à iurer *Par la tête du Roy*, & redoute merueilleusement l'excommunication, pour peur de laquelle il ne laisseroit de faire ce, qui luy est commandé, pour toute chose du monde, encores qu'il tournât à son grand preiudice : & se fait le serment en cette sorte. Celuy de qui l'on veult sçauoir la verité de quelque cas, est mené & conduit iusques à la porte de l'Eglise, par deux Prêtres, qui ont du Feu, & de l'Encens : & font, que celuy lequel doit iurer, met sa main sur la porte de l'Eglise, auquel aussi ils remontrent, s'il iure fausement, que son Ame puisse être engloutie par le Diable, tout ainsi que vne poure Brebis est deuoree par le Lion, ou comme le Bled est brisé & moulu sous la meule du Moulin, ainsi soyent ses Os par le prince d'Enfer, rompus & froissés : & puis que son Ame puisse être arse & brulée dedans le Feu eternal, qui dure à iamais, comme le bois, qui est mis au feu, est incontinent embrasé par vne ardente flamme : & à chacune de ces remontrances, celuy qui veult iurer, respond, Amen. Mais affermant la verité

(disent ils) ta vie fera prolongee, avec heureuse restitution de ton honneur, s'enuolant ton ame à la fin de tes iours tout droit en la gloire éternelle avec les bien heureux : puis il repond . *Amen* . Ces ceremonies acomplies, on luy fait prononcer son témoignage.

Ordures defendues en l'Eglise. Personne ne se peut seoir dans l'Eglise, cracher, ny entrer chaussé, & ny laisser les Prêtres entrer nul Chien, ny autre animal. On se confesse & reçoit on l'absolution sus piés.

Prêtres mariés Moines non. L'office des Chanoynes ne difere d'avec celui des Moines, qui ne se peuvent marier: ce qui est permis aux Prêtres, & chanoynes: lesquels vont manger à part, chacun en sa maison, & les religieux tous ensemble.

Leurs chefs se nomment Licanati: & demeurent les fils des Chanoynes en la même dignité que leurs peres: mais ceux des Prêtres, non, s'ils ne sont ordonnés par l'Abuna.

On ne paye decimes à nulles Eglises, en defaut dequoy elles sont, avec les monasteres, douées de grans reuenus, & possessions.

Il faut qu'un Prêtre, étant cité: comparoisse deuant la Iustice seculiere, qui en doit auoir la connoissance.

Potences pour s'appuyer. Liures. Langage. Or pourautant qu'il n'est permis de se seoir dans les Eglises, il y a hors les portes dicelles vn grand nombre de potences, comme sont celles desquelles vsent les boiteux: dont chacū choisit la sienne pour s'appuyer durant le seruice diuin. Tous leurs liures (le nombre desquels est grand) sont de parchemin: car ils n'ont point d'autre papier, & se lit leur ecriture en langue Tigique, qui est Abissine, premiere terre qui receut la doctrine Euangelique.

Courtines des Eglises. Toutes les Eglises ont deux courtines: dont l'une est tendue aupres du grand autel, avec clochettes: au dedans de laquelle ne peuvent entrer sinon clers & Prêtres. L'autre est au milieu de l'Eglise, ou ne peuvent entrer que ceux lesquels ont receus les saints ordres: au moyen dequoy plusieurs gens viennent à les receuoir, pour pouuoir iouir de ce priuilege.

Situation des monasteres. La plus grande partie des monasteres est situee sus hautes montagnès, ou bien en quelques profondes valees, avec grans retenus & amples iurisdicions, s'abstenans en plusieurs lieux de manger chair tout au long de l'annee: & ne goutent aussi de poisson, ignorans comme il se péche.

Peintures ecclesiastiques. Contre toutes les murailles des Eglises se voyent les remembrances de Iesuchrist, de Notre Dame, des Apotres, Prophetes, & Anges: mais contre chacune paroy se voit celle de saint George, & tout cela en plate peinture: car il ny a rien de relief. Ils ne veulent pas que Iesuchrist soit depeint crucifié, disans qu'on n'est digne de le voir en cette passion.

Port de la croix. Eau beneite. benediction. Tous les Seigneurs, Prêtres, & Religieux, portent ordinairement la croix en main, & le populaire au col. Chacun prêtre porte vn cornet de cuiure plein d'eau beneite, qui leur est demandee, en quelque part qu'ils voient, avec leur benediction: & auant que manger, iettent autour d'eux vn peu de cette eau, & dans le vase ou ils boient.

Fêtes mobiles. Les fêtes mobiles (comme est Paques, la Pentecote, & l'Ascension) se celebrent aux propres temps & iours que nous les auons. Et s'accordent semblablement avec nous du temps du iour de Noël, Circoncision, Epiphanie, & de

& de quelques fêtes de Sains , mais d'autres non.

Leur an & mois commence au vingt & neuvième d'Adut , qui est à la De- Commence-
ment de l'an.
& Pagomē: fin
de l'année.
colation saint Ian : étant l'année de douze mois , & le mois de trente iours &
en fin de l'année restent cinq iours de surcroît , qu'ils appellent *Pagomen* : &
en l'année de bisseste il en demeure six d'avantage, en quoy ils s'accordent
avec nous.

Il y a plusieurs lepreux , lesquels ne sont separés d'avec les autres , qui tant Ladres non
abhorres.
s'en faut qu'ils les fuyent , que plusieurs par deuotion leur viennent à lauer &
mediciner leurs playes & cicatrices.

Il y a des trompettes qui ne sont pas fort bonnes , & tambours d'airain, Instrumens
belliqueux
& musi-
caux.
lesquels y sont aportés du Caire, & d'autres de cuir de tous les deux cotés, à la
façon des nôtres, & des grans bacins qu'ils sonnent & font retentir. Il y a sem-
blablement des fleutes, & aucuns Instrumens à cordes carrees , retirans sus la
forme d'une harpe, qu'ils appellent *David Mezanquo*, avec laquelle on sonne David Meo-
zanque: har-
pe de David
Cheuaux.
deuant Prete- Ian, mais non pas fort harmonieusement.

Les cheuaux naturels du pais sont sans nombre , & non trop exquis , mais
ceux qu'ils y sont amenés de l'Egypte & Arabie, sont singuliers , excellens, &
parfaits : dont les grans Seigneurs tiennent tousiours de leur race quand ils
sont nais & ne les laissent alaiter, aux Iumens par l'espace de trois iours,

à cause qu'ils les mettent incontinent à la selle, mais les eloi-
gnant de leurs meres ils leur font teter les

Vaches : au moyen de quoy ils

les font venir à gran-

de perfection.

Discours

F I N.



Discours sur les lettres & Ambassades des *treshaults & trespouissants Roys de Portugal, & d'Ethiopie.*



'An de grace mil cinq cens trente & trois, au moys de Ianuier, le Pape Clement VII. de ce nom, & Charles V. Empereur des Romains, tous deux chefs & defenseurs de la Foy, estant à Bologne sur la deliberation des affaires concernans la Republique Chrétienne: le Reuerendissime Seigneur Martin de Portugal, neveu, Conseiller & Ambassadeur de Dom Iean, Roy de Portugal, arriua là, en compagnie du Seigneur François Alvarez, aussi Ambassadeur du preux & vaillant Daud, Roy d'Ethiopie, appelé communement Prete-Ian, étans lesdits Ambassadeurs expressement delegués par leurs dits Seigneurs, aux fins de rendre obeïssance au saint pere le Pape, selon le deuoir, & coutume obseruee de toute ancienneté par les Roys Chrétiens. Or ils furent receus & caresez ainsi que la magnificence de leurs Seigneuries, & leurs qualités le portoyent, & leur fut donnée plaine audience le vingt & neuvième dudit moys, & ce iour mesme arriua le Reuerendissime Cardinal de Trente Ambassadeur de la part de Ferdinand, Roy des Romains. Or les sus dits premiers Ambassadeurs de Portugal & d'Ethiopie, acompagnés de plusieurs braues gétillhommes, entrerent au consistoire le vingt & neuvième dudit moys, avec vne grãde reuerēce, les genoils flechis iusques en terre: puis l'Ambassadeur du Roy de Portugal presenta au Pape les lettres de son Seigneur, ensemblemēt celles qui étoyēt enuoyees audit Seigneur & à Emmanuel son pere, par le Roy d'Ethiopie: en apres s'auāça l'Ambassadeur d'Ethiopie, & presenta doubles lettres de Prete-Ian, acompagnees d'un petit present d'une croix d'or, pesant enuiron vne liure: luy ayant sur toutes choses baisé les pieds, & la main, & consequemment la bouche, suyuant l'ancienne coutume. Les lettres de ce Roy d'Ethiopie furent premierement couchees en langue Abissine, puis traduites en langue Portugaloise, tiercemēt mise en Latin, & langue Italiēne furent leués en plain cōsistoire par le Secretaire dudit saint pere, ensemble celles du Roy de Portugal: lesquelles furent depuis reduites en langue Toscane, & de celle là, en notre vulgaire François comme il sensuit.

Double



Double des Lettres de Dom Jean, Roy

*de Portugal, enuoyees à nostre saint Pere le Pape
Clement, septième de ce Nom.*

Au saint Pere en Iesuchrist, Clement VII. par diuine pro-
uidence, Prelat vniuersel de l'Eglise de Dieu, son tresdeuot
& obeissant fils, Jean, par diuine grace Roy de Portugal, &
des Algarbes deça & dela la Mer d'Afrique, Seigneur de
Guinee, de la Nauigation & traite d'Ethiopie, Arabie, Per-
se, & Indie, desire perpetuelle felicité.



MONSEIGNEUR & Pere, i ay tousiours estimé
estre une chose autant expediente pour la Republique
Chrétienne, comme agreable à Dieu, que les regions
lointaines de l'Ethiopie, & Indie, cogneues à nous seu-
lement par un bruit & renommee incertaine, fussent
en diligence recerchees, discourues, & reconeues par les Princes Chrétiens,
à fin de les attirer et ioindre à l'union de nôtre Foy Chrétienne: et de fait,
ayant de tout temps cette opinion, & bon zele, soudain, que par la grace
diuine ie suis auenu à la couronne de Portugal, i ay employé toutes mes for-
ces à enuoyer plusieurs Capitaines, bien accompagnés, avec de grosses Na-
uires, armées de toutes choses necessaires à tel dessein, pour decouurer plu-
sieurs Iles, & pais Barbares: non à autre intention, que de reduire les
Maures, & Gentils de ces regions à nôtre Foy Chrétienne: & d'experi-
menter, si en ces plages & contrees étrangères se trouueroyent quelques
peuples adorans Iesuchrist. En quoy Dieu nous porta telle faueur, et don-
na si ioyeux auancement, à noz hautes entreprises, que toute la region
de Guinee nous fut en premier lieu decouuerte, avec tel heur, que le Roy de
Manicongo, & infinie quantité de ses subiets, receurent le sacrement de
Baptême: & en apres plusieurs autres peuples, tant des regions d'Indie,
Perse, que Arabie, par un mesme moyen furent reduits sous nôtre main,
& consequemment conuertis à nôtre Foy: à laquelle par apres se sont ran-
gees à l'exemple des premiers, plusieurs autres contrees au parauant Bar-
bares & infideles. Et combien que en ces menees, & expeditions nous
ayons soutenu grands frais, naufrages, et indicibles pertes, tant des Navi-
y res &

Guinee de
couuerte,
par Dom
Jean, Roy
de Portu-
gal.

res & Vaisseaux, que de noz Capitaines, Cheualiers, & de leurs gents: si est ce, que nous auons tousiours eu cet affaire en si grande recommandation, que n' auons laisse de poursuyure noz fins à tous euenemens, considérons que telle sainte entreprinse faisoit grandement à l'augmentation de de la Foy Chretienne, & au deuoir & accroissement de nôtre Royaume: tellement, que noz Capitaines, sçachans fort bien quelle étoit nôtre intention, feirent telle diligence, que d'une traite ils parvindrent iusques à la mer rouge, limites, qui n' auoyent iamais esté veuz, ny decouuers par homme viuant: pource que cette contree estoit de toute ancienneté, sous la domination des Turcs & Infideles: mais ces discours et nauigations ne passerent sans grands naufrages, & plusieurs batailles: combien que les victoires soyent superieures, & preferees à telles disfortunes, ne fust il, que d' auoir penetre si auant dedans ces païs pres que inaccesibles, ou pour le moins cachés de nous iusques auiourd' huy, & de là auoir fait ouuerture, iusques en Ethiopie, Royaume de Prete-Ian, lequel cõmande & maintient par tout son pais Iesuchrist être adoré: auquel, pour encores mieux le establir en nôtre Foy, i' enuoyay en diligence mes Ambassadeurs avec cohortations, remonstrances, & prieres pour l' attirer à l' obeissance du Saint siege Apostolique, luy apportant raisons & argumens probables de vôtre Sainteté, qui estes substitué au siege de saint Pierre, Vicair de Iesuchrist en terre, & à qui tous les Princes Chrétiens doyent, & font hommage en grande reuerence. Ces propos esmeurent tellement ce grand Seigneur, que tout soudain il expedia un Ambassadeur deuers moy, avec plusieurs charges: mais entre ces entreprinse mon Seigneur & Pere alla de vie à trespas, auquel ie succeday, & feis annoncer sa mort audit Roy d' Ethiopie, par le moyen des Capitaines, qui pour lors étoient pardela, avec grandes remonstrances du Zele, que ie portois à la Republique Chretienne: & combien ie desirois de veoir executer les choses, que ie luy auois mis en auant, concernans nôtre sainte Foy Catholique, lequel trouua mes raisons merueilleusement bonnes, y prenant tel plaisir & appetit, qu' il m' enuoya son Ambassadeur, qui est encores de present en ma Cour, accompagné de François Aluarés nôtre Chapelain, autrefois Ambassadeur de mon Seigneur & pere, audit Roy d' Ethiopie: & maintenant enuoyé de la part dudit Roy à Rome, à celle fin de rendre hommage à vôtre Sainteté: lequel auons icy fait sejourner iusques à ce, que nous vous eussions expédié Martin de Portugal, nôtre cher & bien aymé neveu, Conseillier, & Ambassadeur, auquel nous auons commandé de vous presenter ledit Seigneur Aluarés, Ambassadeur du susdit Roy d' Ethiopie, pour vous rendre obeiss

Le Roy de Portugal, va iusques à la Mer rouge, au païs de Prete-Ian.

Iesuchrist adoré au païs de Prete-Ian.

dre obeiss

dre obeissance au nom de son Seigneur: luy enioignant aussi vous communiquer le double des lettres, que nous a enuoyees ledit Roy. Parquoy ie vous supplie icy d'adiouter foy à tous les points, que vous touchera sur ces choses nôtre dit Ambassadeur: en ce faisant, nous ferez grand plaisir, et donnerez occasion de rendre graces immortelles à Dieu, qui vous a constitué en ce grand Pontificat: lequel auez, si iustement, saintement, et heureusement administré, que pour le present nous voyons un autre Monde nouue au être allié à nôtre Foy, à la sainte Eglise Romaine, & reduit sous vôtre obeissance: qui est un inestimable accroissement pour la Republique Chrétienne, de laquelle estes chef et protecteur. Quant à ma part, i'en suis merueilleusement ioyeux, & rends graces à Dieu Eternel, de ce grand benefice, d'auoir tiré un si hault & puissant Roy, des tenebres de Barbarie, à la Foy Chrétienne: laquelle ne pouuoit être montee en plus braue & glorieux triomphe, que de nôtre temps auoir une Ethiopie alliee avec son Europe: Je prie à Dieu, qu'il maintienne la Religion en cet estat, & vous donne bonne, heureuse, & longue vie. Donnees à Settuual le vingthuitieme de May, mil cinq cens trente deux.

Double des Lettres de Daud, Roy d'Ethiopie, appellé communement Prete-Ian, enuoyees à Emmanuel Roy de Portugal, depuis communiquees au Pape Clement, septieme de ce nom. Lesquelles furent écrites dès l'An mil cinq cens vingt & vn, en langue Abissine, puis en Portugaloise, tiercement couchees en Latin, puis en Toscanne, & maintenant tournees en nôtre vulgaire François.

AU nom de Dieu le Pere, qui fut sans commencement. Au nom de Jeshu Christ, son Fils unique, semblable au Pere, auant que les Etoiles fussent veües, & que les fondemens de la mer Oceane fussent iettés, conceu au ventre de la Vierge Marie, sans conionction, ou semence d'homme. Au nom aussi du saint Esprit, Consolateur de noz ames, auquel sont reuelés tous les secrets de tout ce, qui est compris sous le Ciel, qui est soutenu sans colonnes, mais par son moyen est crée, & multipliee la terre, de l'Orient à l'Occident, & de Septentrion à Midy, n'étant premierement ny veüe ny cogneüe: lequel ne se peult aussi appeler Premier, ny Second, mais est tout conioint en un Eternel Createur de tout l'univers par sa seule parole à tousiours mais, és siecles des siecles. Amē. Je m'appelle Atani Tinghil, c'est à dire, en langue d'Ethiopie, Illuminé de la Vierge, nom, qui me fut imposé au saint Baptême: mais entrant en

Nôss, quali-
rés, & til-
tres admi-
rables de
Prete-Ian.

mon Royaume, ie prins un nouueau nom, à scauoir *David*, grandement
aymé de Dieu, colonne de Foy, cousin de la lignee de Iuda, fils de *David*,
fils de *Salomon*, fils de la Colonne de Sion, de la semence de *Iacob*, fils de
Nabi par charnelle generation, Empereur de la haulte & basse Ethiopie,
& de ses grands Royaumes & iurisdiccions, Roy de *Xoa*, *Cassata*, *Fati-*
gar, *Angote*, *Baris*, *Baalinganze*, d' *Adea*, *Uangue*, *Goyame*, d'ou le Nil
prend son origine, d' *Amara*, *Bagamidri*, *Ambea*, de *Uagne*, *Tigremahom*,
Sabaim, d'ou est sortie la Royne de *Saba*, *Barnagas*, & finalement
Origine
de la roine
de Saba.

Seigneur iusques à la *Nubie*, laquelle s'estend sur les limites de l' *Egypte*.

Tiltres du
Roy de
Portugal.

A *Emanuel*, treshault & trespouissant Roy de *Portugal*, demeurant
à tousiourmais en l'amour de Dieu, constant en la Foy Catholique, fils des
Apostres *Pierre*, et *Paul*, amy des Chrétiens, ennemy Capital, Iuge, vain-
queur, & Seigneur des *Maures*, terres & pais d' *Afrique*, de *Cunnee*, du
Promontoire & Ile de la *Lune*, de la mer rouge, *Arabie*, *Perse*, *Ormus*, de
la grande *Indie*, & de toutes les Iles, & terres adiacentes, des Roches,
haults et pouissans chateaux, defenseur et protecteur de la Foy Chrétienne.

Paix soit avec toy, ô tresmagnanime Roy *Emmanuel*. Le Seigneur
Dieu t'a baillé la grace & force de domter & saccager les *Maures*, & de
les chasser comme chiens Infideles, & ennemis capitaux des Chrétiens.
Paix encores une fois soit avec toy, & avec la Royne, ta bien aimée com-
pagnie, fauorite de *Iesus*, & seruante de la vierge *Marie*. Paix soit avec
tous tes enfans, avec lesquels tu prens autant de plaisir, comme si tu estois
assis au milieu d'un beau Iardin, verdoyant, & enrichy de roses, et de tou-
tes sortes de fleurs tresodorantes, et comme en une table bien garnie de tou-
tes singularités. Paix soit à tes filles, ornees de beaux habillemens, comme
les sales des Princes & Potentas sont illustrees de riches tapis: Paix aussi
à tous les alliés, yssus de la semence des Saints, comme dit l' *Escriture*: car
les enfans des Saints sont benis de Dieu. Paix à tes fideles Conseilliers, &
autres tes Magistrats: Paix aux Capitaines de tes armées: Paix à tou-
tes les nations, Peuples, Cités, & aux habitans de tout l' *Uniuers*, excepté
Prete-Ian
ennemy ca-
pital des
Maures &
Iuifs.

les *Maures* & *Iuifs*: Et pour donner fin à mes benedictions & vœux,
paix soit à toutes les Paroisses, & à tous Chrétiens fideles en *Iesuchrist*,
Amen. Mon Seigneur & Pere, ie suis fort content et ioyeux de vous,
en ce, que i'ay esté bien & deuëment informé, que auez eu la cognoissan-
ce de mon nom seulement, par le moyen de *Matthieu* nôtre feal amy
et Ambassadeur, vous auez fait tout incontinent un Concile & assen-
blee de voz états, Archeuesques, Euesques, Abbés, & autres Prelats de
vôtre Royaume, à fin de rendre grace à Dieu de ce, que ie vous auois en-
uoyé

uoyé mon Ambassadeur, lequel vous auriez aussi receu en grande magnificence, pompe, & honneur: vous assurant, que de ma part i en ay esté autant ou plus ioyeux, que vous: & en ay rendu action de graces à Dieu, ce que pareillement a esté fait, & célébré par tous les peuples, & païs ie nôtre obeissance: mais cette ioye, que i auois receu de telle plaisante ntree, m'a esté conuertie en triste dueil, par un malheureux desastre de la mort de vôtre dit Ambassadeur, qui a terminé jès iours en mes terres, au mona-

stere de la Vision: combien que ie me console en ce, que ie ne l'auois transmis là, & ne estant point cause de tel inconuenient: car pour lors i auois seulement onze ans, du temps de la mort de mon Pere, qui fut mon aduenement à la Couronne, mais à cause de mon aage tout le gouvernement étoit remis à la Roynie Helene, laquelle ie tenois & obseruois pour ma mere: si est ce, que i ay esté bien informé du tout, mesmes qu'il changea son nom, qui estoit Abraham, pour plus seurement, passer le païs des Maures. Ce que neantmoins il ne sceut si dextrement & heureusement, demener, qu'il ne fust recogneu Chrétien à Dabul, ville de Mauritanie, & constitué Prisonnier par les Maures: mais voz Capitaines, gents preux et vaillans, ayans entendu ces nouvelles, ne feirent faulte de se transporter là, & de le deliurer des prisons, ayans mesmement, entendu, que il estoit mon Ambassadeur, & qu'ils le feirent embarquer dedans vne de voz Nauires, pour s'en aller représenter deuant vôtre Maieité: là ou il vous exprisa le contenu de sa commission, estant receu de vous, avec grandes caresses, magnificences, gratulations, & presens, comme nous sommes bien acertenés par le rapport de voz gents, expressement enuoyés par deuers moy, de la part de Loupes de Secchiere, Capitaine de vôtre armee, me faisant presenter par les sus dits commis les Lettres, que m'apportoit le noble Edoard Galuan, lequel par malheur, mourut en l' Ile de Cameran: lesquelles me resiouyrent grandement: & combien que ie fusse triste de la mort d'un tel & si grand personnage: si est ce, que i en rendis graces à nôtre bon Dieu: estant ioyeux à merueilles de veoir voz gents porter la Croix sur la poitrine, colligeant par ce symbole, & enseigne, qu'ils estoient Chrétiens, & amis de la Foy Catholique: lesquels ie receus, ainsi que vôtre grandeur, & leur dignité le portoit, prenant un indicible plaisir à entendre d'eux les discours, erres, & perils marins, qui leur estoient auenus en cette navigation, reputant pour grand miracle de ce, qu'ils auoyent peu passer iusques en Ethiopie: car, selon leur rapport, le Capitaine de leur armee apres auoir assez longuement discouru ça & là par toute la Mer rouge, se trouua en tel estre, qu'il n'auoit nul espoir de iamais veoir nôtre

Mort de
l'Ambas-
sadeur du
roy de Por-
tugal.

contree, estant en propos & delibération de reprendre le chemin de l'Indie: mais Dieu ayant pitié de luy, & de sa compagnie, etans batus & tourmentés de long temps par la fureur Marine, leur montra une Croix rouge, leur enseignant par ce signe le chemin, qui tire droit à noz quartiers. Ce que ie tiens pour un vray miracle, & repute ce Capitaine fort homme de bien, & grandement favoris de Dieu: lequel des le commencement auoit prdit par son Prophete, cette mutuelle Ambassade, au liure de la passion de saint Victor, & aussi aux Liures des saints Peres, comment un grand Prince Chretien se viendroit à ioindre & allier avec le Roy de Ethiopie: Ce que neantmoins ie n'esperois ueoir de mes iours: mais ce bon Dieu scauoit, & dispose tout à la louange, & exaltation de son saint Nom: permettant que ie te deleguasse ce tressalutaire Ambassade, me donnant aussi le moyen & ouuerture de t'enuoyer pour l'aduenir mes messagiers & Ambassadeurs, comme à mon Pere en Iesuchrist, & singulier amy, en te ottroyant aussi egal priuilege, et mesme liberte, non à autre fin, comme ie croy, que pour nous ioindre & unir en vne Foy Catholique, puis que iusques icy il ne me fut onques permis, ny loysible de entrer en cognoissance avec un autre Roy Chretien: Ce que ie me repute à un grand heur, & felicité de mes terres, Pais, & Seigneuries, mesmes en ce temps, que ie suis enuironné des Maures, enfans de Mahomet, & autres, qui ne sont point appellés à la vraye cognoissance de Iesuchrist: mais les vns d'entre eux adorent le bois, le feu, les autres le Soleil, et quelques vns aussi, qui estiment les Serpens être leur Dieu: avec lesquels ie n'ay iamais voulu auoir cognoissance, alliance, ny autre communication de paix, les reputant tousiours pour Chiens, ignorans, et desuoyés du sentier de nôtre vraye Foy. Or donques par la grace de Dieu ie suis en repos de mes ennemis, lesquels me tiennent pour tant redouté, que quand ils approchent de noz confins, ils retournent bride, & bien souuent ils ont à doz par noz Capitaines, qui font plusieurs bonnes proyes & butins sur eux: en quoy ie cognois, que Dieu ne m'est pas contraire, mais propice & adiuteur, comme il est escrit par le Psalmiste: Dieu vueille accomplir les desirs du Roy, car ils sont iustes. Ce que ne deuous attribuer à nôtre louange, mais à Dieu seul se doyuent referer toutes graces & benefices. Parquoy ie luy rends graces sans cesse, faisant tousiours prescher sa sainte Parole, infinie bonté, & incomprehensible puissance, esperant, que les enfans, qui naistront en ton Royaume, & en nôtre Empire, seront formés, & regenerés en la Foy de Iesuchrist, et iouyront à la parsin de vne gloire immortelle. Mais puis que tu as deia tant auancé, et augmenté

Prete-Ian
confesse Ie
suehrist, re
prouuant
les Payans,
Maures, &
Infideles
idolâtres.

gumenté la Loy dudit Seigneur, tu deurois t'efforcer de passer outre, pour conquérir le saint Sepulchre, qui est pour le iourd' huy occupé & detenu par les Maures, Gentils, & heretiques, ennemis capitaux de la Foy Chrétienne. Que si tu mets cela en execution, tu rendras ta renommée digne d'une louange immortelle. Mais, pour retourner à nôtre propos; il te convient entendre, que des Ambassadeurs, qui accompagnoient Matthieu, dont est question, trois sont peris: & quand ton Capitaine, qui étoit venu à MacZua, il parla avec le Roy de Barnagas, nôtre subiet & vassal, & m'envoya semblablement, d'Ambassadeurs, accompagnés de beaux & magnifiques dons, lesquels ie receus fort alaigrement: mais sur tout me fut agreable ton Nom: & sommes pour l'heure en consultation, comment & par quel moyen nous pourrions enuahir & gagner le pais de ces Chiens infideles. Quant à ma part i'ay l'affaire en si grande recommandation, que ie suis prest d'y employer toutes mes forces, en vous promettant dès maintenant de vous fournir mille fois cent mille drachmes d'Or, & pareil nombre de combatans, et outre cela, ie bailley bois, fer, rames, & de viures, tant que bon vous semblera: puis ioindrons ensemble le Capitaine de ceux, que tu m'as enuoyé, appelé Rodrigue de Lime, & nôtre cher & bien aymé François Aluarés, prudent, vigilant, & religieux personnage: lequel étant interrogé sur les articles de la Foy, nous a respondu fort pertinemment, & à propos, & selon verité: parquoy il merite bien ce degré d'honneur d'être commis à tel hault dessein: lequel ie luy ay remis entre les mains, & specialement la charge de convertir à nôtre Foy Chrétienne, les peuples de MacZua, de Laca, de Zeilam, & de toutes les Iles de la Mer rouge, qui sont les confins de mes Royaumes, & pour cette cause luy ay donné ma liuree, la Croix, & le Sceptre Royal en signe de supreme puissance, le creant dès lors Euesque de ces terres & Iles, car ie l'ay iugé grand personnage, & meritant de bon droit telles charges, & honneurs. I'espere, que Dieu menera à bonne fin tes haultes entreprinse, & te ottroyera la victoire contre tes ennemis, en les rendant si bas, qu'ils seront contraints de se ietter à tes pieds, et se rendre à ta misericorde: Dieu te vueille donner accroissement de loz, et à la parfin accomplissement de tes bons desirs, qui est la vie Eternelle, là ou nous tendons et esperons tous. I'ay esté par cy avant, souuentefois deuement, informé par plusieurs gents, de tes grandes vertus, gestes, & proüesses, ce que depuis, de mes propres yeux, i'ay veu, cogneu, & apperceu, combien que tout cela soit aduenu outre mon esperance: dont & duquel i'ay receu un tel contentement en mon esprit, qu'il seroit impossible de te le narrer & reciter: & si

Prete-Ian promet au roy de Portugal, gens & deniers, pour combattre les Maures & Infideles Payans.

suis encores tellement affectionné à l'auancement de ta Couronne, que ie prie au Seigneur Dieu, qu'il te doint la grace d'aller tousiours de bien en mieux, à celle fin, que par tes œures heroïques tu merites à la fin de tes iours monter là sus au Royaume des bienheureux. Amen.

Au surplus, ie te prie de telle affection, que le fils supplie le Pere, que nous demeurions amis ensemble, nous portans faueur, & aide l'un à l'autre: ce que de ma part ie te promets accomplir, suyuant ma coutume, qui a esté de t'obeir en tout ce, qu'il t'a pleu me commander, comme à ton propre fils, te asseurant, que ne me trouueras iamais autre. Quant à tes Ambassadeurs, ie leur ay donné toute puissance de faire & disposer à MacZua, tout ainsi que bon leur semblera, et en faire le pareil à Laca, & autres ports, qui sont de dans le detroit de la mer, à fin de procurer et faire que entre nous ne se trouue schisme, diuision, ou variété de religion. En quoy ie te promets prêter aide et faueur, pour venir à bonne yssue de ce dessein, t'asseurant de ma part, que soudain, que te gens arriueront sur le bord de la Mer, ou il est dit, nôtre exercite sera prest pour leur donner scorce. Et pour autant, qu'ils ne se trouuent aucuns Chrétiens és confins de mes Royaumes, & par consequent on n'y voit aucunes Eglises, ie permettray de grace speciale à voz, gents de pouuoir habiter és terres & pais voysins des Maures. Parquoy les choses étans en tel état, ie voy & iuge être necessaire, tant pour la conseruation & defense de la Foy, que pour l'accroissement de vôtre Royaume, que tu poursuyues voz hautes & diuines entreprinſes. Au reste, ie te prie de m'enuoyer quelques braues esprits pour me tailler des Images d'Or, & d'argent, ouuriers en Fer, Estain, & Plomb, & autres metaux: & aussi de maitres doctes & scauants en l'art de l'Imprimerie, pour imprimer entre autres choses, les Liures, qui tiennent de nôtre langue, & concernent le fait de l'Eglise: Nous les receurons gratieusement en nôtre maison, en les caressans tant honnestement, qu'il nous sera possible, leurs promettans & donnans gros gages, & liberté de eux en retourner, quand bon leur semblera: Ce que ie te iure par Iesuchrist garder & obseruer en cet endroit: & ne fust, que ie te tiens un de mes singuliers amys, ie ne voudrois te faire cette requeste: ioint aussi, que ie ne suis point ignorant du bon recueil, que tu as fait à Matthieu mon Ambassadeur: lequel, de ta grace speciale & Royale tu l'as defrayé de tout son voyage: mais i'espere d'user un iour, et auoir ma reuanche en ton endroit. Et pareillement il ne doit pas être de refus, ce que le fils demande au pere: car tu es mon Pere, & moy ton Fils, tous deux alliés, ioints et vnis ensemble, tout ainsi qu'une pierre est iointe avec

une

Prete-Ian
requiert le
roy de Por
rugal, luy
enuoyer
d'Impri-
meurs.

une autre dedans une masse, ou un Mur : Et pour ces causes, il sem fort seant, Et misonnable, que d'un cœur Et amoureux Jeshuchrist nous soyons tous deux conformes. Amen.

Double des Seondes Lettres de Daud, Roy d'Ethiopie, enuoyees à Dom Iean Roy de Portugal, en l'An mil cinq cens vingt & quatre.



U nom de Dieu le Pere Toutpuissant, Createur du Ciel Et de la Terre, Et de toutes choses tant visibles, que inuisibles : Au nom de Dieu le Fils Christ, qui est fils, conseil et Prophete du Pere : Au nom du saint Esprit, Dieu uif, egal au Pere Et au Fils : lequel a parle par la bouche des Prophetes, Et a inspire les Apôtres pour euangelizer, ioint en Trinité parfaite, Au ciel, en la terre, Et en la Mer, Amen.

Atani Tinghil, c'est à dire, Illuminé de la Uierge, nom qui me fut imposé au Baptême : ayant maintenant prins avec le Sceptre Imperial, le nom de Daud, cher amy de Dieu, Colonne de la Foy, lignee de Iuda, fils de Daud, de Salomon, qui furent Roys d'Israel, fils de la Colonne de Sion, fils de la semence de Iacob, fils de la lignee de Marie, fils de Nahu par charnelle generation, à puissant, grand Et hault Prince Dom Iean, Roy de Portugal, Et des Algarbes, fils du Roy Emmanuel, la paix Et grace de Jeshuchrist, soit avec toy. Amen.

*Incontinent, que ie suz aduertty par gents expres, de la puissance Et forces de ton Pere, qui auroit d'un cœur magnanime bataille encontre les Maures, enfans du cruel Mahomet, ie rendis graces immortelles à Dieu Toutpuissant, pour auoir donné telles braues victoires, à l'accroissement, honneur Et conseruation de la Foy Chretienne : pour laquelle i ay tousiours esté prest d'employer toutes mes forces : Et encores maintenant y suis plus animé, voyant cette union Et amitié commencee entre ton Pere Et moy, être de nouveau confirmee par tes Ambassades : qui m'ont apporté, non seulement grand plaisir, à raison de nôtre commune cognoissance et amitié : ains aussi m'ont enflambé à te prêter aide, Et force pour combattre Et domter ces meschans Maures, Et Barbares Gentils, qui demeurent dedans le detroit de noz Royaumes. Mais ainsi que i étois en ceste ioye, Et sur le point de donner ordre à tel dessein, voicy venir les nouvelles de la mort de ton noble Pere, insperé Et malheureux desastre, lequel meit tout à ranuers, tournant ma grande ioye en piteuse tristesse, mes ieux Et passeteps, en esmoy, et mes haultes entreprinsees en desespoir : tellement que tous les Seigneurs de ma Cour, Et Prelats Ecclesiastiques, Et aussi ceux
qui de*

qui demeurent és Cloistres & Monasteres, & finalement tous noz subiets furent, par cette mauuaise auenture, plongés en dueils & lamentations aussi ameres, cōme s'etoient trouuees douces les precedentes ioyes. Et certes non sans iuste cause, ie conceus en mon cœur une si desmesuree douleur de cette dure mort: car c'etoit le premier Roy, qui depuis le commencement de mon regne, m'eût iamais enuoyé lettres & Ambassadeurs, accompagnés de braues Capitaines, Barons, Clercs, & Diacres, doctes & bien entendus au fait Ecclesiastique, lesquels me dresserent tous aornemens & paremens propres pour celebrer une Messe, avec solennité: en quoy il me feirent grand plaisir, duquel ie ne fus aussi long ny ingrat à les caresser de quelques honnestes presens, apres les auoir receus honorablement en ma Cour, de laquelle, quand bon leur sembla d'en departir, ie leur donnay saufconduit: mais fortune les a guerdonné d'un mauuais retour, en ce, que quand ils sont, arriués au port de la Mer rouge, qui est dedans mes limites & confins, ils n'ont pas trouué le grand Capitaine general de toute l'armee, à la conduite & compagnie duquel vōtre dit Pere les auoit enuoyés: & s'y en est trouué un autre nouvellement creé, & substitué en sa place, qui a causé un long seiour aux Ambassadeurs: voyant cela tout soudain ie vous expediay mon Ambassadeur Christofle Licanate, avec charges & commissions de vous declarer ma volonte, et par un mesme moyen i'enuoyay François Aluarés à nōtre saint Pere le Pape, pour luy rendre obeissance en mon nom, comme il étoit de raison. O Seigneur, Roy, & frere, preste l'oreille, ie te prie, à ce que ie diray, & entends à nōtre mutuelle amytié, née entre nous dés le temps de ton feu Pere, & depuis diligemment entretenue par luy, m'enuoyant tout expressement Ambassadeurs avec charges & lettres, lesquelles ie lisois & contemplois d'aussi bon cœur, comme si elles me fussent enuoyees de la part de mon frere: & à mon iugement, cette alliance est fort legitime entre nous, & encores plus necessaire pour la defense de la Foy, puis que nous sommes tous deux Chrétiens: & que les Maures, gents barbares & malins, ont bien cette grace entre eux de viure en paix, les uns avec les autres. Je te iure & proteste, ne receuoir iamais cy apres messagiers ny Ambassadeurs du Roy d'Egypte, ny d'autres quelcōques: ains seulement ceux qui il plaira à ta Maiesté de m'enuoyer. Je n'ay alliance ny amitié avec les Roys des Maures, d'autant qu'ils ne conuiennent avec nous, quant à la religion, vray est, qu'ils se feignent être de mes amis, à fin que sous ce pretexte ils puissent plus librement trafiquer en mon Royaume, d'ou ils tirent tous les ans une grande quantité d'Or, duquel ils sont merueilleusement affamés: combien qu'il

ne m'en

Protestation d'amitié sempiternelle entre le roy de Portugal, & Prete-Ian.

ne m'en aduienne proufit quelconque: Et pour cette cause ie n'ay deliberé de les plus endurer; encores que mes predecesseurs Roys de l'Ethiopic leur ayent fait de grace speciale ce passeport, non à autre intention, que pour les entretenir, craignans, que si par rigueur ils étoient vne fois irrités, ils ruinaissent le saint temple de Hierusalē, ou est le sepulchre de nôtre Seigneur Jeshuchrist: car tout leur estude est d'auarice, Et de saccager tous les saints lieux, tant d'Egypte, que de Surie. Seigneur Et amy, ie n'ay connoissance ny consolation des Roys Chretiens d'Europe, pour autant qu'ils sont en grand discord, menans continuellement grosses guerrés l'un contre l'autre. Je suis sur tout fort dolent, que nous sommes si loin l'un de l'autre: car si ie auois quelque Roy Chretien, prochain de mes confins, ie prendrois grand plaisir d'être tousiours en sa compagnie: mais il me fault prendre tout en patience, puis que les choses sont ainsi ordonnees de Dieu. Au moins, ie te prie me faire tant de bien, de me visiter souuent par lettres Et Ambassades. car quand ie lis tes lettres, il me semble, que ie te voy. Le grand desir, que vn amy a de l'autre, fait qu'ils sont plus singuliers amys de loin, que de pres: comme il auient à celuy, qui a vn thresor, lequel tant plus il voit, de tant plus grand affection le considere il: Car comme dit nôtre Seigneur en son Euangile, Ton cœur est là, ou est ton thresor. Ainsi es tu en recommandation enuers moy. Mon frere, aye souuenance de ce, que ie te dis: Tu es homme prudent, et, comme ie suis bien informé, ressemblant ton feu pere en sapience: dequoy ie suis fort ioyeux, combien que le souuenir de luy, me cause quelque tristesse, laquelle i'ay proposé, si il m'est possible, mettre en arriere, Et louer Dieu du tout, en disant: Beny soit le sage fils du Roy Emmanuel, lequel est glorieusemēt assis en la chaire de son Royaume. Seigneur, ie te prie de poursuyure les haultes Et magnifiques entreprises de ton feu pere contre ces infideles Maures: Il ne te conuient arrester sur ton dire, que tes forces ne sont pareilles à celles de ton dit pere: car tu es grand, Et avec l'aide de Dieu, tu emporteras la victoire de ces Barbares, ioint que ie te promets t'y prester la main, en te fournissant Gents, Or, Et de Viures à foison: car ie suis autant abondant en toutes ces choses, comme la mer en sablon, et le ciel en étoyles: esperant, que moyenāt, que nôtre alliance demeure en son entier, nous mettrons sous nôtre main toute la Barbarie Et Mauritanie. Je ne te demande autre chose, sinon que tu m'enuoye de gents experts en l'art Militaire, pour apprendre à mes subiets Et familiers, l'ordre Et adresse, qu'il fault obseruer Et garder es batailles. Quant à tes forces particulieres, tu es de bon aage, Et plus robuste, que n'étoit pas le Roy Salomon, qui print le sceptre Royal, qui étoit

La cause pourquoy les roys de Ethiopic, se sont entretenus des Maures.

Richesses admirables de Prete-Ian: des quelles il fait offre au Roy de Portugal.

aagé

âgé seulement de douze ans: si est ce, qu'il fut preux & vaillant, & enco-
 res plus sage, que son pere. Et si il est question d'user d'autre exemple, quād
 Nahu mon pere alla de vie à trespas, ie n'auois que onze ans, et si ie prins
 la couronne, avec l'aide de Dieu: laquelle i'ay enrichie de plusieurs thresors:
 car i'ay rangé sous mon obeissance tous les Royaumes & nations circon-
 uoyfines de mon Empire. Pour ce est il, que nous devons bien tous deux
 ensemble rendre graces à Dieu, qui nous a conseré tant de benefices. Frere
 et Seigneur, ie te requiers m'otroyer ce don, de m'enuoyer de bons ouuriers
 tant pour faire Images, & imprimer Liures, que pour faire espees, et tous
 autres harnois necessaires au fait des armes: & aussi d'Architectes, Char-
 pentiers, & de Medecins de l'une & de l'autre faculté, asçauoir Physi-
 ciens, & Chirurgiens: semblablement de gents industrieux pour tirer des
 mines, l'Or & l'Argent, et toutes autres sortes de metaux, & qui sachent
 aussi grauer. Dauantage, ie desireroye fort d'auoir de ceux, qui scauent fai-
 re couuertes de Plomb, & Tuyles de terre: & pour dire en somme, i'au-
 rois besoin de toutes sortes d'Ouuriers, mais principalement de ceux, qui
 font les Harquebouzes, & grosse Artillerie. Ie te prie m'aider en toutes
 choses, tout ainsi que un frere aide à l'autre. En ce faisant Dieu nous ai-
 dera, et viendrons à bout de toutes nous haultes entreprinse. Dieu vueil-
 le par sa grace exaucer toutes tes oraisons & requestes, tout ainsi qu'il a re-
 ceu tous les sacrifices & demandes des Saints, & premierement, les sacri-
 fices d'Abel, de Noë étant en l'arche: d'Abraham, quand il se trouua en
 la terre des Madiens: d'Isaac, quand il departit de la fosse du Jurement:
 de Iacob, de la maison de Bethleem, & de Moysse, en Egypte: d'Aaron,
 au mont: de Iosue fils de Nun, en Galgala: de Gedeon, de Samson, quand
 il eut soif en la terre seiche: de Samuel, en Rama: de Dauid, en Naioth:
 de Salomon, Nathan, & de Josaphat en la guerre: de Manasses, quand
 apres son peché il se conuertit à Dieu: de Daniel mis avec les Lyons: des
 trois enfans, Sidrach, Misac, & Abdenago en la Fournaise ardante: de
 Anne deuant l'autel: de Neemia, qui bâtit les murs de Hierusalem,
 avec Zorobabel: de Mathathias, avec les enfans, sur la quarte partie du
 Monde, & finalement d'Esau, qui receut la benediction. Ainsi le Sei-
 gneur Dieu aura pour agreables tous tes sacrifices & prieres, & te defen-
 dra en tout temps de tes ennemis. La paix de Dieu soit tousiours avec
 toy: Ie t'embrasse des bras de Charité & Sainteté, semblablement tous tes
 Conseillers, Archeuesques, Euesques, Prêtres & Diacres, tant hommes,
 que femmes. La grace de Dieu, & la benediction de la vierge Ma-
 rie soit tousiours avec vous. Amen.

Enume-
 ration des
 saints per-
 sonnages,
 exaucés de
 Dieu, en
 leurs re-
 questes.

Doubles

Double des Lettres de Daud, Roy d'Ethiopie, enuoyees au Pape Clement VII. en l'An 1524. presentees par le Seigneur Francois Aluarés, Ambassadeur dudit Roy.

Traduites de langue Abissine en Portugaloise, depuis en Latin, apres en Toscane, & maintenant mises en François.

LE te baise les pieds & les mains, ô tresheureux et tressaint Pere: qui es estably par Dieu le Createur, consecrateur des hōmes, substitué au siege de S. Pierre, gardiateur des clefs du Royaume des Cieux, avec telle puissance, que tout ce, que tu lye cy bas, est lye la mont, et tout ce, que tu delye, est pareillement delyé au Ciel, suyuant la parole de Dieu, escrite par S. Matthieu. Je suis Roy par la grace de Dieu, nommé au Baptesme Atani Tinghil, c'est à dire, illuminé de Vierge, nom tant venerable, que les Lyons l'honnorent: mais depuis que ie suis venu à la couronne, ie fus appelle Daud, aymé de Dieu, colonne de la Foy, cousin de la lignee de Iuda, fils de Daud, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Iacob, fils de la generation de Marie, et par charnelle semence fils de Nahu: Empereur de la haulte et basse Ethiopie, et de tout le contenu, terres, païs et Seigneuries d'icelle, Roy de Xoa, Caffata, Fatigar, Angote, Bara, Balingāza, Adea, Uangué, Goyame d'ou le Nil prend son origine: d'Amara, Bagamidri, Tigremahō, Sabaim, d'ou est sortie la Royne de Saba: de Barnagas, & Seigneur iusques en la Nubie, qui est sur les limites d'Egypte: les tenant sous ma main & puissance, et encores plusieurs autres Seigneuries, tant grandes, que petites, lesquelles il n'est besoin de raconter: vous protestant, que ie n'ay apporté deuant vōtre Saintete ces grands & superbes tiltres de mes Empire, Royaumes & Prouinces, par une maniere de gloire, ou ostentation: mais à fin de vous dōner à entendre combien ie suis outre les autres, obligé à Dieu, qui m'a doué de si beaux, grands & innombrables Royaumes, qui gardent tous la loy Chrétiene: desquels benefices mes Predecesseurs ont aussi iouy paisiblement, & moy en apres par la singuliere grace de Dieu: lequel, apres m'auoir exalté si hault, m'a fait ce priuilege de garder sa Loy, me constituant encores Seigneur d'Adel, & ennemy des Maures, Gentils, & Payans, qui adorent les Idoles. Je vous enuoye mon Ambassadeur, pour baiser les pieds de vōtre Sainteté, ainsi qu'il a esté honorablement obserué de toute ancienneté par les autres Roys Chrétiens mes freres, desquels ie ne m'estime inferieur, ny de puissance, ny quant à la religion: car mes Royaumes sont colonnes de la Foy: sur un seul Dieu ie me repose, esperant en luy seul, n'attendant aide d'autre part, que de luy: qui m'a tousiours soutenu et gouverné en prosperité depuis le temps,

Cōfession
Chrétienne
de Prete-
lan.

z que

que l'Ange de Dieu parla à Philippe, quand il enseigna la vraye Foy à l'Eunuque de Candace, Seigneur de l'Ethiopie: lequel s'en alla de Hierusalem à Gaze, & lors l'Eunuque fut baptizé par ledit Philippe, & conséquemment la Royne, avec une bonne partie de sa Cour, & de ses subiets: qui depuis ce temps là ont fermement et constamment perseueré en la Foy Chretienne. Or donc à limitation de mes predecesseurs, qui ont planté par tous ces grands Royaumes la Foy Chretienne, ma deliberation a tousiours esté, est, et sera avec la grace de Dieu, de maintenir, & defendre cette religion: me tenant fort dedans mes limites, comme un Lyon environné d'une forte place, assez puissant pour repousser les Maures, & autres nations infideles, & ennemies de la Foy Catholique, et de la parole de Dieu: & puis qu'ils demeurent ainsi obstines, ne voulans donner lieu à mes fideles exhortations, ie les poursuiuray par le trenchant de l'espee, esperāt petit à petit les ietter hors de leurs nids, avec l'aide de Dieu, qui ne m'a iamais delaisé, principalemēt en telles hautes & diuines entreprises, esquelles les Princes Chrétiens ne veulent entēdre, ny employer leurs forces: ce qu'ils pourroyent neantmoins aisément executer, en se donnant aide & secours l'un à l'autre, avec le moyen de vōtre benediction: de laquelle ie suis encores participant, comme m'en ont fait foy les lettres du Pape Eugene, que i'ay trouuees entre mes liures: car par icelles il conste comme il enuoya sa benediction au Roy de la semence de Iacob, de laquelle ie suis yssu: dont ie suis fort aise & glorieux: y pensant de iour en iour. Outre cela, i'ay en grande reuerence le temple de Hierusalē: auquel i'enuoye par les pelerins, les droits et oblatiōs deues: lesquelles seroyent plus belles & plus frequentes, ne fūt, que les chemins sont clos par les Maures & infideles: qui ne se contentent pas de voler les dons et thresors, que portent mes messagers, ains encores leur ostent le passage. Que si le chemin nous estoit ouuert pour aller à Rōme, i'entreprendrois d'aussi bon cœur ce voyage, cōme font les autres Roys Chrétiens, auxquels ie ne suis de rien inferieur. Car ie tiens autant bien que eux, une foy Chretienne, une Eglise catholique, croyant sincerement en la sainte Trinité, un seul Dieu: & en la vierge Marie. I'observe les articles de la Foy, tout ainsi qu'ils sont escriis par les Apôtres. Je loue Dieu, qui par sa sainte grace a ouuert à hault & puisāt Emanuel Roy Chretien, le chemin pour nous voir et visiter par Ambassadeurs: lesquels estans en nōtre Cour, nous eumes nouvelles de sa mort, et comment son fils, qui est mon frere, auoit ia prins le sceptre Royal, par la succession de son pere: Et combien que la mort d'un tel Prince Chretien m'ait esté fort griene à porter, si est ce, que l'auenement de son fils, à la corōne, m'a grandement consolé, & donné un espoir, qui en

Prete-Ian
réd raison
au Pape de
sa Foy.

qu'en ioignant noz forces ensemble, nous ferons telle ouverture, tant par mer, que par terre, aux pais de ces infideles Maures, & leur donnerons tellement à doz, qu'ils seront contrains de quitter la place: & par ce moyen les Chrétiens pourrôt aller et venir en liberté & assuree, iusques au temple de Hierusalem. Quant à moy, i'y emploiray toutes mes forces, à fin de voir en mes iours l'accroissement de la Foy Catholique: & aussi de meriter par ces moyens vòtre sainte benediction: laquelle ie desire autant, cōme ie souhaite d'estre fait participant de l'amour diuine, au tēple des S. Apôtres Pierre & Paul: car ie croy fermemēt, que vous estes vicaire de Iesuchrist, outre le ternoignage de vòtre Saintete, rapporte avec vne grāde admiration par les Pelerins, qui ont este de noz quartiers en Hierusalem, & de là, à Rome: ou ils ont veu plusieurs choses autant singulieres, que inuisitees: lesquelles i'ay prins grand plaisir, esperant en estre encores plus amplement informé à l'auenir par le moyen de noz Ambassadeurs, auxquels ie trouueray un chemin plus court & plus seur, auant que ie meure, s'il plait à Dieu: lequel ie prie vous maintenir en sa garde, avec ioye et santé. Amē. Je baise voz saints pieds: & supplie vòtre Sainteté m'enuoyer la benediction. Vous receurés ces presentes de nòtre Ambassadeur François Aluarés, par le moyen de nòtre frere Dom Jean, Roy de Portugal.

Autres Lettres du mesme Seigneur Dauid, Roy d'Ethiopie, au susdit Pape Clement VII. en l'An 1524. presentees par François Aluarés son Ambassadeur.

AU nom de Dieu le Pere toutpuissant, Createur du Ciel et de la terre, des choses visibles et inuisibles. Au nom de Dieu le fils Iesuchrist: qui est tout un avec le Pere des le commencement du Monde, lumiere des lumieres, et le vray Dieu du vray Dieu: Au nom du S. Esprit, Dieu vif. procedant de Dieu le pere. Je suis Roy par la grace de Dieu: baptizé d'un nom, qui fait trembler les Lyons, c'est Atani Tingil, qui vault à dire, Illuminé de la Vierge, fils du Roy Dauid, fils de Salomon, fils de la lignee de Marie, fils de Nahu par charnel: generation, fils de saint Pierre et de S. Paul par grace. Paix soit avec toy, ô grand Seigneur, pere saint, puissant & consacré, chef de tous les prelates de l'univers, étant redouté de tous, & a qui hōme viuant ne peut dōner malediction, gouuerneur des ames, amy des Pelerins, maitre et predicateur de la Foy, ennemy capital des choses cōtraires à la verité, & consciēce, amateur des bōnes mœurs & coutumes, homme saint, loué & beny de tous & sur tous. O tres saint Pere, ie rend obeissance en toute reuerence a toy, qui es pere de tous, meritant tous hōneurs et prerogatiues apres Dieu, ainsi que nous te-

moignent & commandent les S. Apôtres: tellement que puis que nous portons reuerence aux Euesques & Prelats, nous te deuons à plus forte raison tenir pour Pere: & redouter, comme un Roy, et auoir foy en toy comme en Dieu. Parquoy pour lacquit de mon deuoir enuers toy, & en ton saint siege, ie te recognois pour saint Pere, & te rends hommage les genoux fleschis contre terre: te priant de bon cœur, pur & entier, me tenir pour fils, comme ie te tiens pour mon Pere & Seigneur Souuerain: desirant tant qu'il est possible, toutes choses succeder à l'auancement & honneur de ton saint Siege, lequel i'ay en grande reuerence, pour en auoir este simplement informe par les Pelerins, qui viennent de Rome: combien que eux, comme gents rudes et ignares, ioint qu'ils n'ont point autre charge de nous, n'en peuuent bien, ny disertement, ny à la verité parler, étans du tout occupés à la deuotion et accomplissement de leurs vœux, & aussi pour ce, que de toutes parts y accourent, mesmes de Hierusalem, pour visiter les portes des saints Apôtres: en quoy ie pense, que le passage leur est facile, d'autant qu'ils sont Chrétiens. Et encores, que leur parler soit lourd & confus, si est ce, que ie prens plaisir à les ouyr deuiser, pour autant que en les ouyant conter le fait, il me semble par une fantasia, que ie voye ta face, laquelle i'estime pareille à celle d'un Ange, & de fait ie la tiens chere & pretieuse comme Angelique: mais ce me seroit beaucoup plus plaisant, & profitable, si Dieu me faisoit la grace de iouyr de ta veüe, & contempler tes saintes & diuines paroles. Et d'autant que cela ne m'est pour cette heure loysible ny comode, ie te requiers d'un bien, de m'enuoyer ton messager, & ta benediction, à fin de me consoler, & confirmer en nôtre Foy & religion Chretienne: te suppliant au surplus, que ainsi que mettras l'anneau pastoral au doigt, tu ayes souuenance de l'amytie & reuerence, que ie te porte, le doux parler, & gratieuses lettres excitent & nourrissent grandement l'amytie, principalement, quand la paix y est meslee, laquelle est le comble de toute humaine ioye. Et certes, comme celuy, qui est grandement alteré de la soif, desire fort l'eau froide: tout ainsi mon esprit est desireux de sçauoir nouvelles des parties lointaines de nous, & principalement de celles, qui touchent de ta Sainteté, & des Princes Chretiens. Ce qui se pourra faire maintenant plus aisément que iamais, d'autant que le Roy de Portugal a par ses diligences ouuert les chemins, lequel ia pieça m'enuoya ses Ambassadeurs, pour lors que son Pere étoit encores viuant: mais depuis ce temps la, ie n'ay receu ny lettres ny Ambassades d'autre Roy, ou Prince Chretien, ny aussi d'aucun Pape, depuis celles que m'enuoya Eugene, desquelles la description étoit telle:

Eugene

Eugene Pontife Romain, à nôtre bien aymé fils le Roy de la seméce de Iacob, Roy des Roys en toute l'Éthiopie, digne d'être craint, &c. *Entre autres choses, il narre dedans ces lettres, comme son* Teneur
des lettres
d'Eugene
Pape, au
Roy de
Portugal.
fils Jean Paleoge, Roy des Romains, & de Constantinople, allé de vie à trespas depuis deux ans, auroit esté appelé au saint Concile, avec le Patriarche de Constantinople, accompagnés de plusieurs Archeuesques, Euesques & Prelats: & entre iceux se trouuerent, les Procureurs delegués de la part des Patriarches d'Antioche, Alexandrie, & Hierusalem, estans tous unis & conformes en la Religion Chrétienne: par le moyen desquels, avec la grace du Seigneur Dieu, furent resouls plusieurs points touchant la sainte Foy Chrétienne, qui étoient au parauant partie un peu douteux, partie aussi mauvais & contraires à la vraye doctrine Euanangelique: laquelle étant remise en son bon ordre, & premier estat, le saint pere Pape voulut caresser, & faire bonne chere à tous les assistans.

Or nous vous enuoyons le Liure dudit Pape Eugene, assez incorret, que nous auons soigneusement gardé iusques au iourd' huy: & par mesme moyen ie vous eusse mandé, ou enuoyé le Traité de l'ordre & puissance de la benediction Pontificale, n'eût esté, que le corps du Volume s'est trouué un peu trop pesant, à cause, que le Liure de saint Paul aux Gentils, y est adiousté. Les personages commis par le dit Pape pour porter ces choses, furent, Theodore, Pierre, Didyme, & George, seruiteurs de Iesuchrist. Ce que vous trouuerez aisément être ainsi couchés dedans les registres de vôtre Chancellerie, d'autant que cela est memorable, & digne de la posterité: laquelle iouy de ces priuileges, moyennant qu'ils soyent couchés par escript, thresor inestimable, duquel i'oseray en tous mes affaires & negoces, & specialement en tout cela, qu'il vous plaira me mander & commander: mais sur toutes choses, l'homme est bienheureux, qui laisse eternelle memoire de soy, en la sainte cité de Rome, ou est le siege de saint Pierre & saint Paul: car ceux là sont Seigneurs du regne Celestiel, & Iuges de tout l'Uniuers. Je le croy ainsi, & par expres à celle fin d'acquérir la grace de vôtre Diuinité, & la faueur de tout le noble Consistoire, ie vous ay bien voulu enuoyer les presentes Lettres, pretendan & esperant vôtre sainte benediction: laquelle vôtre benignité me donnera, vous suppliant au surplus, d'une singuliere affection, m'enuoyer quelques images, & specialement de la Vierge Marie, à celle fin que a tousiours mais la memoire de vôtre Diuinité demeure enracinee en mon cœur, & que par ce, ie vous puisse tesmoigner le grand plaisir, que ie prens à voz gracieux & gros presents. Et outre cela, vôtre bon plaisir soit, de me vouloir

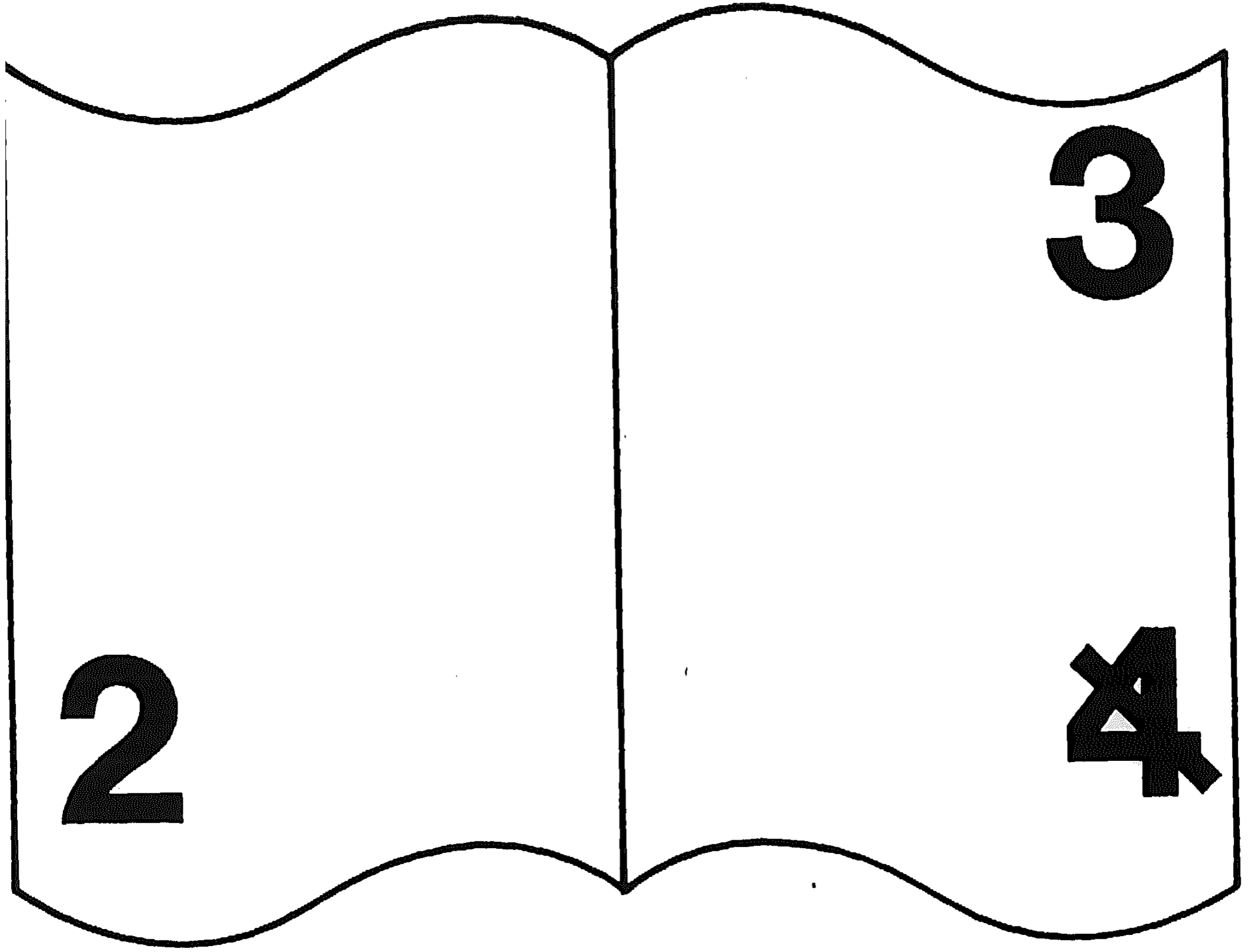
enuoyer de gents doctes, & bien versés es Lettres saintes: & aussi de bons
 ouuriers & tailleurs d'images, d'espees, & de toutes sortes d'armes, Char-
 pentiers, manœuvres, et Maçons, pour bâtir maisons de pierre, faire tuyles,
 & couuers de plomb: semblablement à force Musiciens, qui soyent experts en
 toutes especes d'instrumens, cōme Haubois, Trompettes, Fleutes, & sembla-
 bles: lesquels ie vous promets de ma part, entretenir magnifiquement avec
 bons gages, sans cōter les petites hōnestetés extraordinaires, que ie leur feray.
 Et encores d'auātage, à fin que personne ne craigne se venir hazarder icy, ie
 proteste dès maintenant leur ottroyer congé & liberté de s'en retourner tou-
 tes & quantes foys, que bon leur semblera: car ie ne voudrois retenir person-
 ne en mes terres, outre son gré. Mais ie vous demanderois volontiers, tres-
 saint Pere, d'ou vient cela, que les Roys Chrétiens, voz voisins & enfans,
 ne s'accordent ensemble, à fin de faire guerre vniuerselle aux Mahome-
 tans, & autres infideles? Si nous estions tous unis & ioints ensemble, nous
 pourrions ruiner le sepulchre de ce faux prophete Mahōmet, étant de pre-
 sent à Medine: & pour ces causes, ie vous prie de donner ordre, qu'ils soyēt
 d'accord, & aussi de vōtre part y vueillez, porter faueur & ayde, comme
 pour un affaire, qui touche le bien public, & cōseruation de la Republique
 Chrétienne: de laquelle estes chef, & nous coadiuteurs. Puis que donq les
 confins de mon Royaume, sont le detroit des Maures, infideles, & faux
 Mahometans, qui se supportent, l'un l'autre, à combien plus forte raison
 nous deuous nous unir, ioindre, & maintenir ensemble, nous Princes &
 chefs Chrétiens? Il y a un Roy Maure, qui est mon voisin: lequel n'étant
 pour resister à mes forces, est secouru par les Roys d'Indie, de Perse, Arabie,
 & Egypte, tellement que se tenant fort de ses alliances, il me fait de gros-
 ses guerres & fascheries, me voyant seul, sans scorce d'un seul Roy Chré-
 tien. Je ne dy cecy à l'intention de vous demander pour executer tel des-
 sein, gens d'Armes, ou Deniers pour les soldoyer: mais seulement, ie vous
 requiers de me recommander à Dieu par voz saintes prieres, et de m'en-
 uoyer des choses, & des gents de la qualité sus dite, à fin de ranger ces ma-
 lings Chiens, ou bien les espouuenter seulement sous la couuerture, que
 vous, & autres Princes Chrétiens mes freres me porteroient faueur &
 scorce: ce qui est tresraisonnable, & expedient à nous, qui sommes alliés
 par une fidele conionction de la Foy Catholique. Parquoy ie prieray Dieu,
 qu'il luy plaise vous donner accomplissement de voz nobles desirs, en l'hon-
 neur de son fils Iesuchrist. Ie vous ay adressé ces presentes par le moyen de
 Dom Iean, fils du puissant et hault Roy Emanuel, qui vous presente nô-
 tre bien aymé & feal Ambassadeur François d'Aluarés.

Les

Les presentes leües, le Seigneur François Aluarés, print la parole, usant en son langage Portugalois, des propos qui sensuyuent : qui furent tout sus l'heure mis en Latin par le Secretaire de l'Ambassadeur de Portugal, afin qu'ils fussent entendus de tous. O tressouuerain & tresheureux Pere, David, trespouissant et treshault Roy de la haulte & basse Ethiopie, vulgairément appelé Prete-Ian, m'a delegué son Ambassade deuers vous, pour donner obeissance en son nom à votre Sainteté, qui estes Vicair de Jესu-christ, successeur de Pierre, & grand Pontife de toute l'Eglise Chrétienne: & vous fait mondit Seigneur, un present de cette petite Croix d'Or: laquelle il vous plaira prendre gratieusement, et l'estimer, non selon son pris, qui est petit: mais selon la dignité de la Croix, sur laquelle nôtre Seigneur Jესu-christ endura mort & passion pour la redemption de tous les Chrétiens: vous suppliant, d'auantage, de receuoir ce present, en maniere d'obeissance du fils enuers le pere.

Le Secretaire du Pape par le cōmandement special dudit Seigneur, fait la responce, qui s'enfuit, aux propos que dessus.

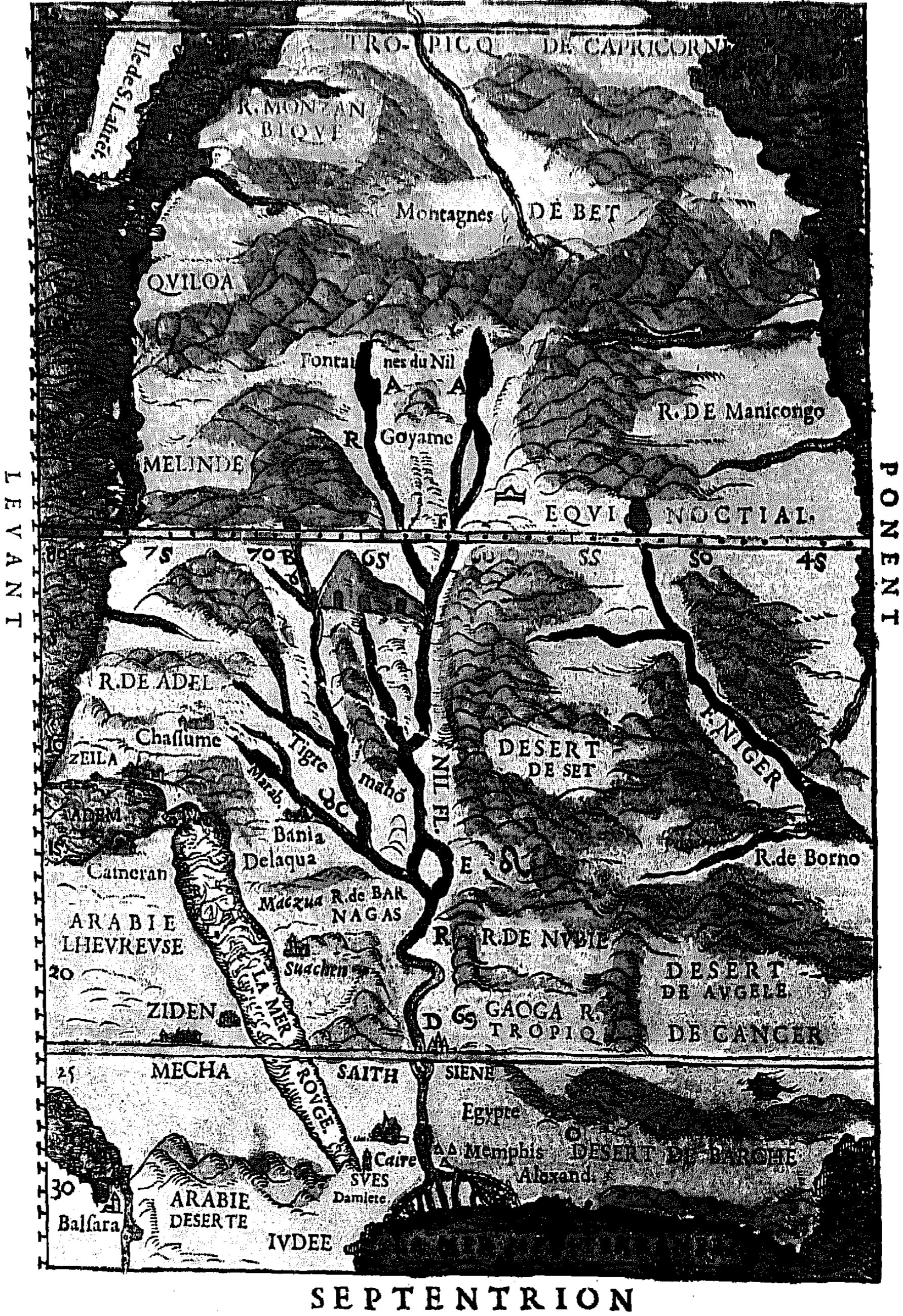
Nôtre tressaint Pere le Pape a receu d'un cœur agreable, sincere et paternelle affection, Dom François Aluarés, Ambassadeur de David, trespouissant Roy d'Ethiopie, & semblablement l'obeissance, presens & lettres dudit Seigneur: redant graces à Dieu, qui en son temps il a eu ce priuilege diuin, de veoir Ambassade d'un Roy treschrétien, demeurant és limites étrangères, & lointaines regions, duquel il a receu tresbonnes nouvelles, avec obeissance faite en plein consistoire & assemblee de ses Venerables freres Cardinaux de la sainte Eglise Romaine: tenāt pour fort agreable le present qui luy a esté fait de la sainte Croix, tāt pour le pris dudit present, que pour l'affection de celuy, qui l'enuoye. Dauantage, ledit saint Pere louē le Seigneur Dieu, de ce que le Roy de Portugal a prins amitié & alliance avec le Roy David, Empereur de la haulte & basse Ethiopie. Quant au reste, nôtre dit saint Pere a deliberé d'entendre à tous les points, qui luy ont esté proposés par le Roy, & les accomplir en tant que luy sera possible, veüe la distance des pais: et que le Roy d'Ethiopie se tienne tousiours pour son fils, & amy, autant comme s'il estoit à costé de nôtre dit saint Pere, lequel promet le pareil à tous autres Princes Chrétiens, qui l'auront en amour & reuerence. Desquelles choses il traitera plus amplement avec l'Ambassadeur de Portugal, & avec toy, & respondra de point en point aux lettres de Dom David Roy d'Ethiopie. Cela fait, le concile & assemblee se partit de là, chacun se retirant à ses affaires.



2

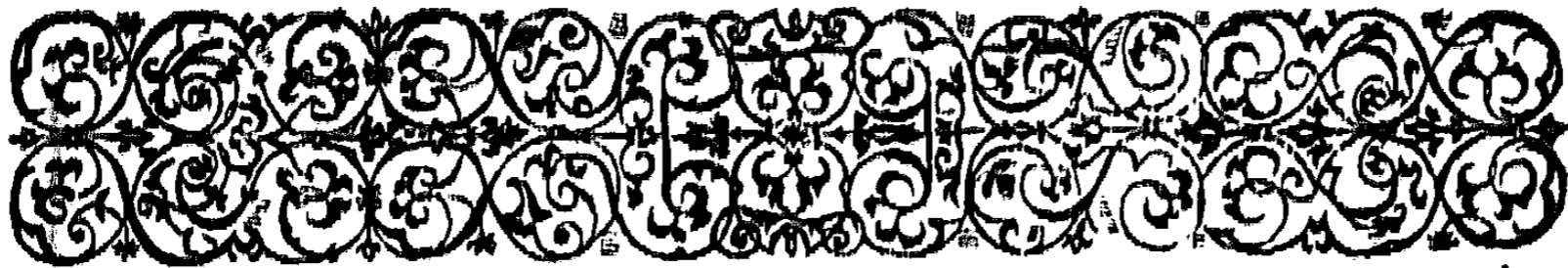
3

4



A Les Fontaines du Nil.
 B Aries.
 C Limites de Taurus.

D Cancer.
 E Limites de Leo.
 F Libra.



P R O B L E M E
H I S T O R I A L,

Sur la creuë du Nil,

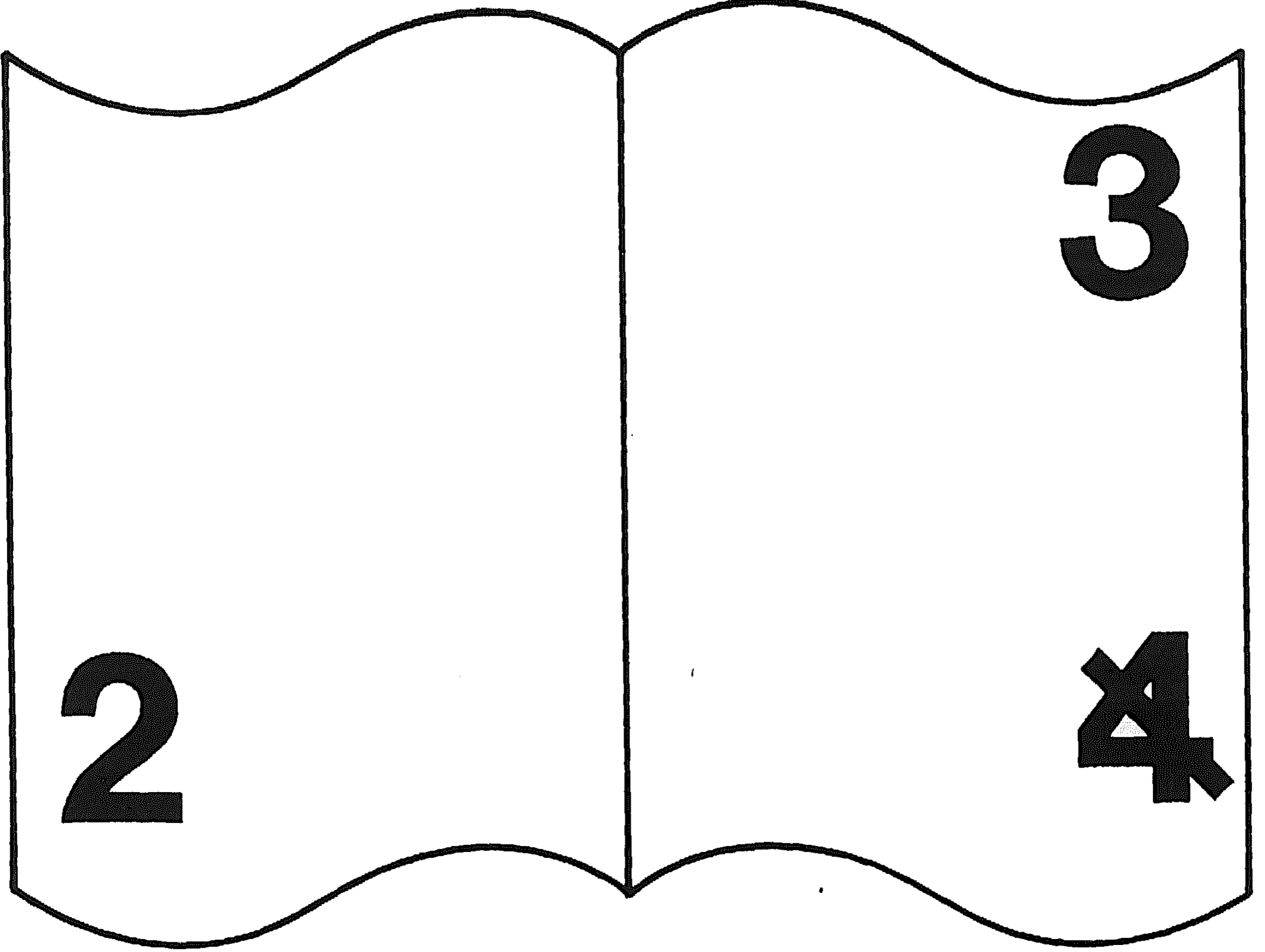
P A R M. I. B A P T. R H A M V S I O,
au Seigneur Hieronyme Fracastor.

Diuerfes opinions d'Auteurs, touchant les sources, & fontaines du Nil. Le temps auquel les grandes pluyes causantes l'inondation du Nil commencent, continuent, & finissent en Ethiopie, & en quels endroits. Item l'origine d'iceluy fleuve sortant de deux grands Lacs au Royaume de Goyame, & sa longue traite trauersant plus de pais que nul autre sous le Ciel.

R H A M V S I O A' F R A C A S T O R.



MONSEIGNEUR FRACASTOR
Entre les renommés Auteurs Grecz, Latins, & Barbares: de toute antiquité ont esté diuerfes opinions sur l'investigation & asseuree determination de la premiere source, & des fontaines originales de ce tant grand & fameux fleuve nommé Nil ou G E O N: & des causes naturelles d'ont cela aduient que par chacun an infalliblement au temps du Solstice estiuial (lors que tous autres fleuves s'escoulét, tarissent, ou amoindrissent) cestuy cy seul commence à croistre: continuant son augmentation par quarante iours. D'ont il deuiet si gros, & si fier qu'il se desborde, s'espand par toutes les plaines, baigne & inonde l'Egypte adiacente: puis par autres quarâte iours décroissant, s'abaisse, & r'entre dans ses balnes, & conduits, reprenant son cours ordinaire, & laissant es lieux qu'il a arrosez vne certaine laye de fertilité, humectant, & engressant les terres: & vne moiteur feconde de biens, & d'animaux. Ce que a receu tel aduantage d'autorité entre les plus renommés Historians, Cosmographes, & Naturels, que nul de leurs liures ne se lit, auquel ne soit faite inquisition, recherche, & curieuse inuestigation de
A cette



2

3

4

Homere. cette chose. Tellement que Homere pere de toute Poësie, & Philosophie, ne pouuant certainement, & assurement assigner la source d'iceluy fleuve du Nil, l'appelle Eau Diale, ou Iouiale Eau venant de Iupiter. Comme voulant donner à entendre, que son origine est de Dieu incogneu, premiere, & occulte cause des causes, & à qui toutes causes incogneuës se rapportent. Ou bien plustost, & pour le plus vray semblable il l'appelle Eau venant de Iupiter, qu'est à dire Eau venant du hault air, qui es mythologies Poëtiques est signifié par Iupiter ou Dio, par cela donnant à entendre le diuin Homere, qu'il prouient des eaux pluuiiales de l'air superieur assemblees en grands lacs, ou en torrêts, ce que est de plus apparente verité. Semblablement il se lit par les allegations des scripteurs qui nous sont restans, que Eudor, & Ariston, Grecs Philosophes, en escriuient tresamplement, & feirent liures à part de cest argumēt: mais non obstant que cette question ayt esté iadis, & par cy deuant traëtée, debatue, & disputee curieusement: par tant de beaux esprits, & diligens scripteurs: on n'en est pas toutefois encore bien assure, & ne fait on rien certain & au vray de l'origine, & des causes de redondance du Nil. La soit que de telle ignorance la cause se peut comprendre estre, pource que les parties & regions, d'ond il prend source, & d'ond il descend, n'ont encore esté peregrinees, cerchees, veuës ne trauesees par gens d'esprit diligens obseruateurs, qui se soyent employés à les bien considerer, remarquer, & mettre par escript, iusques n'a pas long temps que vn Prêtre Portugalois nommé Dom François Alvarez, homme curieux & assez literé, ayant fait voyage, & prins terre en ces parties Ethiopicques, avec l'Ambassadeur du Roy de Portugal, en lan mil cinq cens & vingr, à esté voyageur plus diligēt à obseruer, & y a prins plus d'aduis que nul des autres qui deuant luy ont esté, tellement qu'il à veu, & par certain rapport entendu, tout le cours, & circuit du Nil, es terres & Royaumes de Prete-Ian, Monarque, & souuerain Seigneur des Ethiopes. En sorte, que si quelque autre y eust adiousté les degrez des climats, & distances du Pole selon la hauteur en eleuation des lieux principaux, mémelement d'un chef du Nil à l'autre (ce dont François Alvarez à esté ignorant) on eust peu facilement cognoistre la cause de cette creüe. Mais luy estant là venu à coté gauche de la mer rouge, & arriué au port d'Erroc, qui est à seize degrez sur la ligne,

de la

Eau de Iupiter.

Iupiter, est l'air superieur.

Eudorus Ariston.

Francesco Alvarez.

Circuit du Nil.

& de la au monastere de la visiõ esloigné de vingt & quatre mille : & fut acertené par aucuns du país, que en ces parties d'Ethiopie les pluyes commençoient le dixseptiesmé de Iuin, & duroiēt iusque à la fin de Septembre, lequel temps est leur hyuer. Oultre dit le furnommé Aluarez que en outrepassant ces contrees (qui est en tirant droiēt à la ligne) ils eurent de grandes pluyes tant que le mois de Iuillet dura. D'ond cela doibt estre tenu pour asseuré, & n'est besoin d'autre recherche, que sans doubte ceste est la seule cause de la creuë du Nil. Or depuis ie voulant regarder de plus pres & esplucher par le menu les indices reduits par les escripts de ce Dom Francesco y ay trouué de grandes, & repugnantes difficultez, d'ond ie suis encore bien peu satisfait. Et affin de vous monstrier (Seigneur Fracastor) ce d'ond ie suis en doubte: ie m'efforceray de vous en faire vn brief recit, selon que pourra mon esprit le discourir, qui (comme ie le say & sens) est encore bien debile.

Le dy donc, suyuant ce que le susdit Aluarez en à fait & narré & aussi ce que on en peut recueillir par la rescription des lettres du Prete-Ian, que le renommé fleue du Nil commence au Royaumé de Goyam en la Mauritanie inferieure, & procede de deux grands Lacs qui ressemblent à la mer, & sont par dela la ligne equinoctiale, audroit du Pol Antarctique: comme il est cognoissable tant par les termes d'Ethiopie estendus iusques à là, & descripts par ledit Dom Francesco, comme aussi par l'assertion & autorité de Ptolomee, qui les constitue à six degrez du meridian. Et en cest endroit ce fleue passe au dessoubs de la ligne à la descheute de deux Cataractes l'une grosse, & l'autre moindre: qu'il fait rouler du hault des montagnes, & dela s'estend au large par la campagne ou il laisse son aluee, & s'extrauague de ses conduits puis les retrouvant apres aucuns destours faits aux enuirs: il coule son cours soubs le tropic du Cancre: & viēt battre au droit de la cité du Caire, & finalement s'engorge & enfond par sept bouches en la mer mediterraine. Ayant fait depuis son origine si longue traicte, & cours tant estendu, qu'il n'est fleue soubs le ciel au moins de ceux qui nous ont esté iusques icy cogneus, qui flue si longuement: & qui passe & trauerse tant de país & regions que fait le Nil.

Pluyes annuèlles

*Goyã Royã
aume de mō
tagne.
Lacs, sources
du Nil.*

*Cataractes
font precipitees
descētes d'eaux.*

*Memphis est
la uille du
grãd Caire.*

*Long cours
de fleue.*

Proposition de doubtes sur les causes de la croissance, & de décroissance du Nil: disputées par preuves & rabats.



*Le Soleil
immuable.*

Vand aux fontaines du Nil, puis que la cognoissance en est tant esclarcie, rien pour le present ne se offre à en traicter d'auantage. Parquoy reprenans notre propos qui estoit de la croissance & décroissance du fleuve Nil, & des causes efficientes. Je propose que ce tresapparent corps du Soleil (comme vostre grand sauoir entend bien) est tousiours vn & mesme corps, tousiours ainsi beau, splendide, & lumineux, ne receuant iamais alteration ne changement de sa substance immuable & de ses qualités proprement inseparables, ne par chault, ne par froid, ne par autre cause exterieure. Soit en descendant du Solstice à Lequinoct, ou montant de Lequinoct au Solstice ou à droict cours, ou à retrograde, en soy il n'est iamais autre, & sa clarté eternelle ne change ne croist ne diminue, ains demeure tousiours vne, n'estant subiecte à nulle alteration. Or ainsi est que le chault, le froid, les nués, les pluyes, les tonnerres, qui au dessoubs du Soleil s'engendrent icy bas sont accidens meteoriques, causés par le moyen de ce feu frappant sur diuerses, & differētes parties de la terre, comme sur lieux plains, solitaires, essuys, baignés, secs, marescageux sur palus, ou sur mer, de sorte que on en voit les effects croistre, diminuer, changer, & alterer, selon que cette lumiere est pourmenée, se rendans ou grands, ou petits selon la longueur, ou briueté du temps, que le Soleil s'arreste sur lesdites parties, & selon que ses rais y reuerberent à droict, ou obliquement, ou du long, ou du trauers.

Pour faire dōc nostre discours de la creuē & decreuē du Nil, selon ce que en est escript par Dom Francesco Alvarez, nous commencerons en telle sorte figuratiue, que au droict des Fontaines du Nil nous mettrons vn

Au coté du Pol Antartic ou aries est par dessus l'Equinoct. A

A trauers du Toreau. B

Au tropic du Cancre. C

Au signe du Lyon. D

Et de rechief sur l'Equinoct ou est Libra. E

Or voudroye ie bien sauoir de vous (Monseigneur Fracastor)

quelle est la cause que le Soleil departant de l'Equinoct signe. B.

an Aries, tirant au C. à trauers le Toreau: & de la au D. qui

est le

est le Tropic du Cancre, passant tousiours au dessus du Nil, en toute cette traicte il ne cause point creuë ou redondance à ce fleue. Mais quand il vient à la conuersion ou il se detourne du D. à E. c'est du Cancre Tropicque au Lyon: alors il amasse ces grandes pluyes & inondations par quarante iours entiers, d'ont procede cette grande creuë d'eau. Puis apres descendant de E. à F. qui est du Lyon, à l'Equinoctial, signe de Libra, va continuellement descroissant, & s'abaisse de peu à peu. Telle diuersité es effets du Soleil, passant la mesme ligne à laquelle est le Nil subiacent, telle que venant au point du Solstice, il ne faut point d'alteration: mais passât outre il enuoye ces grādes pluyes: cela mē met en grand doubte, & si ne puis encore bien comprendre ou il commence. Pource que les mesmes lieux, plains, effuis, baignes, ou asséchés, les mesmes montagnes & valles que treuve le Soleil venant au Tropic du Cancre, il les retrouve en son retour, & quand il reuiet il fait vne mesme repercussion des raiz qu'il auoit fait à son depart. A cecy vous (Monseigneur) repondrés, que le Soleil à son retour, trouue les parties de la terre échaufées & attifées, & que par exhalation de tel échaufement, il fait monter ces nuees, & vapoureuses broées, qui se conuertissent & defluent en grandes pluyes. A quoy ie replique: Pourquoi donc se fait cecy l'espace de quarante iours seulement, que le Soleil part du Tropic du Cancre à My Iuin (selon ce que Aluarez en a escrit) puis au bout des quarante iours, alors qu'il entre au signe de Libra au point Equinoctial, on voit le Nil décroistre, & amoindrir ses forces, sans toutesfois qu'il déuoie son cours, ne que le Soleil decline, ou detourne son mouuement & aspect de la ligne passant au droit & au dessus du Nil. D'autre part, Si vous dictes (mon Seigneur) ou si autre veult dire, que les Neges qui sont sur les môtagnes d'Ethiopie, ou de Libye se fondēt aux rais solaires batās à ces endroits, alors que le Soleil drece son chemin au Tropic, ou qu'il en reuiet, & que de ces Neges ou fondantes, ou exhalees se concreent ces exondantes pluyes, ou bien se causent ces grandes inondations du Nil. A cela ie respon que au dessous des tropiques, ne se trouue iamais Nege (ainsi que nous auons pour certain entēdu de ceux qui ont iusque aux regions souz le Tropic peregriné) mais au lieu des Nèges, les faitz & croupes des montagnes sont tousiours couuertes de grosses nuees espesses, qui iamais de là ne se escartent tant que le

Soleil y bat ou pres ou loing, ains la engendrēt ces grosses pluyes, en se conuertissant finalement en abondantes eaux depluantes. Laquelle chose se montre par claire euidence estre telle par les montagnes de l'Isle Saint Thomas, qui est souz l'Equinoct, & Serra Liona qui est sur l'Aphrique à huit degrez de nous. Et puis cette croissāce ou inondation commence à l'Ethiopie, & plusieurs milles par dessus la cité de Siene, qui est subiacente au Tropic du Cancre. Parquoy ne procede des montagnes de Libye, lesquelles pour estre au dehors du Tropic, ne pourroyent avec leurs Neges (supposé encore qu'il en y ayt) rien faire, ne cause du monde quant à cela.

*Doubtable dispute, si le Soleil venant du Solstice estival,
enuoye les grandes pluyes qui font exonder le Nil,
& sur ce conclusion negative.*



Usques icy encore n'auons rien dit que ce qui se trouue par les escripts de Dom Francesco Alvarez. Donc prenans vn nouveau discours, nous proposons ainsi, qu'il se trouueroit fort estrange de dire & mettre en auant ces deux raisons diuerses & impertinentes: & neantmoins telles escriptes, & pour vrayes tenues. C'est que le dixseptiesme de Iuin ordinairement le Nil cōmence à croistre à la cité du grand Caire, selon le rapport, & certain tesmoignage de plusieurs qui l'ont veu. Et d'autre part que enuiron la My Iuin en Ethiopie l'hyuer retourne avec gros amas d'eaux tombantes des haultes regions aërines, & remplissantes le Nil iusque à sa redondante effusion. Lesquelles deux causes semblent fort controuerses. Car possible n'est que les eaux pluuiiales de l'hyuer Ethiopique courent en si peu de temps que de vn ou de deux iours depuis la haulte Ethiopie iusques au Caire, qui est en Egypte, veu que le chemin est long, & le fleuue lent, sinueux, & qui va ça & là tournoyant. Parquoy autrement fault ratiociner, que les pluyes commencent quand le Soleil est à my chemin du Toreau, qui est sur la fin de Auril: & continuent iusques à ce qu'il monte à l'entree de Cancer sur le solstice enuiron le douzieme de Iuin, durantes par quarante iours. Puis elles cessent adonc qu'il commence à faire son retour, decline & s'abaisse du Tropic. Et pour ce sur ce fault faire tel compte, que les eaux pluuiiales tombees en la haulte Egypte au commencement de May, arriuent au Caire
à my

à my Iuin , d'ont le fleuve Nil va croissant durant le temps que le Soleil met fin au Solstice . Apres lequel cessant de plouuoir il s'abaisse petit à petit dans les quarante iours suyans . Mais ainsi Ratiocinans , nous rentrons tousiours en mesme doute. Pource que le Soleil faisant tousiours son chemin par vne mesme celeste ligne suriacente au Nil , tant à l'aller que au venir, & tant en montant au Tropic, comme en descendant. Neantmoins venant au Solstice il esmeut ces grans amas d'eaux, & en retournant du Solstice, les appaise. la soit que tousiours soit vn mesme Soleil de mesme essence, puissance, vertu , & qualité : & passant & repassant par mesme ligne en son tour & retour.

Parquoy mon Seigneur , affin de vous ouurir ce que nous en auons obserué de ceux qui anciennement en ont escript , il ne me semble estre hors de propos apposer en cest endroit les parolles de Diodore Sicilian tresnoble historian, qui a trauaillé à recueillir entierement & conferer raisonnablement les opinions des autres auteurs. Lequel au mylieu du premier liure de son histoire escript en cette sorte.

*Extrait de Diodore Sicilian, des diuerses sentences historiques
& Philosophiques sur la cause du Nil exondant produites, & refutes, par raisons naturelles & demonstrations necessaires.*

Comme l'acroiſſement du fleuve du Nil à la verité est chose merueilleuse à ceux qui le voient, aussi est incroyable à ceux qui en entendent parler. La cause est, que tous les autres fleuves décroissent enuiron le Solstice estiuual, & de iour en iour vont en amoindrissant . Cestuy cy seul à l'heure commence à se faire grand, & iournellement continue à s'enfler, tant qu'en fin il se deborde: couurant & inondant toute l'Egypte. Puis apres par mesme train, se changeant en contraire abaissement en auttant de temps & de iour en iour va décroissant, iusques à tant qu'il soit retourné en son premier estat dans le pourpris de ses balmes. Et en hyuer diminue alors que tous autres fleuves croissent. L'Egypte est toute en plaine & plat pais de campagne . Parquoy les villes, Bourgs & villages, qui pour euitter la cruë du fleuve sont assis sur terraces assez hautes faictes à la main, & ramparees de leuees, & trenchees de terre: en la grande inondation apparoiſſent au mylieu des eaux

*Prouiffon
contre de
luge & ma-
niere de ni-
ure.*

*Niloscope,
autrement
Cubit, ou
coudee du
Nil.*

*Presage de
fertilité ou
sterilité.*

& semblent aux regardans estre comme les Cyclades Isles tournoyantes en l'Archipel. En ce temps de la croissance toutes les terrestres bestes qui demeurent en la campagne, meurent enueleppees & suffoquees des eaux, celles qui eschappent gagnent les haux lieux. Tout le priué bestial de pasture au temps de ce deluge est enfermé es estables haultes & là par les pasteurs est nourry de fourrage qu'ils ont par auant à cela préparé. Le populaire rustique n'ayant alors que besoigner aux champs, se repose, en oysiueté & se donne du bon temps à la maison faisant grand chere à plaisir. Et pour autant que celle inondation du Nil tenoit les gens du pais en grand doubte, sollicitude, & fâcherie, fut par les Roys d'Egypte inuentee & drecee vne certaine obseruation de mesurer l'accroissement du Nil en vne pile edifiee dans le fleuee à la cité de Memphis, dicte à present le grand Caire, estant icelle pyle eschantillee par degrés cochés en nombres marqués, par lesquels à toute heure on pouuoit cognoistre de combien estoit accreu ou abaissé le fleuee. Et pour ce fut appellee Niloscope, c'est à dire, Regle ou Niueau de l'accroissement ou rabais du Nil. Ainsi ceux à qui estoit commise la charge du Niloscope faisoient sauoir à toutes les villes & villages de l'Egypte Nilotique de combien de coudees, ou de pieds ou de doigts estoit le fleuee augmenté, & semblablement en quel temps il commençoit à descroistre, & par ce moyen redoient les peuples deschargés de celle sollicitude: estans aduertis de la haulteur de l'accroissement, ou du rabaissement du fleuee, sur quoy ils prenoyent incontinent indice de la fertilité, ou sterilité suy-uante. Laquelle ils cognoissent par vne certaine obseruation qu'ils en ont prinse des les premiers temps. De telle inondation de ce fleuee, l'occulte cause à mis en doubte & en opinion diuerse plusieurs nobles scribeurs tant Philosophes, comme historians. Non obstant laquelle difficulté & diuersité de sentences, nous ne lairrons de en traicter quelque peu à brieues parolles & sommairement affin que nostre histoire ne excede sa iuste mesure, & aussi que chose tant exquisite, & tant recerchee & traittee par tant d'excellens scribeurs, ne soit par nous laissée sans en rien toucher.

Quand à la croissance du Nil, de ses sources & fontaines, & des bouches par lesquelles il s'engorge en mer, & de toutes les autres choses qui font que ce fleuee le plus grand du monde, est
different

different de tous les autres fleuves qui arrosent la terre. La plus grand part des scripteurs n'a osé s'entremettre d'en rien dire, non obstant que le plus souuent ils se fussent bien arrestés à escrire de quelques petits torrës: moins dignes d'estre celebrés par leurs histoires. Autres qui se sont efforcés d'en rendre quelque raison, se sont fort esloignés de la verité. Car tous ceux qui ont esté aux premiers temps de Cadmus, Hellanic, & Hecateus, & tous les autres anciens scripteurs se destournarent de la droicte & claire verité aux obliques, & obscures fables. Herodote qui a escript l'histoire de maintes & diuerses choses, en cuydant rendre la cause de ceste fluuiale origine & accroissement, se trouue à soy mesme contredisant. Xenophon & Thucydides l'histoire desquels emporte la louange de verité, n'ont rien touché des lieux de l'Egypte, & se sont abstenus d'en parler. Quant aux auteurs qui florirent enuiron le temps, de Ephorus, & de Theopompus comme plus grand labeur, estude & diligence ils ont employé à ces causes rechercher ont esté delaisés de la verité. Et en cela tous ont failly non tant par negligence, que par ignorance de la situation des regions. Car par tous les temps passés iusques au regne de Ptolomee Philadelphus nuls des Grecz ne passarent onques non seulement en l'Ethiopie, mais ne encore aux montagnes d'Egypte: tant difficiles, & perilleux sont les passages pour entrer en l'Ethiopie. Le Roy Ptolomee Philadelphus fut le premier de tous qui entra en l'Ethiopie avec vne armee de Grecz, & qui diligemment fait enquerir l'assiete de ces parties. Par ainsi l'ignorance des lieux donna occasion & matiere d'erreur aux antiques scripteurs. Et quant aux fontaines du Nil & aux lieux d'ond il s'espend, nul auteur iusques à ce temps ne dict les auoir veus, ne ouy d'autres qui certainement assureassent les auoir veues, d'ond la chose en est venue à estre tractee seulement par coniectures & opinions. Les Prêtres d'Egypte tiennēt que le Nil prent son origine en l'Ocean grande mer enuironnant la terre habitable, & sur cela ne rapportent rien de vray apparent, mais, couurent & enueloppent choses incertaines d'autres encore moins assurees, & à cela ameinent quelques raisons, mais telles que leurs preuues mesmes ont besoin d'autres preuues & confirmations de verité. Les Troglodytes vulgairement appellés Volges peuples qui pour les vehementes chaleurs de leurs regions habitent dans les cauernes des haux

*Cadmus.
Hellanicus.
Hecateus.
fabuleux hi-
storians.
Herodotus.*

*Xenophon.
Thucydides*

*Ephorus.
Theopompus*

*Ptolomeus.
Philadel-
phus.*

*Ptolomee
premier des-
couureur de
l'Ethiopie.*

*Prêtres
d'Egypte.*

*Troglody-
tes, c'est à
dire entrans
en cauernes*

haux lieux, disent que au dessus y à plusieurs grâds lieux aigueux & fontaigniers, comme ils coniecturent par infini nombre de fontaines sourdantes en celle region; & confluentes en vn lieu d'ond ils disent le Nil estre fait. Aux habitans l'Isle de Meroe (desquels l'opiniõ pource qu'ils sont plus prochains de ces lieux que nuls autres deuroit estre tenue pour la plus vraysemblable) l'origine du Nil est tant incogneuë, & tant incertaine, que mesme en leur langue ils l'appellent Astapon, c'est à dire eau sourdant des tenebres. Et ainsi ils ont surnomme: le Nil sur l'ignorance des lieux. Quand à nostre opinion, estre nous en semble le plus vray semblable, ce qui est le plus esloigné de la fabuleuse fiction. Ia soit que nous n'ignorans pas que Herodot à l'endroit ou il escript le Nil passer entre l'Aphrique vers Leuant, & la Lybie vers Ponant estime les peuples appellés Nasamons auoir plus curieusement que nuls autres & de plus pres recherché les sources du Nil, & que pource ils afferment le Nil sourdre de ie ne say quel grand Lac, & puis s'estendre par l'Ethiopie. Mais en cela certaine foy ne doibt estre adioustee ny aux Lybiés d'Aphrique, quoy qu'ils semblent de plus pres suyure la verité, ny au scripteur historian rapportant choses incertaines. Mais pour autant que ia nous auons assez escript des fontaines, & cours du Nil reste que consequemment nous traitions les causes de son accroissement.

Meroe nulle

Astapõ eau tenebreuse.

Nasamons peuples de Lybie.

*Causes de l'inondation du Nil & sur ce les diuerses opinions,
& contradictions des Historians, &
Philosophes.*

Thales Philosophie.
Etesles uensReconfluent de fleuve par les uens.
Egypte plat país.

Thales qui des sept sages de Grece fut l'un, dit que au temps que soufflent les Etesies, uens anniuersaires du Ponant, le cours du Nil est rechasé par la mer, & pource l'eau du fleuve retardee, & par tel arrest se conflant & multipliant s'en ensuyt puis apres l'inondation sur toute l'Egypte, país bas, & de plaine campagne. Laquelle raison nonobstant qu'elle rapporte quelque apparence de demonstration, neantmoins facilement se peut conuaincre pour faulse. Car si cela auoit lieu, tous fleuves ayans leurs bouches contre les Etesies uens occidentaux, au temps qu'ils soufflent s'enfleroient par semblable accroissement. Laquelle chose n'aduenant en toutes les autres parties du monde, fault querir cause plus vraye que celle là.

là. Anaxagoras Physicien disoit la cause de tel accroissement du Nil estre les neges fondues en l'Ethiopie. Laquelle opinion son disciple Euripide semble auoir suyue, quand il dit.

*Du fleuve Nil la belle eau delaisant
Qui vient de terre ou les hommes noirs font,
Et duquel l'onde enflée, va croissant
Lors que la nege en Ethiopie font.*

Anaxago-
ras Philo-
sophe.
Euripide
Poëte Tra-
gic.
Neges fon-
dues.

Laquelle raison facilement encore se peut rabbatre attendu que à tous il est tout clair & manifeste que en l'Ethiopie ne tombent aucunes neges, pour les grandes chaleurs de celle region, & que vniuersellement par tous ces lieux là, il ne nege ne gele, ne fait froid, ne glace, & totalement n'y appert aucun signe d'hyuer, mesmement au temps que le Nil croist. Et quand bien encore quelqu'un voudroit dire & maintenir que en Ethiopie y eust grande abondance de neges, desquelles fondantes vint l'accroissement du Nil, encore seroit il conuaincu cette cause estre faulse. Car sans point de doute tout fleuve croissant par les neges rend vn vend froid, & vn air gros & nebuleux: ce que n'aduient à l'inondation du Nil, qui seul entre tous les fleuves à sa croissance n'engendre froidures, ne gros air, ne espesses nuees, Herodot certainement afferme le Nil de sa Nature tousiours en toutes saisons estre tel, & autant grand comme il appert estre au temps de son accroissement: mais que au temps d'hyuer le Soleil tournoyât sur l'Aphrique par sa chaleur & puissance attractiue tire beaucoup d'humidité du Nil, & espuise par exhalation vne grande partie de ses eaux, & que pour cette cause en celle saison hyuernalle ce fleuve contre sa nature & propre affluence se diminue, & deuiet plus petit. Mais venant l'esté, que le Soleil departant de la Meridionale Libye, monte vers le Septentrion, alors le Nil reuenant en sa naturelle grosseur & plenitude, par n'estre plus euaporé par les chaleurs meridionales, tous les autres fleuves tant de la Grece, que des semblables regiõs subiacentes à ces climats du Leuant ou du North se desechent & rabaissent. Parquoy n'est chose merueilleuse si le fleuve du Nil croist en esté tous les autres décroissans, & appetisse en hyuer, quand tous autres fleuves s'augmentent. A ce l'on peut respondre, que si cette cause estoit naturellement vraye, que en saison hyuernalle le Soleil Meridional en Libye attirast & espuisast par ardente euaporation grande partie de l'humeur du Nil, il s'ensuy-
uroit

Exhalation
solaire.

uroyt , & seroit necessaire par semblable raison, que de tous les autres fleuves de Libye le Soleil descendu vers le Midy tiraist par mesme puissance & effect , quelque partie de leurs eaux, & ainsi les asséchaist , & amoindrist de leur plénitude . Mais cela estant fort esloigné de la verité , & par ce que telle chose ne se voit en nulle partie, ny en autres fleuves de la Libye sinõ au seul Nil , facilement se peut comprendre l'erreur de l'historian Herodote, qui trop peu consyderément à parlé de cette chose . Car la cause de l'inondation & accroissement des fleuves de la Grece, & des regions d'Europe en temps d'hyuer, n'est pas (cõme il dit) le distant esloignement du Soleil , mais la continuelle abondance des pluyes, qui en celle saison sont frequētés. Democrite Philosophe Abderit dit bien que de la fonte des neiges meridionales (qui nulles y sont) ne prouient point l'accroissement des eaux fluuiales (comme ont esté en opinion Anaxagoras, & Euripides) mais bien plus vraysemblablement des neiges septentrionales, qui vrayement sont en celles parties du North, comme à tous est manifeste . Parquoy la grande abondance des neiges amassées es regions de Bise au solstice hyuernal demeure glacee & en esté se lasche par la chaleur, & desglacee se fond en grâdes eaux, d'ond s'engendrent maintes nubles espesses, & grosses nuées es plus hauts lieux : desquelles l'exhalation eleuce en haut en tresgrande abondance, est portee par les vens Etesies iusques sur les plus hautes montagnes du monde, que lon dit estre en Ethiopie : & là se resoluent en tresgrandes pluyes , desquelles puis apres vient le merueilleux accroissement du Nil mesmement au temps que soufflent les vens Etesies . Mais cette opinion de Democrite est facile à confuter à qui diligemmēt considerera le temps que ventent les Etesies , & le temps que le fleuve augmente . Car le Nil commence à croistre au Solstice estiuial , les Etesies ne ventans point encore , & finit son decroissement enuiron l'Equinoct. Automnal , lesdits vens Etesies ia long temps par auant cessez . Puis doncques que raison surmonte l'opinion, & que la certitude de l'experiēce destruiēt la preuue de Democrite, tāt soit vray semblable , on doit louer le bon esprit de l'homme : mais non adiouster foy à la chose par luy dictē . Je laisse encore à dire, que les Etesies ne ventent point plus de la partie du North que du Ponant. Car ne la Bize, ne les autres vens Septentrionaux ne sont appellés Etesies : ains sont les vens Occidentaux qui ainsi sont nommés

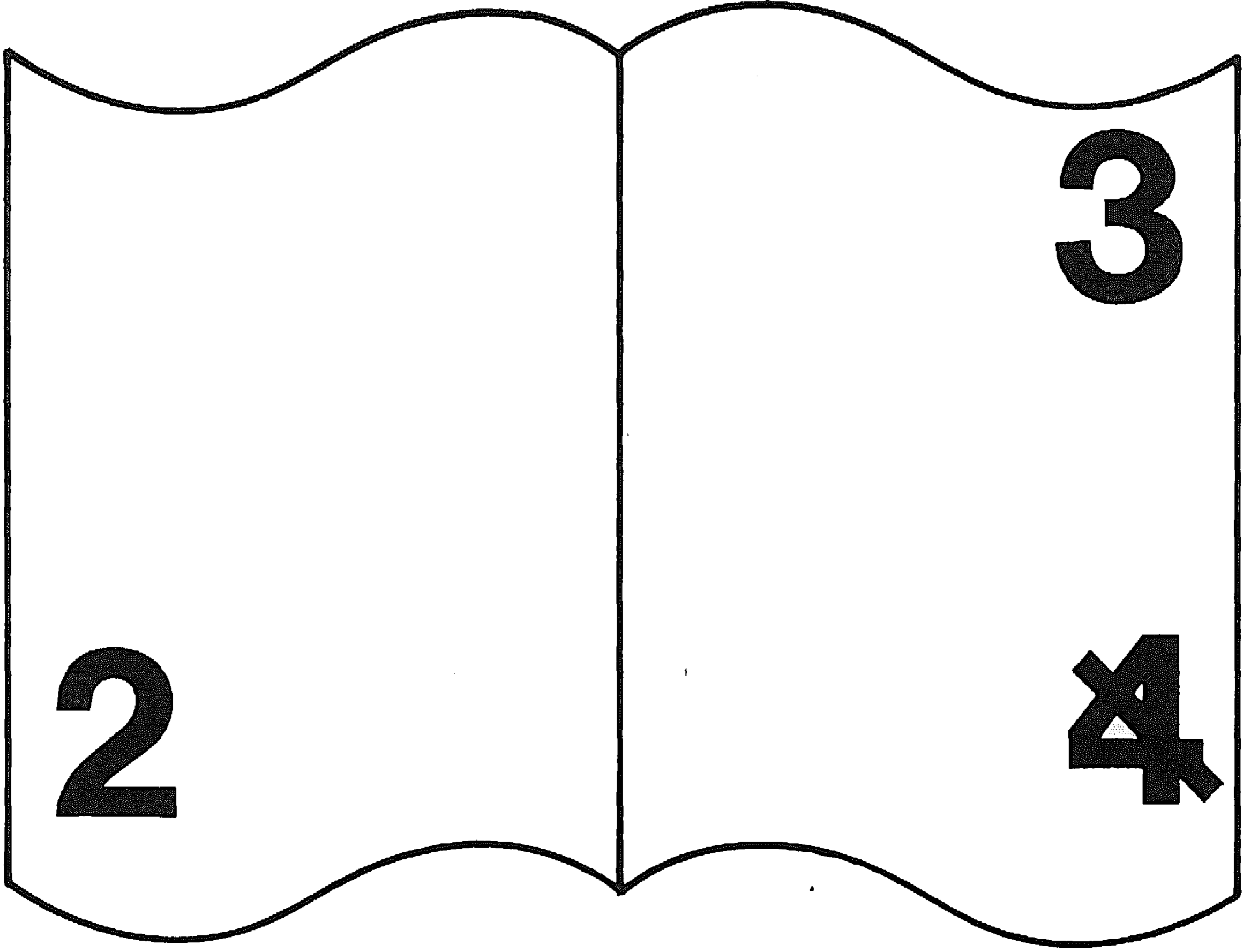
Democrite
Philosophe.

Exhalation
des nuées.

Etesies vens
occidentaux

nommés Etesies. Et de dire que ces grosses nuees eleues des Septentrionales neiges fondues soyent par lesdits vens transportees aux montagnes de l'Ethiopie & que icelles montagnes soyent les plus hautes du monde, cela n'est seulement à reprobuer, mais aussi n'est à croire nullement. Ephor s'efforce d'ame-^{Ephorus Philofophe.}ner vne autre cause plus nouvelle, mais trop esloignée de prouuable verité. Disant que toute la terre d'Egypte amonclee par le Nil, est de son propre naturel seiche, & rare comme pierre ponce, ouuerte, & cauerneuse en grandes & diuerses profondités & abyfmes, esquelles en hyuer elle emboit & attire grandes quantités d'eaues, qui la dedans se retiennent durant l'hyuer, puis es grandes chaleurs d'esté les iecte hors, comme par vne grande fucur de laquelle se remplit le fleue du Nil tant qu'il en^{Sueur de terre.}debonde. Mais en telle absurde raison cest Auteur me semble non seulement n'auoir iamais veu ne sceu les lieux, & la naturel le disposition de la terre d'Egypte, mais encore n'auoir iamais entendu ceux qui les sauoyent, & les auoient diligēment reueus. Car si cette grande abondance d'eau qui cause l'accroiffemēt du Nil prenoit cōmencement en l'Egypte (comme il dit) cauerneuse, abreuee d'eau & puis tressuante: elle ne feroit en nulle maniere inondatiō es parties qui sont situees au dessus de l'Egypte, en decourant par lieux aspres scoigles, & rochiers. Mais au contraire de cela, on voit que plus de six mille stades (qui sont enuiron trois cens soixante lieues) au dessus de l'Egypte le Nil decourt par la haute Ethiopie, & neantmoins est autant enflé & plein par tout ce grand espace en dessus, auant qu'il soit coulé en Egypte, comme quand il y est parueni. D'auantage si ainsi estoit que par les cauités & par la rarité de l'areneuse terre amonclee que le cours de l'eau apporte, le Nil se rendroit plus bas, s'ensuyuroit que les fendaces cauerneuses seroyent plus hautes, & en la superficialité de la terre, dont seroit impossible tant grande abondance d'eau ressortir. Et si le fleue estoit plus haut que la terre, impossible seroit que des lieux plus bas & cauerneux remontaft le cours des eaux sur la superficialité plus haute. Et qui pourroit croire que des rarités & cauernosités de la terre tressuaft tant grande abondance d'humeur, comme pour faire vn tel & si grand accroiffement qui inonde & submerge presque toute l'Egypte? le laisse à dire cela estre faux que en la terre acō-^{Exaggeratiō de terre.}blee, & en la rarité & ouerture d'icelle peust estre contenue

B tant



2

3

4

tant grande quantité d'eau, le contraire se prouuant manifeste par le fleuve Meandre, qui en cette sorte par terre areneuse & rare qu'il apporte es regions d'Asie ou il passe, fait vn grand circuit de pais eleué sur cauités, & toutesfois on n'y voit auenir chose semblable à l'accroissement du Nil. Semblablement en Acarnanie region de Grece, le fleuve dit Achelous, & en Bœotie, le fleuve Cephis descendant de la region Phocide on apporté en celles parties ou ils fluent si grand amas de terre, que on la pourroit bien cultiuer, & neantmoins ne s'y fait point telle miraculeuse croissance d'eau comme au Nil, à quoy on peut facilement cognoistre & condamner la faulse raison de cest historien Ephor. Ioint encor que iceluy Ephor est tel scripteur, que en luy ne se doit chercher aucune certitude veritable, voyant que en plusieurs escripts il a narré peu de verité. Aucuns Philosophes au Caire se sont efforcés à rendre quelque raison de l'accroissement du Nil, mais telle que comme aisement on ne la peut confuter, ainsi ne peut on facilement la receuoir pour bonne. La soit que la plus part s'y accorde. Car ils diuisent la terre en trois parties, posans pour l'une, celle qui de nous est habitee, l'autre droitement opposée à ceste, & semblable à nostre demourance en tout le cours & les quatre saisons de l'an. La terre qui est située au mylieu de ces deux, es parties ou iadis fut la vieille ville de Thebes à cent portes. Laquelle à present par les trop grandes chaleurs est inhabitable. Or si ainsi estoit (disent ils) que le fleuve du Nil creust en temps d'hyuer, il n'y a point de doute que son accroissement viendroit des parties de nostre hemisphere, pource que en iceluy temps, & mesmement pres de nous (disoyent ces Memphitiques Philosophes) aduiennent de grandes pluyes. Mais au cōtraire on le voit croistre au plus fort de l'esté. Il fault bien dire, qu'en la partie de terre à nous opposite, qui est le hemisphere des Antipodes, au tēps de nostre esté est leur hyuer, & en leur region, se amassent grandes eaux qui redōdent en nostre partie habitable, & causent l'accroissement du Nil. Et pource disent que iamais homme ne peut paruenir aux fontaines du Nil, pourautāt que ses sources sont en la partie du demy monde opposée à la nostre: desquelles venāt, passe par dessous la tierce zone torride & inhabitable, ou on ne peut trauerfer: puis se viēt rendre sous nostre hemisphere ainsi gros, & enflé des pluyes de l'hyuer dont il viēt. De laquelle chose soit tesmoin la grāde douceur

ceur de l'eau du Nil excedente toute autre. Laquelle faisant son premier cours sous la zone torride, & le ciel bruslant, boult, & se cuit. Dont se fait que l'eau du Nil est beaucoup plus douce au boire, & plus saine que celle de tous les autres fleuves. Car par raison naturelle ainsi est que la chaleur, & le feu adoucisent toutes humeurs, & liqueurs. Mais de cette sentence est la cōtre dicte bien prompte. Car il appert à tous estre vne chose impossible que d'un autre demy monde mis à l'opposite de celuy que nous habitons, l'eau vienne à monter en cette nostre partie mondaine mesmement s'il se concede que la terre soit ronde & de figure Spherique. Et si quelqu'un s'efforçoit audacieusement à vouloir par argumens contester à la verité, & par cauillatoire parolle faire violence à ce que se voit par effet. La nature des choses mesmes luy cōtre diroit. Mais ces Memphitiques Philosophes du Caire, pour faire trouuer leur cause bonne, ont introduit vne opinion qui ne se peut reprendre: en posant subtilement entre les deux hemispheres vne moyenne region inhabitable, & pensans par cette maniere euter la manifeste confutation de leur dire. Mais la raison veut que quiconque assure & afferme vne chose pour toute certaine & veritable, ou qu'il ameine euidēt tesmoignage de son dire, ou qu'il le preue par demonstration des principes vrais & necessairemēt concedés. Car en la mesme maniere que le Nil seul vient de celuy monde opposite, à se rendre vers nous (ainsi qu'il disent) les autres fleuves semblablement deuroiēt d'iceluy à bon droit decourir, cōme il se fait & aduient en cette partie du monde que nous tenōs. Quant à la douceur de l'eau & à la cause qu'ils en amēinent: elle est totalement esloignee de raison. Car si ce fleuve auoit acquis sa douceur pour son eau auoir esté cuite es grādes ardeurs en trauerfant par celle mediane region supposee, sous la zone torride, & inhabitable par l'impabile chaleur, il ne feroit nullement generatif, & ne produiroit tant de diuerses formes de poissons, & d'autres bestes, comme coustumierement il fait, à raison que toute eau qui par la nature du feu ou d'autre telle chaleur est alteree, cuite, & changee de sa prope qualite naturelle, ne peut en façon du monde engendrer, produire ne nourrir animaux. Or estant la nature du Nil fecond & nutritif d'animaux toute contraire à cette arsüre, & cuite d'eau nouuellemēt controuuee, par ce l'on peut estimer que les causes du Nil en esté croissant, sur telle vaine raison fondees, sont nulles, & nō vrayes

*Eau cuite.
est plus
douce.*

*Eau cuite
n'engendre,
ne nourrit.*

*Nil fecond
d'animaux.*

*Entrailles
de la terre
chaudes en
hyuer, froids
en esté.*

*Agatharchi
des Philos
sophe.
Pluyes en
Ethiopie.*

*Causes in-
cogneuës.*

*Caucas mör,
Neges intë-
pestiues.*

Inopides Philosophe de Chio, dit que en esté les eaux dans profonde terre sont froides: & au cōtraire en hyuer sont chaudes: ce que manifestement l'on voit dans les puitz profonds, desquels les éaux es temps des grandes froidures sont tiedes, & en temps de chaleur sont froides quand des lieux creux on les tire. Et pourtant il dict estre cause raisonnable que le Nil en hyuer soit petit & retrait en soy dans son canal, à raison que la chaleur soubzterrine dans les entrailles de terre consume grande partie de la substance humide, aduenant que en Egypte il ne pleut pas autrement. Mais en esté la chaleur soubzterrine se eleuant, & s'euaporant, & ia plus ne consumant l'humidité es profondes parties, le naturel cours du fleue qui plus en terre ne se'mboit, alors sans aucun empeschement se remplit de son eau, & par ainsi croist. Mais contre celle raison se peut dire que en la Libye sont plusieurs fleues, & de cours & de bouche semblables au Nil, & neantmoins en creuë & descruë dissemblables: voire tout au contraire croissans en hyuer, & se escoulãs en esté, ce que redargue & confond le faulx dire, de celuy qui avec vaines mais problables ratiocinations s'efforce de surmonter la verité. A laquelle de plus pres approche Agatharchides Guidian qui dit que tous les ans es montagnes de l'Ethiopie se font continues & grandes pluyes, depuis le Solstice estiuial iusques à l'Equinoct automnal, & que pource naturellement le fleue du Nil en hyuer est bas & en la naturelle quantité de son eau telle que de ses fontaines est fournie. Mais en esté prenant accroissement par les grandes pluyes Ethiopiques, il se remplit, deborde, & inonde toute l'Egypte. Or bien que ainsi soit, que nul auteur iusques à auourd'huy n'ayt peu certainement assigner la vraye & indubitable cause de cette grande inondatiõ estiuale des eaux Nilotiques, & de l'origine dont elles viennent. Je dy que pourtant n'est à reprobuer cette opinion de Agatharchides. Car on voit souuent aduenir maintes choses contre le costumier ordre de nature, desquelles rēdre cause certaine n'est possible à mortel homme. Et de la raison alleguee par Agatharchides, par le semblable en peuuent bien rendre tesmoignage diuers effects qui aduiennent en plusieurs lieux de l'Asie. Car es montagnes de la Scythie ou Tartarie, contigues & dependantes du grand mont Caucas, tous les ans apres que l'hyuer est ia passé, costumieremēt deualent tresgrandes neges, continuantes par plusieurs iours.

Sem

Semblablement en vne partie des Indes deuers la Bize & Tramontane, en certains temps determinés tombent ordinairement par grandes tempestes grosses & abondantes gresles, de multitude & grosseur incroyable. Item es enuiron du fleuue Hidaspes en certain temps se font continuellement grandes pluyes, & semblablement en Ethiopie apres aucuns iours le mesme aduient. Par ainsi la circulaire reuolution de telles mutations tousiours infeste, & trouble continuellement lieux diuers. Parquoy ie dy que ce n'est cause hors de raison que en l'Ethiopie, qui est au dessus de l'Egypte les continuelles pluyes descendans des mōtagnes en temps d'esté facent croistre en ce mesme temps le fleuue du Nil. A cela mesme faisans foy les Barbares habitans ces haulx lieux, qui de tel effet portent assureté tesmoignage. Et si bien les choses qui cy deuant ont esté dictes touchant le Nil, semblent auoir nature cōtraire à celles qui se voyēt es regions prochaines de nous: on ne doit pourtant y deroguer foy. Car en telle difference nous voyōs que le Autal vent Meridional pres de nous & en noz regions apporte pluye, & au rebours en Ethiopie comme l'on dit il ameine serenité. Et les vens Bizars du North qui en Europe sont tant vehemēs, & si fort impetueux en ladiēte regiō Libycque, sont lasches, doux, debiles, & sans grande force. Finalement, quant à l'accroissement du Nil, combien que nous pourrions en respondre diuerses raisons, & contredire à maintes opinions de ceux cy, & d'autres qui en ont tracté. Toutesfois ce que en à esté dit suffira pour le present, affin de ne excéder la briueuté historiale, laquelle des le commencement auons proposee.

Grosses
gresles.
Hidaspes.

Vens de di-
uerse quali-
té, selon
diuers cli-
mats.
Autal Sea-
rain.
Bize douce.

*Exhortation de Rhamnusio à Fracastor, d'escrire des causes
naturelles de l'accroissement du Nil.*

Tout le discours suscrit touchant l'accroissement, inondation, & decoulemēt du Nil, est ce que i'en ay peu extraire des liures historiaux de Diodore Sicilian. Chose certainement digne d'estre outre les susdits, & plus profondemēt enquisse, & recherchee, par le sublime esprit de vostre excellence (Monseigneur Fracastor) qui nous à illustré & esclarci (pour le confesser librement) tous les mouuemens des cieux, avec plusieurs autres belles parties de la Philosophie, & ce paradoxemēt & contre l'opinion de tous les antiques. Dont encore sera fort bien conuenāt voire encore necessaire, que ceste haulte cognoif-

Toute la
terre est ha-
bitable.

sance de vostre diuin esprit, nous desbande les yeux offusqués en nous leuant le voile de tant d'imaginatiōs erronees que les Scribeurs deuāt nous ont mises en auant sur ce globe de la terre, la diuisant faullement en parties habitables, & inhabitables attendu qu'il est tout certain, que aujourd'huy toute la terre est habitée en tout, & par tout, & n'y a partie aucune soit chaude soit froide (si ne sont les desers & la mer) qui ne soit peuplée & remplie d'hommes, & de bestes demourantes en la part de la terre qui leur est par naissance aduenue, comme en region temperée. Le dy temperée selon la complexion qui par nature leur est donnée conuenante à l'air & au lieu de leur natiue region. Et combien que ie ne soye ignorant des grādes occupations dont continuellement est chargée la Seigneurie vostre (Mon Seigneur Fracastor) si est ce que par cela ie ne lairray à vous requerir estre content d'en vouloir escrire bien au long & amplement les causes que penserés estre originales de cest accroissement, & inondation du Nil, & de son decroissement. Car à la verité ce sont toutes choses tant estranges & merueilleuses, que ie n'en pourroie imaginer de plus grandes, ne de plus dignes esquelles vous peussiez mieux exercer, voz sublimes cogitations & diuins pensemens. Attendu que n'aués autre plus grand plaisir, que d'ouurer le chemin, & entrer premier en la trace qui du pied d'autruy n'ayt iamais este frayée & par voye loing esquartere du vulgaire train. Car comme au grand Hercules estoit destinee fatale de tollir du monde les monstres destruyfants, & nuyfants à l'uniuersalité. Ainsi i'estime vous estre ordonné des cieus de oster la confusion & esclarcir les tenebres, qui iusques à l'heure presente ont tenus les esprits des hommes de nostre siecle offusqués, & perdus en ignorance. Lesquels apres auoir esté reueillés par voz escripts s'efforceront de rechercher & trouuer encore de nouueau, autres parties qui iamais n'auront esté cogneues par les ancestres. Le tout en fin redondant, au grand plaisir, & singulier profit des hommes desirans
ouyr, voir, auoir,
& sauoir

F I N.



R E S P O N C E

De excellent Homme,

M E S S I R E H I E R O N Y M E

F R A C A S T O R,

A S E I G N E V R I E A N B A P T I S T E

R H A M N U S I O.

Exorde sur les occultes causes des manifestes effets, & certaines presuppositions des pluyes ordinaires es haux lieux de l'Ethiopie, & autres lieux posez directement sous le Tropic, durant le Solstice, faisans l'hyuer Ethiopic au temps de nostre esté.



Entre les diuers effets que en la nature diuersemēt nous voyōs (Seigneur Jean Baptiste) plusieurs ont leurs causes occultes, & grandement receles à l'homme. Neantmoins y en à trois sous le noir de la Lune singuliers, & tenus principalement sur tous trescachez & secrets, & plus que nuls autres, estimés pleins d'une certaine grande admiration enuers noz maieurs, qui pour la difficulté de trouuer les causes de ces trois tant merueilleux effets se sont continuellement & en tous temps trouués en leurs esprits. L'un est le flot & reflux de la grand' mer allant & reuenāt de six en six heures. L'autre est en aucunes certaines choses corporelles la naturelle puissance d'attirer à soy autres corps, par incogneue vertu, comme l'aymant attrait le fer, le Diamant le retient, la calamite attire l'acier, l'Ambre leue la paille, & maints autres semblables. Le tiers est l'accroissement du Nil ainsi infalliblement aduenant au temps que tous autres fleues coustumieremēt descroissent. Auquelles trois merueilles, ceux qui apres sont venus ont adiousté la quatriesme, c'est à sauoir la Boffole ou quadrant des marniers, esquels l'aguille en quelconque sorte qu'elle soit assise ou adrecee, tousiours se tourne vers le Pole de la Transmontane. Lesquels Problemes à la verité sont tous tresabscons, & plus que trop incogneus à nous, comme assez le demonstre la diuersité des opinions & variables sentences de ceux qui en ont parlé ou escript. Entre lesquels plusieurs veritablement sont dignes d'excusation en la doubtance d'aucuns de ces effets: par ce que les causes d'iceux ne leur ont peu parfaictement estre cognues: à raison qu'elles sont dependantes, des regions, situations des lieux, des conditions particulieres es terres & mers,


Trois
effets de
causes oc-
cultes.

mers, & respects d'icelles au Soleil, de toutes lesquelles choses l'entiere cognoissance n'estoit encore en leur temps paruenue aux hommes. Dont nous sommes grandement obligés aux curieux & diligens personnages de nostre siecle, qui ont entrepris, & fait de tant estranges & si loingtains navigations, tant cherché le monde en toutes ses parties, que en cette perscrutation & descouure estrangiere des causes remotes, les anciens hommes du temps passé quelques grands gens qu'ils fussent s'ils reuiuoyent, bien se pourroyent reputer comme enfans, au regard des hommes de nostre siecle. Pource que comme les anciens n'ont peu auoir principe, ou commencement de voye à la cognoissance d'aucuns de ses effets merueilleux: ainsi nostre aage n'a bien peu se esclairer lumiere & donner accès à penetrer plus auant en ces occultes secrets de Nature tel que par cy deuant à esté la cognoissance de l'accroissement estiuial & defluxion du Nil. Duquel vous (Seigneur Ramnufio) ayant extrait maints aduertissemens bien dignes de grande cōsideration pour les choses de nouueau retrouuees qui par auant estoient incogneuës, m'en auez escript, & fait participant de voz honnestes estudes, & vertueuses cogitations. Lesquelles sont continuellement adreces, ententiuës, & eleuees, à tresnobles & hautes contemplations. Mais pourtant que non content de vostre propre diligence, demandés encore mon aduis & iugement sur cette matiere, & par la proposition d'une doute de difficulté non petite modestement me inuitez à faire comme vne forme de commentaire sur vostre discours. Considerant que ie ne peux & ne doy refuser chose que ie voye vous venir à plaisir, tresuolontiers ie me arraisonneray avec vous, sur la dispute d'une tant belle chose, & de matiere à moy tant agreable. Et ce d'autant plus uolontiers que les estranges relations que par vous nous en auons, & quelque autre commencement ia par auant pourpris, me pourront donner voye & ouuerture à en faire meilleur iugement, aumoins si d'aduenture m'est coneedee la grace de droitement iuger en chose tant difficile, & de ce que doutez, vous rendre resolu. Or presupposons donc (comme il est entendu par la relation dont maintesfois m'auetz escript) que en outre ou au dessoubz du Tropique, en tout lieu ou le Soleil à regard, & iecte ses rais ou à droicte ligne perpendiculaire, ou à costé & bien prochainement, tousiours la y pleut à quelque heure du iour, & y voit on eleuer vne forte nuee, laquelle assemblee sur la croupe des montagnes finalement se conuertir en grosse pluye. Supposons d'aduantage que au temps que le Soleil commence à entrer au Solstice estiuial, aux lieux sur lesquels il est directement, & encore aussi es costez de ça, & dela prochaines du Soleil à six ou sept degrez comme sont les Ethiopes pres de l'Egypte, d'une part, & la haulte Egypte de l'autre. Là se font non seulement les grandes pluyes dessusdictes, mais aussi exondations pluuiiales comme deluges d'eaux, qui durent enuiron quarante iours, auquel temps est l'hyuer des Ethiopiens, tandis que le Soleil est au Cancrè, & en vne partie du signe de Leon.

En apres nous presupposerons que l'accroissement du Nil commence pareillement & en ce mesme temps c'est asauoir quand l'hyuer entre en Ethiopie, & l'esté est vers nous. Lequel accroissement dure par quarante iours durant que le Soleil est au signe
du Can

du Cancre, & partie du Lyon, & de la en apres commence le fleuve du Nil à s'escouler & décroistre peu à peu, tant que le Soleil estant descendu au signe de Libra, il retourne en son conduit de cours naturel, entre ses balmes ordinaires. Quant à son cours, à sa source, aux lieux par lesquels il descend, & l'espace de son estendue. Je n'en diray autre que ce qu'en aués escript en vostre discours, presupposant encore que en l'Ethiopie & en la haute Egypte sa voisine soyent maintes grandes montagnes enchainées, & entretenantes l'une à l'autre.

Accroissement semblable de Niger, & du Nil, & les causes ou par empeschement des bouches, ou par defluxion d'eaux pluuiiales ou des neges.

 Es choses ainsi presupposées, venant à enquerir les causes qui font tel accroissement du Nil au temps que les autres fleuves se diminuent (excepté un, qui est appellé Niger, lequel on dit croistre pareillement, & quant & quant le Nil) Et en la contree Picinate outre le mont Apennin le fleuve appellé Nouan qui au Solstice est torrent, & en hyuer à sec. Je dy en somme que tous fleuves uniuersellement croissent & se augmentent pour deux causes principales. L'une quand il entreuient quelque empeschement à la bouche des fleuves, par lequel empeschement ne pouuans engorger leurs eaux en la mer, necessairement fault qu'ils se conflent, & croissent. L'autre est quant outre l'ordinaire, eaux nouvelles en grande abondance se precipitent dans les fleuves, telles comme celles qu'ils ameinent & vuyder en mer comme aussi celles qu'ils reçoient d'autre externe deluge qui se fait par grande & soudaine liquefaction de neges fondantes, ou par vehemens orages de grosses pluies, laissant quelques autres raisons, qui à la verité peuuent bien eschoir en accident, mais pourautant que bien peu souuent elles aduiennent, & ne se peuuent commodement alleguer à nostre propos, nous n'en ferons autre mention, Si comme par aucunes constellations, en certaines saisons aduient que sous la terre s'engendre surcros d'eau, es lieux mesmement ou sont les origines des fontaines. Aussi comme par quelques temps aduient que les sources & les vens des eaux sous terraines changent leur cours, ou par tremblement de terre, ou par autre accident, & se espandent sur la terre, ou s'embouchent dedans quelque fleuve ou lac: dont tel exemple se lit du lac Alban: lequel sans aucune cause manifeste creut si merueilleusement au temps que peu apres la contree de Veiente fut prinse par les Romains. Semblablement on a bien veu nouvelles riuieres naistre, qui ressortissans de la terre, & entrans en d'autres fleuves les accroissoient tresgrandement. A mesme raison d'eiter superfluité nous raiserons de ces vaines causes par aucuns allegues touchât l'accroissement du Nil plus prestes d'estre prinsees pour fables que pour choses vraysemblables, dont les aucuns sont recitees par Diodor Sicilian, & par Senec. Pour autant que les causes qui raisonnablement peuuent estre receuës à nostre propos seront en general les deux posees par nous en premier lieu, c'est à sauoir l'empeschement des bouches fluuiiales gardans iceux de se desgorger en mer: ou bien nouvelles eaux receuës soit par neges fondantes, ou par pluies

Niger fleua
ue croissât
comme le
Nil.

Lac Alban
croissant.

Deux cau-
ses de l'ex-
ondatiou
du Nil.

pluyes tombantes. Et reste à considerer & à deduire laquelle c'est de ces deux causes, qui puisse faire en temps d'esté outre constume naturelle la croissance, & l'inondation du Nil, telle que tous les ans on la voit aduenir.

Confutation des opinions de Thales, Eudeme, & Anaxagoras, sur la disconuenance du temps des Etesies ventans, & du Nil croissant & sur l'impertinence du possible mis pour le certain. Et resolution sur la certaine cause des grandes pluyes Solsticiales.

Thales
Eudeme.



Uns anciens auteurs ont esté, comme Thales & Eudeme Philosophes de nom, qui ont estimé ce merueilleux accroissement du Nil estre cause par l'empeschement de son cours au droit des bouches ou il se desgorge en mer, qui prouient par le violent repoulsment des vents nommés en grec communément Etesies, c'est à dire annuels car ils ne faillent tous les ans à retourner sur les mers & grands fleuues en un mesme temps, & cette rechasse du Nil est faicte par ces vents

Etesies. Etesies non occidentaux, qui soufflent du Ponant, mais autres Septentrionaux, qui ventent deuers le North semblablement nommés Etesies, lesquels on dit venter au mesme temps que le Nil croist, voire les mesmes quarante iours de sa croissance.

Proposi-
tion de pre-
miere cau-
se.

Ces vents donques soufflans roidement à l'opposite, & contre le cours du Nil, ameinent les ondes de la mer contre les bouches du fleuue: & ainsi empeschent ses entrees.

Mais à la verité celle opinion de Thales, & de Eudeme ne se peut bonnement soutenir. Premierement (si vray est ce que les auteurs ont escript du soufflement des Etesies) cela est faulx qu'ils commencent à spirer quant & quant l'accroissement du Nil, ains s'eleuent ces vents anniuersaires, quasi sur la fin de la creuë. La raison est que les vents dits Prodromes (c'est à dire Auantcoureurs) qui sont les Etesies petits & legiers, ne commencent à spirer sinon sur la fin de la station du Soleil au signe de Cancer huit iours deuant les grands Etesies, dont ils sont appellés Prodromes, precursseurs, ou Auantcoureurs. Lesquels estans puis apres renforcez de plus forte & vehemente spiration, se nomment les grands Etesies, qu'est à dire annuels vents retournans tous les ans en ce mesme temps, auquel le Nil est deia sur la fin de son decrois.

Prodromes.
Temps des
Etesies.

Pline
lib.2.c.47.
Canicule.

Dont Pline naturel historian en escript ainsi. Au temps des plus ar-
dentes chaleurs de l'esté s'eleue en apparence la figure sideralle appelée Canicule (qu'est à dire Chiennete) lors que le Soleil entre en la premiere partie du signe de Leo, qui est le quinzième de Iuliet, quinze iours auant les Calendes d'Aoust & huit iours deuant l'apparition de cette Canicule s'eleuent les vents Aquilonaires Septentrionaux, que l'on appelle Prodromes, ou Auantcoureurs. Puis deux iours apres la naissance de la Canicule les mesmes vents Aquilonaires soufflent plus fort & plus perseueramment par l'espace de quarante iours, dix iours Caniculaires: & lors ces vents Aquilons sont appellés Etesies. On tient que la chaleur du Soleil redoublée par l'ardeur sideralle, est durant ces iours adoucie par ces aquilonaires vents Etesies. Et entre tous les vents n'en y a point de plus constans, arrestés,
&

& assurés de temps certain. Le semblable aussi escriuiront Senec & Columel, & au-
 tres : dont apertement on peut entendre que les vents Etesies commencent à courir
 par l'air, quand desia l'accroissement du Nil est en son declin. Parquoy cette ne peut
 estre la cause de telle augmentation & reconflement du fleuve par empeschement qui
 se face en ses bouches. En oultre ie dy que si tel empeschement du decours fut la vraye
 occasion de faire reconfler & croistre le Nil cela seroit manifestement apperceu des
 Egyptiens prochains aux bouches du Nil, & par eux seroyent manifestement veüs
 les ondes de la mer s'eleuer contre le cours du fleuve, dont ne seroit si grande la doute
 des causes à tel effect, comme elle est encore sans resolution. D'auantage on verroit
 clairement l'augmentation du fleuve commencer par ses bouches en bas, & peu à peu
 monter en hault en croissant contremont, dont le contraire se voit à l'œil. Finale-
 ment l'eau du Nil croissant seroit claire, comme est l'eau de la mer qui l'enfleroit, non
 trouble & bourbeuse cōme elle se voit, qui est signe apparēt que telle trouble & bourbe
 procede non de la mer (qui n'est eau terreuse ne l'imonneuse) mais des eaux coulan-
 tes sur diuerses terres, ou elles amassent celle bourbeuse turbidité. Ratiocinant donc
 que la redondance du Nil n'est causee ne par l'empeschement des ondes fait es bouches,
 ne par repoulement des Etesies, ne par autre que puissions imaginer : il est necessai-
 re que ce soit par la seconde des deux raisons au commencement par nous proposees,
 c'est à sauoir par nouvelles eaux qui des haulx lieux se precipitent dans le Nil, soit ou
 par deluge des neges fondantes, ou des grandes pluyes deualantes ou par toutes les
 deux. Reste à veoir de ces deux causes laquelle c'est dont peu proceder telle inonda-
 tion estiuale en temps non acoustumé. Aucuns sont, tant des anciens que des mo-
 dernes, qui disent tel deluge estre fait par liquefaction de glas, & relaschance soudaine
 des grandes neges qui sont es montagnes d'Ethiopie, & de la haute Egypte. Telle sen-
 tence est attribuee entre les autres au Philosophe Anaxagoras. Mais encore cette
 opinion ne peut estre probablement soustenuë, ny pour vraye retenue. Pource pre-
 mierement que encore est il en doute grande si es parties subiacentes aux tropiques
 peuuent estre neges, ou non. Laquelle question ie me reserue à disputer à la fin de ce
 traité, & en faire un brief discours, & encore cela cōcedé que les neges se peussent faire
 en ces lieux ardens sous les Tropiques, pour cela ne semble pas raisonnable argument
 que ce soit la cause de la redondance du Nil. Car si ainsi estoit : elles seroyent fondues
 beaucoup auant le temps de l'inondation, veu que nous voyons en noz regions beau-
 coup plus froides, les neges se desserrer, & s'escouler, quand le Soleil commence à en-
 trer au signe du Taureau au mois d'Auril, distant de nous à cinquāte degrez, de com-
 bien plustost se deuroient fondre, & relacher les neges esbandues sous ses Tropiques,
 long temps auant que le Soleil fust au signe du Cancre, prochain d'icelles non par cin-
 quante degrez, mais par treize seulement ou par douze ? Et si quelqu'un vouloit di-
 re cela aduenir que les neges se defondent si tard, pour la grande haulteur des mon-
 tagnes : & prouuast son dit sur l'exemple du mont Atlas, auquel (comme recite Plin) Atlas mōt
 les neges restent & demeurent durant tout l'esté, combien qu'iceluy mont ne soit
 esloigné

Confuta-
tion pre-
miere.

Seconde.

Tierce.

Quarte.

Assumptiō
de la secū-
de cause.

Diuision
des causes.

Anaxago-
ras & son
opinion.
Confuta-
tion.

Argument
du moins
au plus.

Atlas mōt
treshault.

esloigné du Solstice estival que de cinq degrez seulement. A ce ie reponds, que ce proposeur d'inst'ance, n'allegue chose qui conste par certaine relation de personne. Bien peut estre par aventure *vraye*. Mais les allegations, qui sont seulement possibles ne sont à recevoir comme indubitablement *vrayes*, mais sans plus comme possibles. Et fault chercher (si trouver se peuvent) autres raisons plus certaines, auxquelles (si elles sont) il se conuient tenir: & si nulles sont, en tel cas est loysible de recevoir & admettre les preuues possibles, par defaute des *vrayes* & certaines. Parquoy lais- sans pour le present en suspens les causes des neiges fondantes, nous enquerons si les pluyes de l'air descendantes pourroyent estre occasion à faire suronder le Nil en tel temps du Solstice estival. Et *vrayement* si ainsi est (comme des le commencement nous auons presuppósé) que le Soleil commenceant d'entrer au signe du Cancre (qui est enuiron le douzieme de Iuin) & par tout ce signe & mois, & encore en la premiere part de Lyon (qui est à my Iuillet) que en Ethiopie se voyent grands deluges de pluyes: ce que pour tout certain afferment non seulement ceux qui en nostre temps y ont fait voyage, mais aussi le conferment les antiques scripteurs, comme Diodore, Plin, & Aristote en ses *Meteores*: Sans point de doute il est donc à coniecturer, (ou y soyent, ou non soyent les neiges) que telles exondantes pluyes font la *vraye* occasion de l'accroissement du Nil. Et pense que cette cause en finale resolution doit estre mise & receuë pour seure, certaine, & constante, & on ne doit escheoir aucune doute.

Redargu-
tion.Le *vray* est
à preferer
au possi-
ble.Vrayes cau-
ses du Nil
croissant.
Resolutiõ.

Raison d'Aristote, & d'Alexandre sur les nuees pluuiëuses transpor-
tees par les vens Etesies, & infirmation d'icelle, avec
conclusion plus probable.

Question
doubteuse

MAis bien en cecy se peut faire une grande doute, à sauoir, dont, & de quelle cause naturelle prouiennent tels grands deluges d'eaux pluuiales, & la seche & ardente Ethiopie, mesmement au treschault temps du Solstice estival, que le Soleil est au plus hault degre, & brusle & desèche toutes choses par ses vehemētes chaleurs? Sur laquelle question ie trouue maintes opinions grandemēt diuerses, les vns disans que le Soleil peut biē cela faire en tel temps, & aussi en tel temps seulement. Les autres le nient: allegans certaines autres causes. Toutes lesquelles meri- tent bien d'estre diligemēt enquis. Alexandre Aphrodisian cōmentateur de l'Aristote es *Meteores*, sur le passage ou il tracte des pluyes, mettant doute sur ce que a escript l'Aristote que en Arabie, & en Ethiopie en temps d'esté se font de tresgrandes pluyes, dit que les charges des nuees aqueuses, & des vapeurs pluuiales, ne se concreent pas là: mais y sont rechassees & portees par les vens nommés Etesies, comme le mesme Aristote declare au tracté de l'accroissement du Nil. Dont il semble que l'opinion de l'Aristote, & de l'Aphrodisian Alexandre soit telle, que l'amas des grosses ex- halations, nebulas, & vapeurs engendrans ces tant grandes pluyes Ethiopiques, ne se face pas par l'attraction du Soleil en ces parties là, ains y soyent eleuees, & por- tees par les annuels vens Etesies. Lesquels vens Septentrionaux, font le Ethiopie
telz

Alexandre.
Aphrodi-
sian.
Aristote.Mutation
de vens se-
lon la di-
uersité des
regions.

tels & semblables effets, que font les Scirocs, Autals, & vents marins Meridionaux
 en noz regions. Car comme les Scirocs, & vents marins du Mydi nous apportent de
 grandes trainees de nuees espesses, & grosses vapeurs pluuiiales, dont ils chargent leurs
 ailes en trauersant sur la mer Mediterranee, ainsi les Etesies font pareillement en
 Ethiopie, & portent en la haulte Egypte, & en l'Ethiopie grands amas de nuees hu-
 mides, bruines, & exhalations comme sponges embeues d'eau, qu'ils ont enleuees en
 passant sur plusieurs & diuerses mers. Mais veritablement s'il est licite, & permis de
 amener en controuerse l'opinion de tant excellens & renommés Philosophes, ie pour-
 rois bien encores mettre grand doute sur le dit de Alexandre attribué à l'Aristote. Refutatiō
de l'Aristo-
te & d'Ale-
xandre.

Car s'il est ainsi (comme cy dessus l'auons prouué par le tesmoignage de plusieurs) que
 les vents Etesies se leuent sur la fin du Cancre (qui est vers le onzieme de Iuin) au-
 quel temps le Nil est ia prochain de son descroissement: ie ne sçay comme pourra auoir
 lieu de preuue, ce que escrit l'Aphrodisian Alexandre. Ioint à ce, que si telle estoit l'oc-
 casion des pluyes par nebuleuses exhalations d'humidités marines eleuees & portees
 par les vents: il en aduiendroit tant certaine assurance, que les habitans de ces re-
 gions, & les navigateurs, qui là ont trauersé, & tous ceux, qui en pourroyent bien estre
 informés ne doubteroyent point de la cause, qui fait croistre le Nil. Tout ainsi comme
 quand il pleut vers nous par les vents de Sciroc Austral, nous ne sommes douteux
 ny ignorans d'ou procedent telles pluyes: estans certains, & par le sens oculaire bien co-
 gnoissans, que les vents marins les eleuent & apportent des mers. Mais en ces nuees
 Ethiopiques, consideré, que les anciens Autheurs, & les habitans mesmes de ces re-
 gions, & les Voyageurs, qui là ont passé ont tousiours demeuré en doute de l'attra-
 ction, eleuation, & descente de ces grandes intempestiues pluyes, & que tant difficile
 est de cognoistre comme en telle saison, & tel climat elles s'engendrent: me semble, que
 mal se peut attribuer l'occasion aux vents portans les vapeurs pluuiiales. Et ce d'au-
 tant plus, que si cela est vray, que nous auons presupposé des le commencement, par le
 rapport de ceux, qui en ont veu l'experience: c'est que en quelconque part, ou le Soleil
 iette ses raiz à droite ligne perpendiculaire, tousiours là il pleut en quelque partie du
 iour: ce qui ne peut estre par les Etesies portans les nebuleuses vapeurs, mais par le
 Soleil, qui les eleue. Il est donques bien raisonnable de dire, que ceste est la vraye occa-
 sion, par laquelle, tant grādes pluyes se procreent en ces lieux. Lors que le Soleil est par Cōclusion
probable.

plusieurs iours perpendiculairement, rayant sur certains lieux de ces regions. Toutesfois
 à la verité, pour auoir parfaite resolution de ceste matiere, il seroit de grande impor-
 tance de sçauoir certainement & veritablement en quel temps commencent à spirer
 & venter les Etesies, & si à Pline se peut, & doit donner foy planiere, pour auoir di- Plinc.
 stinctement descrit leur principe, & fin, & le temps ou ils commencent, & desistent à
 regner en l'air. Aristote n'en dit autre chose, sinon qu'ils soufflent depuis la conuersion
 estiuale du Soleil, mais combien de temps puis apres, il ne le declare point. Quant à
 moy, ny par experience, ny par le rapport d'autruy, ie n'en sçauois certainement, que Fin des
Etesies in-
certaine.

dire. C Questior

Question sur l'elevation solaire des Vapeurs pluuiiales, deduites
par diuers doutes, & argumens.

Question. **R** Este donques à enquerir, & curieusement chercher, à sauoir, si le Soleil peut de soy mesmes estre cause à faire l'attraiete, & l'exhalation des humides vapeurs, qui causent de tant grandes pluyes? & pourquoy il le fait, seulement en ce temps là, qui est par tout le cours, arrest, & discours, que fait le Soleil au signe du Cancer, & en la premiere part au signe du Lyon: pour laquelle question bien discuter, gisent plusieurs doutes, non faciles à resouldre, & interpreter, ains facheuses, & difficiles. Premièrement, Comme se peut faire, que en cette partie de terre, tant assechee, & rostie, soit tant de matiere humide, comme pour fournir exhalations & nebuleuses vapeurs, suffisantes à redre & iecter tel deluge de tant redondantes pluyes, & si long temps durantes? Et quand bien encores cela sera concedé, que ces pluuiiales vapeurs se peussent par exhalation de ces terres adustes concreer: comme pourroit il estre, que le Soleil, tant perpendiculaire, & droit au dessus, ne les resolust & gardast de faire consistance de nuees, veu, que vers nous, qui sommes esloignés de luy, à trente, & quarante degrez ou plus, on voit les vapeurs, & nuees (si aucunes s'eleuent au temps du Solstice) incontinent estre dissoutes & consummees par l'ardeur du Soleil, & bien peu souuent plouuoir en esté. Et encores s'il y pleut, faut que la nuee vienne d'autre part, & les pluyes sont briefues, & de peu de duree. En oultre ce que donne plus grande merueille, c'est que estant un mesme regard du Soleil à la terre, & mesme voye & passage (quant au respect de la terre) du Soleil procedent par le signe de Gemini, au mois de May, que par le signe de Cancer en la fin de Iuin, & en retrogradant, & retournant par le mesme chemin au commencement, & premiere partie du signe de Leo, enuiron la my Iuillet. Pourquoy donques semblablement ne se exhalent ces humides vapeurs, & ne se concreent ces dictes pluyes, aussi bien, quand le Soleil est au signe de Gemini ascendant en May, comme quand il est au signe de Cancer monté en Iuin, ou en Leo descendant en Iuillet, attendu mesmement, que en faisant le mesme chemin au retour, comme au venir, il est en mesme point du ciel, & en mesme respect dessus la terre. Et pour certain c'est une estrange merueille, que estant le Soleil au iect de son aspect sur les mesmes lieux, & regions de la terre, durant le temps, qu'il monte du signe de Gemini au signe de Cancer, & de ce, qu'il descend du tropique solstitial du Cancre au signe de Leo, par mesme voye retrograde, pourquoy il ne fait les memes attractions de vapeurs, les mesmes nuees, & pluyes en Gemini comme en Cancer. Encores est ce esbahissement plus merueilleux, que par tant de longs iours, qu'il demeure arresté au Solstice sur les mesmes lieux, en si droit aspect, & si prochain, il ne consume point, par sa chaleur alors souueraine, les matieres nebuleuses, dont se doivent engendrer les grandes pluyes: attendu aussi, que en noz climats de par deça, qui en sont tant loing distans, nous voyons, par tel temps, la terre estre tant assechee, et l'air tant

Doubte
premiere.

Seconde.

Argument
du moins
au plus.

Argument
du sembla
ble.

1.

tant pur, & clair, qu'il ne s'y fait peu ou comme point de pluy. Par cette doubtance, ie imagine Alexandre Aphrodisian, ou Aristote, & les autres auoir esté induits à ne pouuoir autrement croire que ces grands deluges de pluyes, qui au plus fort de l'esté viennent en Ethiopie, n'eussent leur matiere pluuiiale & nebuleuse apportee d'autre part. Toutesfois pource que la commune opinion tient le contraire, affermant que l'exhalatiue vertu du Soleil les attire & les enleue des propres lieux de celle mesme region, ie me efforceray à clairement demonstrier comme cela se peut faire, & comme il ne peut aduenir en autre temps, que durant la station du Soleil au signe du Cancre, & son decours en la prime part du Lyon,

Physique deduction de plusieurs causes concathenees necessairement à causer pluye estiuale, ou petite, ou moyenne, ou grande: & leur concurrence vniuerselle, es mons d'Ethiopie en temps du Solstice, causant le deluge & inondation du Nil,



Nous proposons donc en premier lieu, à la generation des pluyes plusieurs choses estre requises par ordre: lesquelles concurrentes ensemble causent exondation pluuiiale, mais defaillantes ou toutes ou aucunes n'en sont point. Premièrement y fault la matiere de laquelle se puissent concreer vapeurs & exhalations nebuleuses, & icelle est abondante humeur eleuee ou de la mer, des fleues lacs, & estangs, ou des parties humides de la terre, comme des Paluds & marrests. En apres est besoin d'un puissant agent naturel, qui les vapeurs de ces humeurs attire, & enleue en hault: ce que se fait en inspirant dans ces humidités tant de chaleur qu'elle soit de force bastante à les eleuer. Laquelle vertu de chaleur exhalatiue est sur tout au Soleil, qui le plus souuent fait telles eleuations. D'auantage est necessaire que ces vapeurs ainsi eleuees se amassent conioignent, & vnissent ensemble en l'air, & congregees en un lieu facent cest opaque corps estendu par l'air, que nous appellons nuee. Lequel amas & union en consistence de plusieurs & diuerses nebules, se fait en partie par la Symbolique & semblable nature des choses, qui concurrentes l'une avec l'autre se rendent en un par naturelle sympathie, c'est à dire mesme affection de qualités: & en partie par antiparistase, c'est à dire contraire resistance des lieux. Laquelle communement est là ou finit la reflexion des rais du Soleil, ou tousiours y a froidure, mesmement es haultes montagnes, lesquelles les sommités tousiours sont plus froides, pour n'estre de longue traicte & à plain batues des rais solaires, & pour y auoir grand comble de terre, qui de sa naturelle qualité est tresfroide, & n'est la sommité de la montagne eschaufee par reflexion des rais ardentes, comme sont les lieux plains, & les campagnes de tous costés & à plain exposees au Soleil. Et par cette antiparistase, ou contraire repercussion se eleue la consistence & union des susdictes vapeurs nebuleuses & pluuiiales. Outre tout cela encore est il besoin que ces vapeurs de rechef se reduisent en nature d'eau, dont elles sont attraiçtes, ce qui se fait en perdant la chaleur qui en elles auoit esté, premierement inspiree, puis apres expiree & mise dehors par sa subtilité, & agilité: & en

Propositiō
de causes
concarthe-
nees.

Matiere
de pluye.

Agent Na-
turel.

Amas de
nuces.

Causes d'u-
nion nebu-
leuse sym-
pathie, &
antipari-
stase.

Cause de
froidure es
mōtagnes.

Reductiō
en eau, &
les causes.

¶ En receuant nouvelle froidure, laquelle prouient, ou bien de la nature du lieu, auquel sinit la reflexion des rais solaires, & mesmement quand le Soleil s'en depart: qui par son assistance entretenoit la chaleur dedans les vapeurs: ou bien d'ou procede cette froidure, qui est de la propre substance des nuees, & aussi mesmes, qui de leur naturelle qualite sont froides. Finalement les exhalations d'humides vapeurs, qui sont congregees ensemble, ayans perdu la chaleur, qui les auoit eleuees, & reduictes à leurs propres natures, & qualitez, reuiennent eues froides, qui pour estre graues & pesantes descendent en bas & deuiennent pluyes. Or donques, quand toutes les susdictes causes en tel ordre concurrentes conuiennent ensemble s'il y a peu de matiere, il se fait aussi peu de pluye, s'il en y a moyennement, il pleut semblable en mediocrite. Mais s'il y a force matiere, grande & puissante attraction, chaude eleuation, & les lieux de l'antiparistase ou reflexion, aptes à cela alors se procreent tresabondantes pluyes, & tresgrands deluges d'eaux, aduenant que la cause puisse durer. Mais si parauenture aduient, que aucune de ces causes soit defaillante, semblablement default la generation de la pluye, ce que ou en certains lieux ou en certain temps souuent aduient, quelque fois la matiere de soy mesme defaillante, comme en plusieurs contrees de la Lybie, qui sont seches & sablonneuses: aucunes fois est consommee par le Soleil, comme vers nous en esté: par lequel default ne se faict aucune attraction, ne eleuation de vapeurs. Aucunes fois le default n'est pas de la matiere, mais de l'agent, qui n'a pas assés force à eleuer & attraire, comme quand le Soleil est fort loing, & iecte ses rais, non directement reuerberés, mais obliquement dispers, & fuyans, tellement qu'ils n'ont nulle puissance à sublimer l'humidite, mesmement congelee par la froidure des lieux, ainsi qu'elle est en noz contrees par le temps d'hyuer, & encore d'auantage es parties plus Septentrionales, ou il ne pleut point si les nuees n'y sont portees d'une autre part. Autres fois aduient bien, que la vapeur s'eleue, mais point elle ne se unit, ne fait consistence: soit ou par la chaleur excessiue, qui la dissout, ou les uens qui la dispersent, & chassent. Par fois autres s'eleuent bien les nebulles, se assemblent, unissent, s'arrestent, & sont consistence, & sont en region bien conuenable à cest effect, & neantmoins n'y aduient point ces grandes pluyes: pource que l'antiparistase, ou contraire reflexion, n'est point proportionnee equipollemment aux autres dispositions à faire pluyes, ains y fait, souuent des neiges, ou uents, ou tempestes. Or est il donques à considerer, si au pais de l'Ethiopie, & en la haulte Egypte, sont toutes ces conditions, & ordre des causes susdictes, & en sorte, & maniere que par icelles se puissent concreer pluyes petites, moyennes, & grandes, par l'exhalation du Soleil, & disposition de la region: sans qu'il soit necessaire la matiere nebuleuse y estre apportee par les uens Etesies Septentrionaux. Quant à moy il me semble que si, presupposant (selon ce que deuant à esté dict) que en l'Ethiopie, & en la haulte Egypte & autres pais soyent de treshautes montagnes tout d'un tenant enchainees, & bien arranchees, & que semblablement y soyent

Cōclusion
des causes
aux effets.

Defaillan-
ce la cause
default l'ef-
fect.

Aptitude
de l'Ethio-
pie climat,
à pluyes
grādes esti-
uales.

soyent plusieurs fleuves profonds & larges, comme le Nil & autres. En apres y
 soyent grandes traiçtes de mer, comme le Goulfe Arabic, & l'Ocean. le dy donc pre-
 mieremēt que à faire ces pluyes, qui de iour en iour se font es lieux ou le Soleil se trou-
 ue à droiçte ligne perpendiculaire, il n'est point de doubte qu'il n'y ayt matiere suffi-
 sante à engendrer nebuleuses vapeurs qui puis par attraction chaude s'eleuent, con-
 sideree la circonstance des fleuves, mers, lacs, & vales: & que aussi ne soit l'argent
 (qui est le Soleil direct) assez puissant pour les exhiler, & attirer en hault. Encore
 est il manifeste que d'icelles se peut faire union, assemblement & consistence en lieu
 certain de l'air, par la reuerberation contraire des lieux à cela aptes, esquels finit &
 se termine la reflexion des rais solaires, principalement es hauts mons, qui tant par
 leur nature qui est terrestre en gros comble de terre, & froide en qualité: que pour ne
 sentir la reuerberation des rais solaires, mesmement en leurs cronppes agues, ou la cha-
 leur du Soleil batāt ne s'arreste, ains se rabat en la plaine ou pour ne pouuoir plus pas-
 ser oultre, & la se fait l'ardente reflexion trop loing distante de la sommité des mons,
 qui pour ces causes resistent au Soleil, & gardent qu'il ne peut dissiper la consistence de
 ces nebuleuses vapeurs, & ainsi en partie les congregent & unissent par l'anticipistia-
 se de contraire repercussion, & en partie les refroidissent de nouveau, & les conuertif-
 sent en nature d'eau dont se procreent les pluyes qui de iour en iour s'y font. Lesquelles
 pluyes toutefois encore ne sont pas celles qui uisem l'accroissement du Nil, pourau-
 tant que celle eau pluuiiale escoulee en la plaine, auant qu'elle puisse arriuer iusques au
 fleuve, se absorbe, & emboit en la terre, qui est seche de soy, & eschaufee du Soleil.
 Secondement ie dy que par les susdictes causes d'ordre concurrentes non seulement se
 peut faire cette pluye quotidienne soit moyenne soit petite, mais aussi s'en peut procreer
 celle grande & longue pluye, que les Ethiopiens appellent leur hyuer, qui à la veri-
 té est un grand deluge d'eaux: mais tel toutefois qu'il ne se peut pas faire en tout
 temps, & en tout lieu ou le Soleil se trouue, mais seulement au temps qu'il est monté
 au Solstice estiuial, & tournant par le signe du Cancre, & partie du Lyon. Et com-
 me cecy se peut faire nous le declarerons, presupposé (comme il est vray) que les pa-
 rallels (c'est à dire interualles des distances circulaires) que le Soleil fait de iour en
 iour, tant en departant de l'Equinoçtial pour monter au Tropic, comme en reue-
 nant du Tropic pour retourner à l'Equinoçtial, sont continuellement de plus en plus
 eslargis, & distans l'un de l'autre d'autant que plus prochains ils sont de l'Equi-
 noçtial, & au contraire sont continuellement de plus en plus estroits,
 & moins esloignés de l'un l'autre, d'autant qu'ils sont plus pro-
 chins du Tropic. Supposé aussi (ce que tout le monde voit
 à l'œil) que les iours continuellement croissent &
 deuiennent plus longs d'autant plus
 que le Soleil approche du
 Tropic du
 Cancre.

Raison du
 temps Sol-
 sticial apre
 aux pluyes
 Ethiopi-
 ques.
 Paralleles
 distans.

Iours croif-
 sans.

Petites, & moyennes pluyes causees par la largeur des paralleles brieueté des iours, & passe du Soleil. Au cōtraire exondation pluuiale par long arrest du Soleil en mesme respect, petite distance des pararelles, & longueur des iours, & en quels signes, & temps.



Cause
de petite
pluye.

Causés sus
fifantes à
grandes
pluyes.

Oposition
doubteuse

Commençant donc des le temps que le Soleil est en l'equinoctial, voire encore des ce qu'il entre & passe par Aries le signe du Nouon, qu'est au mois de mars. Je dy que en quelque lieu que le Soleil frappe directement, & en regard perpendiculaire: la se peut faire pluye (comme il a esté dit) voire de iour en iour. Mais telle pluye n'est pas deluge, ny exondance d'eaux bastante à faire l'accroissement du Nil: pour autant que le Soleil faisant continuellement & de iour en iour les paralleles larges, & assez distans l'un de l'autre, arreste peu en un endroit respectif, & pource ne peut faire tant grande attraction de vapeurs qu'il est necessaire pour un tel deluge, ains seulement pour petite & legiere pluye, qui incontinent est embeuë dans la terre. A quoy aussi fait concurrence la brieueté des iours qui encore ne sont d'assez longue duree, pour le Soleil faire long arrest en un endroit, dont aduiët tant par la large distance des paralleles, que par la courte duree des iours, qu'il ne demeure pas longuement à changer d'aspect de lieu en autre. Le semblable encore aduiët par son entree & discours au signo du Taureau (qui est au mois d'Auril) par les mesmes raisons des paralleles larges. & des iours non encore longs, ou ia soit que estant le Soleil en Taurus, les paralleles soyent un peu moins larges, & les iours un peu plus longuets que en l'Equinoctial, neantmoins encore ne l'un ne l'autre n'est suffisant pour donner si long arrest au Soleil sur mesme lieu subiacent, qu'il puisse faire tant d'exhalation, que suffisante soit à procreer orage pluuiial qui augmente le Nil. Mais quand il aduiët que le Soleil s'arreste plus droit, plus de iours, & plus d'heures du iour directement & respectiuement sur une mesme partie, & mesme endroit de l'air, de la terre & des eaux subiacentes, ie dy que en ce temps seulement se peuuent engendrer les pluyes tresgrandes, & treslongues. La cause est que en celle saison seulement se font tresgrandes & durables attractions de vapeurs, pource que la chaleur Solaire qui les attrait, penetre alors plus profondement, & plus fort dans la terre, & dans la mer, & dans les autres lieux humides, & non seulement y entre plus profondement: mais aussi s'estend plus au large, & prend plus d'espace, qu'elle ne fait pas quand elle demeure & arreste peu de temps sur une partie, ou il fait seulement une attraction superficielle & restraincte. Donques paruenant le Soleil au Solstice estiuial par tout le cours qu'il fait au signe du Cancre, & partie du Lyon ou les iours sont plus longs, & les paralleles plus estroits, qu'ils ne sont le Soleil estant au signe de Aries, & du Taureau, & aussi qu'il s'arreste quasi cōtinuellement, sur les mesmes lieux, il aduiët que l'attraction des vapeurs se fait tresgrande large & profonde, & par consequent pluyes tresgrandes & de longue duree. Mais sur cecy naissent de rechef les susdictes doubtes. Premièrement, Comme se peut trouuer
tant

tant grande, & si abondante matiere vapoureuse, & durable par si long temps celle region qui de soy mesme est tant seche & aride, & encore beaucoup plus temps que par si continuelles chaleurs la terre est rostie & bruslee? ayant le Soleil iours au dessus si droit, & si prochain? attendu que vers nous qui en sommes distans à quarante ou cinquante degrés, en temps d'esté nostre terre tant se deseché, qu'il ny reste nulle matiere humide, & apte à eleuer vapeurs, & procreer pluyes. Pour résoudre ce doubte, ie dy que en l'Ethiopic mesmement en ces lieux dont s'eleuent ces nebulenses, & pluuienses exhalations, la matiere humide à les procreer n'est iamais defaillante en aucuns endroits, & non seulement n'est iamais defaillante: mais aussi un iour prepare à l'autre nouvelle matiere de plus en plus, & continuellement: par la chaleur croissant d'heure en heure, & tousiours en attraction eleuant, comme il se fait es mers, mesmement au goulphe Arabic: sur lequel le Soleil passant par plusieurs iours, & quasi par un mesme parallele de iour en iour redouble, & augmente les vapeurs, en les multipliant de plus en plus, par ce que le iourd'huy, en fournit & appreste pour demain, & demain en aduance encore plus pour apres demain, & celuy iour encore d'auantage pour le suyuant, tellement que de iour en iour se multiplie celle matiere humide d'exhalations vapoureuses.

Resolutiõ.

Des deux humeurs terrestres superficielle, & profonde, causantes cotidianes pluyes, le Soleil estant en Gemini. Et la cause pourquoy il ne se fait en noz regions, commẽ en l'Ethiopic, & es plains, comme es mons.



R vraiment quand à la terre, ie dy que en elle sont à considerer deux humidités l'une superficielle, & l'autre profonde. Quant à la superficielle, pour en eleuer les nebulenses vapeurs suffit un brief arrest du Soleil radiant sur mesme lieu: & de telles eleuations se font les pluyes, qui tous les iours coutumierement aduiennent ou que ce soit que le Soleil frappe droictement. Quant à l'autre humidité terrestre interieure & profonde, qui pour la plus grand part se fait des eaux de quotidienne pluye que la terre emboit, & d'icelles se humecte: à l'attraire, de la profondeur, & l'eleuer en hault, y fait besoin beaucoup plus long arrest du Soleil sur mesme aspect, tellement que ainsi pour cause de la terre abreuee iamais ne default à la chaleur superieure matiere idoine à vapeurs pluuienses eleuer de la profonde & interieure humidité terrestre, mesmement es lieux haults & montueux, ou sont fontaines, ombrages, & fontaines que le Soleil ne peut tant espuser comme les plains, ou il bat tout à plain, & au large, & sans empeschement. Or en somme ie dy que quand le Soleil commence à faire son cours par le signe de Gemini, alors il se fait matiere tres-abondante, & un iour dispose pour l'autre, en sorte que le iour suyuant fournit plus d'humidité vapoureuse que le precedent, ainsi l'un iour en appreste pour l'autre, & le subsequent reçoit la matiere du precedent. Par ce que aduenantes pluyes quotidianes comme nous auons dit quelles tombent iournellement le Soleil estant en Gemini per-

Deux humidités de terre.

culairement rayant sur un mesme lieu) elles sont continuellement absorbées, & em-
 bouées de la terre, & puis de rechef tirees & enleues par la chaleur Solaire. Ainsi
 par un mesme tour, & retour descendent, & montent circulairement par attraction
 Solaire. Mais il se fait que de iour en iour monte plus d'humidité nebuleuse que par-
 avant n'estoit tombé de pluye, par ce que aussi avec icelle se eleue la profonde humidi-
 té terrestre des interieures venues d'eau, & s'y adioint aussi l'humidité attirée des
 mers, des fleuves, des fontaines, des montagnes, & forests ombreuses, tellement
 que un iour aduance à l'autre: & par ainsi n'y a iamais defaut de vapeurs ascen-
 dentes, pour causer pluyes, mais bien accroist continuellement & se multiplie de plus
 en plus, ce que vers nous ne se peut faire en temps d'esté es campagnes descouvertes,
 & lieux plains, pource que estant l'humidité superficielle consommée, rien ne reste qui
 la puisse renouveler de iour en iour, ne qui en attire de l'humour profonde sous-ter-
 raine, dont aduient que ce peu de vapeurs qui s'eleue du plain superficiel, quant &
 quant se dissout, & se aneantit. Quant aux lieux montueux, ils sont plus sou-
 uent chargés de nebulas, pluyes, & orages, pource qu'ils ne sont tant deséchés du So-
 leil, & les grosses exhalations ne s'y desrompent si tost ne si facilement. Et cecy suffise
 quant à satisfaire au premier doubte.

Cause pourquoy le Soleil en droit aspect de ligne perpendiculaire, n'abat,
 & ne dissipe les vapeurs eleues au país d'Ethiopie: & ne les garde de
 s'allier. Et pourquoy ne se fait là tel deluge d'eaux, le Soleil estant en Ge-
 mini comme en Cancer, en mesme distance.

Doubte.



Quant à l'autre doubte, ou il s'enquiert, Pourquoi le Soleil estant si droit
 au dessus des nebulas ascendentes es haux lieux d'Ethiopie, il ne les dis-
 soute & dissipe, au pris qu'elles s'eleuent, & les empesche de se congreger
 & de faire consistance? Le respos que cela se fait par la qualite du lieu auquel finit
 la reflexion des rais solaires, mesmes quand c'est país de montagnes grandes & en
 nombre, pour autant que la asés y a froidure empeschant les vapeurs de se dissouldre:
 joint aussi que par occurrence de l'antiparistase ou reuerberation contraire à la chaleur
 solaire, qui les rechasse, & les fait reserrer, elles se vnissent, estraignent, & refroi-
 dissent, & finalement se reduisent à leur propre nature d'eaux, qui puis tombent en
 grosses pluyes. Or quant à celle doubte qui tant traueille vostre esprit & celuy de
 plusieurs autres, A sauoir la raison que estans au signe de Gemini, les mesmes pa-
 ralleles que au signe de Cancer, & un respect semblable quant à la terre, & le mesme
 chemin du Soleil en allant au point hault du Tropique ainsi que en retournant. Pour-
 quoy ne se font aussi bien ces grandes, & tant exondantes pluyes au signe de Gemini,
 comme au signe de Cancer? & pourquoy ne commence le Nil à croistre sinon enuiron
 le Solstice estiuial? A cela ie dy que toutes grandes actions, ont leurs apprests de com-
 mencement, & puis leurs temps de paracheuement. Or pour induire & mettre cer-
 taine forme & degré de qualités en quelque chose, il est besoin premierement en oster
 les dispositions contraires, & au lieu d'icelles y introduire & faire auoir lieu celles qui
 font

Resolutio

Froidure

restraint

Autreque-
stion.

Resolutio

Toutes ac-

tions ont ap-

pre à auat

l'effect.

font pour la qualité que on y recherche. De là vient que quelque fois sera un agent, qui par deux heures exercera son action sur une certaine & mesme matiere: & sera tousiours un mesme agent, & agissant de mesmes respects sur mesme subiect, & neantmoins la premiere heure ne produira la qualité destinee, mais seulement en la seconde heure: & ce non pour autre cause sinon que toute la premiere heure est consommee à remouuoir & distraire du subiect la disposition contraire, & a y introduire la qualité pretendue. Exemple, un Potier ayant tourné à sa roüe un vase de terre grasse bien formé & façonné, & le voulant faire cuire le met dans le four au feu, lequel feu est agent naturel, agissant continuellement & exerçant son action tousiours une & mesme, qui est secher & cuire, sur un mesme subiect, qui est le vase de terre, toutesfois aux premieres heures il ne le cuit pas, ains en fait seulement la preparation, en ostant la disposition contraire, qui est l'aquosité crue, & humide & apres icelle ostee, il le cuit en luy donnant la qualité à quoy faire il estoit destiné, qui est la cuitte secheresse. A semblable raison, le Soleil estant au signe du Sagittaire sur la fin de Novembre est à peu pres aussi loing distant de nous, que au temps de la Brume au tropic du Capricorne, peu deuant les Calendes de Ianuier, & toutesfois nous ne sentons iamais l'hyuer bien aspre ne le froid penetrable iusques au temps que le Soleil est au Capricorne, qui est vers Noël, & depuis & apres le Solstice hyuernal, qui est la Brume le plus court iour de l'an, enuiron le quinziésme Decembre. La cause est que par tout le signe du Sagittaire en Novembre voire par toute la quarte saison de l'Automne, & depuis le signe de Libra, qui est en Septembre iusques au Capricorne qui est en Decembre, ce temps est employé, & se consume à remouuoir & à estaindre la chaleur induite en l'air & en la terre, par tout l'esté passé: laquelle se oste par l'esloignement du Soleil decedant des parties de la terre qui de sa nature est froide. Puis la chaleur ostee, la froidure en apres succedente, vient en auant, à tel degré qu'elle est fort notable: & alors nous sentons l'hyuer bien asprement, qui se fait sensible & vehement depuis le Solstice. Et cela n'empesche ne amoindrit l'aspreté du froid, que apres le Solstice le Soleil commence à s'approcher de nous, par ce que la chaleur que alors il peut faire, est tant petite, que la froidure ayant ia occupé l'air & la terre la recule bien loing, & la surmonte. Par semblable raison, nous ne sentons point pareillement l'esté, ou au moins bien peu, lors que le Soleil est en Gemini, au mois de May. Mais seulement depuis le Solstice du Cancre qui est en Iuillet. Ia soit que même aspect du Soleil à la terre fust au signe de Gemini en May, que au signe de Cancre en Iuin. Pource que en Gemini signe du mois de May, & aussi par toute la quarte saison du Printemps, depuis Aries qui est en Mars iusques au Cancre en Iuin le Soleil consume tout ce temps, à abbatre la froidure qui par l'hyuer precedent auoit prins lieu en l'air & en la terre. Laquelle froidure abbatue, & la chaleur mise sus elle procede à si hault degré, qu'alors elle nous est vehementement sensible, & l'appellons Esté, qui se fait depuis le Solstice au Tropic du Cancre. Et non obstant que depuis le Solstice le Soleil commence à se esloigner de nous, & nous reculer sa chaleur:

Exemple.

Hyuer
tard senty.

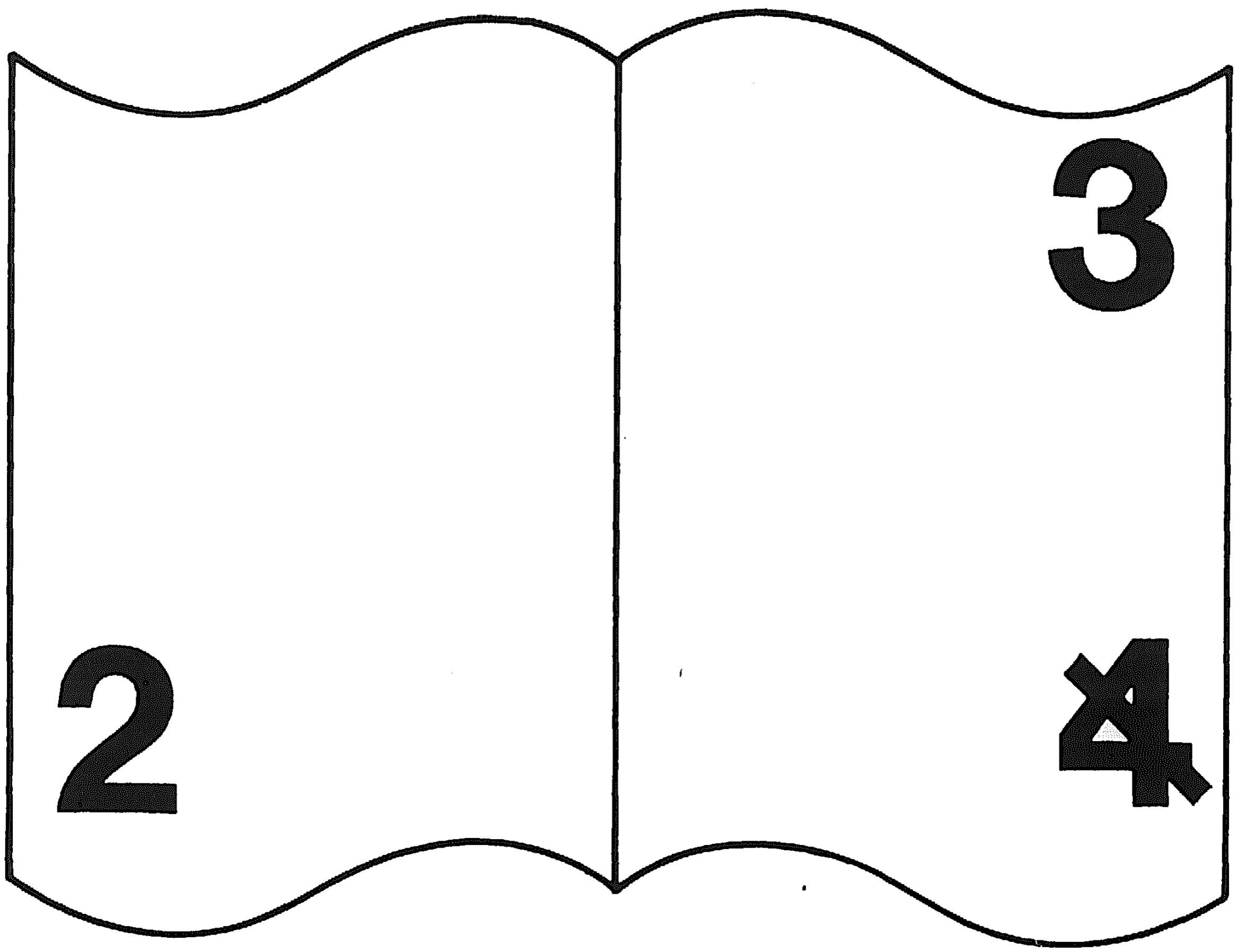
leur: neantmoins cette action de retraitte est encore tant debile que la chaleur qui par auant à gaigné le temps, surmonte de beaucoup la froidure que pourroit causer l'esloignement du Soleil, & encore se r'enforce & augmente, iusques à tant que la loingtaine distance du Soleil bien peu l'entretient: & alors est la chaleur mediocre. Puis quand l'esloignement du Soleil, est fort reculé, & sa distance surmonte la chaleur restante de l'esté, alors il commence aucunement à faire froid, lequel va tousiours croissant iusques au Capricorne, mais non tant toutefois, ne tel que l'hyuer en apparoisse. Donques selon cestuy nostre propos, nous deuons en cas pareil dire, que par semblable voir mesme raison: au temps de May que le Soleil est au signe de Gemini ne se font pluyes en Ethiopie qui se puissent dire deluges, ou exondations qui puissent faire croistre le Nil: ains seulement depuis le Solstice Estiuual par tout le temps que le Soleil est au Cancere au mois de Iuin, & en partie de Leo au commencement de Iuliet. Pource que tout le temps que le Soleil fait son cours par Gemini, en partie se consume à demouoir les dispositions qui sont contraires à la grande attraction des vapeurs, partie à faire la preparation conuenante à pouuoir faire attrait, & exhalation de nebuluse humeur large & abondante. Il est donc à considerer que en l'Ethiopie, & en la haute Egypte, au temps que le Soleil est au plus grand eloignement qu'il pourroit estre, c'est à sauoir au Tropique Hyuernal du Capricorne, iour de la Brume, le plus court iour de l'an: qui peut estre à my Decembre: es parties terrestres ou maritimes, de celles regions, dont se doiuent eleuer les vapeurs pluuiiales, soyent plains, ou mons, fleues, ou mers, y a vne certaine froidure, laquelle bien qu'elle ne soit tant grande que vers nous, ne si vehemente que en noz regions de par deça: si est il necessaire que elle soit ostee, pour donner lieu aux vapeurs nebuluses qui par le chault se puissent eleuer, mesmement celles de la mer, des fleues, & des montagnes. Oultre cela est encore à consyderer, que s'il se doit faire eleuation de vapeur grande, & largement abondante, aussi à cela est il besoin de grande & vehemente chaleur, & telle qu'elle puisse penetrer à la partie plus profonde, & s'estendre en plus large espace, donc quand aduient que telle bastante chaleur est par le Soleil enuoyee, alors vn iour appreste matiere vapoureuse pour l'autre, & fait telle disposition qu'il se peut puis apres faire vne tresgrande attraction, & eleuation de nebuluses humidités & vapeurs pluuiiales.

Disposition, & preparation de vapeurs pluuiiales faicte en Gemini, & l'effet en Cancer. Conclusion de la vraye cause de l'accroissement du Nil, & de Niger: avec vne resolution d'vne doubte sur la creuë du Nil en meisme temps, & diuers lieux loing distans.



Enant donc aux causes particulieres. Quand le Soleil paruiet au signe de Gemini, ou les paralleles sont fort estroicts, & les iours quelque peu plus longs, & que le Soleil frape long temps sur vn mesme lieu, ie dy que alors vn iour prepare l'autre, dispose & auance matiere vapoureuse, dont se puisse faire

faire tresgrande attraction qui en l'air s'exhale. Mais de telle attraction de vapeurs exhalees, la disposition se fait en Gemini, & l'effet au Cancre. Pource que sous le signe de Gemini des le commencement, est rechassée la froidure restante de l'hyuer precedent, i'entens l'hyuer, le temps auquel le Soleil est plus esloigné, non pas cest hyuer accidental par les pluyes que les Ethiopiens appellent leur hyuer. Laquelle froidure estant en partie superficielle en l'air & sur terre, & en partie profonde & sousterraine. Quant à la superficielle sur terre, il suffit que le Soleil s'arreste par dessus un iour seulement, pour rechasser celle froidure exteriere, laquelle ostee par la chaleur nouvelle se fait elevation de nebulas exhalees suffisante à faire pluye quotidienne, ia soit que bien petite, & non bastante à faire enfler un Nil. Mais quant à destruire la froidure interiere, il y fault plus, & plus de iours d'arrest, & droit aspect Solaire, & ains l'un iour prepare & dispose matiere pluuiiale à l'autre, dont aduient que les pluyes quotidianes iournellement vont en augmentant, & continuellement se font plus grandes, non toutesfois telles, que par chacun iour ne soyent beuës, & absorbees de la terre, & cecy se fait par tout le signe de Gemini en May. Mais quand ce vient au signe de Cancer vers le my Iuin, ou ia par longue demourance du Soleil en aspect direct la chaleur est profondement entree en air, terres, mers, monts, & plains, fons & fleuves, & tous lieux subiaccens: & la preparation par les precedentes multiplications d'eaux, tellement faicte, que desia infinies parties maritimes & terrestres, montueuses & plaines, fontaines, & fluuiales sont exhalees en partie en nebulas vapeurs, ou par effect, ou par vertu de puissance prochaine, adonc par vaste & grand espace tant en largeur, comme en profondeur se fait une incroyable exhalation & attraction de vapeurs pluuiiales, voire aussi en la nuit eschaufee, comme le iour. Lesquelles eleuees par la puissante chaleur, & amoncellees autour des haux monts, par l'anticiparistase & contraire reuerberation des lieux, se reduisent en leur nature aquatique, & en tresgrandes, & continuelles pluyes, lesquelles deuallantes aux plaines campagnes, ia embeuës, & abreuees des precedentes pluyes quotidianes sous le signe de Gemini, plus ne se absorbent dans la terre: mais tombantes dedans les fleuves, elles les accroissent si grossement, qu'elles les font deborder, & inonder par tous les pais adiacens, ainsi que fait le Nil, & le fleuve Niger. Cest accroissement du Nil, ne se fait pas donc sous le cours du Soleil au signe de Gemini (qu'est au mois de May) pour la cause susdicte: cest que en ce premier temps s'en fait seulement la disposition & preparation. Mais l'effect parfait du deluge, accroissement, & inondation Niliaque se fait par tout le temps que le Soleil tourne au signe du Cancre, au mois de Iuin, & partie du signe de Leo au commencement de Iuillet, iusques à tant que le Soleil commence à faire larges paralleles, & les iours moins longs: ou son arrest & demourance en direct aspect perpendiculaire n'est plus tant durable, & la chaleur se diminue, & ia les parties froides de la terre & des eaux commencent à se reduire à leur nature propre. Alors commence l'accroissement des fleuves, quand plus grande est l'abondance de l'eau pluuiiale entrant en iceux, que n'est celle qu'ils
degor



2

3

4

desgorgent en mer. Lequel accroissement va toujours augmentant iusques à un certain degré, qui est le Souuerain, & le treshault: qui peut estre (comme vray semblablement on peut croire) enuiron le vingtiesme degré en l'ascendant du Cancre. Auquel souuerain degré estant paruenue (comme en nulle souueraine hauteur n'y a point de cōsistance.) Il vient à caller, & s'escouler peu à peu: ia soit, que encores soit plus abondante l'eau, qui dedans influe, que celle, qui aux bouches de la mer se vuyde. En apres vient à un egal estat, autant desgorgeant d'eau en mer, cōme en receuant des exondations pluuiiales: & alors le fleuve ne croist ny appetisse: mais se tient en un point, & est à croire, que c'est enuiron le huitiesme degré du signe de Leo, vers my Iuliet. Et depuis là se commence à faire le descrois apparent, estant moindre l'eau, qui y entre, que celle, qui en sort, & adonc le fleuve se retire de ses haultes lignes de redōdance, vers ses riuies: mais cela se fait peu à peu, pource que la superabondance des eaux desgorgeātes, sur les eaux influentes, se fait peu à peu: & ainsi calant & s'ecoulant petit à petit, finalement sous le signe de Libra, qui est au mois de Septembre, vient du tout à se rendre dedans le pourpris de ses riuages, & dedans le canal de son cours naturel. Cestes sont les raisons, qui a moy se sont presentees à dire, touchant la creuē & descruē du Nil, les doubtes, qui y escheent, & les diuerses opinions, que en ont peu conceuoir les Philosophes & Historians naturels, tant antiques, que modernes, de toutes lesquelles la plus raisonnable me semble estre celle, qui la cause de tel accroissement rapporte aux pluyes Vernales & Solsticiales de l'Ethiopie & haulte Egypte. Lesquelles grandes pluyes ne se font (comme aucuns tiennent) par les vents Etesies là portans les nuees, ains se procreent par tresgrādes exhalations attraites, & eleuations des nebuleuses vapeurs tant superficielles, que interieures, que le Soleil au signe du Cancre, & partie du Lyon, à la mode susdite par sa puissance sublimatiue, attrait des terres, mers, monts, plains, fleuves, fonds, & forests. Dont s'ensuyuroit, que cest accroissement du Nil commenceast en l'Ethiopie, & en la haulte Egypte voisine d'icelle. En laquelle conclusion encores peut naistre un doute. A sçauoir si l'accroissement du Nil commence à se faire, en Ethiopie, & au grand Caire de la haulte Egypte tout en un mesme temps? Et semble que si: Car tous les Auteurs escriuent, que en la region ou est le Caire, commence à croistre le Nil, sous le point du Solstice: auquel temps aussi (par le rapport de ceux, qui l'ont veu) commencent les deluges des grandes pluyes en l'Ethiopie. Toutesfois si nous nous arrestons à ceste opinion, encores appert elle estre fort douteuse. Pource, que depuis l'Ethiopie, iusques au Caire, y a de distance six cens mille, qui valent deux cens lieues ou plus, dont faudroit (comme il semble) un grand temps auant, que par si long espace de chemin, les grandes eaux de l'Ethiopie fussent descendues au Caire en Egypte, & par ainsi la croissance du fleuve ne se feroit en ces deux lieux, tant loin distans en un mesme temps. A quoy on peut respondre, que huit ou dix iours deuant ou apres, n'emportent pas grande differēce du mesme temps de croissance. Car on ne compte pas tant de point à point, & de si pres, quand l'accroissement commence en Ethiopie, & quand en Egypte: ains suffit, que ce soit en mesme partie du mois. Ou bien nous dirons, que l'accroisse

Doubte.

Resolutiō
de doute.

croissement du Nil en deux manieres se peut cognoistre. L'une est quand l'eau pluviale influante dans le Nil, & ne pouvant tant couyder comme elle y entre, fait redonder le fleuve, & en cette maniere se voit l'augmentation un peu plustost en Ethiopie que en Egypte, & au Caire. A l'autre maniere se peut cognoistre l'accroissement du Nil par la condensation, & engrossissement des parties continues & contigues du fleuve, qui se fait de l'une à l'autre s'entretenantes, & de traicte en traicte, quasi comme de main en main, laquelle condensation des parties conioinctes se fait soudainement & en tresbrief temps: par tout le long du fleuve, & par toute sa continuelle traicte. Comme nous voyons es autres eaux dans lesquelles ayant iecté une pierre, ou autre chose qui repoulse les parties: il se fait des rondeaux, tournoyemens, & circulations d'eaux les unes dans les autres presque tout en un moment: ainsi peut estre que quand la premiere eau se reconfle au Nil es haultes parties de l'Ethiopie, combien que la mesme eau ne se voit en cest instant au Caire: neantmoins se voit l'engrossissement, & la condensation des parties fluuiales continuantes de l'une à l'autre par une traicte iusques au Caire, voire iusques aux bouches du Nil, & ce soudainement, & consecutiuelement, ce qui est le premier signe de son accroissement, lequel se fait puis apres apparemment manifeste, alors que la mesme eau qui premierement auoit commencé à gousler en Ethiopie vient à descendre au Caire. Mais en combien de iours cela se fait, il est bien difficile à sauoir.

Question si en Egypte se font neges, & les causes, contienances, & differences des neges, pluyes, & greles en matieres, qualités, temps & lieux. Raison pourquoy nege & grele ne peuuent estre ensemble. Et pourquoy la pluye englace & la nege non, s'elle n'est fondue.

Ques reste de poursuyure ainsi, que nous l'auons promis, & disputer, si en l'Ethiopie tombent neges? De laquelle chose nous sentans ignorans, quant à l'experience ou nostre, ou d'autre, nous en dirons seulement autant, que par apparentes raisons nous semblera prouuable. Et certes il est bien vray semblable, qu'il y peut auoir neges. Pource, que en celle region se font, non seulement pluyes, mais aussi greles & tempestes. Consideré donques, que la pluye se procréé de cause & matiere moins froide, & la tēpeste & grele, est engendree de cause plus froide, cela semble estre bien consequent, que ou se font les deux extremes, aussi pareillement il se face le mylieu, & ce qui est le moyen entre les deux. Ce, qui se peut prouuer, & confirmer par l'exemple du mont Atlas, qui est prochain du Tropic à cinq degrés, auquel comme escrit Pline sont les neges, voire mesmement en esté, dont appert, que es montagnes de Lybie, qui sont au mesme parallele: & es monts d'Ethiopie, qui sont prochains à dix degrés, ou un peu plus, peuuent estre naturellement les neges, aussi bien que au mont Atlas. Au contraire il semble, que les neges ne peuuent estre nullement là. Pource, que la plus grande distance, que puisse auoir le Soleil de l'Ethiopie, en pleine rigueur d'hyuer, & es plus froids, & cours iours n'est point à plus de quarante degrés. Or nous voyons,

D que

3

2

4

que nous estans es plus longs & plus chauds iours à quarante & cinquante degres pour le plus prochains du Soleil, non seulement ne souffre les neiges se concreer, mais encore fait dissoudre & fondre celles qui sont restantes de l'hyuer precedent. Outre ce il est vraysemblable que en l'Ethiopie il fait aussi chault par tous temps, que vers nous par temps d'esté: veu que nous sommes esloignés en distance de quarante & cinquante degrez, qui est esloignement plus grand que la plus grande distance Solaire qui soit vers eux, & ainsi puis que vers nous en esté ne se peuuent faire neiges: il est croyable que encore moins en Ethiopie, en tous temps plus prochaine du Soleil.

Pour auoir donc plus claire intelligence de cette matiere, il nous fault diligemment enquerir & considerer les causes concurrentes, à faire pluyes seulement, ou neiges seulement, ou gresles seulement, & si elles se peuuent faire ensemble pluye & neige, pluye & gresle, & neige & gresle. Pource ie dy que en quelque chose conuiennent toutes ces trois defluxions aërines pluye, neige, & gresle: & en aucunes choses sont différentes. Et à la verité elles conuiennent toutes quant à la matiere. C'est à sçauoir que toutes se engendrent de vapeurs, qui par l'exhalatiue chaleur du Soleil s'eleuent en certain lieu. Puis refroidies par l'agent froid, s'aggrauent en pesanteur & se reduisent en eau, qui est leur propre substance naturelle, mais il y a difference en mode de la froidure: par ce que pour causer pluye, petite froidure est assez bastante, & telle que assez soit à amortir la chaleur induicte du Soleil, laquelle pluye toutesfois pour cela ne se congele ou en glace, ains seulement se reduit en humide essence, ou l'eau pesante & graue domine la chaude & legiere vapeur. Mais à faire neige est requise plus grande froidure: & encore plus grande à former la gresle. La pluye, & la gresle conuiennent aussi ensemble en ce que toutes deux se font de vapeurs premierement vnies, & amoncellees tant qu'elles puissent former gouttes grosses ou petites, & ia sont retournees en eau: mais elles different en cela, que la pluye descend de l'air en nature & forme d'eau: mais la gresle, ains que descendre: l'eau dont elle est congee se congele, & ne descend point en nature ne forme d'eau, mais en forme de gouttes congeees & endurees en glace. En apres ces deux, pluye & gresle, sont encore différentes de la neige: en ce que les vapeurs humides eleuees dont se fait la neige ne se vnissent ny assemblent en si straincte aggregation qu'il s'en puisse concreer ne gouttes d'eau ne grains de gresle: mais auant qu'elles se puissent vnir en la nuee, elles se prennent & incorporent en particuliers corps rares, comme bourgeons de laine, enflés de legiere eau, & de vent ainsi diuisés & disparts comme on les voit en l'air, telles que tousiours entre l'une & l'autre, & entre les parties d'icelles y à de l'air entreposé, par lequel en descendant sont ces corps rares & spongieux que l'on appelle flocs, qui ne sont autres que petits corps humides, rares, & non astraits, & entremeslés de vapeurs congeees, & d'air flatueux. Quant à la gresle elle n'a nulle meslange d'air, pource que elle est congee & astraicte de grosses gouttes d'eau englacees premier que de tomber. Ces conuenances, & differences telle ainsi proposees, reste vne belle
consyde

consyderation à veoir par quelles causes, raisons, & moyens telles diuersités se font es nuees: & pourquoy, quelque fois se vnissent & assemblent en gouttes d'eau, & quelque fois non. Pourquoy aussi estans reduictes en grosses gouttes d'eau, vne fois descendent en forme d'eau claire & liquide, & autres fois non, mais s'englacent & congelent premierement que tomber en bas. Item pourquoy & comment se fait cela, que en hyuer par les grandes froidures elles ne se glacent & congelent point tant fort astraintement, qu'il sen face gresles mais seulement neges: au contraire en esté par les vehementes chaleurs se gellent & s'endurcissent en glace de pierres de gresle. Finalement pourquoy la pluye communement tombe avec toutes les deux, c'est à scauoir avec la gresle en esté, & avec la nege en hyuer. Et dont prouient cela que en hyuer les fleuves se glacent: aussi font les gouttes qui destillent des escheneaux & couuertures des maisons. Et toutes fois la nege tombee sur les toicts des maisons ne s'englace point si premierement elle n'est fondue. Commenceans doncques à ce dernier ie dy que glace n'est aultre chose que eau congelee, dont s'ensuit bien que les corps nebuleux exhalés, qui encore ne sont reduits en eau ou en nature d'eau ne se tournent point en glace: mais bien se peuuent simplement congeler, sans glacer. Et pour ce que la nege n'est pas eau, mais vapeur hum de congelee avec mixtion d'air, elle ne se peut endurcir en glace, tandis qu'elle est en celle nature humide vaporeuse, non entierement aqueuse. Mais quand elle à esté fondue, & reduicte en eau, & en corps fluide, & que l'air en est expiré, alors elle se peut endurcir en glace. Et pour cette raison les riuieres, qui sont de substance d'eau, & qui s'ngrossissent par neges fondues, & semblablement les gouttes pendantes qui destillent des escheneaux, & couuertures des edifices ou des pluyes ou des neges fondantes facilement se roidissent en glace, mais non la nege tombee auant que estre fondue. Et si aucun demandoit pourquoy donc en hyuer ne se glace la pluye en descendant aussi bien, que les gouttes distaillantes des toicts, ou d'autres lieux, & pourquoy en hyuer ne se fait gresle glaciale, puis que les fleuves se glacent? A cela ie dy que le froid qui en hyuer englace, est vn froid sec & bizard: & quand en temps d'hyuer il pleut, communement l'air se adoucit de la rigueur du froid & se attiedist par les vents meridionaux des scirocs lasches & chauds, qui les nuees apportent, dont par leur relaschance & attiedissement les fleuves riuieres, & les pluyes ne se peuuent englacer, ne la gresle pareillement en hyuer ne se peut concreer, ains seulement pluyes ou neges: pource que en la saison hyuernalle si nuees s'eleuent en l'air, ou il se trouue air froid, & roide, comme quand bise ou autre vent septentrional, ou occidental sec & froid vente: ou bien l'air se trouue lasche & attiedi, comme quand les Scirocs vents marins mediterrains regnent. Si l'air est froid roide & astraint par les bizards septentrionaux, les vapeurs des nuees ne se peuuent assembler, vnir, & incorporer en sorte qu'il s'en puisse faire gouttes, ou pluyes, mais les nuees en petites parcelles disperseees par l'air se congelent, & ainsi se font les neges, & les flocs ou bourgeons blancs, tousiours enflés d'un air flatueux. Mais s'il aduient que par les chauds vents Meridionaux l'air

soit amolli, & attiedi, adonc les vapeurs nubieuses vrayement se peuuent bien vnir, ioindre, & incorporer en grosses gouttes d'eau, & en pluye: mais non iamais gresle. Car pour causer gresle, necessaire est que premierement sont faiçte eau laquelle auant que descendre se englace par la tresgrande froidure. Or ces deux choses ensemble c'est à sauoir eau, & englaceure ne se peuuent faire en hyuer en mesme instant par temps d'hyuer, auquel la froidure borealle ayant vigueur ne se peut procreer eau, & regnant la tepidité australe ne se peut serrer glace, qui sont les deux causes efficientes la gresle. Par ainsi la gresle se peut causer en l'air seulement en temps d'esté, non en hyuer ou bien aux deux saisons moyennes du printemps & d'Automne mesmement en quelques iours chauds semblables aux iours d'esté. Et en tels temps seulement se peut faire tempeste de gresle.

Cause naturelle de l'englacement de la gresle, par deux antiparistases, & naturel repoulement des contraires. Et des diuerfes defluxions, selon la diuersité des lieux, avec l'union, & discordance ou incompatibilité dicelles, & les raisons.

Question.



Resolutio

Or cette conclusion si quelqu'un venoit à demander dont peut auoir le chault temps d'esté tant grande froidure en la nuee, que puissante soit en temps si chault d'aglacer les gouttes de l'eau par la chaleur resolue? A ce ie respons que cela se fait par Antiparistase & contraire resistance du chault estiuial, qui contraint, rechasse, & fait serrer ensemble les parties froides de la nuee, qui premierement se resoluent en gouttes d'eau, & puis soudainement s'englacent & endurent par le froid interieur reserré en la nuee. Mais quant à cette antiparistase, c'est à dire contraire resistance, & reuerberation, il est à sauoir que es diuerses parties & qualités substantiales sont deux antiparistases, & repugnantes contrepesées, l'une de l'air exterieur qui en iceluy temps est chault, par repercussion rechassant la froidure dans les nuee. L'autre antiparistase est dedans la nuee mesme, laquelle se fait par la diuersité, & contrariété des diuerses parties & variables qualités qui sont dans la nuee, les vnes de nature de feu, & treschaudes, autres de nature d'eau, & de nature de terre, l'une & l'autre de tresfroide qualité. Or estant telle la nature des contraires que de chasser & repouler leurs contraires: & la nature des semblables de se vnir & adioindre à leurs semblables: de la prouient que es nues se font grandes & merueilleuses actions, entre lesquelles (si que par l'heure il baste) se fait & engendre aussi la tempeste de gresle, quand il aduient que les parties froides se vnissent, & serrent tresfort, mesmement les aqueuses & terrestres, ou il y a de la froidure non moins forte que celle qui en hyuer englace les fleues & riuieres, & en telle durté englace les grosses gouttes d'eau vnies, & en fait pierres de gresle tombantes puis apres tresimpetueusement. Quelque fois aduient qu'il s'y fait pluye & gresle tout ensemble, & d'autresfois pluye & nege. Et cecy aduient bien souuent, ou par la diuersité des vapeurs, qui sont en la nuee, ou bien par la diuersité des lieux

Double
antiparista
se interieu
re & exte-
rieur.

Nature
des contrai-
res.

lieux & regions aërines, ou terrestres. Dont nous voyons bien souuent en mesme instant, & d'une mesme nuee plouuoir sur les plaines campagnes, & neiger sur les hautes montaignes, ou bien faire tempeste de gresle en un lieu, & plouuoir en un autre prochain, & ce selon, qu'il y a ou plus ou moins de froidure en un lieu, que en autre. Quelque autrefois d'une mesme nuee, & en mesme lieu il tombera pluye & gresle tout ensemble: pour autant, que aucunes parties des vapeurs sont moins froides, & ne sont aptes à se congeler, & endurcir en gresle glaciale, pource font pluye: & les autres si sont, & pource causent gresle entremeslee. Le semblable se fait aussi pareillement avec la tempeste de gresle, quand ensemble il gresle & pleut: pour la diuersité des parties, vapeurs, & qualités: les unes froides; les autres chaudes. Mais encores reste une autre Question doute. A sçauoir, si par ceste diuersité de lieux differens, ou de variables vapeurs se peuuent point aussi engendrer tout ensemble, neiges, & gresles? En quoy pour le plus prouuable, & vray semblable, on peut tenir premieremēt, que en une mesme nuee ne peuvent estre concreés ensemble, & en un mesme temps les gresles, & les neiges, tant diuerses soyent les vapeurs. Car si il se doit faire tempeste de gresle, il est necessaire Impossible (comme ia nous auons dit) que parauant soyent gouttes d'eau, qui puis par la froidure s'en glacent, & endurcissent: & à ce que cela se face est besoin y estre union, & cōdensation des vapeurs se vnissantes, & se incorporantes en gouttes d'eau. Or cela ne peut estre ou se fait la nege, par ce que ensemble, & en une mesme nuee ne se conforme nege & gresle, ie dis encores, que ce soyent lieux diuers, moyenant qu'ils soyent voisins & pres l'un de l'autre, comme sont les plaines, & les montaignes, ou es unes ne peuvent estre faites neiges, & es autres gresles en mesme instant. Car s'il nege en la plaine, necessaire est, que hyuer soit: comme cy dessus est dit, & l'hyuer estant aux combes & ualees, l'esté ne peut pas estre es montaignes, en ce mesme temps. Par semblable raison, si es plaines se fait tempeste & gresle, & y soit l'esté: impossible est, que es montaignes d'icelles ualees soyent neiges & hyuer: excepté, que la montagne fust tant haulce, que la haulceur excedaist la qualité de la saison. Car en tel cas ne seroit impossible, que les neiges fussent au dessus, & les gresles en bas.

Comparaison de l'Ethiopie à nostre region, & des orages, & gresles qui s'y font, & les causes efficientes. Refutation de la raison des deux extremes au mylieu. Item des neiges Ethiopiques, & quand elles se font, & pourquoy ne causent l'accroissement du Nil, & comparaison dicelles aux nostres d'Europe, restantes en esté, & seruantes à boire frais.



Ces choses declarees autant que suffit à nostre propos, voyons maintenant Question si en l'Ethiopie se peuuent faire neiges, & tempestes de gresle tout en un lieu, et un instant de temps. Car de la pluye il n'en est point de doute, tant par l'experience, que par tout on en voit à l'œil, que par la communauté dessus dite à la pluye avec tous les orages, & de nege, & de gresle. Quant à la gresle encores n'en doit

D 3 on point

on point faire de doute. Car en ces regions d'Ethiopie tous les temps, & les saisons ont proportion à nostre esté, & à noz temps moyens de Prime uere, & d'Automne. Si donques en ces regions nostres, l'esté & les autres saisons moyennes uernales, & Automnales sont aptes à procreer tempeste de gresle, il est tout manifeste, que en Ethiopie aussi, ou tous les temps representent nostre esté, se peuuent concreer tempestueuses gresles, mesmement le Soleil estant au signe de Cancer, qui est es treslongs, & tresgrands jours solaires de l'esté, & lors qui se fait tant grande attraction de vapeurs. Dont ce n'est pas grand merueille, si en celuy temps (comme en font rapport ceux qui l'ont veu) se font ensemble avec les Pluyes, Orages, Gresles, tonnoirres, elides, & foudres, dont les Ethiopiens sentent plus grand froid, que en autres temps: non autrement, que nous en nostre climat par temps d'orage de gresle, sentons froidure notable, pour quelque grand esté, qui soit. Il ne fault donques point doubter, que grandes pluyes, & aussi tempestes de grosses gresles, ne se facent au païs d'Ethiopie. Mais bien peut on doubter des neges: pource que en cecy ne vault la raison cy dessus amenee, disant que ou se fait tempeste de gresle, là aussi se doit faire nege. Car de ces deux effets bien diuerse est la cause. La gresle veut l'Antiparistase du chauld exterior. Et la nege veut l'Antiparistase du froid, parquoy iamais ne se concree, & ne tombe sinon en hyuer, ou en temps froid comme hyuer. Il ne s'ensuit aussi de dire, que ou se font les deux extremes, là se doit faire le milieu, & le moyen. Car cela est vray, quand de l'un des extremes, on ne peut aller à l'autre, sans passer par le milieu et moyen. Mais quand les deux extremes ont cause efficiete propre à eux, & particuliere, qui d'elle mesme oeuvre immediatement, & sans que de l'une à l'autre soit besoin de passer par un milieu, ou moye, adonc les deux extremes se peuuent faire de eux mesmes, sans que ce, qui est moyen entre deux, necessairement se face au mesme lieu. Il fault donques chercher autre raison pour donner à entēdre, que en l'Ethiopie il y ait des neges. Surquoy ie dis, que si en Ethiopie, il y a aucuns lieux, ou soit hyuer, ainsi que en noz regiōs, ou que en aucunes saisons l'air y soit froid cōme il est icy en temps hyuernal, là se peuuent engendrer & tomber neges, comme en ces païs nostres. Ce que vrayement ne peult estre en aucune maniere es plaines & campagnes, pour la prochaineté du Soleil, qui ne s'en depart ne esloigne en tous temps, à cause, que en nulle saison il n'en est iamais distant à plus de trentehuit degrés ou enuiron, pour laquelle tant petite distance ny peult iamais estre hyuer, ne par consequent y tomber neges. Mais si es montagnes peut estre telle constitution, & qualité de lieu & d'air constant, que l'hyuer y soit en quelque partie de l'an: cela certainement peut estre amené en doute. Et quant à moy il me semble, qu'il n'est pas inconuenient, ne repugnant, que en aucunes montagnes, pour leur haulteur, mesmement en celles, qui sont sous le cercle estiuial, & les prochaines de là ne s'y puisse bien faire des neges, au temps, que le Soleil est au signe du Capricorne, qui est au mois de Decembre: pource que la reflexion des rais Solaires ne auenant point à la haultesse de ces montagnes, pour la nature du lieu il y peut faire froid egal à nostre hyuer. Et si aucun dit, que tel effect n'appert, & ne se voit point vers nous, & en noz montagnes, c'est à sçauoir, que les neges y tombent le

Soleil

Raïson
rabbarue.

Hyuer de-
faillant en
Ethiopie.

Neges E-
thiopiques

Obiectiō.

Soleil estant au signe de Cancer au mois de Juin en egale, voire plus grande distance, qu'il n'est esloigné d'eux au signe du Capricorne en Decembre. Je dis, que cela peut ad-
 uenir, que en noz montagnes ne se facent neiges par tel temps, & telle distance, à cause
 de la longueur des iours, qui lors nous sont de quinze à seize heures, ce que fait beaucoup
 à entretenir la chaleur, & contreuvenir à la froidure, & naturelle qualité du lieu. Mais
 au climat des Ethiopiens, les iours ne sont iamais plus longs de douze heures & demie,
 ou environ. Parquoy il n'est pas sans preuue raisonnable, que es païs d'Ethiopie se puis-
 sent faire neiges es montagnes, au plus fort de l'hyuer, quand le Soleil est en Capricorne,
 mais qu'elles y puissent estre au mesmes temps, que tombent les grandes pluyes & ora-
 ges de gresle, c'est à sçauoir, au plus fort de l'Esté, que le Soleil est en Cancer. Non, car
 (comme dit est) en vne mesme nuee, & en un mesme temps ne se peuuent engendrer
 ensemble neiges & gresles, sinon que parauenture la sommité de quelque montagne fust
 tant haulte, que es espaules & costés de la montagne se concreassent les orages de gres-
 le, & au chef les neiges, ce que encores n'est croyable. Car iamais les nuees ne s'eleuent
 en si grande haulteur.

Jours
 egaux en
 Ethiopie.

Pour faire donques conclusion: il est bien croyable, d'autant que la raison le demon-
 stre, que en toutes manieres se font, ou peuuent faire neiges es montagnes d'Ethiopie.
 Lesquelles toutes fois n'emportent rien, quant à la creuë du Nil, pource que les neiges
 sont fondues long temps auant, que le Soleil soit paruenu au signe de Cancer. Finale-
 ment, quant au tesmoignage, & à l'exemple du mont Atlas, auquel par tout l'esté on
 voit les neiges estre: cela n'est rien. Car peut estre, que telles neiges sont en la partie, &
 au flanc de la montagne, qui est tournée vers Septentrion, exposée à la Bize, & om-
 breuse: tellement que iamais le Soleil n'y frappe, qui tousiours est Austral & Meridio-
 nal en aspect, derriere celle face de montagne regardant au north. Ce que nous
 voyons aussi aduenir, mesmes es montagnes de noz regions, ou en esté
 tousiours se retrouue nege en quelque partie ombreuse, & Septen-
 trionale: ce que tresbien sçauent les grands Seigneurs, qui s'en
 seruent à refreschir leur vin, & boire frais. Et à tant cecy
 suffise auoir dit & disputé, quant à l'accroissement
 du Nil, & des Aërines defluxions
 en Ethiopie.

Allegatiõ
 d'exemple
 imperti-
 nent.

Neges esti-
 uales à re-
 freschir vin

° F I N .

